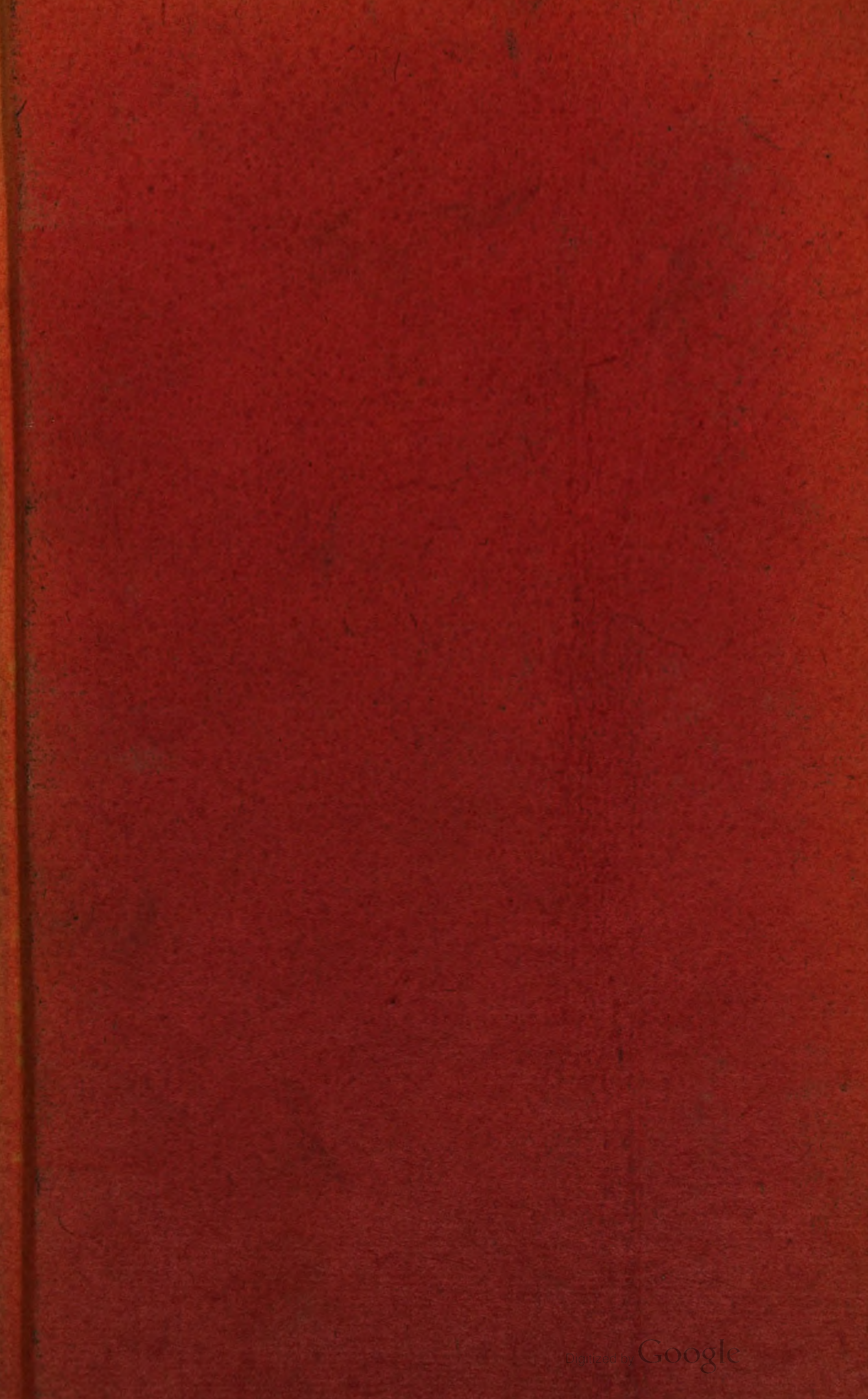



Digitized by Google

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

QUINZIEME ANNÉE.

On s'abonne aux mêmes adresses, pour le

JOURNAL GÉNÉRAL DE LA LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE, ou Indicateur bibliographique et raisonné des Livres nouveaux en tous genres, Cartes géographiques, Estampes et Œuvres de musique qui paraissent dans les divers *pays étrangers à la France*, classés par ordre de matières, avec une Notice des objets traités par les Sociétés savantes, etc. — Il en paraît tous les mois, un cahier de quatre demi-feuilles grand in-8°. en petits caractères, à doubles colonnes. Prix de la souscription pour l'année, franc de port, 15 fr.

— Du même Journal, la collection complète des douze premières années, savoir : les années 1801 à 1806 d'un cadre plus étendu, à raison de 21 fr., les années 1807 à 1811 à 14 fr., et l'année 1812 à 15 fr. franc de port chaque année.

JOURNAL GÉNÉRAL

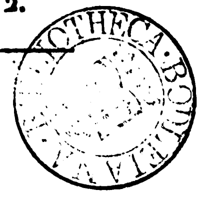
DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE,

OU

Indicateur bibliographique et raisonné des Livres nouveaux en tous genres, Cartes géographiques, Gravures et Œuvres de Musique qui paraissent en France, *classés par ordre de matières, avec une notice des séances académiques et des prix qui y ont été proposés, les nouvelles découvertes et inventions, la nécrologie des Écrivains et Artistes célèbres de la France, des Nouvelles littéraires et bibliographiques*, etc.

ANNÉE 1812.



A PARIS,

Chez TREUTTEL et WÜRTZ, rue de Lille, ancien hôtel Lauraguais, N°. 17, derrière les Théatins.

A STRASBOURG,

Même maison de Commerce, rue des Serruriers.

DE L'IMPRIMERIE DE L. HAUSSMANN.

1812.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

PREMIER CAHIER, 1812.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

MINÉRALOGIE.

Leçons de minéralogie données au collége de France, par J. C. *Delamétherie*. Tome Ier. in-8o. (Voy. pour l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journ. 1811.)

Dans une courte préface, M. Delamétherie, après avoir fait l'énumération des meilleurs ouvrages de minéralogie, ajoute qu'il ne croit pas inutile de publier ses leçons de minéralogie, parce que cette science fait des progrès si rapides, que chaque année il en faudrait un traité particulier, et qu'il a réuni dans ses leçons toutes les connaissances minéralogiques acquises jusqu'à ce jour. L'exactitude de cette dernière affection deviendra sensible par le simple aperçu que nous donnerons en trois articles des matières traitées dans les vingt-quatre leçons qui composent le premier volume que nous annonçons. A en juger seulement par ce volume, on reconnaîtra qu'aucun ouvrage jusqu'ici n'a offert un tableau aussi complet des richesses du genre minéral.

Article premier.

Nous consacrons cet article à donner la nomenclature des objets traités dans les six premières leçons qui forment l'introduction de l'ouvrage.

La première leçon développe d'abord les nombreux avantages qu'on retire de la minéralogie 1°. Elle apprend à l'agriculteur à connaître les terres diverses dont il peut avoir besoin, et lui indique les moyens de les employer suivant leurs diverses natures. 2°. La minéralogie éclaire plusieurs arts qui emploient les terres. 3°. Elle donne sur les pierres des connaissances qui ne sont pas moins précieuses à d'autres arts. 4°. Les substances métalliques qui sont d'une utilité si majeure sont particulièrement du ressort du minéralogiste. 5°. Le soufre, quoique d'une utilité moins urgente, est néanmoins indispensable dans plusieurs arts : c'est la minéralogie qui en a fait connaître la nature, les propriétés et l'emploi. 6°. Les substances salines d'une utilité si étendue pour les besoins de l'homme civilisé, appartiennent spécialement à la minéralogie. 7°. Les eaux minérales dont l'art de guérir fait un si grand usage sont aussi du ressort de la minéralogie. 8°. Les bitumes, s'ils ne sont pas toujours d'une nécessité première, sont au moins d'une grande utilité (*) chez les nations très-populeuses ; et c'est la minéralogie qui les fait le plus souvent découvrir. 9°. C'est à la minéralogie qu'on doit l'avantage d'avoir reconnu, en grande partie les causes des éruptions des volcans et des tremblemens de terre, et d'avoir dissipé à cet égard tant de préjugés funestes à la tranquillité publique. 10° C'est la connaissance des minéraux qui pourra compléter les lumières déjà acquises sur la nature de ces substances pierreuses qui tombent du haut de l'atmosphère. 11°. L'étude des minéraux se lie aux plus grands phénomènes de la nature, en nous éclairant sur la structure de notre globe, et par analogie, sur la structure même des autres globes. L'introduction renferme sur l'énumération de ces divers avantages des développemens que les bornes de ce journal ne nous permettent pas de donner.

(*) On peut en juger par les houilles qui suppléent le bois de chauffage, en Angleterre, en Hollande, en Flandres, et dans certaines parties même de l'Allemagne et de la France.

M. Delamétherie trace ensuite l'histoire rapide de la science minéralogique. Il remonte à Théophraste chez les Grecs, à Pline le naturaliste chez les Romains, descend aux Arabes des lumières desquels Avicénays, Decardonne, Albert-le-Grand profitèrent pour faire connaître, avec plusieurs autres sciences, la minéralogie. Dans cette partie du monde où elle a fait de si rapides progrès, il la prend à son berceau chez l'étonnant Bernard de Palissy, et la conduit successivement depuis Agricola, Paracelse Juncker, Baker. Stahl, Margraf, Henkel, Juste, Lehman jusqu'à l'époque où la chimie éclairant la minéralogie, Bergman, Scheele, Galm, Helm, lui ont fait prendre un nouvel essor, et ont préparé les observations précieuses des Saussure, des Lamanon, des Mongé, des Prony, des Dolomieu, des Patrin, des Humboldt, etc.

M. Delamétherie trace ensuite les caractères généraux de la minéralogie, puis les caractères extérieurs des minéraux, tels que la couleur, l'éclat, la transparence, la réfraction, le toucher, le son, la saveur, l'odeur, le rappement à la langue.

La seconde leçon traite des caractères physiques des minéraux, de leur pesanteur, de leur dureté, de leur électricité, de leur fusibilité, du verre qu'ils donnent, du magnétisme qu'ils renferment, de la phosphorescence qu'ils offrent, de la flexibilité et de l'élasticité qui leur sont propres, de la tachure qu'ils forment sur les corps qu'ils touchent, des raclures ou de la poussière que donnent certains minéraux, de la ténacité qu'ils ont tous en général, de leur ductilité, enfin des caractères qu'offrent leurs cassures.

La troisième leçons est consacrée aux caractères formés par la figure des minéraux, ou à la cristallographie. Il y considère la molécule des minéraux et sa

figure, la force d'affinité des molécules constituantes des cristaux, la fluidité aériforme, la fluidité ignée, la fluidité aqueuse, ou l'eau de cristallisation : agite la question de savoir si la figure des molécules composant les végétaux est constante. Enfin il expose les incertitudes qui règnent encore sur la figure primitive des molécules.

La quatrième leçon a pour objet les diverses positions des molécules des minéraux. Il fait observer l'accroissement d'un cristal sur les faces d'un noyau, l'accroissement de ce cristal sur les angles de son noyau, ses accroissemens intermédiaires. Il fait remarquer aussi que les mêmes principes composant des substances cristallines peuvent donner des molécules intégrantes diverses et de formes différentes. Il assigne les formes principales qu'affectent les substances minérales. Enfin il dirige l'attention sur l'un des phénomènes les plus singuliers de la cristallisation ; c'est la réunion de deux ou de plusieurs cristaux engagés les uns dans les autres.

La cinquième leçon détermine d'abord les caractères chimiques des minéraux, leur solubilité dans les acides, dans les alkalis, dans l'eau. M. Delamétherie donne ensuite l'analyse des minéraux et leur nomenclature.

La sixième leçon offre le tableau des diverses espèces minérales et des espèces dans les pierres aggrégées : on y fait succéder l'exposé des méthodes minérales et la classification des minéraux.

Essai sur la géographie minéralogique des environs de Paris, avec une carte géognostique et des coupes de terrain, par G. *Cuvier*, etc., et A. *Brongniard*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier 1811.)

La contrée dans laquelle est située la capitale de l'empire français est peut-être, disent les auteurs de cet excellent ouvrage, l'une des plus remarquables qui aient encore été observées, tant par la succession des divers terrains qui les composent, que par les restes d'organisations anciennes qu'elle possède. Des milliers de coquillages marins avec lesquels alternent régulièrement des coquillages d'eau douce, en font la masse principale ; des ossemens d'animaux terrestres entièrement inconnus, même par leurs genres, en remplissent certaines parties ; d'autres ossemens d'espèces, considérables par leur grandeur, et dont nous ne trouvons quelques congénères que dans les couches superficielles ; un caractère très-marqué d'une grande irruption venue du sud est empreint dans les formes des caps et les directions des collines principales ; en un mot, il n'est point de canton plus capable de nous instruire sur les dernières révolutions qui ont terminé la formation de nos continens.

Ce pays a cependant été fort peu étudié sous ce point de vue (*) : et quoique depuis si long temps il soit habité par tant d'hommes instruits ; ce qu'on a écrit se réduit à quelques essais fragmentaires, et presque tous, ou purement minéralogiques, sans aucun égard aux fossiles organisés, ou purement zoologiques, sans égard à la position de ces fossiles. Un mémoire de *Lamanon* sur les gypses et leurs ossemens fait peut être seul exception à cette classification ; et cependant les auteurs de l'*Essai* se plaisent à reconnaître que l'excellente description de Montmartre par M. *Desmarets*, les renseignemens donnés par le même savant sur le bassin de la Seine, dans l'Encyclopédie méthodique, l'essai

(*) Nous nous permettrons d'observer ici qu'une considération particulière devait exciter les naturalistes à examiner les environs de Paris, c'est que la nature des matières qu'ils renferment a singulièrement concouru à faire de cette cité une des premières villes du monde. Sans les carrières gypseuses de Montmartre et les carrières de pierres de taille de la plaine de Montrouge, jamais Paris n'aurait pris les immenses accroissemens qui la rendent digne d'être la capitale de l'Empire français.

minéralogique sur le département de Paris, par M. *Gillet de Laumont*, les grandes et belles recherches sur les coquilles fossiles de ses environs par M. *Lamarck*, et la description géologique de la même contrée par M. *Coupé* ont été consultés par eux avec fruit, et les ont dirigés plusieurs fois dans leurs voyages : ils pensent cependant, ajoutent ils, avec la modestie propre aux véritables savans, que leur ouvrage ne sera point lu sans intérêt. C'est ce même sentiment qui leur fait avouer que malgré les nombreuses et scrupuleuses observations qu'ils ont faites depuis la publication de leur premier essai sur la géographie minéralogique des environs de Paris, lu à l'Institut en avril 1810, il reste encore beaucoup à faire pour completer un travail tel que celui qu'ils ont entrepris : en voici le rapide aperçu.

Il est divisé en trois chapitres. Le premier présente l'énumération et les caractères des diverses sortes de terrains qui constituent le sol des environs de Paris : ce chapitre est subdivisé en onze articles : 1) de la craie ; 2) de l'argile plastique ; 3) du calcaire grossier et de son grès coquillier marin ; 4) du calcaire siliceux ; 5 et 6) du gypse, de la première formation d'eau douce et des marnes marines ; 7) du sable et des grès sans coquilles ; 8) des sables et des grès marins supérieurs ; 9) de la formation des meulières sans coquilles ; 10) de la seconde formation des terrains d'eau douce ; 11) du limon d'atterrissement.

Le second chapitre contenant les preuves et les développemens de ce qui précède, offre la description des diverses sortes de terrains qui constituent le sol des environs de Paris : on y distingue onze formations. 1) Première et deuxième formations : craie et argile plastique ; 2) troisième formation : calcaire marin. — Plateau de la Ferté-sous-Jouarre. — Plateau de Meaux. — Plateau de Crépy. — Plateau de Senlis. — Plateau entre Seine et Oise. — Plateau de maine. — Plateau d'est et d'ouest de Paris. — Plateau de maisons. — Plateau du sud de Paris. — Plateau du Mont-Valerien. 3) Quatrième formation calcaire siliceux. 4) Cinquième et sixième formation : Gypse, première formation : d'eau douce et marnes marines. — Rive droite de la Marne et de la Seine. — Montmartre. — Terrain entre Seine-et-Marne. — Rive gauche de la Seine. 5) Septième formation. Grès et sable sans coquille. 6) Huitième formation : Sable, grés et calcaire marins supérieurs. 7) Neuvième formation : Les meulières sans coquilles. 8) Dixième formation : Terrain d'eau douce supérieur. 7) Onzième formation : Du limon d'atterrissement.

Le troisième chapitre comprend le nivellement et les coupes, les rapports des divers terrains entre eux et des considérations générales. Vient ensuite un tableau des hauteurs mesurées aux environs de Paris, et qui ont servi à dresser les divers coupes et profils de ce canton : il est suivi de l'explication des coupes et des figures qui forment deux planches. La carte géognostique est d'un travail achevé, tant pour sa netteté que pour sa rigoureuse exactitude.

MÉDECINE. CHIRURGIE. HYGIENE.

Mémoire qui a remporté le prix au jugement de la Société de médecine-pratique de Montpellier, sur la question proposée en ces termes : *Quel est le caractère distinctif des maladies chroniques? De quelles solutions critiques ces maladies sont elles susceptibles? Quelle est la cause générale de la lenteur ou de la difficulté de leurs terminaisons? et par quels moyens, soit diététiques, soit médicinaux, peut-on en abréger la durée ou en assurer la solution?* par J. *Poilroux*, docteur en médecine, et membre associé ou cor-

respondant de plusieurs sociétés savantes. Un vol. in-8o. *Croullebois*, 3 fr. 25 c. — 4 fr. 50 c.

La société de médecine pratique de Montpellier, quoique satisfaite de l'ouvrage de M. Poilroux, ayant dit qu'il paraissait avoir trop donné à la débilité, dans la considération des maladies chroniques primitives, et n'avait pas assez senti que les affections morbides, provenant d'une inflammation sourde ou d'un spasme concentré, étaient peut-être plus fréquentes que les autres, l'auteur, profitant de l'avis de la société, à joint à son mémoire, à l'article des phlegmasies chroniques, plusieurs observations qui donnent à ce chapitre plus d'étendue, plus d'intérêt, et qui prouvent qne cette classe de maladies est peut-être une des plus nombreuses des affections de longue durée. Il a également ajouté quelques réflexions au chapitre qui traite des maladies nerveuses; elles rendent ce chapitre plus complet; mais l'auteur ajoute que ces détails et ces observations le confirment de plus en plus dans son opinion sur la cause de la lenteur des affections chroniques: il persiste à la faire dependre d'un état de débilité dans toute l'économie animale.

En convenant, avec la société de Montpellier, que les maladies chroniques provenant d'une inflammation lente ou d'un spasme affectant tel ou tel organe sont plus fréquentes que celles qui tiennent à une simple débilité, M. Poilroux n'en pense pas moins que cette dernière cause contribue à la lenteur de toutes les maladies de long cours, sans en excepter les phlegmasies et les affections nerveuses chroniques: c'est cette débilité, dit-il, qui seule ou réunie à d'autres causes, donne à l'inflammation dont la marche est ordinairement aiguë le caractère de langueur qui lui est propre dans les phlegmasies chroniques: c'est cette même faiblesse qui produit et entretient la maladie nerveuse qu'on rencontre dans tous les maux de nerfs de longue durée; de manière qu'il considère les inflammations lentes et les maladies nerveuses chroniques bien moins comme des maladies chroniques primitives que comme des lésions secondaires qui compliquent les affections de long cours entretenues par une faiblesse générale, ou qui sont elles-mêmes le produit de cette faiblesse.

Ces explications étaient indispensables pour bien saisir le système de l'auteur sur les causes des maladies chroniques dont voici l'apperçu.

La première question qu'il agite est ainsi conçue: quel est le caractere distinctif des maladies chroniques? Il la résout par des observations sur les phénomènes que présentent les diverses maladies chroniques et qui leur assignent des caractères divers mais toujours essentiellement différens de ceux qui constituent les maladies aigues.

Il suit la même marche pour la solution des deux questions suivantes conçues en ces termes «de quelle solution critique les maladies chroniques sont-elles susceptibles? quelle est la cause genérale de la lenteur ou de la difficulté des terminaisons des maladies chroniques?» Il assigne ensuite l'état de faiblesse de la nature comme cause de la lenteur des maladies chroniques: puis il établit par quels moyens, soit diététiques soit médicinaux, on peut abréger la durée des maladies chroniques, et en assurer la solution. Il traite enfin spécialement de divers genres de maladies chroniques, tels que les maladies lymphatiques séreuses, les phlegmasies chroniques, et les maladies purulentes. Nous estimons que cet ouvrage, soit par la sagacité des observations, soit par la solidité des raisonnemens, jette le plus grand jour sur les causes et le traitement des maladies chroniques qui affligent sous tant de rapports l'espèce humaine.

Traité du Croup, par F. J. *Double*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier 1811.)

Le croup est une affection catarrhale peu connue jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, mais qui, comme la fièvre pernicieuse a fait depuis cette époque tant de ravages, qu'elle est devenue l'objet spécial de la sollicitude toujours agissante de sa M. I. et R. Ce fut au milieu même du tumulte des armes, au quartier général de Finkenstein, qu'elle donna l'ordre d'ouvrir un concours sur cette maladie.

En exécution de cet ordre S. E. le ministre de l'Intérieur mit la question suivante au concours.

« Déterminer, d'après les monumens « pratiques de l'art, et d'après des observations les caractères de la maladie « connue sous le nom de croup et la nature des alternations qui la constituent, « les circonstances intérieures et extérieures qui en déterminent le développement, ses affinités avec d'autres « maladies; et établir, d'après une expérience constante et comparée, le « traitement le plus efficace; indiquer les « moyens d'en arrêter les progrès et d'en « prévenir l'invasion.... Les auteurs rempliront, autant que possible, la série « des questions détaillées à la suite de « ce programme, comme étant les plus « propres à développer tous les genres de « recherches qui peuvent concourir à la « solution complète de la question principale. »

La série de ces questions rédigée par l'école de médecine de Paris est conçue en ces termes :

Commencer par une description exacte et caractéristique de tous les temps de la maladie; ensuite satisfaire aux questions suivantes.

Première question. — Origine et fréquence de la maladie. Seconde question. — Caractères propres et différentiels. — Troisième question. — Causes occasionnelles déterminantes. Quatrième question. — Mortalité relative de la maladie. Cinquième question. — État des organes. Sixième question. — Traitement. Septième question. — Est-il des signes qui peuvent faire prévoir l'invasion future du croup? Est-il des moyens de la prévenir et d'en préserver?

Pour donner la solution de ces sept questions, M. Double a fait d'abord la description de la maladie dans ses cinq périodes. A cette description, il a joint l'examen des concrétions membraniformes; la désignation des analogues du croup parmi les maladies des animaux; des recherches sur l'origine et la fréquence de cette maladie; un examen analytique et critique des auteurs qui ont écrit sur le croup; les trois sortes de synonymie qu'offre cette maladie; les caractères distinctifs du croup d'avec les maladies qui lui sont analogues; des considérations cliniques sur sa nature, sa marche, ses caractères propres, ses trois espèces; sa complication avec huit autres affections morbifiques; son pronostic, son traitement applicable à chacune des espèces de croup; le traitement aussi applicable à sa complication avec les autres maladies; enfin la méthode préservative contre cette maladie.

Instruction sur le traitement des asphyxies par les gaz métalliques, des noyés, des enfans qui paraissent morts en naissant, des personnes qui ont été réduites à l'état d'asphyxie par le froid et le chaud, de celles qui ont été mordues par des animaux enragés, de celles qui ont été empoisonnées; avec des observations sur les causes de ces accidens et sur les signes qui distinguent la mort réelle de celle qui n'est qu'apparente, par A. Antoine *Portal*, professeur de médecine au collége de France, et au Muséum d'histoire naturelle; membre de la légion d'honneur et de l'Institut de France. *Nouvelle édition.* Un vol in-12. *Crochard.* 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Le Gouvernement fit répandre pour la première fois en 1774 cet écrit si utile à l'humanité : il l'a été depuis à diverses époques : il a donné lieu aux établissemens qui ont été formés en France, et même dans les pays étrangers pour l'administration de ce genre de secours. S. E. le ministre de l'intérieur a ordonné la réimpression de cet ouvrage pour être envoyé à tous les préfets de l'Empire, et distribué non seulement dans les anciens départemens où la méthode de M. Portal est négligée, ou mal employée, mais encore dans les départemens où cette méthode est inconnue. Le ministre a ajouté à cette mesure plusieurs autres propres à répandre partout *l'instruction* dont il s'agit Nous ajouterons qu'il serait à désirer qu'un exemplaire de cet ouvrage fut conservé dans toutes les familles et surtout dans les campagnes, pour pouvoir y secourir dans les divers accidens d'asphyxie qui ne sont malheureusement que trop fréquens.

Traité des maladies physiques et morales des femmes, par M. *Boyveau-Laffecteur*, médecin-chimiste. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue de Varenne, n°. 10.

Ephémérides médicales, etc., par M. *Chavassieu d'Audebert*, n°. 4. Octobre 1811. Broch. in-8°.

Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de D. J. *Larrey*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier 1811.)

En publiant ces mémoires et les campagnes où il a exercé depuis 1787, avec un succès si soutenu, dans des régions si diverses, l'art de la chirurgie, M. Larrey, pour faire diversion aux importans mais scientifiques détails de ses opérations chirurgicales, y a intercalé l'apperçu des principaux événemens militaires dont il a été témoin; il y a jeté aussi des tableaux de la constitution physique des habitans des contrées où l'exercice de son art l'appeloit; des observations sur la température et le sol, des remarques sur diverses branches de l'histoire naturelle; et il a traité ces objets si variés avec un talent qui prouve que ses profondes études en chirurgie et l'application continue qu'il en a faite, ne lui ont pas fait négliger l'art d'écrire.

Nous partagerons en trois articles la rapide analyse de ses campagnes. Le premier embrassera celles qu'il a faites dans l'Amérique septentrionale, sur le Rhin, en Corse, dans les Alpes maritimes, en Catalogne, en Italie. Le second offrira sa campagne si laborieuse et si prolongée en Égypte et en Syrie. Le troisième sera consacré à ses campagnes de Boulogne, d'Ulm, d'Austerlitz, de Saxe, de Prusse et de Pologne, à ses deux campagnes en Espagne et à sa dernière campagne en Autriche.

Article premier.

Dès l'âge de treize ans, M. Larrey se consacra à l'étude de la chirurgie. Il en commença le cours à Toulouse et se rendit à Paris pour y perfectionner ses connaissances : il entrait dans cette carrière, sous les auspices de M. Larrey (Alexis) son oncle chirurgien-major ci-devant professeur de l'hôpital général de Toulouse, aujourd'hui directeur de l'école de médecine de cette ville (*). Peu de jours après son arrivée dans la capitale, il se présenta à un concours ouvert pour un nombre déterminé de chirurgiens auxiliaires de la marine, au département de Brest, et il obtint l'une de ces places.

Dans la route pour Brest il s'arrêta au couvent de la Trappe; l'abbé lui fit remarquer le tombeau du comte de Comminge et de son Adélaïde, dont l'histoire véritable a été revêtue de couleurs si sombres dans le pathétique roman de Mme.

(*) Cette famille offre ainsi une succession honorable de talens dans l'art de guérir.

de Tencin. « Ces deux infortunés, lui « dit l'abbé, ne se reconnurent qu'au « dernier instant de leur vie. La mort de « l'un suivit de près celle de l'autre, « et ils furent réunis sous la même « tombe. (*) »

Arrivé à Brest, après un deuxième examen, M. Larrey fut nommé chirurgien-major des vaisseaux du Roi à l'âge de vingt et un ans, et contre l'usage, sans avoir jamais navigué. Il eut la satisfaction de voir dans le port une belle escadre armée pour protéger la Hollande alors en guerre avec l'Angleterre; mais la paix étant parvenue entre ces deux puissances, on désarma les vaisseaux à l'exception de ceux qui devraient se rendre dans les Colonies pour y protéger le commerce. Par suite de cette mesure, on licentia presque tous les chirurgiens auxiliaires de la marine; et M. Larrey fut du petit nombre de ceux qui furent conservés. Bientôt après il fut embarqué, en sa qualité de chirurgien-major, sur la frégate *la Vigilante*, destinée à inspecter les pêcheries sur le banc et à l'isle de Terre-Neuve: en attendant l'époque du départ, il passa l'hiver à donner à bord quelques leçons d'anatomie et de chirurgie aux jeunes étudians, et à étudier tout ce qui était relatif à la navigation et aux fonctions qu'il avait à remplir. Cette partie de la relation renferme des détails très-curieux sur l'industrie des forçats qui, sans autres outils que des clous et des portions de limes, viennent à bout, entre autres ouvrages d'art qu'il détaille, de construire de petits vaisseaux d'une perfection étonnante, ornés d'ivoire, d'ébène ou de nacre, et dont les agrès sont disposés avec la plus grande exactitude et se meuvent à volonté. Cette industrie n'est pas toujours innocente; car ils étaient parvenus à imiter les billets de banque.

La frégate ayant appareillé essuya le 5 mai une violente tempête qui fit ressentir vivement à M. Larrey *le mal de mer* dont jusque-là il avait été peu affecté. A cette occasion, il donne une excellente théorie sur les causes de ce mal et sur les moyens d'en rendre les effets moins fâcheux. Vers le grand banc de Terre-Neuve, il fut témoin du combat de l'Espadon et de la Baleine. A la hauteur de Belle-Isle on aperçut avec la lunette d'approche sur une petite isle presque couverte de neige des hommes qui depuis long-temps élevaient leurs chapeaux. On détacha la chaloupe qui ramena vingt-un naufragés échappés seuls à la submersion d'un bâtiment monté de quatre-vingt hommes d'équipage, et qui, destiné à la pêche de la morue, et surpris par un brouillard s'était brisé contre un banc de glace. Le récit que firent les naufragés des extrémités où les avaient réduits le froid et la faim, et auxquelles avaient succombé deux de leurs compagnons d'infortune, dont l'un était le maître d'équipage, est pénétrant. Plusieurs d'entre eux avaient les pieds et des doigts de la main gelés. Ils étaient d'ailleurs transis de froid et mourant de faim et de soif. M. Larrey les rendit à la vie avec des embrocations d'eau-de-vie camphrée froide, des bouillons de tablettes de viande, de bon vin sucré: il s'occupa, par la suite, de l'affection gangréneuse locale dont la plupart étaient atteints.

La frégate mouilla le 26 juin à la baie de Croc, à l'isle de Terre-Neuve où sont les principales pêcheries de la morue et qui appartient aux Anglais: elle y resta jusqu'au 31 juillet. M. Larrey fit élever sur la côte une cabane pour les malades et les naufragés qui avaient subi des opérations: dans la rapide description qu'il fait du rude climat de ce pays, il parle d'abord du redoutable ours blanc beaucoup plus féroce que l'ours brun commun et qui poursuit à la nage les bateaux de pêcheurs; puis du caribou, espèce de grand cerf qui ne diffère guère du cerf ordinaire que par ses dimensions qui sont beaucoup plus fortes. Ces caribous

(*) Peut-être n'a-t-elle pas été plus respectée que celle d'Abeilard et d'Héloïse au Paraclet.

bous, dit il, s'approchent quelquefois des habitations; et il rapporte à ce sujet un fait remarquable et peut-être unique dans l'histoire naturelle, c'est qu'un de ces animaux pénétra, une nuit, dans le bercail des moutons où était une vache qu'il saillit et qui devint pleine : elle aura, sans doute, dit-il, produit un mulet, mais il perdit l'occasion de s'assurer de ce dernier fait quoiqu'elle eût été amenée à Brest.

Pendant son sejour à Terre-Neuve, M. Larrey a fait des observations très-intéressantes sur le caractère physique et moral des Eskimaux habitans, en très-petit nombre, de cette isle qui s'étend du 46e. au 52e. dégré de latitude nord. Il les venge hautement de l'imputation qui leur avait été si légèrement faite d'être anthropophages; et il cite à ce sujet un trait remarquable de leur humanité. Seize matelots de la frégate, embarqués sur la chaloupe pour ramener à bord le canot qui en avait été détaché par une violente tempête dans le retour de la frégate en Europe, s'étaient sauvés de cette chaloupe au moment où elle s'était brisée contre les rochers de la côte. Abordés sur le rivage, ils s'étaient enfoncés pendant la nuit dans l'intérieur des terres avec l'espoir d'y trouver quelques secours. A quelque distance du rivage, ils rencontrèrent des Eskimaux qui les conduisirent dans leurs cabanes. Ces sauvages, après les avoir déshabillés, les couchèrent sur des peaux de bêtes, leur frottèrent toute l'habitude du corps avec une liqueur aromatique chaude, les enveloppèrent dans des peaux d'animaux récemment tués; et leur firent prendre un breuvage confortant : ils firent sécher leurs habits et les parfumèrent; enfin ils les ramenèrent à la rade Saint-Pierre.

De retour à Brest, où la frégate fut désarmée, M. Larrey obtint, avec les témoignages les plus honorables de satisfaction et de regret, son licenciement pour retourner à Paris. Il y arriva au commencement de l'hiver de 1789 où les premiers orages de la révolution furent suivis d'explosions violentes qui débutèrent d'abord dans le faubourg Saint-Antoine, à l'occasion d'un soulèvement qui se forma parmi les ouvriers du manufacturier Réveillon. Il en résulta un grand nombre de blessés de part et d'autre dont une partie fut transportée à l'Hôtel-Dieu où M. Larrey suivait le cours de chirurgie clinique qu'y faisait Dussaut. Il mit à profit, dans la suite, les leçons pratiques de cet homme de génie, relativement surtout aux blessures faites par les armes à feu. Il eut une occasion assez prochaine de les appliquer dans le pansement qu'il fit des blessés au Champ-de-Mars, lors de la proclamation de la loi martiale. Dans l'un des intervalles de ces évènemens désastreux, il fut invité de donner ses soins à la femme d'un boucher attaquée d'une fistule maligne qui avait effrayé tous les habitans du quartier et avait déjà fait périr deux personnes de la même famille. Le charbon avait gangrené les parties où il s'était manifesté et les remèdes employés jusqu'alors avaient été impuissans; ceux qu'administra M. Larrey opérèrent une parfaite guerison en six semaines. Il a développé sa méthode dans un mémoire où il désigne cette sorte de pustules malignes sous le nom d'*Anthrax*.

Au moment où la guerre se déclara, M. Larrey fut nommé chirurgien major des hôpitaux à l'armée du Rhin, commandée par Lukner, remplacé successivement par Kellermann, Biron et Custine. Ce fut sous le commandement de ce dernier qu'après la prise de Spire, dont le siége meurtrier avait donné un très grand nombre de blessés, il reconnut, pour la première fois, les grands inconvéniens de la marche des ambulances des chirurgiens des armées et de leur manière d'agir. Les réglemens militaires portaient qu'elles se tiendraient constamment à une lieue de l'armée. On laissait les blessés sur le champ de bataille jusqu'après le combat, puis on les réunissait dans un local favorable où l'ambulance se rendait aussi prompte-

ment qu'il était possible ; mais la quantité déquipages interposés entre elle et l'armée et d'autres difficultés la retardaient au point qu'elle n'arrivait jamais avant vingt-quatre heures, quelquefois même trente-six heures et d'avantage, en sorte que la plupart des blessés périssaient faute de secours. Un grand nombre de ceux qui l'avaient été au siége de Spire ayant péri victimes de ces inconvéniens de ce moment, M. Larrey conçut l'idée d'établir une nouvelle ambulance qui fût en état de porter de prompts secours sur le champ de bataille même. Mais il ne put, comme on le verra, exécuter ce salutaire projet que quelque temps après.

Dans le cours de ses opérations, M. Larrey imagina une nouvelle espèce d'aiguille pour les sutures : ce fut l'objet d'un mémoire par lui adressé à l'académie royale de chirurgie qui lui valut un accessit au grand prix (c'était une médaille d'or de 100 l.v.) : il en donne une courte description dans son ouvrage.

Ce fut après un combat très-vif livré par Houchard à l'armée Prussienne, et à la suite duquel l'éloignement des ambulances que M. Larrey dirigeoit en chef, priva une partie des blessés des secours que leur état exigeoit, qu'il se détermina à proposer au général en chef et au commissaire général Villemansy l'établissement d'une ambulance capable de suivre tous les mouvemens de l'avant-garde à l'instar de l'artillerie volante : sa proposition fut acceptée ; et il fut autorisé à organiser cette ambulance à laquelle il donna le nom *d'ambulance volante*. L'inconvénient qu'il reconnut à faire transporter les blessés sur des chevaux quoique garnis de bats et de paniers convenables, lui fit imaginer un système de voiture suspendue qui put unir la solidité, la célérité et la légèreté. Il a donné la description de cette nouvelle ambulance dans son récit de la campagne d'Italie en l'an V (1797) où elle fut déjà portée au degré de perfection qu'elle a aujourd'hui.

De l'armée du Rhin où M. Larrey ne cessa de se distinguer par des travaux de toute espèce, il se transporta à Toulon à raison du brevet que le ministre lui envoya de chirurgien en chef de l'armée de Corse : dans son passage par Paris, il accomplit des vœux formés depuis longtemps en s'unissant à l'une des filles de M. Laville le-Roux, ministre des finances sous Louis XVI.

L'expédition projetée pour la Corse n'ayant pas pu avoir lieu à cause des fortes croisières anglaises, il remplit les fonctions de chirurgien en chef à l'armée des Alpes maritimes. Il y eut occasion de confirmer plusieurs fois la découverte faite sur les effets de la submersion et d'employer avec succès les moyens de rappeler les noyés à la vie. Il expose l'un et l'autre dans son ouvrage ; et cet exposé est suivi de ces expressions sentimentales : « quelle joie transporte le chi- « rurgien qui voit paraître un mouvement « sur les lèvres et les paupières d'un « noyé, qui sent battre le cœur, entend « la respiration d'un homme dont on « pleure le sort funeste ! » Il ajoute ingénieusement, « c'est le ravissement de « Pygmalion, lorsqu'il sentit le marbre « s'animer sous ses doigts. »

A cette armée des Alpes maritimes, M. Larrey eut à traiter une maladie singulière dont on n'avait pas déterminé encore ni la cause ni la nature et sur le traitement de laquelle on s'était jusques-là mépris. C'était une altération particulière de la membrane muqueuse de la bouche, du palais et des gencives semblable à celle qu'il observa depuis dans la grande armée à son retour de la campagne d'Eylau. M. Larrey vérifia que cette affection morbifique qui était accompagnée en outre de coliques et de flux de ventre, provenant de l'usage des eaux de neige. Ces eaux contenant en surabondance de l'oxigène et privées en grande partie d'air atmosphérique et du calorique irritaient et stupéfiaient les membranes muqueuses de la bouche et du canal digestif. On employait inuti-

lement les antiscorbutiques et les préparations mercurielles. M. Larrey y substitua avec le plus grand succès les bons alimens, les boissons acidulées avec les acides végétaux et, les gargarismes aiguisés avec l'acide muriatique.

Appelé en chef au service de l'armée des Pyrénées orientales, M. Larrey y trouva la malheureuse occasion d'y signaler ses talens pour les opérations chirurgicales les plus difficiles. Au moment où les soldats français pénétraient dans des redoutes, l'ennemi en fit sauter deux. Plus de cent hommes furent enlevés par l'explosion : on pansa sur-le-champ ceux qui n'avaient point été écrasés ou totalement brûlés ; ils étaient encore au nombre de soixante et seize. M. Larrey fut obligé de couper les deux cuisses à l'un d'eux qui, en outre, avait eu la face, la poitrine et les mains brûlées. Malgré la perte de ses cuisses et les énormes brûlures dont il était couvert ; ce brave soldat fut guéri complètement. Un autre, à qui M. Larrey coupa la cuisse et le bras droit, fut également conduit à une guérison parfaite. D'autres amputations très-graves eurent le même succès.

Le siége meurtrier de Roses donna encore à M. Larrey une multitude de blessés à opérer. Il s'y assura plus que jamais de la bonté de la méthode qu'il avait adoptée, celle de faire les amputations immédiatement après l'accident.

Au moment où la paix fut concluè avec l'Espagne, M. Larrey eut la permission de retourner à Paris pour y rétablir sa santé fort altérée : il y fut chargé du service des ambulances attachées aux troupes destinées à rétablir l'ordre dans le faubourg Saint-Antoine. Les orages populaires s'étant dissipés sans accident, on le renvoya pour la troisième fois à Toulon, où l'ajournement indéfini de l'expédition de Corse lui permit d'ouvrir des cours d'anatomie et de chirurgie théorique et clinique. Il touchait à la fin de ce cours lorsqu'il reçut l'ordre très-pressé de se rendre à l'armée d'Italie pour y organiser et y diriger des ambulances volantes conformes à celles qu'il avait établies à l'armée du Rhin.

A son arrivée à Milan, M. Larrey apprit que les préliminaires de la paix venaient d'être signés. Malgré l'armistice qui fut conclu, il reçut des chefs de l'armée l'ordre d'organiser son ambulance volante. Ce fut à cette époque, comme nous l'avons précédemment observé, qu'il perfectionna les voitures destinées à transporter les blessés. Il fut invité, dans ce même temps, à accompagner le commissaire général Villemansy dans les inspections qu'il devait faire sur tous les points de l'armée pour organiser les ambulances et les hôpitaux. Dans la relation qu'il donne de cette excursion se trouvent des observations sur l'insalubrité de Mantoue et les influences de son territoire sur la santé des habitans : il y indique les précautions qu'il faut prendre pour s'en préserver. Ses excursions dans l'ancien état Vénitien lui donnent lieu de faire sur les monumens de Vérone, de Vicence, de Venise et sur les mœurs de leurs habitans, des remarques qui annoncent qu'il n'est étranger ni à la philosophie, ni aux beaux arts : ce n'était pour lui que des distractions agréables. Des objets plus importans l'occupèrent à Venise : il y forma deux hôpitaux pour la garnison française : il y organisa par des moyens dont il donne des développemens étendus le service de santé de l'expédition qui devait passer à Corfou : il fit cesser l'épidémie qui régnoit dans les équipages de deux vaisseaux qui arrivaient de cette isle ; il en fit cesser un autre qui faisait de grands ravages dans trois villes de l'ancien état de Venise. A la suite de ces intéressans détails viennent la description très-détaillée de l'ambulance volante ; l'exposé des moyens qu'il employa pour arrêter une épizootie qui ravageoit le Tirol vénitien et dont il décrit les caractères effrayans ; l'instruction qu'il rédigea à cet effet, et qu'il fit traduire en italien : la relation de sa campagne d'Italie est terminée par le récit de son voyage

à Trieste où le général Desaix l'engagea de l'accompagner pour y inspecter le port, les arsenaux et les magasins.

De l'Opération de la hernie inguinale étranglée (pour le cours de médecine opératoire), par J. M. *Marjolin*, docteur en médecine. Broch. in-8°. *Méquignon fils.* 2 fr. 50 c.

L'Art de prévenir le cancer de sein chez les femmes qui touchent à l'époque critique, ou qui peuvent craindre cette maladie, à la suite d'un dépôt laiteux ou d'une contusion; art qui pourra également prévenir la formation de certains ulcères à la matrice, avec un appendice sur les fièvres puerpérales, par L. J. M. *Robert*, docteur en la faculté de médecine de Paris, médecin en chef du Lycée impérial de Marseille. Un vol. in-8°. *Crochard.* 5 fr.

De l'Opération de la cataracte : thèse soutenue dans l'amphithéâtre de la faculté de médecine de Paris, en présence des juges du concours (pour la chaire de médecine opératrice), le 24 janvier 1812, par A. E. *Tartra*, docteur en chirurgie. Broch. in-4°. *Debray.*

Avis aux jeunes gens des deux sexes, où l'on trouve réunies les observations les plus curieuses et les plus intéressantes de M. *Tissot* dans son *Onanisme*, et de M. *Bienville* dans son traité de la *Nymphomanie*, celles de plusieurs savans tant nationaux qu'étrangers, rapportées par le premier de ces médecins, etc., par M. P. *Duhoulter le jeune.* Un vol. in-12. Angers, *Fourrier-Mame.* Paris, *Arthus Bertrand.* 1 fr. 50 c.

Essai de littérature médicale adressé aux étudians de la Faculté de médecine de Strasbourg, par *Devillars*, doyen de la Faculté, professeur de botanique, correspondant de l'Institut, etc. Broch. in-8°. Strasbourg, *Levrault.*

L'objet de cet ouvrage est d'indiquer aux étudians le choix des auteurs les plus nécessaires à consulter dans les différentes branches de l'art de guérir. Il nous a paru que l'auteur qui, dans cette nomenclature suit l'ordre chronologique, appréciait dans de courtes notices; avec autant de discernement que d'impartialité, le mérite des écrivains en médecine, en chirurgie, en hygiène, à prendre depuis Hippocrate jusqu'à nos jours.

MATHÉMATIQUES.

Cours complet de mathématiques pures, par L. B. *Francœur*, professeur en la Faculté des sciences de Paris. 2 vol. in-8°. avec quatre planches. *Bechet.* 15 fr. — 18 fr.

Calcul intégral, ou l'Art de raisonner sur les choses futures et inconnues, avec application aux jeux de hasard et d'adresse, à l'économie politique, et généralement à la solution de toutes sortes de questions utiles et intéressantes, par A. J. *Parisot.* Un vol. in-4°. avec figures. *Même adresse.* 18 fr. — 22 fr.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Extrait de l'instruction de M. Tessier sur les bêtes à laine (*), *et particulièrement sur la race des mérinos*, contenant la manière de former de bons troupeaux, de les multiplier et les soigner convenablement en santé et en maladie : ouvrage mêlé de considérations particulières au département du Pas-de-Calais, et destiné aux cultivateurs et aux bergers de ce département, par M. *Hurtrel-d'Arboval*, publié par la Société d'agriculture, de commerce et des arts de Boulogne-sur-Mer. Broch. in-8°. Boulogne, *Leroi-Berger*.

Cet ouvrage est divisé en trois paragraphes.

§ Ier, Des races des bètes à laine répandues dans le département du Pas-de-Calais et de la connaissance de leur âge ; de l'emploi qu'on peut en faire pour former des troupeaux de métis, de progression et de race pure, et des moyens d'en tirer avantage.

§ II. De l'accouplement, de la naissance des agneaux ; des soins qu'exigent les bêtes à laine dans leurs logemens ; leur nourriture, la conduite aux champs et en voyage, des bergers et des chiens, et de ce qui concerne les tontes, les toisons, le lavage et le commerce des laines, et la vente des animaux.

(*) L'instruction dont cet ouvrage est l'extrait se trouve chez madame *veuve Huzard*.

§ III. Des maladies des bêtes en général — du claveau — de la gale et des dartres — des aphtes des agneaux — du charbon — de la pourriture — de la maladie des bois — de la maladie du sang — du tournis — de la météorisation ou enflure de la peau — des vers — des tiques et des poux — des gobes ou égagrophiles — de la désinfection des bergeries.

Des Associations rurales pour la fabrication du lait, etc., par Ch. *Lullin*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Les habitans des parties montueuses de la Suisse ont imaginé et rapidement perfectionné ces associations qui rendent de grands services à l'économie rurale, et qui sont connues sous le nom de *fruitières* : de semblables associations ont été établies dans les villages de la plaine, puis introduites dans quelques cantons du territoire français voisins de la Suisse, et elles s'y sont promptement multipliées. Partout elles ont été organisées et dirigées par les cultivateurs les plus éclairés. La durée des plus anciennes, l'augmentation rapide de leur nombre, les facilités avec laquelle elles surmontent les obstacles que leur opposent la routine et les préjugés des habitans de la campagne, enfin les résultats connus, ne permettent plus de conserver aucun doute sur leur utilité.

L'objet de l'ouvrage que nous annonçons est de provoquer l'extension, la multiplication de ces associations, ou

l'exposé de leurs avantages incontestables : il est divisé en trois parties, la première est subdivisée en sept chapitres ; 1) des fruitières en général ; 2) de la tenue du compte journalier de la fruitière ; 3) de l'acte d'association, avec le modèle de cet acte et le réglement ; 4) du fruitier ; 5) de la composition des sociétés ; 6) produit des vaches par le moyen des fruitières ; 7) réflexions.

La seconde partie est subdivisée en quatre chapitres. 1) du bâtiment de la fruitière ; 2) le laitier ; 3) la cuisine ; 4) le magasin.

La troisième partie est subdivisée en dix chapitres ; 1) de la réception et de l'examen du lait ; 2) des soins du laitier ; 3) du beurre ; 4) du fromage ; 5) des présures ; 6) de la cuisson et de la composition du fromage ; 7) de la salaison du fromage ; 8) du serai ; 9) de l'emploi de la cuite ; 10) conclusion. Trois planches précédées de leur explication très-détaillée, facilitent singulièrement l'intelligence de l'ouvrage.

L'art de faire le pain, etc., par *Edlin*, traduit de l'anglais par M. *Peschier*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

A l'époque d'une grande disette de grains qui eut lieu dans la Grande-Bretagne en 1804, les savans de ce pays s'occupèrent de recherches sur les végétaux qui pouvaient aisément remplacer le froment. M. Edlin fit alors une suite d'expériences, qui jettèrent un grand jour sur l'analyse et la synthèse des principales graines destinées à la nourriture de l'homme : telle est l'origine de l'ouvrage que nous annonçons : il est divisé en dix chapitres.

1) De l'origine et des maladies du blé ; 2) des maladies qui proviennent de l'usage des semences céréales ; 3) des moyens de conserver le blé ; 4) des divers moyens de moudre le blé ; 5) de l'analyse de la farine de froment — de la substance glutineuse — de l'amidon du froment — du sucre de froment, ou de l'extrait saccharin ; 6) de la synthèse de la farine de froment ; 7) de l'analyse de la levure ; 8) de la théorie de la fermentation panaire ; 9) de la préparation du pain — le pain sans levain, pain d'Arabie — le pain avec levain — le pain carbonique — méthode ordinaire de faire le pain — méthode de faire le pain français — méthode de préparer le pain avec tout le son, — pain à la terrine — pain des juifs — pain qui ne peut pas devenir amer, — pain blanc — pains en rondeaux — pains français en rouleaux — pain de ménage. 10) sur les substituts de pain de froment — de l'orge, pain d'orge — pain mélangé — blé noir — pain de blé noir — pain mélangé — seigle — pain mélangé — maïs — galette de maïs indien — galette d'homminy — pain mélangé — pain de maïs — le riz — pain fait avec du riz seul — pain mélangé — avoine — pain d'avoine — pain mélangé — fèves — pain de fèves — pain mélangé — pain de pois — pain mélangé — pommes de terre — conversion des pommes de terre en farine. Méthode de préparer les pommes de terre, pour être mangées en guise de pain — pain de pommes de terre — diveres succédonnées de pain — pain de glands — pain de chataignes, par M. *Parmentier* — pain de turneps M. J. *Sandu* — pain de cassave 11) moyen de conserver la levure — moyen de faire la levure avec des pommes de terre — méthode de faire la levure de bierre, par M. *Henri de Manchester* 12) de la construction d'une boulangerie — four perpétuel du *comte de Rumford.*

Cet ouvrage, comme on voit, ne laisse rien à désirer ni sur l'origine, les maladies, la conservation, la mouture, les parties constituantes de la principale des productions céréales, le blé, les différentes manipulations employées pour en faire du pain ; ni sur l'indication et la préparation des diverses substances végétales qui peuvent suppléer le pain de

froment Tout est basé sur des expériences répétées, ce qui doit inspirer une grande confiance pour la doctrine de l'auteur.

Manuel des haras, ou Système de régénération des chevaux applicable à toutes les parties de l'Empire français; à l'usage de ceux qui, par goût, ou par spéculation se livrent à l'étude des chevaux, suivi de la manière de purger les chevaux à l'anglaise, par *Pichard*, professeur d'équitation, inspecteur du haras impérial du Pin. Un vol. in-12. *Delacour*.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Traité de l'art de fabriquer la poudre à canon, etc., par MM. *Botte* et *Rifaud*, membres de l'administration impériale des poudres et salpêtres de France, publié avec l'approbation de S. E. le ministre de la guerre. Un volume in-4°. et atlas in-folio. *Leblanc*. 36 fr. — 42 fr.

Ce traité contient 1) l'extraction du salpêtre, son rafinage; 2) la fabrication du salin, sa calcination; 3) la fabrication du charbon par divers procédés; 4) la préparation du souffre par les anciens et nouveau mode de rafinage; 5) la fabrication de la poudre par six procédés différens; 6) les améliorations à faire dans cette fabrication en France; 7) les compositions de poudre avec différens sels détonnans; 8) les divers moyens d'éprouver et d'analyser la poudre; 9) la description des atteliers, machines et ustenciles employés à ces différens genres de travaux.

Le développement clair et méthodique de ces divers procédés, est précédé d'un exposé historique sur l'établissement du service des poudres et salpêtres en France, et accompagné d'un recueil de quarante planches au trait qui facilitent singulièrement l'intelligence des différentes fabrications décrites dans l'ouvrage.

Travaux des ponts et chaussées, ou Tableau des constructions neuves faites sous le règne de Napoléon Ier., en routes, ponts, canaux, et des travaux entrepris pour la navigation fluviale, les dessèchemens, les ports de commerce, etc., par M. *Courtin*, secrétaire général de la direction des ponts et chaussées. Un vol. in-8°. *Gœury*. 5 fr. — 6 fr. 25 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Art du savonnier, ou Manière de faire les différentes espèces de savon, par M. *Duhamel Dumonceau*. Nouvelle édition augmentée de tout ce qui a été écrit de mieux sur cette matière en Allemagne, en Angleterre, en Suisse et en Italie, par M. J. B. *Bertrand*, extrait de la description des arts et métiers, approuvée par MM. de la ci-devant académie des sciences de Paris, orné de planches. Un vol. in-4°. *Moronval*. 4 fr. 50 c.

ART MILITAIRE.

Elémens de fortification à l'usage des officiers des états-majors des armées, et mis à portée des jeunes élèves de l'école militaire, par M. *Noizot Saint Paul*, colonel au corps impérial du génie, directeur des fortifications, etc. Un volume in-8°. Deux sections, avec 71 planches. *Barrois aîné*.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Géographie moderne, contenant tout ce qu'il est possible de connaître des quatre parties du monde, pour la curiosité et l'utilité, le commerce, l'industrie et les productions de chaque pays, les abondantes mines d'or et d'argent du Pérou, celles de diamant du Brésil, et les distances des chefs-lieux des préfectures et des principales villes du monde, à Paris, par *Arnaud*, sténographe. Un vol. in 12. Chez *l'auteur*, rue des Deux-Ecus, hôtel de Rouen, et chez *Moronval*.

Nouvelle Géographie élémentaire, divisée par leçons, etc. Cinquième édition, par C. C. *Letellier*. Un vol. in-12. *Leprieur*. 3 fr.

Abrégé de la Géographie, dédié à mademoiselle Crozat. Sixième édition. Un vol. in-12. *Leclerc*. 1 fr. 40 c.

Recherches de quelques points de la géographie de l'Egypte, pour servir de supplément aux mémoires historiques et géographiques de l'Egypte, et sur quelques contrées voisines, par E *Quatremère*. Broch. in-8°. *Schoell*.

STATISTIQUE.

Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Alexandre *de Humboldt*. 5 vol. in-8°. enrichi de nombreux tableaux et d'une grande carte du Mexique, et des pays limitrophes situés au nord et à l'est, dressée d'après la grande carte de la Nouvelle-Espagne, de M. *de Humboldt*, par G. B. *Poirson*. *Schoell*. 42 fr.

Depuis la conquête du Mexique, la jalousie du gouvernement espagnol avait écarté de cette belle colonie les étrangers ; et si l'irrésistible attrait de la curiosité ou le puissant appât des gains du commerce y avaient fait pénétrer furtivement quelques individus, ils avaient été si sévèrement surveillés, qu'il leur avait été impossible de recueillir sur le Mexique des renseignemens propres à nous en donner des notions satisfaisantes, lors même qu'ils auraient eu les lumières nécessaires pour le faire avec succès.

Dans le seizième siècle, plusieurs Anglais avaient abordé sur les côtes du Mexique et avaient publié des relations de leurs voyages qui ne faisaient connaître, et encore que très-imparfaitement quelques points de la vaste contrée du Mexique : ces relations étaient en quelque sorte enfouies dans la collection de Hackluit. Quelques écrivains espagnols avaient publié, mais avec beaucoup de réserve, des descriptions de certaines parties de la Nouvelle-Espagne ; mais ces ouvrages n'avaient pas été traduits et n'étaient un peu connus que dans la métropole.

Le hasard répandit en Europe vers le milieu du dix-septième siècle quelques faibles lumières sur le Mexique. Thomas Gage

Gage d'une famille catholique en Angleterre, passa en Espagne pour y faire ses études. Il y entra dans l'ordre de Saint-Dominique et fut envoyé en mission aux Philippines. Dans la relâche au Mexique, il prit un tel goût pour ce pays et se fit une idée si désavantageuse des Philippines, qu'il se fixa quelque temps dans la Nouvelle-Espagne, y remplit les fonctions curiales dans les campagnes et ne les quitta que pour repasser en Angleterre, où il publia sa relation que Colbert fit traduire en français. Cet ouvrage répandit sur le Mexique quelques lumières mais extrêmement imparfaites, telles qu'on pouvait les attendre d'un missionnaire peu instruit dans la vaste science de l'économie politique.

Il paroît que dès 1746 le gouvernement Espagnol s'était un peu relâché du système qui lui faisait condamner à l'obscurité tout écrit qui aurait pu éclairer l'Europe sur l'intérieur de ses colonies, puisqu'elle permit à cette époque la publication de l'ouvrage en Espagnol ayant pour titre *Théâtre de l'Amérique, ou description générale des provinces de la Nouvelle Espagne et de ses productions par D. Joseph Antoine de Villa Senor y Sanchez.* Mais dans cet ouvrage, quoique très-volumineux, le voile n'était qu'à demi levé ; il fallait pour qu'il le fût tout-à-fait, pour qu'on eût enfin une statistique complète et lumineuse de la Nouvelle-Espagne, deux circonstances qui se sont trouvées heureusement réunies vers la fin du dix-huitième siècle. Il fallait d'abord qu'il se remontrât en Europe un homme passionné pour les grandes découvertes, et particulièrement pour celles qu'il y avait à faire en Amérique, un savant profondément versé dans la connaissance des différentes branches de l'histoire naturelle, dans les mathématiques transcendantes, dans la haute astronomie, dans la géographie physique et assez courageux pour surmonter tous les obstacles qu'opposeraient à l'emploi de ces vastes connaissances, les fleuves immenses, les hautes montagnes, les sables arides de l'Amérique : il fallait de plus qu'il reçut du gouvernement espagnol des facilités, des encouragemens même pour l'acquisition des notions nombreuses et difficiles qu'exigeait la composition d'un ouvrage complet sur l'état politique de la Nouvelle-Espagne. M. Humboldt est ce savant universel dans les sciences exactes et dans les diverses branches de l'histoire naturelle que nous venons de désigner ; et il a trouvé dans Charles IV, dernier roi d'Espagne, une protection libérale qui lui a ouvert les sources et procuré les communications nécessaires pour la perfection des importans travaux auxquels M. de Humboldt s'est livré : c'est le résultat de ses travaux qu'il a publiés dans la précieuse collection de ses voyages.

L'Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, qui en fesait partie, se trouvant inséparable des autres, n'était accessible qu'aux souscripteurs de la totalité des voyages, M. Schœll a judicieusement voulu en faire jouir un nombre plus considérable de lecteurs en la détachant du grand ouvrage de M. Humboldt et en le publiant dans le format in-8°. tel que nous l'avons annoncé.

A la tête de l'Essai politique est l'analyse raisonnée de l'atlas de la Nouvelle-Espagne, dont on pourra prendre quelque idée par la carte que nous avons indiquée, mais qui ne peut être parfaitement entendue qu'avec le secours de l'atlas même. Nous nous bornerons donc à indiquer les points qui sont l'objet de cette analyse : ils sont au nombre de vingt.

1) Carte réduite du royaume de la Nouvelle-Espagne : Mexico—Véra-Crux — Acapulco — route de Mexico à Acapulco — route de Mexico à Vera-Crux — points situés entre Mexico, Guanaxuato et Valladolid — ancienne et nouvelle Californie ; 2) carte de la Nouvelle-Espagne et des pays limitrophes, au nord et à l'est. 3) carte de la Vallée de Mexico, ou de l'ancien Tenochtitlan. 4) carte qui présente les points sur lesquels on a projetté

des communications entre l'océan atlantique et la mer du Sud. 5) carte réduite de la route d'Acapulco à Mexico. 6) carte de la route de Mexico à Durango. 7) carte de la route de Durango à Chihuahua 8) route de Chihuahua à Santafe del nuevo Mexico. 9) carte de la partie orientale de la Nouvelle-Espagne, depuis le plateau de Mexico jusqu'aux côtes de Véra-Crux; 10) carte des fausses positions. 11) plan du pont de Véra-Crux. 12) tableau physique de la pente orientale du plateau d'Anahua. 13) Tableau physique de la pente occidentale du plateau de la Nouvelle-Espagne. 14) tableau physique du plateau central de la Cordillère de la Nouvelle-Espagne. 15) profil du canal Huehuetuca. 16) vue pittoresque des volcans de Mexico, ou de la Puebla. 17) vue pittoresque du Pic d'Orisaba. 18) plan du port d'Acapulco. 19) carte des diverses routes par lesquelles les richesses métalliques refluent d'un continent dans l'autre. 20) figures représentant la surface de la Nouvelle-Espagne et de ses intendances, les progrès de l'exploitation métallique, et d'autres objets relatifs aux colonies des Européens dans les deux Indes.

Voici le plan de l'Essai politique sur la Nouvelle-Espagne; il est divisé en six grandes sections, qui forment autant de livres.

Le premier offre des considérations générales, l'étendue et l'aspect physique de la Nouvelle-Espagne; sans entrer dans aucuns détails d'histoire naturelle descriptive (détails réservés pour d'autres parties de son grand ouvrage), l'auteur examine l'influence des inégalités du sol sur le climat, l'agriculture, le commerce et la défense des côtes; le second livre traite de la population générale et de la division des cartes; le troisième présente la statistique particulière des intendances, leur population et leur aréa calculée d'après les cartes que l'auteur a dressées sur ses observations astronomiques. Dans le quatrième livre, l'auteur examine l'état de l'agriculture et des mines métalliques: dans le cinquième livre, il expose les progrès des manufactures et du commerce. Le sixième et dernier livre contient des recherches sur les revenus de l'état et sur la défense militaire du pays. L'analyse de ces six livres formera la matière d'autant d'articles qui paraîtront successivement dans les cahiers subséquens; elle n'offrira toutefois que des apperçus généraux, les bornes de ce journal ne nous permettent pas de donner les développemens lumineux dont l'auteur a enrichi ses observations et pour lesquels il faudra recourir à l'ouvrage même. Ces analyses suffiront pour inspirer le désir de connaître plus particulièrement l'exellente statistique d'un royaume si intéressant de lui-même et qui le devient de jour en jour davantage par les évènemens importans qui s'y passent et qui fixent plus que jamais l'attention des Européens.

Mœurs, usages, costumes des Othomans, et abrégé de leur histoire, par *L. Castellan, etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Dans un premier article, nous allons exposer les intentions de l'auteur, dans la conception de cet ouvrage, les sources où il a puisé, les secours qu'ils s'est procurés, enfin le plan auquel il s'est assujéti. Dans un second article, nous jetterons un coup-d'œil rapide sur l'exécution de ce plan.

Article premier.

En s'efforçant d'éviter l'écueil le plus redoutable pour les compilateurs et les faiseurs d'abrégés, c'est-à-dire, la sécheresse et l'aridité d'une longue nomenclature d'objets souvent disparates, l'auteur de l'ouvrage sur l'histoire politique, les mœurs, usages et costumes des Othomans, s'est proposé de ramener aux plus simples élémens ce qu'il y a de vraiment curieux dans une matière d'une si grande étendue

et ce qu'il est peut-être indispensable de savoir d'un pays sur lequel on a débité tant de fables. Pour éviter l'incohérence de tant de résultats ainsi accumulés, l'auteur a imaginé de grandes divisions, et n'y a fait entrer tous ces objets divers, qu'en les liant par des analogies et des rapports plus ou moins directs, et en ne dépouillant les faits historiques que de ces détails minutieux qui en ralentissent la marche.

Les gravures qui accompagnent l'ouvrage, ont permis à M. Castellan de raccourcir les descriptions dont elles deviennent alors le supplément. Ce qui n'est point écrit est dessiné, et le texte indique ce que le dessin ne pouvait rendre. Il aurait pu, à cet égard, se borner à copier l'ouvrage intitulé, *Costume of Turkey*, *London*, 1802, *in* 4° : cet ouvrage consiste en planches représentant les principaux costumes du Levant, avec quelques lignes d'explication ; mais le défaut d'ordre dans la série des planches où le porte-faix se trouve à côté de la Sultane, les fautes même du texte, ont fait sentir à M. Castellan la nécessité d'une marche plus méthodique : ne voulant pas d'ailleurs, faire un texte pour les gravures, mais bien un discours où elles puissent trouver naturellement leur place, il lui a fallu en rejetter plusieurs et les remplacer par d'autres plus importantes. Il a heureusement trouvé dans les dépôts publics et particuliers des dessins originaux et inédits qui lui ont été d'un grand secours. Ses idées s'étant agrandies avec son plan dont l'objet était d'offrir un tableau raccourci mais fidèle, de l'empire Othoman, le secours d'un orientaliste lui a paru nécessaire pour éviter les erreurs où l'aurait jeté l'analyse des récits, souvent contradictoires des voyageurs européens. C'est à la condescendance, aux lumières, aux conseils, aux manuscrits même de M. *Langlès*, que le public sera redevable d'une foule de détails de mœurs, de faits historiques, de notes de toute espèce qui enrichissent et éclaircissent le travail que M. Castellan offre au public et qui, dit-il, avec une singulière modestie, en font tout le prix. Il a consulté d'ailleurs plusieurs personnes qui avaient habité Constantinople : il a mis à contribution des traductions manuscrites et imprimées d'ouvrages orientaux, que le même M. Langlès a bien voulu lui communiquer : la partie des arts et métiers, par exemple, est presque entièrement traduite d'un écrit turc. Un ouvrage inédit de M. *Petis de la Croix*, et les relations de quelques voyageurs modernes et dignes de foi lui ont fourni les notions relatives au sérail et au harem du Sultan. Il a puisé des détails neufs et intéressans sur l'organisation des troupes de terres et de mers dans les canons de Soliman et dans le tableau des nouveaux réglemens de l'empire Othoman composé par *Mahmouth* Reis-Effendy. Il ajoute qu'il a vu lui-même la Turquie, et que le plaisir d'en parler et de consigner ses propres observations, s'est peut-être à son insu mêlé à un plus noble motif.

Un abrégé de l'histoire Othomane était dans le plan de M. Castellan, une partie fort essentielle : celui qu'il a donné est extrait des meilleurs ouvrages Européens sur cette matière conférée avec les livres historiques des Orientaux : cet abrégé forme la matière des deux premier volumes. Dans le troisième, il donne une idée de la cour Othomane, c'est-à-dire de tout ce que renferme l'enceinte du sérail. Le quatrième volume est consacré au gouvernement proprement dit, à la désignation des grandes charges de l'empire, à l'administration de la justice dans le divan, des finances, de la guerre etc... L'organisation judiciaire, les pratiques de la religion, ses ministres composent le cinquième volume : on a rejeté dans le sixième, les costumes, les arts et métiers etc..

CHRONOLOGIE. HISTOIRE.

Ephémérides politiques, *littéraires et religieuses*, portant pour

chacun des jours de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent de ce même jour, dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au premier janvier 1812. Troisième édition. *Première livraison.* On souscrit chez *Lenormant.* 12 fr. pour trois mois ; 24 fr. pour six mois; 48 fr. pour l'année.

Cet ouvrage est singulièrement utile au très grand nombre de lecteurs que fatiguerait la recherche des événemens historiques, et qui chaque jour trouvent sans efforts dans ces éphémérides l'indication des événemens les plus remarquables de l'histoire sous les trois rapports indiqués dans le titre.

Histoire romaine de Tite-Live : traduction nouvelle, par M. *Dureau de Lamalle*, de l'académie française, traducteur de Tacite et de Salluste, et par M. *Noël*, conseiller ordinaire, inspecteur général de l'université. Troisième livraison composée de la quatrième décade. 3 vol. in-8°. *Michaud.* Papier ordinaire 16 fr. — 24 fr.; papier vélin 36 fr. — 42 fr.

Histoire de Genève, etc., par M. *Picot, etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Il avait paru plusieurs histoires de Genève. La plus ancienne est celle de Grégoire Leti, écrite en italien et qui fut publiée sous le titre suivant *Historia Geneviana.* Amsterdam 1686, 5 vol. in-12. Cette histoire, où l'on peut recueillir quelques particularités curieuses, n'est d'ailleurs le plus souvent qu'une satire mordante contre Genève qui décèle l'esprit mordant et ultramontain de son auteur. Sous ce point de vue, il est difficile de la considérer comme une véritable histoire : aussi M. Picot qui la cite seulement dans sa préface, ne la range-t-il pas dans la liste qu'il a données à la fin de son troisième volume, des ouvrages qui ont servi à la rédaction du sien. L'histoire de Genève par Spon, dans la quatrième édition surtout où elle a été enrichie de beaucoup de notes, d'actes et de pièces justificatives, a un véritable mérite surtout pour la partie des antiquités qui, comme on le sait, était l'étude favorite de cet écrivain; mais il lui manquait, pour donner à son ouvrage toute la perfection dont il était susceptible, une foule de documens historiques que M. Picot, comme on le verra tout-à-l'heure, a eu le bonheur de se procurer. Enfin M. Berenger a publié dans le dernier siècle une histoire de Genève en six volumes in-12, où la pénurie de ces documens se fait également sentir. La plus grande partie étaient des manuscrits ensevelis dans les bibliothèques particulières dont le gouvernement de Genève avait des motifs de ne pas permettre la publication, non plus que de beaucoup d'actes originaux conservés dans ses archives qui remontent jusqu'au onzième siècle. C'est surtout avec le secours de ces nouveaux et précieux matériaux que M. Picot a entrepris de publier une nouvelle histoire de Genève dont l'analyse rapide formera la matière de deux articles. Le premier prendra cette ville à son origine et la conduira jusqu'au traité de Vervins, en 1592, où son existence politique, comme république, fut consolidée, quoiqu'elle ne fut pas nommément comprise dans ce traité. Dans le second article, on la suivra jusqu'à une époque antérieure seulement de quelques années à sa réunion à la France.

Article premier.

Sans s'arrêter aux fables qui ont été débitées sur l'origine de Genève dans la

nuit des temps, l'historien se borne à la faire voir déjà existante du temps de Jules-César : il la suit, dans son existence politique, sous les Romains, les Bourguignons, les Ostrogoths, les princes des races Mérovingiènes et Carlovingiènes, les premiers souverains de la Lorraine, et les fondateurs du second royaume de Bourgogne ; sous ces derniers, il paraît sur la scène des comtes du Génevois et des comtes de Savoie. Des différends s'élevèrent entre ces nouveaux princes et avec l'évêque de Genève où s'était établi le christianisme vers la fin du quatrième siècle. Ces différends paraissent terminés par la concession du Vidamnat de Genève au comte de Savoie. A cette époque (1293), les citoyens et bourgeois commencent à jouir de divers privilèges.

Pendant le cours du quatorzième siècle, les comtes de Savoie qui, dans la suite devinrent des ennemis si acharnés de Genève, accroissent considérablement leur puissance. Celle des comtes du Génevois, tomba au contraire en décadence. Un acte de 1384, dont on a conservé la teneur, nous éclaire sur les privilèges qualifiés du nom de *franchises*, dont jouissaient déjà à cette époque les citoyens de Genève : ils élisaient, pour la défense de ces franchises, des syndics ou procureurs. L'historien, à cette occasion, décrit qu'elles étaient alors l'enceinte et l'étendue de la ville de Genève, et les accroissemens qu'elle a reçus dans la suite.

Dans le même temps où s'éloignèrent les comtes du Génevois, les évêques de Genève prirent un grand ascendant; et l'un d'eux, Jean de Brogni, le mérita par divers bienfaits et spécialement par une école fondée à Versonay. Le siège de Genève passa successivement à ce fameux Amédée, duc de Savoie, qui avait occupé un moment la chaire pontificale et à ses petits-fils Pierre et Jean-Louis de Savoie. Cette possession du siège de Genève inspira des vues ambitieuses à leurs successeurs. Philibert et Charles III, devenus ducs de Savoie, par l'érection que les empereurs d'Allemagne avaient faite du comté de Savoie en duché, vinrent à Genève à la fin du seizième siècle et firent les plus grands efforts pour obtenir l'autorité souveraine ; mais ils éprouvèrent la plus vigoureuse résistance de la part des citoyens.

Au commencement du seizième siècle, deux partis s'élevèrent et se prononcèrent fortement à Genève, l'un des habitans qui voulaient la liberté de la ville et la conservation de ces privilèges et qui s'allièrent par la suite avec les bourgeois : on les appela *eidgnots* ou *eignots* du mot allemand *Eidgenossen*, *alliés*(*); l'autre des partisans du duc de Savoie qui voulaient le reconnaître pour souverain, et que l'on appella *mammelus*, du nom des *mammeluks d'Egypte*, qu'on regardait comme des esclaves qui avaient la plupart renoncé à leur religion et à la liberté de leur pays pour servir des tyrans. Il s'établit une lutte très-vive entre ces deux partis. Les eignots forts de l'alliance avec Fribourg, eurent d'abord la prépondérance; mais la diète générale des Suisses ayant condamné les Fribourgeois à rompre leur alliance avec Genève, les ducs de Savoie qui, jusqu'alors, avaient tâché de gagner les Génevois, par la douceur, ne dissimulèrent plus qu'imparfaitement le projet qu'ils avaient de les réduire par la force. Charles III, à la tête d'une armée de sept mille hommes investit Genève ; mais les Fribourgeois, malgré le décret de la diète, s'étant mis en devoir de venir au secours de cette ville, il intervint un traité d'accommodement qui désintéressa les Fribourgeois du secours qu'ils avoient procuré à Genève.

A la suite de ce traité, la scène change assez brusquement. Les ducs de Savoie sont éclipsés. C'est l'évêque de Genève qui devient le tyran de cette ville. Il s'y introduit avec un petit nombre de soldats, fait condamner à mort Berthelier, l'un des principaux citoyens et dépose les

(*) *Fyd* serment ; *Genos*[illegible] participant ; le nom de *huguenots*, donné aux protestans de France, touche à la même étymologie.

syndics. Les Eignots abandonnés par les Fribourgeois, se soumirent. Le nouvel évêque Pierre de la Baume, ayant juré d'observer les franchises, reçut de grands honneurs lors de son entrée à Genève. La réception du duc et de la duchesse de Savoie dans cette ville fut beaucoup plus brillante encore. Le séjour prolongé qu'ils y firent, mit dans un danger imminent l'indépendance de Genève; non-seulement le duc et ses officiers traitaient durement les syndics, mais ce prince irrité de la résistance d'un des citoyens les plus distingués de la ville, le courageux Levrier, fit faire son procès et le fit condamner à mort. Les usurpations de ce prince sur les privilèges des Génevois allèrent toujours en croissant. Les principaux eignots furent obligés de prendre la fuite. Mais une alliance avec Berne et Fribourg fit de nouveau changer la scène. Le duc de Savoie fut dépouillé de ses droits dans Genève. Cette révolution fut due en partie aux principes de la réformation qui commençaient à s'introduire dans Genève. Le duc de Savoie conserva toujours l'espérance de rentrer dans ce qu'il appelait ses droits. Une association militaire des mammelus fugitifs et de gentilshommes savoyards qu'on appela *gentilshommes de la cuillère,* parcequ'ils portoient, pour se reconnaître, une petite cuillère pendue à leur col, s'était formée dans le voisinage de Genève, exerçait mille vexations contre les Génevois, et était secrètement encouragée par le duc de Savoie. L'évêque de Genève, la Baume, s'était ligué avec elle. Plusieurs combats eurent lieu entre ces gentilshommes et les Génevois : le plus remarquable est la journée de Payerne. C'est à cette époque que s'établit à Genève la religion réformée : cet établissement fut signalé par la mort du Chanoine Varli, la prédication et le procès du dominicain Gui Furtiti. Pour consolider leur liberté naissante, les Génevois détruisirent une moitié de leur ville : ils soutinrent ensuite une guerre fort vive contre l'évêque de Genève et les Savoyards. L'issue de cette guerre fut la perte que fit le duc de Savoie de la plus grande partie de ses états.

L'établissement de Calvin à Genève forme en quelque sorte l'ère principale de cette république, dont le gouvernement eut pour base les pouvoirs déférés à l'assemblée générale du peuple, au conseil de deux cents citoyens et à un autre conseil composé d'un moindre nombre et qui prit la dénomination de petit conseil. La distribution de ces pouvoirs fut déterminée par la nature des affaires. A peine Calvin s'était-il établi à Genève qu'il en fut exclu, mais il fut promptement rappelé, et il rédigea plusieurs ordonnances ecclésiastiques. Le conseil de Genève, de son côté, fit rassembler les lois et les règlemens qui concernaient le gouvernement, et en forma un seul corps d'édits. Ces opérations importantes se firent au milieu des ravages de la peste et de la disette qui affligèrent successivement Genève.

La sévérité de Calvin s'exerça avec les apparences de la justice, contre plusieurs individus, que la dissolution de leurs mœurs fit nommer la faction des *libertins;* mais cette sévérité dégénéra en une cruelle intolérance, signalée par le procès de Gruel, de Bolzée, de Troillet, de St.-André et sur-tout par celui de Michel Servet, dont le supplice a imprimé une tache indélébile sur la mémoire de Calvin. L'accueil, la protection même que le canton de Berne accorda à la faction des libertins entièrement expulsés du territoire de Genève, éleva beaucoup de difficultés pour le renouvellement de l'alliance de la nouvelle république avec ce canton. Ces différens retardèrent pendant quelques années un établissement à la fondation duquel Calvin attachoit le plus vif intérêt, et qui devait dans la suite influer essentiellement sur la prospérité de la république, par la succession non interrompue d'hommes éclairés dans tous les genres; c'est l'établissement du collège et de l'académie, qui fut successivement enrichi d'une bibliothèque peu considérable dans l'origine, mais où l'on compte aujourd'hui quarante mille volumes, la plupart du meilleur choix.

Calvin n'a survécu que cinq ans à cette

intéressante fondation. Voici le portrait qu'a crayonné de ce célèbre réformateur, M. Picot: il donnera une idée avantageuse de son style.

« Ministre de la religion, législateur et « magistrat, sous tous ces divers rapports, « il a déployé des talens supérieurs, et « laissé profondément gravé dans ses ou« vrages l'empreinte de son génie mâle « et vigoureux : il est sans doute l'homme « qui a le plus contribué à former et à « soutenir le gouvernement, soit ecclé« siastique, soit civil, à établir l'instruc« tion publique sur des bases durables, « et à fixer les lois de la manière la mieux « appropriée au caractère de la nation. « Genève lui doit son consistoire, ses rè« glemens ecclésiastiques, et comme on « l'a vu, son collège, son académie; en « un mot tous les établissemens qui ont « essentiellement contribué à son bon« heur et au lustre dont elle a joui en « Europe. L'influence de Calvin s'est « étendue bien au-delà du tombeau et du « siècle qui l'a vu naître; ses règlemens, « avec quelques légères modifications, ont « traversé toute la période de la durée de « la république.... Réformant les mœurs, « il a changé et modelé, en quelque « sorte, à son gré le caractère de la na« tion; il lui a imprimé ces formes de « simplicité, d'austérité, d'ordre et de « sagesse, qui l'ont fait reconnaître si « avantageusement au milieu des carac« tères si variés des autres peuples; il a « donné aux Génevois le goût du travail, « l'amour des lettres, le sentiment du « devoir : bienfaiteur de sa patrie adop« tive, il a mérité la reconnaissance des « Génevois; les taches qu'une sévérité « outrée a pu laisser à sa mémoire, s'ef« facent quand on réfléchit aux immenses « avantages obtenus par ses grandes qua« lités. Ses défauts ont nui à quelques « individus, mais son génie a fait le bien « de toute une nation pendant des siè« cles ». (*)

Un traité par lequel le canton de Berne restitua au duc de Savoie le Chablais avec plusieurs bailliages en conservant le pays de Vaud, causa une sensation douloureuse à Genève, et rendit plus épineuses les difficultés qui subsistaient toujours entre la république et ce prince; elle se termina enfin, mais provisoirement seulement, par la médiation des Bernois.

C'est à cette époque qu'intervint l'*Édit politique* par lequel le peuple assemblé en Conseil général déclara que, pour éviter à l'avenir l'embarras de se réunir fréquemment, il ratifiait d'avance toutes les propositions faites par le petit conseil qui seraient confirmées par le conseil des deux-cents : ce décret qui augmentait prodigieusement l'autorité des deux conseils fut exécuté pendant un siècle et demi; mais on verra, dans la suite de cette histoire, quels troubles funestes en accompagnèrent la révocation dans le dix-huitième siècle.

L'esprit d'intolérance dont Calvin avait semé le germe à Genève empêcha la république de conclure un traité fort avantageux avec les cantons catholiques de Fribourg et de Soleure dans lequel même seroit intervenu le canton de Berne. Il en fut conclu un autre entre ce canton, celui de Soleure et la France, par lequel cette dernière puissance s'engageait à concourir à la défense de Genève en payant par elle des troupes qui seraient fournies par les cantons de Berne et de Soleure. Cette dernière clause assurait aux Génevois la protection de la France, sans qu'ils eussent rien à craindre pour leur liberté.

Le duc de Savoie entretenait toujours le projet sinistre d'asservir Genève, et la manifestait, de temps à autres, par diverses entreprises. Cette petite république forte de l'alliance qu'elle conclut successivement avec les cantons de Zuric et de Berne et avec les rois de France Henri III et et Henri IV soutint avan-

(*) Si la sévérité de Calvin a pu *laisser* des taches sur sa mémoire, elles ne sont donc pas effacées, mais balancées seulement par ses grandes qualités.... N'étoit-ce que *nuire* à quelques individus, que de les livrer aux flammes pour quelques dissentimens sur des matières métaphysico-théologiques?

tageusement la guerre contre le duc et s'empara même sur lui du pays de Gex et d'autres districts. Le traité de paix conclu à Vervins entre la France, l'Espagne et la Savoie, où Genève, comme nous l'avons précédemment annoncé, sans y être nommément comprise, le fut tacitement comme alliée des Suisses, rassura cette république sur son existence politique : nous la verrons, dans un second article, triompher de toutes les attaques qui lui furent portées, jusqu'à sa réunion volontaire à la république française.

Notice historique sur la ville et le château de Chinon, par M. S. *Lemot*, statuaire et membre de l'institut. Broch. in-8°. Madame *veuve Hocquet.*

VOYAGES.

Voyage au Nouveau-Mexique, *etc.*, par le major *Pike*, *etc.* (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article deuxième.

Le gouvernement des États-unis singulièrement satisfait de la manière dont le major Pike avait rempli la mission qu'il leur avait déférée de remonter le Mississipi jusqu'à sa source, expédition dont nous avons précédemment rendu compte, ne lui laissa que trois mois de repos, et lui confia une mission nouvelle, celle de visiter l'intérieur de la Louisiane. A cet effet, il s'embarqua le 15 juillet 1806. (*) Le détachement transporté sur deux bateaux n'était composé que de deux lieutenans, d'un chirugien, d'un sergent, de deux caporaux, de seize soldats et d'un interprète. Il avait sous sa protection des chefs des *Osages* et quelques *Panis* qui avaient fait le voyage de Washington, chef-lieu du gouvernement des Etats-Unis. Ces sauvages avaient été rachetés de la captivité sous laquelle les Potowatomies les faisaient gémir, et l'on devait les ramener dans leurs villages pour les rendre à leurs parens. Dans le cours du voyage, le détachement était éveillé par les lamentations des Osages qui commençaient régulièrement au point du jour, et continuaient pendant une heure : c'était ou l'expression de leur douleur sur la perte de leurs parens qui avaient terminé leurs jours par une mort naturelle, ou le vœu qu'ils formaient, en invoquant le grand esprit, de venger ceux qui avaient été tués dans les combats. Au moment où ils furent rendus à leur parens, l'accueil qu'on leur fit fut extrêmement touchant, et l'expression de leur reconnaissance ne le fut pas moins.

Presque tous les Indiens qui avaient servi de guides dans la route à travers des régions inconnues ayant abandonné le détachement, il errait souvent au hasard, et était toujours à la veille de manquer de subsistances dont le fonds le plus solide était le gros gibier qu'on pouvait tuer à la chasse. Lorsqu'on fut arrivé chez les *Panis*, on eut pour la première fois des renseignemens sur les excursions que les Espagnols fesaient dans ces contrées. En s'avançant dans le pays infesté par les serpens à sonettes dont on tua jusqu'à neuf dans une seule journée, on trouva une grande quantité de petits quadrupèdes que quelques voyageurs appellent *chiens de prairie*, mais qui, suivant M. Pike, méritent plutôt le nom d'Ecureuils. Ces petits animaux construisent sous terre des espèces de villages où régne une police admirable; leurs terriers qui présentent au-dehors une plate-forme élevée descendent en spirales ; on ne peut pas en sonder la profondeur. Cent-quarante chaudrons d'eau versés dans un de ces trous ont été sans effet pour en chasser les habitans : ces habitations s'étendent par fois dans un espace de deux ou trois milles en carré. Lorsqu'on approche de leurs retraites, on est étourdi

(*) Le rédacteur du Voyage a négligé d'indiquer la rivière sur laquelle s'embarqua le major Pike; mais de sa narration il nous a paru résulter que c'était le *Missouri.*

étourdi des cris aigus qu'ils font entendre et qui leur ont fait donner le nom indien *Wistonwish*, tous alors se retirent dans leurs terriers et épient les moindres mouvemens. Pour les avoir, il faut les tuer roides; car tant qu'ils ont soufle de vie, ils continuent de creuser leurs terriers. Leur chair est excellente quand ils ont passé une nuit ou deux à la gelée et perdu par ce moyen le goût rance qu'ils contractent dans leurs cellules souterraines. Au surplus il est fort dangereux de passer à travers ces petites habitations infestés de serpens à sonettes, de l'espèce noire et de l'espèce jaune.

A mesure qu'on pénétra dans le pays, on découvrit des traces des espagnols. Dès le 2 décembre le thermomètre de Réaumur marquait 17 dégrés au-dessous de zéro. Si ce froid ne se fut pas relâché, plusieurs soldats auraient péri, n'ayant pas d'habits pour s'en garantir. M. Pike lui-même n'avait pour tout vêtement qu'un surtout de coton, n'ayant pas imaginé que son voyage dût se prolonger jusqu'à cette saison. Incertain sur le parti qu'il avait à prendre, les chevaux étant hors de service : il prit la résolution, après avoir formé et rejetté successivement plusieurs projets, de bâtir auprès des montagnes qui s'offraient à sa vue, un petit fort où il laissa une partie de ses bagages, les chevaux, l'interprète et un homme, et de partir avec le reste du détachement. Après une marche pénible à travers les montagnes M. Pike arriva sur les bords du Rio del norto (la rivière du nord) qu'il croyait être la rivière rouge, et qui coule dans le nouveau Mexique. Il se trouvait ainsi, à son insu sur le territoire espagnol contre les termes formels de ses instructions. Bientôt il vit arriver un détachement de cinquante dragons et de cinquante hommes de milices à cheval, tous espagnols : le commandant qui aurait pû employer la force, n'usa que des voies de persuasion pour engager M. Pike à le suivre avec son détachement à Santa-Fé, résidence du gouverneur du nouveau Mexique. M. Pike partit sous l'escorte des espagnols ne laissant dans son petit fort qu'un caporal et un soldat.

Dans la route, le détachement trouva dans les habitans une hospitalité vraiment patriarchale. L'accueil que fit le gouverneur de Santa-Fé à M. Pike fut très-amical. Il donna des ordres pour le départ du détachement sous une escorte dont le commandant eut pour les Anglo-Américains les plus grands égards.

Il est remarquable que dans cette occasion les Espagnols semblèrent se déporter de ce système jaloux qui leur a toujours dicté les précautions les plus sévères pour interdire aux étrangers la connaissance de l'intérieur de leurs colonies. En effet au lieu de faire reprendre au détachement la route qu'il avait tenu depuis la rivière du nord jusqu'à Santa-Fé et de le ramener ainsi à la Louisiane, on lui fit traverser une grande partie du Nouveau-Mexique. A la vérité, tout en continuant de traiter avec beaucoup d'égard M. Pike, le commandant le faisait surveiller pour l'empêcher de prendre des notes et de tracer des dessins sur les lieux et les établissemens qui se trouvaient sur son passage. Mais, par plusieurs heureux stratagêmes que M. Pike détaille dans sa relation, il réussit, malgré toutes entraves, à se procurer des renseignemens non-seulement sur le Nouveau-Mexique, mais sur les pays adjacens qu'on nomme provinces intérieures. Dans la route, il eut plusieurs fois le spectacle des travaux pour l'exploitation des mines de cuivre, le seul genre de richesses métalliques que possède le Nouveau-Mexique (*). La marche du détachement fut dirigée de manière qu'il ne put pas approcher des frontières de l'ancien Mexique. Près de Florida, jolie ville, dont la population est de 2000 ames, et qui est le point le plus rapproché de Mexico se

(*) On avait cru jusqu'ici que c'était dans le Nouveau-Mexique qu'on avait découvert de nouvelles mines d'or et d'argent très-riches. C'est une erreur que dissipe le Voyage de M. Pike. Ces mines se trouvent, comme on le verra, dans la Nouvelle-Biscaie.

trouvent les possessions du Marquis de San-Miguel, Seigneur Mexicain : on peut juger de son opulence qui lui est commune avec d'autres Seigneurs de l'ancien Mexique, par cela seul qu'il entretient quinze-cents hommes, afin de défendre ces vassaux et ses propriétés contre les sauvages : ce sont tous des cavaliers armés et équipés comme les dragons royaux. M. Pike eut occasion de reconnaître la distinction qu'on doit faire entre le clergé régulier ou séculier de ce pays. Le commandant du détachement ayant été invité à dîner chez des moines, ils se firent un scrupule de recevoir des hérétiques à leur table, tandis que le curé du lieu avait eu la complaisance de conduire ces mêmes hérétiques dans la ville, et jusques dans l'intérieur des missions : c'était, dit M. Pike, un ecclésiastique aussi instruit qu'aimable et communicatif.

A trois milles de Sant-Antonio, la dernière ville du Nouveau-Mexique à prendre du point le plus rapproché du poste où le détachement devait rentrer dans la Louisiane, M. Pike, vit venir au-devant de lui en voiture M. Cardano, gouverneur de la ville. Il conduisit le détachement dans sa propre maison, et traîta tous ceux qui le composaient comme ses propres enfans. Il annonça de plus à M. Pike qu'il avait carte blanche pour sa sortie du pays, qu'en conséquence il lui laissait le choix du temps et de la manière; qu'il lui avait préparé un logement chez lui, ainsi qu'au docteur Robinson, qui avait constamment accompagné M. Pike et lui avait été singulièrement utile par ses lumiéres et par son courage. Il ajouta qu'un local avait été préparé pour la réception du détachement. Enfin il pressa M. Pike de puiser dans sa bourse : on reconnaît dans ces procédés cette générosité propre à la nation espagnole.

Dans la route de Sant-Antonio jusqu'au poste de Natchitochès le détachement fut toujours traîté avec les plus grands égards.

Dans un troisième et dernier article nous donnerons quelques idées de la notice extraite des observations faites par M. Pike dans le cours de ses deux voyages sur le sol, les productions et les habitans aborigènes de la Louisiane, des observations statistiques qu'il a faites aussi sur les provinces intérieures de la Nouvelle-Espagne, et enfin de ses remarques additionnelles sur le sol, les productions et les habitans de l'ancien Mexique. Nous présenterons cet apperçu dans l'ordre que nous indiquons ici et qui est interverti dans l'ouvrage même où ces différentes notions d'ailleurs coupent le fil de la relation.

Voyage pittoresque à l'Isle de France, au Cap de Bonne-Espérance et à l'isle de Ténériffe, par M. J. *Milbert*, peintre, embarqué sur la corvette le *Géographe*, et directeur de la partie historique du Voyage aux Terres-Australes. 2 vol in-8°. avec un atlas in-folio, composé de trois cartes géographiques, et de 43 vues. *Nepveu*. 30 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Bagatelles. Promenades d'un désœuvré dans la ville de Saint-Pétersbourg. 2 vol. in-12. *Klosterman fils*. 4 fr. — 5 fr.

Sous un double titre si modeste, ce petit ouvrage offre le plus souvent des remarques d'une grande sagacité, et qui ne sont rien moins que des bagatelles : il décèle beaucoup plus un observateur attentif, qu'un promeneur désœuvré. On chercherait inutilement dans les nombreux ouvrages qui ont paru sur la Russie et particulièrement sur St-Pétersbourg les recherches que l'auteur a faites sur les monumens, les établissemens, les usages, les mœurs des diverses classes d'habitans de cette belle ville.

Il est divisé en trente et un chapitres, dont le titre seul pourra donner une idée des objets sur lesquels l'auteur a fait ra-

pidement courir son ingénieuse plume.

1) Devinés où vous êtes ; 2) l'aplomb ; 3) les traversées ; 4) l'homme indépendent ; 5) la nuit et le jour ; 6) le piéton ; 7) établissement d'utilité publique ; 8) les équipages ; 9) la ressemblance ; 10) parlez au portier ; 11) la promenade à vue d'oiseau ; 12) la fête à la cour ; 13) le pauvre diable ; 14) les conseils du promeneur ; 15) les frileux ; 16) la vie comparée ; 17) la police et la contre-police ; 18) ne condamnez pas ; 19) la grande contestation ; 20) la nécessité indispensable ; 21) les distances ; 22) l'uniforme ; 23) l'esprit de trafic ; 24) les malheureuses ; 25) le palais-royal ; 26) voir et être vu, 27) les gageures ; 28) le souterrain ; 29) la jeune cité ; 30) vinavat ; 31) le journal.

Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore, d'après les dessins de M. *Melling*, dessinateur et architecte de la sultane Hadidge, sœur de Sélim III ; ouvrage dédié à S. M. l'Empereur et Roi. Septième livraison in-folio, format atlantique. On souscrit, pour cet ouvrage, sans rien payer d'avance, chez *Treuttel* et *Würtz*, à Paris et Strasbourg. Le prix de chaque livraison est de 100 francs pour les souscripteurs, et de 120 francs pour ceux qui n'auront pas souscrit, et de 150 francs pour les exemplaires avant la lettre, qu'on ne pourra se procurer qu'en souscrivant.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

INSTRUCTION.

Les Loisirs de la jeunesse : historiettes amusantes et nouvelles traduites de l'anglais par *Bertin*. 4 vol. in-18, avec fig. *Blanchard* et *Eymery*. 5 fr. — 6 fr. ; avec fig. coloriées 6 fr. — 7 fr.

JURISPRUDENCE.

Ta-Tsing-Leu-Lée, ou les Lois fondamentales de la Chine, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le dixième cahier de ce Journal 1811.)

Dans un premier article qui a paru dans le onzième cahier de ce journal 1811, nous avons analysé les excellentes observations contenues dans la préface du traducteur anglais du code pénal de la Chine, et nous avons donné une idée des préliminaires de ce code. Nous allons, dans un second article, offrir le rapide apperçu de la division de ce code, et nous nous arrêterons seulement sur quelques-unes des positions les plus remarquables qu'il renferme.

Article deuxième et dernier.

Le code pénal de la Chine offre sept divisions principales.

La première division concerne les lois générales pénales respectivement à la qualité des coupables, à leur âge, à la complication des délits, à la recidive : il y est traité aussi de l'atténuation des peines ; des lettres de grâce, de l'exécution des nouvelles lois, de la décision des cas non prévus par les lois existantes, des lieux de banissement temporaires et perpétuels. Cette division renferme quarante-six sections.

Le seconde division a pour objet les lois civiles : elle se subdivise en deux chapitres Le premier présente le système du gouvernement ; le second, la conduite des magistrats.

La troisième division roule sur les lois fiscales et se subdivise en sept chapitres. Le premier traite de l'enrôlement du peuple : le second, des terres et ténemens : le troisième, du mariage : le quatrième, de la propriété publique : le cinquième, des droits et des douanes, le sixième de la propriété privée : le sep-

tième des marchés publics et des ventes.

La quatrième division regarde les lois rituelles, et se subdivise en deux chapitres, le premier : traite des droits sacrés : le second des diverses observances.

La cinquième division renferme les lois militaires, et se subdivise en cinq chapitres, le premier traite de la défense du palais impérial, et d'autres réglemens : le second des lois réglementaires de l'armée : le troisième, des barrières et des frontières : le quatrieme des chevaux et autres animaux employés pour le service militaire : le cinquième des couriers et des postes publiques.

La sixième division s'applique aux lois criminelles (proprement dites), et se subdivise en douze chapitres. Le premier, traite des traîtres envers la patrie : le second, des vols furtifs et des vols à force ouverte : le troisième de l'homicide ; le quatrième, des querelles accompagnées de coups ; le cinquième, des paroles outrageantes : le sixième, des plaintes portées en justice, et des dénonciations : le septième, de la corruption : le huitième, des falsifications et des fraudes : le neuvième, de l'inceste et de l'adultère . le dixième des délits mélangés : le onzième, des arrestations et des évasions, le douzième, de l'emprisonnement, du jugement et de l'exécution des criminels.

La septième et dernière division contient les lois relatives aux travaux publics, et se subdivise en deux chapitres. Le premier, traite des édifices publics : le second, des voies publiques.

De cet exposé des principales divisions du code pénal de la Chine, il résulte que la législation de cet Empire ne considère comme lois criminelles *proprement dites*, ainsi que nous les avons dénommées, que les lois qui statuent sur les délits privés qui ne portent pas une atteinte direcete à la chose publique ; mais cette circonscription n'est pas même exacte, puisque dans les délits dont elles s'occupent, on trouve à la tête la trahison envers la patrie. Du reste les coups de Bambou sont prodigués pour l'infraction aux lois civiles, fiscales, vituelles et militaires, comme pour l'infraction aux lois criminelles proprement dites. Cette punition des coups de Bambou qui s'applique avec une minutieuse distinction de dégrés, s'inflige en Chine pour des actions ou des omissions qui ne seraient pas susceptibles de la plus légère animadversion des lois en Europe. On a vu, dans le précédent article, que le traducteur anglais du code pénal, sir Staunton, tâche de justifier cette rigueur en observant que, dans la pratique, les juges la modifient à leur gré : mais c'est là un grand inconvénient. Il vaut mieux que les lois ne soient pas si sévères que d'être obligé de les adoucir dans l'application. Ces adoucissemens qui sont de véritables dérogations à la loi diminuent nécessairement le respect qu'on doit lui porter.

La division des peines, en Chine, est assez bien entendue. La première et la plus douce des peines est l'application des coups de Bambou avec le côté du Bambou le plus petit : cette peine a cinq degrés déterminés par le nombre des coups. La seconde peine est l'application des coups de Bambou, avec le plus gros côté du Bambou : cette peine a également cinq degrés déterminés suivant le même mode. (*) La troisième peine est le bannissement pour un certain laps de temps. La quatrième est le bannissement à perpétuité. La cinquième enfin est la mort des criminels qu'on étrangle ou qu'on décapite.

Une singularité remarquable dans la législation criminelle de la Chine, et qui la distingue dans un point très essentiel de notre législation française, c'est que les complices d'un crime subissent un degré de peines de moins que le principal moteur. Il est remarquable aussi que les femmes des bannis sont obligées de les

(1) Cette application des coups de bambou qui s'inflige, pour les plus légères omissions sur le mandarin, comme sur le dernier homme du peuple, dégrade singulièrement le caractère de la nation.

suivre dans le lieu de leur bannissement, et que les père et mère, le grand père et la grand'-mère, les enfans et les petits enfans des bannis ont la libre faculté de les suivre, et que s'ils le font, il leur est fourni de quoi former un nouvel établissement dans le lieu du bannissement. Si les coupables meurent avant l'expiration du terme fixé par le bannissement, alors les parens peuvent retourner dans leur ancienne habitation, excepté dans le cas de haute trahison.

A l'avènement d'un nouvel empereur, comme aussi dans quelques anniversaires particuliers, il intervient un acte de grace générale, dont six sortes de crimes sont exceptés. La loi use aussi d'indulgence envers les coupables par considération pour leurs grands parens, et même en considération de leur grand âge, ou de leurs infirmités.

C'est une chose digne d'observation que cette législature chinoise qui punit jusqu'aux plus légères omissions, ait statué que quiconque ayant commis un délit se rendra de soi-même et s'accusera au magistrat, avant toutefois qu'on en ait découvert le fait autrement, recevra son pardon, mais que ce qu'il devra au gouvernement ou à des particuliers, par suite de ce délit sera néanmoins liquidé.

Il y aurait beaucoup d'autres observations à faire sur le Code pénal de la Chine, auxquelles les bornes de notre journal ne nous permettent pas de nous arrêter.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

***Cours historique et élementaire de peinture, ou Galerie complette du musée Napoléon*, publiée par *Filhol*, graveur, et rédigée par *Lavallée* (Joseph), secrétaire perpétuel de la Société philomatique, etc. 95e. livraisons gr. in-8o. 8 fr. sur papier fin nom de Jésus; 12 fr. sur papier vélin. Le même, in-4o. papier vélin, fig. avant la lettre 24 fr. On souscrit à Paris, chez *Filhol*, et chez *Treuttel* et *Würtz*.**

Cette livraison, comme les précédentes, contient six planches avec le texte explicatif. 1) La vertu victorieuse des vices, du *Corrège*, gravée à l'eau-forte par *Châtaigner*, terminée par *Villerey*. 2) Repos de la Sainte-Famille de *Schedone*, gravée à l'eau-forte par *Châtaigner*, terminée par *Niquet*. 3) Caïn maudit de Dieu, de Noël *Coypel*, gravé à l'eau-forte par *Châtaigner*, terminé par *Dambrún*. 4) Paysage de J. *Both*, gravé à l'eau-forte par *Pillement*, terminé par *Bovinet*. 5) Portrait de Ch. Al. Dufresnoy, par *Lebrun*, dessiné et gravé par *Boutrois*. 6) Galba et Claudius Albinus; bustes antiques dessinés par *Vauthier*, gravés par *Richomme*.

***Vies et Œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles*; recueil classique contenant l'œuvre complète des peintres du premier rang et leurs portraits, les principales productions des artistes de 2e. et 3e. classes, un abrégé de la vie des peintres grecs, et un choix des plus belles peintures an-**

tiques, réduit et gravé au trait d'après les estampes de la bibliothèque impériale, et des plus riches collections particulières, par C. P. *Landon.*, peintre, tome XIV, formant le tome III de l'Œuvre du Poussin, format in-4°. et in-folio. Chez *Landon*, et chez *Treuttel* et *Würtz*. Prix: 25 fr. in-4°., et 50 fr. papier vélin format in-fol.

Ce volume contient 57 planches, la vigueur et l'exactitude du dessin, la richesse de l'ordonnance, l'expression sublime des passions et des caractères qui caractérisent les compositions du Poussin se reproduisent, avec un art étonnant, dans ces gravures quoiqu'exécutées au simple trait.

Concours décennal, ou Collection gravée des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et médailles mentionnés dans le rapport de l'institut de France. Première livraison grand in-4°. Chez *Filhol* et *Bourdon*, artistes et éditeurs, rue de l'Odéon, n°. 35. Prix de chaque livraison 12 fr. avec la lettre; 24 fr. avant la lettre. La collection complète sera de dix livraisons.

Cette livraison renferme trois planches. 1) Le champ de bataille d'Eylau, tableau de M. *Gros*, gravé à l'eau-forte par *Châtaigner*, terminé par *Oertman*. 2) La justice et la vengeance divine poursuivant le crime; tableau de M. *Prudhon*, gravé par *Roger*. 3) La statue de l'Empereur Napoléon, par M. *Chaudet*, gravée par *Langier*. Dans ces gravures, les effets des tableaux et de la statue quelles reproduisent sont rendus avec une grande vérité.

Recueil des plus jolies maisons de Paris et de ses environs, etc., mesurés et dessinés par J. Ch. *Kraft*, architecte-dessinateur, 4ᵉ. et 5ᵉ. cahiers. Chez l'*auteur*, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 66, et *Treuttel* et *Würtz*. 4 fr. papier ordinaire, 6 fr. papier de Hollande, et 18 fr. lavé à l'encre de la Chine.

Etude d'ombres à l'usage des écoles d'architecture, par C. Stanislas *Léveillé*. Un volume in-4°. *Treuttel* et *Würtz*. Sur papier ord. 5 fr. 50 c.; et sur pap. fin 8 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Histoire d'Angleterre sous le règne de Georges III, depuis l'expédition du duc d'Yorck contre la Hollande en 1799 jusqu'à l'abandon de l'Isle de Walcheren en 1809, représentée en figures accompagnées d'un précis historique, par *David*, graveur d'histoire, etc. 2ᵉ. livraison in-4°. Chez l'*auteur*, rue de Corneille, n°. 5. 8 fr. avec la lettre; 12 fr. avant la lettre.

Histoire de l'art par les monumens depuis sa décadence au 4ᵉ. siècle jusqu'à son renouvellement au 16ᵉ., pour servir de suite à l'histoire de l'art chez les anciens, par M. *Seroux d'Agincourt* : ouvrage accompagné de 325 planches gravées à Rome sous les yeux de l'auteur, et distribué en 24 livraisons grand in-folio sur papier dit Nom de Jésus. Septième livraison. Paris et Strasbourg, *Treuttel* et *Würtz*. Prix de chaque livraison 30 fr. sur papier ordinaire; 60 fr. sur papier vélin.

Nous ferons connaître plus particulièrement cette livraison.

POÉSIES ET ROMANS.

Elégies, suivies d'Emma et Eginard, et d'autres poésies, par C. *Millevoye*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Dans ses élégies, l'auteur nous a paru avoir saisi avec beaucoup de talent, le véritable ton de ce genre de poésies : il y règne une douce sensibilité qui ne dégénère jamais comme dans d'autres poésies élégiaques, en une fade langueur. On désirerait néanmoins que l'auteur eût toujours employé dans les élégies le vers alexandrin, comme il l'a uniquement fait dans la première. La courte marche de ce vers convient mieux au poëme élégiaque, que la rapide course des vers d'une autre mesure.

Le petit poëme d'Emma et Eginard, au moyen des changemens que l'auteur y a faits nous semble, toute la perfection dont il était susceptible. Les autres poésies ont presque toutes le mérite du naturel et d'une heureuse facilité.

Conseils à une femme, etc., suivis de pièces fugitives par mad. *Vanoz*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Les Conseils à une Femme, sur les moyens de plaire en conversation offrent un heureux mélange de raison et d'agrément. Quelques épisodes dont l'auteur a enrichi les quatre épitres qui composent cet ouvrage y jettent une agréable vérité, en rompant d'une manière heureuse, la continuité des conseils. Dans les élégies qui forment la principale partie des poésies fugitives, madame Vanoz a judicieusement employé le vers Alexandrin ; et ces élégies rappellent le rare talent qu'elle a déployé dans son poëme sur les ruines des tombeaux de Saint-Denis.

Le Tom Jones des enfans, traduction de l'anglais, analysée par T. P. *Bertin*, avec six gravures. Un vol. in-12. *Leprieur*.

Trois Nouvelles traduites de l'allemand. 2 vol. in-12. Genève et Paris, *Paschoud*. 5 fr. — 5 fr. 50 c.

LITTÉRATURE ET CRITIQUE.

Mélanges de littérature et de philologie, par S. *Chardon de la Rochette*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le dixième cahier de ce Journal 1811.)

Article deuxième.

Les articles de philologie et de critique qui font partie de ces mélanges décèlent la plus profonde érudition et la critique la plus judicieuse : nous ne pouvons en donner que la simple nomenclature.

1) Exquisse d'une histoire de la médecine par M. Coray ; 2) caractères de Théophraste, traduits par le même ; 3) caractères de Théophraste, traduits par J. G. Schneider ; 4) lettre à M. Millin, en lui envoyant une lettre de Rubens ; 5) lettre de Rubens ; 6) fragmens de Dion Cassius ; 7) exercitations critiques de M. Jacobs ; extrait d'une lettre de L. G. d'Ansse de Villoison ; 8) extrait d'une lettre du même sur quelques usages sur l'antiquité ; 9) opuscules posthumes du D. Renard ; 10) lettre à M. Schneider ; 12) notice des scholies grecques sur Platon ; 13) lettre de M. Coray sur le testament secret des Athéniens ; 14) éclaircissemens sur quelques articles de Suidas ; 15) explication d'une inscription grecque en vers ; 16) notice de l'édition grecque d'Anacréon

donnée par l'Abbé de Rancé en 1639; 17) dissertation sur deux épigrammes grecques de Philodème; 18) lettre à l'abbé de St.-Léger sur quelques éditions de l'anthologie grecque; 19) anthologia græca, cum versione Hugonis Grotii edita ab Hieronimo de Bosc, 20) la guerre civile; poëme traduction libre de Pétrone, par M. de Gnerle; 21) lettre de l'abbé de St.-Léger sur quelques articles du tome VI des sociétés littéraires, et la réponse; 22) histoire d'Hérodote par M. Larcher; 23) lettre sur les marées par M. D'Amora; 24) notice sur les romans grecs venus jusqu'à nous; 25) dissertation de M. l'abbé Morelli; 26) notice de P. Lobineau sur Aristophane; 27) lettre à M. Millin sur les manuscrits de J. F. Seguier; 28) dictionnaire des anonymes par M Barbier; 29) bibliothèque critique de M. Wittenbach; 30) baisers et élégies de Jean Second, par M. Tissot, 31) histoire des premiers temps de la Grèce par M Clavier; 32) de l'influence de la médecine sur la renaissance des lettres par le D. Prunelle; 33) idylles imitées des cantates italiennes de Métastase par M. de la Bouisse.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole, depuis comte d'Orford, écrites dans les années 1766 à 1780, auxquelles sont jointes des lettres de *madame du Deffand à Voltaire*, écrites pendant les années 1759 à 1775, publiées d'après les originaux déposés à Strawberry-Hill. Seconde édition revue et corrigée, 4 vol. in-8°. ornés du portrait de madame du Deffand, d'après le dessin original de Carmontelle, et enrichis d'une planche donnant une copie figurée de son écriture. *Treuttel* et *Würtz*. 24 fr. — 30 fr.; papier vélin 48 fr. — 54 fr.

Paraîtra vers le 25 mars.

Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie, etc., par F. L. *comte d'Escherny*. (Voyez pour le développement, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Dans un premier article, nous allons donner le tableau des divers sujets traités dans ces mélanges : dans un second article, nous émettrons notre opinion sur les diverses parties de l'ouvrage.

1) de l'égoïsme; 2) anecdotes de la vie privée de Pierre-le-Grand; 3) avant-propos, première et deuxième partie; 4) le premier des mérites est celui d'être heureux : première et deuxième partie; 5) lettre d'un habitant des Alpes à un citoyen de Lausanne; 6) de la proportion des peines aux délits; 7) de la distinction des rangs, ou de la noblesse et de l'égalité; 8) des erreurs de J. J. Rousseau en politique; 9) sur la Russie et la révolution de Pologne; 10) sur la Suisse; 11) de certaines opinions; 12) de la vérité; 13) essai sur le bonheur; 14) de la poësie et des vers; 15) de Rousseau et des philosophes du dix-huitième siècle; 16) de l'imprimerie, des livres et de la littérature allemande; 17) de la supériorité du dix-huitième siècle sur le siècle précédent; 18) de la critique et des journaux; 19) annonce de la correspondance et de l'égalité, ou philosophie de la politique, par le professeur Leuliette.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

DEUXIÈME CAHIER, 1812.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Herbier général de l'amateur, contenant les figures, faites et coloriées d'après nature, de tous les végétaux utiles, ou qui peuvent orner le jardin et les serres d'un amateur, servir de modèles aux artistes, etc., avec l'histoire et la description de chaque plante, sa classification botanique, ses noms et leurs étymologies, l'indication du pays et de la place où elle croît naturellement, l'époque de sa floraison, et les moyens éprouvés pour la bien cultiver et la multiplier, par M. *Mordant Delaunay*, auteur du *Bon Jardinier*, quatrième et cinquième livraisons. On souscrit pour cet ouvrage, qui paraît par livraisons composées de six planches coloriées, chez *Audot* et *Compagnie*. Prix de chaque livraison in-8°. papier fin dit nom-de-jésus 7 fr. 50 c.; le même in-8°. papier vélin satiné 10 fr. 50 c.; le même in-4°. papier grand raisin vélin satiné 21 fr. Pour le recevoir franc par la poste 50 c. à ajouter.

La quatrième livraison comprend six planches avec le texte explicatif. 1) Hé-

manthe écarlate ; *hemanthus coccineus*. Hexandrie - monogynie : famille des narcissoïdes. 2) Cotylédon orbiculé ; *cotyledon orbiculata*. Décandrie-pentagynie : famille des joubarbes, *Juss.* Succulentes, *Ventenat.* 3) Œillet superbe, *Dianthus superbus*. Décandrie-digynie : famille des caryophyllées. 4) Glayeul-cardinal, *Gladiosus cardinalis*. Triandrie-monogynie : famille des éridées. 5) Buphtalme à feuilles en cœur, *buphtalmum cordifolium*. Syngenésie-polygamie superflue : famille des radiées. 6) Mimule glutineux, *mimulus glutinosus*.

La cinquième livraison comprend également six planches avec le texte explicatif. 1) Lychnide à grandes fleurs, *lychnis coronata*. Décandrie - pentagynie: famille des caryophyllées. 2) Mouron à feuilles étroites, *anagallis monelli*. Pentandrie-monogynie : famille des lysimachies, *Juss.* Primulacées, *Ventenat.* 3) Pelargonium à fleurs brunes, *pelargonium tristc.* Monadelphie-heptandrie : famille des géraniées. 4) Pelargonium à cinq taches, *pelargonium quinque-vulnerum*. Monadelphie-heptandrie : famille des géraniées. 5) Tigridie à fleurs pourpres, *tigridia pavonia*. Monadelphie-triandrie : famille des liliacées. 6) Amaryllis ondulée, *amaryllis undulata*. Hexandrie-monogynie : famille des narcissoïdes.

Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale, par F. A. *Michaux.* Onzième et douzième livraisons. On souscrit chez l'*auteur*, place Saint-Michel, n°. 8, et chez *Treuttel* et *Würtz*. Prix de ces deux livraisons 30 fr. 50 c.

Ces deux livraisons renferment douze planches parfaitement dessinées et coloriées, avec le texte explicatif. 1) Erable blanc, *acer eriocarpum*. 2) Erable rouge, *acer rubrum*. 3) Erable à sucre, *acer saccharinum*. 4) Erable noir, *acer nigrum*. 5) Erable jaspé, *acer striatum*. 6) Erable negundo, *acer negundo*. 7) Grand tupelo, *nyssa grandidenta*. 8) Tupelo à fruit aigre, *nyssa capitata*. 9) Tupelo des terrains secs, *nyssa sylvatica*. 10) Tupelo aquatique, *nyssa aquatica*. 11) Chicot, *gymnocladus Canadensis*. 12) Kinkina de Georgie, *pinckneya pubens*.

MINÉRALOGIE. PHYSIQUE.

Leçons de minéralogie, *etc.*, par J. C. *Delamétherie*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article deuxième.

Dans un premier article, nous avons donné la nomenclature des objets traités dans les six premières leçons qui forment l'introduction de l'ouvrage : nous allons consacrer ce second article à la nomenclature des six leçons suivantes.

La *septième leçon* renferme trois classes.

Première classe. Des gaz. — Premier genre, air atmosphérique. — Second genre, gaz oxigène. — Troisième genre, gaz azote. — Quatrième genre, gaz hydrogène, ou air inflammable. — Cinquième genre, gaz hydrogène carbonné, ou air inflammable contenant du charbon. — Sixième genre, gaz hydrogène sulfuré. — Septième genre, gaz hydrogène phosphoreux. — Huitième genre, de l'azote sulfuré. — Neuvième genre, du gaz acide carbonique.

Seconde classe. Des eaux. — Premier genre, eaux fluviatiles. — Second genre, eaux des fontaines. — Troisième genre, eaux des mers et des lacs salés. — Quatrième genre, eaux minérales acidules, contenant de l'acide carbonique. — Cinquième genre, eaux minérales thermales, ou hydrogéno-sulfurées. — Sixième genre, eaux minérales, azote-sulfurées. — Septième genre, eaux contenant de l'acide sulfurique. — Huitième genre, eaux

contenant de l'acide muriatique. — Neuvième genre, eaux qui contiennent du bitume. — Dixième genre, eaux qui contiennent de l'acide boracique, ou du borax. — Onzième genre, eaux qui contiennent de la silice.

Troisième classe. Des corps combustibles simples non métalliques. — Premier genre sulphureux. — Première espèce, du soufre. — Second genre, du phosphore. — Troisième genre, carboneux. — Première espèce, du diamant. — Seconde espèce, de l'anthracite. — Troisième espèce, de la plombagine.

La *huitième leçon* a pour objet la quatrième classe. Des substances métalliques, et présente les préliminaires nécessaires à la connaissance de ces substances.

La *neuvième leçon* entre dans les détails des diverses substances métalliques. — Premier genre, platine. — Première espèce, du platine en général. — Second genre, du palladium. — Troisième genre, du rhodium. — Quatrième genre, de l'iridium. — Cinquième genre, de l'osmium. — Sixième genre, or. — Première espèce, de l'or natif : on y traite aussi de l'électrum. — Seconde espèce, de l'or allié au palladium. — Troisième espèce, de l'or pyriteux. — Quatrième espèce, de l'or allié au tellure.

La *dixième leçon* traite du septième genre. Argent. — Première espèce, de l'argent natif. — Seconde espèce, argent aurifère. — Troisième espèce, argent antimonial. — Quatrième espèce, argent arsénical. — Cinquième espèce, argent sulfuré. — Sixième espèce, argent et plomb sulfurés; argent blanc. — Septième espèce, argent et bismuth sulfurés. — Huitième espèce, argent et cobalt sulfurés. — Neuvième espèce, argent zinqueux sulfuré, ou pechblende argentifère. — Dixième espèce, argent pyriteux, ou argent et fer sulfurés. — Onzième espèce, argent rouge sulfuré, antimonié. — Douzième espèce, argent rouge arsenié. — Treizième espèce, argent noir. — Quatorzième espèce, argent muriaté. — Quinzième espèce, argent sulfuré. — Seizième espèce, argent carbonaté. — Dix-septième espèce, argent sablonneux. — Dix-huitième espèce, argent terreux.

La *onzième leçon* continue de traiter des métaux. — Huitième genre. Mercure. — Première espèce, mercure natif. — Seconde espèce, mercure argental. — Troisième espèce, mercure allié avec les autres métaux. — Quatrième espèce, cinabre, mine de mercure sulfuré, feuilleté. — Sixième espèce, mercure sulfuré gris. — Septième espèce, mercure muriaté. — Huitième espèce, mercure sulfaté. Cinquième genre (*), cuivre. — Première espèce, cuivre natif. — Seconde espèce, cuivre oxidé noirâtre. — Troisième espèce, cuivre oxidé rouge. — Quatrième espèce, cuivre oxidé et fer oxidé.

La *dousième leçon* poursuit l'énumération des diverses espèces de cuivre. — Cinquième espèce, cuivre sulfuré gris. — Sixième espèce, cuivre gris, cuivre sulfuré, mélangé avec différens sulfures métalliques. — Septième espèce, cuivre gris sulfuré et antimoine sulfuré. — Huitième espèce, cuivre et fer sulfurés. — Neuvième espèce, cuivre et plomb sulfurés. — Dixième espèce, cuivre et arsénic sulfurés, ou cuivre blanc arsénical. — Onzième espèce, mine de cuivre et de bismuth sulfurés de Klaproth. — Douzième espèce, cuivre ferrugino-sulfuré jaune. — Treizième espèce, cuivre sulfaté. — Quatorzième espèce, cuivre vert carbonaté. — Seizième espèce, hydrates de cuivre. — Dix-septième espèce, cuivre phosphaté. — Dix-neuvième espèce, cuivre muriaté. — Vingtième espèce, cuivre arséniaté, ou *maximum*. — Vingt et unième espèce, cuivre arséniaté, ou *minimum*. — Vingt-deuxième espèce,

(*) Nous n'avons pas pu deviner pourquoi l'auteur, au lieu de suivre l'ordre numérique, remonte ici au cinquième genre, à la suite du huitième; et continue, comme on le verra, cette nouvelle numération.

cuivre arséniaté, ferrugineux. — Vingt-troisième espèce, cuivre bitumineux schisteux.

Mon Opinion sur la formation des aérolithes, par G. A. *Maréchal*, auteur de *quelques idées nouvelles sur la formation de l'univers*. Broch. in-8°. *Dentu*. 60 c.

Traité d'acoustique, par E. F. F. *Chladini*, docteur en philosophie: ouvrage dont S. M. l'Empereur des Français a daigné agréer la dédicace, après en avoir vu les expériences fondamentales. Un volume in-8°. avec huit planches contenant 267 figures. Madame *veuve Courcier*. 3 fr. — 4 fr.

PHARMACIE.

Eléméns de pharmacie fondés sur les principes de la chimie moderne, par F. *Carbomel*, pharmacien-botaniste de la ville de Barcelone, etc., traduits de l'original latin. Nouvelle édition augmentée par l'auteur, revue et corrigée par P. *Poncet*, médecin. Un vol. in-8°. *Méquignon aîné*. 3 fr.

Répertoire de pharmacie, etc., par Ant. *Chéreau*, pharmacien de Paris. Un vol. in-4°. *Allut*. 8 fr.

Ce répertoire contient tous les médicamens simples et composés, pharmaceutiques et chimiques, tant anciens que modernes; leurs synonymes français, latins, officinaux et vulgaires; leur nomenclature nouvelle, l'indication des auteurs et pharmacopées où on les trouve décrits. Cet ouvrage est non-seulement utile aux pharmaciens, mais encore à ceux qui se livrent à l'art de guérir.

CHIRURGIE.

Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de D. J. *Larrey*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article deuxième.

M. Larrey, nommé chirurgien en chef de l'armée destinée à l'expédition d'Egypte, appela des écoles de médecine de Montpellier et de Toulouse tout ce qu'il y avait dans ces écoles de chirurgiens instruits, courageux et capables de supporter des campagnes pénibles et de long cours. Il les employa, pendant le court séjour qu'il fit à Toulon d'où devait partir l'armement, à la confection de trente caisses d'appareils à pansemens, et les fit exercer, en même temps, dans l'hôpital militaire d'instruction de cette ville, à la pratique de l'art. Il avait fait placer tous les objets matériels du service dans un vaisseau destiné à leur transport; mais ce vaisseau fut pris par les Anglais dans sa route; et cet événement le mit d'abord en Egypte dans la plus grande pénurie de toute espèce de secours pour les hôpitaux.

M. Larrey accompagna le général de l'armée Bonaparte dans l'expédition de Malte. Il en prit occasion de faire quelques observations intéressantes sur le climat de cette isle, relativement à son influence sur la santé de ses habitans. L'air y est bon et pur, sur-tout lorsque les vents du cercle occidental y règnent, ce qui a lieu pendant les trois-quarts de l'année: ils sont frais et humides et tempèrent la chaleur brûlante du jour; mais ils sont nuisibles, pendant la nuit, à raison de leur humidité: elle est si abondante que lorsqu'on reste une heure dehors, on est trempé, comme par une forte pluie. Les habitans observent de

rentrer dans leurs maisons au soleil couchant et n'en sortent qu'au lever de cet astre. S'ils sont obligés de sortir pendant la nuit, ils se couvrent d'un manteau. Sans ces précautions, ils s'exposeraient aux maladies catarrhales, aux fièvres intermittentes, à l'ophtalmie. Les vents du sud (*le siroco*) règnent par intervalle dans les mois de mars, d'avril et de mai : ils disposent aux maladies putrides, malignes ; et c'est la saison qu'on redoute le plus pour l'invasion de la peste. La pénurie de bonne eau peut contribuer à ces maladies. Il n'y a dans la ville qu'une source qui fournit aux besoins du port et des équipages ; l'eau en est bonne et très-limpide ; mais pour les besoins domestiques et l'arrosement des terres on n'a que l'eau des pluies recueillies dans des citernes creusées dans le roc.

M. Larrey ayant soupçonné, pendant la route, le principal but de l'expédition, avait étudié à bord du vaisseau dans les ouvrages des médecins et des voyageurs les plus accrédités tout ce qui pouvait avoir rapport au système médical de l'Egypte, et s'était encore aidé des lumières de deux respectables interprètes qui avaient habité le pays. Avec le secours de ces notions, il avait rédigé une notice instructive et réglémentaire qu'il adressa aux chirurgiens de première classe.

Le siège d'Alexandrie donna deux cents cinquante blessés à traiter. Une partie des blessures exigea de grandes opérations, que d'après son salutaire système, il fit ou fit faire sur-le-champ, ou peu de momens après, et dans cette circonstance, il s'aperçut, pour la première fois, des influences salutaires du climat sur les plaies. Une partie des troupes ayant bivouaqué sur les ruines d'Alexandrie, fut piquée par des scorpions beaucoup plus gros que ceux d'Europe ; mais les légers accidens que ces piqûres causèrent, furent dissipés promptement par l'application seule de l'eau marinée ; des acides ou des substances alcalines. Un des premiers soins de M. Larrey fut, de concert avec M. Desgenètes, médecin en chef de l'armée, d'organiser le service de santé des hôpitaux sédentaires d'Alexandrie : il attacha ensuite une ambulance active à chacune des cinq divisions militaires qui composaient l'armée ; il établit près de lui, au quartier général, un corps de réserve de chirurgiens, formant une sixième ambulance.

L'armée s'étant engagée, pour pénétrer jusqu'au Caire, dans les déserts arides qui bordent la Lybie, éprouva les plus grandes angoisses pendant les cinq jours de marche qu'il fallut faire, pour arriver au premier endroit de l'intérieur de l'Egypte, offrant quelques ressources (Damanhour). Harcelés par de nombreuses troupes d'Arabes, qui massacraient ceux qui s'écartaient de la ligne, les soldats, frappés d'un soleil ardent, marchaient tous à pied, sur un sable plus brûlant encore, n'ayant pour boisson, que quelques gouttes d'une eau bourbeuse ; la prostration de forces était portée chez plusieurs au dernier degré. Appellé trop tard pour quelques uns d'entre eux, M. Larrey eut la douleur de voir les secours qu'il leur apportait, devenir inutiles ; ils périssaient comme par extinction. Leur mort lui parut douce et calme, car l'un d'eux lui disait, au dernier instant de sa vie, *se trouver dans un état de bien-être inexprimable* : il en ranima un assez grand nombre avec un peu d'eau douce aiguisée de quelques gouttes d'esprit de vin sucré, qu'il emportait avec lui, dans une petite outre de cuir ou avec la liqueur minérale de Hofmann.

A la fameuse bataille des Pyramides, l'armée victorieuse eut deux cent soixante blessés très-grièvement. M. Larrey les fit transporter au château de Gizeh, où il établit un grand et superbe hôpital où ils furent tous opérés et pansés ; jusqu'à cette place, la troupe n'avait été incommodée que par de légères dissenteries, que la fraicheur des nuits et l'abus des pastèques (melons d'eau) paroissaient

avoir produites, et non, comme l'avaient pensé quelques physiciens, par l'usage de l'eau du Nil, qui n'a jamais fait mal à personne. Ici, M. Larrey observe que cette eau, agréable au goût, est très-potable et se digère avec la plus grande facilité ; il ajoute, que l'analyse qui en a été faite, prouve qu'elle est supérieure, par sa qualité, à celle des fleuves d'Europe.

On atteignit, au moment où il entrait dans le désert, pour gagner la Syrie, Ibrahim-Bey, qui commandait les mammelucks à la bataille des Pyramides. Dans un combat très-vif, qui accéléra sa fuite, on eut une cinquantaine de blessés, qu'il fallut d'abord panser sur le sable. C'est dans ce combat, et dans la mémorable bataille qui l'avait précédé, qu'on connut les terribles effets des damas des mammelucks ; plusieurs des blessés eurent les membres entièrement coupés, d'autres, des portions très-étendues du crâne, des épaules, du dos et des cuisses emportées. Le chef de brigade Destrée, a été un des blessés les plus remarquables sous ce rapport ; outre sept coups de sabre très-profonds, il avait reçu une balle qui s'étant perdue dans la poitrine, obligea M. Larrey de lui faire l'opération de l'empyème. Sa guérison doit être regardée comme un phénomène.

Arrivé au Caire, M. Larrey y forma, dans le principal hôpital, une école de chirurgie pratique : il y surveilla avec un soin particulier, non seulement le traitement des blessés, mais celui des personnes affectées de maladies des yeux (*), car l'ophtalmie s'était déjà déclaré et faisait des progrès, (c'était l'époque du débordement du Nil). La division Desaix qui resta long-temps embarqué sur ce fleuve, dans la haute Egypte, fournit le plus grand nombre d'ophtalmiques. Beaucoup de militaires avaient été les victimes de l'impéritie des empyriques du pays, et avaient perdu la vue. Ces accidens engagèrent M. Larrey à rédiger, sur le traitement convenable de l'ophtalmie, un mémoire qu'il adressa aux chirurgiens de première classe. Les préceptes qu'il renferme eurent un tel succès, que la maladie devint par la suite très-facile à traiter.

Dans ce mémoire, M. Larrey expose les causes de l'ophtalmie ; indique le temps ou elle est plus fréquente, qui est celui du débordement du Nil ; décrit ses symptômes, dont les plus remarquables sont, que les sujets blonds sont plus fréquemment atteints de cette maladie, que les bruns, et que l'œil droit est plus grièvement affecté que l'œil gauche. Vient ensuite le traitement qui est relatif à chaque espèce d'ophtalmie, et aux principaux effets qui en résultent, le mémoire est terminé par le tableau des variations qu'à subie cette maladie pendant le séjour de l'armée en Egypte. Elle eut infiniment plus d'intensité, dans le cours des années 1797 et 1798, que pendant la plus grande partie de l'année 1799, et pendant toute l'année 1800 M. Larrey assigne pour cause de cette différence, la marche pénible de l'armée, dans le cours des deux premières années, à travers des déserts sablonneux, arides, ou les soldats privés d'eau, passaient tout-à-coup des chaleurs brûlantes du jour, à l'humidité froide de la nuit, dont ils ne pouvaient pas se garantir faute de capottes et de couvertures. La précaution qu'ils prirent de porter avec eux, tous les vêtemens nécessaires, et peut-être aussi le repos et l'acclimatement, rendirent, en 1800, les effets de l'ophtalmie presque insensibles.

Dans la révolte qui éclata au Caire contre les Français, il y en eut plusieurs de massacrés et d'autres dangereusement blessés. Quelques-uns de ces derniers furent attaqués d'une maladie funeste, qui offrit à M. Larrey, des phénomènes remarquables et différens de ceux qu'elle lui avait présentés en Europe et

(*) Elles ont pour principales causes, en Egypte, [illegible] lumière du soleil, soit direct, soit ré[illegible] par le sol blanchâtre de cette contrée.

dans l'Amérique septentrionale ; c'est le tétanos, (*) particulièrement le tétanos causé par les plaies (tétanos traumatique). Les remèdes indiqués par les auteurs, contre cette maladie, étaient infructueux : tous les blessés attaqués du tétanos, mouraient du troisième au septième jour. De ceux qui le furent au combat de Sedment, livré dans la haute Egypte, par le général Desaix, et qui furent transportés au Caire, plusieurs furent attaqués aussi du tétanos; M. Larrey fut à même d'observer, dans ces deux circonstances, la marche de la maladie et ses résultats : après plusieurs essais et une suite de recherches exactes, il parvint à sauver la vie à quelques militaires, que la gravité de ce mal et le fatal exemple de ceux qu'il avait frappés de mort avant eux, avaient presque réduits au désespoir.

Il expose dans un mémoire, qui a été communiqué depuis à l'Institut, où il a été accueilli avec distinction, et qui se trouve dans l'ouvrage que nous analysons, la définition du tétanos, les divers symptômes de cette maladie, sa marche, sa terminaison. Ce mémoire, dont nous regrettons de ne pas pouvoir donner un extrait qui aurait trop d'étendue, ne laisse rien à désirer sous ces quatre rapports.

L'expédition de la Syrie, ayant été décidée, M. Larrey s'occupa particulièrement de tout ce qui était nécessaire pour assurer des secours aux blessés, qu'une expédition aussi périlleuse devait donner, tels que les moyens de transport sur les chameaux, seule monture du pays où l'on allait entrer, et qu'il rendit plus commode, en imaginant des paniers disposés en forme de bancs, que l'animal portait de chaque côté de sa bosse, suspendus par des courroies élastiques. Il organisa aussi, avec le plus grand soin, les ambulances actives qui devoient suivre les divisions. Les chameaux offrirent, dans la suite, aux troupes un secours d'un autre genre. Il obtint du général Régnier, après le siège et la prise de la forteresse d'Alrych, que les chameaux, devenus hors d'état de servir à cause de leurs blessures, fussent consacrés à la monture des malades; il observe que le bouillon et la viande de ces animaux étaient nourrissans et agréables au goût. Malheureusement, cette ressource ne dura pas long-temps, car on fut obligé, pour alimenter les blessés laissés dans le fort d'Alrych, de substituer à la chair de chameau, celle de cheval, qui est inférieure en qualité. Les soins de M. Larrey s'étendirent aux blessés et aux malades, que les assiégés avaient laissés dans les souterrains du fort et qu'il y trouva privés de lumière et d'air vital, la plupart couverts de plaies affectées de gangrène et remplies de vers, quelques-uns même, présentant les symptômes de la fièvre maligne, et l'un d'eux, ayant un charbon pestilentiel à l'aine et un autre charbon à la jambe. Il prit aussi, toutes les mesures convenables, pour assainir le fort, de manière à en rendre le séjour supportable pour les blessés et la garnison qu'on y laissoit.

L'armée n'avait trouvé dans Alrych, que pour un ou deux jours au plus de provisions, avec lesquelles elle s'engagea de nouveau dans les déserts. Le courage et la patience des soldats y furent mis à l'épreuve; quelques-uns épuisés, par la soif, la faim et la fatigue, montraient un peu de découragement; mais la présence du général Bonaparte, qui partageoit leurs privations et leurs fatigues, ranima leurs forces. On arriva aux portes de la Syrie : ce sont deux colonnes de granite, qui indiquent la séparation de l'Afrique et de l'Asie : on y trouve encore des fragmens d'antiquités, et le profond et beau puits de Raffa, rempli d'eau douce, et où toute l'armée put se désaltérer à son aise. Le lendemain, on entra dans la belle et riche campagne de la Palestine.

(*) Le tétanos en général est défini par tous les auteurs, une contraction de muscles, plus ou moins forte, et plus ou moins étendue, avec tension et rigidité des parties affectées.

La ville de Gaza vint offrir les clefs de ses portes et de ses tours, au général Bonaparte ; mais la ville de Jaffa préparant une vigoureuse résistance, on en fit le siège, et elle fut prise d'assaut. Pendant la durée du siège, on eut un assez grand nombre de malades, et une trentaine de blessés, dont plusieurs furent opérés avec beaucoup de succès ; mais il y en eut aussi plusieurs qui périrent d'une mort très-prompte ; M. Larrey reconnut dans leurs cadavres, comme il l'avait déjà observé en Egypte, l'existence d'une fièvre pestilentielle. Il établit, dans un vaste couvent, un hôpital pour les blessés : un second hôpital fut disposé pour les fièvres, dans un autre couvent.

Après une marche très-pénible, dans un pays montueux, on arriva à la hauteur de Saint-Jean-d'Acre. La plaine en avant de cette place, étant inondée pendant l'hiver, les torrens des montagnes, et des pluies très abondantes, y forment des lacs qui ne tarissent jamais, et donnent naissance à trois petites rivières, dont les eaux sont fort insalubres et causent des coliques violentes, des diarrhées opiniâtres, et disposent aux fièvres nerveuses putrides. On prévint ces accidens qui avaient déjà atteint quelques soldats, en coupant un aqueduc qui portait de très-bonne eau à Saint-Jean-d'Acre, pour la faire servir à l'usage de l'armée et des malades.

Le premier germinal (21 mai 1797) on ouvrit la tranchée devant la place et M. Larrey plaça, dans le point le plus favorable, à trente toises environ de la ville, une ambulance pour donner les premiers secours aux blessés. Les accidens de fièvre contagieuse qui survinrent d'abord dans les bataillons, et la diversité des méthodes que les chirurgiens de ces corps employaient pour traiter cette maladie, engagèrent M. Larrey a leur écrire une lettre circulaire, dont l'objet était, de régulariser le traitement, elle fut appuyée d'un ordre du jour : l'une et l'autre sont rapportés dans l'ouvrage.

Un rassemblement de troupes, composées de Syriens, d'Arabes et de Mamelucks, formé pour faire lever le siège, amena la bataille du Mont-Tabor, où elles furent entièrement dispersées, et qui donna environ cent blessés qui furent transportés dans un hôpital formé dans le couvent de la Terre-Sainte, à Nazareth. M. Larrey observe, que l'église de ce couvent, quoique moderne, est remarquable par sa belle architecture et par la sculpture de son autel en marbre de Paros. La ville de Nazareth lui parut assez bien bâtie et entourée de sites magnifiques, arrosés par des ruisseaux d'une eau très-limpide: on y trouve d'excellens alimens et du bon vin. Les habitans sont doux et fort hospitaliers. Le général Bonaparte y fut reçu avec le plus vif enthousiasme.

M. Larrey était impatient de rejoindre le camp pour revoir les blessés qu'il y avait laissés. Comme la maladie pestilentielle y faisait de grands progrès, il devenait important de prendre la ville. On tenta de fréquens assauts, et l'on alla successivement jusqu'au treizième. Le siège produisit environ deux mille blessés : toutes les blessures étaient graves, doubles, triples et reçues de fort près : il fut fait soixante-dix amputations. Sur sept trépanés cinq furent guéris. On conçoit, d'après cela, que pendant tout le cours du siége M. Larrey n'eut pas un moment de calme et de parfait repos. Il fallait être sans cesse à l'ambulance, ou en marche du camp à la tranchée, de la tranchée à l'hôpital, ou occupé à parcourir les divisions où il y avait presque autant de blessés et de malades qu'à l'ambulance. Il est remarquable que pendant le travail de la suppuration des plaies, les blessés ayant été incommodés par des vers ou larves de la mouche bleue commune en Syrie, la présence de ces vers dans les plaies, loin d'entraîner des accidens fâcheux en accélérait la cicatrisation et en provoquant la chûte des escarres

escarres cellulaires qu'ils dévoraient, obligeait seulement de panser les blessés trois ou quatre fois par jour.

Dans le nombre des blessés on comptait plusieurs officiers distingués dont les blessures étaient très-graves, tels que les généraux Lannes, Arrighi, Beauharnais, Cafarelli; le premier aide-de-camp du général en chef, Duroc. M. Larrey eût l'habileté et le bonheur de les guérir tous à l'exception du général Cafarelli dont les blessures se compliquèrent avec la maladie du pays. Tous les blessés hors de service furent évacués en Egypte pendant le siége ou à l'époque du départ de l'armée : huit cents passèrent par les déserts et douze cents par mer : on en perdit un très-petit nombre dans ces deux traversées : ils durent principalement leur conservation aux précautions prises par le général Bonaparte.

Avant la levée du siége de Saint-Jean-d'Acre, et le départ de l'armée de la Syrie, un grand nombre de blessés furent attaqués de la peste au moment où ils touchaient à leur guérison par la cicatrisation de leurs plaies, tandis qu'aucun d'eux n'en avait été atteint pendant le cours de la suppuration. De cette observation, M. Larrey en rapproche une autre, c'est que les Européens établis en Egypte et en Syrie se garantissaient de la peste, ou y étaient moins disposés au moyen d'exutoires qu'ils portaient habituellement, et que les personnes affectées de dartres ou d'autres éruptions cutanées de cette nature et habituelles ont aussi généralement échappé à ce fléau.

M. Larrey a inséré, dans son ouvrage, un mémoire sur la peste qui a régné dans l'armée d'Orient pendant son expédition en Syrie. Il décrit les principaux phénomènes qu'elle a présentés, à des degrés différens, chez tous les malades qu'il a vus ou traités : il y indique les divers traitemens qu'il a mis en usage avec plus ou moins de succès, suivant la nature du virus pestilentiel. On y voit avec un étonnement mêlé d'admiration que M. Larrey voulant rechercher, jusques dans les entrailles des morts, les causes et les effets de la peste, eut le courage, on dirait même la témérité, si cette dénomination pouvait s'appliquer au dévouement le plus héroïque pour le salut de l'humanité, d'ouvrir successivement les cadavres de plusieurs pestiférés et d'examiner dans le plus grand détail l'état de leurs viscères. Sa bonne constitution et peut-être aussi son imperturbable sécurité (*) le firent toujours résister à ces dégoûtantes et terribles épreuves : mais le chirurgien qui l'assistait en fut la victime.

Après la levée du siége de Saint-Jean-d'Acre, l'armée prit le chemin d'Egypte. Au passage par Jaffa, M. Larrey et ses collégues passèrent trois jours et trois nuits à panser les blessés et les malades qui étaient dans cette ville. La traversée devint ensuite extrêmement pénible, sur tout lorsque dans la plaine de sable qui s'étend du pont des Romains à Saléhyeh on fut surpris par les vents pestilentiels. M. Larrey en ressentit si fortement les effets qu'ils faillirent le faire périr; car quelques minutes après cette espèce de tourmente, il tomba en syncope. Beaucoup d'animaux furent suffoqués, et cette journée fut pour quelques convalescens de la peste, le terme fatal de leur carrière.

La vue des campagnes fertiles de Saléhyeh, ombragées par les forêts immenses de palmiers, l'eau du Nil, des bons alimens, l'air pur qu'on respira, rendirent à l'armée ses forces. Avant d'arriver dans cette ville on avait rencontré de distance en distance quelques bassins d'eau bourbeuse. Les soldats pressés par la soif se jetaient à plat-ventre sur le bord de ces espèces de lacs et enhumaient avidemment l'eau. Plusieurs avalèrent les sang-sues qu'elles recelaient.

(*) Plusieurs voyageurs ont observé que dans les épidémies pestilentielles, ceux qui sont le plus communément atteints par la peste, sont ceux qui étaient le plus travaillés par la terreur de cette maladie.

Il en résulta pour eux des accidens très-graves que M. Larrey fit disparaître, soit par des boissons appropriées, soit même par des opérations dans la gorge.

Nous nous arrêterons à cette époque de la campagne d'Egypte, et nous remettrons au prochain cahier à en donner la suite qui ne présente pas moins d'intérêt.

ASTRONOMIE.

Tables nouvelles de Vénus, d'après la théorie de M. *Laplace*, et d'après les élémens de M. de Lindenau, calculées par M. *Raboul*, de la société des sciences, arts et belles-lettres de Bordeaux. Un vol. in-4°. Madame *veuve Courcier*. 5 fr. — 5 fr. 50 c.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

La Ruche pyramidale, ou méthode de conduire les abeilles, de manière à en retirer chaque année des paniers pleins de cire et de miel, outre au moins un essaim, sans perdre une seule mouche, un seul œuf des couvains, etc.; découverte utile à tous les habitans des campagnes et à tous les propriétaires de biens ruraux, par M. D***, cultivateur. Broch. in-8°. madame *veuve Courcier*. 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Manuel des Haras, etc., par *Pichard*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous revenons sur cet ouvrage qui, dans un petit volume, renferme un excellent abrégé des notions sur la régénération des races de chevaux : en voici le rapide aperçu. L'ouvrage est précédé d'une introduction qui offre le plan suivi par l'auteur : il est divisé en vingt-huit chapitres.

1) Sur l'origine des races de chevaux; 2) précis historique des haras avant la révolution; 3) moyen de relever la race des chevaux français; 4) mode d'épuration de nos races de chevaux; 5) sur les chevaux d'Angleterre; 6) sur les appareillemens; 7) de la monte; 8) de la gestation; 9) de l'accouchement ou naissance du poulain; 10) du sevrage; 11) de l'adolescence du cheval; 12) de la ferrure; 13) des sétons et de leur abus; 14) de la section de la queue du cheval à l'anglaise; 15) de l'écurie et du pansement journalier; 16) de l'exercice proprement dit; 17) de l'exercice des étalons; 18) des *hunters* ou chevaux de chasse d'Angleterre; 19) des Road-horses, ou bidets; 20) des courses de chevaux; 21) sur les coursiers d'Angleterre; 22) de la beauté du cheval; 23) manière de faire l'acquisition d'un cheval; 24) sur les haras forestiers, ou de l'élève des chevaux sauvages, 25) de l'âge du cheval; 26) nomenclature de toutes les parties du corps du cheval; 27) sur la manière de tenir le cheval en bonne santé; 28) de la composition des bolles les plus

usitées en Angleterre, tant pour purger les chevaux, que pour tuer les vers dont ils sont souvent tourmentés.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Archives des découvertes et inventions nouvelles, faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers pendant l'année 1811, avec l'indication des principaux produits de l'industrie nationale française, des notices sur les prix proposés ou décernés par différentes sociétés littéraires, françaises et étrangères, pour l'encouragement des sciences et des arts; et la liste des brevets d'invention accordés par le gouvernement pendant la même année. Quatrième volume de la collection. Un vol. in-8o. Paris et Strasbourg, *Treuttel* et *Würtz*. 6 fr. — 7 fr. 80 c.

Nous continuons de placer la suite de cet intéressant ouvrage dans la seconde classe de ce Journal, à l'article des arts mécaniques et industriels, parce que, quoiqu'on y expose les découvertes et les inventions faites dans les différentes branches des sciences naturelles, physiques et exactes, on y fait connaître, avec plus d'étendue encore, les découvertes et les inventions faites dans les arts libéraux, industriels et mécaniques, et dans les manufactures.

Ce nouveau volume est divisé, comme les précédens, en trois sections.

La première section consacrée aux sciences, embrasse 1) l'histoire naturelle dans ses différentes branches, telles que la géologie; la zoologie, la minéralogie; 2) la physique où l'on s'occupe en particulier de l'électricité et du galvanisme; 3) la chimie; 4) la médecine et la chirurgie; 5) la pharmacie; 6) les mathématiques; 7) l'économie rurale et domestique.

Dans cette première section nous nous bornerons à indiquer les deux articles de *géologie* qui déterminent la hauteur de la végétation dans le pays d'Aoste, et la hauteur des montagnes du Thibet; les deux articles de *zoologie* qui présentent des observations sur la couleur de l'homme et sur les chameaux de Pise; les articles de *botanique* qui expliquent l'action de la lumière sur les plantes, et les mouvemens de la sève dans ces mêmes plantes; sur les articles de *minéralogie* qui concernent les exhalaisons des mines, les phénomènes qu'offre la combustion des gaz qui s'échappent des hauts-fourneaux de fusion, et un nouveau soufflet de forge à trois vents; les articles de *physique* qui renferment des observations relatives aux phénomènes atmosphériques, des expériences qui établissent les propriétés sonores des gaz; une théorie qui démontre la transmission du calorique à travers l'eau et les autres substances; sur les articles de *chimie* relatifs aux affinités chimiques, à la découverte d'un nouveau phosphore, à un sang artificiel qu'on est parvenu à composer, à un nouvel éther résultant de l'action de l'acide arsénique sur l'alcohol; les articles de *médecine* qui ont pour objet les effets produits sur l'économie animale par les différens gaz injectés dans le système sanguin ou dans les cavités séreuses, et les avantages du café pour remplacer le quinquina considéré comme fébrifuge et comme anti-septique; les articles de *pharmacie* où l'on offre un moyen de retirer du pavot somnifère cultivé en France, soit du véritable opium en larmes, soit différens extraits, propres à remplacer l'*opium thebaïcum* dans la pratique de la médecine; les articles de *mathématiques* concernant la comète découverte le 25 mars 1811, et celle qui a été observée le 22 août suivant; les articles d'*archi-*

tecture hydraulique qui font connaître le *triton*, nouvelle machine à plonger et un moyen de sauver la vie des naufragés; enfin les articles d'*économie rurale et domestique*, dans lesquels on remarquera principalement, la culture des pommes de terre dans les caves, l'iris *pseudo-acorus* substitué au café, le hache-paille usité en Pologne, la mesure de ruban pour le service des forêts, un nouvel écheniiloir; le moyen de prévenir la gelée des blés, celui d'endormir les abeilles.

Dans la deuxième section, consacrée aux beaux-arts, on remarquera surtout les articles 1°. sur la manière de préparer et d'appliquer la composition pour la peinture nommée encaustique à l'imitation des anciens Grecs; 2°. de la peinture sur verre ordinaire, des bas-reliefs en feuille d'argent; 3°. un nouveau piano harmonica, l'orgue expressif, de nouvelles cordes métalliques.

La troisième section roule sur les inventions relatives aux objets suivans: 1) amiante; 2) aréomètre; 3) armes; 4) bois; 5) bonneterie; 6) cheminées et poêles; 7) construction des édifices; 8) couleurs; 9) encre; 10) fer; 11) filtre; 12) horlogerie; 13) huile; 14) imprimerie; 15) laiton; 17) lampes, éclairage; 17) machines; 18) menuiserie; 19) métaux; 20) odomètre; 21) papier; 22) pompes; 23) poterie; 24) savon, sel et soude; 25) serrurerie; 26) sucre; 27) tabac; 28) taches; 29) tannage; 30) teinture; 31) thermomètre; 32) tuiles et briques; 33) ventilateur; 34) vernis; 35) verre et cristaux; 36) vin et vinaigre; 37) voitures.

Tous ces articles offrent beaucoup d'intérêt; mais il se portera principalement sur les articles *sucre* et *teinture* où l'on trouve tous les procédés employés avec succès pour remplacer le sucre de canne et l'indigo, par le sucre de plantes indigènes et par le pastel.

A la suite des trois sections dont nous venons de donner l'aperçu, se trouve un tableau 1°. des séances de la société; 2°. de l'établissement connu sous le nom de conservatoire des arts et métiers; 3°. des brevets d'inventions accordés par le gouvernement en 1811; 4°. des prix proposés par différentes sociétés littéraires et étrangères.

Cours complet de tachygraphie à l'usage des habitans du département du Calvados; ou Traité méthodique de l'art d'écrire aussi vite que l'on parle, inventé en 1788 par M. *Coulon-Thevenot*: ouvrage à l'aide duquel on peut apprendre cet art par soi-même, par P. L. *Hue*, premier commis de l'enregistrement et des domaines du Calvados. Un vol. avec sept planches en taille-douce, renfermant près de 500 mots ou caractères tachygraphiques. A Caën, chez *Doret*. 2 fr. 75 c. — 3 fr. 40 c.

Travaux des ponts et chaussées depuis 1800, etc., par M. *Courtin*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Cet ouvrage est divisé en quatorze chapitres dont la nomenclature fera juger de tout l'intérêt qu'il doit inspirer.

Le premier jette un coup-d'œil sur les travaux publics avant le dix-neuvième siècle. Le second offre l'état actuel de la France depuis le commencement de ce siècle sous le rapport des travaux publics dépendans de l'administration générale des ponts et chaussées. Le troisième roule sur la direction des travaux. Le quatrième indique les moyens de conservation. Le cinquième traite des routes. Le sixième s'occupe des ponts. Le septième parle des travaux entrepris pour la fondation de la ville Napoléon. Le huitième a pour objet les télégraphes,

Le neuvième concerne les canaux. Le dixième est un tableau de l'amélioration de la navigation des rivières. Le onzième présente celui des défrichemens. Le douzième regarde les *Polders*. Le treizième embrasse les ports de commerce. Le quatorzième et dernier, sous le titre de conclusion, est une récapitulation de tous les travaux précédens.

Dans un premier article, nous allons donner l'aperçu rapide des quatre premiers chapitres. D'autres articles seront consacrés à celui des chapitres subséquens.

Article premier.

Coup d'œil sur les travaux publics avant le dix-neuvième siècle. Peu de temps après que les Romains eussent été expulsés des Gaules, on n'apercevait plus que quelques vestiges des routes qu'ils avaient tracées et construites. Les irruptions des Barbares les avaient fait disparaître. Charlemagne ayant rétabli l'Empire d'Occident connut le besoin des grandes communications pour ce vaste Empire : il établit un ordre pour la police des routes, il en fit ouvrir plusieurs et entretenir un grand nombre ; mais après lui on ne vit que confusion et désordre. L'autorité des rois de la France ayant insensiblement prévalu sur l'anarchie du régime féodal ils s'occupèrent un peu de la voirie et publièrent diverses ordonnances dont l'exécution fut successivement déférée aux juges ordinaires, aux officiers des élections, aux trésoriers de France. Sous cette administration versatile, on se borna à la construction de quelques ponts et de quelques chaussées informes près des grandes villes et dans des traversées de marais. Henri IV créa l'office de grand-voyer en faveur du duc de Sully, avec la sur-intendance des grands chemins. Il se fit présenter plusieurs projets de canaux et fit commencer celui de Briare. Il accorda des priviléges à des entrepreneurs : il devait faire ouvrir de nouvelles routes ; mais sa mort funeste arrêta ces grands projets : il n'avait pu que faire achever en 1604 le Pont-Neuf, dont deux arches seulement avaient été fermées sous Henri III. Le canal de Briare fut terminé par Louis XIII, son successeur. Les ponts Saint-Michel, de l'Hôtel-Dieu, le Pont-Marie, l'aqueduc d'Arcueil furent construits sous son règne ; mais on fit peu de choses pour les chemins publics, l'on vit continuer les dégradations que son prédécesseur avait constamment travaillé à arrêter. Louis XIV, son successeur, rendit plusieurs édits qui avaient pour objet de rétablir l'ordre dans cette partie. Il publia plusieurs ordonnances pour en établir un dans la police de l'administration ; mais dans l'exécution, il s'occupa seulement des routes qui environnaient la capitale et qui conduisaient à ses palais. Les provinces furent négligées. Il en fut de même des ponts, on en établit trois à Paris, celui de la Tournelle, le Pont-au-Change et le Pont-Royal. Un seul dans les provinces fut construit à Saintes en 1666. Le fameux canal du midi absout en quelque sorte sa mémoire de sa négligence pour toutes les autres parties. Il était réservé à Louis XV d'exécuter ce que son prédécesseur n'avait eu que l'intention de faire. C'est sous son règne que la France a présenté pour la première fois le spectacle de ces grandes routes pavées pour en assurer la solidité et la durée, de ces belles allées d'arbres dont elles sont bordées pour servir d'ombrages aux voyageurs et de ressources pour les bois de construction et de charronage. On doit aussi à ce prince le bon ordre établi dans l'administration des ponts et chaussées, par le choix qu'il fit successivement de MM. Trudaine père et fils, en les mettant à la tête de cette administration. On joignit à l'attribution de M. Trudaine fils, les ports de commerce, la navigation des rivières et des canaux. On établit aussi une école spéciale pour former des sujets uniquement destinés à faire des projets, à veiller à l'exécution des travaux qui devaient être approuvés par l'assemblée des chefs du corps des ponts et chaus-

sées. Le célèbre Perronet fut chargé de cet établissement d'où sortirent des hommes à grands talens. Une quantité prodigieuse de routes furent tracées avec habileté et construites avec soin. On éleva beaucoup de ponts sur les rivières les plus larges (*). De grands canaux furent entrepris, entre autres ceux de Bourgogne, de Picardie. Sous le règne de Louis XVI on suivit les mêmes principes d'administration, on fit de nouveaux ouvrages, les routes furent entretenues avec le même soin; et M. Delamillière qui était chargé de cette partie la conduisit avec une grande surveillance, beaucoup de talens et de zèle. C'est dans cet état que la révolution vint surprendre la France. Pendant les années qui suivirent cette époque, jusqu'au commencement de ce siècle, les travaux publics furent abandonnés, les dégradations s'étaient accrues avec une rapidité effrayante, les secours qu'arrachait l'urgence des besoins étaient absorbés aussitôt qu'ils étaient accordés. On s'occupa, à la vérité, de l'amélioration de quelques ports et de faibles parties de route; mais à peine commencés, les travaux cessaient par l'impuissance de les continuer. La marche fréquente des trains d'artillerie qui traversaient la France dans tous les sens défonça les chemins qu'une négligeance absolue rendit impraticable.

Etat actuel de la France, depuis le commancement de ce siècle, sous le rapport des travaux publics dépendans de l'administration générale des ponts et chaussées.

(*) Ici l'auteur observe qu'on vit paraître alors un nouveau système de construction dont il n'entreprendra point, dit-il, modestement de discuter les avantages comparativement à l'ancienne forme; mais il ajoute qu'on convient assez généralement que les arches surbaissées donnent plus d'élégance et de légèreté aux nouveaux ponts, que les arches étant plus larges, les eaux trouvent moins d'obstacles, ne forment point d'atterrissement et que la navigation n'éprouve point de difficultés à leur passage. A ces grands avantages l'auteur aurait pu opposer peut-être que les ponts à arches surbaissées reçoivent toute leur force de la solidité des culées dont la destruction opérée par un accident quelconque entraînerait l'écroulement *total* du pont, inconvénient que n'avait pas l'ancienne méthode de construction.

A peine ce siècle est-il commencé que le déplorable état dont nous venons d'esquisser le tableau n'existe plus. Les anciens chemins ont été solidement réparés; beaucoup de grandes routes ont été ouvertes dans les départemens réunis qui sont situés au nord. Du côté de l'Italie trois routes construites à travers les Alpes, applanies par les efforts d'un art presque magique forment les entrées du magnifique pays qu'on va parcourir. Des ponts ont été construits sur les principales rivières de la France entre lesquels on doit remarquer le pont établi sur le Rhin, vis-à-vis de Kehl. On en a vu quatre (*) s'élever en très-peu de temps dans la capitale, deux autres (**), construits à une petite distance, un autre (***) ordonné et commencé en pierres de taille, entre Paris et Versailles dont la communication, pendant trois règnes consécutifs n'existait que sur un fragile pont de bois toujours en réparation. De nouveaux quais magnifiques, les quais Bonaparte, Desaix, de la Cité, et la prolongation du quai des orfèvres ont embelli encore la Seine, d'autres sont ordonnés et projetés. Des cales étroites et incommodes ont été remplacées par deux beaux ports qui reçoivent les marchandises destinées à l'approvisionnement de Paris. L'auteur aurait pu ajouter que deux des anciens quais obstrués par ces marchandises en ont été et vont en être débarrassés par la superbe halle à la volaille élevée le long du quai des Augustins, et par la halle aux vins dont on creuse les fondations le long du quai de la Tournelle. Ce n'était que par une succession de plusieurs siècles qu'on était parvenu à encaisser la Seine dans quelques parties, à construire des ponts pour communiquer d'une rive à l'autre. Dans l'espace de dix ans seulement, on a fait presque autant de travaux qu'il en existait avant le siècle actuel. D'autres travaux de ce genre ont été exécutés dans plusieurs départemens.

(*) Les ponts d'Austerlitz, des Arts, de la Cité, d'Iéna.
(**) Les ponts de Besons et de Choisy.
(***) Le pont de Sèvres.

De grands canaux sont entrepris et en partie exécutés. On ne citera que ce superbe canal Napoléon qui réunit le Rhin à la Saône, et qui devant être terminé dans peu d'annés facilitera singulièrement le commerce du nord avec la Méditerranée, et cet admirable canal de Saint-Quentin qui vient d'être terminé, et qui, non-seulement offre tant de ressources au commerce de la Belgique avec la capitale, mais ouvre encore une grande communication entre Anvers et Marseille. Des rivières dont la navigation était nulle sont ouvertes au commerce par les travaux faits pour les rendre navigables. Des ports de commerce que la négligence abandonnait aux caprices ou aux fureurs de la mer ont reçu de grandes réparations et des constructions nouvelles. Enfin, d'immenses terrains converts d'eau, une partie de l'année, et qui, par leur insalubrité, détruisaient la population riveraine, ont été assanis et rendus à l'agriculture.

Direction des travaux. Après bien des oscillations dans cette partie si importante de l'administration, on a établi l'ordre suivant qui paraît ne laisser rien à désirer. Le directeur général, des inspecteurs généraux, cinq inspecteurs divisionnaires forment le conseil général des ponts et chaussées. Le directeur général préside ce conseil où assitent au nombre de neuf des auditeurs, qui y ont voix délibérative. On discute dans cette assemblée tous les projets de travaux qui sont présentés, les questions qui peuvent s'être élevées. Le conseil donne son avis. Le directeur général, d'après cet avis, s'il l'adopte, fait son rapport au ministre qui prend les ordres de l'Empereur. Les inspecteurs divisionnaires sont chargés de faire des tournées générales ou partielles dans les départemens de leur inspection, de rendre compte au directeur général de tout ce qui concerne la régularité du service, et de se rendre tous chaque année à Paris pour les conseils d'administration, afin d'y présenter les projets de dépense de l'année, les b[illegible] de l'adjudication des travaux et les plans et devis des grands ouvrages projetés. Les ingénieurs en chef sont chargés de la rédaction des projets de travaux, des devis des ouvrages et des détails estimatifs. Les ingénieurs ordinaires rédigent aussi des projets, mais ils doivent être visés par l'ingénieur en chef. Ce sont eux qui font les dessins, toisés, nivellemens, qui préparent les devis et détails estimatifs. Ils font exécuter les travaux, les surveillent et rendent compte à l'ingénieur en chef. Ils ont sous leurs ordres des conducteurs qui surveillent les travaux, aident les ingénieurs dans le levées des plans. Vers le milieu dn dernier siècle, MM. Trudaine et Perronet établirent une école d'application qui acquit de la célébrité : elle est dirigée aujourd'hui par un inspecteur général sous la surveillance du directeur général. Ce directeur de l'école a sous lui un inspecteur qui a le grade d'ingénieur en chef. Les professeurs sont au nombre de trois. Le premier enseigne la stéréotomie et la pratique de constructions. Le second, l'architecture civile et les arts du dessin relatifs aux constructions en général. Le troisième enseigne la mécanique appliquée. Ces professeurs sont pris parmi les ingénieurs ordinaires. Les élèves, dont le nombre est fixé à soixante, sont ordinairement employés sur les travaux pour faire l'explication des principes qu'ils ont reçus, et aider les ingénieurs dans leurs opérations.

Moyens de conservations. A un établissement formé pour l'entretien des routes connu sous le nom de *droit de passe*, qui pesait trop sur le commerce, et qui ne rendait au trésor public que la moitié de son produit, on a substitué un impôt sur le sel qui a donné en partie au gouvernement les moyens de satisfaire à l'entretien des routes de première et seconde classes. Un autre moyen de conservation a été adopté et suivi d'abord après beaucoup de réclamations, d'un prompt succès que la fraude, comme on va le voir, a diminué.

Par un décret il fut ordonné que le poids des voitures serait fixé à raison de la largeur des jantes des roues. Afin de s'assurer que les chargemens n'excéderaient point le poids déterminé, on a établi, sur différens points de l'Empire, des ponts à bascules sur lesquels les voitures doivent être posées; mais on s'est aperçu que les rouliers, pour ne point paraître en surcharge lorsqu'ils arrivent à ces ponts, allègent leurs voitures avant d'y arriver, et reprennent, après les avoir passés, le surcroit de chargement qu'ils avaient eu soin de faire porter sur de petites voitures. Ils font aussi, avec les préposés des arrangemens qui adoucissent leur surveillance. L'auteur observe judicieusement que les abus qui s'introduisent dans les nouveaux établissemens ne doivent point décourager, et que les idées qu'ils font naître conduisent à trouver des moyens de répression.

COMMERCE ET ART MILITAIRE.

Le Guide du commerçant et de l'acheteur dans l'usage des poids décimaux, par E. M. M. *Miroir*. Un vol. in-8°. A Grenoble, *Faucon*. A Paris, *Lebel* et *Guitel*. 6 fr. — 7 fr.

Pyrotechnie militaire, ou Traité complet des feux de guerre et des bouches à feu, par C. F. *Ruggiere*. Chez l'*auteur*, rue de Clichy, n°. 3, et *Magimel*.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Atlas classique et universel de géographie ancienne et moderne composé pour l'instruction de la jeunesse, et notamment pour les écoles militaires et les lycées, par P. *Lapie*, capitaine de première classe au corps impérial des ingénieurs géographes, dédié à S. M. l'Empereur et Roi. Un vol. in-fol. *Magimel* et *Piquet*.

Cet Atlas, l'ouvrage d'un géographe avantageusement connu déjà par plusieurs productions de ce genre, nous a paru parfaitement répondre au but que l'auteur s'est proposé en le composant; il est dressé avec beaucoup de clarté et une grande netteté. Voici la nomenclature des trente-neuf planches qu'il renferme. 1) Systèmes planétaires. 2) Monde connu des anciens. 3) Empire d'Alexandre. 4) Empire romain. 5) Gaule. 6) Italie ancienne. 7) Grèce. 8) Asie mineure. 9) Egypte et Syrie anciennes. 10) Europe sous l'empire de Charlemagne. 11) Mappemonde physique sur la projection de Mercator. 12) Mappemonde en deux hémisphères. 13) Europe. 14) Carte du Grand-Empire. 15) Empire français. 16) France par provinces et Italie septentrionale en 1789. 17) Italie et provinces illyriennes. 18) Confédération du Rhin. 19) Espagne et Portugal. 20) Confédération suisse. 21) Empire d'Autriche. 22) Prusse. 23) Russie d'Europe. 24) Suède, Dannemarck et Norwège 25) Dannemarck. 26) Turquie d'Europe. 27) Isles britanniques. 28) Asie. 29) Perse, Turquie d'Asie, Arabie et Condahar. 30) Inde en-deçà et au-delà du Gange. 31) Empire chinois. 32) Océan pacifique, ou Australasie et Polynésie. 33) Afrique. 34

Egypte

Egypte. 35) Barbarie, contenant les royaumes de Maroc, Fez, Tunis et Tripoli. (Il fallait ajouter à ce titre la régence d'Alger.) 36) Amérique septentrionale. 37) Etats-Unis. 38) Golfe du Mexique et Archipel des Antilles. 39) Amérique méridionale.

STATISTIQUE.

Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Al. *de Humboldt*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article premier.

Nous consacrons ce premier article à l'analyse du premier livre de l'ouvrage. L'auteur, après des considérations générales sur l'étendue et l'aspect physique de la Nouvelle-Espagne, examine l'influence des inégalités du sol sur le climat, l'agriculture, le commerce et la défense des côtes. Il observe d'abord que les domaines du roi d'Espagne en Amérique surpassent en étendue les vastes contrées que l'empire Russe ou la Grande-Bretagne possèdent en Asie. Il fait remarquer ensuite que la dénomination de *Nouvelle-Espagne* désigne, en général, la vaste étendue de pays sur laquelle le vice-roi du Mexique exerce son pouvoir. En prenant ce mot dans ce sens, on doit regarder, dit-il, comme limites boréales et australes les parallèles des cinquante-huitième et du dixième degré de latitude; mais le capitaine général de Guatimala, considéré comme administrateur, ne dépend que faiblement du vice-roi de la Nouvelle-Espagne. On est tenté, dit-il, de comparer l'étendue et la population du Mexique et celle de sa métropole. En le faisant, on vérifie que l'Espagne est cinq fois plus petite que le Mexique: il ajoute qu'en faisant abstraction de malheurs imprévus, on peut compter que dans moins d'un siècle la population de ce dernier royaume égalera celle de la métropole. La longueur de la Nouvelle-Espagne est à peu près de 270 myriamètres (610 lieues communes), et sa largeur de 160 myriamètres (364 lieues). La partie du Mexique dans laquelle les deux Océans se rapprochent le plus l'un de l'autre, n'est pas malheureusement celle dans laquelle se trouvent la capitale du Mexique et les deux ports d'Acapulco et de Véra-Crux dont le premier est sur la mer du Sud et le second sur l'Océan atlantique.

Après ces observations sur l'étendue de la Nouvelle-Espagne, M. de Humboldt donne la configuration de ses côtes: il indique les points sur lesquels les deux mers sont le plus rapprochées. Il passe ensuite à des considérations générales sur la possibilité de joindre la mer du Sud à l'Océan atlantique. Il entre, à cet effet, dans de savans détails sur les rivières, les sources, les lacs, les canaux, les golfes et les isthmes qui offrent le plus de facilité pour cette jonction qui procurerait des avantages incalculables à la Nouvelle-Espagne et aux autres colonies adjacentes.

M. de Humboldt s'occupe ensuite de l'aspect physique de la Nouvelle-Espagne, qu'il compare à celui de l'Espagne et de l'Amérique méridionale. En embrassant, dit-il, d'un coup-d'œil toute la surface du Mexique on voit que les deux tiers sont situés sous la zône tempérée, et que l'autre appartient à la zône torride. Dans l'une et l'autre de ces parties le sol est entièrement inégal. Le chemin de l'Asie est bien différent de celui de l'Europe. Dans l'espace de 725 lieues qu'il y a en ligne droite, depuis Mexico jusqu'à Acapulco, on ne fait que monter et descendre; on parvient, à chaque instant, d'un climat froid à des régions excessivement chaudes. Cependant la route d'Acapulco peut être rendue propre au charriage. Des 845 lieues, au contraire, que l'on compte depuis la capitale jusqu'au port de Véra-Crux, il y en a 56 qu'occupe

le grand plateau d'Acahuna : le reste du chemin n'est qu'une petite continuelle. C'est la difficulté de cette descente qui rend si difficile le transport des farines du Mexique à Véra-Crux, et qui les empêche jusqu'à ce jour de rivaliser avec celles de Philadelphie. On est actuellement occupé à construire une superbe chaussée le long de la descente orientale de la Cordillère. Des milliers de mulets seront remplacés par des chariots qui porteront les marchandises d'un océan à l'autre; ils rapprocheront, pour ainsi dire, le commerce asiatique d'Acapulco du commerce européen de Véra-Crux.

Les régions situées dans la zône torride du Nouveau-Mexique, produisent du sucre, de l'indigo, du coton et des bananes en abondance ; mais quand les Européens non acclimatés y résident pendant long-temps, quand ils s'y réunissent dans les villes populeuses, ces mêmes contrées deviennent le site de la fièvre jaune, connu sous le nom de vomissement noir ou *vomito prieto*. Le port d'Acapulco, les vallées de Papagayo et de Peregrino appartiennent aux endroits de la terre où l'air est constamment le plus chaud et le plus malsain.

Les régions, appelées froides, jouissent d'une température moyenne de 11 à 13 égale à celle de la France et de la Lombardie. Cependant la végétation y est beaucoup moins vigoureuse, et les plantes de l'Europe n'y croissent pas avec la même rapidité que dans leur sol natal.

Au milieu des grands avantages que la nature a accordés à la Nouvelle-Espagne, elle souffre, en général, comme l'Ancienne-Espagne, d'un manque d'eaux de sources et de rivières navigables. Les lacs dont le Mexique abonde et dont la plupart diminuent annuellement ne sont que les restes de ces immenses bassins d'eau qui paraissent avoir existé jadis dans les grandes et hautes plaines de la Cordillère. L'aridité du plateau central où est situé Mexico, le manque d'arbres, auquel peut-être aussi a contribué un séjour prolongé des eaux dans les grandes vallées sont très-nuisibles à l'exploitation des mines. Ces désordres ont augmenté depuis l'arrivée des Européens au Mexique : ces colons n'ont pas seulement détruit sans planter ; mais en desséchant artificiellement de grandes étendues de terrains, ils ont causé un autre mal plus important. La muriate de soude, le nitrate de potasse, et d'autres substances salines couvrent la surface du sol ; elles se sont répandues avec une rapidité que le chimiste a de la peine à expliquer. Par cette abondance de sels, par ces efflorescences contraires à la culture, le plateau du Mexique ressemble en quelque endroits à celui du Thibet et aux Steppes salées de l'Asie centrale. Mais cette aridité du sol ne se trouve heureusement que dans les plaines les plus élevées. Une grande partie du vaste royaume de la Nouvelle-Espagne appartient aux pays les plus fertiles de la terre. Le repos des habitans du Mexique est moins troublé par des tremblemens de terre et par des explosions volcaniques, que celui du royaume de Quito et des provinces de Guatimala et de Cumana. Il n'y a, dans le Mexique proprement dit, que cinq volcans enflammés. Les tremblemens de terre qui sont assez fréquens sur les côtes de l'Océan pacifique et dans les environs de la capitale n'y causent pas d'aussi grands malheurs que ceux qui ont affligé les villes de Lima, de Guatimala, de Cumana et de Riobamba. Une horrible catastrophe a fait sortir de la terre, en 1759, le volcan de Jorullo environnée d'une innombrable multitude de petits cônes fumans. Des bruits souterrains et d'autant plus effrayans qu'ils n'étaient suivis d'aucun autre phénomène, se sont fait entendre de Guanaxuato en 1784. Tous ces phénomènes paraissent prouver que le pays contenu entre les parallèles de 18° et de 20° recèle un feu actif qui perce de temps en temps la croûte du globe, même à de grands éloignemens des côtes de l'Océan.

La situation physique de la ville de Mexico offre des avantages considérables, si on la considère sous le rapport de sa communication avec le reste du monde policé. Placée sur un isthme qui est baigné par la mer du Sud et par l'Océan atlantique, cette ville paraît destinée à exercer une grande influence sur les événemens politiques qui agitent les deux continens. Un roi d'Espagne, fixé dans la capitale du Mexique ferait transmettre ses ordres en cinq semaines à la péninsule en Europe; en six semeines, aux Philippines en Asie. Le vaste royaume de la Nouvelle-Espagne soigneusement cultivé, produirait lui seul tous ce que le commerce rassemble sur le reste du globe, le sucre, la cochenille, le cacao, le café, le froment, le chanvre, le lin, la soie, les huiles et le vin. Il fournirait tous les métaux, sans en exclure le mercure même. De superbes bois de construction, l'abondance du fer et du cuivre favoriseraient les progrès de la navigation mexicaine; mais l'état des côtes oppose des obstacles qui seraient difficiles à vaincre: ces obstacles n'existent pas du côté de l'Océan pacifique; mais ils sont presque insurmontables du côté de l'Océan atlantique. M. de Humboldt entre, sur ce dernier point, dans des détails hydrographiques, où les bornes de notre Journal ne nous permettent pas de le suivre; mais qu'on lira, avec beaucoup d'intérêt, dans l'ouvrage même. Nous nous occuperons, dans l'article suivant, de la population du Mexique.

HISTOIRE.

Beautés historiques de la maison d'Autriche, etc., par T. *Perrin*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Cet ouvrage est un recueil, fait avec beaucoup de discernement et de goût, des traits de courage, de grandeur d'ame, de bienfaisance, de réponses sublimes, de reparties ingénieuses des souverains qui ont régné sur les états héréditaires, depuis Rodolphe de Hapsbourg jusqu'à ce jour. On y a jeté des notions et des anecdotes curieuses sur les grands capitaines qui ont été placés à la tête des armées impériales. Les jeunes gens auxquels cet ouvrage paraît singulièrement destiné, y trouveront, avec la connaissance des principaux événemens dont est composée l'histoire générale de la maison d'Autriche, des exemples capables d'intéresser leur curiosité, d'enflammer leur imagination, d'exciter leur émulation et leur courage.

Histoire de Genève etc., par M. *Picot*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

L'histoire de Genève, depuis le traité de Vervins et de Lyon, n'offre, jusqu'à l'entreprise de l'escalade, que très-peu d'événemens. L'historien a rempli ce vide par un tableau très-intéressant des mœurs, des lois, des usages, de la population, et de l'état des arts et des sciences dans le seizième siècle. Cette entreprise de l'escalade avait été précédée par nombre de vexations exercées par le duc de Savoie sur le territoire de Genève. Pour assurer le succès du complot qu'il méditait, il fit avancer secrètement des troupes dans le Faucigni. Le gouverneur de Bonne, principal auteur de l'entreprise, était venu, quelques jours auparavant, mesurer, pendant la nuit, la hauteur des murailles et la largeur des fossés. Le 11 décembre, à six heures du soir, les troupes savoyardes appuyées par quatre à cinq mille Espagnols et Napolitains, s'avancèrent sans avoir été découvertes, jusqu'à Pleinpalais, petite plaine située vers la partie méridionale de la ville de Genève. Deux cents hommes de ces troupes traversèrent le fossé, plantèrent des échalas, franchirent la

muraille. Plusieurs autres qui se joignirent à eux pénétrèrent dans la ville; mais le toccin ayant sonné, les bourgeois à moitié habillés, s'armèrent à la hâte, se reunirent dans différens postes et par une vigoureuse défense se virent en état de chasser les assaillans de toutes les parties de la ville où ils s'étaient établis. Cinquante-quatre Savoyards furent trouvés morts dans la ville : on fit treize prisonniers qu'on traita comme des brigands et qu'on condamna à la potence. Le conseil fit placer à la maison de ville une inscription pour retracer à la postérité la mémoire de cet événement. Peu de temps après Henri IV lui écrivit à ce sujet une lettre amicale, qui se fait remarquer par le ton de franchise et de simplicité qui y règne.

Les suites de l'escalade furent une guerre ouverte avec le duc de Savoie, et le procès et le supplice de quelques magistrats de Genève convaincus ou violemment soupçonnés d'avoir connivé à cette entreprise. Un traité conclu à Saint-Julien rétablit, pour quelque temps, la paix avec le duc de Savoie. Dans cet intervalle de calme au-dehors, il s'éleva quelques troubles dans l'intérieur : il y eut une vive dispute sur la durée de la présidence dans la compagnie des pasteurs, des différens assez graves entre le conseil et le consistoire. Bientôt de nouvelles inimitiés éclatèrent avec le duc de Savoie : la peste affligea Genève, et ce fléau exaspérant les esprits ne contribua pas peu à faire faire la recherche de plusieurs sorciers auxquels, conformément au funeste aveuglement de ces temps, on fit le procès et dont plusieurs furent condamnés au feu.

Il intervint ensuite divers réglemens publics concernant la religion. L'esprit d'intolérance et de superstition suscita plusieurs procès contre différens particuliers, et une sévérité peut-être outrée contre ce qu'on appelait alors le luxe, établit une chambre dite *de la réforme*.

Une députation fut envoyée en France pour féliciter Louis XIV sur le traité des Pyrénées et sur son mariage. On s'occupa ensuite d'ajouter de nouvelles fortifications aux anciennes. Ce fut en 1666 que Genève permit à une portion de ses citoyens de s'enrôler au service de la France. A cette époque il s'éleva des différens entre le conseil des deux cents et le petit conseil qui faillirent avoir des suites funestes, mais qui furent promptement appaisés : ils furent suivis de vives disputes sur des matières théologiques et d'une procédure instruite contre le fameux Grégoire Loti, à l'occasion de son Histoire de Genève dont nous avons parlé dans l'article précédent : il eut la prudence de s'y soustraire en prenant la fuite.

L'établissement d'un Résident de France à Genève y donna lieu à beaucoup de troubles, de mouvemens et d'inquiétudes, relativement à l'indiscrétion et la hauteur que mit le premier Résident Chauvigny dans l'exercice du culte catholique pour lui, sa famille et ses domestiques; mais son rappel et la modération de Dupré, son successeur, calmèrent les esprits. La révocation de l'édit de Nantes fut très-funeste à Genève, en ce qu'elle dispersa dans des contrées éloignées une foule de protestans qui, dans les momens de périls accouraient à son secours. Ceux d'entre eux qui s'étaient réfugiés à Genève furent obligés d'en sortir en 1693 à cause d'une grande disette de blé qui affligea cette ville. Malgré ces événemens, la population et l'industrie reçurent de grands accroissemens. La fin du dix-septième siècle fut signalée par beaucoup de troubles civils. Au récit qu'en a fait l'historien, il a ajouté un coup-d'œil statistique sur ce siècle.

Des mouvemens populaires qui eurent lieu de 1704 à 1707, donnèrent lieu à une révision des Edits. De nouvelles discussions politiques agitèrent Genève en 1718 et dans les années suivantes; mais en 1734 et dans les années subséquentes des troubles plus sérieux encore s'élevè-

vent, et ils ne furent appaisés que par la médiation du roi de France et des cantons de Zurich et de Berne. Cet acte de médiation a exercé pendant près de vingt-cinq ans une heureuse influence sur le repos de la république : elle l'éleva même à un haut degré de prospérité qui eut néanmoins l'inconvénient d'introduire à Genève le luxe, d'y donner de l'insouciance au peuple, d'inspirer de la hauteur à ses magistrats. L'intervalle de 1739 à 1778 ne cessa pas un moment d'être rempli par des troubles intérieurs auxquels la France prit beaucoup de part et dont Genève ne fut délivrée qu'en 1782. Les années qui s'écoulèrent depuis cette époque jusqu'en 1789 furent, en général, et du moins en apparence, des années de calme et de bonheur. On a encore présenté à la mémoire l'influence qu'eut la révolution française à Genève par les prétentions qu'elle donna à cette classe de Genevois qui prirent le nom de *représentans* et de *natifs*. Le résultat fut la prise de Genève par les Français, qui fut suivie d'un traité de réunion à la France en vertu duquel Genève, en cessant d'être une république indépendante, a néanmoins conservé divers priviléges. Nous n'avons donné de tous ces événemens qu'un très-rapide aperçu suffisant pour faire naître le désir de consulter l'ouvrage même intéressant dans tous ses détails.

BIOGRAPHIE.

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduction du grec, par *Amyot*, avec des notes et les meilleurs éclaircissemens donnés par MM. *Brottier*, *Dacier* et *Vauviliers*, 15 vol. in-12. *Dufart*. Prix de chaque volume 3 fr.—3 fr. 25 c.

Les Vies des hommes illustres de Plutarque, traduites en français avec des remarques historiques et critiques par M. *Dacier*, et suivies de supplémens. Edition revue et augmentée des vies d'Auguste et de Tite, par A. L. *Delaroche*, avec les portraits dessinés d'après l'antique, par *Garnery*, et gravés par *Delvaux*, 15 vol. in-18. *Duprat-Duverger*. 37 fr. 50 c. Les mêmes sur papier vélin 120 fr.

MÉLANGES DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE VOYAGES.

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, etc., avec cartes et planches, publiées par M. *Malte-Brun*, etc. Tome Ier. de la cinquième souscription, et XVe. de la collection, cahier 49. On souscrit chez *Buisson* moyennant 27 fr. pour les douze cahiers.

Les articles contenus dans la partie des Annales proprement dites, sont : 1) mémoires sur l'influence morale et politique du mahométisme pendant les trois premières années du siècle de l'hégyre, présenté à l'institut de France par M. Hammer ; 2) observations sur la colonie de la Nouvelle-Galle du sud, faites en 1804 par un officier anglais ; 3) sur l'infanticide chez les Indiens et quelques autres nations, par le rédacteur.

Les articles contenus dans le bulletin sont : 1) itinéraire de Paris à Jérusalem, et de Jérusalem à Paris, etc., par M. de Châteaubriand, deuxième édition ; 2) descriptions physiques et historiques des Cafres sur la côte méridionale de l'Afrique, par M. *Alberti* ; 3) variétés de géographie et d'histoire ; 4) nouvelles des voyageurs.

VOYAGES.

Etat actuel du Tunkin, de la Co-

chinchine et des royaumes de Camboge, Laos et Luc-Tho, par M. *de la Bissachère*, missionnaire qui a résidé dix-huit ans dans ces contrées; traduit d'après les relations originales de ce voyageur. 2 vol. in-8°. *Galignani.* 10 f. — 12 fr. 50 c.

Nous n'avons donné que le titre de cet ouvrage dans le onzième cahier de ce journal (1811). Avant d'en donner l'analyse, nous croyons devoir faire quelques observations sur l'avis de l'Editeur, et sur l'introduction qui est à la tête de l'ouvrage.

L'Editeur allègue qu'on n'avait eu jusqu'ici que des notions *vagues et superficielles* sur le Tunkin, la Cochinchine, le Laos et autres pays adjacens, nouvellement érigés en empire. Cette assertion ne nous a point paru exacte.

Quant au Tunkin, outre un voyage du P. *Tissanare*, au royaume de Tunkin, publié à Paris, en 1666, l'*histoire* (en latin) *du Tunkin*, par le P. *Alexandre de Ajudas*, qui a paru traduit en français à Lyon en 1652, nous avions l'ouvrage en italien du P. *Marini*, traduit en français par le Comte, est intitulé: *Histoire nouvelle et curieuse des royaumes de Tunquin et de Laos, publié à Paris en* 1666. Ces deux histoires ne sont ni vagues, ni superficielles: elles donnent des renseignemens positifs et approfondis même dans plusieurs parties, sur le Tunkin. Elles laissent seulement désirer des notions plus étendues sur un certain nombre de points. Cette observation s'applique avec plus d'avantage encore à l'ouvrage qui a pour titre: *Voyage au Tunkin contenant l'histoire naturelle, civile et politique de ce pays, par l'Auteur de la description de l'Italie* (l'abbé Richard), qui a paru à Paris en 1788, et qui a été composé sur les mémoires de l'*abbé de Saint-Phalle*, missionnaire qui avait résidé douze ans dans ces contrées. Indépendamment de ces deux histoires, on trouve dans l'histoire générale des Voyages, (tome IX, édition in-4°.), une relation du Tunkin, par *Baron*, très instructive à beaucoup d'égards. On en peut dire autant de quelques autres relations que renferme (*Passim*) sur cette contrée, le recueil des lettres édifiantes.

Une *Relation des missions et des voyages des évêques vicaires* apostoliques ès années 1672—1675, commune aux royaumes de *Siam, du Camboge, du Tunkin et de la Cochinchine*, qui a paru à Paris en 1680, nous a procuré des particularités curieuses sur ces trois dernières contrées.

Quant à la Cochinchine, en particulier, le P. *Bori*, publia en italien une relation de cette contrée où l'on trouve des détails très-satisfaisans sur son état politique et civil au commencement du dix-septième siècle: elle fut traduite en français et parut à Rennes en 1631. La description de la Cochinchine, placée à la fin de la relation des Voyages de John Barrow, dans diverses parties de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, dont M. *Malte-Brun* a donné une excellente traduction en 1807, fournit des détails très-curieux sur la Cochinchine, quoique Barrow n'en ait visité qu'une partie dans une relâche que le vaisseau qu'il montait fit à Touron.

Enfin, sur le petit royaume de Camboge il parut dans l'année 1604, à Valladolid, une relation, en espagnol de cette contrée par le P. *Gabriel de Saint-Antoine.* Nous en avons encore une autre d'un anglais qui avait fait naufrage à la côte de Camboge, et qui a été publiée à Londres en 1612.

En relevant, par ces observations, l'inexactitude de l'assertion de l'éditeur de la Nouvelle Relation du Tunkin, nous sommes bien éloignés d'avoir eu l'intention de la déprécier. Nous estimons au contraire qu'elle est plus complète et beaucoup mieux rédigée que celles qui l'ont précédée.

Nous passons maintenant à l'introduction. On y expose que M. de la Bissa-

clere, missionnaire français, ayant passé dix-huit années dans le Tunkin et dans la Cochinchine, les a parcourus presque dans toute leur étendue, ainsi que la plupart des Etats adjacens, qu'il en entend et parle la langue, et a été en relation avec toutes les classes des habitans de ces pays. Père temporel, confident, conseil des Chrétiens qui y sont en grand nombre, il a été en société avec les plus grands personnages de l'état, souvent en conférence avec les mandarins; lui-même a eu un brevet de mandarin: des Tunkinois ont été, par ordre du gouvernement attachés à son service personnel; plusieurs fois il a été admis à l'audience de l'Empereur. On ajoute que quant aux faits sur lesquels il n'a pas pu fournir de notions, on en a eu, indépendamment de lui, par la communication de mémoires et de lettres de personnes qui, ayant résidé dans ces coutrées, ont eu part aux événemens qui y sont survenus, et qui, à toutes sortes de titres, méritent confiance.

On ne nous donne, dans l'introduction, aucunes lumières sur les circonstances qui ont procuré au rédacteur de l'état actuel du Tunkin les mémoires de M. de la Bissachère. Il paraît surprenant qu'un missionnaire français les ait remis à un Anglais au lieu d'en faire hommage à sa patrie. Au surplus, l'esprit de saine critique qui règne dans tout l'ouvrage, les lumineuses idées répandues dans les espèces de préambules placés à la tête de chaque chapitre décèlent beaucoup de talent chez le rédacteur qui a en outre mis, dans son ouvrage, une excellente méthode, qualité assez rare dans les productions des écrivains de son pays. Dans des articles subséquens nous donnerons l'analyse de cet état actuel du Tunkin et des pays adjacens.

Notice sur les Charmettes, vallon des environs de Chambéry, à l'usage des voyageurs qui visitent la retraite de J. J. *Rousseau*. Broch. in 8°. Genève et Paris. *Paschoud*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 75 c.

L'Auteur de cette notice est le propriétaire actuel de la maison occupée aux Charmettes, par J. J. Rousseau avec Mme. de Warens, et sur laquelle ses confessions renferment des détails si intéressans. Il indique d'abord les changemens que ses prédécesseurs et lui, ont faits à cette maison depuis le séjour de Rousseau. Il en décrit d'une manière animée les agréables environs. On prendra une idée avantageuse de son style par le passage suivant.

« La vue se repose partout agréablement, quoique arrêtée de toute part. « En levant les yeux, on voit un beau « fond d'azur s'alonger au sud, chargé de « sombres découpures qui s'y multiplient « et se subdivisent à l'infini. Si un léger « zéphir vient se jouer dans ces bocages, « le feuillage agité se balance et s'entr'ouvre, et une pluie d'or semble se répandre parmi les rameaux ».

L'Auteur ne s'est pas borné à la description des environs des Charmettes, il promène agréablement le lecteur dans les rues de la ville de Chambéry, et jette dans ses tableaux des notices curieuses sur quelques antiquités et quelques personnages du pays.

Voyage pittoresque du nord de l'Italie, par T. C. *Bruun-Neergard*, gentilhomme de la chambre du roi de Dannemarck, membre de plusieurs sociétés savantes. Les dessins par *Naudet*; les gravures par *Debucourt*, agréé de la ci-devant académie royale de peinture. Première livraison in-folio. On souscrit chez l'*auteur*, quai Voltaire, n°. 27, et *Firmin Didot*. Prix de chaque livraison: 26 fr. papier vélin grand-aigle satiné avant la lettre; 20 fr. papier vélin; 9 fr. papier ordinaire.

Il y aura seize à dix-sept livraisons, dont une paraîtra tous les mois, composée de six planches et d'un texte explicatif.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Voyage pittoresque de Constantinople et des rives du Bosphore; d'après les dessins de M. *Melling*, etc. Septième livraison in-folio, format atlantique. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Cette livraison se compose 1°. de six feuilles de texte (description des quatre planches); 2°. de quatre planches, savoir : — Intérieur d'une partie du harem du Grand-Seigneur. — Vue de la partie orientale de Buyuk-Déré. — Vue de l'embouchure de la mer Noire. —Vue de la partie orientale du Bosphore, prise à Kandilly.

La première planche, avec le texte explicatif qui l'accompagne est du plus grand intérêt. Elle représente un intérieur du sérail.

M. Melling, à la faveur d'une fonction (celle d'architecte de la sultane Hadidgé, sœur cadette de Sélim III) qui l'appelait souvent au sérail, et d'une réserve habituelle qui écartait de lui toute espèce d'ombrage, non seulement a vu avec sécurité et à loisir ce harem; mais de nombreux entretiens avec la sultane et les femmes attachées au service de cette princesse lui en ont révélé les usages et les lois. Le texte explicatif en donne un précis : la plupart de ces usages et de ces lois sont connus; mais ce qui ne l'était pas, et sur quoi l'on était même dans l'erreur, c'est que le Sultan se fait une loi de dissimuler, ou du moins de ne signaler par aucun privilège apparent les préférences qu'il donne, soit à l'une de ses femmes, communément au nombre de cinq, quelquefois de sept, soit à ses maîtresses dont le nombre est illimité. Ce qu'il y a de moins connu dans le harem, c'est l'existence d'une *sultane favorite* déclarée. On entend beaucoup répéter en Europe le mot de *sultane favorite;* la vérité est que la langue turque n'a pas un seul mot qui corresponde à celui-là.

Une grande uniformité règne dans les appartemens des sultanes; souvent la propreté y supplée au luxe. Ils consistent en une chambre à coucher, une anti-chambre, une salle de bain, un cabinet de toilette, et un petit jardin garni de fleurs; et un divan (tapis) de l'étoffe le plus riche, forme tout l'ameublement de chacune de ces pièces.

L'âge le plus florissant de la beauté des femmes du harem est de douze à quatorze ans; elles y entrent rarement avant cet âge. La taille grande, swelte des grecques, georgiennes et circassiennes, dont le harem offre l'élite, justifia les hyperboles des orientaux sur leurs charmes. Il est faux, du reste, qu'un embonpoint démesuré soit un charme aux yeux des Turcs. Ils apprécient, comme nous, les dons extérieurs. Leur inconstance n'est que trop justifiée par l'extrême promptitude avec laquelle se flétrissent les charmes des orientales parmi lesquelles on trouve un plus grand nombre de belles, mais moins de jolies femmes qu'en France. Dans les harems de la cour, plus encore que dans les harems particuliers, une femme de vingt ans a moins de fraîcheur que n'en conservent, au moins dans nos villes, des femmes de quarante. M. Melling, comme tous les voyageurs, attribua d'abord cette espèce de décrépitude prématurée à l'usage immodérée des bains de vapeurs, à défaut d'exercice, au vide de leur âme, à l'espèce de célibat auquel les condamne le dégoût d'un maître; mais il y ajoute encore l'amour lesbien, qui trop souvent pervertit leur imagination et fatigue leurs sens.

Ce serait une erreur de croire que dans le harem la vieillesse soit livrée à une continuelle humiliation; c'est surtout à celles qui ont perdu l'espoir de rentrer dans

dans le lit de leur maître, que sont réservées plusieurs dignités, plusieurs charges qui sont pour elles des occupations dont elles s'exagèrent l'importance.

Dans la vue du harem qui fait l'objet de la planche, est représentée la partie qui est occupée par les femmes de service de l'intérieur. A la vivacité de leurs traits on apperçoit l'espérance qu'elles ont toujours de devenir les heureuses rivales de leurs maîtresses. Dès que le grand-seigneur entre, elles s'élancent, ne souffrent point qu'il mette pied à terre, et portent avec précaution l'indolent monarque.

Les mêmes soins empressés se dirigent sur la jeune esclave que le grand-seigneur a paru distinguer par un simple coup-d'œil, et qui quelquefois, malgré toutes les parures qu'on lui prodigue, n'est plus remarquée par lui, comme elle l'avait été sous les habits les plus simples. Alors on la dépouille de tous ses atours, et elle rentre dans la classe vulgaire. Celle qui conserve la faveur du sultan, reçoit des privilèges et des honneurs, mais rarement elle sort de son appartement, où elle tient une petite cour.

La paix du harem ne permet pas que les femmes et les concubines communiquent fréquemment entr'elles : il en résulterait des disputes et des intrigues dont le sultan lui-même aurait peine à être le modérateur. On leur permet dans certains jours, de se promener, ou plutôt de courir dans les jardins ; leur joie alors est portée jusqu'au délire, il se signale par la dévastation de ces jardins qui leur seroient plus souvent ouverts, s'ils ne les pillaient pas ainsi. Un plaisir qu'on procure à celles qui ont eu le bonheur de plaire au sultan, c'est d'assister à une espèce de spectacle que leur donnent des danseuses et des musiciennes, soit publiques, soit élevées dans le sérail. Par une inconséquence inexplicable, on permet dans un séjour où tout semble prescrire la plus austère pudeur, non seulement des danses lascives, mais des espèces de comédies ou d'ombres chinoises pleines d'obscénités. La favorite du jour ne jouit de ce divertissement qu'à travers une jalousie très-serrée, à travers laquelle on ne peut pas distinguer ses traits. La loi de Mahomet interdit aux femmes destinées à entrer dans les harems, des talens par lesquels elles pourraient prolonger leur empire. Cette loi qu'elles étudient superficiellement, et qui, pour l'une et l'autre vie, les traite avec assez de dédain, ne leur trace qu'une idée imparfaite de leur devoir, c'est l'autorité qui les leur apprend.

Le vol est un délit presque inconnu dans les harems, par l'extrême difficulté de cacher l'objet dérobé. Les fautes ou les crimes qu'on y commet le plus fréquemment, doivent naître des accès subits de la colère, ou des fureurs de la jalousie. Quoiqu'il soit bien plus difficile qu'on ne l'imagine, aux femmes du harem, de s'enfermer avec les eunuques noirs, et quelque dégoût que doivent inspirer ces monstres complètement mutilés, elles succombent assez souvent à cette infâme et stérile tentation : ce délit est puni de mort. La punition pour les fautes moins graves, est l'application des coups de bâton sous la plante des pieds, prononcée par des femmes et souvent par la seule maîtresse de la coupable, sous l'intervention du grand-seigneur, et dont l'exécution est confiée à des eunuques par le Kislar-Aga. Le dernier supplice est d'être enfermé dans des sacs chargés de pierres dans le fond, et d'être jeté ainsi dans le canal. Dans une autre description l'on verra que M. Melling fut assez heureux pour préserver d'une mort si cruelle deux jeunes filles qui étaient près de la subir. Dans le premier plan de la gravure dont nous nous occupons, on voit la sur-intendante d'une chambre qui donne des ordres à un officier des eunuques noirs. Les femmes du grand-seigneur ne leur parlent jamais que couvertes d'un voile.

Sur le même plan, à droite, on voit une chambre garnie d'un sofa et d'un *tandour* autour duquel sont assises des

femmes de service du grand-seigneur. Le tandour est une table carrée qui renferme une terrine pleine de charbon allumé. Dans la chambre à gauche de ce même plan, l'on voit une de ces femmes à table, assise à la manière des orientaux. L'habillement des femmes de service du grand-seigneur diffère de celui de leurs suivantes, en ce qu'elles portent une seconde robe.

Pardessus la chambre où dîne cette femme, en est une autre consacrée à la prière. M. Melling y a dépeint plusieurs femmes en oraison, couvertes d'un grand voile de mousseline, réservé pour cet acte pieux.

On voit au troisième étage une chambre à coucher. Des esclaves y sont occupés à lever le matin les matelas qui ont servi la nuit à composer le lit, placé sur une estrade ou sur un sofa, qu'on entasse le jour dans de grandes armoires.

Dans le reste de la planche, M. Melling a représenté tous les mouvemens d'un harem.

La seconde planche, qui offre la vue de la partie orientale de Buyuk-Déré, est principalement remarquable par la charmante maison de campagne qu'y occupe le chargé d'affaires de Danemarck et par le beau palais de l'ambassadeur de Russie. On voit dans la planche au-devant du quai de ce palais un bateau à sept paires de rames : la permission de monter un bateau de ce rang, est une prérogative que la Porte accorde à tous les ministres étrangers. Toutes les maisons qui bordent le quai, sont habitées par des Francs. Ce quartier qui est le plus sain et le plus beau de Buyuk-Déré et qui n'est entièrement habité que depuis vingt cinq ans, offre le tableau d'une colonie européenne. Ce lieu est encore plus que le faubourg de Péra, un lieu privilégié pour les Francs : ils s'y livrent en liberté à toutes sortes de plaisirs. Les dames européennes ne dédaignent pas de s'y rendre dans des chariots traînés par des bœufs, modeste et lourd équipage des femmes grecques, arméniennes et turques. Il échappe souvent à ces dernières des questions bizarres et des ingénuités plaisantes. Il paraît qu'en général elles croient qu'en France les femmes jouissent de la pluralité des maris, comme dans l'Orient les maris de celle des femmes. En voyant une dame française entourée de jeunes gens fort empressés à la servir et à lui plaire, elles s'écrient souvent : Eh quoi, vous avez tant de maris! vous êtes bien heureuses!

La troisième planche présente l'embouchure de la mer Noire. Le naturaliste peut vérifier ici, avec quelque certitude, que la mer Noire fut autrefois, comme la mer Caspienne l'est encore, une mer séparée, un lac immense et que des explosions volcaniques ont creusé le beau canal qui l'unit à la Méditerranée. Partout ils trouvent une terre volcanique : les rochers lui offriront des témoignages de cette grande révolution qui, en séparant les deux parties du monde, les invite à se rapprocher par la navigation. M. Melling nous montre ici, dans le lointain, l'embouchure de la mer Noire. En prolongeant la côte, on voit plusieurs batteries qui continuent la défense de l'entrée du Bosphore et en rendraient l'accès impossible à toute escadre, sans l'ignorance opiniâtre des artilleurs et des soldats préposés à cette défense. C'est précisément au service de ces batteries si prodigieuses que sont employées les milices les plus farouches et les plus indisciplinées : c'est là qu'éclata en 1806 la révolte qui précipita du trône l'infortuné réformateur Sélim III.

A la pointe du promontoire d'Europe est une masse de rochers sur lesquels on trouve encore quelques débris d'un autel qui paraît avoir été consacré à Bacchus. Le premier plan de la vue est occupé par des vaisseaux turcs : on reconnaît aisément à leur construction qu'ils ont été faits sous la direction d'un ingénieur français : auprès est un bâtiment de guerre à voiles latines, que les Turcs appellent *hirondelle*. Le système de sa voilure permet de naviguer avec le vent

contraire; il est difficile à manier et exige un équipage nombreux.

La quatrième planche donne la vue de la partie centrale du Bosphore, prise à Kandilly. M. Melling nous y conduit sur une terrasse située au sommet d'une montagne qui domine le village de Kandilly en Asie. La population de ce long village est très-différente ; une partie au bord de la mer est habitée par des Turcs; l'autre, sur le penchant et la crète de la montagne, l'est par des Arméniens, qui, pour conserver quelque sûreté, ont choisi des lieux élevés où les Turcs viennent rarement les troubler. Lorsque quelques-uns néanmoins viennent clandestinement s'asseoir à leurs festins, on les voit, malgré les préjugés de leur orgueil et de leur religion, s'apprivoiser avec leurs hôtes. C'est un de ces repas que M. Melling représente.

En prolongeant la côte d'Asie, on voit divers villages dont les maisons situées sur le bord de la mer, sont celles des ministres ou autres principaux seigneurs de la cour de Constantinople. Pour les uns, ce sont des maisons de plaisance où ils viennent seulement passer la nuit ; pour d'autres, qui, sans avoir encouru la colère du Grand-Seigneur ont cessé de lui être agréables, ce sont des lieux de délices où ils sont exilés. Cette côte de l'Asie est terminée par la vue éloignée de la ville de Scutari. Constantinople apparoît au loin à travers les vapeurs de l'horizon.

JURISPRUDENCE. ADMINISTRATION.

Code de la compétence des autorités constituées de l'Empire français, ou Collection des dispositions constitutionnelles, législatives, administratives et judiciaires, en ce qui concerne les attributions de l'Empereur, des Français, des autorités administratives, judiciaires, civiles, militaires de tous les fonctionnaires de l'Empire, par J. C. *Jourdain*, juge de la Cour d'appel de Rennes. 3 vol. in-8°. *Garnery*. 15 fr. — 18 fr.

Traité de la séparation des biens, par J. N. *Dufour* (de Saint-Pathul), ancien avocat, etc. Un vol. in-12. *Longchamp*. 3 fr.

Le Juré, ou Essai sur les devoirs du citoyen appelé à la composition d'un jury. in-12. 1 fr. Besançon, et Paris, *Treuttel* et *Würtz*.

Manuel portatif de l'enregistrement, par le même auteur. Un vol. in-18. *Blanchard* et *Comp*.

Ce manuel contient les lois, les arrêtés du gouvernement, les décrets impériaux, les avis du conseil d'état, les décisions des ministres et les arrêts de la cour de cassation rendus jusqu'en novembre 1811, et appliqués aux articles de la loi du 22 frimaire an 7 sur l'enregistrement. L'ouvrage est terminé par une table alphabétique très-détaillée indiquant les droits à payer pour chaque acte.

INSTRUCTION.

Conseils à ma fille, par J. N. Bouilly, etc. 2 vol. in-12. (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Ce nouvel ouvrage de M. Bouilly offre plus de variété dans l'invention des sujets que les *Contes à ma Fille*, de cet auteur, auxquels on peut reprocher de l'uniformité; mais cet avantage est peut-être balancé par l'invraisemblance qu'on remarque dans quelques-uns des contes qui composent le nouvel ouvrage. On se persuadera difficilement, par exemple, que les moineaux de Mme. Helvétius,

aient pû être accoutumés par une jeune personne, à porter et rapporter des billets comme les pigeons d'Alep. Il est également difficile de supposer que Jenny la bouquetière, si connue dans Paris, ait pû en imposer si long-temps, en jouant le rôle d'une femme de qualité, etc. etc. Du reste, on trouve dans les *Conseils* comme dans les *Contes à ma Fille*, beaucoup de moralité dans les résultats de chaque conte et de naturel dans le style.

Bibliothèque de la jeunesse, ornée de 30 planches contenant les principes de la botanique. Un vol. in-18. *Delaunay*. 3 fr.; fig. coloriées 5 fr.

Etrennes à la jeunesse; recueil d'historiettes morales en vers et en prose, rédigé par Louis-Aimé *Martin*. Un vol. in-18, orné de vignettes. *Demonville*.

Ce recueil est fait avec le discernement et le goût qu'on devait attendre de l'ingénieux auteur des *Lettres à Sophie*.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence au IVᵉ. siècle jusqu'à son renouvellement au XVIᵉ., pour servir de suite à l'Histoire de l'art chez les anciens, par M *Seroux d'Agincourt*. *Septième livraison*. On souscrit pour cet ouvrage, à Paris, chez MM. *Treuttel* et *Würtz*. A Strasbourg, *même maison de commerce*. Prix de la livraison, 30 fr. sur papier ordinaire, 60 fr. sur papier vélin, 2 fr. de plus pour le franc de port.

Cette livraison est entièrement consacrée aux règles du système d'architecture, dite *gothique*, depuis les IXe., Xe. et XIe. siècles jusqu'au milieu du XVIe, et à la renaissance de l'architecture vers le milieu du XVIe. siècle. Elle contient dix-huit planches, à partir du numéro [illegible] jusques et compris le numéro [illegible]. Avec le texte explicatif de ces planches; elles contiennent: [illegible] édifices de l'architecture, dite *gothique*, en Italie, à l'abbaye de Subiaco, près de Rome, IXe., Xe., XIe. et XIIe. siècles; 2) réunion de divers édifices qui montrent le style de l'architecture, dite gothique, depuis son origine au IXe. jusqu'au XIIIe. siècle; 3) plans, coupes et détails des églises, inférieures et supérieures, de St. François d'Assise, XIIIe. siècle; 4) plan, coupe et façade de l'église de St. Flavien, près de Montefiascone, XIIe. et XIIIe. siècles; 5) plan, coupe sur la longueur, et partie en grand, de l'église de Notre-Dame, cathédrale de Paris, XIIe. et XIIIe. siècles; 6) portail, élévation latérale, son intérieur et détail de la décoration de Notre-Dame, XIIe. et XIIIe. siècles; 7) principaux monumens de l'architecture, dite gothique, élevés dans différentes contrées de l'Europe, aux XIVe. et XVe. siècles, époque la plus brillante de ce système; 8) série chronologique des arcs substitués aux entablemens dans l'architecture, dite gothique, et des autres parties qui en constituent le système; 9) architecture de Suède, avant et depuis l'introduction dans ce pays, au XIIIe. siècle, du système appelé gothique; 10)

tant de l'architecture arabe, en Europe, depuis le VIIIe. jusqu'au XVe. siècle; 11) suite d'édifices de divers pays qui peuvent tenir du style gothique, et avoir conduit son invention en Europe; 12) Conjectures sur l'origine, les formes diverses et l'emploi de l'arc en tiers-point, dit gothique, dans les contrées les plus connues; 13) plan et coupe de l'église de St. Laurent, à Florence, par Philippe *Brunelleschi*, principal auteur de la renaissance de l'architecture au XVe. siècle; 14) entre-colonnement et détails de l'ordre intérieur de l'église de St. Laurent; 15) plan, coupe, élévation et détail de l'église du St. Esprit, à Florence, par *Brunelleschi*, XVe. siècle; 16) réunion des principaux ouvrages de *Brunelleschi*, XVe. siècle; 17) plan et élévation de l'église de St. François, à Rome, achevés sur les dessins de Léon-Baptiste *Alberti*, XVe. siècle; 18) églises de St. André et de St. Sébastien, à Mantoue, élevés sur les dessins d'*Alberti*, XVe. siècle.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou Galerie complette du musée Napoléon, par *Filhol* et *Lavallée*. Quatre-vingt-seizième livraison. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Cette livraison, comme les précédentes, comprend six planches avec le texte explicatif; 1) St. Gervais et St. Protais, de *Le Sueur*, gravés à l'eau-forte, par *Châtaigner*, terminés par *Pigeot*; 2) apothéose de St. Bruno, de *Le Sueur*, gravée à l'eau-forte, par *Châtaigner*, terminée par *Villerey*; 3) le philosophe en méditations, de *Rembrandt*, dessiné et gravé par *Devillers aîné*; 4) le marché aux harengs d'Amsterdam, de *Metzu*, gravé à l'eau-forte par *Châtaigner*, terminé par *Niquet*; 5) paysage de *Gaspard Poussin*, gravé par *Pillement*; 6) statue antique, dessinée par *Vauthier*, gravée par *Cerat*.

Etude d'ombres à l'usage des écoles d'architecture, par N. *Léveillé*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

L'Auteur de cette étude d'ombres travaille à un ouvrage assez étendu sur la science du dessin, et particulièrement sur celle des ombres en architecture. Les ombres de Vignole, dessinées et coloriées géométriquement doivent en faire partie, et les études particulières qu'il publie aujourd'hui, ne sont qu'un choix de celles qui l'ont conduit à la détermination rigoureuse de la limite des ombres propres aux différens membres des colonnes. Ces études ne doivent point faire partie de l'ouvrage dont il s'occupe, et peuvent en être considérées comme l'instruction.

POÉSIES.

Catulle. Traduction de C. L. *Mollevaut*. Un vol. in-12. *Louis*.

Ce titre, à l'indéfini, semble annoncer une traduction complète de toutes les poésies de Catulle qui sont parvenues jusqu'à nous, avec les retranchemens toutefois que l'intérêt des bonnes mœurs exigeait. Mais sur cent quinze pièces qui nous restent de ce poëte, M. Mollevaut n'en a traduit que vingt quatre, dont l'une même n'est pas de Catulle (le Pervigilium Veneris; on aurait désiré, au reste, que dans le texte qu'il a mis en regard, des morceaux de ce texte qu'il a traduits, et qu'il paraît avoir offerts comme un ouvrage classique et épuré, il eut fait disparaître quelques vers qui blessent la pudeur, par la licence effrénée et les dégoûtantes images que présente l'expression. La traduction présente, surtout celle du *Pervigilium*, des passages très-heureusement rendus; mais il nous a paru qu'en général elle demanderait à être élaborée.

LITTÉRATURE. CRITIQUE.

***Choix d'éloges français les plus estimés*, contenant : Eloge de *Marc-Aurèle*, par *Thomas* ; Eloge de *Molière* ; Eloge de *La Fontaine*, par *Chamfort* ; Eloge du *Roi de Prusse*, par *l'auteur de l'Essai général sur la tactique*. 2 vol. in-18. *D'Hautel*. Sur papier ordinaire 3 fr., sur papier fin 3 fr. 50 c. (1).**

Un philosophe assis sur le premier trône de l'univers se montrant, dans toutes les parties de son administration, toujours supérieur aux séductions presque inséparables du rang suprême ; traçant dans ses écrits, au milieu d'une cour avilie ou corrompue, les préceptes d'une morale sublime et sévère, les fortifient par l'exemple de ses vertus publiques et privées.

Le directeur long-temps obscur de quelques troupes de comédiens enrichissant tout à-coup la scène française de ces productions immortelles qui l'ont signalé comme le peintre le plus fidèle des caractères, l'observateur le plus profond des faiblesses humaines, le censeur le plus vigoureux des ridicules, le fléau le plus redoutable du vice, qui eût paru chez aucun peuple.

L'écrivain modeste qui sachant allier, par un art inimitable (2) aux graves enchanteresses d'un style naïf les plus riches couleurs de la poésie, renferme ; sous le voile de l'opulence, des leçons appropriées à toutes les classes de la société, à tous les âges du monde.

Le créateur d'un nouvel art de la guerre, le législateur de ses peuples qui, dans le cours de quatorze années de guerre, où seul il dirigeait les opérations les plus épineuses, laissoit sans cesse échapper de sa plume les productions légères et pleines de charme d'un esprit facile, mais toujours dirigé par un goût sévère ; qui, dans les immenses détails d'administration qu'il a toujours suivis par lui-même, et auxquels il a toujours suffi, trouvait encore le temps de composer des ouvrages de philosophie, d'histoire et de politique qui le placent au rang des écrivains les plus distingués.

Tels sont les quatre personnages qui sont l'objet d'autant d'éloges disséminés jusqu'ici dans divers recueils, et que, par un heureux choix, on a réunis dans une édition d'un format agréable, et qui se distingue d'ailleurs par la correction et la netteté du caractère.

Si ce Choix d'Eloges, dirigé par l'universalité de suffrages qu'ils ont obtenus, est favorablement accueilli du public, ainsi que nous avons tout lieu de le présumer, nous invitons l'Editeur à y donner une suite.

***Mélanges de littérature et philologie*, par S. *Chardon de la Rochette*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le dixième cahier de ce Journal 1811.)**

Article troisième et dernier.

Les derniers morceaux que nous avons à indiquer de ces excellens Mélanges, sont les articles biographiques : en voici la nomenclature ; 1) Notice sur la vie et les principaux ouvrages de J. B. *d'Anse de Villoison*. 2) Notice biographique sur Léonard *Racle*, par M. Amanton 3) Eloge d'Antoine de Debrija. 4) Notice sur la vie et les écrits de l'*abbé de Saint-Léger* 5) Notice sur Léonard *Philaras*.

(1) L'ordre établi par l'Editeur dans ce choix où les éloges de Molière et de La Fontaine sont encadrés entre ceux de Marc-Aurèle et de Frédéric II, ne semble-t-il pas indiquer que la célébrité n'admet point les distinctions de naissance, de rang, de pouvoir?

(2) On a singulièrement abusé de l'ingénieuse expression de madame de Bouillon, qui appelait La Fontaine *Le Fablier*, lorsqu'on a écrit qu'il composait sans effort ses inimitables fables : madame de Bouillon a voulu dire seulement qu'il dérobait, sous les apparences de la plus heureuse facilité, la profonde étude qu'il avait faite des secrets de l'art.

ANTIQUITÉS, BIBLIOGRAPHIE.

Iconographie ancienne, *etc.*, par E. Q. *Visconti*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le neuvième cahier de ce Journal 1811.)

Article troisième et dernier.

Dans un premier article nous avons donné l'apperçu rapide des notions que renferme sur l'iconographie et sur la méthode qu'a suivie l'auteur dans son ouvrage, l'excellent discours préliminaire qui est à la tête de son ouvrage. Dans un second article nous avons offert la division de ses différentes parties. Dans le présent article, nous allons citer, outre une foule d'autres, quelques morceaux où M. Visconti a déployé une grande profondeur de recherches et une singulière sagacité de critique.

Dans la partie des hommes illustres, nous porterons particulièrement l'attention du lecteur, quant aux *poètes grecs*, sur les chapitres *Homère*, *Anacréon*, *Eschyle*, *Sophocle*, *Euripide* et *Menandre* dont la personne et les écrits avaient exercé tant d'écrivains, et sur lesquels M. Visconti a donné de nouvelles lumières. Parmi ces poètes on ne trouve point *Pindare*, sans doute, parce qu'il ne s'est conservé de ce poète aucune médaille. Quant aux *législateurs* et aux *sages*, on s'arrêtera avec le plus grand intérêt sur *Lycurgue*, *Solon* et *Thalès* qui ont fourni à M. Visconti l'occasion de redresser à l'égard de ces personnages, un grand nombre d'erreurs. Quant aux *philosophes*, on s'étonnera qu'après tant de dissertations et d'écrits sur les différentes sectes de la philosophie des grecs, M. Visconti ait trouvé encore une riche moisson à faire, particulièrement sur *Pythagore*, *Socrate*, *Platon*, *Aristote*, *Théophraste*, *Epicure*, *Euclide*. On ne sera pas moins surpris, relativement aux *historiens*, *orateurs*, *médecins* et *physiciens grecs*, qu'il nous ait éclairé sur plusieurs particularités importantes de la vie d'*Hérodote*, de *Thucydide*, de *Lysias*, d'*Isocrate*, de *Démosthène*, d'*Eschine*, d'*Hippocrate*, d'*Asclépiade*, de *Galien*, de *Sextus l'Empyrique*, sur lesquels tant de savans et de littérateurs distingués s'étaient exercés. L'étonnement redoublera, lorsqu'on considérera quelles lumières M. Visconti a répandues sur les personnes et les actions, non pas seulement des rois et des princes les plus distingués dans les fastes du genre humain, mais encore sur une foule de souverains de l'Asie, presque inconnus jusqu'ici, et dont plusieurs étaient dignes de l'espèce de résurrection que leur procure l'illustre antiquaire.

L'Antiquité dévoilée au moyen de la Genèse, source et origine de la mythologie et des cultes des payens. Troisième édition augmentée de plusieurs articles importans, nommément de l'explication complète de toutes les figures de la sphère céleste. Un vol. in-8°. *Dufour* et *Compagnie*. 3 fr. — 3 fr. 75 c.

Essai sur l'histoire du parchemin et du vélin, par Gabriel *Peignot*. Un vol. in-8°. *Renouard*.

Catalogue systématique et raisonné de la nouvelle littérature française, ou Résumé général des livres nouveaux en tous genres, cartes géographiques, gravures et œuvres de musique qui ont été publiés en France dans le cours de 1811. Broch. in-8°. Paris et Strasbourg, *Treuttel* et *Würtz*. 75 c.

Catalogue d'une partie des livres de feu M. F. J. Bast, conseiller de la légation de S. A. R. le grand-

duc de Hesse, etc., décédé à Paris, le 13 novembre 1811. Broch. in-8°. *Schoell.*

La vente de cette bibliothèque qui devait avoir lieu le 30 mars est différée au mois de juillet.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Mélanges de littératature, d'histoire et de philosophie, etc., par F. L. comte d'Escherny. (Voyez pour le développement, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article second et dernier.

Ces mélanges offrent, dans leur ensemble la disparate la plus étrange. D'un côté, des idées fausses ou hasardées dans des matières de morale, de philosophie, d'économie politique et de littérature, telles que *la somme de bonheur et d'innocence, que l'auteur prétend être supérieure chez les enfans et les sauvages à celles dont jouissent les hommes faits et les hommes civilisés*; telles que son assertion indéfinie: *que le premier des mérites est celui d'être heureux*; telles que cette autre assertion, plus singulière encore, *qu'il importe au bonheur du peuple de ne savoir pas lire, que l'imprimerie est une calamité pour lui*, telles enfin *que sa critique des vers français et particulièrement de ceux de Racine.*

D'un autre côté, d'excellentes idées, des idées même neuves *sur la proportion des peines et des délits*, après ce qu'ont écrit sur cette matière *Beccaria Filangeri* et d'autres publicistes célèbres; des développemens très-heureux *en faveur de la religion, de la véritable philosophie et particulièrement de celle qu'on appelle rationelle*; des hommages bien motivés rendus aux anciens, *en matière de poésie principalement*; enfin une *judicieuse critique de la constitution des opéras français et italiens.*

Sous le rapport du style, ces mélanges présentent un contraste aussi remarquable. D'une part, des morceaux écrits de verve, d'autrefois d'un beau naturel: de l'autre part, une élocution lâche et diffuse, des expressions pleines d'affectation et de recherche. Au total, les beautés dans cet ouvrage, nous ont paru l'emporter sur les défauts.

***Les Animaux célèbres*: anecdotes historiques sur des traits d'intelligence, d'adresse, de courage, de bonté, d'attachement, de reconnaissance, etc., des animaux de toute espèce, depuis le lion jusqu'à l'insecte, etc., par *Antoine*. 2 vol. in-12. *Louis*. 4 fr. — 5 fr. 25 c.**

Si l'auteur avait retranché de cette histoire les faits apocryphes, ou même étrangers à la célébrité des animaux qu'il a lui-même indiqués dans sa préface, son ouvrage aurait beaucoup plus de mérite: tel qu'il est, on peut néanmoins dire qu'il peut être encore utile aux jeunes gens, dont l'auteur paraît avoir eu principalement l'instruction en vue en le publiant. Il est propre à meubler leur mémoire de beaucoup de faits historiques sur les animaux, et surtout à leur inspirer l e l'intérêt pour des êtres sensibles qu'ils n e sont que trop disposés à maltraiter arbitrairement: mais la lecture qu'on leur en fera faire doit être dirigée par une sage critique.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

TROISIÈME CAHIER, 1812.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, ou les pays ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Les Pigeons, par madame *Knip*, née *Pauline de Courcelles*, premier peintre d'histoire naturelle de S. M. l'Impératrice et Reine Marie-Louise : le texte par C. I. *Themminck*, directeur de l'académie des sciences et arts de Harlem. Un vol. in-folio, enrichi de planches coloriées, divisé en 15 livraisons. Chez l'*auteur et éditeur*, boulevard du Mont-Parnasse, n°. 21 ; et *Garnery*. Le prix de chaque livraison est de 40 fr.

Considérations sur les abeilles; par M. de *Bochepot*, membre de la société d'agriculture du département de l'Indre. Broch. in-12. *Moronval*.

MINÉRALOGIE.

Leçons de minéralogie, etc., par J. C. *Delamétherie*. (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article troisième.

La *treizième leçon* roule sur le fer. — Sixième genre, — Première espèce,

du fer natif. — Seconde espèce, de l'acier natif. — Troisième espèce, fer allié avec différens métaux. — Quatrième espèce, du fer carburé. — Cinquième espèce, du fer oxidé noir magnétique : mine d'aimant. — Sixième espèce, du fer oxidé rouge, ou du fer oxidé au *maximum*. — Septième espèce, du fer oxidé gris. — Huitième espèce, du fer micacé. — Neuvième espèce, du fer de l'isle d'Elbe. — Dixième espèce, fer spéculaire de Framont. — Onzième espèce, fer spéculaire volcanique de l'oxide blanc de fer.

La *quatorzième leçon* est encore consacrée au fer. — Douzième espèce, des hydrates ferrugineux, ou fer oxidé au *maximum*, hydraté. — Treizième espèce, de l'hermatite. — Quatorzième espèce, fer argileux. — Quinzième espèce, de la terre d'ombre. — Seizième espèce, des ocres ou mines de fer oxidé au *maximum* et mélangées avec des terres. — Dix-septième espèce, du fer limoneux hydraté. — Dix-huitième espèce, fer oxidé et manganèse oxidé. — Dix-neuvième espèce, de la yanite. — Vingtième espèce, fer oxidé et zinc oxidé. — Vingt-unième espèce, du fer et titane oxidés. — Vingt-deuxième espèce, de la pyrite, ou du fer oxidé. — Vingt-troisième espèce, de la pyrite magnétique. — Vingt-quatrième espèce, du fer arsénical, ou du fer sulfuré avec d'arsénic. — Vingt-cinquième espèce, du fer sulfaté. — Vingt-sixième espèce, du pecherz ferrugineux. — Vingt-septième espèce, du fer phosphaté au *maximum*. — Vingt-huitième espèce, mines de fer limoneuses phosphatées au *maximum*. — Vingt-neuvième espèce, du fer azuré. — Trentième espèce, du fer chromaté. — Trente-unième espèce, du fer tungstaté, ou wolfram. — Trente-deuxième espèce, du fer arseniaté de Chenevix : du fer colombaté. — Trente-troisième espèce, des mines de fer spathiques, ou fer carbonaté. — Trente-quatrième espèce, mine de fer sablonneux. — Trente-cinquième espèce, mine de fer terreux : mine de fer figuré : observations sur le fer et ses mines.

La *quinzième leçon* est consacrée au plomb. — Onzième genre. — Première espèce, du plomb natif. — Deuxième espèce, du plomb oxidé, puce ou brun. — Troisième espèce, du plomb oxidé jaune. — Quatrième espèce, du *minium* natif, ou plomb oxidé rouge. — Cinquième espèce, du plomb arsénié. — Sixième espèce, du plomb sulfuré. — Septième espèce, de la galeine antimoniale. — Huitième espèce, du plomb sulfuré bismuthique. — Neuvième espèce, du plomb hydrogéno-phosphoré. — Dixième espèce, du plomb sulfaté. — Onzième espèce, du plomb phosphaté : phosphate de plomb vert : phosphate de plomb noirâtre : phosphate de plomb rougeâtre : mine de plomb jaune de *Wanlock-Head*. — Douzième espèce, du plomb arsénicé de *Proust*. — Treizième espèce, plomb phosphaté et arséniaté. — Quatorzième espèce, du plomb carbonaté. — Quinzième espèce, du plomb molybdaté. — Seizième espèce, du plomb chromaté, ou plomb rouge. — Dix-septième espèce, du plomb muriaté : mine de plomb sableux : observations sur le plomb et ses mines : du saturnite.

La *seizième leçon* embrasse l'étain. — Douzième genre. — Première espèce, de l'étain natif. — Seconde espèce, de l'étain oxidé au *maximum* : de l'étain oxidé au *minimum*. — Troisième espèce, étain et fer oxidés. — Quatrième espèce, de l'étain sulfuré ; mine d'étain sablonneux : observations sur l'étain et ses mines. — Treizième genre : zinc. — Première espèce, du zinc natif. — Seconde espèce, du zinc oxidé, ou calamine oxidée. — Troisième espèce, du zinc carbonaté. — Quatrième espèce, du zinc et cuivre oxidés, ou mine de laiton : de la toutenague. — Cinquième espèce, du zinc hydraté. — Sixième espèce, du zinc sulfuré. — Septième espèce, du zinc sulfaté.

La *dix-septième leçon* concerne l'antimoine et le bismuth. — Quatorzième et quinzième genres. — Première espèce, de l'antimoine natif. — Seconde espèce,

de l'antimoine arsénical. — Troisième espèce, de l'antimoine oxidé blanc. — Quatrième espèce, de l'antimoine oxidé jaune. — Cinquième espèce, de l'antimoine sulfuré. — Sixième espèce, antimoine hydro-sulfuré. — Quinzième genre : bismuth. — Première espèce, du bismuth natif. — Seconde espèce; du bismuth oxidé au *maximum* : du bismuth oxidé au *minimum*. — Troisième espèce, du bismuth sulfuré. — Quatrième espèce, bismuth et cuivre sulfurés. — Cinquième espèce, bismuth et argent. — Sixième espèce, du nadelerz.

La *dix-huitième leçon* regarde l'arsénic et le cobalt. — Seizième et dix-septième genres. — Seizième genre. — Première espèce, l'arsénic natif. — Seconde espèce, arsénic argental. — Troisième espèce, arsénic cobaltal. — Quatrième espèce, de l'arsénic oxidé blanc. — Sixième espèce, de l'arsénic sulfuré jaune. — Septième espèce, de l'arsénic sulfuré rouge. — Huitième espèce, mine d'arsénic grise, ou fer et arsénic sulfatés : du Mispikel; arsénic terreux : observations sur l'arsénic et ses mines. — Dix-septième genre : cobalt. — Première espèce, cobalt argentifère. — Seconde espèce, du cobalt gris, ou du cobalt arsénical. — Troisième espèce, du cobalt oxidé noir : acide cobaltique. — Quatrième espèce, cobalt oxidé gris. — Cinquième espèce, cobalt hydraté. — Sixième espèce, du cobalt carbonaté. — Septième espèce, du cobalt arséniacé. — Huitième espèce, du cobalt sulfuré. — Neuvième espèce, du cobalt sulfaté. — Dixième espèce, mines de cobalt terreuses : observations sur le cobalt et ses mines; du Speiss.

Les leçons 19.e — 26.e qu'embrasse encore le premier volume de leçons de minéralogie feront la matière d'un quatrième et dernier article.

MÉLANGES D'HISTOIRE NATURELLE, DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE.

Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle, par Louis Aimé *Martin*, avec des notes par M. *Patrin* de l'Institut. *Troisième édition* corrigée et augmentée. 4 vol. in-18. *Nicolle*. 7 fr. 50 c. — 9 fr.

L'auteur de cet agréable et utile ouvrage justifie et assure de plus en plus son succès par les corrections et les augmentations qu'il y a faites dans cette troisième édition : outre qu'il en a fait disparaître un grand nombre de complimens et de vers faibles dont il a franchement déclaré lui-même que les deux premières éditions n'étaient pas exemptes, il a ajouté à celle-ci quatre lettres dont particulièrement l'une traite des lois du mouvement, et dont une autre expose le mécanisme de l'œil et les phénomènes de la vision.

MÉDECINE. PHARMACIE. CHIRURGIE.

La Vaccine soumise aux simples lumières de la raison, ou Conférences villageoises sur la Vaccine, etc., par C. C. *Marc*, docteur en médecine. Broch. in-12. *Crochard*. 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Nouvelle Encyclopédie de médecine et de chirurgie, par une société de médecins. Tomes IV, V et VI. 3 vol. in-8°. *Allut*. Il paraît quatre volumes par an : le prix est de 14 fr.

Elémens de pharmacie fondés sur les principes de la chimie moderne, par F. *Carbonnel*, pharmacien-botaniste de la ville de Barcelonne, etc., traduits de l'original latin. *Nouvelle édition* augmentée par l'*auteur*, revue et corrigée par

P. Poncet, médecin. Un vol. in-8°. Méquignon aîné. 3 fr.

En revenant sur cet ouvrage, dans l'annonce duquel, au précédent cahier de ce Journal, il s'était glissé une erreur sur le nom du traducteur, nous allons en donner un rapide aperçu.

Ces élémens de pharmacie sont divisés en sept chapitres. Le premier présente des notions préliminaires de la pharmacie. Le second, traite de la préparation générale des médicamens. Le troisième, de la connaissance et du choix des médicamens composés : ce chapitre est divisé en trois sections dont la première embrasse les drogues simples du règne minéral ; la seconde, les drogues simples du règne végétal ; la troisième, les drogues simples du règne animal. Le quatrième chapitre a pour objets la collection, l'exsiccation, la reposition et la durée des végétaux : il est divisé en trois sections relatives à ces quatre procédés. Le cinquième chapitre expose les opérations pharmaceutiques : il est divisé en quatre sections dont la première donne le tableau des opérations pharmaceutiques que l'on doit comprendre dans la classe de la division ; la seconde, des opérations pharmaceutiques que l'on doit comprendre dans la classe de l'extraction ; la troisième, des opérations pharmaceutiques comprises dans la classe de la mixtion ; la quatrième, des opérations pharmaceutiques comprises dans la classe de la combinaison. Le sixième chapitre offre l'exposé des produits pharmaceutiques officinaux ; et le septième et dernier, celui des produits pharmaceutiques magistraux.

Il nous a paru que ces élémens, précédés d'une préface et d'une introduction où l'auteur justifie les innovations qu'il a faites dans l'exposé et les développemens des principes de la pharmacie, jetaient un jour tout nouveau sur cette science si utile dans ses fréquentes applications.

Formulaire pharmaceutique, à l'usage des hôpitaux militaires, présenté par les inspecteurs généraux du service de santé des armées de terre : approuvé par le ministre-directeur de l'administration de la guerre. Un vol. in-8°. *Méquignon aîné*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de D. J. Larrey, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article troisième.

En évacuant la Syrie, en rentrant en Egypte, l'armée française avait encore de grands dangers à courir, et M. Larrey était encore loin du terme de ses travaux dans ce pays. Une armée de vingt mille Ottomans avait effectué une descente sur la presqu'île d'Aboukir, on se porta contre elle à marches forcées : on l'atteignit près d'Alexrndrie. Le premier choc fut terrible, la victoire fut quelques momens incertaine ; mais d'incroyables efforts décidèrent en faveur des Français : elle fut complète ; les troupes ottomanes furent culbutées et mises en déroute ; mais on perdit dans le combat plusieurs officiers distingués ; et outre les morts on eut huit cents blessés, du nombre desquels étaient les généraux Lannes, Murat, Fugières et plusieurs chefs de brigade et de bataillon. Toutes les blessures graves furent traitées par les ambulances volantes : on fit sur-le-champ plus de quarante amputations ; pas un blessé ne resta plus d'un quart d'heure à être pansé.

A la suite de cette bataille, le général Bonaparte s'était embarqué pour la France et avait remis le commandement de l'armée au général Kléber qui compléta les institutions établies par son prédécesseur, et perfectionna l'organisation de la commission de la salubrit

publique. Le général ayant appris que la garnison française laissée à El-Arich, éloignée de tout secours, avait été forcée de se rendre et contre la foi d'une capitulation acceptée, barbarement massacrée, médita le retour de l'armée en France, et fit négocier ce retour par le général Desaix et M. Pousielgue auprès du Grand-Visir et des commissaires des puissances coalisées; mais l'amiral anglais Keit ayant écrit au général Kléber, qu'en vertu des ordres de son gouvernement il ne pouvait laisser passer l'armée française que comme prisonnière de guerre, on se prépara de nouveau à la guerre, on atteignit les troupes ottomanes, commandées par le Grand-Visir, sur les ruines de l'ancienne ville d'Héliopolis. La bataille qui s'y livra en prit le nom. L'action fut vive, mais de courte durée. La victoire des Français fut complète. Ce qui se sauva de l'armée turque prit la fuite avec son chef et ne s'arrêta qu'en Syrie. L'armée française n'eut que cinquante blessés qui furent pansés sur-le-champ. On poursuivit l'ennemi sans pouvoir l'atteindre. Dans cette poursuite, M. Larrey ne quittait pas le quartier général. Il courut le plus grand danger. Ce corps de troupes qui marchait isolément et n'était que de deux cents cinquante hommes d'escorte au plus fut surpris par un corps de deux mille cavaliers ennemis. M. Larrey vit trancher la tête à son domestique à ses côtés : une vingtaine de canonniers et de hussards furent massacrés, et toute la troupe aurait été égorgée si elle n'avait pas été dégagée par une marche rapide que fit l'état major de l'armée pour venir à son secours. Une grande partie de l'armée ottomane qui suivit le Grand-Visir dans sa fuite périt de soif et de faim dans les déserts qui séparent l'Egypte et la Syrie.

L'armée française se rapprocha du Caire dont les mammelucks s'étaient emparés. Pour y rentrer il fallut d'abord faire le siége de Boulak qu'on emporta : puis on livra au Caire un assaut qui fut sans succès et dans lequel, outre les morts on eut plus de deux cents blessés dont les blessures offraient des phénomènes remarquables que M. Larrey a décrits dans son article *des plaies*. Le siége de la ville du Caire, qui capitula enfin après une vigoureuse résistance, donna encore beaucoup de blessés. Dans leur traitement, M. Larrey observe que la fièvre jaune se compliquait avec les plaies faites par les armes à feu : il a inséré dans ses mémoires une savante notice sur cette maladie dont il décrit les symptômes et le traitement. A cette notice, il en a joint une autre sur l'atrophie des principaux organes de la génération; avec un mémoire sur l'hépatitis, maladie qui avait son siége dans le foie, et un autre mémoire encore sur la lèpre et l'éléphantiasis. Ses savantes observations ne le détournaient pas des autres fonctions de sa place entre lesquelles il faut remarquer l'examen qu'il fit des chirurgiens des corps d'armée à Alexandrie et à Rosette.

Dans le temps même qu'une flotte turque se montrait dans les parages d'Alexandrie, le général en chef Kléber fut assassiné par un Turc fanatique, le même jour et à la même heure où le général Desaix, qui était repassé en France, était mortellement atteint d'une balle à la bataille de Marengo. Le général Menou prit le commandement en chef de l'armée et se signala par plusieurs institutions très-utiles. M. Larrey concourut efficacement à celles qui concernaient le traitement des malades et des blessés : il établit un hôpital civil au Caire; et à l'occasion de cet établissement il a inséré, dans sa relation, de judicieuses réflexions sur quelques maladies traitées à cet hospice : il y a joint un mémoire sur le sarcocèle, des observations sur les fausses articulations, suites de fractures des membres supérieurs, et sur des paralysies partielles à la suite de quelques blessures. Il confirme de nouveau, par plusieurs exemples, ce qu'il avait déjà remarqué sur la salutaire influence du climat d'Egypte sur les plaies en géné-

ral, et il en fait une application particulière aux plaies de la tête, de la face et du corps, de la poitrine, du bas-ventre, des intestins et de la vessie. Il décrit avec le plus grand soin des plaies graves faites aux extrémités du corps et les amputations qu'elles nécessitèrent.

A ces savantes observations sur les opérations de l'art chirurgical, M. Larrey, qui n'est étranger à aucune partie de la science de l'observateur, ajoute une désignation très-curieuse des différens peuples qui habitent l'Egypte, un tableau rapide de leurs usages et de leurs principales coutumes, une description des bains égyptiens, une notice de leur médecine et de leur chirurgie, l'état des momies d'Egypte et des différences relatives à la nature de leurs embaumemens, la division de l'armée en Egypte, conformément à la nature du climat, des idées générales sur l'agriculture de l'Egypte et sur quelques objets d'histoire naturelle, enfin un tableau résumé de l'Egypte, où il fait entrer l'indication des institutions et des établissemens qui y ont été formés par les Français.

Après ces considérations si intéressantes, M. Larrey en revient à la situation de l'armée française en Egypte : elle y était menacée de l'invasion très-prochaine de plusieurs armées ennemies. Les Anglais étant descendus à Aboukir, la division d'Alexandrie eut à soutenir leur attaque et le fit avec le plus grand courage. L'armée française s'avança à son secours et M. Larrey prit des mesures pour assurer les plus prompts secours aux blessés. L'efficacité de ces mesures se fit bientôt sentir dans le traitement des blessés en général, et particulièrement de plusieurs officiers de marque qui le furent dans la sanglante bataille d'Aboukir. Il a soigneusement décrit les opérations auxquelles donnèrent lieu les blessures et les observations qu'elles lui donnèrent occasion de faire.

Le blocus d'Alexandrie suivit de près la bataille. Tout l'intérieur de l'Egypte fut envahi par les ennemis ; le Caire et plusieurs forts isolés furent bloqués ; la garnison de Suez fut forcée de faire retraite ; M. Larrey fit, dans ce temps, un rapport au général Menou de l'état des blessés et de la structure des hôpitaux d'Alexandrie. De nouveaux accidens d'ophtalmie étaient survenus à l'époque du débordement du lac *Ma'dieh*. Cette ophtalmie fut suivie d'une épidémie scarlatique dont M. Larrey décrit les symptômes et le traitement. De ces détails scientifiques qu'il sait rendre intéressans pour le lecteur, il passe aux événemens politiques.

Le siége d'Alexandrie continuait toujours, et il se livrait un grand nombre de combats particuliers qui donnaient beaucoup de blessés et qui nécessitèrent la formation d'une direction générale des hôpitaux. Une plus longue résistance devenant inutile, vu l'immense supériorité des forces ennemies sur celles de l'armée française, il s'ouvrit des négociations entre les chefs des deux armées, et il se tint dans l'armée française un conseil de guerre auquel furent appelés les deux officiers de santé en chef, MM. Larrey et Desgenettes, pour donner leur avis sur la situation des hôpitaux, le caractère des maladies qui régnaient alors, la santé des troupes et la qualité des alimens. Ils rédigèrent, sur ces différens objets, un rapport qui fut annexé à la capitulation générale de l'armée française, dont la principale condition fut que tous ceux qui la composaient rentreraient dans leur patrie avec tous les honneurs de la guerre.

M. Larrey termine la relation de sa laborieuse et honorable campagne en Egypte par un tableau des suites que les maladies et les blessures ont fait éprouver aux troupes anglaises, venues de l'Inde, d'intéressans détails sur l'évacuation des blessés et des malades, les précautions prises pour faciliter leur traversée, sur l'embarquement de l'armée et son départ pour la France. Il y ajoute des observations sur le climat et la fer-

tilité de quelques parties de la côte d'Afrique qu'il eut occasion de faire dans sa route, et la relation de l'arrivée des troupes en France.

MATHÉMATIQUES.

Géométrie descriptive, par G. *Monge*, de l'institut des sciences, lettres et arts, de l'École polytechnique, membre du sénat conservateur, grand officier de la légion d'honneur, et comte de l'empire. *Nouvelle édition*; avec un supplément par M. *Hachette*, instituteur de l'École impériale polytechnique, professeur-adjoint de la Faculté des sciences de Paris. Un vol. in-4°. enrichi de trente-quatre planches. *Klosterman fils*. 15 fr. — 18 fr.

L'utilité très-majeure de cet important ouvrage résulte de trois considérations du plus grand poids.

1°. Pour tirer la nation française de la dépendance où elle a été jusqu'aprésent de l'industrie étrangère, il faut, pour cet effet, diriger d'abord l'éducation nationale vers la connaissance des objets qui exigent de l'exactitude, ce qui a été totalement négligé jusqu'à ce jour, puis accoutumer les mains des artistes au maniement des instrumens de tous les genres qui servent à porter la précision dans les travaux, et à mesurer ses différens degrés.

2°. Il faut, en second lieu, rendre populaire la connaissance d'un grand nombre de phénomènes naturels indispensables aux progrès de l'industrie, et profiter pour l'avancement de l'instruction générale de la nation, de la circonstance heureuse où elle se trouve d'avoir à sa disposition les principales ressources qui lui sont nécessaires.

3°. Il faut répandre parmi les artistes la connaissance des procédés des arts, et celle des machines qui ont pour objet, ou de diminuer la main-d'œuvre, ou de donner aux résultats des travaux plus d'uniformité et de principes.

On ne peut remplir toutes ces vues qu'en familiarisant avec l'usage de la géométrie descriptive tous les jeunes gens qui ont de l'intelligence. Cet art a deux objets principaux : le premier est de représenter avec exactitude, sur des dessins qui n'ont que deux dimensions les objets qui en ont trois, et qui sont susceptibles de définition rigoureuse : sous ce point de vue c'est une langue nécessaire à ceux qui doivent en diriger l'exécution, et enfin aux artistes qui doivent eux-mêmes en exécuter les différentes parties : le second objet de la géométrie descriptive, est de déduire de la description exacte des corps tout ce qui suit nécessairement de leurs formes et de leurs positions respectives : dans ce sens, c'est un moyen de rechercher la vérité : elle offre des exemples perpétuels du passage du connu à l'inconnu : elle est non-seulement propre à exercer les facultés intellectuelles d'un grand peuple, et à contribuer par là au perfectionnement de l'espèce humaine, mais encore elle est indispensable à tous les ouvriers dont le but est de donner aux corps certaines figures déterminées; et c'est principalement parce que les méthodes de cet art ont été jusqu'ici trop peu répandues, ou même presque entièrement négligées, que les progrès de l'industrie ont été si lents.

Ce tableau des avantages inappréciables que doit procurer l'étude de la géométrie descriptive est plus amplement développé dans le programme placé à la tête de la géométrie descriptive par M. Monge; mais nous en avons extrait les principales idées : nous allons maintenant donner l'aperçu rapide de cet ouvrage divisé en cinq sections.

Première section. — Objet de la géométrie descriptive. — Considérations d'après lesquelles on détermine la position d'un point situé dans l'espace. —

Comparaison de la géométrie descriptive avec l'algèbre. — Convention propre à exprimer les formes et les positions des surfaces : application au plan. — Solution de plusieurs questions élémentaires relatives à la ligne droite et au plan.

Deuxième section. — Des plans tangens aux surfaces courbes et de leurs normales. — Méthode pour mener des plans tangens par des points donnés sur les surfaces. — Des conditions qui déterminent la position du plan tangent à une surface courbe quelconque. — Des plans tangens aux surfaces menés par des points donnés dans l'espace. — Du plan tangent à la surface d'une ou de plusieurs sphères : propriétés remarquables du cercle, de la sphère, des sections coniques et des surfaces courbes du second degré. — Du plan tangent à une surface cylindrique, conique, à une surface de révolution, par des points donnés à cette surface.

Troisième section. — Des intersections des surfaces courbes : définition des courbes à double courbure. — Correspondance entre les opérations de la géométrie descriptive et celles de l'élimination algébrique. — Méthode générale pour déterminer les projections des intersections de surfaces : modification de cette méthode dans quelques cas particuliers. — Des tangentes aux intersections de surfaces. — Intersections des surfaces cylindrique, conique, etc. Développement de ces intersections, lorsque l'une des surfaces auxquelles elles appartiennent est développée. — Méthode de Roberval pour mener une tangente à une courbe qui est donnée par la loi du mouvement du point régénérateur : application de cette méthode à l'ellipse, et à la courbe résultante de l'intersection de deux ellipsoïdes de révolution qui ont un foyer commun.

Quatrième section. — Applicatian des intersections des surfaces à la solution de diverses questions.

Cinquième section. — Considérations générales sur l'étendue des courbes planes et à double courbure, de leurs développées, de leurs développantes, de leurs rayons de courbures. — De la surface qui est le lieu géométrique des développées considérées sur cette surface : génération d'une courbe quelconque à double courbure par un mouvement continu. — Des surfaces courbes : démonstration de cette proposition : « Une surface quelconque n'a dans chacun de ses « points que deux courbures ; chacune de « ces courbures a un sens particulier, « son rayon particulier, et les deux arcs « sur lesquels se montrent les deux courbures sont à angles droits sur la surface » Des lignes de courbure d'une surface quelconque, et de la surface qui en est le lieu géométrique : application à la division des voûtes en voussoirs, et à l'art du graveur.

Le supplément de M. *Hachette* est précédé comme la géométrie descriptive de M. *Monge*, d'un programme où il annonce qu'il y traitera de la ligne droite et du plan, des plans tangens et des normales aux surfaces planes, de l'intersection des surfaces, des applications à la solution de quelques problèmes de géométrie descriptive aux arts graphiques, ce qui comprend la stéréotomie, la charpente, les ombres, la perspective, le lavis, et enfin des applications aux machines. Un rapide aperçu va montrer de quelle manière M. Hachette a rempli son plan. Le supplément est divisé en six paragraphes.

§. Ier. — De la génération des surfaces et de leur définition. — De la génération des surfaces au second degré.

§. II. — Des questions relatives à la ligne droite et au plan.

§. III. — Des plans tangens aux surfaces courbes. — Du contact de la sphère et du plan ; de la sphère qui touche quatre sphères données. — Du plan tangent à une surface menée par une droite donnée hors de la surface. — Mener par une droite donnée un plan tangent à une surface

face de révolution. — Du plan tangent à la surface gauche engendrée par une droite mobile qui a pour directrices trois droites données. — Construire la courbe de contact de la surface gauche générale avec une surface conique qui a son sommet à un point donné, ou avec une surface cylindrique dont la génératrice est parallèle à une droite donnée.

§. IV. — De l'intersection des surfaces. — Des intersections des surfaces du second degré.

§. V. — Des courbes à double courbure décrites par un point qui se meut d'après une ligne donnée. — De l'hélite et de l'épicycloïde sphérique.

§. VI. — Solutions de quelques problèmes de géométrie. — De la pyramide triangulaire. — Explication de trois planches relatives aux problèmes suivans : 1°. Par une droite donnée, mener un plan tangent à une sphère ? 2°. Connaissant la distance d'un point à trois droites, construire ce point ? 3°. Connaissant la base d'une pyramide triangulaire et les angles des faces opposés aux côtés de cette base, construire le sommet de la pyramide ?

Essais métaphysiques et mathématiques sur le hasard, sur les lois qui le régissent, sur l'analyse de ces lois, et sur l'application dont elles sont susceptibles aux principaux jeux de hasard actuellement en usage: ouvrage mis à la portée des personnes les moins exercées aux calculs analytiques, et qui donnera à celles qui se livrent à des spéculations en ce genre, la juste mesure de leurs chances tant favorables que défavorables, ainsi que des risques attachés à l'exécution de leurs différens systèmes, par François *Corbaux, junior*, auteur du Dictionnaire des arbitrages et des changes. *Première partie*. 2 vol. in-8°. imprimés sur papier grand-raisin d'Auvergne. Chez l'*auteur*, rue de la Sourdière, n°. 19, et *Arthus Bertrand*. 12 fr. — 13 fr. 50 c.

Le premier volume de cet ouvrage est en vente : l'autre est sous presse : on peut souscrire d'avance pour le second volume chez l'auteur.

La première partie que nous annonçons ici contient les principes généraux, le développement des deux chances égales, et leur application au jeu de *Trente et un* pris pour exemple des hasards de cette espèce.

Dans le dix-septième siècle, *Sauveur*, habile géomètre, imagina le premier de soumettre au calcul mathématique les jeux de hasard. Le jeu appelé la Bassète étant alors à la mode à la cour, le marquis de Dangeau lui demanda, en 1678, le calcul du *banquier* contre les *pontes*. Le mathématicien satisfit si pleinement à cette demande, que Louis XIV voulut entendre de lui-même l'explication de son calcul. Au commencement du dix-huitième siècle, en 1708, *Montmeur* entreprit de généraliser une doctrine que Sauveur n'avait fait qu'appliquer à un cas particulier : il publia un essai d'analyse sur les jeux de hasard en un volume in-4°. Depuis cette époque l'analyse métaphysique et mathématique a été tellement perfectionnée, qu'on peut actuellement former une théorie générale sur les chances du hasard : c'est ce que paraît avoir exécuté très-heureusement l'auteur : on pourra en juger par le simple aperçu que nous allons donner de sa méthode.

Le premier volume de la première partie de l'ouvrage est divisé en quinze chapitres.

1) Notions générales sur le hasard et sur l'analyse dont il est susceptible ; 2) de la *chance* ou *possibilité*, et de l'*égalité* ou *inégalité* des chances ; 3) de la *certitude métaphysique* ; 4) de la *certi-*

tude relative ou probabilité; et de l'espérance mathématique considérée sous les rapports qui la distinguent de l'espérance morale; 5) de la question, en général, de savoir s'il est possible d'obtenir un avantage certain et constant, sur le banquier, dans les jeux de hasard; 6) de la passion du jeu, et de l'influence de cette passion sur les mœurs, sur le caractère et sur l'esprit des hommes; 7) des *séries* et des *lois* considérées dans tous les hasards qui sont composés de deux chances égales. — Tableaux I, II et III comparatifs des quantités de séries produites de chaque degré, et d'après l'expérience d'une suite liée de 131,072 épreuves de hasard, avec les quantités indiquées par les lois exposées, comme devant résulter de ce nombre d'épreuves; 8) de la loi de *distribution* en séries de différens degrés, de l'universalité des résultats individuels produits par tout nombre donné d'épreuves nécessaires de hasard et réalisés, soit par l'une, soit par l'autre de deux chances opposées et égales entre elles; 9) de la loi de *reproduction* des séries de chaque degré formées par la distribution des résultats individuels du hasard entre deux chances égales; 10) de la *multiplication* des séries de chaque degré, par le moyen de figures arbitraires représentatives de différentes chances; 11) de la loi des *séries de séries*, ou des *séries multiples* composées de plusieurs séries simples, des mêmes degrés, et alternant entre les deux chances opposées; 12) de la loi des *variations*, ou inégalités qui s'établissent dans la distribution des résultats individuels des épreuves du hazard entre deux chances égales et opposées. — Tables des variations sous trois aspects et relativement à différentes périodes d'épreuves du hasard; 13) des *chances collectives* formées par la combinaison de plusieurs chances simples dans les hasards composés de deux chances élémentaires qui sont égales entre elles. — Tableau des 4096 figures différentes qui peuvent être formées par *douze* résultats individuels du hasard entre deux chances opposées; 14) de la loi de *décrément* des chances, ou combinaisons collectives qui composent chaque catégorie particulière. — Table des décrémens graduels que subissent les chances collectives ou figures de chacune des catégories différentes; 15) de la loi de l'*accumulation* des résultats collectifs semblables produits par les épreuves successives du hasard, ou de la loi des *variations*, dans la distribution de ces résultats entre les chances collectives d'une même catégorie. — Table qui exprime les diverses probabilités qu'une chance indéterminée, entre deux chances égales et opposées, sera réalisée *au moins* au nombre de fois désigné, par un nombre pareillement désigné d'épreuves du hasard. — Tableau des variations qui auront lieu le plus probablement dans la distribution des résultats du hasard entre les différentes chances collectives.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Principes raisonnés et pratiques d'agriculture, etc., par A. *Tatin*, membre de la Société libre, économique impériale de Pétersbourg, de l'athénée des arts, etc. 2 vol. in-8°. Chez l'*auteur*, place de l'E-

cole, n°. 3, et *Lenormant.* 8 fr. — 10 fr.

Moniteur rural, ou Traité élémentaire de l'agriculture de France, avec des tableaux et des modèles d'états propres à se rendre compte de diverses parties de l'administration d'un domaine, par J. F. *Deschartres*, cultivateur. Un volume in-8°. *Bailleul.* 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Annales de l'agriculture française, par MM. *Tessier* et *Bosc.* Tome 49, premier cahier. On souscrit pour cet ouvrage chez madame *veuve Huzard*, moyennant 25 fr. pour douze cahiers.

Bibliothèque physico-économique instructive et amusante des villes et des campagnes, par une société de savans et de cultivateurs, rédigée par C. *Sonnini*, numéros 1, 2 et 3, in-8°. On souscrit pour cet ouvrage chez *Arthus Bertrand*, moyennant 10 fr. — 12 fr. pour douze cahiers.

ARTS MÉCANIQUES ET ARTIFICIELS.

Rapport fait à la Société d'encouragement, par M *Descotils*, sur les canelles aérifères inventées par M. *Jullien*, pour transvaser les vins en bouteille qui ont déposé, et sur les entonnoirs aérifères du même auteur, pour remplir les bouteilles et les tonneaux sans répandre de liquide, et filtrer les liqueurs sans évaporation : avec une planche représentant les divers instrumens. Broch. in-4°. Chez *Jullien*, rue Saint-Sauveur, n°. 18. 75 c. — 1 fr.

Les canelles aérifères coûtent 9 fr. en cuivre étamé, 75 fr. en argent. Les entonnoirs aérifères coûtent 12 fr.

Table de cubage pour les bois en grume, donnant en cubes le volume de bois équarri qu'on peut tirer de tout arbre dépouillé, qui a 8 mètres de circonférence au pied jusqu'à celui qui en a 44, et dont la longueur est depuis un mètre jusqu'à 20, faite conformément au nouveau mode de mesurage adopté par S. E. le Ministre de la guerre, le 20 janvier 1809, à l'usage des arsenaux de construction, par M. *Charvet*, professeur d'artillerie à Grenoble. Un vol. in-16. Grenoble, *Peyronard.* Paris, *Lebel* et *Guitel.* 2 fr. 50 c. — 2 fr. 75 c.

Description des machines et procédés spécifiés dans les brevets dont la durée est expirée, publiée d'après les ordres de S. E. le Ministre de l'intérieur, par C. P. *Molard*, architecte du conservatoire des arts et métiers. Un vol. in-4°. Mad. *veuve Huzard.*

L'ouvrage entier aura cinq à six volumes.

Travaux des ponts et chaussées depuis 1800, etc., par M. *Courtin*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix le premier cahier de ce Journal 1812.)

Article deuxième.

Nous consacrons cet article à un aperçu rapide de la confection des nouvelles routes et des nouveaux ponts, de l'achè-

vement et des réparations des anciennes routes et des anciens ponts; enfin, de la fondation de la nouvelle ville *Napoléon*. Nous commencerons par les routes. Celles du Simplon et du Mont-Cénis (nouvelles routes) offrent dans leur confection des miracles multipliés de l'art.

Le *col du Simplon*, élevé de 2005 mètres (1028 toises 4 p. 2 p. 4 l.) au-dessus du niveau de la mer, présentait des difficultés affrayantes pour établir la route sur les flancs de rochers à pic dont les contours nombreux et difficiles, les pentes escarpées permettaient à peine aux mulets de s'y soutenir. Ces développemens furent soigneusement étudiés par les ingénieurs, et les pentes les plus fortes ne furent que de six pouces par toise dans les endroits même forcés par la nature des sites. Dans toutes les parties de la route, on a construit des ponts sur les torrens nombreux qu'on y rencontre : on a fait sauter des rochers énormes : des escarpemens ont été pratiqués pour enfoncer le Rhône dans le rocher, élargir la route, et garantir le voyageur des précipices qui s'offraient de toutes parts. Une coupure profonde dans le rocher a exigé, dans un endroit, une pile de près de 100 pieds de hauteur en y comprenant les fondations : les deux culées appuyées sur le rocher sont de hauteur inégale et répondent à celle de la pile : les deux arches ont chacune plus de vingt mètres d'ouverture.

On ne peut point faire un pas sur la route qui monte au Simplon et qui en descend, sans éprouver un sentiment d'admiration. Ces superbes montagnes qui paraissaient inaccessibles aux voitures et qu'on ne gravissait qu'avec peine par des sentiers étroits et dangereux sont maintenant traversés sans crainte dans des voitures légères et brillantes, sur une route large et commode, dont les pentes douces et presque insensibles laissent le temps au voyageur de comparer les beautés de la nature avec les prodigieux travaux faits par les mains de l'homme.

Les mesures les plus sages ont été prises pour la sûreté des voyageurs en cas d'événemens, que le génie de l'homme ne peut empêcher, mais dont, par sa prévoyance, il peut éviter les effets désastreux. On a établi des maisons de cantoniers qui pourront servir de réfuges aux voyageurs : des hommes seront occupés à déblayer les neiges et à quelques travaux d'entretien. Un hospice sera établi au sommet du Simplon : il servira d'asyle et de lieu de repos aux voyageurs qui voudront s'y arrêter dans les momens de tourmente. Lorsque la partie qui traverse le Vallais sera entièrement exécutée, la route aura coûté neuf millions à la France, sans compter ce qu'elle aura coûté au royaume d'Italie pour parvenir à sa perfection.

Le *Mont-Cénis* était un peu plus fréquenté que le Simplon. Auguste avait fait ouvrir à travers cette montagne une route qui se dirigeait sur Lyon; mais il ne restait de cette route que quelques vestiges et d'anciennes culées de ponts en maçonnerie qui en indiquaient la trace. La communication avec l'Italie par cette route était devenue extrêmement difficile. On n'y parvenait que par des chemins escarpés dont les neiges dérobaient souvent la connaissance au voyageur, lui masquaient des fondrières dangereuses, et dont la chute, sous la forme d'avalanches l'exposait à une mort soudaine. La route, lorsqu'elle était découverte, était étroite et rapide, les voitures ne pouvaient pas y passer, elles étaient démontées à Lans-le-Bourg et transportées par des mulets avec le bagage des voyageurs, jusqu'à l'autre côté de la montagne. Les rois de Sardaigne connaissaient toutes ces difficultés; mais la politique leur faisait une loi de les conserver pour leur propre sûreté. En l'an 10, le premier consul fit rédiger un projet de route par le Mont-Cénis. Il faut lire dans l'ouvrage même les détails intéressans des travaux entrepris pour former cette route. Plusieurs ponts sur les torrens, des palliers pour arrêter les avalanches les plus dange-

vésés, des encorbellemens commencés à de grandes hauteurs pour préserver les voyageurs des éboulemens du rocher, des escarpemens sur plus de cinq lieues dans des roches de granit, avec des galeries ouvertes par la mine et soutenues sur plus de 4000 mètres de longueur par des murs la plupart courbes et d'une grande élévation pour arrêter les avalanches, ce n'est ici qu'une faible esquisse des travaux immenses qu'a entraînés la nouvelle route du Mont-Cénis qui aura été construite en neuf années. La chaussée a six mètres de largeur sur toutes les parties; les pentes n'ont jamais que cinq pouces par toise, et dans beaucoup d'endroits elles n'en ont que deux ou trois. Après avoir employé toutes les ressources de l'art pour prévenir les dangers qu'offrait la route dans toute sa prolongation aux voyageurs, il restait à leur offrir des moyens d'éviter les tourmentes qui règnent parfois dans des lieux si élevés. L'Empereur, à cet effet, lors de son voyage en Italie, ordonna l'établissement de maisons de réfuges propres à servir de réfuges aux voyageurs et de logemens aux cantoniers : ces maisons déjà établies sont au nombre de vingt-cinq. Plus récemment en décembre 1807, Sa Majesté a ordonné l'établissement d'une commune sur le plateau du Mont-Cénis, dont un hospice serait le centre. Pour favoriser cet établissement, il a été statué que tous les individus qui séjourneraient sur la montagne pendant les six mois de l'hiver seraient exempts de contribution dans tout l'empire. On a construit une caserne pour deux brigades de gendarmerie, et pour loger 1200 militaires. L'hospice n'est pas encore terminé, mais il est possible qu'il le soit dans le courant de cette année : les religieux accueillent les voyageurs avec bienveillance et leur procurent toutes sortes de secours : il y a quarante chambres, avec un appartement pour Leurs Majestés. Une église qui s'y élève sera bientôt terminée. La route est indiquée par des balises. Dans le cas de brouillards qui en interdiraient la vue, le voyageur peut se diriger par le son d'une cloche dont chaque maison de réfuge est munie et qui est mise en mouvement dans ces momens d'obscurité. Graces à ces travaux, le Mont-Cénis est déjà beaucoup plus fréquenté qu'autrefois. En 1811, 44,946 mulets et 16,899 voitures l'ont traversé. La dépense de cette route a monté à six millions : sa longueur est de près de neuf lieues.

Les bornes de notre Journal ne nous permettent que d'indiquer les *routes nouvelles* ouvertes ou achevées, et les anciennes routes réparées depuis 1800, sur lesquelles l'ouvrage donne des renseignemens très-satisfaisans. En voici l'énumération : celles de la France en deçà des Alpes, sont : route de Grenoble à Briançon, par le Lantara. — Route d'Espagne en Italie, ou route de Saint-Esprit à Turin, par le Mont-Genèvre. — Route de Wesel à Hambourg. — Route d'Anvers à Amsterdam. — Route de Metz à Mayence. — Route de Vanloo à Wesel. — Route de Paris en Espagne, par Bordeaux, Mont-de-Marsan et Bayonne.

Les routes en construction au-delà des Alpes, sont : — Route de Nice à Rome, ou route du Littoral. — Route de Gênes à Florence par Bobbio. — Route de la Spézia à Porto-Venère. — Route de Florence à Parme, par Sarzane et Pontremoli. — Route de Savone à Alexandrie. — Route de Pont-Maurice à Seva, par Ormaa. — Route de Carcure à Céva. — Route de Gênes à Novi, par le col de Giovi. — Route de la Méditerranée à l'Adriatique. — Route de Césane à Pignerol, par Fenestrelle.

Les ponts exécutés et entrepris depuis le commencement de ce siècle offrent un tableau de travaux presque aussi considérables que ceux des routes. Deux inventions remarquables dans la construction des ponts avaient signalé le dix-huitième siècle : le récépage des pieux et l'emploi des caissons : elles ont été adoptées dans le dix-neuvième avec divers perfectionnemens. Mais la cons-

truction des ponts en fer, imités de ceux de l'Angleterre, appartient à cette dernière époque : elle a l'avantage de procurer une grande économie; la dépense est plus forte que celle des ponts en bois, mais ils sont plus solides et doivent durer beaucoup plus long-temps : ils coutent moins que les ponts en pierre, mais ils n'offrent point l'espoir d'une si longue durée et n'ont point un aspect aussi imposant : c'est avec le temps et l'expérience, observe judicieusement M. Courtin, qu'on pourra prononcer sur les différentes opinions relatives à ces ponts.

Les ponts terminés depuis 1800 se divisent en ponts terminés et en ponts en construction.

Les ponts terminés sont : — Pont en pierre, sur la rivière de Suron, route de Lyon à Genève. — Pont en pierre, dans la commune de Rautier, route d'Espagne et d'Italie. – Pont d'Entelle en pierre, sur le torrent de ce nom, route du Littoral, ou de Nice à Rome. — Pont de Saint-Afrique en pierre, route de Bordeaux à Nice. — Pont de la Charité-sur-Loire, en charpente, route de Châlons à Châteauroux. — Pont de la Roche, en charpente, route de Paris à Marseille. — Pont sur le torrent de Bancel, en pierre, même route. — Pont de Montelimart, en pierre, même route. — Pont de Saint-Vallier, en pierre, même route. — Pont sur la rivière d'Eure, en pierre, situé à Chartres. — Pont de Saint-Christol, en pierre, route de Montpellier au Puy. — Pont d'Hérault, en pierre, route de Montauban à Nice. — Pont de Tortone, en charpente, route de Turin à Plaisance. — Pont d'Auberive, en pierre, route de Paris à Marseille. — Pont de Furan, en pierre, route de Valence à Belley. — Pont d'Ucciani, en pierre, route d'Ajaccio à Bastia. — Pont de Roanne, en pierre, route de Paris à Marseille. — Pont de la Boracida, en charpente, route de Turin à Plaisance. — Pont de Joinville, en pierre, route de Paris à Strasbourg. — Pont dans la ville de Varennes, en charpente, route de Bar-sur-Ornain à Clermont. — Pont du village de Pont, en charpente, route de Sédan à Châlons-sur-Saône. — Pont de Poutigny, en pierre, route de Metz à Sarre-Louis. — Pont de Carignan, en charpente, route de Turin à Savone. — Pont de la Sture, en charpente avec culées, en pierre, route de Paris à Milan. — Pont de la Peschadoire, en charpente, route de Lyon à Bordeaux. — Pont de Sauveterre, en pierre, route de Bordeaux à Pampelune. — Pont sur la Bidassoa, en charpente, route de Paris à Barège. — Pont de Kehl, en charpente, de Strasbourg à Kehl. — Pont de l'Archevêché à Lyon, en pierre. — Pont sur la route de la Meuse au Rhin, en pierre. — Pont Napoléon, en pierre, sur la route de Caen à Tours. — Pont de Besons, en charpente, route de Paris à Mantes. — Pont de Choisy, en charpente, route de Versailles à Provins. — Pont de Nemours, en pierre, route de Paris à Lyon et à Marseille. — Pont à Verceil, en charpente, route de Paris à Milan. — Pont Saint-Michel, en charpente, route de Turin à Savonne. — Pont de Bonpas, en charpente de bois de Mélèze, avec culées en pierre, route de Paris à Marseille. – Pont de Saint-Diez, en pierre, route de Nancy à Colmar. — Pont de Ganthar, en pierre, route du Simplon. — Pont de la Saltine, en pierre, même route. – Pont de Crevola, en pierre, même route.

Nous allons donner sur les quatre ponts terminés à Paris et auxquels un intérêt particulier s'attache, quelques détails que les bornes de ce Journal nous ont obligés d'omettre relativement à tous les ponts précédemment indiqués.

Pont d'Austerlitz : ce pont est composé de cinq arches de 32 mètres 40 d'ouverture chacune, formées de voussoirs en fer coulé, liés entre eux dans le plan de chaque ferme, par des platte-bandes de fer forgé, et d'une ferme à l'autre, par des entre-toises en fer coulé. Les quatre piles et les culées sont en pierre ; il y a un chemin de hallage. La

longueur totale, entre les culées, est de 174 mètres (553 pieds), et sa largeur de 13 mètres 70 cent. (42 pieds).

Pont des Arts: il est composé de neuf arches de 16 mètres 81 d'ouverture formées d'arcs en fer coulé qui soutiennent un plancher en bois de chêne: sa longueur totale entre le nu des culées, est de 166 mètres, 59 (513 pieds): sa largeur est de 10 mètres (30 pieds).

Pont d'Iéna. Ce pont en pierre, est composé de cinq arches de 28 mètres d'ouverture. Sa longueur totale est de 182 mètres (568 pieds) entre les culées: sa largeur totale, de 14 mètres, 40, et entre les parapets de 13 mètres, 40.

Pont de la Cité. Ce pont est composé de deux arches en charpente, à double courbure, avec piles et culées en maçonnerie (*): sa longueur totale entre le nu des culées est de 64 mètres, 55 (198 pieds): sa largeur est de 10 mètres, 27 (31 pieds). Les arches sont égales et ont chacune 31 mètres, 5 d'ouverture (95 pieds).

Ponts en construction. — Pont du Var, en charpente, route de Marseille à Nice. — Pont de Cance, en pierre, route de Lyon à Marseille. — Pont de Givet, en pierre, route de Paris à Wesel. — Pont du Chalard, en pierre, route d'Angoulême à Bordeaux. — Pont de Wertminster, en charpente, sur la Durne, département de l'Escaut. — Pont de Fourques, en charpente, route de Nismes à Arles. — Pont de Bordeaux sur la Gironde: les travaux sont commencés, mais le projet n'en est pas définitivement arrêté. — Pont sur la rivière d'Indre, en charpente, avec piles et culées en pierre et moëlons, route de Rouen à Clermont. — Pont de Seer, en charpente, avec culées en maçonnerie, route de Mont-de-Marsan en Espagne. — Pont de Mont-de-Marsau, en pierre, même route. — Pont de Carrouge, en pierre, route de Genêve à Grenoble. — Pont sur le torrent de Rizzanèse, en pierre, route d'Ajaccio à Boniface. — Pont d'Agan sur la Garonne, en charpente, route de Paris à Barèges. — Pont en pierre pour le débouché des crues de la Meurthe, route de Lunéville à Rambervilliers. — Pont de Clamecy, en pierre, à Nevers. — Pont de Chenée, en pierre, route d'Anvers à Strasbourg. — Pont de Mayen, en charpente, dans la traversée de Bayonne. — Pont Saint-Esprit-Lez-Bayonne sur l'Adour, en charpente, avec culées en maçonnerie. — Pont mobile, au Bas-Rhin, en charpente. — Pont de l'Arsénal à Lyon, en charpente, avec piles en maçonnerie. — Pont de Serin, en pierre, dans la même ville. — Pont de Croissy, en pierre et brique, route de Rouen à Beauvais. — Pont de Rouen, en pierre, à Rouen. — Pont de Valvins, en charpente, route de Fontainebleau à Nangis. — Pont de Maisons sur la Seine, en charpente. — Pont de la pointe d'Aveyron, en pierre et brique, route de Toulouse à Bordeaux. — Pont d'Avignon, en charpente, route d'Avignon à Nismes. — Pont de Sèvres, route de Versailles et de la Bretagne: ce pont sera composé de neuf arches en pierre de taille en plein ceintre, avec deux arches de hallage; les arches seront égales et auront chacune dix-huit mètres: la longueur totale, entre les corps et arches, sera de 193 mètres (594 pieds): sa largeur de 13 mètres (40 pieds).

En récapitulant le nombre des ponts, tant terminés qu'en construction, on en trouve quarante-un en pierre, et vingt-quatre seulement en charpente. Pour justifier la préférence donnée, dans ces immenses travaux, à la construction des ponts en pierre sur la construction des ponts en charpente, M. Courtin s'est borné à observer que les ponts en pierre ont beaucoup plus de solidité, de durée, et offrent un plus bel aspect: il aurait pu ajouter qu'ils ont encore un

(*) Les deux arches ayant fléchi, peu de temps après la construction du pont, on les a fortifiées; mais cette réparation s'est trouvée impuissante pour en assurer la solidité. Tout récemment, et depuis que l'auteur a publié son ouvrage, il a été arrêté de les reconstruire en pierre.

avantage inappréciable, celui d'une grande économie de bois de charpente si nécessaires pour la construction des édifices en tout genre, et notamment pour celle des vaisseaux.

La fondation de la ville Napoléon, au centre du département de la Vendée, faite par S. M. l'Empereur, pour vivifier ce département si long-temps désolé par une guerre intestine, a donné lieu à de grands travaux confiés à la direction des ponts et chaussées. Ce furent ses ingénieurs, concurremment avec les officiers du génie militaire, qui furent chargés de dresser des plans et des projets dans les proportions nécessaires à une ville de douze à quinze mille ames, de reconnaître le cours de l'Yon, et l'espèce de navigation dont cette rivière était susceptible, d'ouvrir des routes de communications de cette ville avec divers lieux, d'indiquer les améliorations nécessaires au port des sables, afin qu'il devienne le port d'entrepôt de toute la Vendée.

En ce qui concerne la nouvelle ville et les routes qui doivent y aboutir, les travaux sont très-avancés. La ville a, dans son étendue, 980 mètres (502 toises) de longueur, sur 840 mètres (430 toises) de largeur : on y compte neuf rues bien alignées, trois places, celle de la préfecture dont le bâtiment est achevé, celle des halles, celle de la salle de spectacle; une grande auberge, des bâtimens militaires et civils pour deux bataillons de troupes et pour la gendarmerie, avec un hôpital. Tous ces bâtimens sont achevés : le lycée, le palais de justice, les prisons sont en construction et seront bientôt terminés : les halles, l'hôtel-de-ville sont commencés. Une nouvelle église remplacera l'ancienne. Deux routes traversent la ville; celles qui doivent y aboutir sont toutes ouvertes, et quelques-unes vont être achevées.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. STATISTIQUE. CHRONOLOGIE. HISTOIRE.

Nouvelle carte d'Europe, avec ses divisions politiques, d'après les derniers traités : l'empire russe y est divisé en gouvernemens et s'étend jusqu'en Silésie; la notice du sol y est exactement figurée; une carte particulière indique la position et l'étendue de ce vaste empire. Chez *Piquet*, ingénieur-géographe, quai de la Monnaie. 30 fr.

Le Conducteur de l'étranger à Paris, contenant la description de ses palais, monumens et édifices, bibliothèques, musées, etc., précédé d'un précis de l'histoire de Paris, suivi de la description des environs de cette ville, et terminé par une liste de ses rues, cul-de-sac, places, etc., par F. M. M. Un vol. in-18 avec deux planches. *Moronval*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 80 c.

Notice de la cour du Grand-Seigneur, son sérail, son harem, la famille du sang impérial, sa maison militaire, etc.; suivi d'un essai historique sur la religion mahométane, son culte et ses ministres, par J. E. *Beauvoisin*, chef d'escadron et juge militaire au tribunal spécial

spécial de Naples. *Quatrième édition*, revue et corrigée. Un vol. in-8°. *Gabriel Warré*. 2 fr. 50 c. — 3 fr. 25 c.

Mœurs, usages, costumes des Othomans, et abrégé de leur histoire, par L. *Castellan*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article deuxième.

Nous nous proposons dans cet article de donner un aperçu rapide des objets traités par l'auteur dans le troisième et le quatrième volume, avec quelques observations qu'ils nous donneront occasion de faire. Dans le troisième, M. Castellan s'occupe de la personne même du Sultan, du sérail, du harem, de la Sultane Validéh, des filles et des sœurs du Sultan, du vieux sérail, des eunuques noirs et blancs, des Itch-oghlans ou pages du Sultan, de leurs hass-odahs, ou chambres particulières, des muets et des nains, des capydjys ou portiers, des bostandjys ou jardiniers, des baltahdjys ou fendeurs de bois.

En ce qui concerne le Sultan et tout ce qui l'environne, on se demande comment la succession à l'empire devient assez souvent incertaine et problématique dans la famille othomane, faute d'héritiers mâles, avec un nombre si considérable de femmes et de concubines dont le Sultan est entouré; et l'on trouve la solution du problème dans ce grand nombre là même, en ce que des jouissances si multipliées énervent la constitution physique du Sultan, ne lui procurent que difficilement des héritiers, et presque toujours d'un tempérament faible.

Il est également facile d'expliquer pourquoi depuis long-temps les Sultans ont dégénéré du grand caractère des pemiers princes Othomans: on en trouve deux causes principales: l'une, la mauvaise éducation qu'ils reçoivent dans le vieux sérail où ils restent renfermés jusqu'à leur avènement à l'empire; l'autre, la vie indolente et voluptueuse qu'ils mènent lorsqu'ils y sont parvenus, toujours entourés d'esclaves des deux sexes, de leurs vils eunuques, de muets, de nains, et de favoris efféminés comme eux.

On ne sera pas surpris non plus que lorsqu'il se forme une révolte qui menace les jours du Sultan, il ne trouve aucune ressource de défense dans quatre à cinq mille individus qui peuplent le sérail et qui n'y manquent point d'armes, lorsqu'on considère, que cette foule d'esclaves et de domestiques n'est point exercée aux exercices militaires, si l'on en excepte les pages qui ne peuvent pas former une force suffisante.

Les cinq chambres ou *odahs* dans lesquels sont distribués ces pages offrent aussi un problème à résoudre. Dans un pays, dans un séjour de délices, ces pages reçoivent une éducation comparable, pour la vigueur à celle des anciens Spartiates, ou au noviciat le plus rigoureux des ordres monastiques; et néanmoins ces places de pages sont singulièrement briguées; c'est qu'elles conduisent un grand nombre d'eux aux premières dignités de l'empire.

Dans le quatrième volume, l'auteur traite de l'organisation judiciaire et religieuse, des établissemens d'instruction, des cérémonies du mariage, des bains publics, des funérailles, des tombeaux, des chapelles sépulcrales. Il était difficile de donner une idée satisfaisante de tant d'objets d'une si grande importance dans un cadre aussi étroit que celui dans lequel l'auteur a cru devoir se renfermer: il y est parvenu sur plusieurs points; mais d'autres, tels que celui des uhlemans ou gens de loi, qui ont dans l'empire une influence si considérable et si fréquemment dangereuse, le mode d'instruction publique si imparfait et à-peu-près si irréformable, auraient exigé des

développemens un peu plus étendus. Sur ces deux parties surtout, si l'on veut se procurer des notions un peu complètes, il faut recourir à l'excellent ouvrage de Mouradgea-d'Hosson.

Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Al. de Humboldt, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1812.)

Article deuxième.

Cet article, comme nous l'avons annoncé, devait embrasser la population générale de la Nouvelle-Espagne et la division de ses castes. Les recherches de M. de Humboldt sur cette matière importante ont une si grande étendue et sont si approfondies, qu'en n'en donnant même qu'un très-rapide aperçu, nous sommes forcés de nous restreindre quant à la division des castes à celle des indigènes du Mexique, et à renvoyer à un autre article les castes des blancs, créoles et européens, des nègres et des métis.

Après avoir observé que probablement les environs de la capitale du Mexique, et peut-être tous les pays soumis à la domination de Montezuma étaient jadis infiniment plus peuplés qu'ils ne le sont aujourd'hui, mais que cette grande population était concentrée dans un petit espace, M. de Humboldt ajoute que non-seulement, depuis un siècle, le nombre des indigènes (Indiens) va en augmentant, mais encore que toute la vaste région qu'on désigne sous le nom général de la Nouvelle-Espagne est plus habitée actuellement qu'elle ne l'était avant l'arrivée des Européens. La première de ces assertions, dit-il, est prouvée par un état de la capitation qu'il produit : la seconde s'explique par ce fait incontestable que la culture soignée du sol ayant avancé vers la Nouvelle-Biscaie et vers les *provincias internas*, la population y a augmenté avec cette rapidité qu'on remarque partout où un peuple nomade est remplacé par des colons agriculteurs.

Du dénombrement fait par les ordres du vice-roi du Mexique, en 1793, on pouvait induire, en compensant le nombre de ceux qui s'y étaient soustraits avec celui des individus qui, errans sans domicile fixe, avaient été comptés plusieurs fois, qu'à cette époque la population de toute la Nouvelle-Espagne pouvait être portée à 5,200,000 ames. Le dénombrement n'a pas été renouvelé depuis 1793, et plusieurs mémoires dressés par les intendans, sur l'état actuel du pays confié à leurs soins, contiennent exactement les mêmes nombres que le tableau de 1793, comme si la population pouvait être restée la même pendant dix ans (*) ? Il est hors de doute que cette population a fait les progrès les plus extraordinaires. L'augmentation des dîmes et de la capitation des Indiens, celle de tous les droits de consommation, les progrès de la culture et de la civilisation, l'aspect d'une campagne couverte de maisons nouvellement construites annoncent un accroissement rapide dans toutes les parties du royaume. A ces puissantes inductions, M. de Humboldt a réuni des renseignemens plus positifs encore par la communication qu'il s'est procurée, tant par la bienveillance de l'archevêque actuel de Mexico, que par l'obligeance d'un grand nombre de curés, du dépouillement des registres des naissances et des décès, base la plus sûre, comme on le sait de l'évaluation du nombre des habitans d'un pays. C'est d'après ces renseignemens et les calculs pleins de sagacité qu'ils l'ont mis dans le cas de faire, qu'il porte à la fin de l'année 1803 le nombre des habitans du Mexique à 5,800,800. En s'arrêtant à ce nombre, il ajoute que loin qu'il soit exagéré, il est probablement au-dessous de la population existante.

(*) M. de Humboldt donne pour le terme de ses recherches sur la population l'année 1803.

A la suite de ses profondes recherches dont nous ne présentons que le résultat, M. de Humboldt donne un tableau très-intéressant des maladies qui arrêtent périodiquement les progrès de la population. Nous ne détacherons de ce tableau que les traits les plus remarquables.

La petite vérole, introduite au Mexique depuis 1503, ne se manifestait que tous les seize à dix-huit ans : elle fit des ravages terribles en 1763 et surtout en 1779. Dans cette dernière année elle enleva à Mexico plus de neuf mille personnes. Les tombereaux passaient tous les soirs dans les rues pour recevoir les cadavres : une grande partie de la jeunesse mexicaine fut moissonnée dans cette année fatale. L'épidémie de 1797 fut moins meurtrière à cause du zèle avec lequel l'inoculation fut propagée dans les environs de Mexico et dans l'évêché de Mechoacan. Depuis le mois de janvier 1804 la vaccine même a été introduite au Mexique par l'autorité de Don Thomas Murphy, qui, à plusieurs reprises, en a fait venir le virus de l'Amérique septentrionale. Cette introduction a trouvé peu d'obstacles dans les principales villes du royaume, il s'est formé des comités de vaccine qui veillent à ce que le miasme de la vaccine ne se perde pas : il se perdra d'autant moins qu'il existe dans le pays même. Don Valmis, médecin en chef d'une expédition destinée à porter la vaccine dans les colonies de l'Amérique et de l'Asie, a découvert le virus de la vaccine dans les environs de Valladolid et près de la Puebla, au pis des vaches mexicaines. Une découverte si heureuse avait eu lieu aussi dans les Andes péruviennes.

Deux autres maladies très-graves affligent le Mexique. La première est le *matlazahuatl*. Cette maladie, particulière à la race indienne, ne paraît presque se montrer que de siècle en siècle. L'épidémie la plus récente ayant eu lieu à une époque où la médecine n'était pas considérée comme une science, on manque de renseignemens exacts sur cette maladie que les auteurs espagnols nomment vaguement la peste : elle porte l'épouvante et la mort jusque dans l'intérieur du pays.

Le *vomito priate*, le vomissement noir, qui paraît être la même maladie que la fièvre jaune, à la différence du matlazahuatl, n'attaque que très-rarement les Indiens mexicains, et son site principal est la région maritime dont le climat est très-chaud et très-humide.

Un autre obstacle qui s'oppose aux progrès de la population au Mexique, et peut-être le plus cruel de tous, est la famine. Les causes principales de la disette qui afflige souvent le Mexique sont d'abord le décroissement proportionnel de moyens de subsistance avec l'accroissement de la population, ensuite l'indolence des Indiens qui ne cultivent que ce qu'il leur faut pour leur propre nourriture, ou tout au plus pour ce qu'exige la consommation des villes et des mines les plus voisines ; enfin, le défaut de bras suffisant pour donner à la culture toute l'extension que solliciterait l'accroissement de la population. Le défaut de bras pour cette culture résulte beaucoup moins de leur emploi dans les manufactures, qui sont encore peu nombreuses, que du grand nombre d'individus soustraits à l'agriculture par la nécessité de transporter à dos de mulet les marchandises, les produits des mines, le fer, la poudre et le mercure, depuis la côte jusqu'à la capitale, et de là aux mines sur le dos des Cordillières. En 1784, le manque de nourriture qui eut pour principe divers accidens qu'éprouva le maïs, causa des maladies *asthéniques* parmi la classe la plus indigente du peuple : on évalue à plus de 300,000 le nombre d'habitans que cette réunion fatale de disette et de maladies enleva sur toute la surface du royaume.

M. de Humboldt combat victorieusement le préjugé qui, en Europe, fait considérer le travail des mines, dans la Nouvelle-Espagne, comme un principe de dépopulation.

A la différence de ce qui se pratique au Pérou, aucune loi, au Mexique, ne force l'Indien de choisir le genre de travail des mines, ou de préférer cette exploitation à toute autre : l'Indien, mécontent du propriétaire d'une mine, peut offrir son industrie à un autre qui paye plus régulièrement et en argent comptant. Nulle part le bas peuple ne jouit plus parfaitement de ses fatigues que dans les mines du Mexique. Le nombre des individus employés dans les travaux souterrains et divisés en plusieurs classes n'excède pas, dans tout le Mexique, celui de 28 à 30,000. Par conséquent il n'y a que les deux centièmes environ de toute la population qui soit immédiatement occupé de l'exploitation des mines. En général, la mortalité parmi les mineurs du Mexique n'est pas beaucoup plus grande que celle qu'on observe parmi les autres classes du peuple. Ce phénomène est d'autant plus frappant que le mineur, dans plusieurs des mines, est exposé à une température plus élevée de six degrés que les températures moyennes de la Jamaïque et de Pondichéry. On voit des Indiens exposés à cette température rester constamment chargés, pendant six heures, d'un poids de 225 à 350 livres et montant huit ou dix fois de suite, sans se reposer, des escaliers de dix-huit cents gradins. Dans ces mines, des jeunes gens de dix-sept ans portent déjà des masses de pierre de cent livres pesant. Le travail qui ruine le plus rapidement ces constitutions éminemment robustes, est le travail auquel se livrent ceux qui font sauter la roche par le moyen de la poudre ; ils atteignent rarement l'âge de trente-cinq ans, s'ils continuent ce travail pénible pendant toute la semaine. Communément ils ne font ce métier que pendant cinq à six ans, et s'adonnent ensuite à des occupations moins nuisibles à la santé. Près de cinq à six mille Indiens sont employés à l'amalgation des minerais ou aux manipulations qui la précèdent. Un grand nombre d'autre passent leur vie à marcher pieds nus sur les amas de métal broyé, humecté et mélangé de muriate de soude, de sulfate de fer et de mercure oxidé par le contact de l'air atmosphérique et des rayons solaires : c'est un véritable phénomène que de voir ces hommes jouir de la santé la plus parfaite.

La population mexicaine est composée des mêmes élémens que ceux qu'offrent les autres colonies espagnoles. On y distingue sept races : 1°. les individus nés en Europe ; 2°. les Espagnols créoles ou les blancs de race européenne nés en Amérique ; 3°. les Métis descendans de Blancs et d'Indiens ; 4°. les Mulâtres descendans de Blancs et de Nègres ; 5°. les Zambos descendans de Nègres et d'Indiens ; 6°. les Indiens mêmes, ou la race cuivrée des indigènes ; et 7°. les Nègres africains. En faisant abstraction des subdivisions, il en résulte quatre castes : les Blancs compris sous la dénomination générale d'Espagnols ; les Nègres ; les Indiens et les hommes de race mixte composée d'Européens, d'Africains, d'Indiens américains et de Malais. En général, les Indiens paraissent former les deux cinquièmes de la population du Mexique. La grande variété des langues qu'on y parle encore prouve une grande variété de race et d'origine. Le nombre de ces langues est au-delà de vingt, dont quatorze ont déjà des grammaires et des dictionnaires assez complets. M. de Humboldt en donne la nomenclature, et il ajoute que la plupart de ces langues, loin d'être les dialectes d'une seule, comme quelques auteurs l'ont faussement annoncé, sont au moins aussi différentes les unes des autres, que le grec l'est de l'allemand, ou le français du polonais : c'est du moins le cas des sept langues de la Nouvelle-Espagne dont il possède, dit-il, les vocabulaires. Cette variété d'idiôme qui s'étend à tous les peuples du nouveau continent est un phénomène bien frappant, surtout si on la compare aux peu de langues qu'offrent l'Asie et l'Europe.

Les indigènes de la Nouvelle-Espagne ont le teint plus basané que les habitans

des pays les plus chauds de l'Amérique méridionale : autre phénomène dont il est difficile de donner une explication satisfaisante. Ils ont plus de barbe que M. de Humboldt n'en a vu chez d'autres indigènes de l'Amérique méridionale : presque tous, dans les environs de la capitale portent de petites moustaches. La barbe chez tous les indigènes de la Nouvelle-Espagne, comme chez les Européens, d'abord peu fournie, augmente lorsqu'ils se rasent; leur tête ne grisonne jamais. Généralement, ces indigènes atteignent un âge assez avancé : assujétis à une nourriture uniforme et presque entièrement tirée du règne végétal, ils parviendraient à une très-grande longevité si leur constitution n'était pas affaiblie par l'ivrognerie. Leurs boissons enivrantes sont l'eau-de-vie de sucre et des vins que leur fournissent le maïs, la racine du jatrophal et le sucre de l'agave américana appelé *pulque* : cette dernière boisson, prise avec modération, est nourrissante à cause de son principe sucré non décomposé, et fortifie l'estomac. Mais un très-grand nombre abusent de cette boisson, surtout dans la vallée de Mexico et dans les environs de la Puebla et de Tlascala. A Mexico, la police fait circuler des tombereaux pour recueillir les ivrognes qu'on trouve étendus dans les rues. On les mène, comme des corps morts, au corps de garde : le lendemain on leur met un anneau de fer au pied et on leur fait nettoyer les rues pendant trois jours : le quatrieme on les relâche, et l'on est sûr d'en ressaisir plusieurs dans le courant de la même semaine. Les indigènes ne sont presque sujets à aucune difformité.

Quant aux facultés morales des indigènes, il est difficile de les apprécier avec justesse, si on ne considère leur caste que dans son état actuel d'avilissement. On ne peut pas douter qu'anciennement la race mexicaine ne fut parvenue à un certain degré de civilisation. On peut l'inférer d'abord de ce que de petites peuplades, lasses de la tyrannie s'étaient donné des constitutions républicaines; car l'existence des républiques n'indique pas une civilisation très-récente : on peut le conclure encore du soin avec lequel les livres hiéroglyphiques furent composés (*). Mais le despotisme civil et religieux des souverains du Mexique, appuyé sur le culte sanguinaire des prêtres, avait tellement abâtardi la plus grande partie des habitans de ce pays, l'oppression de conquérans espagnols qui succédèrent à ces monarques a tellement pesé sur ce peuple infortuné pendant plusieurs siècles qu'il souffre patiemment, du moins en apparence, toutes les vexations auxquelles il est encore assez souvent exposé de la part des Blancs, malgré les adoucissemens que le gouvernement espagnol, comme on le verra, a apporter à leur sort. Ils tiennent au reste, avec une opiniâtreté extraordinaire, à leurs habitudes, à leurs mœurs, et même à leurs opinions; car l'introduction du christianisme n'a pas produit d'autre effet que de substituer des cérémonies nouvelles, symbole d'une religion douce et humaine aux cérémonies d'un culte cruel. On ne trouve chez le Mexicain ni cette mobilité de sensations, de gestes et de traits, ni cette activité d'esprit qui caractérisent plusieurs peuples de l'Afrique. Il est grave, mélancolique, silentieux aussi long-temps que les liqueurs enivrantes n'ont pas agi sur lui : cette gravité est surtout remarquable dans les enfans Indiens qui, à l'âge de quatre ou cinq ans, montrent beaucoup plus d'intelligence et de développemens que les enfans des Blancs. Mais l'état d'avilissement où ils se trouvent, lorsqu'ils sont parvenus à l'âge adulte, fait dégénérer ces heureuses dispositions. M. de Humboldt déclare qu'il ne connaît aucune race d'hommes qui paraisse aussi dénuée d'imagination. Le petit nombre d'entre eux qui

(*) M. de Humboldt en cite, pour preuve, un citoyen de Tlascala, qui, au milieu du bruit des armes, profita de la facilité que lui procurait notre alphabet romain, pour écrire dans sa langue cinq gros volumes sur l'histoire d'une patrie dont il déplorait l'asservissement.

parvient à un certain degré de culture montre une grande facilité d'apprendre, une logique naturelle; mais il ne manifeste pas cette mobilité d'imagination, ce coloris du sentiment, cet art de créer et de produire qui caractérisent les peuples du midi de l'Europe et plusieurs tribus de nègres africains. Il a conservé un goût particulier pour la peinture et pour la sculpture en pierre et en bois. On est étonné de voir ce qu'il exécute avec un mauvais couteau et sur les bois les plus durs : il s'exerce surtout à prendre des images et à sculpter des figures de saints. Le même goût que Cortez avait remarqué chez les Mexicains pour les fleurs, ils le conservent encore aujourd'hui. Au grand marché de Mexico, le natif n'étale aucuns fruits, aucune figures que sa boutique ne soit ornée de fleurs qui se renouvellent tous les jours : ils entrelacent les fruits et les fleurs avec une singulière élégance.

A l'examen de la constitution physique et des facultés intellectuelles des indigènes, M. de Humboldt fait succéder des considérations sur leur état social. Ceux de la campagne qui sont, hors de toute proportion même, les plus nombreux, sont, ou les descendans d'anciens cultivateurs, ou les restes de quelques grandes familles indiennes qui dédaignant de s'allier aux conquérans espagnols, ont préféré de labourer de leurs mains les champs que jadis ils faisaient cultiver par leurs vassaux. Cette différence influe sensiblement sur l'état politique des natifs : elle les divise en Indiens tributaires et Indiens nobles. Ces derniers, d'après les lois espagnoles devraient participer aux privilèges de la noblesse de Castille, mais cet avantage n'est qu'illusoire. Il est difficile de distinguer, par leur extérieur les Caciques, d'avec les individus de la basse classe. Mais ils abusent du respect que conservent pour eux les tributaires. Exerçant la magistrature dans les villages indiens, ils se rendent les instrumens des vexations des Blancs et extorquent de petites sommes à leur profit. La reine de Castille Isabelle, après la conquête du Mexique, avait vainement proclamé la liberté des indigènes de cette contrée déjà rapidement dépeuplée par la guerre et par les vexations des conquérans qui les avaient réduits en esclavage. Ses bonnes intentions furent éludées et n'eurent d'autre effet que de donner à l'esclavage une forme plus régulière. Une répartition qu'on fit des Indiens les attacha à la glèbe et en fit des serfs dont le travail appartenait à leurs maîtres connus sous le nom d'*encomenderos*. Beaucoup de familles indiennes portent encore aujourd'hui des noms espagnols, sans que leur sang ait jamais été mêlé au sang européen. La législation de la reine Isabelle et de l'empereur Charles-Quint en paraissant favoriser les indigènes sous le rapport des impôts les a privés des droits les plus importans dont jouissent les autres citoyens. Ils sont, à la vérité, exempts de tout impôt indirect, et spécialement de l'*alcavala*, de telle sorte que la loi leur accorde pleine liberté pour la vente de leur productions (*), et sujets seulement à une capitation pour les mâles depuis l'âge de dix ans jusqu'à cinquante; mais sous prétexte de leur accorder un bienfait, on les traitent comme des mineurs, on les a mis à perpétuité sous la tutelle des Blancs, en déclarant nul tout acte signé par un natif de la race cuivrée, toute obligation que ce natif contracterait au-dessus de la valeur de quinze francs. Ces lois se maintiennent encore dans leur pleine vigueur. A beaucoup d'autres égards leur état politique s'est amélioré. C'est le roi Charles III surtout, qui, par de sages et énergiques mesures est devenu le bienfaiteur des indigènes : il a annulé les *encumiendas* : il a défendu les *repartimientos* par lesquels les *corregidors* se constituaint arbitrairement les créanciers, et conséquemment les maîtres du travail des na-

(*) M. de Humboldt observe que le conseil suprême des finances de Madrid a essayé de temps à autre, surtout depuis cinq à six ans, de faire payer l'alcavala aux indigènes.

tifs, en les pourvoyant, à des prix exagérés, de chevaux, de mulets et de vêtemens. L'établissement des intendances qu'on doit au ministère du comte de Gelvez est devenu surtout une époque mémorable pour le bien-être des Indiens : les petites vexations qu'ils éprouvèrent de la part des magistrats espagnols et indiens est singulièrement diminué sous la surveillance active des intendans. Malgré ces salutaires mesures, les Indiens considérés en masse, présentent le tableau d'une grande misère. Relégués dans les terres les moins fertiles, indolens par caractère, et plus encore par leur situation politique, les natifs vivent au jour le jour. Ce serait presque inutilement qu'on chercherait parmi eux des individus qui jouissent d'une honnête médiocrité de fortune : au lieu d'une aisance générale, on ne trouve que quelques familles dont la fortune paraît d'autant plus colossale qu'on s'y attend moins dans la dernière classe du peuple. Pour prouver le perfectionnement moral et politique des Indiens, l'évêque et le chapitre de Mechoucan ont présenté au roi, en 1799, un mémoire transcrit en partie par M. de Humboldt, et qui respire les vues les plus sages et les idées les plus libérales.

CHRONOLOGIE.

Tablettes chronologiques de l'histoire ancienne et moderne, avec *des développemens historiques*, par A. *Serieys*. Quatrième édition revue, corrigée et continuée jusqu'en l'an 12. Un vol. in-12. *Blanchar* et *Eymery*. 3 fr. 60 c. — 5 fr.

Elémens de chronologie historique, par Frédéric *Schoell*. Un vol. in-8°. *Schoell*. 4 fr. — 4 fr. 75 c.

Tableaux chronologiques, historiques, biographiques et géographiques de France, par J. B. *L'Hermite*. Deux feuilles in-folio. *Didot aîné*. 10 fr.

Xénophon : la Cyropédie, ou l'histoire de Cyrus. L'éloge d'Agésilaüs : traduction du grec par M. *Charpentier*. Nouvelle édition. 2 vol. in-12. Avignon, *Seguin*. 5 fr.

BIOGRAPHIE.

Vie du maréchal de Tourville, lieutenant-général des armées navales de France sous Louis XIV. Un vol. in-18. Avignon, *Joly*. 75 c.

Mémoires du comte de Grammont, par Antoine *Hamilton*, avec une notice sur Hamilton et beaucoup de notes ajoutées. 2 vol. in-18. *Renouard*. 2 fr. 70 c. — 3 fr. 30 c.

The lives of celebrated english poets with criticism extrated from D.r Johnson (en français) : Vies des poëtes anglais les plus célèbres, avec des notes critiques, par le docteur *Johnson*. 2 vol. in-12. *Galignani*. Sur papier inférieur pour les colléges 3 fr. ; sur beau papier 6 fr. ; sur papier vélin 9 fr.

VOYAGES.

Voyage au Nouveau-Mexique, etc., par le major *Pike*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article troisième et dernier.

Nous allons d'abord détacher les traits

les plus remarquables des observations faites par M. Pike dans le cours de ses deux Voyages sur le sol, les productions et les habitans aborigènes de la Louisiane.

En s'approchant des villages des Osages, on voit de vastes prairies ; la rive orientale n'est qu'une carrière de charbon fossile : la campagne où sont situés les villages présente des sites enchanteurs et pittoresques : l'imagination se plaît à comtempler dans ces solitudes des lieux où s'élèveront un jour des fermes et de riantes métairies, où viendront paître de nombreux troupeaux. Depuis le Missouri jusqu'à la source de la rivière Osage, c'est-à-dire dans un espace de cent lieues, la nature du pays semble appeler une population immense. Quant aux districts situés entre ceux-ci et les rivières Kansès, la Plate et Arkansas, M. Pike estime qu'il ne sont susceptibles de nourir qu'une population très-limitée. Il n'y aurait, à la vérité, presque aucunes bornes à l'accroissement des troupeaux ; mais dans l'état actuel le bois ne suffirait pas, pour plus de quinze ans, à une population même médiocre ; on ne pourrait le suppléer que par la brique crue ou cuite. Il est très-difficile d'expliquer comment il existe un espace immense dépourvu de forêts entre les bassins du Missouri, du Mississipi et de l'Océan occidental. M. Pike conjecture qu'il faut l'attribuer à la nature du sol généralement sec, sablonneux et dévoré par un soleil brûlant. La Louisiane est bien dédommagée de la stérilité de cette contrée, par la fertilité extraordinaire des autres parties où presque toutes les productions de l'Europe réussissent ou peuvent réussir.

Les observations de M. Pike, relatives aux indigènes de la Louisiane, se sont principalement portées sur les *Osages*, les *Panis*, les *Kansès* et les *Tetaws*. Le gouvernement des Osages est oligarchique, mais il a quelque chose de républicain. Quoique le pouvoir exécutif réside dans un petit nombre de chefs, ils n'entreprennent jamais une affaire importante avant d'avoir convoqué une assemblée de guerriers. Quoiqu'ils s'occupent principalement de la chasse, ils ne négligent pas de tirer de leur sol une partie de leur nourriture. Cette nation se divise en trois villages ; et dans peu d'années on pourra dire qu'ils composent trois nations, les grands Osages, les petits Osages, et ceux de l'Arkansas. Cette peuplade est considérée comme très-brave par les peuplades au sud et à l'ouest de son territoire ; mais elle ne peut pas lutter avec les guerriers des nations septentrionales, tels nommément que les *Sioux* renommés pour leur cruauté. Les Panis forment une population nombreuse qui se divise en trois nations dont deux se font actuellement la guerre. Leurs villages ne sont pas aussi propres que ceux des Osages : la police n'y est pas, à beaucoup près, aussi bien faite : sous le rapport de l'agriculture, ils ne le cèdent pas aux Osages : ils recueillent des grains, élèvent des citrouilles : leur gouvernement a beaucoup de conformité avec celui des Osages. Cette observation s'applique encore davantage aux Kansès qui ne forment qu'une petite peuplade, mais qui, par leurs mœurs, leur langue, leurs coutumes et leurs progrès en agriculture ont une telle ressemblance avec les Osages que M. Pike est persuadé qu'ils ont une origine commune. Les Tetaws sont une nation très-puissante ; elle est entièrement nomade ; on ne trouve chez elle aucune apparence de culture, elle subsiste uniquement de la chasse.

Nous arrivons à la partie la plus intéressante des notices répandues dans le Voyage de M. Pike : ce sont ses observations géographiques, statistiques et générales sur les provinces intérieures de la Nouvelle-Espagne. Ces provinces sont le *Nouveau-Mexique*, la *Nouvelle-Biscaie*, les provinces de *Sonora*, de *Sinaloa*, de *Cohahuila* et de *Tenas*. De ces observations toutes aussi utiles qu'intéressantes, les bornes de ce Journal ne nous permettront de détacher, comme nous

nous venons de le faire pour la Louisiane, que les principaux traits.

Le Nouveau-Mexique est la province la plus septentrionale de la Nouvelle-Espagne : son étendue vers le nord-ouest est, pour ainsi dire, indéfinie : entre le trente-sixième et le quarante-quatrième degré de latitude, on ne saurait se faire une idée du froid piquant qu'on y éprouve; mais l'air y est serein et n'est troublé ni par les brouillards, ni par l'humidité : il n'y pleut guères qu'une fois par an, et quelquefois pas du tout. C'est un pays de montagnes. A l'exception d'une espèce de peupliers, le pays n'offre qu'un désert sauvage où l'agriculture perdrait ses peines. Cette province, contre l'opinion jusqu'ici assez généralement répandue, qui y supposait d'abondantes mines des métaux les plus précieux, n'en renferme qu'une seule, et c'est une mine de cuivre qui contient un peu d'or, mais dans une quantité insuffisante pour payer les frais d'extraction. De toutes les rivières qui l'arrosent, celle du nord est la seule qui présente sur ses bords des indices de civilisation. Le nombre des habitans de cette vaste province ne se monte qu'à trente mille. Un vingtième se compose de Chapetons ou Espagnols venus d'Europe, quatre vingtièmes de Créoles, cinq vingtièmes de Métis et le reste d'Indiens à demi civilisés. Le pays situé entre le trentième et le trente-sixième degré de latitude produit avec le plus grand succès du froment et toutes les autres graines céréales. De nombreuses vignes y donnent le meilleur vin de la Nouvelle-Espagne. Le tabac y prospère singulièrement, et le Nouveau-Mexique a la culture exclusive de cette plante. La distribution des eaux se fait dans toute la partie cultivée avec beaucoup d'intelligence. Dans toute l'étendue de la province on trouve des daims, des élans, des bisons, des chèvres sauvages, des gresley, des ours noirs, des chevaux sauvages. *Santa-Fé*, est la capitale dont la place publique a quatre côtés. L'un est occupé par les casernes, un autre par le palais du gouverneur et les corps-de-garde, un troisième est habité par les prêtres et leur suite; un quatrième, par les chapetons. Les maisons du reste de la ville ont un extérieur assez misérable, mais quelques-unes sont richement meublés, surtout en argenterie. Les villes du second ordre au Nouveau-Mexique sont *Albuquerque* et *Passo-del-Norte*. On conçoit aisément, en se rappelant la population totale de la province, combien est exigue celle de ces villes. On exporte du Nouveau-Mexique environ trente mille moutons, du tabac, plusieurs espèces de peaux préparées, des fourrures, du sel et des vases de cuivre : on reçoit en retour de la Biscaie et de Mexico des marchandises sèches, des confitures, des armes, du fer, de l'acier, des munitions, des vins fins, des liqueurs d'Europe; et de Sonora et de Sinaloa, de l'or, de l'argent et des fromages. Les vivres sont à très-grand marché, mais les objets tirés du dehors sont d'une cherté exorbitante. Les manufactures du pays fournissent des cuirs tannés, des cigarres, diverses sortes de poteries, des cotons, de grosses étoffes de laine et des couvertures d'une qualité supérieure. Tous ces objets sont fabriqués par les Indiens civilisés, parce que les Espagnols regardent l'agriculture comme peu honorable. D'un autre côté, les Indiens l'emportent beaucoup sur leurs maîtres pour leur esprit inventif et leur adresse dans l'exécution. Le gouvernement du Nouveau-Mexique est militaire dans toute la force du mot. Les jugemens des alcades et autres magistrats sont toujours soumis à la révision des commandans militaires de chaque district. Toute la population est tenue au service des armes sans aucune paye : il n'y a qu'un seul corps régulier de troupes composé de cent dragons et cantonné à Santa-Fé. Comme le Nouveau-Mexique est un pays frontière on y est continuellement en guerre avec les nations sauvages qui l'entourent, ce qui rend ses habitans les plus robustes et les plus intrépides de la Nouvelle-Espagne.

Le défaut de mines d'or et d'argent les rend laborieux, soit pour la culture des terres, soit pour la pratique des arts mécaniques : ils sont très-hospitaliers et très-bienveillans.

La Nouvelle-Biscaie est située entre le trente-troisième et le trente-quatrième degrés de latitude : l'air y est sec et la chaleur étouffante dans la saison qui précède celle des pluies qui commence en juin et finit en septembre. La population peut être estimée à deux cents mille ames : elle est composée de trois vingtièmes d'Espagnols d'Europe, de cinq vingtièmes de Créoles, de cinq vingtièmes de Métis ou de *Quarterons*, et de sept vingtièmes d'Indiens. On est porté à croire qu'une si grande population, comparée à celle du Nouveau-Mexique, doit être attribuée à l'abondance et à la richesse des mines de cette province qui y ont fait refluer un grand nombre d'habitans de la Nouvelle-Espagne. Ces mines, presque toutes d'or et d'argent, dont on en compte quinze seulement dans les environs de Chihuagua, ne sont pas néanmoins d'un si grand revenu pour la couronne que celles qui sont plus rapprochées des hôtels des monnaies à cause de la difficulté des transports. On lira, avec beaucoup d'intérêt, dans l'ouvrage les détails où M. Pike est entré sur ces mines. La capitale de la province est Durango dont la population est de sept mille ames : il y a, dans chaque ville, un *grenier d'abondance*. On trouve un grand luxe pour les riches, beaucoup de misère dans les basses classes : nulle espèce d'esprit militaire : les troupes réglées consistent en onze cents dragons répartis sur les frontières ; la milice ne mérite pas qu'on en fasse mention. La dévotion du peuple est excessive.

La province de Sonora est située entre les vingt-septième et trente-troisième degrés de latitude. L'air en est sec, pur, et généralement salubre. Elle possède de nombreuses mines d'or et d'argent, mais surtout des premières. La population de cette province peut être estimée à deux cents mille ames, dont trois vingtièmes d'Espagnols, quatre vingtièmes de Créoles, six vingtièmes de Métis, sept vingtièmes d'Indiens. L'agriculture est la même que dans la Nouvelle-Biscaie : il en faut dire autant pour les mœurs des habitans.

La province de Sinaloa est située entre le vingt-troisième et le vingt-huitième degrés de latitude. L'air y est humide sur les côtes, sec et pur dans l'intérieur. L'agriculture y est la même qu'à Sonora. M. Pike déclare qu'il n'a pas de renseignemens ni sur les mines d'or et d'argent qui s'y trouvent, ni sur la nature et l'étendue de son commerce.

La province de Cohabuila est située entre le trente et unième et le trente-troisième degrés de latitude. L'air y est pur et salubre, excepté vers la mi mai qui est le temps des plus grandes chaleurs. La population de cette province est de soixante-dix mille ames ; on y cultive principalement la vigne ; mais on y récolte aussi du blé au-delà de la consommation du pays, et cette contrée fournit la principale partie des grains nécessaires à la province de Texas. M. Pike ne connaît dans cette province que les mines de Montolerez et de Santa-Rosa, et n'a point été informé de leur produit : celles de Santa-Rosa passent pour être du nombre des mines d'argent les plus riches du royaume. La province reçoit par terre toutes les marchandises qu'elle tire de Mexico : elle donne en retour des chevaux, des mulets, du vin, de l'or et de l'argent.

La province de Texas est située entre le vingt-septième et le trente-cinquième degrés de latitude. La température en est délicieuse ; mais les nouveaux arrivés y sont affligés de fièvres intermittentes, bilieuses et quelquefois malignes. M. Pike attribue cette intempérie à la quantité d'arbres dont le pays est couvert et dont les feuilles en pourissant répandent dans l'air des exhalaisons nuisibles. La seule mine qu'on y exploite est une mine de plomb. La population de cette province

est très-faible : M. Pike ne l'évalue qu'à sept mille ames.

M. Pike n'ayant pas l'usage de la langue de la Nouvelle-Espagne, n'y ayant point résidé, s'est borné à quelques observations sur ce royaume qui, par leur généralité, ne sont pas susceptibles d'analyse et qu'il faut lire dans l'ouvrage même : elles peuvent suppléer en partie, pour se former une idée du Mexique, à ce que renferme l'important ouvrage de M. de Humboldt, intitulé *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne*. L'analyse que nous avons donnée, en plusieurs articles, du Voyage de M. Pike au Nouveau-Mexique et de ses différentes notices suffit, ce nous semble, pour en faire connaître toute l'utilité pour la géographie et la statistique de l'une des plus belles et des plus riches contrées de l'Amérique, et pour inspirer au lecteur le désir de se procurer l'ouvrage même dont nous n'avons pu donner que de très-rapides aperçus.

Voyage pittoresque du nord de l'Italie, par T. C. *Bruun-Neergard*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Les Voyages pittoresques de Naples et de Sicile par l'abbé de Saint-Non, et de la Sicile par Houel font suffisamment connaître, sous le rapport de l'art, les contrées méridionales de l'Italie : on peut en dire autant pour les parties intermédiaires de ce beau pays, telles que les anciens états de Rome et de la Toscane, sur lesquels il a paru une foule de descriptions enrichies de planches qui les font équivaloir à de véritables Voyages pittoresques. Mais nous n'avions pas les mêmes secours pour le nord de l'Italie. C'est donc une heureuse idée qu'a conçue M. Bruun-Neergard de publier un Voyage pittoresque de cette partie peut-être aussi intéressante à beaucoup d'égards que les autres, puisque vraisemblablement son voyage embrassera non-seulement plusieurs anciens états de l'Italie, soit gouvernés autrefois par des souverains particuliers, soit annexés à l'ancien état de Rome, mais encore le Milanais, le Mantouan, l'ancien état de Venise, etc., où se trouvent tant de riches productions des arts.

Les livraisons que nous annonçons renferment six planches. La première offre la vue de *Gondo*, sur la route du Simplon ; la seconde, la vue de *Teriola*, sur les bords du lac Majeur ; la troisième, la vue de l'*Isola-Madre*, une des îles Borrommées ; la quatrième, la vue de l'*Isola-Bella*, une des îles Borrommées ; la cinquième, la vue de l'*Isola dell' Piscatore*, une des îles Borrommées ; la sixième, la vue de *Lecco*, sur les bords du lac Majeur. Les planches dessinées d'une manière très-spirituelle, et dont la gravure est d'un genre aussi agréable que neuf, sont accompagnées d'un texte explicatif que développe, avec beaucoup de talent, les beautés qu'offrent ces différens sites.

RELIGION.

Discours prononcé dans le temple des Chrétiens de la confession d'Augsbourg, rue des Billètes, à Paris, le 13 août 1811, jour anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur, par G. D. *Boissard*, l'un des pasteurs de ladite église, imprimé par délibération du consistoire. Broch. in-8°. Chez l'*auteur*.

Almanach ecclésiastique de France pour 1812. Un vol. in-18 de plus de 500 pages. Paris, *Leclere*. 3 fr.

Cet almanach contient l'état du sacré collège, la liste des archevêques et évêques de France ; des vicaires généraux, chanoines, curés et dignitaires ; les trente

mille succursales ; le clergé de la cour ; les diverses maisons religieuses hospitalières ; les établissemens de charité ; la société de charité maternelle ; l'université impériale et les diverses facultés de théologie de l'empire ; arrêtés, décrets et décisions concernant le culte catholique et ses ministres ; nécrologie, etc.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, décrits avec des recherches sur l'époque de leur fondation, une notice géographique, et une notice historique de cette contrée, par L. *Langlès*, membre de l'Institut impérial de France, etc., le dessin et la gravure dirigés par A. *Boudeville*. Seconde livraison. Chez *Boudeville*, rue du Paon-Saint-André, n°. 1. *Nicolle* et *Didot*. Papier fin, in-4°. 16 fr. ; papier vélin grand-aigle, figures avant la lettre 36 fr. ; avec la lettre 24 fr.

Cet ouvrage sera composé de cent cinquante planches, d'une carte géographique en deux feuilles format colombier et de 640 pages de texte, le tout distribué en 3 vol. in-4° colombier, et divisé en vingt-cinq livraisons.

La seconde livraison que nous annonçons ici est enrichie, comme la première, dont nous avons donné la notice dans le onzième cahier de ce Journal (1811) de six gravures très-belles : les deux premières représentent les coupes et les détails de deux piliers du Tchoultry de Madhourèh, monument admirable dont les planches précédentes ont déjà donné l'ensemble imposant : on admire dans les troisième et quatrième planches la grande pagode et le bœuf colossal de Tanjaour ; enfin, les cinquième et sixième planches offrent deux vues de Tritchinapali, dont l'une est prise de Kavéri et fait voir l'immense rocher de Tritchinapali, et l'autre est prise du sud-est.

Le Trésor des artistes et des amateurs des arts, ou Guide des peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, architectes, décorateurs, etc., dans le choix des sujets allégoriques ou emblématiques qu'ils ont à employer dans leurs compositions, etc. Un vol. in-12 orné de 400 figures en taille-douce. *Amable Coste*.

POÉSIES.

Essai sur la critique par Pope, poëme en trois chants traduit en vers français, avec le texte en regard ; suivi de poésies par le duc de *Bukingham*, et d'un essai sur les traductions en vers, par mylord *Rosemond*, traduits aussi en vers français par A. *Decharbonières*, membre de la légion d'honneur et de l'ancienne académie de Dijon. Un vol. in-18. *Michaud*. 3 fr.

Fables orientales et nouvelles Idylles mises en vers par D. A.

Gourdon. Un vol. in-18. *Barba*. 2 fr. 25 c. — 3 fr.

LITTÉRATURE.

Essai sur les Eloges, ou Histoire de la littérature et de l'éloquence appliquées à ce genre d'ouvrage, par M. *Thomas*, de l'académie française. Nouvelle édition. 2 vol. in-18. *D'Hautel*. 3 fr. 50 c — 4 fr.

Cet ouvrage a toujours été considéré, et l'est encore aujourd'hui, comme celui des ouvrages de M. Thomas qui honore le plus le talent de cet écrivain distingué. Notre plus célèbre critique, La Harpe, en a fait connaître toutes les beautés dans un excellent article qu'il inséra dans le *Mercure*, dont il était alors le principal rédacteur. Son autorité a d'autant plus de poids ici que dans ce même article il ne dissimule pas que l'essai sur les éloges n'était pas exempt de quelques légères taches. Depuis quelque temps, cet ouvrage était devenu assez rare dans la librairie : on doit donc savoir gré à l'éditeur de l'avoir reproduit dans un format agréable qui le rend accessible à toutes les classes de lecteurs.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole, etc., *et à Voltaire*, etc. Seconde édition. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

En annonçant la première édition de ces lettres dans le onzième cahier de ce Journal (1811), nous avons donné dans un premier article l'analyse d'une notice de la vie de madame du Deffand, placée à la tête de ces lettres, avec quelques particularités puisées dans ces mêmes lettres; et nous avons en même temps annoncé que, dans un second article, nous offririons celles de ses observations qui nous auront paru les plus piquantes sur les événemens et les personnages de son temps, et que dans des articles ultérieurs nous ferions encore connaître sa correspondance sous d'autres rapports. Nous remplirons successivement cet engagement.

Article deuxième.

Quelque attachement qu'eût madame du Deffand pour Horace Walpole, quelque brillant qu'eût été le succès de cette fameuse lettre qu'il avait adressée à J. J. Rousseau sous le nom du roi de Prusse, madame du Deffand, en blâmant cette première lettre, obtint de lui qu'il en supprimât une seconde écrite dans le même esprit. « J'approuve vos réflexions, « lui dit-elle; mais la gentillesse de votre « tre lettre, une petite pointe de mali« gnité, étouffaient en moi le sentiment « intérieur, *que ce n'était pas bien de « tourmenter un malheureux qui n'avait « eu aucun tort avec vous.* »

Madame du Deffand, entraînée par le cri public qui n'est pas toujours celui de l'équité, s'exprime avec une légèreté, qui a quelque chose de cruel, sur les circonstances qui précédèrent le supplice de M. de Lally. « Le public, dit-elle, « voulut son supplice, et il a été content « de tout ce qui l'a rendu plus ignomi« nieux, du tombereau, des menottes et « du bâillon : ce dernier a rassuré le con-

« fesseur qui craignait d'être mordu : il « a été seulement *envoyé par-delà des* « *monts*, car c'était un grand fripon ; et « de plus *il était fort désagréable*. » Ainsi madame du Deffand faisait entrer dans les charges du procès de M. de Lally le désagrément de sa figure. La rectitude de son jugement qui l'a totalement abandonné dans cette occasion s'est soutenue presque invariablement dans toutes les autres circonstances (*).

Son attachement pour la duchesse de Choiseul a été aussi invariable que vif : elle la dépeint dans toutes ses lettres, comme la femme la plus accomplie de la cour et de la ville ; et son opinion, à cet égard, est conforme au jugement qu'a porté sur cette excellente femme, la partie la plus saine de la nation. Malgré son étroite liaison avec la duchesse d'Aiguillon, mère de l'ennemi secret du duc de Choiseul, elle rend la plus éclatante justice aux grandes qualités de ce ministre. Ces sentimens ne font que se fortifier lorsque le vent de la disgrace a soufflé sur cette illustre famille. Son dévouement pour elle ne l'aveuglait pas sur la nullité du duc de Praslin dont elle paraît n'avoir pas intérieurement approuvé l'extrême élévation où l'avait porté le duc de Choiseul, son proche parent. On pourra en juger par un fragment de ses lettres, où, dans le récit animé d'un accident arrivé à sa voiture, elle se rapproche singulièrement de la narration charmante que fait madame de Sévigné de l'impétueuse allure de l'équipage de l'archevêque de Rouen, Le Tellier qui montra, au moment où les roues de sa voiture faillirent à écraser un pauvre piéton, le plus insolent mépris pour la vie d'un homme.

« Je vais vous causer un moment de « trouble, écrit-elle à Horace Walpole, « mais il ne durera pas : je ramenai hier « madame de Forcalquier ; elle était dans « le fond de la voiture et moi sur le de- « vant. Vis-à-vis M. de Praslin (son hô- « tel), l'essieu de derrière rompit tout « auprès de la roue ; la roue tomba, nous « versâmes.... mon cocher fut jeté par « terre, ainsi que les trois laquais qui « étaient derrière ; personne n'a été bles- « sé.... le suisse de M. de Praslin nous « refusa l'hospitalité. *Monseigneur* trou- « verait mauvais qu'il nous reçut ; *Mon-* « *seigneur* n'était point rentré : nous le « primes sur le haut ton ; nous entrâmes « malgré lui ; le pauvre homme était « tout tremblant ; *Monseigneur* rentra ; « madame de Forcalquier proposa à ce « suisse de lui aller dire que nous étions « là. — Oh ! je n'en ferai rien : — Et « pourquoi donc, s'il vous plaît ? — Parce « que je n'oserais ; *Monseigneur* le trou- « verait mauvais, je ne dois pas quitter « mon poste. — Un laquais d'une mine « superbe passe devant la porte ; madame « de Forcalquier lui demande un verre « d'eau. — Je n'ai ni verre, ni eau. — « Mais nous voudrions en avoir. — Où « voulez-vous que j'en prenne ? — Allez « dire à M. de Praslin que nous sommes « là. — Je m'en garderai bien ; *Monsei-* « *gneur* est retiré. Pendant ce temps, « madame de Valentinois passe devant « l'hôtel de Praslin, voit notre voiture, « demande à qui elle est, vient nous cher- « cher, nous tire de la chambre du suisse, « et nous ramène chez nous. Il est bien « dommage que M. le chevalier de Bou- « flers ne soit pas ici ; beau sujet de cou- « plets : il est bon d'avertir les voyageurs « de ne pas verser devant l'hôtel de *Mon-* « *seigneur* de Praslin. »

Malgré l'intimité de son commerce épistolaire avec Horace Walpole, elle ne lui dissimulait pas la mauvaise opinion qu'elle avait de la nation anglaise en général, et elle lui en faisait indirectement l'application. « Je ne sais pas, lui « écrit-elle, si les Anglais sont durs et « féroces ; mais je sais qu'ils sont avan- « tageux et insolens. Des témoignages « d'amitié, de l'empressement, du désir « de les revoir, de l'ennui, de la tris- « tesse, du regret de leur séparation. — « Ils prennent tout cela pour une passion « effrénée ; ils en sont fatigués, et le dé-

(*) Il faut en excepter, comme on le verra, son jugement sur M. Turgot et sur M. de Malesherbes.

« chaient avec si peu de ménagement, « qu'on croit être surpris en flagrant délit; on rougit, on est honteux et confus, et l'on tirerait cent canons contre « ceux qui ont une telle insolence. »

Dans les dernières années du règne de Louis XV, madame du Deffand s'est toujours déclarée, et à tous risques, dans le cours de sa correspondance, contre les personnages de la cour dont l'opinion publique prononçait en secret la réprobation, tels que le chancelier Maupeou, le duc d'Aiguillon et la Dubarry. Lorsqu'elle s'expliquait ouvertement sur cette dernière et qu'elle transmettait même sur elle les plus sanglantes épigrammes, elle s'imposait seulement la précaution de prendre une autre voie que la poste. La haute faveur de cette femme, l'influence que lui laissait prendre un prince faible dans les plus importantes affaires, la suppression des parlemens pour laquelle on s'aida de son crédit, exaltaient l'indignation de madame du Deffand. Les hommes nuls, comme les personnages décorés, étaient l'objet de son amère censure. « Nous « avons fait, écrivait-elle, une grande « perte en M. de la Vauguyon; vous sentez bien que c'est une contre-vérité; « excepté l'archevêque et les jésuites défroqués, tout le monde a marqué une « joie immodérée. »

Madame du Deffand se plaisait à célébrer le mérite et la vertu, comme à démasquer le vice et à signaler les ridicules.

« Cette maison de la Rochefoucault, « dit-elle, est une tribu d'Israël, où sont « d'honnêtes et bonnes gens. La grand-« maman (la duchesse de Choiseul) s'ac-« commode fort de madame d'Enville.... « Cette femme ne vous déplairait peut-« être pas, elle n'a pas les grands airs de « nos dames, elle a le ton assez animé, « elle est un peu entichée de la philosophie « moderne; mais elle la pratique plus « qu'elle ne la prêche.... Il n'y a point de « morgue dans cette famille; il y a du « bon sens, de la simplicité; mais je ne « prévois pas que je forme une grande « liaison avec eux; si j'étais moins vieille, « cela se pourrait; mais à mon âge, on « ne construit rien, c'est le temps où tout « s'écroule. »

Madame du Deffand ne s'explique point sur le choix que Louis XV, lors de son avènement au trône, fit de M. de Maurepas pour son principal ministre; mais l'envoi qu'elle fit à Horace Walpole d'une épigramme sanglante contre ce vieux courtisan semble annoncer qu'elle n'en avait pas encore une bien favorable idée. Elle approuve néanmoins beaucoup la nomination qu'il fit de M. Necker à la place de directeur général des finances, de la capacité duquel elle a la meilleure opinion. Elle s'exprime sur ce ministre et sur sa femme dans les termes suivans: « Tous les deux ont de l'esprit, mais « surtout l'homme; je conviens cepen-« dant qu'il lui manque une des qualités « qui rend le plus agréable, une certaine « facilité qui donne de l'esprit à ceux « avec qui l'on cause; il n'aide point à « développer ce que l'on pense, et l'on « est plus bête avec lui que l'on ne l'est « tout seul, ou avec d'autres. »

La liaison étroite de madame du Deffand avec M. Necker dont les principes, en matière d'administration, étaient si divergens de ceux de M. Turgot ne devaient pas lui faire porter un jugement favorable sur les opérations de celui-ci. Aussi, dans sa correspondance le maltraite-t-elle à plusieurs reprises. « Il n'y « a pas d'homme, dit-elle, plus entre-« prenant, plus entêté, plus présomp-« tueux.... Il paraît impossible qu'il ne « succombe, il ne sait ce qu'il fait... » Madame du Deffand tient tout un autre langage sur M. Turgot dans deux de ses lettres à Voltaire. « Je crois, dit-elle, le « choix de M. Turgot très-bon, et quoi-« que je ne le voie plus, j'ai conservé « beaucoup d'estime pour lui.... C'est un « sage qui certainement voudra le bien, « non pas à la manière de son prédéces-« seur, le bien d'autrui: il balaye toutes « les ordures. » La contradiction de ce ju-

gement avec le précédent s'explique par une sorte de déférence pour l'opinion de Voltaire que madame du Deffand savait être fort attaché au parti des économistes dont M. Turgot était considéré comme le chef. Il n'est pas aussi facile d'expliquer la fausse idée qu'elle s'était formée de M. de Malesherbes. « C'est, dit-elle, un « sot, un bonhomme, sans talent, mais « modeste qui n'avait accepté sa place « que par faiblesse ; par lui-même il n'au- « rait fait ni bien, ni mal : il eut voulu « le bien, mais il ne savait comment s'y « prendre ; il aurait fait le mal qu'on lui « aurait fait faire, faute de lumières, et « par sa déférence pour ses amis. » Peut-être la bonhomie de l'extérieur de M. de Malesherbes, la simplicité de ses manières dans la société avaient-elles produit chez madame du Deffand cet étrange aveuglement sur le mérite éminent de ce ministre.

Il est tout aussi difficile de justifier madame du Deffand de son indifférence sur les affaires publiques et sur la mort de Voltaire, qu'elle n'avait cessé d'encenser jusqu'à son dernier moment. « Le « Maurepas, écrit-elle à Horace Wal- « pole, paraît ne savoir ce qu'il fait.... « Nous n'avons pas un seul homme qui ait « le sens commun. Je m'applaudis bien, « je vous assure, de ne m'intéresser à « qui que ce soit, pas même à la chose « publique.... Vraiment j'oubliais un fait « important, c'est que Voltaire est mort, « on ne sait ni l'heure, ni le jour. »

La cécité dont était affligée madame du Deffand, l'ennui qui, de son aveu, la dévorait continuellement, les infirmités de la vieillesse peuvent peut-être donner la clef de cette apathie qui ne s'étendait pas néanmoins à un petit nombre d'amis choisis tels que les Choiseul, les Beauveau, le maréchal de Luxembourg et quelques autres, pour lesquels son vif et sincère attachement ne s'est jamais relâché.

Lettres de mademoiselle Lespinasse écrites depuis 1793 jusqu'en 1778. Nouvelle édition augmentée de son éloge par M. *Guibert*, et de divers ouvrages en prose, par M. d'*Alembert*. 2 v. in-12. *Longchamps*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Lettres inédites de Voltaire adressées à madame la comtesse de *Lutzebourg*, auxquelles on a joint une lettre autographe de *Voltaire*, gravée par *Muller*. Un vol. in-8°. *Delaunay*. 3 fr. 50 c. — 4 fr. 50 c.

ÉTUDE DES LANGUES.

Nouveaux choix de synonymes français, leurs différentes significations, et l'application qu'il en faut faire pour parler avec justesse, par J. B. *Leroy de Flagis*, député du Tarn à la première législature de France, membre actuel du conseil général du département de la Seine-Inférieure : ouvrage entrepris pour faire suite aux Synonymes de M. l'abbé Girard et de M. Bauzée. 2 vol. in-8°. *Delacour*. 10 fr. — 12 fr.

Essai sur la langue arménienne, par M. *Bellaud*, docteur en médecine. Un vol. in-8°. *Lenormant*, et *Treuttel* et *Würtz*. 6 fr. — 6 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

QUATRIÈME CAHIER, 1812.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annonces dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE. BOTANIQUE MINÉRALOGIE. PHYSIQUE. CHIMIE.

Traité complet du kermès, considéré sous un rapport nouveau, relativement aux circonstances de sa vie, à sa propagation, sa conservation, et aux moyens de le rendre propre à remplacer la cochenille des isles, par Michel *Truchet* d'Orléans. Un vol. in 8° avec dix planches. *Arthus Bertrand*. 2 fr. — 2 fr. 25 c.

Description de la place que la famille des ornithoringues et des échidées doit occuper dans les séries naturelles : thèse soutenue publiquement devant la Faculté des sciences de Paris, en présence des juges du concours, pour la chaire de professeur-adjoint de zoologie et de physiologie par M *Ducrotay de Blainville*. Broch. in-4°. Imprimerie de *Lebègue*.

Voyage dans l'empire de Flore, ou Élémens d'histoire naturelle, végétale où l'on donne l'analyse des leçons du célèbre auteur de la Flore

atlantique. Un vol. in 8°. *Méquignon père*. 3 fr. — 4 fr.

Les Liliacées, par *Redouté*, peintre de fleurs de S. M. l'Impératrice Joséphine, etc., soixantième livraison grand in-folio. Chez l'*auteur*, et chez *Treuttel* et *Würtz*. 40 fr.

Cette livraison contient les planches suivantes avec leur explication. 1) Hypoxis droite, famille des narcisses. Jussieu. 2) Iris plissée. 3) Ail dénudé, famille des asphodèles. 4) Pancrace à tiges penchées, famille des narcisses. 5) Comméline douteuse, famille des joncs 6) Phalangère à fleurs pendantes, familles des asphodèles.

Nouveaux élémens de botanique, à l'usage des élèves qui suivent les cours du Jardin des Plantes et de l'Ecole de médecine de Paris, par M. H***. Seconde édition revue et corrigée avec soin par M. C***, docteur en médecine, professeur de botanique, etc. Un vol. in-12. *Crochard*. 3 fr. 25 c.

Flore des environs de Spa, ou Distribution, selon le système de *Linneus*, des plantes qui croissent spontanément dans le département de l'Ourthe et dans les départemens circonvoisins, pour servir de suite à la Flore du nord de la France de M. *Roussel*, par A. L. S. *Lejeune*, médecin, etc. Première partie. Un vol. in 8°. Liége, *imprimerie de Duvivier*. 2 fr. 50 c.

Herborisations artificielles aux environs de Paris, par François *Plée* fils. Sixième herborisation. Broch. in-8°. avec cinq planches. Chez l'*auteur*, rue Saint-Jacques, vis-à-vis le Val-de-Grace, n°. 332.

Traité des arbres et arbustes que l'on cultive en France en pleine terre, par *Duhamel Dumonceau*. Nouvelle édition augmentée, etc.; rédigée par M. J. L. A. *Loiseleur de Longchamps*, avec des figures d'après les dessins de P. R. *Redouté* et P. *Bessa*, publié par *Etienne Michel* et *Arthus Bertrand*, 58e. livraison et dernière du tome V in-folio. Chez Et. *Michel*, rue des Francs-Bourgeois, n°. 12, et *Arthus Bertrand*. Prix de chaque livraison : sur papier carré, avec les planches en noir 9 fr.; sur carré vélin, avec les planches imprimées en couleur 25 fr; sur nom-de-jésus vélin, figures de même 40 fr.

Leçons de minéralogie, etc., par J. C. *Delamétherie*. Tome I. *Courcier*. 7 fr. (Voy pour le développement du titre, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article quatrième et dernier.

La dix-neuvième leçon embrasse les dix-huitième et dix-neuvième genres. Le dix-huitième roule sur le nikel. — Première espèce, nikel natif. — seconde espèce, nikel arsénical, ou kupfer-nikel. — troisième espèce, nikel capillaire, ou de la pyrite capillaire. — quatrième et cinquième espèce, nikel oxidé verdâtre; nikel oxidé au *maximum*. Nikel sulfuré. Nikel hydraté. — Sixième espèce, sulfate de nikel. Nikel arsénié. Observations sur le nikel.

Le dix-neuvième genre roule sur le manganèse. — Première espèce, manganèse natif. — Seconde espèce, manganèse oxidé à l'état métallique. — Troisième espèce, manganèse oxidé brun de Périgueux. — Quatrième espèce, sulfure de manganèse. — Cinquième espèce, manganèse carbonaté. — Sixième es-

pèce, manganèse et fer phosphaté. Observations sur le manganèse et ses mines.

La vingtième leçon embrasse les vingtième, vingt et unième et vingt-deuxième genres. Le vingtième genre roule sur le molybdène. — Première espèce, molybdène oxidé. — Seconde espèce, acide molybdique. — Troisième espèce, molybdène sulfuré. — Observations sur le molybdène et ses mines.

Le vingtième genre roule sur le tungstène. — Première espèce, tungstène de Schéele, en 1781. — Seconde espèce, tungstène oxidé. — Troisième espèce, acide tungstique — Quatrième espèce, Wolfram, ou tungstate ferrugineux. Le vingtième genre roule sur l'urane. — Première espèce, uranium de Klaproth, en 1789; urane de Schurer. — Seconde espèce, urane oxidé jaune, urane oxidé à Saint-Prix, proche Autun, urane oxidé de Chanteloub, proche Limoges. — Troisième espèce, urane oxidé vert. — Quatrième espèce, uranit. — Cinquième espèce, urane sulfuré brun.

La vingt-unième leçon embrasse le vingt-troisième et le vingt-quatrième genres. Le vingt-troisième roule sur la titane. — Première espèce, titane natif. — Seconde espèce, oisanite, ou titane oxidé. — Troisième espèce, titane oxidé rouge. — Quatrième espèce, titane et fer oxidés. — Cinquième espèce, titane oxidé jaune. — Sixième espèce, titanit. — Septième espèce, sphène. — Huitième espèce, piclite. — Neuvième espèce, semeline. — Dixième espèce, spinthère. Observations sur le titane.

Le vingt-quatrième genre roule sur le chrome — Première espèce, chrome de Vauquelin, en 1797. — Seconde espèce, chrome oxidé vert. — Troisième espèce. acide chromique. Observations sur le chrome.

La vingt-deuxième leçon embrasse les vingt-cinquième, vingt-sixième et vingt-septième genres. Le vingt-cinquième genre roule sur le tellure. — Première espèce, tellure natif. — Deuxième espèce, tellure allié à l'or et à l'argent. — Troisième espèce, mine jaunâtre de tellure. — Quatrième espèce, mine de tellure plombique. — Observations sur le tellure.

Le vingt-sixième genre roule sur le tantale. — première espèce, tantale oxidé. — Seconde espèce, tantalite. — Troisième espèce, yttro-tantale.

Le vingt-septième genre roule sur le cerium, le colombium du cerium. — Première espèce, cerium d'Hisinger et de Berzelius, en 1804; cererium de Klaproth. — Seconde espèce, cerite, ou cerium oxidé rouge. — Troisième espèce, cerium oxidé blanc. — Quatrième espèce, allonite. — Observations sur le cerium. Du colombium. — Première espèce, colombium de Hatchett, en 1801. — Seconde espèce, colombium oxidé blanc. — Troisième espèce, acide colombique. — Quatrième espèce, colombium ferrugineux. — Observations sur le colombium. Du niccolane. — Niccolane de Richter, en 1804. — Observations générales sur les substances métalliques.

La vingt-troisième leçon embrasse la cinquième et la sixième classes. Il y s'agit d'abord des alkalis; elle roule ensuite sur les vingt-huitième, vingt-neuvième et trentième genres.

Le vingt-huitième genre comprend l'ammonium. — Ammonium de Davy. — Ammoniaque, ou ammonium oxidé au moyen terme. — Ammonium oxidé au *minimum*, ou hydrogène. — Ammonium oxidé au *maximum*, ou azote.

Le vingt-neuvième genre roule sur la potassium. — Potassium de Davy. Kalium de Berzelius. — Potassium oxidé au *minimum*. — Potassium oxidé au second dégré, ou potasse. — Potassium oxidé au *maximum*.

Le trentième genre roule sur le sodium. — Sodium oxidé au *minimum*. — Sodium oxidé au second dégré, ou soude. — Sodium oxidé au *maximum*.

Cette même leçon embrasse la sixième

classe. On y traite d'abord des terres, qui sont au nombre de neuf. — La terre siliceuse, ou silicée. — La chaux. — L'alumine. — La baryte. — La strontiane. — La magnésie. — La glucine. — La zircone. — L'yttria, ou gadoline. On reprend ensuite les genres métalliques.

Trente et unième genre métallique. — Silicium de Davy. — Silicium oxidé, ou silice.

Trente deuxième genre métallique. — Calcium de Davy, calcarium de Berzelius. — Calcium oxidé, ou chaux.

Trente troisième genre métallique. — Barytium. — Barium de Davy. Barytium de Berzélius. — Barytium oxidé, ou baryte.

Trente quatrième genre métallique. — Strontium de Davy. — Strontium oxidé, ou strontiane.

Trente-cinquième genre métallique. Aluminium. — Aluminium de Davy. — Aluminium oxidé, ou alumine.

Trente sixième genre métallique. — Magnesium. — Magnium de Davy. Magnesium, de Berzelius. — Magnesium oxidé, ou magnesie.

Trente septième genre métallique. — Glucinium. — Baryllium oxidé, ou barylle.

Trente huitième genre métallique. — Zerconium. — Zerconium oxidé, ou zercone.

Trente-neuvième genre métallique. — Yttrium. — Yttrium oxidé, ou yttria. — Observations sur les terres.

La vingt-quatrième leçon continue d'embrasser la sixième classe, et s'étend ensuite à la septième.

La sixième classe comprend trois genres.

Premier genre. Marneux. — Première espèce, marne composées de deux terres. — Deuxième espèce, marne composée de trois terres. — Troisième espèce, marne composée de quatre terres. — Quatrième espèce, la leutrite.

Second genre. Argileux. — Première espèce, argile blanche, composée d'alumine et de silice. — Seconde espèce, kollyrite. — Troisième espèce, argile composée d'alumine, de silice et de chaux, avec une portion d'alkali. — Quatrième espèce, argile composée d'alumine, de silice et de fer. — Cinquième espèce, argile composée d'alumine, de silice, de chaux et de fer oxidé.

Troisième genre. Smectique. — Première espèce, terre smectique à foulon, comprenant trois variétés; savoir : terre de Lemnos; terre à foulon de Hampshire, en Angleterre; terre à foulon d'Osmund, en Sciano. — Seconde espèce, terre à pipe du Levant. — Troisième espèce, salinellite. Observations sur les terres.

La septième classe embrasse les acides.

Premier genre. Acide nitrique. — Première espèce, acide nitrique. — Seconde espèce, acide nitreux.

Second genre. Acide sulfurique. — Première espèce, acide sulfurique. — Seconde espèce, acide sulfureux. — Troisième espèce, gaz hydrogène sulfuré, ou acide hydrothionique de Berzelius.

Troisième genre. Acide phosphorique. — Première espèce, acide phosphorique. — Seconde espèce, acide phosphoreux.

Quatrième genre. Acide carbonique. — Première espèce, acide carbonique. — Seconde espèce, acide carboneux.

Cinquième genre. Acide muriatique. — Première espèce, acide muriatique. — Seconde espèce, acide muriatique déphlogistiqué de Schele.

Sixième genre. Acide boracique. — Première espèce, acide boracique. — Seconde espèce, sassolin.

Septième genre. Acide fluorique.

Huitième genre. Acide arsénique. — Première espèce, acide arsénique. — Seconde espèce, acide arsénieux.

Neuvième genre. Acide tungstique.

Dixième genre. Acide molybdique.

Onzième genre. Acide chromique. —

Première espèce, acide chromique. — Seconde espèce, acide chromeux. Observations sur les acides métalliques.

La vingt-cinquième et dernière leçon du tome premier, embrasse la huitième classe, qui roule sur les sels neutres. Elle forme deux divisions, celle des substances métalliques, et celle des sels neutres alkalins.

Il y a encore, dit M. Delamétherie, beaucoup de travaux à faire sur les premiers de ces sels pour connaître ceux qui sont au *maximum* ou *minimum*; ceux qui sont à double base, à triple base et, en conséquence, il ne s'y arrête pas.

Les sels neutres alkalins forment quatorze genres — Premier genre, soude muriaté. — Second genre, soude sulfaté. — Troisième genre, natron nitraté. — Quatrième genre, soude boratée. — Cinquième genre, natron carbonaté — Sixième genre, potasse sulfatée. — Septième genre, potasse nitratée. — Huitième genre, potasse muriatée. — Neuvième genre, potasse carbonatée — Dixième genre, ammoniaque muriatée — Onzième genre, ammoniaque sulfatée. — Douzième genre, ammoniaque nitratée. — Treizième genre, borate ammoniale. — Quatorzième espèce, ammoniaque carbonatée.

Tablettes barométriques servant à ramener à une température donnée les hauteurs du baromètre, observées à une température quelconque. Broch. in-8°. *Klostermann*. 1 fr.

Manuel du cours de chimie, ou Principes élémentaires, théoriques et pratiques de cette science, par E. J. B. *Bouillon-Lagrange*, docteur en médecine, professeur au Lycée Napoléon et à l'Ecole de pharmacie, membre du jury d'instruction de l'Ecole impériale vétérinaire d'Alfort, et de plusieurs sociétés savantes françaises et étrangères. *Cinquième édition*. 3 vol. in-8°. avec 25 planches et des tableaux. *Klostermann*. 20 fr.

Cette cinquième édition renferme, outre la chimie expérimentale, un exposé succinct du cours spécial de l'école de pharmacie, et un grand nombre d'applications à l'art qu'on enseigne dans cette école. On y a fait les additions et les changemens qu'ont exigés les connaissances nouvellement acquises; et l'on a tâché de ne rien omettre des découvertes qui ont été faites jusqu'à ce jour, tant en France que chez l'étranger.

MÉDECINE. HYGIENE. CHIRURGIE.

Essai sur la rage, dans lequel on indique un traitement méthodique et raisonné pour la guérir lorsqu'elle est déclarée : précédé d'une dissertation présentant plusieurs considérations générales sur quelques phénomènes de la nature, avec des tableaux au moyen desquels on peut saisir d'un coup-d'œil tous les rapports dans lesquels la maladie a été considérée, par M. J. F. A. *Laloue te*, docteur-médecin. Un vol. in-8°. Imprimerie de *Leblanc*.

Manuel de santé, ou Description alphabétique et raisonnée des maladies les plus communes, et des accidens auxquels on est exposé; suivie des moyens les plus prompts, les plus sûrs, les plus faciles de les prévenir, ou d'y remédier avec succès. Un vol. in-18. *Pillet*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Dans cet ouvrage la médecine-pratique est mise à la portée de tout le monde, et devient très-utile aux pères de famille.

aux mères qui nourrissent, aux curés, aux chefs des lycées, des maisons d'éducation, des comités de bienfaisance, aux voyageurs et à tous ceux qui se consacrent au soulagement de l'humanité.

Dictionnaire portatif de santé. Cinquième édition revue et corrigée 2 vol. in-8°. *Même adresse.* 10 fr. — 14 fr.

Médecine maternelle, ou l'Art d'élever les enfans, par *Alphonse Leroi*, docteur-régent. Un vol. in-8°. *Méquignon père.* 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Cours théorique et pratique d'accouchemens, dans lequel on expose les principes de cette branche de l'art, les soins que la femme exige, ainsi que les élémens de l'éducation physique et morale de l'enfant, par J. *Caperon*, docteur en médecine. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Saint-André-des-Arcs, n°. 48, et *Croullebois.* 7 fr. 50 c. — 10 fr. 50 c.

Ephémérides médicales, ou Sommaire historique de la médecine générale, militaire et comparée; publiées méthodiquement sous les auspices d'une réunion d'anciens médecins, par M. *Chavassier d'Audebert*, docteur en médecine de Paris, etc. numéros V et VI. Novembre et décembre 1811. On s'abonne pour cet ouvrage chez le *redacteur*, faubourg Saint-Honoré, n°. 46, moyennant 12 fr. — 15 fr.

Ces deux numéros contiennent: 1) littérature médicale, française et étrangère; 2) tableau bibliographique des ouvrages de médecine pendant les années 1810 et 1811; 3) division de la médecine et des sciences accessoires; 4) table du premier volume des éphémérides médicales; 5) tableaux météorologiques de novembre et décembre.

Conseils aux femmes de 45 à 50 ans, ou Conduite à tenir lors de la cessation des règles, par le célèbre praticien de Londres, le docteur *Fothergil*, traduits et extraits des observations et recherches de la société médicale de Londres, par le docteur *Petit-Radel*, professeur à la Faculté de médecine de Paris. *Troisième édition.* Un vol. in-12. *Méquignon-Marvis.*

Moyen infaillible de conserver sa vue en bon état jusqu'à une extrême vieillesse, et de la rétablir et la fortifier lorsqu'elle s'est affaiblie, avec la manière de s'aider soi-même dans des cas accidentels qui n'exigent pas la présence des gens de l'art, et celle de traiter les yeux pendant la petite vérole, traduit de l'allemand de M. G. J. *Baer*, docteur en médecine: et expert oculiste de l'Université de Vienne. Cinquième édition revue et corrigée. Broch. in-8°. *Blaise* et *Monnot.*

Traité pratique des hernies, ou Mémoires anatomiques et chirurgicaux sur ces maladies, par Antoine *Scarpa*, chirurgien-consultant de S. M. l'Empereur et Roi, chevalier de la légion d'honneur et de l'ordre royal de la couronne de fer, membre de l'institut d'Italie, et professeur de clinique chirurgicale à l'université de Pavie, traduit de l'italien par M. *Coyol*, docteur en médecine de la faculté de Paris:

on y a joint une note de M. *Laennec*, docteur en médecine de la même faculté, etc., sur une nouvelle espèce de hernie, et un Mémoire sur une terminaison particulière de la gangrène dans les hernies, par le *traducteur*. Un vol. in-8°. avec un recueil de onze planches en taille-douce, in-folio. *Gabon*. 13 fr.

Les hernies sont malheureusement l'un des accidens auxquels sont le plus fréquemment exposés deux des plus intéressantes classes du genre humain, celle des ouvriers dans les villes, celle des cultivateurs dans les campagnes. Cet accident, soit qu'il ait été négligé, soit qu'il ait été maladroitement traité, peut amener les infirmités les plus fâcheuses et conduire même à la mort par la survenance de la gangrène. Sa cure a donc dû éveiller la sollicitude des hommes de l'art, et les engager à publier le résultat de leurs observations sur les diverses espèces de hernies et l'exposé de leurs méthodes sur le traitement que chacune exige. Mais quelques rapides qu'ayant été dans le dernier siècle surtout, et principalement en France, les progrès de la science chirurgicale, M. Scarpa, l'un des chirurgiens les plus distingués de l'Italie, où les hernies doivent être plus communes par le grand usage qu'on y fait de l'huile dans la préparation des alimens, a reconnu que la manière de traiter les hernies avec un succès assuré, n'avait pas été approfondie avec le même soin dans toutes ses parties, et particulièrement en ce qui concerne l'hernie qu'on nomme inguinale et scrotale, parce qu'on avait négligé comme inutiles plusieurs circonstances qui étaient néanmoins toutes propres à répandre du jour sur sa véritable nature : il en fait, dans sa préface, une savante énumération. Ces divers points de doctrine, dit-il, ne pouvaient être éclaircis qu'à l'aide de nouvelles recherches faites avec la plus grande exactitude sur les cadavres des individus affectés de hernie.

M. Scarpa s'est livré à ce travail ; et bientôt il a reconnu qu'indépendamment des lacunes qui se trouvent dans l'Histoire pathologique de la hernie inguinale, on manquoit encore de bonnes planches sur le même sujet : celles qui existent ne sont pas, dit-il, faites avec assez de soin pour donner aux étudians une idée exacte et précise de la maladie et de ses diverses complications. Aussi il ne s'est pas borné à présenter des observations très-détaillées et tirées de ses propres observations sur le cadavre ; mais il lui a paru indispensable d'y joindre des figures de grandeur naturelle qui pussent représenter fidèlement les parties lésées et leur rapport avec les parties voisines.

L'ouvrage de M. Scarpa est composé de cinq mémoires. Le premier traite de la hernie inguinale et scrotale : le second, des complications de cette hernie : le troisième, de la hernie crurale chez l'homme ; le quatrième, des hernies avec gangrène, et des moyens que la nature emploie pour rétablir la continuité du canal intestinal. le cinquième, de la hernie ombilicale, et de celle de la ligne blanche de l'abdomen. Le traducteur, comme l'annonce le titre, a enrichi ce précieux Traité d'une note qui lui a été communiquée sur une nouvelle espèce de hernie qu'on pourrait appeler extra-péritonéale et d'un mémoire de sa composition sur une terminaison particulière de la gangrène dans les hernies. Cette note et ce mémoire complètent le travail le plus étendu et le plus parfait qui ait été encore publié sur la nature et le traitement des diverses espèces de hernies.

On conçoit que les développemens lumineux qu'a donnés l'auteur de ces différens objets ne sont pas susceptibles d'analyse : il faut les suivre dans l'ouvrage même.

Comme les planches dont est enrichie l'édition originale sont d'un format in-folio atlantique représentant les objets de grandeur naturelle, le traducteur observe judicieusement qu'on les conservent tou-

tès, il a été obligé de les réduire à des dimensions proportionnées au format qu'il a adopté pour le texte. Malgré cette réduction, elle nous ont paru donner une idée très satisfaisante et très-claire de toutes les parties du corps humain qui sont susceptibles de hernies, et de l'état de ces parties lorsqu'elles en sont affectées. L'exactitude du dessin et la vigueur du burin ne laissent rien à désirer pour la fidèle représentation des objets.

Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de D. J. *Larrey*, etc. 3 vol. *Smith*. 18 fr. — 22 fr. 70 c. (Voyez pour le développement du titre, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article quatrième et dernier.

M. Larrey était à peine reposé de sa laborieuse campagne d'Egypte qu'il fut nommé chirurgien en chef de la garde des consuls. Ce poste, quoiqu'il en remplit les fonctions avec le plus grand zèle, lui laissa assez de loisir pour rédiger sa relation chirurgicale de l'armée d'Orient, et pour ouvrir un cours public de chirurgie militaire expérimentale.

Presque immédiatement après la création de la légion d'honneur, par un des premiers actes du premier consul, lorsqu'il eût été unanimement élu Empereur, M. Larrey fut nommé officier de cette légion, et inspecteur général du service de santé des armées.

Lorsque la rupture du traité d'Amiens détermina l'Empereur à former un camp à Boulogne pour opérer une descente en Angleterre, M. Larrey reçut l'ordre de s'y rendre : mais la coalition des cours de Vienne et de Pétersbourg obligea l'Empereur de diriger ses forces vers l'Allemagne, M. Larrey y fut appelé. Le combat d'Elchingen où les troupes françaises furent victorieuses, donna néanmoins un certain nombre de blessés auxquels M. Larrey administra les plus prompts et les plus utiles secours. Après la capitulation de Ulm, la grande armée continua sa marche, et M. Larrey disposa des hôpitaux sur les principaux points qu'elle occupait. La retraite des ennemis donna la facilité d'établir à Schoenbrunn le quartier général impérial. Le régime que M. Larrey avait fait observer aux troupes fut tel, que lors de leur entrée dans Vienne, leur santé était dans un état le plus favorable. A cette occasion, M. Larrey présente de lumineuses réflexions sur l'hygiène militaire.

La grande armée s'étant avancée vers la Moravie, arriva à Brunn, mais après avoir livré le combat d'Hollabrunn. M. Larrey fit les dispositions nécessaires pour recevoir dans cette ville, les blessés et les malades. Il rédigea des instructions adressées aux principaux chirurgiens des corps armés, des ambulances et des régimens. A la suite de la bataille d'Austerlitz, de l'entrevue des trois Empereurs, des négociations et de la conclusion de la paix, s'était déclarée à Brunn une maladie épidémique qui exigea de M. Larrey les soins les plus actifs. Il fit évacuer les blessés et les malades de la garde, inspecta les hôpitaux de la ligne d'évacuation et revint à Paris où il rédigea une notice sur l'anévrisme, les causes spontanées de l'hémorrhagie active et artérielle, et sur les effets du vice rhumatismal sur le système fibreux et osseux. Il en rédigea une autre sur les cartilages mobiles et contre nature des articulations, sur une épilepsie cérébrale et sur les amputations. Ces matières sont transcrites dans ses mémoires.

Dans la campagne de Saxe et de Prusse dont la célèbre bataille d'Iéna détermina le mémorable succès, M. Larrey suivit la garde impériale à Berlin, et remédia efficacement à l'asphixie causée par la vapeur des poêles de fonte.

L'armée étant entrée dans la Pologne prussienne, on retira, dans ces contrées, de grands avantages des voitures légères de l'ambulance. M. Larrey établit à Varsovie un hôpital particulier pour le traitement des malades et des blessés de la garde

garde. Il expose, dans son ouvrage, les opérations de chirurgie qui y furent pratiquées, les conférences cliniques qu'il tint sur les malades et les blessés traités dans cet hôpital, les recherches auxquelles il se livra sur les maladies endémiques en Pologne, et particulièrement sur la plique.

Après la bataille d'Eylau, les secours les plus actifs furent donnés aux blessés par l'ambulance légère. On les fit promptement évacuer au-delà de la Vistule. M. Larrey prend occasion de cette mesure qu'il dirigea, pour en exposer les avantages qui résultent de la prompte évacuation des blessés après le combat. Il fait ensuite des observations sur quelques blessures qui ont exigé de grandes opérations et transcrit un excellent mémoire sur la gangrène de congélation. C'est à cette époque qu'il établit une inspection des infirmeries réglémentaires dans les cantonnemens de la garde. Le combat d'Heilsberg donna lieu à des amputations, et la mémorable bataille de Friedland, à plusieurs opérations chirurgicales. La suspension d'armes et la paix de Tilsit permirent à M. Larrey de faire quelques observations sur la ville de Kœnigsberg et sur la pêche de l'ambre : il les rapporte dans ses mémoires et y donne le tableau des maladies qu'on eût à traiter dans l'hôpital de cette ville. Il y joint un mémoire très-curieux sur la plique.

M. Larrey suivit la garde impériale dans la première compagne d'Espagne. Il entre dans quelques détails sur les villes de Tolosa, Miranda et Burgos, et sur le fameux combat de Taureaux qui fut donné dans cette dernière ville. Il s'occupa de l'inspection des hôpitaux ou dépôts d'ambulance établis sur la route de Madrid. Arrivé dans cette ville, il concourut à l'organisation du service de santé à l'armée. Il procure à ses lecteurs une agréable diversion par ses judicieuses remarques sur les principaux établissemens de Madrid. Il y fait succéder des observations sur la gangrène traumatique et deux mémoires sur la colique de Madrid et sur une fièvre maligne particulière ou ataxie soporeuse. Ces mémoires sont suivis d'un rapport fait au maréchal duc d'Istrie sur les maladies traitées dans l'hôpital de la garde à Madrid, et d'observations sur la constitution physique des habitans des Deux-Castilles. Le combat de Benerente contre l'arrière garde de l'armée anglaise lui donne lieu d'en faire aussi sur les blessures que produisit ce combat. Il rend compte ensuite des dispositions qu'il fit pour recevoir à Valladolid les blessés, et des mesures qu'il prit pour préserver les hôpitaux et les maisons particulières de cette ville d'une maladie épidémique qui s'était déclarée parmi les anglais : il ajoute le traitement qu'il employa contre cette maladie.

M. Larrey revint avec la garde impériale en France ; mais elle rentra bientôt en Allemagne, et marcha avec l'armée sur Vienne qui se rendit. On passa le Danube, et à la bataille d'Esling, le maréchal duc de Montébello fut blessé mortellement par un boulet de gros calibre. M. Larrey, de concert avec les plus habiles médecins et chirurgiens de l'armée et du pays lui prodigua inutilement tous les secours de l'art. Le maréchal expira le neuvième jour de sa blessure. Malgré la putréfaction qui s'établit rapidement sur le cadavre, M. Larrey parvint à tous risques à consommer l'embaumement de ces précieux restes. Il s'occupa ensuite du pansement des blessés sur la rive gauche du dernier bras du Danube, et successivement dans l'isle de Labau, et les fit évacuer sur Ebersdorf et sur Vienne. Les plaies d'un assez grand nombre de blessés de la garde lui offrirent des complications graves. Il décrit particulièrement le tétanos observé chez plusieurs de ces blessés, des plaies de tête et de face sur lesquelles il fait des observations, les accidens produits par la contusion du boulet sur le bas-ventre, la lésion des organes urinaires.

Après la bataille de Wagram, M. Larrey décrit l'établissement d'un dépôt général d'ambulance. Il présente à la

suite des réflexions, des préceptes, des observations sur des amputations rares faites à l'articulation coxe-fémorale, à l'articulation scapulaire, à la jambe et au pied.

Les troupes étant rentrées en France, après la conclusion de la paix, M. Larrey observa et traita un grand nombre de maladies à l'hôpital de la garde impériale à Paris. En voici le résultat : d'abord un mémoire sur l'hydrocèle, avec des réflexions sur l'opération de la fistule à l'anus, puis une opération sur une tumeur aqueuse particulière des bourses. Vient ensuite une notice sur l'extirpation des testicules nécessitée par le squirrhe ou le cancer de ces organes.

Les campagnes militaires de M. Larrey sont terminées par un mémoire sur les effets de l'opération de l'empyème.

Il serait à désirer que les chirurgiens en chef des armées publiassent de pareils mémoires; la science chirurgicale en retirerait de grands avantages, lors même qu'ils n'auraient pas le mérite du style qui distingue si éminemment ceux de M. Larrey.

MATHÉMATIQUES. ASTRONOMIE.

Elémens de géométrie, par Louis *Bertrand*, professeur-émérite dans l'académie de Genève, et membre de celle de Berlin. Un vol. in-4°. enrichi de onze planches. Paris et Genève. *Paschoud*. 12 fr.—15 fr.

Ces élémens sont divisés en trois parties :

La première partie est subdivisée en sept sections; 1) du plan, de la ligne droite, de l'angle en général, des angles intérieurs et extérieurs des polygones; 2) des conditions qui déterminent les triangles; 3) conditions auxquelles les côtés des triangles sont proportionnels. Développement de l'idée de la similitude, ou ressemblance des figures planes; 4) circonstances de position des lignes circulaires, soit par rapport à des lignes droites, soit par rapport à d'autres lignes circulaires, quand ces lignes sont tracées sur le même plan. Relation de tels angles à arcs de cercle, que les premiers insistent sur les seconds, sans avoir cependant leur sommet au centre du cercle. Spécification des rapports qui ont lieu entre diverses lignes droites, qui partent de points donnés, sur le plan d'un cercle, et se terminent à sa circonférence; 5) solutions de divers problêmes, au moyen des propositions qui ont été démontrées dans les sections précédentes; 6) de l'inscription et circonscription des polygones, et de la rectification du cercle; 7) de la courbure des lignes courbes en général, et de la courbure du cercle en particulier.

La seconde partie, qui traite de la mesure des surfaces planes, terminées par des lignes droites ou circulaires, est subdivisée en deux sections seulement : 1) mesure des surfaces planes et rectilignes; 2) de la surface du cercle.

La troisième partie est subdivisée en six sections : 1) de la rencontre des lignes droites et des plans; 2) des solides en général et en particulier; de la sphère et des corps réguliers; 3) des prismes, pyramides, cônes et cylindres; 4) mesure des surfaces du cylindre droit, du cône droit, de la sphère et des triangles sphériques; 5) de la solidité des prismes, des pyramides, des cylindres, des cônes et de la sphère. — Première suite de problêmes. Mesurer un prisme, une pyramide tronquée, un cylindre, un cône, un cône tronqué, une sphère, un segment de sphère, un segment de sphère tronqué et un secteur de sphère. — Seconde suite de problêmes. Les cinq corps réguliers, étant inscrits à une sphère dont on suppose le rayon égal à l'unité, on demande la valeur numérique, tant de la surface que de la solidité de chacun de ces corps; 6) de la similitude, ou ressemblance des solides.

Cet ouvrage a tout le mérite que comportent les élémens d'une science. L'au-

teur y fait progressivement passer les élèves des notions les plus simples à des notions plus composées, mais qui n'excèdent pas néanmoins les connaissances que doit renfermer un traité purement élémentaire.

Extrait d'un mémoire sur le devis-angle et la nouvelle génération de l'hyperbole, par L. C. E. *Delisle*, professeur de navigation à Saint-Valéry-sur-Somme. Broch. in-8°. avec planches. Abbeville. *Boulanger Visar.*

Nouvelles tables d'aberrations et de nutations pour 1404 étoiles, avec une table générale d'observations pour les planètes et les comètes, précédées d'une instruction qui renferme l'explication et l'usage de ces tables : suivies de plusieurs nouvelles tables destinées à faciliter les calculs astronomiques, par le baron de *Zach*. Un vol. in-8°. Marseille, imprimerie de *madame Mime*.

Almanach pour l'année bissextile 1812, et tables d'équation du temps moyen au midi vrai, à l'usage des horlogers, et particulièrement des personnes qui s'occupent elles-mêmes du soin de régler leurs montres et leurs pendules. Broch. in-8°. avec figures. *Eberhart.* 1 fr. — 1 fr. 25 c.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Essai sur les phénomènes de la végétation expliqués par le mouvement des sèves ascendantes et descendantes : ouvrage principalement destiné aux cultivateurs, par M. *Feburier*, membre de la Société d'agriculture du département de Seine et Oise, et correspondant de celle de Paris, auteur du *Traité des abeilles*, *etc.* Un vol. in-8°. *Madame Huzard.* 2 fr. 50 c.

Notice sur la betterave considérée principalement sous le rapport des avantages que sa culture doit procurer aux cultivateurs, par P. H. T. *Huet Delacroix*, notaire à Château-Thierry. Broch. in-8°. Paris, *Leriche* et *Johanneau*. Château-Thierry, chez l'*auteur*. 1 fr. 25 c.

Notice sur l'abolition des jachères et les avantages de la culture flamande, *etc.*, par J. B. *Mondez*, propriétaire-cultivateur à Fresnes. Broch. in-8°. Mons, *imprimerie de Generois*.

Dictionnaire du jardinier français, par M. *Filassier*. 2 volumes in-8°. *Méquignon aîné.* 10 fr. — 13 fr.

Traité de l'éducation économique

des abeilles, par M. *Ducarne-Blangy*. Nouvelle édition dans laquelle on a retranché les longueurs du dialogue, et à laquelle on a ajouté les découvertes de M. *Hubert*, avec les applications à la pratique de cet art. Un vol. in-12. *Guillemard.* 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Traité de l'aménagement des bois et forêts appartenant à l'empire, aux communes, aux établissemens publics et aux particuliers : ouvrage terminé par un plan général de statistique forestière. Nouvelle édition corrigée et augmentée, par M. *Drutel*, membre de plusieurs sociétés savantes, conservateur des eaux et forêts de l'arrondissement de Toulouse : suivi de recherches sur les chênes à glands doux. Un vol. in-12. *Arthus Bertrand.* 1 fr. 80 c. — 2 fr. 25 c.

Traité complet sur le sucre européen de betteraves : culture de cette plante, considérée sous le rapport agronomique et manufacturier. Traduction abrégée de M. *Achard*, par M. *Auger*, précédée d'une introduction et accompagné de notes et d'observations par M. *Derosne*, pharmacien de Paris, rafineur de sucre. Un vol. in-8°. avec quatre planches. *Derosne*, rue St.-Honoré, n°. 115, et *Colas.* 6 fr. — 7 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Traité du chocolat, par *Buchoz :* édition rédigée par l'auteur. Broch. in-8°. *Chambon.*

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Notions sur l'aréomètre centigrade, l'alambic ambulant et le plastron nautique, par M. J. A. *Bordier Marcel de Genève.* Broch. in-8°. Chez l'*auteur*, rue du faubourg Montmartre, n°. 4.

Essai sur la culture des cheveux : suivi de quelques réflexions sur l'art du coiffeur, par L. J. *Duflos*, coiffeur. Broch. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Saint-Honoré, n°. 188, et *Lenormant.*

Travaux des ponts et chaussées depuis 1800, etc., par M. *Courtin*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1812.)

Article troisième.

Cet article sera consacré à l'exposé rapide des travaux qui ont été faits depuis 1800, pour la prolongation et le perfectionnement des télégraphes, pour l'achèvement des canaux, le creusement de quelques autres.

C'est à MM. Chappe qu'on doit l'invention des télégraphes : ils en firent la première expérience publique en mars 1791 à Brulon, département de la Sarthe : elle eut un plein succès. La Convention nationale ayant constaté, d'après le rapport de ses commissaires, que toutes les autres expériences proposées et faites par MM. Chappe, avaient parfaitement réussi, décréta l'établissement d'une ligne télégraphique de Paris à Lille. Cette première ligne ayant été mise en mouvement, les ordres du Gouvernement passaient aux armées avec la rapidité de l'éclair : car, suivant MM. Chappe,

la vitesse des transmissions est telle qu'on peut, quand l'état de l'atmosphère le permet, faire passer un signal de Paris à Lille, et en recevoir la réponse en trois minutes. On vit successivement se former des lignes de Paris à Metz, à Saint-Malo et à Lyon. L'Empereur a fait prolonger ces lignes. La première jusqu'à Amsterdam, passant à Anvers, avec une ramification sur Boulogne : la seconde se prolonge de Metz à Strasbourg : la troisième s'étend de Saint-Malo à Brest : la quatrième se divise de Lyon à Turin, Milan et Venise. — Lorsque la ramification de Catalogne jusqu'à Iverdun, ordonnée par l'Empereur, sera établie, l'Empereur pourra, de son palais, en combinant le mouvement de ses flottes dans les ports d'Anvers, de Brest et de Toulon, les faire sortir simultanément, et recevoir, en peu de temps, les nouvelles de l'exécution de ses ordres. Le rapport présenté à l'Empereur par l'Institut de 1808 est conçu en ces termes :

« Le télégraphe, né en France. . . . . « est remarquable sous deux points de « vue : le premier, comme moyen de « transmettre des signaux, et présente « facilité et simplicité dans l'exécution, « par sa forme; il peut résister aux plus « grands vents, et se dessine parfaite-« ment dans l'atmosphère, où il peut « devenir visible pendant la nuit, si l'on « y adapte des feux. Le nombre des po-« sitions qu'il peut prendre suffit pour « donner une quantité très-considérable « de signaux. Sous le second point de « vue, le télégraphe est également re-« commandable par la langue simple et « nécessairement exacte, à laquelle il a « du donner naissance : l'expression d'un « mot ou d'une chose n'exige qu'un si-« gnal, et la rapidité avec laquelle on « la transmet est, pour ainsi dire, égale « à la parole. . . . . Le lévier moteur de « MM. Chappe prend sous la main, et, « dans l'instant, les formes et la posi-« tion qu'on veut donner à la partie ex-« térieure. . . . . »

Les lignes télégraphiques se composent de stations plus ou moins éloignées des unes des autres, suivant les localités. La distance commune entre chacune d'elles est de trois lieues. On emploie à chaque poste deux hommes qui sont communément des militaires blessés ou en retraite, mais assez valides pour en faire le service. Ils ont une gratification qui, jointe à leur pension, augmente leur aisance. A l'extrémité de chaque ligne, il y a un directeur qui correspond au point central établi à Paris, où MM. Chappe, administrent la ligne et rendent compte au directeur général des ponts et chaussées. Des inspecteurs sont chargés en outre de surveiller les stations. L'exactitude du service, qui serait interrompu par l'absence ou la négligence de l'un des stationnaires, est garantie par la connaissance qu'en aurait sur-le-champ l'administration centrale, qui découvriroit facilement quel est le poste coupable. Il serait à désirer que des vues économiques n'obligassent pas à ne placer, dans certaines localités, qu'un seul stationnaire au lieu de deux. L'administration emploie plus de cinq cents individus. Pour que le service fut très-régulier, la dépense annuelle pourrait monter à 500,000 francs : il se fait avec une somme moins forte; mais on est obligé de dédoubler plusieurs postes. Peut-être pourrait-on renoncer à cette économie par la considération que les lignes télégraphiques bien servies servent à la loterie impériale dont elles augmentent les produits par une prompte communication.

L'utilité majeure des canaux, l'historique de ceux qui ont été entrepris ou exécutés en France, précèdent, dans l'exposé de M. Courtin, le tableau des travaux qui ont été continués ou entrepris, sur cet important objet, depuis 1800.

L'utilité des canaux résulte des communications faciles et peu dispendieuses qu'ils offrent pour le transport des marchandises, du ménagement des routes de terre par la diminution du nombre des

voitures qui les parcourent et les fatiguent, enfin de l'arrosage qu'ils peuvent procurer au sol qui les avoisine.

Charlemagne conçut le projet d'un canal pour la communication des deux mers : il resta sans exécution sous ses successeurs. Il fut repris sous le règne de François Ier., adopté par Henri II et oublié. Sous Charles IX, on proposa la jonction de la Saône avec la Loire : les troubles intérieurs en arrêtèrent l'exécution sous Henri IV. Plusieurs grandes communications furent proposées : il fit commencer, pour la jonction de la Seine et de la Loire, le canal de Briare qui ne fut terminé que sous son successeur. Louis XIV reprit le projet de la jonction des deux mers. On connait la magnificence avec laquelle il fit exécuter le canal du Languedoc. Sous les règnes suivans on commença plusieurs canaux dont l'achèvement et la perfection étaient réservés à l'Empereur : nous allons les indiquer rapidement, et nous passerons ensuite à ceux dont la création lui appartient exclusivement.

Canal de Saint-Quentin. — Ce canal si intéressant pour la communication de la Somme avec l'Oise a été commencé par Louis XV. Les travaux ont été continués sous Louis XVI. L'Empereur les a fait reprendre, et les a étendus de manière à établir une communication entre la Somme et l'Escaut. Ainsi prolongé, le canal de Saint-Quentin a été livré à la navigation à la fin de 1810; et les six premiers bateaux partis de Cambray sont arrivés à Paris, avec un chargement de charbon de terre en novembre 1810. Ce canal a couté, depuis la reprise des travaux, environs dix millions; et il reste encore à dépenser, en ouvrage de perfectionnement, à peu-près cinq cents mille francs.

Canal de Bourgogne. — Ce canal fut projeté sous Louis XIV : on en commença l'exécution sous Louis XV : elle fut continuée sous Louis XVI. Les travaux interrompus, pendant le cours de la révolution ont été repris depuis 1800, et l'on peut présumer que ce canal, dont la dépense avait été estimée devoir être de vingt millions, sera terminé dans peu d'années.

Canal de Carcassone. — Ce canal qui a pour but de faire participer cette ville immense aux avantages qu'offre le canal du Languedoc, avait été commencé sous le règne de Louis XIV, et interrompu pendant près d'un siècle. Les travaux ont été repris en l'an VI : ils ont été suivis avec activité, et ont été terminés en 1810 : la dépense, depuis la reprise des travaux, est de deux millions.

Les travaux commencés et projetés depuis 1800 sont beaucoup plus nombreux que ceux qui ont été simplement achevés depuis cette époque.

Canal de l'Ourcq. — Il a pour objet de fournir à la ville de Paris la quantité d'eau dont elle a le plus grand besoin, surtout pour nettoyer ses rues et en rendre le séjour salubre. On avait conçu dans ce dessein, sous Louis XV, le projet de faire arriver les eaux de l'Ivette à Paris. Ce projet n'eût aucune suite. On adopta ensuite celui d'amener les eaux de la Beuvronne à la barrière Saint-Martin. Ce cours d'eau parut insuffisant. L'Empereur adopta le projet présenté en 1803 par M. Girardin à l'assemblée des ponts et chaussées pour la formation de ce qu'on appelle aujourd'hui le canal de l'Ourcq. Ce canal a sa prise d'eau à vingt lieues de Paris et se termine à la Villette, au bassin exécuté depuis deux ans, qui doit servir de point de partage pour la distribution des eaux jusqu'à la Gare de l'Arsenal d'un côté, et jusqu'à Saint-Denis de l'autre. Ce canal, outre les eaux de l'Ourcq, recevra celles de la Beuvronne qui déjà arrivent à Paris, et celles de la Theouenne qu'on y amènera cette année. Dans cinq ans, ce canal sera terminé : on présume que la dépense totale, en y comprenant les travaux d'art jusqu'à l'Arsenal et Saint-Denis, montera à vingt millions.

Canal de Sédan. — Il établit une communication entre la Haute et la Basse-Marne; il a été livré à la navigation en 1810.

Canal Napoléon. — Par ce canal, on se propose de faciliter du côté du Rhin le transport des denrées des contrées voisines et des marchandises qui arrivent par ce fleuve qu'on ne peut remonter que très-difficilement depuis Strasbourg jusqu'à Basle, de faciliter l'exploitation des forêts qui appartiennent au gouvernement, et de procurer aux départemens du Midi, et à ceux du Jura, du Doubs, de la Côte-d'Or, du Haut-et-Bas-Rhin, une très-grande ressource pour le transport des produits de leur sol et de leur industrie par leur communication avec la Suisse et l'Allemagne. La dépense en est évaluée à dix-sept millions. D'après les mesures prises, l'impulsion donnée aux travaux et les talens distingués de M. Liard, inspecteur divisionnaire chargé de ces travaux, on espère qu'il sera achevé dans cinq à six ans.

Canal des Salines. — Ce canal facilitera les communications des départemens de la Meurthe, de la Moselle, du Bas-Rhin et de la Sarre pour le transport des bois de leurs forêts, et celui des huiles : il servira aussi à l'approvisionnement des forges et des verreries ; le transport des sels surtout en sera beaucoup plus facile et moins couteux que par les routes ordinaires. On présume qu'on pourra jouir de la navigation de ce canal dans cinq ans.

Canal d'Arles. — Ce canal fut projeté sous le règne de Louis XIV : on en renouvella le projet sous Louis XV, mais il resta sans exécution qui a été définitivement ordonné par l'Empereur. Les avantages qu'il présente, sont de rétablir le port de Bouc situé à l'entrée du grand étang de Martigues, qui paraît être le seul réfuge pour les vaisseaux, depuis les ports de la Catalogne jusqu'à Marseille, le port de Cette étant insuffisant pour cet objet : un autre avantage sera de dessécher les marais d'Arles : on a lieu d'espérer qu'il sera terminé en 1815. La dépense est estimée cinq millions.

Canal de Beaucaire. — Ce canal ouvre la communication du Rhône à Aiguemortes, et procure à l'agriculture plus de vingt-cinq mille arpens de terrein : ce canal a été livré à la navigation le 15 décembre 1811.

Canal des Landes. — Ce canal, qui doit joindre l'Adour à la Garonne, offre pour le commerce intérieur, un débouché aux productions d'un pays couvert de prairies, de bois et d'immenses vignobles : pour le commerce extérieur, des ressources pour l'exportation des productions de ces contrées qui fournissent une grande quantité d'eaux-de-vie, de merrein, de liége et de farine qui peuvent sortir par Bayonne, Bordeaux et le canal du Languedoc. Les travaux se poursuivent avec activité.

Canaux dans l'ancienne Bretagne. — Ces canaux sont ceux d'*Ila* et *Banca*, de *Blavet*, et de *Nantes à Brest*. Les deux premiers présentent des avantages de localité très-considérables ; mais ceux du dernier surtout sont inappréciables : il aura quatre débouchés à la mer, près de cent lieues de long et deux cents écluses : la dépense en est évaluée à vingt-trois millions pour une navigation de bateaux de 40 à 50 tonneaux.

Les bornes de ce Journal ne nous ont permis de donner qu'un très-rapide aperçu de ces grands travaux d'art ; mais il suffira, pour inspirer le désir d'en suivre les développemens dans l'ouvrage même.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. STATISTIQUE. CHRONOLOGIE.

Mœurs, usages, costumes des Othomans, et abrégé de leur histoire, par L. *Castellan*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le onzième cahier de ce Journal 1811.)

Article troisième et dernier.

Dans le précédent article nous n'avons pas pu donner l'analyse des objets qui forment la matière du quatrième volume et qui roulent sur le gouvernement proprement dit, sur la désignation des grandes charges de l'empire, sur l'administration de la justice, sur les finances et la guerre, parce que le tableau qu'en donne l'auteur est si resserré et en même temps si substantiel, qu'il aurait fallu copier entièrement l'ouvrage. Nous avons fait la même observation sur les objets traités dans le cinquième volume, que nous avons désigné, par erreur, comme étant le quatrième. La même remarque s'applique au sixième volume. Nous nous bornerons donc à indiquer les matières que l'auteur y a traitées. Il s'occupe d'abord des costumes des Othomans. Il s'étend principalement sur les variétés des turbans qui ont véritablement de quoi étonner par leur nombre, et dont M. Castellan a donné une idée satisfaisante par le grand nombre de planches qu'il a consacrées à leur représentation. Il fait passer ensuite, sous les yeux du lecteur, les costumes des Bedouins, des Egyptiens et des Syriens, des femmes d'Alep et d'Antioche, des Curdes, des Druses, des Turcs de Damas et de Tunis, des Bosniaques, des Tatars, des Arméniens, des Juifs, des femmes de Péra et de l'isle de Simie, des Albanais, des femmes de Scio, de Samos, de Mételin, de Sora, de Chypre, de Marmora, de Naxos, de Chio et de l'Argentiere : les plus remarquables de ces costumes sont fidèlement représentés dans les planches.

M. Castellan fait succéder à ces objets curieux des notices plus intéressantes encore sur les arts et métiers exercés par les Othomans et leurs sujets grecs et autres. Il fait entrer dans ce tableau les médecins, les chirurgiens, les apothicaires, les marchands en général; et à l'occasion de ceux-ci, les bezestens, les khans, etc.; puis les orfèvres, les graveurs, les batteurs et tireurs d'or, les marchands de draps, de toile, de soie, les maçons, les charpentiers, les vitriers, les armuriers, les selliers, etc.; les marchands de manuscrits, les libraires, les boulangers, les pâtissiers, les rôtisseurs.

L'ouvrage est terminé par des notions rapides mais satisfaisantes sur les repas des Turcs, sur leurs divertissemens, sur le genre de leur musique, et enfin sur la manière de chasser et de pêcher en Turquie.

Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Al. *de Humboldt*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1812.)

Article troisième.

Après avoir fait connaître, dans le précédent article, par un aperçu rapide, les profondes

profondes et intéressantes recherches de M. Humboldt sur les habitans indigènes du Mexique, nous allons donner une idée également rapide de celles qu'il a faites sur les castes des Blancs, tant Créoles qu'Européens, Nègres et Métis qui sont répandus dans cette vaste contrée, et qui n'offrent pas moins de profondeur et d'intérêt que les précédentes.

Parmi les habitans de race pure, les Blancs occuperaient le second rang, si on ne les considérait que sous le rapport de leur nombre. On les divise en blancs nés en Europe, et en descendans des Européens nés dans les colonies espagnoles de l'Amérique, ou dans les isles asiatiques. Les premiers portent le nom de *Chapetons*; les seconds, celui de *Créoles*. Les natifs des isles Canaries sont désignés sous le nom d'*Isléños* (hommes des isles) : ce sont les gérens des plantations, et ils se considèrent comme Européens. Les lois espagnoles accordent les mêmes droits à tous les Blancs; mais ceux qui sont appelés à exécuter les lois cherchent à détruire une égalité qui blesse l'orgueil européen. Le gouvernement qui se méfiait des Créoles donnait les grandes places exclusivement aux natifs de l'ancienne Espagne : il en résultait des motifs de jalousie et de haine entre les chapetons et les créoles. L'Européen le plus misérable se croyait appelé, par sa naissance seule, aux postes les plus élevés : les natifs se glorifiaient au contraire d'être nés en Amérique. Depuis 1789, on les entendait dire avec fierté, je ne suis point *Espagnol*, je suis *Américain*, mots, observe M. de Humboldt, qui décèlent l'effet d'un long ressentiment (*).

Le nombre des individus qui constituent la race blanche, s'élève probablement, dans toute la Nouvelle-Espagne, à 1,200,000 dont près de la quatrième partie habite les *provinçias internas*, dont on a pu prendre une idée dans l'extrait que nous avons donné du Voyage de M. Pike. Il serait difficile d'évaluer au juste combien dans ce nombre on doit compter d'Européens : on ne peut le conjecturer que par l'approximation suivante. Comme dans la capitale, à Mexico même, où le gouvernement réunit le plus d'Espagnols, on ne compte sur une population de plus de cent trente mille ames, que deux mille cinq cents individus tout au plus nés en Europe, il est plus que probable que tout le royaume n'en contient pas au-delà de soixante-dix à quatre-vingt mille : ils ne forment donc que la soixante-dixième partie de la population totale, et la proportion des Européens aux Créoles blancs est comme un est à quatorze. Ce petit nombre résulte en partie de ce que les lois espagnoles défendent l'entrée dans les possessions américaines à tout Européen qui n'est point né dans la Péninsule.

La civilisation a fait de grands progrès au Mexique. Aucune ville du nouveau continent, sans en excepter celles des Etats-Unis, n'offre des établissemens scientifiques aussi grands et aussi solides que la capitale du Mexique. M. de Humboldt cite particulièrement *l'école des mines* dirigée par l'un des plus savans minéralogistes de ce temps, et qui renferme un beau laboratoire de chimie, une excellente collection géologique, enfin un cabinet de physique enrichi d'excellens instrumens dont plusieurs ont été exécutés à Mexico même. Le *jardin des plantes*, enrichi des produits de trois expéditions botaniques : enfin l'*académie de peinture et de sculpture*. Cette dernière a exercé une influence étonnante sur le goût de la nation. On trouve à Mexico et même dans des villes de province des édifices qui ont couté jusqu'à un million et un million et demi de francs, et qui pourraient figurer dans les plus belles rues de Paris, de Berlin et de Pétersbourg. M. Tolsa, professeur de sculpture à Mexico, est parvenu à y fondre une statue équestre du roi Charles IV, qui, à l'exception de Marc-Aurèle à Rome, surpasse en beauté et en pureté de style tout

(*) Cette disposition des esprits est vraisemblablement le germe des troubles qui agitent, en ce moment, le Mexique.

ce qui nous est resté de ce genre en Europe.

Si, dans l'état actuel des choses, la caste des Blancs est celle où l'on trouve presque exclusivement le développement des facultés intellectuelles, c'est elle aussi qui presque seule possède de grandes richesses, mais très-inégalement distribuées. Dans la Nouvelle-Espagne, il se trouve des individus qui ne possèdent aucune mine et dont le revenu monte à un million de francs et plus. La propriété des mines procure des revenus immenses à ceux qui les font valoir. Malgré cela, on observe, dans un grand nombre de familles, un véritable mésaise, parce que l'argent se dépense avec une prodigieuse facilité. Les classes moyennes voulant rivaliser avec les hautes se précipitent dans la misère et présentent à côté d'une opulence colossale le spectacle affligeant du plus affreux dénûment. Cette inégalité de fortune est plus frappante encore parmi le clergé dont une partie gémit dans l'indigence, tandis que certains membres ont des rentes qui surpassent les revenus de plusieurs souverains de l'Allemagne. M. de Humboldt en cite plusieurs exemples.

La Nouvelle-Espagne est de toutes les colonies européennes sous la zône torride, celle dans laquelle il y a le moins de Nègres : on peut dire qu'il n'y a point d'esclaves au Mexique : le très-petit nombre qui s'y en trouve y est protégé par les lois qui sont toujours interprétées en faveur de la liberté : le gouvernement désire devoir augmenter le nombre des affranchis, et en a singulièrement favorisé les moyens.

Pour achever le tableau des élémens qui constituent la population mexicaine, M. de Humboldt indique la différence des castes qui naissent du mélange des races pures les unes avec les autres : ces castes, dit-il, constituent une masse presque aussi considérable que celle des indigènes du Mexique : on peut évalue le total des individus de sang mêlé à prèr de 2,400,000. Le fils d'un blanc Créole ou Européen et d'une indigène s'appelle *Métis*. Très-peu de Nègres, comme il a été précédemment observé, ayant été introduits dans la Nouvelle-Espagne, les Métis composent vraisemblablement les sept huitièmes de la totalité des castes mêlées : ils sont généralement réputés d'un caractère plus doux que les *Mulâtres*, fils de Blancs et de Négresses, qui se distinguent par la violence de leurs passions et la volubilité de leurs langues. M. de Humboldt indique la dénomination des individus qui descendent de ces deux races croisées.

Dans un pays gouverné par les Blancs, les familles qui sont censées être mêlées avec le sang nègre ou mulâtre sont naturellement aussi le moins honorées. Il arrive souvent que des familles qui sont soupçonnées d'être de sang mêlé demandent à la haute cour de justice qu'on les déclare appartenir aux Blancs : ces déclarations ne sont pas toujours conformes au jugement des sens. On voit des mulâtres très-basanés qui ont eu l'adresse de se faire *blanchir* (c'est l'expression banale du peuple) : quand la couleur de la peau est trop contraire au jugement qui est sollicité, le pétitionnaire se contente d'une expression un peu problématique : le jugement dit simplement « que tels ou tels « individus peuvent se considérer eux-« mêmes comme Blancs. »

Il serait très-intéressant, dit M. de Humboldt, de pouvoir discuter à fond l'influence de la diversité des cultes sur le rapport des sexes entre eux : il a vu, par le dénombrement fait en 1793 que dans la ville de Puebla et à Valladolid, il y a parmi les Indiens plus d'hommes que de femmes, tandis que parmi les Espagnols, ou dans la race des Blancs, on y trouve plus de femmes que d'hommes. Mais, en général, comme M. de Humboldt l'a constaté par le récensement qu'il s'est procuré de la population de huit provinces de la Nouvelle-Espagne, et dont il a donné le tableau où sont distinguées les races espagnoles et indiennes, et les races mêlées, le nombre des fem-

mes excède celui des hommes. Dans ce tableau le nombre des hommes au nord du Mexique excède à la vérité celui des femmes; mais on pourrait supposer, dit M. de Humboldt, que cet excédent doit être attribué en partie à l'existence des postes militaires qui, dans cette partie de la Nouvelle-Espagne n'admettent pas de femmes. Il est remarquable, au reste, que l'excédent des femmes sur les hommes, dans la race blanche, est conforme à ce qu'on a observé en France, où généralement il naît plus de femmes que d'hommes. Les calculs auxquels s'est livré M. de Humboldt lui ont paru indiquer que la longevité est un peu plus grande dans les races mieux nourries, et dans lesquelles l'époque de la puberté est plus tardive.

Le chapitre huitième qui fait partie du troisième livre de l'Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, et qui est d'une étendue considérable, est entièrement consacré à la statistique particulière des treize intendances qui composent le royaume de la Nouvelle-Espagne, et à celle des provinces du Nouveau-Mexique, de la Vieille et de la Nouvelle-Californie. M. de Humboldt nous y procure les notions les plus neuves et les plus curieuses sur la division politique du territoire mexicain, sur son étendue territoriale, sur le rapport de la population des treize intendances et des trois provinces à cette étendue. Les recherches qu'il a faites à ce sujet sont immenses et sont du plus grand intérêt, on y distinguera surtout celles qui concernent la ville de Mexico. Les bornes de ce Journal ne nous permettent pas même d'en donner l'aperçu qui aurait une étendue trop considérable. Nous renvoyons nos lecteurs à l'ouvrage même : ils trouveront à la suite de ce vaste tableau des observations importantes sur les côtes du grand Océan, depuis le port de *San Francisco*, et depuis le cap Mendocino jusqu'aux établissemens russes dans la baie du prince Guillaume, et une explication de la planche qui présente le tableau physique de la Nouvelle-Espagne.

HISTOIRE.

***Histoire de la Grèce, traduite de plusieurs auteurs anglais*, revue et corrigée par J. J. *Leuliette*, suivie d'un tableau de la littérature et des arts chez les Grecs, depuis Homère jusqu'au règne de *Julien*, par l'*éditeur*. 2 vol. in-8°. *Cérioux*. 12 fr. — 15 fr.**

Plusieurs écrivains anglais ont traité avec succès l'Histoire de l'Ancienne-Grèce : ce sont *W. Mitfort*, *Gillies*, *Goldsmith*, *Mahnert*, *Gast*. Aucun d'eux n'a embrassé l'histoire de la Grèce toute entière ; et dans ce vaste champ, ils se sont attachés avec plus ou moins d'étendue à donner l'historique de certaines époques.

M. Breton, déjà avantageusement connu par sa traduction de la Bibliothèque géographique de Campe, nous a donné, dans sa Bibliothèque historique, à l'usage des jeunes gens, un excellent abrégé de l'histoire de la Grèce dont il a pris les matériaux dans quatre des écrivains précités, savoir : W. Mitford, Gillies, Mannert et Gast. Goldsmith est le seul du travail duquel il n'ait pas cru devoir faire usage, parce que l'Histoire de la Grèce par cet auteur avait été traduite en français, et avait paru dès 1802.

Le nouveau traducteur de l'Histoire de la Grèce (*) par plusieurs auteurs anglais, a suivi un autre plan. Il ne s'est attaché qu'à deux de ces auteurs, savoir : Goldsmith et Gast. Par une singularité remarquable, mais qui peut-être peut s'expliquer par la circonstance que nous avons précédemment remarquée, c'est-à-dire, la publication dès 1802 de l'Histoire entière de Goldsmith, il n'a donné qu'un abrégé de cette Histoire qui remonte aux

(*) L'Editeur, feu M. Leuliette, nous apprend que cette traduction est l'ouvrage d'une dame qui appartenait à l'une des plus anciennes familles de l'ancienne monarchie.

premiers temps de la Grece, se termine à la mort d'Alexandre, et embrasse par conséquent la partie la plus intéressante de l'Histoire de la Grèce : il en a même retranché le règne d'Alexandre, pour l'historique duquel il a préféré la narration de Gaste, qui remonte à la mort de Philippe, père de ce conquérant, et s'étend jusqu'à la prise de Constantinople. En traduisant en entier l'ouvrage de cet écrivain, il paraît qu'on a cru devoir s'attacher de préférence à donner le tableau de la décadence et de la chute de la Grèce. Ce tableau sans doute, si l'on en excepte le règne d'Alexandre, est moins brillant que celui des beaux temps de la Grèce ; mais il offre encore beaucoup d'intérêt par la manière dont Gast l'a tracé. Nous allons laisser parler à ce sujet l'Editeur qui ne nous a point paru donner dans l'exagération lorsqu'il relève le mérite de cet écrivain.

« La mort d'Alexandre, dit-il, achève « de completer la servitude de la Grèce ; « mais ses habitans conservent une par- « tie des qualités qui les distinguaient ; « et quoiqu'asservis, ils se montrent en- « core dignes d'être les instituteurs et les « maîtres des autres nations. Le docteur « Gast nous présente le spectacle inté- « ressant des efforts des Aratus, des Phi- « lopemen, pour ranimer le courage de « leurs concitoyens, et pour faire renaître « d'antiques vertus par de sages institu- « tions, entreprise plus glorieuse qu'u- « tile : elle immortalisa leurs noms et ne « sauva point des peuples qui n'étaient « plus faits pour l'indépendance. » Il ex- « posé avec la plus grande sagacité la po- « litique artificieuse des Romains : il se « met en garde contre cette superstition « qu'ont eue la plupart des écrivains mo- « dernes pour ces superbes conquérans. » Malgré la partialite de leurs historiens, malgré l'art qu'ils emploient pour colorer leurs injustices et les crimes de leurs compatriotes, il porte la lumière sur leurs manœuvres ; il les voit armant les Etats les uns contre les autres, soulevant les villes libres contre les rois, allumant la jalousie des républiques contre les monarchies, et finissant par asservir les princes et les peuples.

La traduction nous a paru, en général, avoir le double mérite de la clarté et de l'élégance : on y reconnaît la touche de l'Editeur dont le talent qui ne faisait que commencer à se développer fait regretter vivement la perte. Le morceau qu'il a placé à la suite de l'Histoire de la Grèce, et qui est intitulé *Tableau de la littérature chez les Grecs*, est plutôt une rapide esquisse qu'un tableau terminé ; mais elle a de la couleur et de l'énergie.

VOYAGES.

Etat actuel du Tunkin, de la Cochinchine, etc, par M. *de la Bissachère, etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal 1812.)

Cet ouvrage est divisé en trois parties. Nous consacrerons un premier article à l'analyse de la première partie. Des articles subséquens offriront celle des deux autres parties.

Article premier.

La première partie est divisée en quinze chapitres qui sont précédés d'une introduction dans laquelle le rédacteur observe que la surface du globe étant connue, le temps est arrivé de tirer parti de cette connaissanse : il y relève ensuite l'intérêt qu'offre la connaissance du Tunkin et des autres contrées adjacentes qui font aujourd'hui partie de cet empire ; et il fait l'exposé des moyens qu'on doit employer pour obtenir cette connaissance.

Le premier chapitre roule sur *la dénomination du Tunkin*. Après des observations judicieuses sur l'altération que les Européens ont presque toujours faite des noms des pays asiatiques, le rédacteur fait remarquer les erreurs où l'on est tombé dans la dénomination des titres,

ainsi que des lieux, relativement au Tunkin et pays adjacens.

Le second chapitre a pour objet l'*aspect géographique*. Le rédacteur expose la situation des Etats qui sont actuellement sous la domination de l'Empereur du Tunkin : il entre dans des détails très-curieux sur cette situation respectivement aux montagnes, fleuves, rivières, lacs, côtes, rades et isles.

Dans le troisième chapitre, le rédacteur considère l'*aspect météorologique du pays*, sous les rapports de la douceur du climat, de l'exemption des excès de chaleur et de froid, de la susceptibilité de l'air, de la durée des saisons, de la différence du climat en divers cantons du pays; des vents et des courans qui y règnent, des orages et des ouragans dont il est affligé.

Le quatrième chapitre a pour objet l'*aspect géologique*. Le rédacteur y observe la retraite de la mer sur les côtes du Tunkin, la qualité des terres du pays, les cavernes qu'on y trouve, les mines qu'on pourrait y exploiter, la mauvaise qualité des eaux dont le rédacteur trouve le principe dans les parties arsénicales qu'elles charrient, et enfin le singulier phénomène qu'offre une multitude de vers qui sortent de la terre pendant la huitième lune, le jour de la plus forte marée

Le cinquième chapitre concerne l'*aspect anthropologique*. Le rédacteur, après avoir établi qu'on peut distinguer sur le globe cinq races d'hommes, examine de laquelle sont les Tunkinois. Il trace le tableau de leurs traits, de leur constitution physique et de leur force, de leurs qualités corporelles et industrielles, des maladies auxquelles ils sont sujets, de la longevité à laquelle ils atteignent.

La population est l'objet du sixième chapitre. Le rédacteur estime, par approximation, la population du Tunkin et des pays adjacens Il en détermine, par la même méthode, la distribution. Il observe la grande perte qu'a éprouvée cette population par la famine et par les guerres civiles.

Sous l'aspect zoologique, le rédacteur, dans le septième chapitre, donne des notions intéressantes sur les animaux domestiques, sur les animaux sauvages et dangereux, avec des détails concernant la chasse de ces animaux et celle des animaux sauvages et pacifiques; sur les reptiles, les poissons et les oiseaux du pays.

Le sol et la culture du Tunkin et des pays adjacens sont la matière du huitième chapitre. Le rédacteur y fait passer en revue la nature des grains qu'on y cultive; les arbres et les plantes qui fournissent des épices et des boissons, ceux qui donnent la matière première des arts; les bois odoriférans; le palmier et le bambou qui servent à des usages si utiles; les arbres d'une qualité nuisible; enfin la grande variété de fleurs qu'on observe dans le pays. Le rédacteur insiste particulièrement sur la culture du riz et sur celle des plantes et des légumes : il évalue l'étendue de terrain cultivé dans toute l'étendue de l'empire du Tunkin, et il fait connaître le genre de protection que le gouvernement accorde à la culture.

Le neuvième chapitre est consacré à *la pêche et à la navigation*. Le rédacteur fait observer que l'art de la pêche, au Tunkin, est porté très-loin : il décrit les divers procédés qu'on y emploie. Il fait remarquer qu'au contraire l'art de la navigation, dans tout ce pays, est dans un état absolu d'imperfection, ce qu'il établit surtout par la description qu'il fait des bâtimens de mer.

Le dixième chapitre embrasse *les arts et les manufactures* dont le rédacteur ne dissimule pas l'extrême imperfection : il en donne divers exemples. Dans quelques genres d'ouvrages, c'est défectuosité des substances employées; dans la plupart des arts, c'est défectuosité des procédés de l'ouvrier. Quelques arts d'une grande utilité manquent absolument au Tunkin; et beaucoup d'obstacles dont le rédacteur fait l'énumération, s'opposent au perfectionnement des arts en général.

Le onzième chapitre traite *des beaux-arts* au Tunkin. Le rédacteur les considère d'abord en général, puis il examine en particulier le peu de progrès que les Tunkinois ont fait dans la musique, la déclamation, la peinture, la gravure, la sculpture, la danse, l'architecture; et il termine ce chapitre par des observations judicieuses sur l'intérêt dont serait au Tunkin le perfectionnement des beaux-arts.

Le douzième chapitre renferme des notions précieuses sur *le commerce intérieur et extérieur du Tunkin*. Quant au commerce intérieur, le rédacteur expose en quoi il consiste entre les divers états soumis à la domination de l'empereur, entre les villes et les campagnes, entre les habitans d'une même commune. Après avoir indiqué les principaux objets de commerce extérieur, et la facilité que peuvent lui donner les communications par eau, il fait connaître les obstacles qui s'opposent à sa prospérité et particulièrement celui qui résulte, pour son activité, de l'extrême difficulté de la correspondance épistolaire. Le rédacteur fait connaître les mesures d'usage dans le commerce, les monnaies qui y ont cours, et ce qui est bien remarquable chez les Tunkinois qui sont une colonie des Chinois, la bonne foi qui généralement y règne, enfin le haut intérêt de l'argent, et dans les transactions commerciales. Au surplus le commerce intérieur communément n'a lieu, au Tunkin, que par petites parties: il ne se fait que très-rarement en grandes masses. Quant au commerce extérieur du Tunkin, le rédacteur, après avoir exposé les révolutions qu'il a éprouvées, observe que les limites du commerce au Tunkin proprement dit sont fort resserrées, que le commerce de la Cochinchine est un peu plus étendu, et il en détermine le cours. A l'exposé du régime du commerce extérieur, il fait succéder le tableau des objets d'exportation et d'importation.

Le chapitre treizième concerne spécialement *les alimens*. Il fait observer d'abord que les trois besoins essentiels de l'homme sont l'aliment, le vêtement, le logement; que de ces trois besoins l'aliment est le plus exigeant en tous pays, mais que tous les trois le sont moins dans le climat du Tunkin que dans la plupart des autres: il le prouve par l'abondance et la bonne qualité des végétaux alimentaires, celle des poissons, celle des autres animaux terrestres et aériens propres à former aliment. Il indique ensuite les boissons en usage dans le pays, la préparation des alimens, l'ordonnance des repas. En s'étendant sur l'abondance et la variété des substances alimentaires, il fait observer que ces substances n'étant pas sujettes à souffrir des mêmes désordres de la nature sont supplémentaires les unes des autres.

Dans le quatorzième chapitre, qui roule sur *le vêtement*, le rédacteur indique la forme des vêtemens, leur couleur et leur bon marché.

Le quinzième et dernier chapitre concerne *le logement*. Le rédacteur fait connaître la consistance des maisons, les matériaux qu'on y emploie, la distribution qu'on y observe. Il fait remarquer, dans les maisons, quelques formes de construction qui tiennent à des localités et la convenance, pour le pays, de la forme qu'en général on donne aux logemens.

Voyage pittoresque à l'isle de France, au cap de Bonne-Espérance et à l'isle de Ténériffe, par M. *Milbert*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1812.)

M. Milbert ayant été désigné, par le gouvernement, comme dessinateur, pour faire partie d'une expédition de découvertes aux Terres Australes composée des deux corvettes *le Géographe* et *le Naturaliste*, s'embarqua sur le Géographe au mois d'octobre 1800. Les privations et les contrariétés qu'éprouvèrent, dans la tra-

versée tous ceux qui montaient les deux corvettes influèrent sur la santé du plus grand nombre. M. Milbert fut un de ceux qui furent laissés malades à l'Isle-de-France. Le séjour qu'il y a fait et les laborieuses excursions auxquelles il s'y est livré après le rétablissement de sa santé nous ont procuré une description de cette isle la plus satisfaisante qui ait paru jusqu'ici. En la publiant, il y a joint ses observations, tant sur l'isle de Ténériffe, où le *Géographe* avait fait une assez longue relâche, que sur les autres isles Canaries. Dans un premier article, nous allons donner l'aperçu de ces observations et de ces remarques, et nous renverrons à des articles ultérieurs l'analyse de la description de l'Isle-de-France, et quelques remarques sur le cap de Bonne-Espérance où M. Milbert relâcha à son retour en Europe.

Article premier.

Un assez grand nombre de voyageurs nous ont procuré des notions sur l'isle de Ténériffe : mais ils ne l'ont généralement observée que sous le rapport géologique ou sous celui de son état antique et des Guanches ses anciens habitans. M. Milbert n'a pas négligé de les considérer sous ces deux rapports ; mais il s'est principalement occupé de faire connaître les mœurs et les usages de ses habitans actuels sur lesquels on avait négligé jusqu'ici de nous donner des notions satisfaisantes.

Les deux corvettes ayant relâché à Sainte-Croix, le principal port de l'isle de Ténériffe, M. Milbert parcourut la ville ; et il en donne une description détaillée sur laquelle deux des planches de son Atlas jettent encore beaucoup de lumière. Le tableau qu'il trace de la police de cette ville en donne une idée très-défavorable. Une foule de mandians des deux sexes inonde, en quelque sorte, les rues et les places publiques : les femmes surtout demandent l'aumône avec beaucoup d'insolence. Leur aspect est d'une saleté dégoûtante. A une demi-lieue de la ville, au milieu de roches détériorées et d'un sol d'une aridité repoussante sont des espèces de cavernes qui servent de retraite à quelques misérables familles, et surtout à des femmes prostituées qui font de ce lieu le théâtre de leurs débauches. C'est dans cet affreux repaire que les soldats de la garnison vont faire leurs dégoûtantes orgies. Les moines et surtout ceux des ordres mandians, qui sont très-nombreux à Sainte-Croix et qui y ont une grande influence, ne l'emploient pas pour retirer les habitans de la corruption et de la misère où la plupart croupissent si heureusement ; ils les entretiennent au contraire dans un état d'avilissement par les témoignages de respect les plus bas : ils sont tels, que les hommes même, lorsqu'ils les rencontrent se prosternent devant eux et baisent humblement leur manche. Les femmes de Sainte-Croix, sans être jolies, ont une physionomie expressive qui résulte d'un œil agréable, d'un sourcil noir et arqué, et de la noirceur éclatante des cheveux : leur teint est légèrement olivâtre. L'aridité des environs de Sainte-Croix fit désirer à M. Milbert de pénétrer plus avant dans l'isle où on l'assurait qu'il trouverait un sol plus fertile et des points de vue très-pittoresques. Il ne fut point déçu dans l'idée qu'on lui en donnait. En se dirigeant vers la Laguna, capitale de l'isle de Ténériffe, et distante seulement de deux lieues de Sainte-Croix, il trouva des habitations disséminées au milieu de champs cultivés avec ordre qui en annonçaient, sinon la richesse, au moins l'aisance et le bonheur. Dans la plaine, de laborieux cultivateurs guidaient des charrues tirées par des bœufs : plus loin on voyait des troupeaux paissant l'herbe des prairies gardés par des pâtres. Les rues de la Laguna sont plus larges qu'à Sainte-Croix, et il y en a un plus grande nombre de pavées. Les places publiques sont ornées de fontaines jaillissantes alimentées par des aquéducs en bois. La population de cette ville, dont l'étendue ne parut à M. Milbert, ne le céder guères à celle de Sainte-Croix, n'est que d'environ huit

mille habitans : elle était plus considérable autrefois ; mais trois accidens ont concouru à la diminuer. En 1582, la peste fit périr la moitié de ses habitans : en 1697, un incendie consuma une partie de ses maisons : enfin, dans l'année 1706, une éruption volcanique détruisit son port, et obligea d'en chercher un autre pour l'embarquement des vins et des eaux-de-vie qui faisaient la base de son commerce. Le choix du nouvel emplacement tomba sur Sainte-Croix qui n'était alors habitée que par des pêcheurs. La Laguna ne pût soutenir la concurrence : elle n'est plus aujourd'hui que la résidence de quelques nobles, des négocians retirés du commerce et des tribunaux supérieurs. Dans cette décadence, on ne trouve que la classe monastique qui fleurisse au grand détriment encore de la population. On compte à la Laguna quatre couvens d'hommes où se trouvent cent quatre-vingts moines et deux monastères de filles qui renferment cent soixante-dix religieuses. La dévotion est portée à un haut degré dans cette ville, surtout chez les femmes : on les voit agenouillées dans les églises avec un air très-recueilli, et un cierge de cire jaune qui brûle devant elles. On voit à la Laguna, comme à Sainte-Croix, de très-longs catalogues des ouvrages proscrits par l'inquisition, ainsi que des peintures de très-mauvais goût représentant des *auto-da-fé*. Parmi les victimes sont des Français, des Anglais, des Esgagnols, et même des Guanches, ces anciens possesseurs du pays. En traversant une fois la ville, M. Milbert rencontra une procession qui rentrait dans l'église : elle avait pour objet d'adresser à Dieu des prières en faveur de l'heureux voyage de l'inquisiteur qui s'était embarqué pour l'Espagne et qui fut contraint, par un accident, de rentrer à Ténériffe.

Les auberges de la Laguna sont détestables et fort chères : le mets favori de ceux qui les fréquentent consiste en un vieux coq ou une vieille poule assaisonnés de safran : on payait cinq piastres ou vingt-six francs un régal de cette espèce auquel on ajoutait quelques œufs et quelques figues. Cette mauvaise chère dans les auberges ne tient point à la pénurie des vivres. Le marché de la Laguna est bien approvisionné : on y trouve communément des poules, des canards, des sarcelles, des oies, des chevreaux, des bœufs, des moutons, et en général tous les animaux domestiques d'Europe. Le porc est très-commun dans le pays : on entend fort bien la manière de le saler : du lait des troupeaux on fait, non-seulement du beurre, mais d'excellens fromages. On apporte au marché beaucoup de poissons de mer : celui d'eau douce, à défaut de rivières est fort rare : quelques habitans en nourrissent dans des viviers.

Les manufactures du pays, surtout celles des étoffes de laine sont bien loin de la perfection, par la facilité de les tirer, soit de la métropole, soit de l'Angleterre, soit de l'Amérique. Toute la soie qu'on recueille se porte écrue en Europe. A la Laguna, comme dans tout le reste de l'isle, la classe du peuple est, en général, vêtue de lainage : les riches, les personnes aisées portent seuls, dans la saison chaude, des étoffes de soie légère. Les étoffes de coton sont assez communes à Ténériffe : les Anglais en apportent beaucoup de l'espèce commune : toutes celles que vit M. Milbert étaient grossières : on lui assura qu'il s'en fabriquait avec le coton du pays. On vend à la Laguna quelques peaux de bœufs, mais beaucoup plus à Sainte-Croix où elles sont apportées du continent de l'Amérique, mais d'où on les exporte en Europe. Il se fait à Ténériffe une grande consommation de tabac : il y est permis du fumer dans les meilleures sociétés. Le débit des reliques est un article de commerce assez important. Les personnes pieuses en ont constamment sur elles, et n'oseraient presque pas sortir sans cela.

Les habitans de la campagne n'ont guère de ressemblance extérieure avec ceux de la ville, pas même avec les gens du peuple. Les individus des deux sexes que

que M. Milbert eut occasion d'examiner dans le marché sont presque tous d'une taille au-dessus de la moyenne : ils ont la tête régulière et bien faite, une physionomie expressive, grave et sérieuse, mais sans dureté ; la démarche ferme, aisée, et le ton fier. M. Milbert leur trouva beaucoup de rapport avec les habitans du nord de l'Espagne, notamment les Aragonais et les Catalans. Ces paysans lui parurent avoir de l'aisance sans savoir en jouir. Sous un costume plus que négligé, ils portent une grande quantité de chapelets, suspendus à leur cou, par dessus leurs vestes, mêlés avec leur argent et leur petit sac de tabac : ils font leurs prières le long des chemins et toujours à haute voix, souvent ils chantent en chœur : la plupart ont la voix belle et l'oreille juste. Quelques-uns de ces villageois font le commerce de bestiaux, de chevaux et de mules : les uns voyagent à cet effet sur des mules très-vives : d'autres arrivent à la ville avec leurs familles sur des chameaux dont on fait à Ténériffe un assez grand usage : on tire ces animaux de la côte d'Afrique, mais on en élève aussi à Lancerotte et à Fortaventure, deux des isles Canaries.

Les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de suivre M. Milbert dans les excursions qu'il fit aux environs de la Laguna. La peinture animée qu'il en fait perdrait d'ailleurs son mérite dans une froide analyse. La notice qu'il donne sur l'histoire naturelle des Canaries est si substantielle qu'il faudrait, pour en faire connaître tout le mérite, la copier textuellement : nous renvoyons donc pour cet objet au Voyage même.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou Galerie complette du Musée Napoléon, 97e. livraison. *Filhol*, rue de l'Odéon, n°. 35.

Cette livraison, comme les précédentes, renferme six planches avec le texte explicatif. 1) L'homme sensuel du *Corrège*, gravé à l'eau forte par *Quéverdo*, terminé par *Villerey* ; 2) la Vierge, l'Enfant Jésus au donataire de *Jean-van-Eyer*, gravé à l'eau forte par *Châtaigner*, terminé par *Dambrun* ; 3) Jupiter et Léda d'*Alexandre Véronèse*, gravé à l'eau forte par *Boutrois*, terminé par *Corot* ; 4) paysages et animaux de Ad. *Van den Vald*, gravés par *Geissler* ; 5) un grand paysage de *Rembrandt*, gravé à l'eau forte par *Dusaulx*, terminé par *Bovinet* ; 6) l'Apollon du Belvedère : statue antique dessinée par *Bourdon*, gravée par *Bourgois*.

Cours d'études de fleurs, dessinées d'après nature et gravées par J. *Marchand*, propriétaire-éditeur du Cours d'études de paysages. Première et seconde partie, composées chacune de quatre planches. Chez l'*auteur*, rue Saint-Jacques, n°. 30.

Dans la première partie est figuré, le narcisse simple, considéré sous plusieurs aspects : la seconde offre la jacinthe simple, l'œillet des bois, la narcisse double, le bluet et le coquelicot. Le graveur a rendu avec beaucoup d'art la forme et l'aspect de ces plantes.

Promenades de Paris, ou Collec-

tion de vues pittoresques, de ses jardins publics, etc., gravées et publiées par *Schwartz*, accompagnées d'un texte historique et descriptif, par R. J. *Durdent*. Premier cahier : *le jardin des Tuileries*. Paris, *Lenormant*, *Bance aîné*, et chez *l'auteur*, rue de Sorbonne, n°. 4; Leipsic, *Barth*, *libraire*. 6 fr. — 7 fr.

Ce cahier renferme cinq planches. 1) Vue du château des Tuileries prise du parterre; 2) vue du château, prise du grand bassin; 3) vue de la terrasse de l'eau; 4) vue de l'allée des orangers et de la terrasse des Feuillans; 5) vue de la terrasse des Feuillans en face de la place Vendôme.

Ces différentes vues sont précieuses pour les habitans des départemens qui ne connaissent point le Jardin des Tuileries : dessinées et gravées avec beaucoup de talent, elles leur donnent une idée très-nette des points de vue les plus intéressans de ce magnifique jardin : elles les rappelleront même avec beaucoup d'intérêt à ceux de ces habitans qui ne les auront remarqués que fugitivement dans un court séjour à Paris. Enfin les habitans même de cette capitale les compareront avec plaisir aux différens points de vue qu'elles retracent avec la plus grande fidélité et de la manière la plus agréable. Une grande partie même d'entre eux trouveront dans le texte historique et descriptif des détails qui leur étaient inconnus, et qui sont rendus avec beaucoup de concision et de clarté.

Etudes de paysages, style agreste, dessinées d'après nature dans le genre du crayon, par J. *Marchand* et madame *Marchand*, propriétaires et éditeurs de ce Cours d'études de paysages : ouvrage composé de 240 planches divisées en six cahiers. *Premier et second cahiers*, format grand in-folio, chez *Marchand*, dessinateur et graveur, rue Saint-Jacques, n°. 30. Prix de chaque cahier : papier blanc 3 fr.; papier de couleur 4 fr.

Cet ouvrage mènera graduellement l'élève, des fragmens les plus simples, à des paysages entièrement terminés. Tous les dessins faits d'après nature représentent diverses chaumières, fabriques, etc. des environs de Paris. Le troisième cahier paraîtra incessamment. On joindra au sixième et dernier une feuille de texte pour ceux qui prendront la totalité.

ESTAMPES.

Bélisaire. Estampe de deux pieds de largeur sur pareille hauteur, gravée d'après le tableau de *David*, par *Morel*, chez *David*, au palais des Beaux-Arts, et chez *Morel*, rue de la Poterie, n°. 2. 24 fr.

Cette gravure reproduit, avec un grand art, la belle composition du tableau, l'énergique expression de chaque personnage, la vigueur et la correction du dessin.

La Vierge au donataire, dite de Foligno. Estampe de vingt et un pouces de hauteur sur dix-sept pouces de largeur, gravée d'après un tableau de *Raphaël d'Urbin*, par *Boucher Desnoyers*. Chez le *graveur*, rue de Tourraine, n°. 9.

On retrouve dans cette estampe d'un artiste déjà si avantageusement connu par d'autres ouvrages la belle ordonnance et la grace du tableau de Raphaël.

La Foi. Estampe de dix-sept pouces de largeur sur onze pouces de hauteur, d'après un tableau du *même peintre*, gravée par *le même*. *Même adresse*.

L'Espérance. Estampe des mêmes dimensions que la précédente, gravée d'après un tableau du *même peintre*, par *le même. Même adresse.*

Ces estampes qui font pendant, ont le même mérite que nous avons observé dans la précédente.

Napoléon-le-Grand. Estampe de vingt-quatre pouces de hauteur, sur dix-neuf pouces de largeur, gravée d'après le tableau de *Gérard*, par *le même. Même adresse.*

La majesté que le peintre a répandue dans l'ordonnance de son tableau, qui, à ce mérite réunit celui d'une parfaite ressemblance, est supérieurement rendue dans cette estampe.

Chactas prenant congé de son bienfaiteur Lopez et lui rendant les vêtemens espagnols qu'il avait reçus de lui. — *Atala* délivrant *Chactas*, attaché auprès du bûcher sur lequel il devait être consumé. — Les deux amans traversant un fleuve de la Floride sur un grossier radeau qu'ils ont construit. — Le père *Aubry* remontant ces jeunes sauvages dans la forêt au moment où la foudre vient d'éclater autour d'eux. — La communion d'Atala. — L'ensevelissement d'Atala. Six estampes portant quinze pouces sur douze, gravées au pointillé par M. S. L. *Simon*, élève du fameux *Bartolozzi*, les quatre premières d'après des dessins de M. *Lordon*, les deux autres d'après des tableaux de M. *Malle*. Chez *Osterwald l'aîné*, rue de Monnaie, no. 7. Prix : 6 fr. 50 c. avec la lettre : le double, avant la lettre ; en couleur et retouchées avec beaucoup de soin, le double aussi.

Les situations du roman d'Atala ont déjà fourni aux peintres et aux graveurs plusieurs scènes intéressantes et presque toujours bien accueillies du public. Parmi ces imitations, nous croyons qu'il distinguera avantageusement ces six gravures.

Prends bien garde, et sauvons-nous. Deux estampes, représentant des scènes d'enfans, de douze pouces de hauteur, sur onze de largeur, gravées au pointillé par M. *Prot*, d'après la composition de M. *Bosselman. Même adresse.* 3 fr. en noir ; 6 fr. en couleur ; 6 fr. avant la lettre.

POÉSIES.

La Conversation : poëme par M. *Delille.* Un vol. in-18, *Michaud frères.* Papier fin grand raisin une fig. 3 fr. — 3 fr. 50 c. ; le même, avec 3 fig. 4 fr. — 4 fr. 50 c. ; le même, vélin superfin, broché en carton, 3 fig. 7 fr. ; le même, satiné, cartonné, figures avant la lettre 9 fr. ; le même, in-8o. papier fin grand-raisin, 3 fig. 6 fr. — 7 fr. ; le même, vélin superfin, broché en carton 12 fr. ; le même, vélin satiné, fig. avant la lettre 15 fr. ; le même, in-4o. grand-jésus vélin, 3 fig. 50 fr., satiné et cartonné, fig. avant la lettre 60 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Fables de Florian, avec de nouvelles gravures en relief. Un vol. in-18. *Rémond.* 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Poésies de M. de Saint-Marc de

l'académie de Bordeaux. Quatrième édition revue et corrigée sur celle des Œuvres de l'auteur, dédiée à S. M. le Roi de Suède. Un vol. in-8°. *Lenormant.* 7 fr. 50 c. — 9 fr.

L'Enfant prodigue : poëme en quatre chants par M. *Campenon.* Deuxième édition revue, corrigée et augmentée avec quatre gravures. Un vol. in-8°. *Delaunay.* 6 fr. — 7 fr.

Dans cette seconde édition l'auteur a retouché son charmant ouvrage, de telle sorte qu'il l'a enrichi de nouvelles beautés, et en a fait disparaître de légères taches.

ROMANS. CONTES.

Agathocles, ou Lettres écrites de Rome et de Grèce au commencement du quatrième siècle, traduites de l'allemand de madame *Pichler*, par madame de *Montolieu.* 4 vol. in-12. *Blanchard* et *Eymery.* 8 fr. — 10 fr.

Adélaïde de Chatillon, par l'auteur d'*Agathe d'Entragues.* 4 vol. in-12. *Lerouge.* 8 fr. — 10 fr.

Robinson Crusoé. Nouvelle édition. 4 vol. in-18. *Mathiot.* 5 fr. — 7 fr.

La Femme, ou *Ida l'Athénienne* : roman traduit de l'anglais de *Miss Owenson.* 4 vol. in-12. *Nicolle.* 8 fr. — 10 fr.

Néila, ou les Sermens : histoire du XIIe. siècle, suivie d'*Enguerrand de Balco*, anecdote du XIIIe. siècle, et d'*Hélène*, par Eusèbe *Salverte.* 2 vol. in-12. *Colas.*

Contes moraux : recueil contenant l'anneau magique, par L. *Damin*, ancien avocat. Deuxième édition. 2 vol. in-12. *Delaunay.* 4 fr. — 5 fr.

MUSIQUE.

Les chants de Minerve : musique et accompagnement de forté ou harpe, par P. *Porto.* Chez *Beaucé*, éditeur de musique, rue J. J. Rousseau, n°. 24. 6 fr. — 6 fr. 50 c.

Duo chanté par MM. *Crivelli* et *Porto* dans l'opéra de *Nina*, avec accompagnement de forté ou harpe. *Carli*, marchand de musique. 3 fr. 50 c.

L'Homme sans façon : opéra comique en trois actes, paroles de M. *Sewrin*, musique de M. *Kreutzer. Frey*, marchand de musique, rue de Richelieu, n°. 76 Partition 60 fr.; parties séparées 48 fr.; ouverture 6 fr.

LITTÉRATURE. CRITIQUE. BIBLIOGRAPHIE.

Choix d'Eloges français les plus estimés, contenant les Eloges de *Newton*, de *Tournefort*, de *Vauban*, de *Leibnitz*, de d'*Argenson* et du *Czar premier*, par *Fontenelle.* Troisième livraison. Un vol. in-18. *D'Hautel.* 1 fr. 50 c.; sur papier fin 2 fr.

Quoique le talent de Fontenelle se retrouve dans tous ses Eloges des savans même les plus courts, il éclate plus émi-

nemment encore dans ceux dont l'Editeur a fait choix. Ce choix semble avoir été dirigé par l'opinion si recommandable d'un juge éclairé. M. Thomas qui relevant, dans son Essai sur les Eloges, le rare mérite de ceux qu'on doit à Fontenelle, observe qu'il y a néanmoins différens degrés de perfection et d'intérêt dans les soixante et onze Eloges qu'a publiés cet écrivain. Il met au premier rang les Eloges de Newton, de Vauban, de Leibnitz, de d'Argenson, du Czar Pierre, et à la tête du second rang, celui de Tournefort. C'est donc une très-heureuse idée de les avoir réunis dans un seul volume d'un format commode, d'une exécution aussi correcte qu'agréable à l'œil, et d'un prix accessible à toutes les classes de lecteurs.

Saint-Géran, ou la Nouvelle langue française : anecdote récente, suivie de Lutèce au Mont-Valérien, en suivant le fleuve Séquanien, et revenant par le Mont des Martyrs. *Seconde édition* Un vol. in-18. Bruxelles, *Weissenbruch*. Pâris, *Colas*.

Ce petit ouvrage est une critique assez gaie de l'Itinéraire de Jérusalem par M. de Châteaubriand.

Apologie de l'histoire de la diplomatie française, ou réfutation de cent fautes littéraires et erreurs en tout genre commis dans trois articles de la Gazette de France, et un article du Journal de l'Empire, etc., par l'*auteur de l'Histoire de la diplomatie française*. Un vol. in-8°. *Debray*. 3 fr. — 3 fr. 60 c.

Discours qui a remporté le prix de l'académie de la Rochelle en 1811, sur les questions proposées par la même académie, etc., par F. M. A. J. *Hingant*. Broch. in-4°. *Firmin Didot*.

Ces questions étaient : 1°. quel est le genre d'éducation le plus propre à former un administrateur ? 2°. à quel degré les lettres et les sciences lui sont-elles nécessaires ? 3°. quel secours l'administrateur et l'homme de lettres peuvent-ils et doivent ils réciproquement se prêter ?

Nous reviendrons sur cet ouvrage, pour faire connaître de quelle manière l'auteur a donné la solution de ces intéressantes questions.

La Henriade de Voltaire en dix chants, traduite en vers latins, avec le texte français en regard, par un ancien professeur. Un vol. in-12. *Aug. Delalain*. 2 fr. 50 c. — 3 fr. 25 c.

L'Enfer : poëme du *Dante*, traduit de l'italien avec des notes explicatives pour chaque chant, par un membre de plusieurs sociétés et académies. Un vol. in-8°. avec fig. *Schoell*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

La Vallée de Montmorency, Paris, Londres, ou *Emélie de Linval*, roman et lettres renfermant un aperçu *sur la littérature du XIV.e siècle :* sur mesdames *Staël, Cottin*, l'auteur d'*Adèle de Sénanges*, madame de *Genlis*, M. de *Châteaubriand*, par *Aug. Hus*. Br. in-8°. *Lenormant*. 1 fr. 25 c.

Répertoire bibliographique universel, contenant la notice raisonnée des bibliographies spéciales publiées jusqu'à ce jour, et d'un grand nombre d'autres ouvrages de bibliographie relatifs à l'histoire lit-

téraire et à toutes les parties de la bibliologie, par Gabriel *Peignot*. Un vol. in-8°. A. A. *Renouard*. 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Dictionnaire de bibliographie française. Tome I. A-An. Tome II. Ap-Bh. in-8°. *Au bureau de la Bibliographie française, rue de Seine*, n°. 4. 17 fr. — 20 fr.

Catalogue d'un cabinet de livres, plus particulièrement sur les sciences naturelles et sur les arts, les belles-lettres, les voyages, l'histoire, les antiquités, etc. Un vol. in-8°. *Tilliard frères*.

La vente commencera le lundi premier juin.

Origine des découvertes attribuées aux modernes, où l'on démontre que nos plus célèbres philosophes ont puisé la plupart de leurs connaissances dans les ouvrages anciens, et que plusieurs vérités importantes sur la religion ont été connus des sages du paganisme, par L. *Dutens* de la société royale de Londres. *Quatrième édition*, augmentée de plusieurs notes et citations nouvelles, et d'un chapitre sur l'usage des voûtes chez les anciens. 2 vol. in-8°. Paris et Amsterdam G. *Dufour*. 10 fr. — 12 fr. 50 c; papier vélin satiné 25 fr. — 28 fr.

Eloges de madame Geoffrin, contemporaine de madame du *Deffand*, par MM. *Morellet*, *Thomas* et d'*Alembert*, suivis des lettres de madame *Geoffrin* et à madame *Geoffrin*, et d'un essai sur la conversation, etc., par M. *Morellet*. Un vol. in-8°. *Nicolle*. 4 fr. — 5 fr.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Œuvres de M. Turgot, ministre d'état, précédées et accompagnées de mémoires et de notes sur sa vie, son administration et ses ouvrages, 9 vol. in-8°. ornés de son portrait, *Firmin Didot*.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Le défaut d'espace nous oblige de renvoyer au prochain cahier un troisième article sur les *Lettres de madame du Deffand*.

ÉTUDE DES LANGUES.

Grammaire générale, par Auguste-François *Estarac*, ancien professeur de grammaire générale de mathématiques aux écoles centrales des Hautes et Basses-Pyrénées, et président de cette dernière école. 2 vol. in-8°. *Garnery*.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Nouveau Dictionnaire de poche de la langue française, avec la

prononciation, composé sur le système orthographique de Voltaire, par P. *Catineau*. Quatrième édition. Un vol. in-12 de 515 pages à deux colonnes. *Lefèvre*. 6 fr. broché; 7 fr. relié.

Cet ouvrage contient les principes de la langue française. — Un traité de prononciation. — Des remarques sur les signes orthographiques. — Un paradigme des conjugaisons, qui les réduit presque toutes à une seule. — La liste des verbes réguliers et irréguliers, en usage, ou inusités. — Une méthode sûre pour connaître la déclinabilité ou l'indéclinabilité des participes. — Des observations sur l'emploi des doubles consonnes radicales finales des verbes, sur la prononciation, etc.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

La classe des sciences mathématiques et physiques de l'Institut, a décerné, dans sa séance publique du 6 janvier 1812, le prix de mathématiques à M. le baron *Fourrier*, et celui d'astronomie, fondé par M. *Delalande*, à MM. *Oltmans* et *Bessel*. Le prix de galvanisme n'a point été donné.

La classe des sciences propose, pour sujet du prix de mathématiques, qu'elle donnera, dans la séance publique du mois de janvier 1814, la question suivante :

« Déterminer par le calcul et confir-« mer par l'expérience la manière dont « l'électricité se distribue à la surface des « corps électriques, considérés, soit « isolément, soit en présence les uns des « autres, par exemple, à la surface de « deux sphères électriques et en présence « l'une de l'autre. Pour simplifier le pro-« blème, la classe ne demande que l'exa-« men du cas où l'électricité répandue « sur chaque surface reste toujours de la « même nature. »

La classe propose de nouveau la question suivante :

« Donner la théorie mathématique des « vibrations des surfaces électriques, et « la comparer à l'expérience. » Ce prix sera donné à la même époque.

Les ouvrages ne seront reçus que jusqu'au premier octobre 1813. Chacun de ces prix est une médaille d'or de 3,000 francs.

Cette même classe a élu à la place d'associé étranger vacante par la mort de M. *Pallas*, le célèbre minéralogue, M. *Werner*, minéralogue en Saxe. Ce savant a eu de célèbres concurrens, entre autres, M. *Davy*, chimiste anglais.

La société des sciences, lettres et arts de Montpellier, a proposé pour sujets des prix qu'elle donnera dans sa séance publique du mois de décembre 1812; savoir, en matière de science, la question suivante :

« Quels sont les meilleurs moyens de « rendre moins insalubre les étangs du « département de l'Hérault. » Et en matière de littérature, « l'éloge de Michel-« Joseph Montgolfier. » Chacun de ces prix sera une médaille d'or de la valeur de 800 francs. Les mémoires pour l'éloge de Michel-Joseph Montgolfier doivent être écrits en français ou en latin. Tous les ouvrages destinés au concours doivent être adressés au secrétaire-perpétuel et lui être parvenus avant le premier octobre prochain, terme de rigueur.

Société d'encouragement pour l'agriculture et l'industrie du département de Jemappes. Extrait de la seance du 30 octobre 1811.

M. Moreau de Belling, vice-président d'une commission spéciale, a donné lecture de son rapport sur les six mémoires envoyés au concours du prix pour la solution des deux questions suivantes :

« 1°. Quelle est la nature et la compo-« sition du gaz connu dans les houillières « du pays sous le nom de *brison* ou *ter-« rom*?

» 2°. Quels sont les moyens de pré-

« server des funestes effets de ce feu ou « vapeur: les ouvriers houilleurs et les « machines et galeries servant aux tra- « vaux de l'exploitation de la mine? »

M. le rapporteur a donné de justes éloges aux concurrens, et il a observé que les six mémoires prouvaient infiniment de zèle, d'instruction et d'amour pour le bien public; mais il a ajouté, que si la première question avait été résolue, c'était avec beaucoup de regrets que la commission devait annoncer qu'on n'avait pas totalement satisfait à la seconde.

En conséquence, et au nom de la commission, il a proposé ce qui a été adopté à l'unanimité, de remettre la distribution du prix à la séance du second lundi d'octobre 1812, et de poser la seule question qui reste soumise au concours, comme suit :

« MM. les concurrens sont priés de détailler les moyens de détruire les effets « dangereux du gaz connu sous le nom « de feu *grison* dans les mines, soit en « l'utilisant, ce qui serait le moyen pré- « férable, soit en l'expulsant, soit en le « neutralisant : ils sont invités d'apprécier « de quelques expériences les moyens « qu'ils indiqueront. »

Les mémoires doivent être adressés franc de port avant le 20 juillet 1812, à M. *Prevôt*, secrétaire de la société à Battaguier-les-Blanches, département de Jemappes.

NÉCROLOGIE.

M. *Clément*, ancien professeur de belles-lettres au collége de Dijon, et l'un des critiques les plus distingués du dix-huitième siècle, vient de mourir à Paris, âgé de soixante-neuf ans.

M. l'abbé *Reyre*, auteur d'un excellent ouvrage sur l'éducation de la jeunesse, vient de mourir à Avignon, âgé de soixante-dix-sept ans.

M. *Bovely*, recteur de l'académie de Mayence, est mort en cette ville le 22 mars dernier.

M. *Dusseck*, célèbre pianiste, comme compositeur et exécutant, vient de mourir presque subitement âgé de cinquante-cinq ans.

M. *Gudin*, auteur de plusieurs ouvrages estimés et correspondant de l'institut, vient de mourir âgé de soixante-quatorze ans.

M. *Dubois Fontanelle*, connu principalement par sa traduction des Métamorphoses d'Ovide, est mort le 15 février 1812.

D'après un récensement fait au premier janvier 1812, des membres de l'institut impérial enlevés par la mort durant l'année 1811, il regrette parmi ses membres MM. *Ameilhon*, *de Saint-Ange*, *de Bougainville*, *Chalgrin*, *Chenier*, *Desessart*, *Esménard*, *Laujon*, *Reymond*, *Sabatier*, *Maskeline* à Londres, *Pallas* en Russie; et parmi ses correspondans, MM. *Bast*, *Bourgoin*, *Creuzet*, *Duval-Leroi*, *Granchain*, *Heurtaut Lamerville*, *Jenner*, *Lombard*, *Peron*, *Petit*, *Villeterque*.

AVIS.

On a annoncé, l'année dernière, à la fin de l'un des numéros de ce Journal, que M. Louis *Petit-Radel* répondrait dans un recueil de lettres aux objections proposées par quelques savans de l'Allemagne contre sa théorie des monumens cyclopéens.

M. *Petit-Radel*, ayant préféré de placer ses réponses à la fin de son ouvrage, pour qu'elles s'y trouvassent appuyées par la confrontation des trente-cinq planches des monumens inédits qui l'accompagneront, en a détaché la lettre suivante, dans l'intention de satisfaire à l'obligation qu'il croit avoir contractée envers les souscripteurs de ce Journal, par l'annonce qui y avait été précédemment insérée.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

CINQUIÈME CAHIER, 1812.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, où les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Introduction à la géologie, ou à l'histoire naturelle de la terre, par Scipion *Breislak*, administrateur et inspecteur des poudres et salpêtres du royaume d'Italie, membre de diverses académies. Traduit de l'italien par J. J. *Bernard*, docteur en médecine. Un vol. in-8°. *Klostermann fils*. 7 fr. — 9 fr.

L'ouvrage de M. Breislak, intitulé *Voyages physiques et lithologiques dans la Campanie, etc.*, où il a constaté que la Campanie offre une foule de cratères de volcans éteints, et où il établit, par la nature du sol, que les sept collines de Rome ne sont elles-mêmes aussi que des cratères éteints, donnait l'idée la plus avantageuse des profondes connaissances de l'auteur en géologie : son introduction à cette science, que nous annonçons ici, ne peut que la confirmer.

Dans sa savante préface, M. Breislak observe d'abord que la géologie doit être considérée sous deux aspects, c'est-à-dire, comme l'exposition des phénomènes que nous présente la surface de notre planète, et comme l'explication de ces mêmes phénomènes. La première, qui forme la partie historique ou descriptive, dépend des observations : la seconde, qui

constitue la partie théorique ou rationnelle, est fondée sur les raisonnemens et les conjectures. Le géologue pourra se tromper s'il veut généraliser quelques phénomènes, et de leur description remonter à la connaissance de leur cause : il entrera alors dans le vaste empire des conjectures, et peut-être n'existe-t-il pas de sujet sur lequel les hypothèses se soient autant multipliées que sur celui qui a pour objet la structure du globe ; mais on ne pourra pas dire qu'il s'abandonne à son imagination s'il observe avec exactitude et s'il décrit ses observations avec vérité. M. Breislak indique ensuite les deux principales causes des erreurs qui se glissent dans les hypothèses géologiques : la première est l'état d'imperfection de la physique et de la chimie, si étroitement liée avec la géologie : la seconde, ce sont les bornes des observations géologiques qui ne s'étendent qu'à la seule écorce du globe ; les excavations les plus profondes, tant naturelles qu'artificielles, sont des quantités infiniment petites relativement au rayon terrestre. Les observations même bornées à la seule superficie sont d'ailleurs en si petit nombre qu'on ne peut pas se flatter de connaître toute la superficie de la terre. Il y a peu de temps qu'on a commencé à en examiner quelques petites parties : on ne sait pas si les phénomènes décrits par les plus célèbres géologues, *Pallas*, *Saussure*, *Dolomieu*, *Ramond*, *Humboldt* (l'auteur aurait pu ajouter *Deluc*) sont conformes à ceux qu'on observera dans les autres parties de la terre qui n'ont point encore été visitées, et qui, peut-être, demeureront pendant plusieurs siècles inaccessibles aux géologues les plus courageux. On est donc encore loin de l'époque où l'on pourra se former un système complet de géologie ; mais comme nous avons à notre disposition beaucoup de faits déjà rassemblés, il paraît nécessaire de les unir, de les réduire aux principes les plus vraisemblables dans l'état actuel de nos connaissances et de les attacher à une hypothèse quelconque qui serve, pour ainsi dire, de point d'union,

M. Breislak, pour justifier cette dernière assertion qui semble d'abord un peu contradictoire avec le danger qu'il avait fait d'abord entrevoir dans la formation des hypothèses en matières de géologie, présente les considérations suivantes :

« Si l'homme, dit-il, se fût toujours « borné à recueillir des faits, les sciences « ne seraient qu'une stérile nomencla- « ture, et l'on n'aurait jamais connu les « grandes lois de la nature. (*La Place*, « *Système du monde*, *livre* 2). Quand « les conjectures sont fondées sur les « principes de la physique, quand elles « ne répugnent point aux vérités démon- « trées et aux phénomènes certains, et « qu'on ne leur accorde pas une confiance « plus grande qu'elles ne le méritent, il « semble que non-seulement elles sont « tolérables, mais qu'elles contribuent « même aux progrès des connaissances « humaines, et qu'elles facilitent le che- « min pour approcher de cette certitude « vers laquelle nos recherches sont diri- « gées, etc. »

Malgré l'abondance des écrits publiés sur la géologie depuis quelques années, M. Breislak déclare franchement qu'il ne connaît aucun ouvrage français ou italien qui puisse servir d'élémens à ceux qui désirent se livrer à cette étude ; et il fait une critique aussi modérée que judicieuse des ouvrages suivans :

« *Les élémens de géologie* de G. A. « *Deluc*, que M. Breislak rappelle ici, « contiennent plutôt, dit-il, un commen- « taire critique sur le système d'*Hutton*, « qu'un traité élémentaire de géologie, « comme le promet le titre. *Les Essais* « *de géologie* de M. *Faujas* sont un dé- « pôt précieux de belles et intéressantes « observations, et plusieurs sujets y sont « traités avec beaucoup d'*extension* (le « traducteur aurait dû dire avec beau- « coup d'*étendue*) ; mais on n'y trouve « point cette série d'idées et cet enchaî- « nement de faits qu'on recherche dans « un ouvrage élémentaire.... Celui qui « connaît les *Nouveaux principes de géo-* « *logie* de P. *Bertrand*, me dispensera

« d'en parler, et celui qui ne les connaît « pas fera bien en continuant de les igno« rer. L'illustre *Cuvier* a fait à Paris un « *Cours de géologie* dont j'ai vu quel« ques leçons manuscrites : il pourrait « faire un excellent ouvrage en ce genre, « il se réconcilierait avec la science dont « il paraissait être dégoûté, et il lui ren« drait un service important. »

Le but que M. Breislak annonce s'être proposé dans son introduction à la géologie, est, de présenter aux jeunes Italiens un tableau de la géologie, de leur faciliter l'intelligence des auteurs qui en ont traité, d'exciter enfin leur curiosité.

Il observe ici que quelques naturalistes ont considéré l'Italie comme un pays peu intéressant pour l'histoire naturelle, excepté dans quelques parties qui se rapportent aux volcans, et il ajoute que ceux qui ont pensé ainsi n'ont pas bien connu l'Italie.

« Les granits, les porphyres, les « schistes, etc., abondent dans le Bres« cian, le Bergamasque et le Haut-Mila« nais. Ces roches reparaissent de nou« veau dans la Toscane, et elles forment « une partie de la Calabre ultérieure. La « chaîne calcaire de l'Apennin abonde « en sources salées, en substances bitu« mineuses, et en corps organiques fos« siles, tant terrestres que marins : dans « les vallées où coulent les fleuves, on « trouve des os fossiles des grands qua« drupèdes : on trouve également en Ita« lie des substances combustibles et mé« talliques. La minéralogie volcanique « n'est donc pas la seule qu'on puisse y « cultiver ; elle présente encore des ob« jets d'études dans toutes les parties de « la géologie ; et elle peut se glorifier des « noms de plusieurs hommes remarqua« bles dans cette branche des sciences « naturelles, tels que Mercati, Aldo« vrandi, Marsigli, Gualtieri, Valis« nieri, Boscvich, Arduini ; Redi, Tar« gioni, Micheli, etc. »

On ne doit pas néanmoins se dissimuler, dit M. Breislak, que ces connaissances, renfermées chez un petit nombre d'individus, ne sont pas propagées en Italie, comme d'en d'autres pays, parce que les esprits y ont été principalement tournés pendant long-temps vers les mathématiques, les beaux-arts et la littérature ; mais la collection géologique créée par l'Empereur et Roi dans la capitale du royaume d'Italie, et les productions nombreuses et variées acquises par son ministre, répandront nécessairement en Italie l'amour et les connaissances de l'histoire naturelle : nous ajouterons, ce que la modestie de l'auteur ne lui a pas permis d'énoncer, que son *Introduction à la géologie*, ne peut qu'y contribuer très-efficacement. Nous exprimons également le vœu qu'il publie un jour le *Cours de géologie*, dont il annonce qu'il a divers matériaux.

Telles sont les principales idées répandues dans la préface très-intéressante de cet ouvrage qui est divisé en neuf chapitres : 1) de l'état primitif du globe ; 2) de la fluidité aqueuse primitive du globe ; 3) de la fluidité ignée du globe et de sa consolidation ; 4) des roches formées dans la première consolidation du globe ; 5) des roches formées après la première consolidation du globe ; 6) des phénomènes qui accompagnèrent la consolidation du globe ; 7) des corps organisés fossiles ; 8) des volcans ; 9) du basalt.

Tout est si substantiel dans ces élémens de géologie, qu'ils se refusent absolument à l'analyse, et que nous devons nous borner à en présenter ce rapide aperçu.

Mon opinion sur la formation des aérolithes, par G. A. *Maréchal*, auteur de *quelques idées nouvelles sur le système de l'univers*. Broch. in-8°. *Dentu*, et l'*auteur*, rue du faubourg Montmartre, n°. 25. 60 c.

De tous les faits que l'auteur a rassemblés dans son ouvrage sur les aérolithes (pierres tombées du ciel), il conclut

qu'ils sont composés d'émanations terrestres élevées sous la forme gazeuse dans l'atmosphère; que le simple contact de la lumière avec les corps, dont les principes entrent dans la composition de ces pierres, a seul opéré leur gazéification, conséquemment l'ascension dans l'atmosphère de ces principes; que l'ascension de ces principes devenus fluides, les ayant mêlés ensemble, le seul contact de la lumière de chacun de ces gazes avec une base différente, est la seule cause de la décomposition de tous; que le fluide igné, rendu libre par cette décomposition, doit se montrer avec éclat au moment où elle s'effectue, et peu avant de se disséminer dans le fluide environnant; que la translation subite du fluide atmosphérique venant tout-à-coup occuper l'espace où se trouvait auparavant le fluide igné au moment même où il s'échappe, doit non seulement réunir entre eux les principes de ces corps, mais encore le heurter violemment lui-même, et produire la forte détonation qu'on observe.

BOTANIQUE.

Notice sur l'arbre à sucre découvert en Espagne en 1807 dans les montagnes de Navin, province d'Orense, par D. R. *Armesto*; traduite de l'espagnol. Madame *Huzard*, 25 c.

Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale, par F. André *Michaux*, 13e. et 14e. livraisons. Chez l'*auteur*, place Saint-Michel, no. 8, et *Treuttel* et *Würtz*. Prix de ces deux livraisons 27 fr.

Ces deux livraisons contiennent onze planches avec le texte descriptif, savoir: 1) cupressus disticha; 2) cupressus thyoides; 3) thuya occidentalis; 4) larix americana; 5) juniperus virginiana; 6) ... americana; 7) carpinus ostrya; 8) carpinus americana 9) hopea tinctoria; 10) malus coronaria; 11) mespilus arborea.

CHIMIE.

Élémens de chimie expérimentale, par M. William *Henry*, docteur en médecine, associé de la société de Londres, médecin de l'hôpital de Winchester, etc., traduit sur la sixième édition, par H. Fr. *Gaultier-Claubry*, bachelier ès-lettres, ex-élève des hôpitaux civils de Paris. 2 vol. in-8°. *Magimel*. 15 fr. — 19 fr.

PHYSIQUE.

Traité de statique, par J. B. *Labey*, docteur ès-sciences de l'université impériale, instituteur à l'école impériale polytechnique, examinateur des aspirans à la même école, et professeur de mathématiques transcendantes au lycée Napoléon, ancien professeur de mathématiques à l'école militaire de Paris, des ingénieurs constructeurs de la marine, de l'école des élèves d'artillerie, etc. Un volume in-8°. avec quatre planches. *Bachelier*, 3 fr. 50 c. — 4 fr. 50 c.

Cet ouvrage, précédé d'une introduction qui renferme des définitions et des notions préliminaires, avec la division de la mécanique, est composé de quatre chapitres: le premier renferme les principes de statique qui sont développés dans cinq propositions; le second roule sur les *momens*: on entend par le *moment* d'une force, le produit qui résulte de la multiplication de sa grandeur par la distance d'un point fixe à sa direction. Quatre propositions avec les conséquences qui en résultent, établissent le système des différentes forces employées en mécanique; le troi-

même donne toute la théorie du centre de gravité, avec la solution de divers problèmes qui y sont relatifs ; le quatrième qui roule sur les machines en indique l'emploi par un grand nombre d'exemples.

ANATOMIE. MÉDECINE. THÉRAPEUTIQUE.

Myologie, ou Description succincte de presque tous les muscles extérieurs du corps humain, destinée aux jeunes chirurgiens des armées de S. M. l'Empereur et Roi, par C. F. *Geiger*, docteur en médecine. Broch. in-8°. *Beaucé*. 75 c.

Manuel d'anatomie, contenant l'exposition des méthodes les plus avantageuses pour disséquer, injecter, mesurer les parties qui composent le corps de l'homme, etc., par J. N. *Marjolin*, docteur en médecine. Tome Iᵉʳ. in-8°. *Méquignon-Marvis*. 7 fr. — 9 fr.

Mémoire sur les maladies chroniques, par J. *Poilroux*, lauréat de l'école de médecine pratique de Montpellier. Un vol. in-8°. *Croullebois*. 3 fr. 25 c. — 4 fr.

Essai sur l'apoplexie, ou Pathologie séméiotique, hygiène et thérapeutique de cette maladie, considérée dans ses différentes espèces, par P. *Richelme*, docteur en médecine. Un vol. in 8°. Marseille, *Achard*. 7 fr.

Recherches sur le catarrhe, la faiblesse et la paralysie de la vessie, par M. F. *Lorbaud*, docteur-médecin de la faculté de Paris. Un vol. in-8°. *Bailleul*. 2 fr. 25 c. — 2 fr. 75 c.

Nouvelle thérapeutique des fièvres intermittentes, exposée dans trois mémoires, etc., par M. *Andouard*, médecin ordinaire de l'armée d'observation de l'Elbe. Un vol. in 8°. *Méquignon-Marvis*. 3 fr. 50 c. — 4 fr.

Ces mémoires traitent : 1) d'un nouveau fébrifuge pour remplacer le quinquina dans la fièvre intermittente ; 2) de l'utilité du sinapisme dans les fièvres intermittentes ; 3) des accidens causés par l'insolution des fièvres intermittentes.

Dictionnaire des sciences médicales, par MM. Alard, Alibert, Barbier, Bayle, Biett, Boyer, Cadet de Gassicourt, Cayol, Chaumeton, Chaussier, Cullerier, Cuvier, Delpech, Dubois, Flamant, Gall, Gardien, Geoffroi, Guersent, Guilbert, Hallé, Heurteloup, Husson, Itard, Jourdan, Keraudren, Marc, Marjolin, Mouton, Murat, Nacquart, Nysten, Pariset, Petit, Pinel, Renauldin, Richerand, Roux, Royer-Collard, Savary, Tollard, Virey, etc. 12 vol. grand in-8° de 640 pages, beau papier, caractères neufs avec figures. Tome Iᵉʳ. Amp. On souscrit à Paris, chez les éditeurs, *Panckouke* et *Crapart*.

Conditions de la souscription.

1) A dater du 1.ᵉʳ février 1812, le premier volume est du prix de 9 francs au lieu de 6 fr. ; 2) la souscription aux tomes second et suivans restera ouverte aux nouveaux souscripteurs, à dater du 1ᵉʳ. février 1812, au prix de 6 fr. le volume : ainsi toute souscription, avant que le tome second soit mis au jour, sera payée de la manière suivante : pour le premier volume 9 fr. ; pour le dernier

volume de 6 fr. total 15 fr.—19 fr.—; 3) dès que le second volume aura paru, la souscription à ce volume sera fermée, et il devra être payé 9 fr.—11 fr., 4) il en sera de même pour tous les volumes suivans; c'est-à-dire que, tant qu'un volume n'est pas mis au jour, on peut y souscrire au prix de 6 fr.—8 fr.; mais aussitôt qu'il est publié, le prix est de 9 fr.—11 fr.; 5) les nouveaux souscripteurs auront toujours à payer, en même temps, le dernier volume de l'ouvrage au prix de 6 fr.; 6) les éditeurs recevront tout bon de 15 fr ou de 19 fr. inséré dans la lettre de demande, sur toute personne établie à Paris. Les lettres doivent être affranchies, ou le prix d'affranchissement peut être joint au bon de 15 fr. ou de 19 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

L'Art de trouver des trésors réels dans les campagnes, dans les bruyères, les landes, les marais et toutes sortes de terres vagues et incultes, avec un plan d'une nouvelle administration de bois et forêts, etc. par M. *Legras de St.-Germain*. Broch. in-8°. *Ferra*. 1 fr. — 1 fr. 50 c.

Principes raisonnés d'agriculture, traduits de l'allemand de A. *Thaer*, par E. T. R. *Coud*. Tome IIa, contenant la fin de l'économie, l'agronomie, la première partie de l'agriculture. Un vol. in-4°. Genève et Paris. *Paschoud*. 15 fr.

Aperçu des résultats obtenus de la fabrication des sirops et des conserves de raisins dans le cours des années 1810 *et* 1811, pour servir de suite au Traité publié sur cette matière, avec une notice historique et chronologique du corps sucrant, par A. A. *Parmentier*, membre de l'institut et de la légion d'honneur : imprimé et publié par ordre du gouvernement. Un vol. in-8°. *Méquignon père*. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Traité complet sur le sucre européen de betteraves, etc., traduction abrégée de M. *Achard*, par M. D. *Angar* (*), etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Cet ouvrage est précédé d'une introduction et d'un avant-propos où l'on donne l'historique de la découverte du principe sucrant dans la betterave, des travaux auxquels on s'est livré pour l'en extraire, et des encouragemens donnés par S. M. l'Empereur et Roi à la culture de la betterave et à l'extraction de son sucre dans des manufactures appropriées à ce genre d'industrie. On y voit que c'est à Margraff, célèbre chimiste prussien, qu'on doit la première idée d'extraire du

(*) Ce nom a été altéré dans la précédente annonce

sucre de plusieurs plantes indigènes de l'Europe ; mais que c'est à M. Achard, chimiste distingué aussi de la Prusse, qu'on est redevable de l'application de cette heureuse idée à la betterave, et que le premier il a retiré de cette plante un sucre comparable à celui de la canne de sucre. Ce savant ne s'est pas borné à la fabrication de ce nouveau sucre, il en a publié le procédé dans un ouvrage d'une étendue assez considérable. C'est de cet ouvrage que M. Angard vient de nous donner la traduction abrégée que nous annonçons et qui est enrichie par M. Derosne, non-seulement de l'introduction dont nous venons de parler, mais encore de notes et d'observations très-instructives : voici l'aperçu de l'ouvrage divisé en trois parties.

La première est subdivisée en sept chapitres. 1) Description botanique de la betterave. — Espèces que l'on doit préférer pour la fabrication du sucre. 2) Culture de la betterave à sucre. — De la nature et de l'exposition du terrain. — De la quantité et de la qualité de l'engrais. — Préparation de la terre. — Modes de plantation. — De la culture de la betterave par semis. — Plantation par rangées. — Culture par pépinière. 3) Récolte et conservation des betteraves. 4) Méthode pour se procurer la graine de betteraves. 5) Avantages accessoires de la betterave à sucre. 6) Des frais et du produit de la culture de la betterave par rapport à l'économie rurale. 7) Des principes immédiats contenus dans la betterave, autant que cette connaissance peut être utile aux fabricans de sucre.

La deuxième partie est subdivisée en trois autres chapitres. 1) Le premier offre la description de la partie technique de la fabrication du sucre de betteraves. — Du netoiement des betteraves. — De la trituration des betteraves. — De la manière de pressurer les betteraves. — De la clarification du suc de betteraves. — De la concentration du suc de betteraves. — Du travail pour réduire le sirop en sucre brut. 2) Le second présente les manières différentes d'utiliser le résidu de betteraves. — De la fabrication de l'eau-de-vie. — Fabrication du vinaigre. — Emploi des betteraves comme surrogat de café. — Emploi du marc pour en fabriquer une espèce de bière. — Marcs employés à la nourriture des bestiaux et pour l'engrais. 3) Le troisième renferme la description d'une fabrique de sucre brut de betteraves, dans laquelle on peut travailler 10,000 quintaux de ces racines pour en extraire le sucre, l'eau-de-vie et le vinaigre. — Description d'un bâtiment pour conserver 10,000 quintaux de betteraves, et pour les manipuler. — Description des machines, ustensiles, etc. vases nécessaires à la fabrication de 10,000 quintaux de betteraves, et à l'extraction de l'eau-de-vie, du vinaigre et du résidu. — Matières nécessaires pour la fabrication du sucre de betteraves et des produits des résidus. — Des ouvriers et surveillans.

La troisième partie est composée des morceaux suivans : 1) Rapport du procès-verbal fait par M. Neubeck, sur les divers procédés de la fabrication du sucre indigène de betteraves, d'après les ordres de S. M. le Roi de Prusse. 2) Rapport fait à S. M. le Roi de Prusse, par M. le docteur Neubeck, sur l'examen de la fabrication du sucre de betteraves, d'après la méthode de M. Achard. 3) Questions proposées à M. Achard, par M. le docteur Neubeck sur les avantages de la fabrication du sucre de betteraves, et réponses de M. Achard à ces diverses questions. 4) Avantages que les divers états de l'Europe peuvent retirer de la fabrication du sucre de betteraves. 5) Tableau comparatif des monnaies, poids et mesures mentionnés dans l'ouvrage de M. Achard, avec les monnaies, poids et mesures français. 6) Observations sur l'ouvrage de M. Achard, par M. Ch. Derosne.

On conçoit aisément de quelle utilité la publication de cet ouvrage sera pour la direction de la culture de la betterave et pour celle des travaux qu'exige la fabrication du sucre et des autres résidus qu'on peut retirer de la betterave.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Annuaire de l'industrie française, ou Recueil, par ordre alphabétique, des inventions, découvertes et perfectionnemens dans les arts utiles et agréables qui se font à Paris et dans les départemens : contenant l'état actuel des manufactures, fabriques, ateliers et autres établissemens d'industrie française, avec les noms et les adresses des inventeurs, les prix des différens objets, leur emploi ou leur application à divers usages, par Arsenne *Thiébaut-de-Berneaud*. Année 1812. Un vol. in-12. *Colas*. 3 fr. 75 c.

Travaux des ponts et chaussées depuis 1800, ou Tableau des constructions neuves faites sous le règne de Napoléon Ier, en routes, ponts, canaux, et des travaux entrepris pour la navigation fluviale, les desséchemens, les ports de commerce, etc., par M. *Courtin*, secrétaire général de la Direction des ponts et chaussées. Un vol. in-8°. *Goeury*. 5 fr. — 6 fr. 25 c.

Article quatrième.

Cet article a pour objet de donner un aperçu des travaux qui ont été faits depuis 1800 pour l'amélioration de la navigation des rivières et pour les desséchemens.

La navigation du Pô, si difficile à contenir dans son lit naturel et dont on a déja réussi à prévenir en grande partie les ravages. La navigation de la Seine jusqu'à Châtillon et celle de la Marne dans tout son cours dont la facilité est d'une si grande importance pour l'approvisionnement de Paris, assurée par des pertuis, des écluses simples et à sas, des borages, des canaux et autres travaux exécutés et projetés ; d'autres entreprises de même nature, ou d'un genre différent, suivant les localités, commencées et suivies avec la plus grande activité dans divers départemens de l'empire : tel est, en aperçu, le tableau qu'offre l'amélioration de la navigation des rivières, et dont on trouvera les détails intéressans dans l'ouvrage même.

Les desséchemens qui ont la double utilité, d'assainir les pays où ils s'exécutent et de rendre à la culture des terrains qui en étaient le fléau, se poursuivent avec autant de persévérance qu'on avait mis de tenter à l'entreprendre. Ils ont principalement pour objet les marais de Rochefort, de Cotentin, de Bourgoin, et enfin les marais pontins.

On sait quelle funeste influence avaient les marais de Rochefort, cet important arsénal de marine, sur la santé des habitans de la ville et sur celle des équipages des vaisseaux. Louis XVI avait ordonné le desséchement de ces marais ; mais les travaux faiblement entrepris n'avaient aucun résultat. On compte déjà parmi les travaux terminés le curement du canal de Brouage, du Havre de ce nom, du canal de Charras, des travaux de Pont-l'Abbé, d'Amont et de Champagne. La construction de digues sur les deux rives de la Charente, la construction de l'écluse du port-neuf à l'embouchure de la Boutonne, le desséchement des marais formés sur cette rivière : à ces travaux si essentiels pour l'assainissement. Il faut ajouter encore le pavage presque entier des rues de Rochefort.

Le desséchement entier des marais, avec tous les travaux qu'on vient d'énoncer, emportera la dépense d'une somme de 6,348,000 fr. sur laquelle on a déjà employé celle de 1,660,000 fr.

Pour

Pour le dessèchement des marais du Carentan, on a adopté un projet qui se divise en trois parties : 1) un canal principal qui traversera la vallée dans toute sa longueur ; 2) des canaux du second ordre qui recevront les eaux des ruisseaux et des marais, et les rejetteront dans le canal principal ; 3) des canaux du troisième ordre qui conduiront aux canaux principaux toutes les eaux qui, faute d'écoulement, innondent le pays. On construira des ponts sur tous ses canaux, et l'on construira sous Carentan, pour l'écoulement des eaux, une écluse.

Pour le dessèchement des marais de Bourgoin, dans le département de l'Isère, on a accordé six années à une compagnie chargée de faire ce dessèchement : elle s'est livrée à ce travail avec la plus grande activité ; le grand canal qui reçoit les eaux des marais est achevé : les principaux canaux latéraux le sont aussi : il n'y a plus de marais dans la partie qui longe la grande route d'Italie : déjà les maladies qu'occasionnaient ces marais ont diminué d'intensité, et vingt-cinq mille arpens de terrains vont être rendus à l'agriculture.

Plusieurs dessèchemens de marais ont été ordonnés dans les départemens de la Gironde, du Hérault, de la Seine-Inférieure, de l'Oise, du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de la Seine.

Enfin, une commission vient de présenter un projet pour le dessèchement général des marais-pontins, si inutilement tenté par plusieurs papes, et qui en rendant à la culture près de trois cents mille arpens de terre, assainira un immense territoire dépeuplé par l'influence mortelle de ces marais.

Annales des arts et manufactures, par J. N. *Barbier de Vémars*, membre de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, etc., numéros 127 et 128, livraison du 31 janvier et 28 février. On souscrit chez *Laurey*. Le prix pour douze numéros est de 30 fr. — 36 fr.

Ces numéros contiennent les articles suivans :

Métallurgie. — Mémoire de MM. Dobson sur l'art de fabriquer le fer ; sur les chemins de fer ; fourneaux de M. Wilkinson ; four à cuire les briques.

Architecture — Nouvelle manière de construire les charpentes et de couvrir les toîts, par M. de *Thiville*.

Agriculture. — Sur les grains de semence. — Comparaison entre le travail des chevaux et celui des bœufs pour les opérations de l'agriculture, par M. *Hédington de Rougham*.

Technologie. — Sur l'aréomètre perfectionné. — Alambic ambulant. — Nautile et plastron nautique, nouveaux scaphandres à air, par M. *Bordier-Marcet*. — Levain artificiel pour les distilleries et les brasseries, par M. *Hermbstaedt*. — Limes en terre cuite. — Fabrication de l'alun, dans le comté d'Yorck, par M. *Winter*.

Ces numéros sont enrichis de cinq planches dont deux doubles.

TROISIÈME CLASSE.

STATISTIQUE.

Tableaux des habillemens, des mœurs et des coutumes de Hollande au commencement du dix-neuvième siècle. Un vol. in-4°. *Journal général*, 1812, N°. 5.

avec figures. *Eymery*. 48 fr. — 50 fr.

Description physique et historique des Caffres, par M. *Alberti*. Un vol. in-8°. avec 38 planches. *Même adresse*. 8 fr. — 9 fr. 50 c.

Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Al. *de Humboldt*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1812.)

Article quatrième.

Les chapitres neuvième, dixième et onzième qui complètent le troisième livre de l'ouvrage et occupent entièrement le quatrième sont consacrés, comme le huitième chapitre, à la statistique des treize intendances qui composent le royaume de la Nouvelle-Espagne, et à celle des provinces du Nouveau-Mexique, de la Vieille et de la Nouvelle-Californie. Nous renvoyons, pour cette suite de statistique, à l'ouvrage même: nous allons donner, dans le présent article, l'aperçu rapide des importantes notions que M. de Humboldt nous procure, dans le livre cinquième et le chapitre douzième de son Essai politique, sur l'état des manufactures et du commerce de la Nouvelle-Espagne. Avant de s'occuper du premier objet il présente les observations suivantes:

« Si l'on considère, dit-il, le peu de « progrès que les manufactures ont faits « en Espagne malgré les encouragemens « nombreux qu'elles ont reçus du mar- « quis de la Ensenada, on ne sera pas « surpris que tout ce qui tient à la fabri- « cation et à l'industrie manufacturière « soit encore si peu avancé au Mexique. « La politique inquiète et soupçonneuse « des peuples de l'Europe, la législation « et le système colonial des modernes « qui ne ressemble guère à ceux des « Phéniciens et des Grecs, ont mis des « entraves insurmontables aux établisse- « mens qui pouvaient assurer à ces pos- « sessions lointaines une grande prospé- « rité, une existence indépendante de la « métropole. Des principes d'après les- « quels on arrache la vigne et l'olivier ne « sont pas propres à favoriser les manu- « factures. Une colonie, pendant des siè- « cles, n'a été regardée, comme utile à « la métropole, qu'autant qu'elle four- « nissait un grand nombre de matières « premières, et qu'elle consommait beau- « coup de denrées et de marchandises qui « lui étaient portées par les vaisseaux de « la mère patrie. Il a été facile aux diffé- « rentes nations commerçantes d'adapter « leur système colonial à des isles d'une « petite étendue, ou à des factoreries « établies sur les côtes d'un continent.... « Il n'en est point ainsi des possessions « continentales de l'Espagne dans les « deux Amériques. Le Mexique présente « une largeur de trois cent cinquante « lieues. Le plateau de la Nouvelle-Gre- « nade communique avec le port de Car- « thagène par le moyen d'une grande ri- « vière difficile à remonter. L'industrie « se réveille, lorsque des villes de cin- « quante à soixante mille habitans se « trouvent situées sur le dos des mon- « tagnes et à de grandes distances des « côtes; lorsqu'une population de plu- « sieurs millions d'ames ne peut recevoir « les marchandises de l'Europe, qu'en « les transportant à dos de mulets, pen- « dant un espace de cinq à six mois, à « travers des forêts et des déserts.... Ces « considérations ont forcé la cour de Ma- « drid d'adopter un système moins pro- « hibitif et de tolérer ce qu'elle est bien « dans l'impossibilité d'empêcher par la « force: il en est résulté une législation « plus équitable que celle qui gouverne « la plupart des autres colonies du nou- « veau continent.... De temps en temps « des hommes vertueux ont élevé leur « voix pour éclairer le gouvernement sur « ses véritables intérêts: ils ont fait sen- « tir qu'il serait plus utile à la métropole « de faire fleurir l'industrie manufactu-

« rière des colonies de Terre-Ferme, que « de laisser écouler les trésors du Mexique « et du Pérou pour l'achat de marchan- « dises étrangères. Ces conseils auraient « été écoutés, si le ministère n'eut pas « trop souvent sacrifié les intérêts des « peuples d'un grand continent aux in- « térêts de quelques villes maritimes de « l'Espagne : car ce ne sont pas les fa- « bricans de la Péninsule, hommes la- « borieux et peu remuans qui ont empê- « ché les progrès des manufactures dans « les colonies ; ce sont plutôt les négo- « cians monopolistes, dont l'influence « politique est favorisée par une grande « richesse et qui est soutenue par une « connaissance intime de l'intrigue et des « besoins momentanés de la cour. »

Après ces observations préliminaires dont nous avons été obligés de resserrer les développemens, M. de Humboldt nous apprend que malgré tant d'entraves plusieurs artisans de différentes provinces de la métropole se sont établis dans le Nouveau Monde et y ont porté l'industrie de ces provinces. Cette industrie favorisée par le défaut de communication avec la métropole en temps de guerre et par les réglemens prohibitifs du commerce avec les Neutres, a fait élever des manufactures d'étoffes de laine, de draps fins, de toiles de coton blanches et peintes, de cuirs, de savon. Mais la Nouvelle-Espagne n'a pas de manufactures de lin et de chanvre : la fabrication des soieries qui, du temps d'Acosta était très-florissante, y est presque nulle : on n'y connaît pas non plus la fabrication du papier ; celles de faïance, de verre, de chapeaux sont également tombées. Cependant M. de Humboldt estime le produit de l'industrie manufacturière, dans la Nouvelle-Espagne, pour les objets précédemment énoncés, à sept ou huit millions de piastres par an.

Il est deux autres objets de l'industrie manufacturière qui donnent des produits plus considérables, mais qui sont l'objet d'autant de droits régaliens : ce sont les fabrications du tabac et de la poudre.

Mais toutes ces fabrications le cèdent infiniment à celle des pièces d'orfévrerie et à celle des monnaies. Il y a peu de pays où l'on exécute annuellement un nombre plus considérable de grandes pièces d'orfévrerie, qu'au Mexique : les villes les plus petites ont des orfévres dont les ateliers occupent des ouvriers de toutes les castes, Blancs, Noirs et Indiens. L'académie des beaux-arts et les écoles de dessin de Mexico et de Xalapa ont beaucoup contribué à répandre le goût des belles formes. Dans ces derniers temps on a fabriqué à Mexico des services du prix de cent cinquante à deux cents mille francs, qui, pour l'élégance et le fini de l'exécution peuvent rivaliser avec tout ce qu'on a fait de plus beau, en ce genre, dans les parties les plus civilisées de l'Europe. Non seulement on a perfectionné au Mexique les ouvrages d'orfévrerie : on y a fait des progrès sensibles dans d'autres branches d'industrie tenant au luxe. On a exécuté récemment en bronze doré des candélabres et d'autres ornemens d'un grand prix pour la cathédrale de la Puebla dont l'évêque a plus de 550,000 de revenu. Les ébénistes exécutent des meubles remarquables par leurs formes et par le poli des bois qu'on y emploie. Les charons fabriquent de belles voitures. Enfin, jusque dans les *provincias internas*, on se livre à la fabrication de clavecins et de pianos. La quantité de métaux précieux qui, depuis 1798 jusqu'en 1802 seulement, a été convertie en vaisselle à Mexico, s'est élevée, année moyenne, à 385 marcs en or, et à 26,803 marcs en argent, poids de Castille.

La fabrication des monnaies est un objet d'une toute autre importance encore.

L'hôtel des monnaies de Mexico, le plus grand et le plus riche du monde entier, est un édifice d'une architecture très-simple, attenant au palais du viceroi Cet établissement n'offre rien de remarquable sous le rapport de la perfection, des machines ou des procédés chimiques ; mais il l'est par l'activité et l'é-

conomie qui règnent dans toutes les parties du monnayage. Il est impossible de parcourir cet édifice peu spacieux, sans se rappeler que plus de dix milliards de livres tournois en sont sortis, dans l'espace de moins de trois cents ans, et sans réfléchir sur la puissante influence que ces trésors ont exercé sur les destinées des peuples de l'Europe.

Nous ne pouvons pas suivre M. de Humboldt dans les détails où il entre sur les opérations du monnayage : on les lira avec intérêt dans l'ouvrage même.

Le commerce intérieur, dans la Nouvelle-Espagne, comprend à la fois le transport des productions et des marchandises dans l'intérieur des terres, et le cabotage le long des côtes de la mer des Antilles et de l'Océan pacifique. M. de Humboldt observe très-judicieusement que ce commerce n'est pas vivifié par une navigation intérieure sur des fleuves ou des canaux artificiels : semblable à la Perse, dit-il, la majeure partie de la Nouvelle-Espagne manque de rivières navigables. Le Rio-del-Norte qui, par sa largeur, ne le céde pas au Mississipi, arrose, à la vérité, des terrains susceptibles d'une belle culture, mais qui n'offrent, dans leur état actuel, qu'un vaste désert. Ce grand fleuve n'entretient pas plus l'activité du commerce intérieur que le font le Missouri et d'autres rivières qui parcourent les savanes et les forêts inhabitées de l'Amérique méridionale.

Les communications avec l'Europe et l'Asie ne se faisant que par les deux ports de Véra-Crux et d'Acapulco, tous les objets d'importation et d'exportation passent nécessairement par la capitale ; et Mexico, située sur le dos des Cordillères, dominant, pour ainsi dire, les deux mers, devient par là le point central du commerce intérieur. Les chemins du Mexique sont ou tracés sur le plateau central même, ou ils conduisent de ce plateau sur les côtes. Les premiers entretiennent la communication entre les villes placées sur le dos des montagnes, dans la région la plus froide et la plus peuplée du royaume : les seconds sont destinés au commerce avec l'étranger, aux relations qui subsistent entre l'intérieur et les ports de Véra-Crux et d'Acapulco ; ils facilitent, en outre, l'échange des productions entre le plateau et les plaines brûlantes du littoral. Les routes qui conduisent du plateau vers les côtes, et que M. de Humboldt appelle *transversales* sont les plus pénibles et méritent toute l'attention du gouvernement. Les chemins par lesquels la capitale communique avec les ports de la Véra-Crux et d'Acapulco sont naturellement les plus fréquentés. La valeur des métaux précieux, des productions de l'agriculture et des marchandises d'Europe et d'Asie qui refluent, par ces deux voies, s'élève à la somme totale de 320 millions de francs par an.

On voyage bien en voitures à quatre roues sur le plateau central, dans toutes les directions, depuis la capitale jusqu'à plusieurs villes de la Nouvelle-Espagne, et même jusqu'à Durango, dans les *provincias internas* ; mais dans le mauvais état actuel des routes, le roulage n'est pas établi pour le transport des marchandises : on préfère l'emploi des bêtes de somme ; et des milliers de chevaux et de mulets couvrent, en longues files, les chemins du Mexique. Un nombre considérable de Métis et d'Indiens sont employés à conduire ces caravanes : préférant la vie vagabonde à toute occupation sédentaire, ils passent la nuit en plein air ou sous des hangards construits au milieu des villages pour la commodité des voyageurs. Les mulets paissent paisiblement dans les savanes ; mais quand les grandes sécheresses ont fait disparaître les graminées, on leur donne du maïs, soit en herbe, soit en grains.

Ceci n'est qu'une faible esquisse du tableau que trace M. de Humboldt de la manière dont se fait au Mexique le commerce intérieur.

Le commerce extérieur de la Nouvelle-Espagne se compose naturellement, d'après la position des côtes, du commerce

de la mer du Sud et de celui qui se fait par l'Océan atlantique. Le premier est peu considérable en comparaison du second. Depuis des siècles, presque tout le commerce maritime de la Nouvelle-Espagne est concentré à la Véra-Crux.

Les objets principaux de l'exportation de la Véra-Crux, d'après les déclarations faites à la douane, et en prenant la moyenne de plusieurs années de paix, sont l'or et l'argent, ou en lingots, ou convertis en monnaies et objets d'orfévrerie. — La cochenille, le sucre, les farines, l'indigo mexicain, les viandes salées, les légumes secs et autres commestibles, la sarsaparille, la vanille, le jalap, le savon, le bois de Campêche, le piment de Tabasco. L'indigo de Guatimala et le cacao de Guayaquil sont, en temps de guerre, des objets très-importans du commerce de la Véra-Crux : M. de Humboldt ne les a pas compris dans ce tableau, parce qu'il a voulu le restreindre aux productions indigènes de la Nouvelle Espagne. Ces objets d'exportation sont évalués par lui, année moyenne, à la somme de vingt-deux millions de piastres, dans lesquels l'or et l'argent entrent pour celle de dix-sept millions de piastres.

Les principaux objets d'importation à la Véra-Crux sont les toiles de lin et de coton, les draps, les soieries, le papier, l'eau-de-vie, le cacao, l'acier, le fer, le mercure. Ces objets sont évalués, par M. de Humboldt, à la somme de quinze millions de piastres. Ainsi la balance du commerce, en faveur du Mexique, est de sept millions de piastres. Cette balance serait encore bien plus forte sans les entraves multipliées qu'on a mises à ce commerce et dont on trouvera dans l'ouvrage l'énumération Nous y renvoyons également pour l'historique très-intéressant des maladies connues sous le nom de fièvre jaune et de vomito qui affligent la Nouvelle-Espagne, et sur les moyens qu'on pourrait tenter pour en diminuer l'intensité.

HISTOIRE ET BIOGRAPHIE.

A History of England in a series of letters from a nobleman to his son written by lord Lyttelton and Dr. Goldsmith (en français) : Histoire d'Angleterre, dans une suite de lettres d'un lord à son fils, par lord *Lyttelton* et le docteur *Goldsmith*. 2 vol. in-12. *Théophile Barrois.* 6 fr. — 8 fr.

Histoire de Charlemagne, par *Eginhard.* Traduction nouvelle par M. D. Un vol. in-8°. *L'huillier.*

MÉLANGES DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE VOYAGES.

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, etc., avec cartes et planches, publiées par M. *Malte-Brun.* Tome Ier. de la cinquième souscription, et XVII. de la collection. Cahiers 50 et 51. *Buisson.*

Les articles contenus dans la partie des Annales proprement dites de ces deux cahiers, sont 1) sur les Tcherkesses ou Circassiens, fragment tiré d'un voyage inédit au mont Caucase, par M. Jules Klaproth, conseiller aulique; 2) apperçu du royaume de Nepaul, dans l'Indoustan, d'après le colonel Kirkpatrick; 3) les tournans du Danube, dans la Basse-Autriche, d'après l'allemand de M. Fr. Sartory; 4) sur quelques curiosités naturelles et historiques de la Carniole; 5) vie de Jean Tarnaosky, tirée d'une biographie écrite en polonais, par M. Niemenwitz, secrétaire de France à Varsovie, et traduite par M. Gley : 6) Observations sur la colonie de la Nouvelle-Galles, faites en 1804 par un officier anglais; 7) lettres d'un voyageur russe sur la Servie et Czerni-

Georges, chef des Serviens, avec des notes tirées des ouvrages turcs, byzantins, serviens et d'autres, par le rédacteur; 8) suite des lettres sur la Galitzie, par M. L. A. Schultes.

Les articles du Bulletin, sont 1) Description de l'Egypte, ou recueil d'observations et de recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, 1re livraison, 1er article; 2) des notions physiques et historiques des Caffres, par M. Alberti; 3) essai sur la géographie minéralogique des environs de Paris, par MM. Cuvier et Brongniart; 4) l'Egypte sous les Pharaons, par Champollion le jeune; 5) *De linguâ russica, scripsit C. Anton.*; 6) M. Kotzbue et Fortia d'Urban; 7) variétés de géographie et d'histoire; 8) nouveau voyage en Italie; 9) nouveaux ouvrages sur la Russie; 10) nouvelles de Pologne; 11) description de l'Egypte 1re livraison, 2e article; 12) observations sur quelques points de la géographie de l'Egypte, par Et. Quatremere; 13) note sur les voyages de M. d'Andebard de Férusac en Espagne; 14) notes sur un ouvrage manuscrit de Chardin; 15) nécrologie des voyageurs; 16) nouvelle édition du précis de la géographie universelle.

VOYAGES.

***Etat actuel du Tunkin*, *de la Cochinchine*, *etc.*, par M. *de la Bissachère*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal 1812.)**

Le cinquième chapitre de la seconde partie, est consacré à la religion du Tunkin et des royaumes adjacens.

L'auteur y fait voir d'abord quelle est la puissance de la religion, considérée sous le rapport de l'influence du dogme, des préceptes, du culte. Il y établit aussi que le Tunkinois n'est point idolâtre, que sa religion est le polythéisme; il en expose les dogmes, les préceptes, le culte, et il trace un portrait des bonzes. Il observe seulement que chez quelques peuples de l'empire du Tunkin, on trouve, à la vérité, ou une nullité absolue d'idées religieuses, ou une bizarrerie singulière dans ces mêmes idées. Il termine ce chapitre par des observations sur la religion de Confutzée et sur le christianisme dont les dogmes sont répandus au Tunkin.

Le chapitre sixième roule sur les mœurs de cet empire. L'auteur y signale particulièrement le respect des propriétés, la répugnance pour l'effusion du sang, la bienfaisance et le sentiment dominant de l'amitié, l'affection pour les parens, le respect pour la vieillesse; il y développe quel est le sort des femmes dans le Tunkin, le genre de décence qui y règne, la rareté de la prostitution dans ce pays. Il fait remarquer chez ce peuple un caractère communicatif et civique, un courage naturel, un profond sentiment de l'honneur, de la disposition à la gaîté, du goût pour le luxe: à ces qualités aimables, il oppose quelques défauts qui les défigurent, telles que la paresse, la gourmandise, la vanité, et il en assigne les causes. Après avoir remarqué que des haines nationales divisent les différens sujets de l'Empire, il fait connaître les mœurs particulières du Tsiampa, du Lao, du Lac-tho; les mœurs distinctives de diverses provinces et de diverses classes de la nation.

Le septième chapitre a pour objet les usages. L'auteur fait entrer dans le tableau qu'il en trace, la force corporelle des Tunkinois, leur parure, l'usage qu'ils font du bétel, la manière de s'asseoir et de se faire transporter d'un lieu dans un autre, les dénominations qui sont en usage, les formes de la politesse, le mode des enterremens et du deuil, la solemnité des fêtes, le genre des spectacles et celui des jeux.

Le huitième chapitre est entièrement relatif à la langue. Après avoir préliminairement observé que la langue est, en général, un indice de l'esprit et du ca-

ractère national, et avoir donné, à l'appui de cette remarque, un exemple pris dans la langue française l'auteur établit l'analogie et la différence qu'on trouve tout à la fois entre la langue tunkinoise et la langue chinoise dont elle est dérivée. Il développe l'organisation de la première de ces deux langues; il en fait connaître le caractère, la prononciation, la manière dont on l'écrit, et il propose un plan de réforme de l'écriture tunkinoise.

Le neuvième chapitre roule sur les sciences. L'auteur y fait voir quelle est leur imperfection dans le Tunkin : il le prouve par les détails où il entre sur l'état actuel de plusieurs sciences au Tunkin, et particulièrement sur celui de la médecine; il s'étend ensuite sur les moyens de transmissions des connaissances dans cette contrée, il en fait voir les bornes par l'état d'imperfection où est l'imprimerie au Tunkin où elle n'est pas inconnue, mais où elle n'est d'aucune utilité. Il termine ce chapitre par des réflexions fort judicieuses sur la force des obstacles qui ont empêché jusqu'ici les sciences de prospérer au Tunkin, quoi qu'elles y soient honorées, et que tout genre d'instruction y soit favorisé et protégé, qu'il y ait des écoles publiques où l'on donne des leçons de morale, d'économie rurale, d'économie politique, d'art militaire, d'éloquence, de poésies, etc., que les étudians soient exempts de corvées, et qu'ils y ait plusieurs grades de lettrés dans lesquels on ne passe successivement que d'après le suffrage de gens capables d'apprécier le mérite des aspirans.

Le dixième et dernier chapitre embrasse la littérature du Tunkin : après avoir remarqué que les Tunkinois ont une haute opinion de la littérature, l'auteur établit que la richesse de la langue tunkinoise est d'un genre qui n'est d'aucune utilité pour le perfectionnement de la littérature. Il relève la sagesse du style des Tunkinois et leurs succès dans l'art oratoire; mais il observe qu'ils ne mettent ni exactitude, ni graces de style dans leur manière d'écrire l'histoire. Il détermine avec sagacité, le caractère de leur poésie, le genre de leurs drames. En exposant la déchéance de la littérature au Tunkin, il fait entrevoir la possibilité de sa restauration.

Voyage pittoresque à l'isle de France, au cap de Bonne-Espérance, et à l'isle de Ténériffe, par M. Milbert, etc. **(Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal 1812.)**

Article deuxième.

Dans cet article, nous allons offrir un rapide apperçu des notions historiques et statistiques que le voyageur nous a procurées sur l'isle de France, de la description qu'il nous donna de son principal établissement, le Port-Napoléon, et des excursions qu'il a faites dans diverses parties de cette isle.

La découverte de l'isle de France, est due au portugais Marcarnenhas, qui lui donna le nom de Cerné et la fit passer sous la domination du Portugal. Lorsque Philippe II se fut rendu maître de ce royaume, les Hollandais firent une descente dans l'isle de Cerné où les Portugais n'avaient formé aucun établissement; ils en prirent possession et lui donnèrent le nom d'isle Maurice; ils l'évacuèrent en 1712; les Français s'y établirent en 1715, et lui donnèrent le nom d'isle de France: cet établissement resta en langueur jusqu'à la nomination de M. de la Bourdonnaie au gouvernement général de cette isle et de celle de Macarnenhas (aujourd'hui l'isle Bonaparte, ci-devant Bourbon). Ce nouveau gouverneur, vivifia dans toutes ses parties, l'isle de France, et on doit le regarder comme le créateur de cette colonie. Ces faits, dont nous ne donnons qu'une très-légère esquisse, sont lumineusement développés dans l'intéressant tableau qu'en a tracé M. Milbert qui l'a enrichi de la liste des gouverneurs

et intendans des isles de France et de Bourbon.

La ville du Port-Napoléon où le voyageur débarqua, et qui est le chef-lieu de la colonie, peut avoir trois quarts de lieue de longueur sur quatre cents toises de largeur. La description du voyageur embrasse d'abord tous les ouvrages construits dans le port et dont on doit la plupart à M. de la Bourdonnaie, tels que les chantiers pour le radoubage et autres réparations des navires, les ateliers des charpentiers, la corderie, la voilerie, la tonnellerie, la serrurerie et les forges, l'hôtel et le parc d'artillerie, le dépôt des cartes et des plans, les magasins appartenant à l'état et aux particuliers, le bagne des Noirs employés aux travaux publics, l'hôpital, l'ingénieuse machine de M. de la Bourdonnaie pour relever les vaisseaux naufragés. Le voyageur décrit ensuite, dans la ville même, les établissemens publics, tels que les hôtels du gouverneur et du préfet colonial, les anciens bureaux de l'intendance, le trésor de la colonie, les bureaux du maronage et de police de l'état-major, la poste aux lettres, la bourse, la douane, la poudrière et le jardin de la compagnie. Les rues de la ville plantées d'une espèce d'acacias sont en général tirées au cordeau. Tous les édifices publics sont construits en pierre, mais les maisons des particuliers ne le sont qu'en bois, excepté dans la partie basse. Les habitans ont préféré ce genre de construction, parce que le bois procure plus de fraîcheur que la pierre. Ce n'est que la rareté toujours croissante du bois par le défrichement progressif des forêts qui les oblige à construire les parties basses en pierre; mais la cherté excessive de la pierre forcera d'avoir recours à la brique. Les maisons réservées à la classe opulente offrent de l'élégance et même du luxe dans leur apparence extérieure et dans leur distribution intérieure. Dans presque toutes l'on trouve une salle de bains dont les eaux sont fournies par un aquéduc, un petit parterre orné de fleurs et de grands arbres qui procurent un délicieux ombrage. Des allées d'arbres ont été plantées aussi au devant des maisons. L'intérieur de ces maisons est de la plus grande propreté, et leur extérieur n'offre point cette disparate de beaux édifices et d'habitations misérables qui choquent dans les plus belles villes de l'Europe. Les rues ne sont point pavées, à l'exception de celles qui avoisinent le port: ce n'est point par négligence; mais parce qu'on a éprouvé que le pavé fait de pierres réfractaires entretient la chaleur pendant le jour et provoque une transpiration déjà trop abondante. Le seul désagrément que présentent les rues de la ville, c'est qu'elles ne sont point éclairées pendant la nuit. Cette parcimonie a paru au voyageur d'autant plus difficile à concevoir, qu'on peut tirer, à peu de frais de l'huile du fruit du cocotier ou d'autre végétaux qui sont très-abondans à l'Isle-de-France. S'il y avait des réverbères, la police serait facile, les noirs et les matelots des équipages des navires commettraient moins de désordres. Lorsqu'on veut sortir le soir, ou dans la nuit, il faut se faire précéder par un fallot, non-seulement pour se garantir de la rencontre de quelques malveillans, mais encore pour éviter les roches qui existent dans quelques rues éloignées, et où l'on pourrait se blesser.

Nous voudrions pouvoir suivre le voyageur dans les excursions que le rétablissement de sa santé et la prolongation de son séjour à l'Isle-de-France l'ont forcé de faire dans presque toutes les parties de l'isle; mais les bornes de ce Journal nous réduisent à énoncer seulement, qu'indépendamment d'une foule de tableaux des divers sites pittoresques de l'isle tracés avec tout le talent d'un artiste distingué et le style d'un écrivain exercé, l'on trouve dans le récit de ces excursions d'intéressans détails géologiques, géographiques, nautiques, et des recherches curieuses sur la physique, la météorologie, la botanique, et la nature du sol de l'isle.

INSTRUCTION.

INSTRUCTION.

Bibliothèque des pères de famille, et cours d'instruction particulière; 1re à 16e livraisons. On souscrit, pour cet ouvrage, au bureau de la Bibliothèque des pères de famille, et chez Tardieu de Nesle, Capelle et Renand, Lacour, Vanier. Le prix de vingt-quatre livraisons de 96 pages chacune, et qui formeront six volumes, format in-12 de 384 pages chacun, est de 25 fr. pour Paris, 30 fr. pour les départemens, 35 fr. pour l'étranger.

Cet ouvrage offre une analyse complète de tous les ouvrages tant étrangers que nationaux de quelque nature qu'ils soient, et les mémoires et les découvertes, tant dans les arts que dans les sciences, des sociétés savantes. Chaque livraison est alternativement composée d'un morceau de poésie, de grammaire dont la collection formera un cours complet de géographie et de mathématiques; de l'histoire de tous les peuples en commençant par celle de la France; d'un abrégé historique de tous les hommes qui se sont signalés dans les dernières guerres jusqu'à présent : on y fait connaître tous les traits d'humanité et de piété filiale qui ont mérité à leurs auteurs l'estime de leurs concitoyens. L'ouvrage se compose encore d'un point de médecine, et principalement de ce qui regarde le traitement des maladies des enfans; de l'article nécrologique de tous les hommes qui se sont fait un nom recommandable, soit dans la carrière militaire, soit dans les sciences, soit dans la magistrature et le barreau, soit dans l'université impériale. On y traite aussi de tous les objets qui peuvent intéresser les détails de la vie économique et particulière. Enfin, l'ouvrage est terminé par un article de mélanges littéraires; et on l'enrichit quelquefois de gravures lorsque le sujet le comporte.

Les seize cahiers qui ont paru jusqu'ici nous ont paru, par le bon choix des morceaux qu'on y a fait entrer, remplir efficacement le but que les auteurs de l'ouvrage se sont proposé en le publiant.

JURISPRUDENCE.

Elémens de jurisprudence commerciale, par J. M. *Pardessus*, avocat à la Cour impériale; professeur du Code de commerce à la Faculté de droit de Paris. Un vol. in-8°. de 668 pages. *Durand*.

Cet ouvrage est composé de cinq parties.

La première traite des commerçans en général : elle se divise en quatre titres. Le premier regarde les opérations de commerce et les commerçans; dans le deuxième, on discute quelles personnes peuvent ou non être commerçantes; dans le troisième, on indique les obligations particulières imposées aux commerçans; le quatrième a pour objet les livres, la correspondance et les inventaires des commerçans.

La seconde partie concerne les conventions commerciales : elle se divise en six titres. Le premier présente l'application et les modifications que les principes généraux et les obligations reçoivent dans les conventions commerciales; le second, les engagemens respectifs des maîtres et des apprentifs et compagnons; le troisième, les sociétés; le quatrième, le contrat et la lettre-de-change; le cinquième, le prêt et l'avance que se font les commerçans; le sixième, le contrat de commission.

La troisième partie embrasse le commerce maritime : elle se divise, comme la précédente, en six titres. Le premier roule sur la propriété des navires et sur les règles particulières auxquelles elle est soumise; le second, sur les engagemens

des gens de mer ; le troisième, sur la location des navires ; le quatrième, sur le contrat à la grosse ; le cinquième, sur le contrat d'assurance ; le sixième, sur les quasi-contrats maritimes.

La quatrième partie a pour objet les faillites et les banqueroutes : elle se divise en trois titres. Le premier frappe sur les faillites ; le second, sur les banqueroutes ; le troisième, sur la réhabilitation.

La cinquième et dernière partie est consacrée à la juridiction commerciale : elle se divise en cinq titres. Dans le premier, l'on traite de l'établissement et de l'organisation des tribunaux de commerce ; dans le second, de la compétence des tribunaux de commerce ; dans le troisième, de la procédure devant les tribunaux de commerce ; dans le quatrième, de la contrainte par corps en matière commerciale ; dans le cinquième, de l'arbitrage en matière commerciale.

L'excellente méthode qui règne dans la distribution des matières, la justesse des idées et la clarté du style qui règnent dans ces élémens, le recommandent singulièrement, non-seulement aux élèves du commerce, mais à toutes les classes de commerçans en général ; et ils justifient pleinement le choix qui a été fait de leur auteur pour la place de premier professeur de la première chaire de commerce qui ait été établie dans la faculté de droit.

PHILOSOPHIE. ÉCONOMIE POLITIQUE.

Des Dispositions innées de l'ame et de l'esprit, du matérialisme, du fatalisme et de la liberté morale, avec des réflexions sur l'éducation et la législation criminelle, par F. G. *Gall* et G. *Spurzheim*. Un vol. in-8°. *Schoell*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Quelques idées sur le système de l'univers ; par Guillaume-Antoine *Maréchal*, ancien élève-géographe. Un vol. in-8°. *Treuttel* et *Würtz*.

Article deuxième.

Dans le premier cahier de ce Journal (1811) nous avons donné, dans un premier article, l'aperçu d'une partie de cet ouvrage : quelques circonstances qui lui sont absolument étrangères, nous ont empêché jusqu'ici d'en donner la suite : nous y revenons dans le présent article, et nous répétons ici, ce que nous avions déjà observé sur le plan auquel s'est attaché l'auteur, dans son intéressante production : savoir, que plusieurs expériences l'ont conduit à essayer de ressusciter le système de Descartes sur la formation de l'univers et sur la marche des immenses corps qui le composent, par l'hypothèse des tourbillons, mais *avec des modifications aussi importantes que nombreuses.*

Après l'exposé de quatre expériences faites avec divers globes de verre, et une introduction à son système, l'auteur continue de le développer de la manière suivante.

1) Formation des tourbillons ; 2) l'extrême vitesse ou la lenteur du fluide s'opposent à la formation des tourbillons ; 3) endroits de l'atmosphère solaire où se formèrent les tourbillons ; 4) ordre de génération des planètes ; 5) causes de la neutralisation du pouvoir dissolvant de la lumière ; 6) changement dans la forme des molécules lumineuses à la formation des planètes ; 7) sans tourbillons point de planètes ; 8) cette formation des planètes ne doit point étonner ; 9) la terre ne périra point, tant que le soleil se mouvra sur son axe ; 10) mouvement particulier du fluide de chaque tourbillon ; 11) modifications des tourbillons ; 12) le fluide se ment différemment que ne ferait un solide ; 13) un solide occupant l'axe d'un tourbillon céderait à l'action du fluide qui le constitue ; 14) le mouvement du fluide est inégal dans la longueur du tour-

billon; 15) les tourbillons ont deux mouvemens différens; 16) les tourbillons ne peuvent pas s'éloigner du soleil; 17) de la réunion des molécules solides disséminées dans le fluide composant les tourbillons; 18) les tourbillons ne tendirent pas plus fortement à s'éloigner du soleil après la confection des planètes qu'ils renferment; 19) la pesanteur de la planète est diminuée sur celle du fluide composant le tourbillon; 20) les tourbillons toujours à égale distance du soleil; 21) les planètes se formeront graduellement; 22) le fluide d'un tourbillon ne peut pas dissoudre la matière solide en plus grande abondance dans les couches fluides qui les circonscrivent; 22) la pesanteur égale des tourbillons les conserve toujours à égale distance du soleil; 23) le fluide des tourbillons ne reprend son pouvoir dissolvant qu'en partie seulement à la surface des planètes; 24) le mouvement des tourbillons changea la forme que devaient avoir les planètes; 25) la fluidité des tourbillons lui conserve la même forme; 26) le mouvement des tourbillons changea la forme que devaient avoir les planètes *); 27) les distances plus ou moins grandes des tourbillons au soleil influent sur la forme des molécules solides se réunissant entre elles; 28) plus les tourbillons furent éloignés du soleil, plus la matière solide se divisa en se réunissant; 29) dans les tourbillons éloignés du moteur, les réunions parurent s'effectuer sur plusieurs points; 30) de la surface des planètes raboteuses; 31) des corps formés à l'axe des tourbillons d'inégales grosseurs; 32) les tourbillons tournent en temps égal autour du soleil; 33) les planètes fixées à l'axe de leurs tourbillons peuvent occuper tel point que ce soit de cet axe; 34) sans quitter l'axe de leurs tourbillons, les planetes peuvent s'éloigner ou se rapprocher du soleil; 35) les planètes ont un mouvement oscillatoire; 36) c'est la force centrifuge qui produit les oscillations des planètes; 37) les oscillations des planètes les portent avec accélération vers l'équateur polaire; 38) la force centrifuge qui fait osciller les planètes arrête aussi leurs oscillations; 39) les oscillations des planètes, causes de l'ellipticité de leurs orbitres; 40) c'est la force centrifuge des planètes qui les porte continuellement sur le soleil; 41) la rotation du soleil cause des mouvemens diurnes et annuels des planètes; 42) les oscillations de la terre diminuent d'amplitude; 43) le soleil au centre des orbites planétaires; 44) cause de la précession des équinoxes; 45) différence successive dans les précessions; 46) leur augmentation successive; 47) la précession des équinoxes postérieure à la création de la terre; 48) ce que c'est que l'écliptique; 49) l'éclinaison de l'écliptique plus grande autrefois, conséquemment les saisons plus sensibles; 50) l'année plus grande que celles qui lui succéderont; 51) les oscillations de la terre plus grandes autrefois; 52) cause des saisons; 53) les planètes supérieures peuvent éprouver plus de quatre saisons différentes dans une année sidérale; 54) les planètes qui n'oscillent pas faciles à remarquer; 55) la terre se meut plus promptement sur son axe dans les solstices que dans les équinoxes; 56) l'axe courbé du tourbillon terrestre engendre, par sa révolution autour du soleil, un sphéroïde; 57) manière de décrire l'orbite terrestre sur ce sphéroïde; 58) l'orbite d'une planète d'autant plus allongée que ses oscillations ont plus d'amplitude; 59) à quelles époques de l'année la terre est plus éloignée ou plus rapprochée du soleil; 60) le soleil est au centre de l'orbite terrestre; 61) les diamètres de l'orbite terrestre sont donnés par la distance de cette planète au soleil, lors des solstices et des équinoxes; 62) c'est la force même qui tend à éloigner les planètes du soleil qui les rapproche de cet astre; 63) la combinaison des mouvemens rotatoires et orbitaires des planètes leur fait traverser l'équateur solaire; 64) les planètes ne peuvent se causer de perturbations; 65) comment se comporteraient deux corps formés en même temps à l'axe d'un tour-

*) Cette répétition se trouve dans l'ouvrage.

billon ; 66) ce qui arriverait à ces corps ; 67) la planète demeurée seule à l'axe du tourbillon doit osciller ; 68) la réunion des molécules solides à l'axe de notre tourbillon forme la terre et la lune ; 69) la force d'impulsion à l'axe de notre tourbillon égale à la force centrifuge de la lune ; 70) les tourbillons voisins du soleil ne contiennent qu'une planète ; 71) la lune et la terre homogènes ; 72) loin d'emporter son atmosphère, la terre suit le mouvement du sien ; 73) comparaison de la marche de la terre à celle d'un vaisseau refutée ; 74) le mouvement des planètes est une conséquence de la rotation du soleil ; 75) le soleil ne décrit point de révolution autour d'un autre soleil plus puissant que lui ; 76) la position de l'elliptique totalement changée dans 12874 ans ; 77) cause de la nutation de l'axe de la terre ; 78) la révolution diurne de l'axe de la terre doit être plus prompte que la révolution périodique de la lune ; 79) pourquoi le mouvement de la lune n'est pas plus actif ; 81) forme aplatie des tourbillons ; 82) le mouvement irrégulier du fluide des tourbillons ; 83) il est cause des irrégularités du mouvement de la lune ; 84) la lune tournait autrefois sur son axe ; 85) la rotation de la terre n'est pas toujours aussi prompte ; 86) époque où la terre se meut plus promptement sur son axe ; 87) sur l'inclinaison de l'orbite lunaire à l'écliptique ; 88) cause de cette inclinaison ; 89) l'orbite lunaire sans inclinaison lors des équinoxes ; 90) libration de la lune ; 90) sur la cause des saisons ; 91) nouvelle supposition ; 92) elle explique également les saisons ; 93) rejet de l'ancienne supposition ; 94) le soleil plus long-temps dans un hémisphère que dans l'autre ; 95) la différence du diamètre solaire en été et en hiver ne vient pas de l'éloignement inégal de la terre à cet astre ; 96) différence entre l'horizon sensible et l'horizon rationel ; 97) on ne connaît pas le vrai lieu de l'équateur céleste ; 98) cause de plusieurs erreurs géographiques ; 99) il est difficile de trouver le vrai lieu de l'équateur céleste ; 100) plusieurs causes peuvent servir à trouver le vrai lieu de l'équateur céleste ; 101) cause des solstices ; 102) forme de l'atmosphère céleste ; 103) quelles doivent être les planètes dont l'orbite elliptique est plus allongée ; 104) cause de l'oscillation des planètes ; 105) cause de la lumière zodiacale ; 104) les différentes positions de la terre donnent plus ou moins d'intensité à cette lumière ; 105) cette lumière est produite par l'électricité ; 106) ces phénomènes plaident en faveur du mouvement oscillatoire ; 107) les planètes accompagnées de satellites oscillent ; 108) ce sont les oscillations de la terre qui ont fait croire inclinées à l'équateur céleste les orbites des autres planètes ; 109) les autres planètes peuvent paraître avoir un mouvement perpendiculaire à l'éplictique ; 111) les oscillations de la terre font varier l'inclinaison des orbites des autres planètes ; même de celles fixes dans l'équateur ; 112) époques où ces variations sont plus sensibles ; 113) le soleil se meut plus promptement que ses taches ; 114) les taches du soleil n'adhèrent pas à sa surface ; 115) la rotation du soleil explique beaucoup de phénomènes ; 116) le soleil est moins volumineux qu'on ne l'a cru ; 117) le soleil se meut plus promptement que ses taches ; 118) qourquoi les taches se meuvent moins promptement que le soleil ; 111) forme des taches ; 120) variations des taches plus sensibles dans la supposition du mouvement oscillatoire ; 121) mouvement des taches ; 122) pourquoi les taches interceptent la lumière du soleil ; 123) les taches anciennes renferment des soleils ; 124) effet de la planète dans la tache ; 125) la terre ne peut pas quitter la superficie du sphéroïde engendré par l'axe de son tourbillon ; 126) le mouvement des planètes ne peut pas augmenter leur température ; 127) promptitude du mouvement oscillatoire en rapport avec la proximité des planètes au soleil ; 128) les planètes les plus près du soleil ont une force centrifuge plus grande que celles qui en sont plus distantes ; 129) les planètes les plus près du soleil doivent être les plus denses ; 130) les tour-

billons les plus près du soleil doivent tourner avec plus de célérité sur leur axe; 131) toutes les planètes sont homogènes; 132) de la vaporisation relativement aux autres planètes; 133) état de l'eau sur les planètes; 134) le fluide environnant les planètes homogènes dans l'origine; 135) la pression atmosphérique de la lune à peu près égale à celle de la terre; 136) le baromètre ne peut pas servir à mesurer les hauteurs de l'atmosphère; 137) la surface de la terre homogène à son origine; 138) sur les aspérités de la terre après sa cristallisation; 139) sur le laps de temps écoulé avant que la terre fut peuplée d'animaux; 140) les corps formés par les végétaux n'existent pas dans les terreins qui les ont nourris; 141) la terre était nue à son origine; 142) il est impossible de reconnaître la matière primitive du globe; 143) la terre plus volumineuse qu'au moment de sa formation; 144) le fluide environnant la terre embarrassé dans une infinité de gaz; 145) sur les corps renfermés dans les taches du soleil; 146) le soleil n'est pas composé d'une matière en fusion; 147) le mouvement de toutes les planètes est le même; 148) le nombre des planètes est plus grand que les divisions de l'atmosphère solaire; 149) l'action du soleil affaiblie aux extrémités de son atmosphère; 150) le mouvement et le repos se combattent tour à tour avec avantage dans l'éloignement du soleil; 151) le soleil fixe au centre du système; 152) l'action du soleil sur son atmosphère est trop faible sur les extrémités du système; 153) les tourbillons des extrémités de l'atmosphère alternativement formés et detruits; 154) dès qu'un tourbillon est formé, les molécules solides tendent à se réunir entr'elles; 155) des comètes; 156) différence des comètes avec les planètes; 157) des comètes à l'état de vapeurs; causes des changemens de forme des comètes; 159) la forme des comètes varie avec la position de la terre; 160) l'existence éphémère des comètes les empêche de devenir planètes; 161) la vapeur qui accompagne les comètes ne provient aucunement de la chaleur qu'elles éprouvent; 162) de l'ellipticité des orbites planétaires; 163) les comètes à queue apparaissent quand la terre est dans les solstices; 164) c'est la destruction des comètes qui les fait disparaître; 165) ce ne sont pas les comètes qui ont occasionné les déluges; 166) les comètes moins denses que les planètes; 167) les comètes doivent avoir des satellites; 168) le retour des comètes impossible à calculer; 169) ce n'est pas l'atmosphère des comètes qui forme la vapeur qui ordinairement les accompagne; 170) la précipitation des molécules solides répandus dans un tourbillon est une vraie cristallisation; 171) les rayons lumineux n'ont pas de chaleur par eux-mêmes; 172) les planètes avaient une température moindre au moment de leur formation; 173) c'est dans le fluide lumineux, et non dans le fluide aqueux, que les plantes étaient en dissolution; 174) dans le principe, la terre était moins dense aux pôles qu'à l'équateur; 175) les pôles de la terre furent plus promptement décomposés que son équateur; 176) du niveau; 177) du changement d'axe de la terre; 178) des équateurs terrestres; 179) de la figure de la terre; 180) des inégalités de la surface de la terre; 181) origine des gaz; 182) tous les corps placés à la surface de la terre sont des composés; 183) de la dissolution; 184) les terrains secondaires sont moins décomposables que les primitifs; 185) des montagnes secondaires; 186) à la création de l'eau, la terre couverte de lacs; 186) les mers disséminées sur toute la surface de la terre; 187) de l'antiquité du globe; 188) la mer n'encaissait point autrefois la terre comme aujourd'hui; 189) les eaux n'habitaient pas autrefois exclusivement la partie intérieure de la terre; 190) le sol des mers changé en plaines; 192) les débris des animaux du midi transportés au nord; 193) les sociétés détruites par l'irruption des eaux; 194) des couches de houille.

Mémoire sur les principes et les

lois de la neutralité maritime, accompagné de pièces officielles. Un vol. in-8°. *Fantin.* 2 fr. 30 c.

Essai sur la force, la puissance et la richesse nationale. Br. in-8°. *Bailleul.* 1 fr. 50 c. — 1 fr. 75 c.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Anatomie du gladiateur combattant, applicable aux beaux-arts, ou Traité des os, des muscles, du mécanisme, des mouvemens, des proportions et du caractère du corps humain : ouvrage orné de planches. *Première livraison.* Par Jean Galbert *Salvage*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. Chez *l'auteur*, rue Saint-Dominique-Enfer, et *Treuttel* et *Würtz.* Papier colombier 80 fr.; cartonné 86 fr. Le même avec contre-épreuves 100 fr.; cartonné 106 fr.; les prix doubles en papier vélin.

Nous reviendrons sur cet article.

Le silence de la Vierge, connu sous le nom de *la Vierge au linge*, d'après le tableau de *Raphaël* qui est au Musée Napoléon. Estampe gravée par J. B. *Massard*, de seize pouces et demi de hauteur sur onze pouces et demi de largeur. Chez *l'auteur*, quai des Orfèvres, n°. 62. 20 fr. avec la lettre ; 40 fr. avant la lettre.

Théorie circonsphérique des deux genres du beau, avec application à toutes les mythologies, et aux cinq beaux-arts, par M. *Cordier Delaunay*, ancien intendant de justice, police et finance du roi en la province de Normandie, à présent conseiller d'état de S. M. l'Empereur de Russie. Un vol. in-8°. *Baudouin. Delaunay.* 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

POESIES ET THÉATRES.

Le Vieux Troubadour, ou les Amours ; poëme en cinq chants de *Hugues de Xantrales*, traduit de la langue romaine sur un manuscrit du onzième siècle, trouvé dans la bibliothèque des bénédictins d'Avignon, par M. De..... Un vol. in-12. *Lenormant.* 2 fr.

Le Demi-Jour : poëme en deux chants, suivi des *poésies diverses*, par M***. Un vol. in-8°. *Firmin Didot.*

L'invention de ce poëme du Demi-Jour dont Ovide n'avait qu'indiqué l'idée dans ses vers si connus sur Corrine, est heureuse et neuve. Le style en est léger et facile. Les poésies qui viennent à la suite ont aussi ce caractère ; et il y a beaucoup de modestie chez l'auteur d'avoir gardé l'anonyme.

Les Chevaliers de la table ronde ; poëme en huit chants tiré des vieux

romanciers, par M. *Creuzé de Lesser* Un vol. gr. in-18. *Delaunay.* 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet agréable ouvrage.

Elégie de Thomas Gray sur un cimetière de campagne, traduite en vers français par F. *Fayolle*, et suivie d'une traduction en vers italiens, par G. *Torelli.* Broch. in-8°. *Didot aîné.*

Les deux traducteurs ont conservé, autant que le génie de leurs langues pouvait le permettre, les mélancoliques beautés de l'original.

Le Ministre anglais : comédie en cinq actes et en vers, représentée pour la première fois sur le théâtre Français, le 26 février 1812, par M. L. *Ribouté*, auteur de l'Assemblée de Famille. Br. in-8°. *Dentu.* 2 fr. — 2 fr. 50 c.

ROMANS

Le Testament, traduit de l'allemand d'*Auguste Lafontaine*, et par A. F. *Rigaud.* 5 vol. in-12. *Chaumerot.* 10 fr. — 12 fr. 50 c.

Il en est de ce dernier roman d'Auguste La Fontaine comme des précédens, dont nous avons rendu compte : son talent y décline sensiblement.

Adriana, ou les Passions d'une Italienne, par S. J. *Durdent.* 3 vol. in-12. *Pillet.* 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Thaïma, ou *le Sauvage civilisé.* 2 vol. in-12. *Porthmann.* Papier ordinaire 4 fr. — 5 fr. ; papier vélin 6 fr. — 7 fr.

LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE.

Nouvelles Fables de Phèdre, traduites en vers italiens par M. *Petroni*, et en prose française par M. *Biagioli*, avec les notes latines de l'édition originale, et précédées d'une préface française par M. *Ginguené*, membre de l'institut. Un vol. in-8°. *Didot aîné.*

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

L'Enfer : poëme du Dante, traduit de l'italien, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.

Avec l'avantage inappréciable que donnoit au nouveau traducteur du poëme de l'Enfer une profonde connaissance de la langue italienne, puisée dans un assez long séjour en Italie, et dans une communication intime avec les littérateurs les plus distingués de cette contrée, avantage auquel il a réuni encore celui de l'étude du meilleur commentaire qui ait été publié sur le Dante, il y a bien de la modestie de sa part d'avoir hésité longtemps à publier sa traduction, par une sorte de défiance où le jetait la grande fortune qu'a eue celle du poëme de l'Enfer, par Rivarol, auquel ces divers avantages manquaient, et qui n'avait d'autres ressources pour réussir, que celles d'un style enchanteur, mais qui l'a souvent écarté de la fidèle expression des beautés de l'ouvrage original.

Nous ne pouvons pas donner une idée plus exacte du mérite de la nouvelle traduction de l'Enfer du Dante, qu'en mettant sous les yeux de nos lecteurs la partie de l'avertissement du nouveau traducteur, dans laquelle, avec une rare impartialité, il met en balance les beautés et les défauts de la traduction de Rivarol.

« Si cet auteur, dit-il, qui était doué
« d'un grand génie, et qui, dans plu-
« sieurs passages de son poëme, a su sou-
« vent se tenir si près de la force de l'o-
« riginal, avait eu tous les avantages

« que j'ai pu recueillir, sa traduction « aurait réuni plusieurs genres de mé- « rite qu'elle laisse à désirer; elle a d'ail- « leurs des défauts qui ne sont pas excu- « sables : elle n'est pas toujours fidèle. « Buffon l'appelait *une suite de créations;* « quelquefois même on y regrette des ter- « cets entiers supprimés. La partie pom- « peuse, élevée et noble de la poésie du « Dante y est généralement bien rendue; « mais la sensibilité du poète y est mécon- « nue trop souvent. Ce que le Dante, dans « un mouvement de pitié attendrissante « exprime avec une touchante naïveté et « une simplicité d'expression inimitable, « prend, sous la plume de Rivarol, une « énergie, une vigueur, un ton de gran- « deur qui sont autant de beautés, mais « de beautés déplacées. Rivarol semble « aussi trop souvent jouer avec son poète « pour lequel il affecte quelquefois du « mépris, tout en disant qu'il se voit « forcé à une sorte de rivalité. Je crois « avoir deviné en général le secret de son « travail. Rivarol lisait un de ces traits « remplis d'idées étrangères à nos mœurs, « à nos habitudes qui sont si communs « dans le Dante, cherchait tout-à coup « un équivalent dans notre langue, re- « vêtoit cette nouvelle pensée d'une « grande pompe de style; mais il falloit « peut-être alors rester naïf avec le Dante, « conserver ses images qui sont encore « si bien appréciées en Italie, et surtout « mieux connaître le théâtre où se pas- « sent presque toutes les scènes du drame; « enfin avoir mieux étudié les personnages « cités, les localités et les faits historiques. « Je ne crois donc pas qu'on puisse en- « lever la palme à Rivarol, sous le rap- « port de l'élévation, de la force et de l'é- « nergie de l'expression; mais sous le « rapport du naturel et de la sensibilité, « a-t-il bien connu tout son poète? »

A l'appui de ce jugement, le nouveau traducteur en appelle aux savantes notes dont il a enrichi sa traduction, et qui décèlent une connaissance très-profonde de l'ouvrage original, et il ajoute : « je « n'en demeure pas moins convaincu que « Rivarol se distingue par des vues origi- « nales et franches, par des inspirations « nobles et hardies, et qu'il y a même de « la gloire à se tenir encore à quelque « distance d'un tel modèle. »

Il nous a paru que le nouveau traducteur avait évité les écueils où la grande hardiesse de Rivarol l'avait fait échouer et qu'il rivalisait heureusement avec lui dans la partie même où cet ancien traducteur a excellé.

Annales de l'imprimerie des Aldes, ou l'Histoire des trois *Manuce* et de leurs éditions, par Ant. Aug. *Renouard*. — Supplément. Un vol. in-8°. *Renouard*.

Ce supplément a tous les genres de mérite qui recommandent l'ouvrage principal, et fait foi des laborieuses recherches auxquelles s'est livré l'auteur pour donner à cet ouvrage toute la perfection dont il est susceptible.

Répertoire bibliographique, etc., par Gabriel *Peignot*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

L'idée de cet ouvrage est absolument neuve : c'est déjà un très grand mérite : il en réunit un autre, celui de l'exécution.

Après des notions générales sur la bibliographie en général; l'auteur arrive aux bibliographies spéciales qu'il range dans diverses classes, qui sont la théologie, la jurisprudence, les sciences et arts, les belles lettres, la géographie, les voyages, l'histoire.

Il porte d'abord son jugement sur chaque ouvrage, et il en expose sommairement le plan. Nous nous bornerons, pour faire juger de sa méthode, à en donner un ou deux exemples pris dans chaque classe.

Conciles.

Conciles.—Traité de l'étude des conciles et de leurs collections, divisé en trois parties, avec un tableau des principaux auteurs qui en ont traité, et des éclaircissemens sur les ouvrages qui concernent cette science et sur le choix de leurs éditions, (par François Salmon) Paris, Cailleau, 1724, *in-4°.*

« Cet ouvrage est fort estimé; il annonce beaucoup d'érudition et une étude « approfondie de tout ce qui regarde les « conciles..... Les notes en sont instruc- « tives, sans être beaucoup étendues. »

Droit public. — Joh. Henr. Boecleri, bibliographia critica, (in quâ reperitur, pag. 78, *de scriptoribus juris publici præcipuis, consignatio ad fidem manuscripti recognita) Lipsiæ,* 1715, *in-8°.*

« Cette notice des principaux écrivains « sur le droit public se trouvait déjà dans « les *notæ et Animadversiones ejusdem* « *Boecleri in Dan. Ottonis jus publicum.* « *Argentor.* 1675. Elle a été également « ajoutée aux *institutiones juris publici* « *Vitriarii, Lugd. Batav.*, 1723, *in-8°.* »

Droit privé. — Lettres sur la profession d'avocat, et bibliothèque choisie des livres de droit qu'il est le plus utile d'acquérir et de connaître, par M. Camus, troisième édition, Paris, Gilbert, 1805, 2 *vol. in* 12.

Après une rapide analyse de cet ouvrage, M. Peignot s'exprime ainsi:

« Il serait à souhaiter que l'on fit, pour « les quatre autres parties de la biblio- « graphie, une bibliothèque choisie dans « le genre de celle de M. Camus, et sur- « tout enrichie de notes raisonnées aussi « savantes et aussi multipliées. »

Histoire naturelle.— Georgii Rudolphi Boehmeri bibliotheca scriptorum historiæ naturalis realis systematica, Lipsiæ, 1785-90, 5 *tom. en* 9 *vol. in-8°.*

« Cet ouvrage présente une collection « de livres sur l'histoire naturelle plus « nombreuse que celles qui se trouvent « dans les bibliographies précédentes ; « elle paraît même assez complète pour « ce qui regarde l'Allemagne et les peu- « ples du Nord, mais elle ne l'est pas « pour ce qui concerne la France, l'Es- « pagne et l'Italie, etc. »

Beaux-arts. —Dictionnaire des beaux-arts, par A.-L. Millin, etc., *Paris, Desray,* 1806, 3 *vol. in-8°.*

« Cet ouvrage qui nous a paru le « meilleur et le plus détaillé de ceux qui « existent en France sur les beaux-arts, « est enrichi, dans tous les principaux « articles, d'une bibliographie relative à « l'objet dont il est question.

Belles-lettres. — Poetæ græci principes heroici carminis et alii nonnulli græcè, editore Henrico Stephano. Parisiis excudebat Henricus Stephanus, Huldr. Fuggeri, typographus, 1566, *in-fol.*

« Ce recueil infiniment estimé ren- « ferme les poètes grecs les plus célèbres « et des fragmens d'autres poètes ; le tout « imprimé avec une correction bien digne « de la beauté de l'édition. »

Opera et fragmenta veterum poetarum latinorum profanorum et ecclesiasticorum, (curante Michaele Maittaire), Londini, 1716, 2 *vol. in-fol.*

« Ce recueil très-estimé contient un « très-grand nombre d'auteurs. » M. Peignot en donne la liste.

Géographie. — Méthode pour étudier la géographie, etc., *par l'abbé Lenglet Dufresnoy, quatrième édition, revue par l'auteur et augmentée par Barbeau de la Bruyère,* 1768, 10 *vol. in-12.*

« Cette édition renferme, ainsi que « les précédentes, un catalogue assez con- « sidérable d'ouvrages sur la géographie, « les voyages et sur les cartes géographi- « ques. Le catalogue des cartes en géné- « ral est fort étendu........ mais tout cela « n'est pas complet. Les indications don- « nées par Meusel dans sa *Bibliotheca* « *historica* sont bien meilleures. »

Voyages. — Mémoire sur la collection des grands et petits voyages, et sur la collection des voyages de Melchisedech Thevenot; par Camus ; Paris, 1802, *in-4°.*

« Rempli d'érudition; mais on y dési- « rerait plus d'ordre et de clarté. »

Bibliothèque universelle des voyages,

ou Notice complète et raisonnée de tous les voyages anciens et modernes, publiés tant en langue française qu'en langues étrangères, classés par ordre de pays dans leur série chronologique, avec des extraits des voyageurs les plus estimés, et des jugemens motivés sur les relations anciennes qui ont le plus de célébrité, par G. Boucher de la Richarderie; *Paris*, *Treuttel et Würtz*, 1808, 6 *vol in*-8°.

« Cet ouvrage est un vrai monu-
« ment de bibliographie spéciale. On y
« trouve des détails précieux sur les
« voyages en tout genre ; et de nombreux
« extraits des principaux voyages en font
« un livre qui réunit l'agrément à l'utilité».
À la suite de ce jugement, M. Peignot donne une analyse détaillée de l'introduction et l'exposé du plan de l'ouvrage dans ses différentes parties.

Histoire. — *Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des principaux historiens et des remarques sur la bonté de leurs ouvrages et sur le choix des meilleures éditions*, *par Lenglet Dufresnoy*, *Paris*, 1772, 15 *vol. in*-12.

« Cette méthode est enrichie d'un ca-
« talogue assez considérable des ouvrages
« relatifs à l'histoire. »

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole, etc., *et à Voltaire*, etc. Seconde édition. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)

Article troisième.

Dans le précédent article nous avons fait connaître celles des observations de madame du Deffand qui nous ont paru les plus piquantes sur les événemens et les personnages de son temps : nous allons, dans celui-ci, recueillir les plus remarquables des jugemens qu'elle a portés sur divers ouvrages qui ont paru dans le cours de sa correspondance, ou qui étaient l'objet de ses lectures.

Madame du Deffand, sans être rebutée des nombreuses citations qui sont répandues dans les Essais de Montaigne, goûtait singulièrement cet écrivain. Elle revient, à plusieurs reprises, sur cet ouvrage, et en caractérise le mérite avec une sagacité qui peut rivaliser avec celle qu'offrent les jugemens qu'en ont portés les auteurs les plus distingués.

« Je suis bien sûre, écrit-elle à Horace
« Walpole, que vous vous accoutumerez
« à Montaigne : on y trouve tout ce qu'on
« a jamais pensé, et nul style n'est aussi
« énergique : il n'enseigne rien, parce
« qu'il ne décide de rien ; c'est l'opposé
« du dogmatisme : il est vain ; et tous les
« hommes ne le sont-ils pas ? et ceux qui
« paraissent modestes ne sont-ils pas dou-
« blement vains ? Le *je* et le *moi* sont à
« chaque ligne ; mais quelles sont les con-
« naissances qu'on peut avoir, si ce n'est
« pas le *je* et le *moi* ? Allez, allez, mon
« cher lecteur, c'est le seul bon philoso-
« phe, et le seul bon métaphysicien qu'il
« y ait jamais eu. Ce sont des rapsodies,
« si vous voulez, des contradictions per-
« pétuelles, mais il n'établit aucun sys-
« tème : il cherche, il observe, et reste
« dans le doute : il n'est utile à rien,
« j'en conviens, mais il détache de toute
« opinion, et détruit la présomption du
« savoir. »

Il paraît qu'Horace Walpole ne goûtait pas, comme madame du Deffand, les essais : car dans une autre de ses lettres, elle lui dit :

« En quoi je diffère de vous, c'est sur
« Montaigne ; de quoi vouliez-vous qu'il
« parlât, s'il n'avait pas parlé de lui ? il
« était tout seul à son *Strawberry-*
« *Hill* (*), il ne faisait aucun système ; il

(*) Domaine de Horace Walpole, où il passait une partie de l'année.

« n'épousait aucune opinion ; il n'avait « point de passions ; il rêvait, il songeait, « aucune idée ne le fixait ; il disait, que « sais-je ? et que sait-on en effet ? »

Dans cette même lettre, elle revient de nouveau à Montaigne :

« Vous êtes véritablement aussi philo- « sophe que Montaigne : c'est pour moi « la suprême louange ; car malgré mon « excessive partialité, malgré l'ascendant « de votre génie sur le mien, je ne trouve « aucun esprit aussi éclairé et aussi par- « faitement juste que celui de Montai- « gne. »

La même disposition d'esprit qui lui rendait Montaigne si recommandable comme *n'ayant pas de passion*, ne lui permettait pas de goûter deux ouvrages qui, dans le genre épistolaire ont toujours eu de la célébrité, les lettres d'*Abailard et d'Héloïse*, et les *lettres portugaises*. Dans une de ses lettres à Horace Walpole, elle s'exprime ainsi sur les premières : « Est-ce que je ne vous ai ja- « mais dit l'antipathie que j'ai pour ces « lettres-là ?..... Ce mélange, ou plutôt « ce galimathias de dévotion, de méta- « physique, de physique, me paraît faux, « exagéré, dégoûtant. » Dans une autre lettre, elle ne trouve, dans les lettres portugaises, que *des emportemens indecens*.

La sévérité de madame du Deffand nous a paru beaucoup plus déplacée dans le jugement qu'elle porte sur le sublime roman de Clarisse dont les morceaux les plus passionnés ne faisaient sans doute aucune impression sur elle.

« Vous avez raison, écrit elle à Wal- « pole, j'ai choisi un mauvais antidote « contre la tristesse en lisant Clarisse : le « traducteur (l'abbé Prevôt) a été bien « mal habile ; il pouvait retrancher har- « diment un tiers du livre, sans suppri- « mer aucun événement, sans altérer au- « cun événement, aucune situation : l'ou- « vrage aurait été meilleur ; il n'aurait pas « été moins triste, mais infiniment moins « ennuyeux. »

Madame du Deffand avait sans doute raison de trouver des longueurs dans le roman de Clarisse, malgré les retranchemens qu'y avait faits le traducteur ; mais il fallait avoir l'ame bien froide pour ne pas être profondément émue de tant de scènes déchirantes qu'offrent les diverses situations de Clarisse. Ce ne sont point ces pathétiques tableaux qui lui font rendre justice à Richardson dans une dernière lettre : c'est l'art qu'il a eu de mettre la morale en action, c'est peut-être aussi la vigueur avec laquelle il a dessiné plusieurs caractères.

« Je ne vous parle plus, dit elle, des « romans anglais...... je trouve que ce sont « des traités de morale en actions qui « sont très-intéressans et peuvent être « fort utiles ; c'est Paméla, Clarisse et « Grandisson ; l'auteur est Richardson ; *il* « *me paraît avoir beaucoup d'esprit.* »

Cette qualification singulière du talent de Richardson ne peut, ce semble, s'appliquer qu'à un autre genre de mérite qu'elle a observé dans cet écrivain.

« Ce jeu des intérêts, des goûts et des « sentimens ordinaires, dit-elle, quand « ils sont bien nuancés, comme dans « Richardson, suffit pour m'occuper et « me plaire infiniment. »

Des caractères bien dessinés, des scènes et des aventures agréablement variées ; c'est là ce que madame du Deffand estime le plus dans les romans ; et l'on ne s'étonne pas de l'éloge justement mérité qu'elle fait des deux chef-d'œuvres en ce genre, Tom Jones et Gilblas : c'est sous ce même point de vue qu'elle parle si avantageusement du charmant roman d'Ernestine de madame Riccoboni, dont elle aurait également loué les autres productions en ce genre, si elle eut eu occasion d'en parler.

L'état de mélancolie où la cécité de madame du Deffand la plongeait nécessairement, lui inspiroit du dégoût pour les romans où se trouvaient de sombres tableaux. « Je viens de lire, écrit-elle, « *les Malheurs de l'amour*, par madame « Tansin, qui est bien écrit, mais qui « n'inspire que la tristesse »

Avec une pareille disposition d'esprit, l'on s'étonne de son peu de goût pour Don Quichotte. « Je pense, dit-elle à « Walpole, tout comme vous sur Don

« Quichotte ; il n'y a que le premier vo-
« lume de supportable, et qui ne fait
« rire que la première fois. »

Un autre genre de gaîté lui plaisoit infiniment ; c'est celui qui règne dans les Mémoires du comte de Grammont. « Il « n'y a, dit-elle, que les livres facilement « écrits qu'on peut relire plus d'une fois, « et même sans cesse ; témoins les Lettres « de madame de Sévigné, les Mémoires « de Grammont ; je dirais presque les « Mémoires de mademoiselle de Mont- « pensier ».

Le rapprochement singulier que fait madame du Deffand de ce dernier ouvrage avec les deux autres, s'expliquera tout à l'heure par le jugement qu'elle porte sur les ouvrages historiques.

On voit avec quelque peine d'abord que madame du Deffand met, sur la même ligne, l'Histoire universelle de De Thou, et l'Histoire de France de Daniel et de Griffet. Son aversion seule pour les grands ouvrages historiques peut expliquer cette bizarre confusion.

« J'aime surtout, écrit-elle à Walpole, « le détail des intrigues ; et c'est ce qui « fait que je préfère infiniment les mé- « moires et les vies particulières aux his- « toires générales...... Les seules lectures « qui m'amusent, ce sont les mémoires, « les vies particulières..... tout ce qui est « histoire d'une nation me paraît un re- « cueil de gazettes que les auteurs arran- « gent pour autoriser leurs systêmes et « faire briller leur esprit. »

Son goût presque exclusif pour les vies particulières et les mémoires lui fait parcourir l'énorme Vie de Louis XIII, par le Vassor, en vingt-trois volumes, pour y recueillir *les manèges et les intrigues de la cour, qui l'amusent et lui plaisent infiniment.* Ce genre de mérite lui fait faire, à plusieurs reprises, l'éloge de cet écrivain si justement décrié. « Cet auteur me plait, dit-elle ; il « dit ce qu'il pense, avec franchise et « avec audace : son style est dans le « goût de celui des Mémoires de made- « moiselle de Montpensier ; et j'aime « mieux cette manière que celle des beaux « discurs....... Ce style doit paraître trop « simple et trop ingénu aux beaux es- « prits ; mais il est tel que le peuvent « désirer les amateurs de la vérité. »

Madame du Deffand paraît être plus judicieuse dans l'estime qu'elle a pour les Mémoires de M. de Saint-Simon. « Il est impossible, écrit-elle à Walpole, « de ne pas vous regretter à la lecture « que nous faisons de ces Mémoires : vous « auriez des plaisirs indicibles. » Il est pourtant quelques ouvrages historiques auxquels madame du Deffand fait grace, tels que l'histoire de Charles V, par Robertson, et l'histoire philosophique et politique des deux Indes, par Raynal ; mais celui-ci seulement sur parole, et d'après tout le bien qu'on lui en a dit. Quant à l'histoire de Charles V, ce n'est pas la belle introduction de cet ouvrage qui fait la matière de ses éloges ; elle ne l'avait peut être pas lue : c'est le tableau de l'établissement du luthéranisme, qui véritablement rivalise presque avec cette introduction ; elle fait aussi, dans plusieurs de ses lettres, l'éloge de *la Rivalité de la France et de l'Angleterre*, par Gaillard.

Les grands tableaux historiques ne pouvaient pas plaire à madame du Deffand. « Je ne suis pas de votre avis, « écrit-elle à Walpole, sur tout ce que « vous me dites de vos lectures, excepté « sur le livre de M. Gibbon ; j'ai essayé à « plusieurs reprises de le lire, et le livre « m'est tombé des mains. »

« J'ai commencé, lui écrit-elle, en- « core la lecture de l'histoire de l'Amé- « rique, par Robertson ; mais je ne puis « m'intéresser à tous ces événemens. »

Beaucoup d'autres jugemens de madame du Deffand sur des ouvrages dans divers genres paraissent avoir été confirmés par l'opinion générale, tel que celui qu'elle porte sur les lettres de Cicéron à Atticus. « Je trouve, dit-elle, que l'esprit « de Cicéron doit servir de mesure pour « tous les autres ; son style m'enchante ; « je lui pardonne sa vanité en faveur « de sa sincérité, et sa faiblesse, parce « que, je puis vous l'avouer, en ce seul « point je trouve que je lui ressemble. »

Ses critiques, en général, sont aussi

judicieuses que la plus grande partie de ses éloges : c'est ainsi qu'en parlant du recueil des éloges, par d'Alembert; elle s'exprime ainsi : « Rien n'est plus fastidieux, je vous assure ; le style est froid, « gêné; il veut être fin et énigmatique, « et il n'est que plat, commun et re« cherché. »

Voici de quelle manière elle s'exprime sur celui des ouvrages de Thomas, qui véritablement prêtait le plus à la critique. « Je viens de lire, écrit-elle à Walpole, « un ouvrage de M. Thomas, l'*Eloge* « *des femmes de différens siècles ;* il « s'est surpassé lui-même. Nous avions « autrefois un charlatan, qu'on nommait « le *Gros-Thomas ;* il distribuait son or« viétan sur le Pont-Neuf; c'était l'idole « du peuple. Je prétends que M. Tho« mas est le *Gros-Thomas* du peuple « bel esprit. Voici une de ses phrases à « propos de la distance que les rangs « mettent entre les femmes : l'*orgueil* « *ne se mêle pas, et fait signe qu'on se* « *recule.* Tout est du même style ».

Cette ingénieuse critique pouvoit être encore appuyée sur la considération que dans l'*Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes de différens siècles*, (car c'est là le véritable titre de l'ouvrage). Thomas qui vivait peu avec les femmes, ne montre pas une connaissance bien approfondie de ce sexe. On ne peut pas également souscrire au jugement que madame du Deffand porte sur un autre ouvrage de Thomas : l'*Essai sur les Eloges*. « Tout y est à l'alambic, dit« elle, rien n'y est sous sa face naturelle; « c'est une abondance d'idées fausses, « rendues brillantes par des recherches « de mots et d'expressions : ce n'est pas « l'ouvrage d'un sot inspiré, mais d'un « petit esprit qui se croit un génie ». Si l'on peut reprocher à plusieurs des ouvrages de Thomas quelques-uns des vices que madame du Deffand exagère ici, l'Essai sur les Eloges mérite une exception : on n'y trouve en général aucune trace de l'affectation et de l'enflure que des critiques sévères ont relevées dans les ouvrages de Thomas.

Les trois passages suivans suffisent au reste pour établir quelle finesse de tact, quelle délicatesse de goût madame du Deffand décélait en général dans ses jugemens sur les ouvrages publiés de son temps.

On aura incessamment les nouvelles lettres de madame de Sévigné. « Je doute « qu'elles soient aussi agréables que celles « à sa fille : toute lettre où l'on ne parle « pas à cœur ouvert, où l'on ne dit pas « tout ce qu'on pense, tout ce qu'on « veut, tout ce qu'on sent, où l'on n'écrit « que pour écrire, où l'on démêle de la « réserve, de la contrainte, devient une « lettre bien fade.

« J'espérais bien que vous préféreriez « le discours de Champfort à celui de « Laharpe (Eloges de Lafontaine); c'est « le jugement que j'en avais porté. »

Ce jugement a été confirmé par celui des critiques les plus éclairés. « Vous « trouverez dans l'Eloge de M. Colbert « (par M. Necker) quelquefois de l'affec« tation dans le style, des pensées obs« cures et trop métaphysiques; *c'est un* « *hommage que l'auteur a cru devoir à* « *l'académie.* Ce n'est pas le genre de « son esprit; il a beaucoup de naturel, « d'idée et de sentimens. »

Ici madame du Deffand paraît faire allusion à l'influence qu'avait d'Alembert dans les jugemens portés par l'académie.

A quelques exceptions près, madame du Deffand a montré autant de discernement et de goût dans ses jugemens sur les productions poétiques en différens genres, que dans ceux qu'elle a portés sur les ouvrages en prose. Comme madame de Sévigné, elle était pénétrée d'une admiration presque exclusive pour Corneille; elle y revient, à plusieurs reprises, dans ses lettres.

« Lui seul, dit-elle, a l'énergie, la « force et l'élévation qui rendent les « grandes passions et la sublimité des « grands sentimens....... Ne sachant plus « que lire, j'ai repris Corneille : Cinna « m'a enlevée, et Polieucte m'a fait « plaisir; nos auteurs sont des mirmi« dons en comparaison; et je préfère « Corneille, malgré ses défauts, à nos

« tragiques les plus corrects..... Il n'a ja-« mais la faiblesse de notre nation ; mais « il manque souvent de l'élégance de « notre style.

« ... Je relis toutes les pièces de Cor-« neille; je n'en suis encore qu'à Héra-« clius : je suis enchantée de la sublimité « de son génie, et dans le plus grand « étonnement qu'on puisse être en même « temps si dépourvu de goût. Ce ne sont « point les choses basses et familières « qui me surprennent et qui me choquent; « je les attribue au peu de connaissance « qu'il avait du monde et de ses usages ; « mais c'est la manière dont il tourne et « retourne la même pensée, et qui est « presque toujours la marque d'un petit « esprit. »

Ainsi l'admiration de madame du Deffand pour Corneille était, comme on voit, judicieusement modifiée par plusieurs vices qu'elle lui reproche, et surtout par la négligence et l'incorrection qu'elle ne pouvait pas s'empêcher de reconnaître dans son style. Celui de Racine paraît l'avoir enchanté.

« Le style de Racine, écrit-elle à Walpole, qui ne paraît pas en avoir été fort « touché, est d'une élégance charmante ; « *mais qui peut-être n'est sentie que par* « *nous.* »

Elle ne réduisait pas néanmoins le mérite de Racine à celui du style. « Je trouve, « dit-elle, de grandes beautés dans An-« dromaque. Athalie me paraît une très-« belle pièce; elle me charme et m'en-« lève, et ne laisse rien à désirer ni à « reprendre. »

Il est difficile d'imaginer que madame du Deffand, qui trouvait de grandes beautés dans Andromaque, n'en trouvât pas d'aussi grandes dans Iphigénie en Aulide et dans Phèdre ; et que Britannicus, où Racine se rapproche tant de Corneille par un développement si profond des intérêts politiques, n'eût pas fait sur elle une grande impression ; mais elle n'a pas eu occasion d'en parler. On pourrait néanmoins conjecturer qu'en exceptant Athalie, elle réduisoit presque le mérite de Racine, quant au fond des sujets, au talent d'avoir supérieurement traité la passion de l'amour, mais avec la teinte de nos mœurs.

« Il n'y a peut-être que l'amour, écrit-« elle, qui soit une passion naturelle ; et « c'est presque la seule que Racine ait « peinte et rendue, et presque toujours à « la manière française. Son style est en-« chanteur et constamment admirable. »

Madame du Deffand s'est rangée parmi les admirateurs de Quinault si déprécié par Boileau : c'est le naturel surtout de ce poëte qui l'enchante. « Pour Quinault, « j'en ferai toute ma vie un cas infini, « parce qu'il n'est jamais par delà le « vrai. »

Les jugemens que porte madame du Deffand sur les poëtes épiques modernes, n'auront pas l'approbation générale.

« Pour l'Arioste, écrit-elle à Walpole, « je l'aime beaucoup ; je l'ai toujours pré-« féré au Tasse ; celui-ci me paraît une « beauté plus languissante que touchante, « plus gourmée que majestueuse, et puis « je hais les diables à la mort. Je ne sau-« rais vous dire le plaisir que j'ai eu de « trouver dans Candide tout le mal que « vous dites de Milton ; j'ai cru avoir « pensé tout cela, car je l'ai toujours eu « en horreur. »

Il est bien surprenant que madame du Deffand qui déprécie si étrangement Milton, goûte si fort quelques pièces de Shakespear : on pourrait soupçonner que son opinion sur ces ouvrages était dirigée par celle de Walpole. « J'ai commencé, « lui écrit-elle, par Othello, j'en suis en-« chanté : je ne sais si les trois traduc-« tions qu'on en a faites sont fidèles, « mais il me semble que Shakespear n'a « pu mieux dire.... je lis actuellement « Cymbeline qui m'intéresse et me plaît. » Elle ne pensait pas de même de Coriolan et de Macbeth. La première lui paraît *épouvantable et n'avoir pas le sens commun* : on lit la seconde *avec horreur et effroi*, *mais avec intérêt.*

On ne sera pas non plus de l'avis de madame du Deffand qui jugeait que la Mélanie de Laharpe étoit fort tombée depuis l'impression, tandis que cette pièce, au contraire, gagne, ce semble, à la lecture par le grand mérite du style. On

trouvera aussi beaucoup d'amertume et de l'injustice même dans le jugement qu'elle porte sur le poëme des Saisons de Saint-Lambert.

« Ce Saint-Lambert, dit elle, est un « esprit froid, fade et faux; il croit re- « gorger d'idées, et c'est la stérilité mê- « me; et sans les *roseaux*, les *ruis- « seaux*, les *ormeaux* et leurs *rameaux*, « il aurait bien peu de choses à dire. « Rien, selon moi, n'est plus fastidieux, « excepté huit vers que voici.... Rien « n'est si beau, à mon avis, que cette « peinture de la vieillesse. »

Avec moins de préoccupation madame du Deffand aurait pu trouver dans le poëme des Saisons, qui, en général, est assez dénué d'imagination, des morceaux comparables et supérieurs peut-être à celui *qu'elle* cite. Ses jugemens sur plusieurs ouvrages de Voltaire sont principalement remarquables par l'impartialité qu'elle y montre malgré sa liaison avec lui.

« Je ne vous aurais jamais envoyé, « écrit-elle à Walpole, la guerre de Ge- « nève : c'est un rabachage de la Pucelle. « Vous n'avez apparemment vu que le « premier chant; il n'y a point de se- « cond, mais il y en a un troisième qui « est encore au dessous du premier. « Quoi! Vous avez le front, lui mar- « que-t-elle dans une autre lettre, d'être « content de ce troisième chant! oh! cela « me surprend bien. Je n'aurais jamais « osé vous envoyer une telle rapsodie, de « telles ordures, de pareilles infamies « qui ne sont sauvées par aucun trait « d'esprit. »

Elle apprécie, avec la même sévérité, mais sous un autre rapport, la tragédie des lois de Minos.

« Hier Lekain, à la prière de Voltaire, « vint nous faire la lecture des Lois de « Minos. Ah! je suis bien confirmée que « la vieillesse ne fait que des efforts im- « puissans; le temps de produire est « passé, il ne faut plus penser à augmen- « ter sa réputation; et pour ne point la « diminuer, il ne faut plus faire parler de « soi. Je suis bien trompée si cette pièce « a le moindre succès : il y a pourtant « quelques beaux vers. »

Sa critique s'exerce aussi judicieusement sur une autre pièce de Voltaire, laquelle, dans l'origine eut un brillant succès qui se soutient encore aujourd'hui : c'est Alzire.

« Je ne trouve point, dit elle, que ce « soit une bonne pièce, il me semble que « rien n'y eut amalgamée : ce sont dif- « férens caractères qu'on a voulu pein- « dre, mais qui ne jouent pas bien en- « semble. Il y a les plus belles tirades du « monde; chaque personne y fait de très- « belles réflexions, de très belles défini- « tions dont celui qui les écoute n'a que « faire. Le seul rôle d'Alvarez est bon. »

On pouvait encore appuyer ce jugement, en observant que Zamore et Zaïre, ces deux Péruviens, ont toute l'instruction et tout le langage des Européens, ce qui blesse singulièrement les convenances; que Guzman s'exprime toujours comme un *Matamor*, et qu'Alvarez seul déploie constamment la générosité espagnole. Les beautés de détails répandues d'ailleurs dans la pièce d'Alzire, et surtout l'éclat du style peuvent seuls expliquer la fortune soutenue de cette pièce. C'était en tiers, avec Horace Walpole, que madame du Deffand s'exprimait si librement sur plusieurs ouvrages de Voltaire : mais elle a montré quelquefois la même franchise dans sa correspondance avec lui : nous n'en citerons que deux exemples. Voici le premier : il s'agit du commentaire de Voltaire sur Corneille.

« Je vous en demande très-humble- « ment pardon, lui écrit-elle, mais je « vous trouve un peu injuste sur Cor- « neille. Je conviens de tous les défauts « que vous lui reprochez, excepté quand « vous dites qu'il ne peint jamais la na- « ture. Convenez du moins qu'il la peint « suivant ce que l'éducation et les mœurs « du pays peuvent l'embellir ou la défi- « gurer, et qu'il n'y a point dans ses per- « sonnages l'uniformité qu'on trouve dans « toutes les pièces de Racine. »

L'autre exemple prouve encore davantage que malgré toutes les cajoleries qu'elle croyait devoir prodiguer au grand

âge et à la grande réputation de Voltaire, madame du Deffand ne craignait pas toujours d'effaroucher son amour-propre : nous allons transcrire le passage entier, parce qu'on y trouve ce style animé et néanmoins toujours naturel de madame de Sévigné : elle avait demandé à Voltaire des couplets pour être chantés, avec accompagnement de Bulbâtre, à un souper qu'elle devait donner à toute la famille Choiseul, la veille de Noël. Voltaire, au lieu de couplets, lui envoya des noëls : voici de quelle manière elle lui en accuse la réception.

« Ah ! oui, je vous garderai le secret, « vous pouvez en être sûr. Jamais faveur « n'a été plus promptement accordée, « mais plus différente de celle qu'on es-« pérait. Vous n'avez point compris ma « demande ; il n'était point question de « poupon, de bœuf, d'âne, de sainte « famille, mais de la joie du retour ; et « puis je ne me fixais point à des couplets ; « une petite épître, ou quelque petite « pièce de vers m'aurait satisfaite. Je vois « que j'ai eu tort, que j'ai fait une de-« mande indiscrète, que j'ai eu trop de « familiarité avec le grand Voltaire ; et « pour m'apprendre mon devoir, il m'a « fait répondre par l'abbé *Pellegrin*. « Vous vous seriez diverti de ma grande « joie et de ma consternation subite. On « m'apporte votre lettre : ouvrez vite ; y « a-t-il des vers ? — Oui, quatre couplets. « — Chantez-les. — Ah mon Dieu ! mon « Dieu ! est-il possible ! pourquoi me « traitez-vous ainsi, mon cher Voltaire ? « un refus vaut mieux qu'une telle com-« plaisance. Voici tout le remercîment « que vous aurez. »

Œuvres complètes de madame de La Fayette. Nouvelle édition revue, corrigée et précédée d'une notice historique et littéraire, et d'un traité sur l'origine des romans. 5 vol. grand in-18, beau papier. *D'Hautel.* 9 fr.

La défectuosité des réimpressions n'est que trop commune, et l'on en trouve particulièrement un exemple assez frappant, non-seulement dans les éditions détachées des charmans ouvrages de madame de La Fayette, mais encore dans l'édition complète de ses Œuvres qui a paru en cinq volumes in-8°., chez Colnet, en 1805, conjointement avec celles de mesdames de Tencin et de Fontaines. Cette édition d'ailleurs assez agréable, sous le rapport du caractère et du papier, est remplie de fautes d'impression.

Non seulement l'édition que nous annonçons ici est de la plus grande correction ; mais l'Editeur, sans se permettre d'altérer jamais ni le sens ni même les tours de phrase de l'auteur, a soigneusement purgé toutes les parties de l'ouvrage original, des fautes de grammaire échappées à madame de La Fayette, et dont ne sont pas même exempts les meilleurs ouvrages des écrivains des deux siècles précédens et du siècle actuel : nous n'en citerons que trois exemples.

Madame de La Fayette emploie toujours l'imparfait du subjonctif au lieu de l'imparfait de l'indicatif : ainsi elle écrit *eût* où il faudrait *aurait* : elle emploie toujours la particule *ne* sans y ajouter la particule *pas* ou *point*, lorsqu'elle s'exprime à l'affirmative, tandis que le retranchement de la particule *pas* ou *point* ne doit avoir lieu que quand la particule *ne* est employé d'une manière suspensive. Enfin elle déplace les pronoms relatifs *le* ou *la*, ce qui jette dans sa phrase ou de l'équivoque ou une teinte de barbarisme. Ces corrections et plusieurs autres qu'il serait trop long d'indiquer, rajeunissent en quelque sorte le style de madame de La Fayette dans les passages de ses Œuvres qui laissent échapper quelques traces de l'ancienne imperfection de notre langue.

Ces divers genres de mérite nous ont paru assurer à la nouvelle édition, que nous annonçons, le succès le plus mérité.

Le défaut d'espace nous oblige de renvoyer à d'autres cahiers l'analyse des *Œuvres de M. Turgot.*

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

SIXIÈME CAHIER, 1812.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Flore pittoresque des environs de Paris, contenant la description de toutes les plantes qui croissent naturellement dans un rayon de dix-huit à vingt lieues de cette capitale; la figure coloriée de celles qui sont employées en médecine, dans les arts, dans l'économie rurale et dans l'économie domestique; enfin des notices détaillées et raisonnées sur leurs diverses propriétés, sur les principes qu'elles fournissent à l'analyse chimique, et sur les phénomènes de physiologie végétale qu'elles offrent. Ouvrage orné de plus de 250 figures coloriées (dessinées et gravées par l'auteur) presque toutes de grandeur naturelle; renfermant en outre des élémens de botanique; un vocabulaire des mots employés le plus fréquemment dans cette science, et une carte topographique des environs de Paris, par A. *Vigneux*. Un vol. in-4°. Chez l'*auteur*, boulevard et porte Saint-Antoine, n°. 3, et chez *Treuttel* et *Würtz*. 30 fr.

Pour que cet ouvrage si approprié à

la curiosité des amateurs et aux besoins des élèves en botanique put être portatif, et n'être pas inutilement grossi d'articles étrangers à cet utile but de l'auteur, il n'y a point fait entrer la figure des végétaux qui sont connus de tout le monde, tels que l'orme, le chêne, l'ortie, etc; mais il n'a rien omis néanmoins des propriétés dont ces mêmes végétaux sont pourvus.

Pour la classification des plantes, l'auteur a cru devoir suivre le système sexuel de Linnée, parce qu'il a reconnu que ce système était le plus facile pour rapporter, au seul aspect, une plante à la classe à laquelle elle appartient. Mais comme les exceptions qu'offre ce système sont assez nombreuses et embarrassent souvent les personnes qui étudient la botanique, l'auteur a noté ces anomalies dans les genres qui les présentaient; puis il a rappelé chaque espèce rébelle aux caractères du genre dont elles portent le nom, à la fin de l'ordre où le nombre réel de ses étamines aurait dû la faire ranger, si l'on n'avait égard qu'à cette seule considération.

Les notices qui accompagnent la description des plantes usuelles et qui ont le rare mérite d'une grande clarté et d'une extrême concision tout-à-la-fois, ont été rédigées par l'auteur d'après les meilleurs ouvrages modernes dont il a eu l'attention de donner la liste à la tête de l'ouvrage. Il ajoute qu'il devrait peut-être s'excuser d'avoir traité des plantes médicinales sans être médecin; mais il observe qu'après avoir apporté le plus grand soin à ne consigner dans son ouvrage que ce qui est constaté dans les écrits des médecins les plus habiles, il a encore soumis tous les articles qui concernent les plantes médicinales à un jeune praticien plein de mérite et élève de M. Richerand, qui a bien voulu se charger de les revoir.

L'auteur a cru devoir se dispenser de donner les noms latins des plantes, parce qu'il a regardé cet appareil scientifique comme propre à écarter de l'étude de la botanique plusieurs classes d'amateurs, et surtout celle des femmes.

Dans les figures qui accompagnent l'ouvrage, l'auteur s'est plus attaché à exprimer la ressemblance exacte de chaque plante par une imitation de la nature, qu'à composer des *bouquets* qui les font trop souvent méconnaître. Il a eu soin, au reste, de noter les proportions de chaque figure, parce que, bien que la plupart soient de grandeur-nature, ou à peu-près, il a été forcé d'en réduire plusieurs, soit à demi-nature, soit au deux tiers, à raison des grandes dimensions des végétaux qu'elles représentent, ou parce qu'il était inutile d'en montrer une plus grande partie.

L'auteur avait eu d'abord l'intention de donner l'étymologie des noms des plantes; mais il a renoncé à ce projet, parce qu'il a reconnu que le plus souvent cette étymologie est incertaine, et a quelquefois même l'inconvénient de prêter au ridicule. Mais en même temps, il a indiqué, autant qu'il lui était possible de le faire, le sol et l'époque où les plantes médicinales doivent être recueillies.

En s'attachant rigoureusement dans l'exécution de son ouvrage au plan qui vient d'être exposé, M. Vigneux a enrichi la botanique d'une production qui, après tant de livres élémentaires publiés sur cette science, sera encore d'une grande utilité.

Le jeune Botaniste, ou Entretien d'un père avec son fils sur la botanique et la physique végétale: ouvrage contenant, en abrégé les principes de la physique végétale, l'exposition de la méthode de *Tournefort*, et celle du système de *Linné*, le tableau des familles naturelles de *Jussieu*, et l'indication très-détaillée des caractères qui les constituent, la description d'un

grand nombre de genres qui les composent, et un abrégé de l'histoire des plantes les plus utiles, par Auguste *Plée*, avec 48 planches dessinées et gravées par l'*auteur* d'après nature. 2 vol. in-12. *Ferra aîné*. Figures noires 5 fr.; figures coloriées 6 fr. 50 c.

Nouvelle Flore des environs de Paris, suivant le système sexuel de Linnée, avec l'indication des vertus des plantes usitées en médecine, des détails sur leur emploi pharmaceutique, etc., par F. V. *Mérat*, docteur en médecine, membre-adjoint de la Faculté, etc. Un vol. in-8º. *Méquignon-Marvis*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Précis d'un voyage botanique fait en Suisse, chez les Grisons, aux sources du Rhin, au Saint Gothart, dans les départemens du Tessin, le Milanais, le Piémont, cantons du Lac-majeur, sur le Simplon, au Vallais, etc., en juillet, août et septembre 1811, précédé de quelques réflexions sur l'utilité des voyages pour les naturalistes, par D. *Villars*, professeur de botanique, G. *Lauth* et A. *Nestler*. Un vol. in-8º. avec quatre planches représentant des plantes nouvelles. Strasbourg, *Levrault*. Paris, *Le-normant*.

PHYSIOLOGIE. MÉDECINE. HYGIÈNE. CHIRURGIE. PHARMACIE.

Expériences sur le principe de la vie, notamment sur celui des mouvemens du cœur, et sur le siége de ce principe; suivies du rapport fait à la première classe de l'Institut sur celles relatives aux mouvemens du cœur, par M. *Le Gallois*, docteur en médecine de la Faculté de Paris, etc. Un vol. in-8º. avec une planche. *D'Hautel*. 6 fr.

Dans tous les temps, ou au moins à remonter jusqu'à Gallien, on s'est occupé de la recherche si intéressante du principe de la vie. Depuis la renaissance des sciences surtout on trouve une chaîne non interrompue de médecins et de physiciens qui se sont livrés à cette recherche, tels que Piccolhomini, Bauhin, Riolan, Blasius, Willis, Lower, Boyle, Valsalva, Vieussens, Senac, Bonnet, etc. Mais plus récemment trois hommes distingués, Fontana, Bichat, M. Prochaska, et surtout le célèbre Haller, ont répandu de grandes lumières sur le principe de la vie. M. Le Gallois, tout en appréciant le mérite de leurs travaux, a été conduit par les nombreuses expériences qu'il a entreprises sur les animaux et qu'il a exécutées avec la plus infatigable persévérance et la plus grande sagacité, à reconnaître qu'il y avait encore beaucoup à ajouter à leurs découvertes, et à rectifier beaucoup dans les conséquences qu'ils en ont tirées. Il a particulièrement reconnu que ces savans avaient donné trop d'influence au cerveau sur le principe de la vie, et il a restitué à la moëlle épinière, par ses expériences sur un nombre infini d'animaux qu'il avait rendus acéphales, une grande partie de cette influence. Ces mêmes expériences ont été pour lui l'occasion de jeter le plus grand jour sur les mouvemens du cœur, viscère qui joue un si grand rôle dans l'économie animale. L'analyse de son ouvrage qui, indépendamment du mérite éminent des découvertes qu'il renferme, se distingue encore par celui d'un style également clair et concis, ne nous a point paru praticable, vu que tout en est substantiel et ne pourrait être réduit sans être affaibli ou altéré. Pour en apprécier le rare mérite, il faut le lire tout

entier. Nous nous bornerons à rapporter ici les conclusions du lumineux rapport fait par les membres de la commission nommée par la première classe de l'Institut pour l'examen du mémoire concernant le principe des forces du cœur et le siége de ce principe et l'adoption faite de ces conclusions par la classe.

« Il nous semble, disent les commis- « saires, qu'on peut dire des divers au- « teurs qui ont eu quelques vues sur les « matières que M. Le Gallois a traitées, « ce que M. La Place a dit avec tant de « justesse dans une occasion semblable : « *On peut y rencontrer quelques vérités,* « *mais elles sont presque toujours mé-* « *lées avec beaucoup d'erreurs, et leur* « *découverte n'appartient qu'à celui qui,* « *les séparant de ce mélange, parvient* « *à les établir solidement par le calcul* « *ou par l'observation.*

« Notre opinion est donc que le travail « de M. Le Gallois est un des plus beaux, « et certainement le plus important qui « ait été fait en physiologie, depuis les « savantes expériences de Haller; que ce « travail fera époque dans cette science « sur laquelle il doit répandre un jour « tout nouveau; que son auteur si mo- « deste, si laborieux, si recommandable « mérite que la classe lui accorde sa « bienveillance spéciale et tous les en- « couragemens qui peuvent dépendre « d'elle. Nous n'oublierions pas d'ajouter « que le mémoire dont nous venons de « rendre compte est digne d'occuper une « place dans le recueil des savans étran- « gers, si la publicité des découvertes « essentielles qui y sont consignées pou- « vait être différée jusqu'à l'époque, peut- « être tardive, de l'impression de ce re- « cueil. Signé *De Humboldt*, *Hallé*, « *Percy*, rapporteur.

« La classe approuve le rapport et « adopte les conclusions : elle arrête, en « outre, que ce rapport sera imprimé « dans l'histoire de la classe, et que le « comité de la classe se concertera avec « M. Le Gallois pour les dépenses occa- « sionnées par les expériences qu'il a « déjà faites et pour les moyens de les « continuer. »

Dictionnaire des sciences médicales, etc. 12 vol. in-8°. Tome I. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans l'introduction placée à la tête de cet ouvrage, M. Renauldin, l'un des collaborateurs, trace, d'un style rapide et animé, les progrès qu'ont successivement faits les sciences médicales, à prendre depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. Il y signale les savans les plus renommés dans chacune des branches de ces sciences, et apprécie avec autant de sagacité que d'impartialité leurs divers genres de mérite, soit par les recherches et les découvertes qu'ils ont faites, soit par les théories qu'ils ont établies, soit par la pratique même dans laquelle ils se sont distingués.

Tous les articles du volume que nous annonçons sont faits avec le plus grand soin; mais on distinguera particulièrement l'article *abcès* par M. *Heurteloup*, chirurgien en chef des armées, que la mort vient d'enlever inopinément aux sciences, et qui laisse après lui de profonds regrets : l'article *accouchement*, par M. *Gardien* : l'article *âge*, par M. *Renauldin* : l'article *air*, par MM. *Hallé* et *Nysten* : les articles *aliénation* et *aliéné*, par MM. *Pinel* et *Marc* : l'article *aliment*, par MM. *Hallé* et *Nysten* : l'article *allaitement*, par M. *Gardien* : enfin l'article *amputation*, par MM. *Pariset* et *Petit*.

La grande utilité du nouveau Dictionnaire des sciences médicales se présente d'elle-même lorsqu'on considère, d'un côté, que depuis la publication de la traduction du grand Dictionnaire de médecine par *Diderot et Toussaint*, ouvrage très-estimable pour le temps où il a paru, mais nécessairement vieilli au-

jourd'hui, on ne nous avait donné que des dictionnaires portatifs des sciences médicales qui n'étaient que des croquis très-informes; et d'une autre part, que la rédaction du nouveau Dictionnaire n'est entreprise et exécutée que par des hommes la plupart distingués dans les branches des sciences médicales dont ils traitent. Le Dictionnaire de ces sciences inséré dans l'Encyclopédie méthodique réunit à la vérité plusieurs genres de mérite; mais il est incorporé dans ce vaste ouvrage que peu de personnes sont en état de se procurer.

Pyrétologie médicale, ou Exposé méthodique du plus grand nombre des fièvres continues, rémittentes et intermittentes; comprenant leurs descriptions exactes, leurs solutions, leurs causes, leurs pronostics, l'ouverture des cadavres et les moyens de guérisons : ouvrage fait d'après les anciens et les modernes pour l'instruction de la jeunesse studieuse, et traduit du latin par l'auteur Ph. *Petit-Radel*, docteur-régent. Un vol. in-8°. *Desray*. 5 fr. 50 c. — 7 fr. L'édition latine se trouve chez le même libraire, prix 3 fr. 50 c.

Traité de l'hygiène publique, par Marie *Tourtelle*, docteur en médecine, professeur en chef de chimie, de pharmacie et de physique à la faculté de médecine de l'académie de Strasbourg. 2 vol. in-8°. Strasbourg, J. *Eck*. 10 fr. — 12 fr. 50 c.

Observations pratiques sur les bains d'eau de mer et sur les bains chauds, par A. P. *Buchan*, docteur en médecine, membre du collége royal des médecins de Londres : ouvrage traduit de l'anglais, par M. *Roussel*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. Un vol. in-8°. *Gabon*. 3 fr. 50 c.

De l'Opération de la hernie inguinale étranglée : thèse soutenue à la faculté de médecine de Paris, à l'occasion du concours pour la chaire de médecine opératoire, par J. N. *Marjolin*, docteur en médecine. Broch. in-8°. *Méquignon-Marvis*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Le Conservateur des dents, ou Réflexions sur les divers moyens à employer pour les soigner, les conserver et réparer leur perte, à l'aide des dents et rateliers postiches fait en dents humaines, en cheval marin, et en pâte minéro-métallique, et des cas où le dernier moyen peut être employé avantageusement. Br. in-8°. Chez l'*auteur*, rue J.-J. Rousseau, n°. 3, et *Lenormant*. 1 fr.

De la Sophistication des substances médicamenteuses et des moyens de la reconnaître, par A. P. *Favre*, ex-professeur de chimie pharmaceutique, etc. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue du Mont-Blanc, et *Colas*. 4 fr. 50 c. — 5 fr. 50. c.

Cet ouvrage est rédigé dans la forme alphabétique la plus convenable à ce genre de production.

« On trouvera, dit l'auteur, peu d'exac-
« titude dans la description de la manière
« de préparer les différens composés :
« mon but n'était point de faire un ma-
« nuel de pharmacie : j'ai voulu seule-
« ment traiter de la sophistication, pré-
« sumant d'ailleurs que ceux qui me li-
« ront ont déjà des notions phamaceuti-
« ques qui les mettront à même de rec-

tifier les erreurs de manipulation qu'ils rencontreront. Sans doute on me fera le reproche qu'on a fait au célèbre Baumé, celui de donner le moyen de tromper; mais je ferai la même observation que lui : si j'apprends à falsifier, je donne les moyens de reconnaître les fraudes, et ces moyens sont la plupart très-simples.

MATHÉMATIQUES.

Élémens de géométrie, comprenant les deux trigonométries, une introduction à la géométrie descriptive, les élémens de la polygonométrie, et quelques notions sur le levé des plans, par J. G. *Garnier*, ancien professeur de l'Ecole polytechnique. Un volume in-8°. *Bechet.*

Ces élémens complètent la partie élémentaire du cours de mathématique de l'auteur, et se distinguent, comme ses autres ouvrages, par une grande concision, et tout à la fois par une extrême clarté.

Elémens de géométrie, par Em. *Develey*, professeur de mathématique à Lausanne. Un vol. in-8°. Mad. *veuve Courcier*. 6 fr. — 7 fr.

Résolution générale des équations de tous les degrés, par Hoëné *Wransky*. Broch. in-4°. *Klostermann fils*. 1 fr. 50 c.

La levée des plans et l'arpentage rendus facile, précédés de notions élémentaires de trigonométrie rectiligne; à l'usage des employés au cadastre de la France, par A. L. M. *Soulas*, employé au cadastre. Un vol. in-8°. Madame *veuve Courcier*. 2 fr. 50 c.

Manuel de trigonométrie pratique, par M. l'abbé *Delagrive*, revu et augmenté de tableaux de logarithmes, à l'usage des ingénieurs, et principalement de ceux qui s'occupent de l'arpentage et du cadastre, par L. M. *Reymond*. Un vol. in-8°. *Même adresse*. 7 fr. — 8 fr. 50 c.

Essai sur la théorie des nombres, par A. M. *Legendre*, 2e. édition. Un vol. in-8°. *Même adresse*. 18 fr. — 20 fr.

ASTRONOMIE.

Courte introduction à la connaissance des corps célestes et du système du monde, ou Contemplateur de la nature et de ses phénomènes : traduction posthume du hollandais de J. P. *Jungst*, par O. *Byrde*, avec plusieurs notes, 2e. édition. Broch in-8°. Zutphen *Thiemé*.

Preuves de la durée du monde encore pendant 20,000 ans : de l'impossibilité qu'une comète nous fasse aucun mal et qu'elle se précipite sur la terre, par M. de *Wandelaincourt*. Broch. in-24.

POIDS ET MESURES.

L'usage du kilogramme rendu familier aux fabricans, teinturiers, ouvriers en soie, ainsi qu'aux marchands en gros et détaillans en tout genre : divisé en deux parties : la première, pour le poids de soie de quinze onces de marc : la second, pour le poids de Lyon dit le *poids de ville*, par J. *Nettement*. Un vol. in-8°. Lyon, *Boursy*. 3 fr.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

De l'aménagement et de l'exploitation des forêts appartenant aux particuliers, par M. *Noirot*, inspecteur-vérificateur près de la conservation forestière de Dijon. in-12. *Arthus Bertrand*. 1 fr. 75 c.

Manuel sur un procédé d'amélioration (le pacage des vaches) inusité dans le département du Calvados, par M. *Vernier l'aîné*. Broch. in-8°. Rouen, *Périeux*.

Agrostographie des départemens du nord de la France, ou Analyse et description de toutes les graminées qui croissent naturellement, ou que l'on cultive généralement dans ces départemens, par J. B. H. *Desmazières*. Un vol. in-8°. Lille, *Vanakere*. Paris et Strasbourg, *Treuttel* et *Würtz*. 3 fr. — 3 fr. 60 c.

Dans cet ouvrage on indique les vertus médicinales de ces graminées, leur utilité dans les arts, la culture de celles qu'on doit préférer pour la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, les différentes maladies auxquelles ils sont sujets, et les méthodes préservatives que l'agriculteur doit employer.

Almanach du cultivateur du Léman, par Ch. J. M. *Lullin*. Première année. in-8°. Genève et Paris, *Paschoud*. 1 fr. 80 c. — 2 fr.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Travaux des ponts et chaussées depuis 1800, ou Tableau des constructions neuves faites sous le règne de Napoléon Ier, en routes, ponts, canaux, et des travaux entrepris pour la navigation fluviale, les dessèchemens, les ports de commerce, etc., par M. *Courtin*, secrétaire général de la Direction des ponts et chaussées. Un vol. in-8°. *Goeury*. 5 fr. — 6 fr. 25 c.

Article cinquième et dernier.

Ce dernier article embrasse les *Polders* et les ports de commerce.

On a conservé le nom de *Polders* qui, dans l'ancienne Flandre et dans le Braband hollandais, servait à désigner les terrains défendus par des digues opposées aux inondations de la mer et des fleuves. Ces terrains sont plus bas que les hautes marées. Sur les bords des fleuves, les travaux servent à garantir de l'inondation les terrains en culture. A l'embouchure des fleuves, et au bord de la mer, outre les travaux défensifs, on en fait pour reculer les limites de la mer. Les terrains qui sont l'objet de cette conquête s'appellent *schorres* : ce sont des alluvions qui se forment en avant des polders : ces polders se divisent en plusieurs lignes; ceux de la première sont les plus voisins de la mer et les plus exposés aux inondations. Souvent ces polders de première ligne ont été établis sans précaution et avant la maturité des schorres :

cette précipitation a été une des causes d'opposition formée par les arrière-polders au concours qu'on exigeait d'eux pour la réparation des polders de première ligne qu'on appelait *calcuiteux*. Chaque polder en général est la propriété de plusieurs individus. A la suite de cet exposé, M. Courtin trace la législation des polders, dans les provinces belgiques soumises à la domination autrichienne, et dans la partie de ces provinces appartenant à la Hollande ; et il observe que les dangers étant moins grands et les événemens malheureux moins fréquens dans certaines provinces que dans d'autres, il en est résulté une différence nécessaire dans la législation de ces contrées relativement aux polders et aux schorres. Il ajoute, qu'à l'époque de la conquête de ces provinces par la France les digues (c'est la dénomination sous laquelle les polders et les schorres sont nommés en France) étaient en assez bon état, mais que néanmoins à l'embouchure de l'Escaut il y avait des parties où les schorres commençaient à éprouver des *affouillemens*. Les polders de première ligne se dégradaient en plusieurs points, parce que les arrière-polders n'avaient pas voulu contribuer à leur défense. Plusieurs circonstances les avaient peut-être mis dans l'impossibilité de fournir leur contingent.

Un arrêté du préfet de l'Escaut du 19 messidor an 8, confirmé par les consuls le 23 thermidor suivant, a réglé la levée qui serait faite sur les propriétaires des polders, des sommes destinées à la réparation des digues de la mer. Une loi du 29 floréal an 10, un décret du premier germinal an 13 renferment des dispositions concernant le mode de contribution aux polders : on en trouve le détail dans l'ouvrage, ainsi que l'état des sommes accordées en différens temps par le gouvernement pour leurs réparations et leur entretien, indépendamment des impositions assisés pour ces deux objets. Deux décrets du 12 janvier 1811, dont les dispositions sont également détaillées dans l'ouvrage, règlent définitivement la législation des polders dans les anciennes provinces belgiques. M. Courtin observe que ces dispositions ne concernent point les départemens de l'ancienne Hollande : il n'y a que celles qui portent que les schorres sont domaines publics qui leur sont applicables. La loi hollandaise du 30 janvier 1810, qui fixe le mode d'entretien des digues avait été maintenue provisoirement par un décret impérial du 14 novembre 1810 : elle vient de l'être définitivement. L'administration des digues a été confiée aux colléges qui en étaient chargés, sauf quelques modifications relatives à la division en arrondissemens.

Les ports de commerce ont été l'un des principaux objets de la surveillance et de la munificence du gouvernement depuis 1800. M. Courtin donne un état des ports de ce genre auxquels on a fait les travaux les plus importans, soit en réparations, soit en constructions neuves : ceux dont il ne parle pas, n'ont point été négligés. Si l'on y a fait peu d'ouvrages, c'est que leur situation et leur état n'en exigeaient pas de considérables ou de très-urgens. Les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de suivre M. Courtin dans l'exposé lumineux qu'il a fait des travaux immenses commencés ou terminés dans les différens ports de commerce. Les plus importans et les plus coûteux sont ceux qui ont été exécutés et qui se poursuivent toujours dans le port d'Anvers, devenu un port de marine, et qui, à ce titre, ne ressortit plus de l'administration des ponts et chaussées.

Dans le même ordre d'importance et de dépenses très-considérables viennent immédiatement les ports de Cherbourg, de Dieppe, de Honfleurs, du Hâvre, de Dunkerque, d'Ostende, des Sables, de Halighen, de la Rochelle, de Marseille, de Bayonne, de Bouc.

Des travaux d'une moindre importance, et qui n'ont pas exigé des dépenses aussi considérables ont été entrepris ou terminés dans les ports suivans :

Ponts

Ponts de Caen, d'Isigny, de Portrieux, de l'Orient, du Palais à Belle-Isle en mer, de Pimbœuf, de Noirmoutier, d'Aadge, de Cette, d'Aigues-Morte. M. Courtin n'a point fait entrer dans le tableau des ports de commerce ceux des villes de Rouen, de Nantes et de Bordeaux, qui n'étant point sur le bord de la mer, n'ont point eu à recevoir des travaux de la même espèce. L'Empereur a donné à ces trois villes des marques particulières de sa bienveillance, soit pour des travaux d'embellissemens, soit pour les constructions de routes qui y aboutissent, ou pour les réparations et les augmentations de leurs quais. On a vu que deux ponts avaient été commencés, l'un à Bordeaux, l'autre à Rouen, et que la ville de Nantes voyait s'ouvrir dans son sein ce grand canal long-temps sollicité par les états de Bretagne.

Tous les ports des départemens au-delà des Alpes ont été aussi l'objet de la sollicitude de l'Empereur; mais comme la plupart ne font partie de l'Empire français que depuis peu d'années, on a été obligé, avant que d'entreprendre des travaux, de faire examiner leur état, afin de pourvoir à leurs besoins, et de se livrer aux dépenses nécessaires à leur établissement. On a déjà fait dans ceux de Nice, de Lorenzo, de Savonne, de Gênes, de Camogli, de Leria et de Livourne, des dépenses considérables pour les curer. Des projets d'amélioration sont arrêtés pour un plan d'alignement, de distribution des quais dans la ville de Nice: il est question aussi du prolongement du mole à Gênes dont la dépense pourra s'élever à deux millions. Les marchés pour les travaux de ces ports sont passés.

Abécédaire instructif des arts et métiers : ouvrage dans lequel on peut s'instruire des arts les plus utiles de la société. Broch. in-12. Lyon, *Maillet*. 75 c.

Annales des arts et manufactures, par J. N. *Barbier de Vémars*. Tome XLIV, n°. 131. in-8°.

Ce numéro contient :

Mécanique. — Essai sur la science des machines, par M. *Guenyveau*.

Agriculture. — Arbre à sucre, par M. *Armesto*. — Amélioration des herbages, par M. *Salter*.

Technologie.—Purification du plomb. — Appareil de M. *Miller* pour sauver les noyés.—Table hydro-pneumatique de M. *Accum*, pour transvaser les gaz.—Théâtres à l'abri des incendies, par M. *Cook*. — Table par M. *Vauquelin*, pour exprimer la quantité d'acide sulfurique contenue dans divers mélanges. — Fiel de bœuf concentré sans odeur, par M. *Cathery*. — Moyen expéditif de transporter sans brouette les terres et les gravois. — Diverses espèces de vernis, par M. *Imison*.—Esprit-de-vin rectifié avec économie de combustible. — Parti à tirer des avivures et des regratures de glaces, par M *Destouches*. — Analyse des crayons lithographiques, par M. *Laugier*. — Sur la précipitation de l'argent, par M. *Gay-Lussac*. — Manière de diriger en espalier les arbres, et surtout les pêchers, par M. *Sieule*.

Ce cahier contient trois planches : 1°. appareil pour la purification du plomb; 2°. drague pour sauver les noyés; 3°. table hydro-pneumatique pour transvaser les gaz.

ART MILITAIRE. FINANCES.

Le mouvement igné considéré principalement dans la charge d'une pièce d'artillerie ; précédé de réflexions physiques sur les calculs de M. *Robin*, concernant le fluide élastique de la poudre, par M. *Peyre*, membre de la légion d'honneur. Un vol. in-8°. Toulon, *Curet*. Paris, *Lenormant*. 6 fr. — 8 fr.

De la défense des places fortes : ouvrage composé par ordre de S. M. I. et R. pour l'instruction des élèves du corps du génie, par M. *Carnot*, 2e. édition. Un vol. in-8o. Madame *veuve Courcier*. 6 fr. — 9 fr. 50 c.

Nouveau tarif du prix des glaces, avec celui des droits sur les ouvrages d'or et d'argent, et la loi y relative. Un vol. in-12. Madame *veuve Prault*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. STATISTIQUE.

Nouvel Atlas portatif de toutes les parties du monde connu, particulièrement à l'usage des navigateurs, dressé en 1810, d'après les voyages des capitaines *Cook*, *Bougainville*, *La Pérouse*, *Humboldt* et les meilleures autorités, par G. *Poirson*, ingénieur-géographe, avec le Dictionnaire raisonné des termes de marine. Un vol. in-4o. cartonné. *Dufart père*. 12 fr.

Cet Atlas est composé de six cartes coloriées avec soin.

Nouvel Atlas portatif, contenant la géographie universelle ancienne et moderne, composé de 47 cartes nouvellement dressées par M. *Hérisson*. Troisième édition augmentée d'une nouvelle carte générale de l'empire français, dans son état actuel en cent trente départemens, et d'un vocabulaire des termes propres à la science géographique. Un vol. in-4o. oblong : cartes coloriées, précédées d'un texte, broché en carton. *Desray*. 20 fr. — 22 fr. Le même, sans le texte, avec les quarante-neuf cartes coloriées, un vol. in-4o. broché 16 fr. 50 c.— 17 fr. 50 c.

Abécédaire géographique, ou petits Tableaux des mœurs des principaux peuples du monde, ornés de jolies figures. Broch. in-12. *Blanchard*. 75 c.

Supplément à l'Itinéraire de l'Empire français de l'Italie et des provinces Illyriennes, etc. Un volume in-12. *Hyacinthe Langlois*.

Ce supplément contient toutes les routes de la Hollande, des villes anséatiques et de l'Illyrie ; la table alphabétique des villes où il est survenu, jusqu'au premier mai 1812, des changemens et des additions relatifs aux relais de postes, aux auberges, voitures publiques, curiosités, travaux des ponts et chaussées concernant les nouvelles routes, les canaux, les ports ; avec le tableau des routes impériales divisées en trois classes, conforme au décret du 16 décembre 1811.

Essai politique sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par Al. *de Humboldt*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse

et le prix, le premier cahier de ce Journal 1812.)

Article cinquième et dernier.

Le complément du sixième et dernier livre de cet important ouvrage est formé des treizième et quatorzième chapitres.

Le treizième chapitre offre un tableau du revenu actuel du royaume de la Nouvelle-Espagne, de l'augmentation progressive de ce revenu depuis le commencement du dix-huitième siécle, des sources de ce revenu.

Les recherches de M. de Humboldt ont eu jusqu'ici pour but de connaître les sources principales de la fortune publique, dans la Nouvelle Espagne : il lui reste à examiner le revenu de cet état destiné à pourvoir aux frais de l'administration, à l'entretien des magistrats, et à la défense militaire du pays. D'après d'anciennes lois espagnoles, chaque vice-royauté est gouvernée, non comme un domaine de la couronne, mais comme une province isolée et éloignée de la métropole. Toutes les institutions, dont l'ensemble forme un gouvernement européen, se retrouvent dans les colonies espagnoles : la plupart de ces provinces qu'on désigne dans la Péninsule, non point sous le nom de colonies, mais sous celui de royaumes (reynos) ne versent aucun revenu net dans les caisses du roi d'Espagne. Partout, à l'exception du Pérou et du Mexique, les droits et les impôts qu'on perçoit sont absorbés par les frais de l'administration intérieure. M. de Humboldt n'a pas cru devoir s'étendre sur les vices de cette administration : ils sont, dit-il, les mêmes que ceux qu'on observe dans l'Espagne européenne, et contre lesquels les auteurs d'économie politique, tant nationaux qu'étrangers, ont élevé la voix depuis le commencement du dix-huitième siècle.

Le revenu de la Nouvelle-Espagne peut être évalué à vingt millions de piastres, dont six millions sont envoyés en Europe au trésor du roi. L'augmentation extraordinaire qu'on observe dans le revenu public depuis le commencement du dix-huitième siècle, prouve, comme l'augmentation des dîmes dont il a été précédemment parlé, les progrès de la population et l'accroissement de la richesse nationale : M. de Humboldt établit les preuves de cette augmentation par divers tableaux.

Les branches principales du revenu de la Nouvelle-Espagne sont : 1°. le produit des mines d'or et d'argent qui monte à cinq millions et demi de piastres ; 2°. la vente de la fabrication de tabac qui s'élève à quatre millions et demi de piastres ; 3°. le revenu net des alcavalas qui est un objet de près de trois millions de piastres ; 4°. le revenu net de la capitation des Indiens qu'on estime à un million trois cent mille piastres ; 5°. le produit net de l'impôt sur la *pulque* (boisson des indigènes) évalué à huit cent mille piastres ; 6°. le produit net du droit d'entrée et de sortie sur les marchandises, estimé un demi-million de piastres ; 7°. le produit de la vente des indulgences papales ou des bulles de la croisade, montant à cent soixante et dix mille piastres ; 8°. le produit net de la poste, celui de la vente de la poudre, celui du revenu perçu sur les bénéfices du clergé, celui de la vente des cartes à jouer, celui du timbre et celui de la ferme des combats du coq, celui de la ferme des neiges qui tous ensemble ne s'élèvent qu'à sept cent soixante et quinze mille piastres. Sur cette dernière branche de revenu, M. de Humboldt observe que quelque bizarre que soit le système de regarder la vente des glaces et des neiges comme un droit régalien, il a cependant aussi existé en France au commencement du dix-septième siècle, et que la ferme des neiges n'a cessé à Paris que parce que la grandeur de l'impôt fit diminuer si rapidement l'usage de rafraîchir les boissons que la cour préféra de déclarer libre le commerce des glaces et des neiges.

Ce revenu de vingt millions de pias-

tres est absorbé 1°. par les dépenses faites dans l'intérieur qui s'élèvent à dix millions et demi de piastres ; 2°. par les envois d'argent qui sont fait annuellement à d'autres colonies espagnoles, et qui montent à trois millions et demi de piastres ; 3°. par l'argent qui est versé comme produit net de la colonie dans le trésor du roi d'Espagne à Madrid, et qui s'élève, comme on l'a déjà vu, à six millions de piastres.

Les dépenses de l'administration intérieure se divisent de la manière suivante : 1°. en dépenses de la guerre, dont M. de Humboldt donne le tableau et qui montent à quatre millions de piastres ; 2°. en appointemens du vice-roi, des intendans et des employés dans l'administration des finances : ce n'est qu'un objet de deux millions de piastres ; 3° en frais d'administration de la justice qui ne s'élèvent qu'à trois cent mille piastres ; 4°. en dépenses pour les maisons de force, prisons, hôpitaux lesquelles n'excèdent pas quatre cent mille piastres ; 5°. en pensions dont la totalité ne monte qu'à deux cent mille piastres ; 6°. enfin dans les frais d'administration, tels qu'avances faites à la régie du tabac, frais de fabrication dans les manufactures royales, achats de matières premières, réparations d'édifices publics, le total desquels s'élève à la somme de trois millions cinq cent cinquante mille piastres. Parmi les observations toutes très-intéressantes que M. de Humboldt a jointes aux diverses branches de dépenses dont nous n'avons pu donner que le résumé, nous nous bornerons à présenter les suivantes.

On a généralement en Europe des idées exagérées du pouvoir et de la richesse des vice-rois de l'Amérique espagnole : ce pouvoir et cette richesse n'existent que lorsque le chef qui gouverne est soutenu par un grand parti à la cour, et lorsque sacrifiant son honneur à une avarice sordide, il abuse des prérogatives qui lui sont accordées par la loi. Les appointemens des vice-rois de la Nouvelle-Grenade et de Buénos-Ayres ne sont que de 40,000 piastres par an : les vice-rois du Pérou et de la Nouvelle-Espagne n'en ont que 60,000. A Mexico le vice-roi se trouve entouré de familles dont les revenus sont trois ou quatre fois plus considérables que les siens : sa maison est montée comme celle du roi d'Espagne : il ne peut pas sortir de son palais sans être précédé de ses gardes à cheval : il est servi par des pages, et dans la ville de Mexico, il ne lui est permis de dîner qu'avec sa femme et ses enfans. Ce raffinement d'étiquette devient nécessairement un moyen d'économie pour le vice-roi ; et il ne peut sortir de cet état d'isolement et jouir de la société qu'en se fixant pour quelque temps à la campagne *où le retranchement d'une représentation fastueuse et le prix inférieur des vivres rendent les jouissances de la société moins dispendieuses que dans la capitale* (*). On a vu, à la vérité, des vice-rois sûrs de l'impunité qui, en favorisant les particuliers les plus riches du pays dans la disposition des places, par la *répartition* frauduleuse du mercure nécessaire pour les opérations du *depart*, par des privilèges accordés en temps de guerre pour faire un commerce libre avec les puissances neutres ; qui enfin par d'autres manœuvres également repréhensibles ont extorqué, en peu d'années, près de huit millions de livres tournois ; mais on en a vu aussi qui, loin d'augmenter leur fortune par des moyens illicites, ont déployé un désintéressement noble et généreux. M. de Humboldt cite particulièrement le comte de Révillagigedo et le chevalier d'Azanza.

Sur les *situados*, c'est le nom qu'on donne aux trois millions et demi de piastres qui passent annuellement du Mexique à d'autres colonies espagnoles, comme secours indispensable pour leur administration intérieure et dont il donne le tableau, M. de Humboldt observe que, quoique depuis l'époque où ce tableau a été formé, l'Espagne ait perdu

(*) Nous avons cru pouvoir ajouter cette considération aux observations de M. de Humboldt.

la Louisiane ; l'isle de la Trinité et celle de Saint-Domingue (*) les situados n'ont pas diminué d'un million trente et une mille piastres, comme on devrait le supposer, d'après le tableau : c'est que l'administration des isles Philippines, de Cuba et de Portorico a été si dispendieuse pendant la dernière guerre, surtout par le séjour de deux escadres, que la somme envoyée aux colonies orientales et occidentales n'a jamais été moindre de trois millions de revenus. On peut néanmoins être surpris de voir que la Havane ait besoin d'un secours d'un million quatre cent mille piastres, lorsqu'on se rappelle que les receveurs des droits royaux y versent dans le trésor de la colonie plus de deux millions de piastres par an : on doit l'être aussi de voir qu'aux Philippines le tribut des indigènes s'élevant à cinq cent soixante et treize mille piastres, et la recette de la régie du tabac à six cent mille piastres les caisses royales du Manille ayent eu constamment besoin, dans ces derniers temps, d'un situado de cinq cent mille piastres.

Une autre observation importante de M. de Humboldt est la suivante. Comme la majeure partie de la population de la Nouvelle Espagne est concentrée dans les cinq intendances de Mexico, Guanaxuato, Puebla, Valladolid et Guadalaxara, ce sont ces provinces qui supportent la majeure partie des charges de l'état : les *provincias internas* peuvent être considérées comme des colonies du Mexique proprement dit ; mais ces colonies, loin de fournir des fonds au fisc de la capitale lui sont onéreuses.

M. de Humboldt observe encore que le fisc que la métropole tire du Mexique fait plus des deux tiers du produit net des colonies espagnoles en Amérique et en Asie. La plupart des auteurs d'Economie politique, dit-il, qui ont traité des finances de la Péninsule ont fondé leurs calculs sur les bases les plus fausses, en exagérant les trésors que la cour de Madrid tire annuellement de ses possessions américaines : ces trésors, dans les années les plus abondantes, n'ont pas excédé la somme de neuf millions de piastres.

Une dernière observation de M. de Humboldt, c'est qu'en jetant les yeux sur le *budjet* des dépenses de l'état, on voit avec surprise que dans la Nouvelle-Espagne, qui n'a presque d'autres voisins à craindre que quelques tribus guerrières d'Indiens, la défense militaire du pays absorbe près du quart (*) du revenu total. Il est vrai, ajoute-t-il, que si le nombre des troupes désigné ne s'élève qu'à neuf ou dix mille hommes, on trouve, en y joignant les milliers une erreur de trente-deux mille hommes distribués dans une étendue de six cents lieues de longueur.

M. de Humboldt termine son important ouvrage par ce vœu philanthropique :

« Puisse ce travail, dit-il, devenir « utile à ceux qui sont appelés à veiller « sur la prospérité publique ! Puisse-t-il « surtout les pénétrer de cette vérité im- « portante, que le bien-être des Blancs « est intimement lié à celui de la race « cuivrée, et qu'il ne peut y avoir de « bonheur durable dans les Deux Amé- « riques qu'autant que cette race parti- « cipera à tous les avantages de l'amé- « lioration. »

CHRONOLOGIE. HISTOIRE.

***Le Cours des temps*, ou Tableau de l'histoire universelle, depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, d'après la carte chronologique de Frédéric *Strass*, professeur d'histoire au corps royal des**

(*) Depuis que M. de Humboldt a écrit, la partie espagnole de Saint-Domingue est rentrée sous la domination de la métropole.

(*) D'après l'article des dépenses de la guerre porté dans les tableaux de M. de Humboldt, il ne porte ces dépenses qu'à quatre millions : ce n'est donc qu'un cinquième de la dépense totale qui est de vingt millions.

cadets. Trois feuilles in-folio. *Demonville.* 36 fr.

Le Guide des études historiques, ou la Chronologie appliquée à l'histoire : ouvrage dans lequel on explique les difficultés historiques et chronologiques de l'Histoire sacrée et profane ; précédé d'une lettre à madame Santh***, servant d'introduction, par Henri *Dillon.* Un vol. in-8°. Dijon, *Carion.* 4 fr.

Résolutions les plus expéditives de toutes sortes de problèmes chronologiques, avant et depuis la création jusqu'à la fin et après la fin du monde, à l'aide d'un grand ouvrage proposé à imprimer par voie de souscription, et intitulé : *Atlas chrono-ecclésiastique ; Atlas chrono-astronomique ; et Manuel pascha-graphique* sous format in-4°. de 100 à 120 pages, par M. *Aubert*, ancien chanoine. Broch. in-8°. Lyon, *Kindelen.*

Beautés de l'histoire ancienne, ou Faits et Dits mémorables des grands hommes qui se sont illustrés dans la politique, dans les armes et dans l'administration des états, depuis le règne de Sémiramis jusque et compris celui d'Alexandre-le-Grand, par D. J. P. S. (S. D. H.). Un vol. in-12 orné de 16 planches. *Leprieur.*

Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain, traduite de l'anglais d'Edouard *Gibbon*, et accompagnée de notes historiques relatives la plupart à l'histoire de la propagation du Christianisme, par M. F. *Guizot.* Tomes I, II et III. 3 vol. in-8°. (l'édition entière aura 13 volumes qui paraîtront en trois livraisons). *Maradan.* Prix de chaque volume 7 fr. — 8 fr. 50 c.

Nous entretiendrons nos lecteurs des avantages qu'offre cette nouvelle édition, lorsqu'elle sera terminée.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses, présentant, pour chaque jour de l'année, un tableau des événemens remarquables qui datent du même jour dans l'histoire de tous les siècles et de tous les pays, jusqu'au premier janvier 1812. *Troisième édition* revue, corrigée et considérablement augmentée, in-8°. *Lenormant* et *Nicolle.* Le prix de la souscription est pour trois mois de 12 fr. ; pour six mois de 24 fr. ; pour l'année de 48 fr.

VOYAGES.

Les Voyages dans l'intérieur de la Hollande, faits dans les années 1808 et 1809. 2 vol. in-8°. avec 38 planches. *Eymery.* 27 fr. — 30 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Voyage à Genève, dans la vallée de Chaumony en Savoie, ayant pour objet les sciences, les arts, l'histoire, le commerce, l'industrie des habitans, etc., par P. X. *Leschevin*, membre de plusieurs académies. Un vol. in-8°. *Re-*

nouard. 4 fr. 25 c. Le même in-12 3 fr. 25 c.

Voyage en Abyssinie, par M. *Salt*, extrait des Voyages du lord *Valentia*, et traduit de l'anglais. 2 v. in-8°. *Paschoud.* 9 fr.—12 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Etat actuel du Tunkin, de la Cochinchine, etc. par M. *de la Bissachère.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal. 1812.)

Article troisième et dernier.

La troisième partie de cet ouvrage est composée de trois chapitres. Le premier renferme le tableau des principaux événemens qui se sont passés dans le Tunkin, la Cochinchine et autres états; le second, un résumé de ces faits et de leurs causes; le troisième, un aperçu de l'avenir dans ces contrées : nous allons en tracer une rapide analyse.

Dans le tableau des faits, l'auteur distingue quatre époques.

Première époque. — Les Tunkinois issus des Chinois. — Antiquité de l'origine de ces nations. — Le Tunkin habité depuis deux mille ans. — Ce pays gouverné, tantôt par des vice-rois de l'empereur de la Chine, tantôt par des rois qu'ils se donnait. — Erection de cet état en royaume dépendant et tributaire de la Chine.

Deuxième époque. — Etablissement dans le Tunkin d'un *chua vua* héréditaire. — Usurpation de cette dignité. — Dissensions et guerres qui suivent cette usurpation. — Inféodation de la Cochinchine et érection de ce pays en royaume dépendant, tributaire de la Chine.

Troisième époque. — La puissance du Chua-vua rend celle du roi illusoire. — La Cochinchine devient une puissance rivale du Tunkin, quoique dépendante.

Quatrième époque. — Restauration de la puissance royale dans le Tunkin : la dignité du Chua-vua n'est plus héréditaire. — Dans la Cochinchine, interversion de l'ordre de succession à la couronne. — Révolution dans la Cochinchine; le Tunkin y intervient. — Insurrection des Tay-Son dans la Cochinchine. — Le roi illégitime est mis à mort. — Usurpation de la Cochinchine par les trois frères Tay-Son; malheurs et massacres des rois légitimes; leur héritier *Ong-Ngnuy-Eu-Chung*, empereur actuel du Tunkin, échappé aux rebelles. — Ce prince combat les Tay-Son, usurpateurs de ses états, et, après divers succès, est obligé de fuir. — Il se retire à Siam, y rend de grands services au roi de ce pays, et cependant n'y est pas en sûreté. — Invasion de l'un des Tay-Son dans le Tunkin; stratagême très-extraordinaire. — Partage de la Cochinchine entre les trois frères Tay-Son. — Un d'eux fait une invasion dans le Tunkin, et en usurpe la souveraineté; *Ngnuy-Eu-Chung* rentre dans la Cochinchine, mais y est vaincu. — Négociations et traité de ce prince avec la France; il rentre dans la Cochinchine et s'en empare, ainsi que de quelques pays adjacens, mais le traité avec la France n'a pas d'exécution. — Il brûle la flotte de *Nhac*, l'un des Tay-Son; *Can-Thinh*, neveu de Nhac, marche à son secours; mais sous ce prétexte, le dépouille de ses états. — Mort de Nhac. — Guerre de Ngnuy-Eu-Chung contre Can-Thinh qui est surpris et obligé de fuir. — Can-Thinh rassemble une armée, attaque la Cochinchine, mais son armée est réduite et se débande. — Une autre armée de Can-Thinh qui avait pénétré dans la Basse-Cochinchine périt presque entièrement dans le passage par le Laos. — Ngny-Eu-Chung est reconnu souverain du Tunkin et de la Cochinchine, et prend le titre d'empereur. — Les mœurs et la conduite de ce prince dans les premiers temps de son règne

donnent les plus favorables expérances ; mais elles s'altèrent depuis qu'il est en possession paisible de ses états. Il s'élève des difficultés sur la succession au trône. L'auteur termine ce chapitre par un résultat du règne de l'empereur actuel.

Le second chapitre offre, comme on l'a dit, le résumé des faits et de leurs causes.

Résumé des faits. — Aspect des grands avantages du Tunkin. — Balance des avantages, sous les rapports du climat, de la température, de la qualité des eaux, etc., coupe du terrain. — Richesse intérieure. — Productions de la végétation en grains et en arbres. — Animaux. — OEuvres industrielles. — Morale. — Intelligence. — Institutions politiques et civiles. — Comparaison avec les autres nations en général, et spécialement avec les nations américaines avant leur communication avec l'Europe ; avec les nations européennes, depuis le douzième siècle jusqu'au seizième ; avec les Français, les peuples de l'Inde en général, les peuples de la presqu'isle de l'Inde au-delà du Gange, et les Chinois. L'auteur termine ce parallèle par un résultat de ces divers genres d'estime.

Résumé des causes. — L'auteur établit d'abord l'utilité du rapprochement des causes pour en juger les effets. En considérant ceux du climat, il observe que l'humidité de la température douce et chaude dans le Tunkin et la Cochinchine, en relâchant la fibre, porte à l'inaction et qu'elle est favorisée encore par l'usage des boissons chaudes ; que dans ces contrées cependant le peuple est rappelé à l'action par la nécessité de satisfaire aux charges de l'état ; que le relâchement de la fibre est favorable à la méditation, par l'inaction du corps, mais qu'elle est contraire aux grands efforts de l'esprit ; que la stagnation de l'intelligence tient aussi aux difficultés que la langue apporte à l'instruction, et à la déviation de l'opinion par l'idolâtrie et le despotisme ; qu'en même temps qu'elles cimentent l'ignorance, l'ignorance consolide ces institutions. Après quelques considérations sur la puissance des usages en général, l'auteur établit que ceux qui règnent au Tunkin et dans la Cochinchine sont utiles et nuisibles sous divers rapports. Il remonte ensuite à l'origine du sort du Tunkin dans ses institutions politiques, assigne les causes de l'imperfection des œuvres industrielles, et celles de la diversité des mœurs dans les diverses parties de l'empire ; et il conclut ce résumé des faits en établissant que les malheurs du peuple tunkinois procèdent plus de sa faute que de celle de la nature, et plus de son impéritie que de sa méchanceté.

Le troisième chapitre roule, ainsi que nous l'avons annoncé, sur l'*aperçu de l'avenir* pour l'empire du Tunkin. L'auteur, en traitant cette matière, ne dissimule pas l'imperfection de la précision politique, et il fait même remarquer que cette précision est plus imparfaite encore quand elle a pour objet un état despotique. Il fait observer ensuite les changemens dans le Tunkin signalés par les changemens généraux qui s'opèrent sur toute la surface du globe ; la relation des changemens moraux et politiques dans cet empire avec les changemens physiques, tels que le délaissement de la mer, etc. ; la rectification des principes de la morale ; la rectification des opinions sur tout genre d'objets ; le perfectionnement des idées scientifiques ; la direction donné à ces idées dans le Tunkin ; les avantages résultant de la réunion de six états sous une même domination, en ce que les dissensions intérieures sont moins à craindre, et que l'état est plus à l'abri des guerres extérieures. L'auteur établit ensuite que l'empire du Tunkin est sans intérêt d'entreprendre des guerres offensives : il expose les avantages qui doivent résulter, pour cet empire, d'une longue paix, ceux qu'on doit attendre de la protection accordée aux sciences, et du progrès des connaissances humaines. Il examine quelles relations de commerce les Européens peuvent espérer avec le Tunkin ;

Tunkin; quels sont les objets d'exportation et d'importation; quels motifs a le Tunkin pour se livrer au commerce extérieur ou pour s'y refuser. Il fait voir qu'il n'y a aucune apparence d'un commerce extérieur à faire par les Tunkinois; que le Tunkin peut occuper ses citoyens à des objets dont l'intérêt prévaut sur celui du commerce; qu'il y aurait des inconvéniens pour le Tunkin de porter ses citoyens à la navigation de long cours et à leur introduction dans les pays étrangers; qu'il est de solides motifs pour que le Tunkin proscrive même l'admission des étrangers dans ses ports; qu'il paraît que l'empereur actuel est dans des dispositions contraires à cette admission; que lors même qu'il admettrait l'étranger dans ses ports, il est fort douteux que ce régime put se soutenir; que nul grand intérêt ne porte à cette admission; que néanmoins il est vraisemblable qu'un long temps ne se passera pas sans qu'elle ait lieu, mais avec les restrictions usitées à la Chine et au Japon; que la possibilité d'une grande concession de commerce est apparente, s'il survient quelque crise dans le Tunkin; qu'il est, dans la constitution de l'état, des obstacles à un très-grand commerce; qu'il en est d'autres dans les vices de l'administration; que le commerce avec le Tunkin est particulièrement avantageux aux nations manufacturières; que ce commerce ne peut se faire que par une compagnie de commerce; que ces spéculations sur le commerce du Tunkin peuvent devenir illusoires par un changement de l'opinion des Européens sur l'utilité du commerce de l'Inde. L'auteur termine ce chapitre et tout son ouvrage sur la destinée du Tunkin considérée en général, et sur l'aperçu de cette destinée pour des temps éloignés.

Voyage pittoresque à l'isle de France, au cap de Bonne-Espérance, et à l'isle de Tëneriffe, par M. *Milbert, etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier du *Journal général*, 1812, N°. 6. de ce Journal 1812.)

Article troisième et dernier.

Les dernières observations de M. Milbert frappent sur les habitans de l'Isle-de-France, la population blanche et noire, les mœurs et usages, les différentes races d'esclaves, la culture et l'industrie, l'administration de la colonie, les dépenses et les revenus, quelques détails statistiques, les droits de douane et le produit des habitations. Il a terminé sa relation par quelques remarques neuves sur certaines parties de la colonie du cap de Bonne-Espérance. Nous allons donner un aperçu rapide de ces diverses observations. Les mœurs et les habitudes des Colons établis à l'Isle-de-France diffèrent sensiblement, dit M. Milbert, de celles des Européens. Les pères de famille passent volontiers tout l'été sur leurs habitations pour les surveiller: ils y vivent, sinon avec plus d'agrément, du moins avec plus d'économie qu'il n'est possible de le faire au port. Ce n'est qu'aux approches de l'hiver qu'ils se rendent à la ville avec leurs femmes et leurs enfans. A cette époque de l'année, les routes sont couvertes de voyageurs: quelques-uns vont à cheval; mais on préfère généralement les ânes (*) aux chevaux dans cette colonie. Les femmes et les enfans sont portés en palanquins par des noirs qui sont d'ordinaire au nombre de huit. Il est facile de reconnaître sur les routes l'approche d'un colon riche, aux chansons par lesquelles ces noirs charment la fatigue du voyage. Quand la saison de revenir de la campagne est arrivée, le port devient très-vivant: c'est le moment des plaisirs, des spectacles, des bals. Les étrangers sont ceux qui fréquentent le plus le théâtre. Les créoles

(*) Dans une autre partie de sa relation, M. Milbert assigne la cause de cette préférence: c'est que la monture sur les ânes est plus sûre dans les chemins très-difficiles de l'isle: il ajoute que les ânes sont, en général, à l'Isle-de-France d'une très-belle espèce.

préfèrent les jeux d'exercice. Ceux qui se livrent à la chasse sont très-adroits à tirer à la balle; ils ont le coup-d'œil si juste qu'ils manquent rarement le but.

A la vivacité, à l'impétuosité, à la bravoure, les créoles réunissent la bonté: ils aiment la vie indépendante, rien n'égale leur franchise. Leur esprit est naturellement vif et pénétrant; ils seraient propres à tous les arts et à toutes les sciences, s'ils avaient plus de persévérance. Cependant il y en a beaucoup d'instruits, sans être jamais sortis de leur isle. Depuis quelque temps l'éducation s'est beaucoup perfectionnée pour les créoles des deux sexes: un collége est destiné à recevoir les jeunes garçons: on y a pris, sous les rapports de la santé, toutes les précautions nécessaires: de très-bons maîtres y enseignent les mathématiques, la langue latine et française, et le dessin. Une autre maison est destinée aux jeunes personnes du sexe. Les principaux colons y envoient leurs filles comme pensionnaires. La musique et le dessin font particulièrement partie des arts agréables qu'on y enseigne: on ne néglige point de donner les meilleurs principes de la langue française. Le travail de l'aiguille les dispose à devenir un jour de bonnes mères de famille. Les créoles ont une urbanité aimable et beaucoup de graces naturelles; leurs traits sont réguliers et nobles: elles ont la beauté de la nature développée par la salubrité du climat: leur taille est élégante et svelte, leurs mouvemens sont doux, mais sans mollesse: leurs yeux, quoique très-vifs, respirent la décence; leur teint est plus blanc que coloré. Ces attraits, à la vérité, sont passagers; une transpiration trop abondante dilate les pores et dissipe de bonne heure la beauté du teint. Les femmes sont nubiles à l'âge de dix à douze ans, et perdent leur fraîcheur beaucoup plutôt qu'en Europe; mais qu'importe, observe judicieusement M. Milbert, la durée des charmes extérieurs! Les créoles réunissent, à un degré éminent, les vertus domestiques: elles sont très-sobres et la plupart ne boivent que de l'eau; cependant si les liqueurs fortes leur déplaisent, elles donnent dans un autre excès: les mets les plus violemment épicés et les acides ont seuls de l'attrait pour elles; de là résultent de cruels maux d'estomacs, et l'expérience ne les détourne pas d'un régime si funeste. Leur tendresse maternelle est grande, sans être aveugle; les soins les plus assidus, les veilles même les plus pénibles ne leur coutent rien, pour peu que les objets de leur affection éprouvent quelque incommodité. Dans le commerce de la société, elles sont bonnes, indulgentes, et étonnent souvent par l'à-propos et la vivacité de leurs réparties. Elles ont une facilité singulière pour la musique et la danse; plusieurs sont bonnes musiciennes: d'autres s'occupent d'une manière utile dans le commerce de leurs maris dont elles tiennent les écritures et la correspondance, sans cesser de veiller particulièrement aux soins domestiques.

Les hommes sont actifs, laborieux et intelligens, surtout ceux qui ont entrepris un commerce, ou qui font valoir leurs terres par eux-mêmes. En général on voit peu d'exemples à l'Isle-de-France de cette indolence attribuée communément aux créoles.

L'habillement des hommes et celui des femmes sont à peu près les mêmes qu'en Europe, et modifiés seulement par la légèreté des vêtemens qu'exige la grande chaleur du pays. Cette chaleur a introduit à l'Isle-de-France, comme dans l'Inde, et comme dans les pays méridionaux de l'Europe, la coutume de faire la *sieste* après le dîner, qui a lieu, dans cette isle, à l'heure du jour où la chaleur est à son plus grand degré d'intensité.

Les esclaves, à l'Isle-de-France, sont de diverses nations: on y trouve des Indiens, des Malais, des Madégasses de l'isle de Madagascar, des Mozambiques de la côte de ce nom, quelques habitans

de celle de Guinée et des Yolofs, naturels de la côte occidentale d'Afrique : ces derniers sont les plus multipliés; ils sont plus grands, mieux faits et plus forts : ils ont plus d'intelligence que ceux qui viennent de Mozambique et des côtes adjacentes : un grand nombre d'entre eux sont menuisiers, charpentiers et exercent d'autres professions mécaniques. Généralement les esclaves africains sont les plus propres au travail de la terre. Quoique les Madégasses apprennent facilement toute espèce de métiers, on les emploie, de préférence, pour domestiques; mais ils sont enclins à déserter vers la terre natale, et ils font pour s'évader les tentatives les plus hardies. Ceux d'entre eux qui sont devenus libres servent de valets ou d'hommes de confiance aux Européens qui vont commercer sur la côte de Madagascar : on les appelle *Marmites*.

M. Milbert donne, dans sa relation, sur ces diverses races d'esclaves une foule de détails très-intéressans, mais pour lesquels les bornes de ce Journal nous obligent de renvoyer nos lecteurs à la relation même. Un chapitre de cette relation est consacré à l'agriculture et à l'industrie de l'Isle-de-France. Relativement à l'agriculture, M. Milbert distingue la culture des vivres ou plantes nourricières, et les grandes exploitations. Sous le premier rapport il observe que le blé prospère à l'Isle-de-France, et y occupe environ deux mille arpens, mais que le sol y produit moitié plus de maïs; que le riz se cultive avec succès, tant le riz sec, que le riz perenne aquatique; que le petit millet fournissait d'abondantes récoltes, mais qu'il a fallu y renoncer à cause de la voracité des oiseaux; que l'avoine réussit parfaitement; qu'il en est de même du manioc, d'un si grand usage pour la nourriture des esclaves, et dont il y a deux variétés, l'une blanche, qui est d'un rapport plus considérable, l'autre rouge, qui vient plus vite. M. Milbert indique quelques autres plantes propres à la nourriture des animaux, telles que le squine, la fataque : on a essayé de cultiver le sainfoin : il a réussi dans quelques expositions : on a fait aussi quelques essais pour la culture du tabac; il vient assez bien, et est de bonne qualité. Dans les grandes exploitations on s'est attaché à la culture du cocotier fort utile à la colonie, par l'huile que fournit sa noix. Celle du cafier est la plus générale, mais elle prospère moins à l'Isle-de-France qu'à celle de Bonaparte. Les sucreries, au nombre de soixante seulement, ne sont pas très-florissantes; les indigoteries qu'on a voulu établir le sont encore moins, il a fallu les abandonner presque toutes. La culture du coton a eu plus de succès : on comptait, du temps de M. Milbert, plus de cent cotoneries dans l'isle. Le succès du gérofier à l'isle Bonaparte n'a pas fait négliger à l'Isle-de-France ce même genre de culture : le clou de gérofle qui en provient est fort estimé et mis de pair avec celui des Moluques. Après plusieurs tentatives infructueuses, on a réussi à établir dans les diverses habitations de la colonie quinze arpens en muscadiers dont les fruits parviennent à une parfaite maturité. Le camphrier, une espèce d'aloès, le bois d'aigle, le sagou, le cardamom, le cannelier et plusieurs végétaux de l'Asie ne sont cultivés que par curiosité. M. Milbert, au reste, observe très-judicieusement, qu'au lieu de s'attacher aux cultures qu'on a énoncées, il aurait mieux valu suivre le plan du fondateur de la colonie, assurer à l'Isle-de-France, par la culture, une surabondance de vivres qui aurait rendu, en quelque sorte ses tributaires, tous les vaisseaux obligés de relâcher dans le port.

L'industrie, à l'Isle-de-France, s'est principalement exercée sur la fabrication du sucre, sur celle du sel, sur l'emploi des différens végétaux et de diverses espèces de bois.

Nous renvoyons à la relation même, pour les notions que donne M. Milbert, sur l'administration de la colonie, sa po-

pulation, ses dépenses et ses revenus, le produit des habitations, et divers autres détails statistiques.

Les principales observations de M. Milbert au cap de Bonne-Espérance sont une explication très-satisfaisante qu'il donne du phénomène qu'on observe au Cap, celui du nuage blanc qui se forme sur le sommet de la montagne de la Table, et qui en découvre toute la partie supérieure, lorsque le vent d'est souffle avec un peu de force, et la description qu'il fait des funérailles des Malais.

LÉGISLATION. JURISPRUDENCE.

Corps du droit français civil, commercial et criminel, recueilli, mis en ordre et enrichi de notes et d'observations, par L. *Rondoneau*, bibliothécaire adjoint du conseil d'état. 3 vol. in-4°. *Garnery*. 45 fr. — 54 fr. Chaque volume se vend séparément 15 fr. — 18 fr.

Le Code du commerce, avec des notes et observations, par M. *Fournel*. Un vol. in-8°. *Volland*. 3 fr. 50 c. — 5 fr.

Recueil des lois et décrets sur l'enseignement, rendues jusqu'au 15 novembre 1811, terminé par une table alphabétique très-détaillée : ouvrage nécessaire aux membres des académies, facultés, lycées, colléges ; aux ecclésiastiques, aux instituteurs, maîtres de pension, etc. Un vol. in-18. *Longchamp*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Notions élémentaires, ou Tableaux des divers ordres de successions : ouvrage utile pour faciliter les partages dans les différens cas présens par le Code Napoléon, par M. *Desain*, ancien accusateur public du département de Seine et Marne. Un vol. in-8°. Meaux, *Gendon*. Paris, *Bechet*. 4 fr. 50 c.

La Procédure civile des tribunaux de France démontrée par principes et mise en action par des formules, par M. *Pigeot*, ancien avocat, professeur à la faculté de droit de Paris. Deuxième édition, revue et corrigée. 2 vol. in-4°. *Lenormant*. 36 fr.

Recueil des observations de toutes les commissions formées en vertu du décret impérial du 19 *mai* 1808 ; *précédé du projet du Code rural et de ses motifs, et suivi de l'analyse raisonnée des différentes opinions, et d'une révision du même projet dans le sens le plus généralement indiqué par les commissions ou par les principes de la matière :* ouvrage rédigé sous l'autorisation de S. E. le ministre de l'intérieur, par M. de *Verneilh*, ancien préfet, député au corps législatif. 3 vol. in-4°. A l'imprimerie de *Belin* et *Delance*. Prix de chaque volume broché 10 fr. — 14 fr.

INSTRUCTION. PHILOSOPHIE. RELIGION.

Bibliothèque des pères de famille, ou Cours d'instruction particulière. 17e., 18e. et 19e. livraisons.

Dans le précédent cahier de ce Journal, en annonçant les seize premières livraisons, nous avons fait connaître le mérite de cet ouvrage, et énoncé, avec les adresses où il se trouve, les conditions de la souscription.

Petit Télémaque, ou Précis des aventures de Télémaque, fils d'Ulysse, d'après l'original de Fénélon : dédié à l'enfance et publié par un instituteur. Un vol. grand in-18 avec figures. *Eymery.* 1 fr. 25 c. — 1 fr. 65 c.

« Pour les personnes qui jouissent de « tout le développement de leurs facul- « tés intellectuelles et morales, dit dans « sa préface l'auteur de cet abrégé, le « Télémaque, loin d'être trop long, « semble, au contraire, trop court : tant « cet écrit a d'agrémens et de charmes ! « Mais il n'en est pas ainsi des enfans à « qui est destiné cet ouvrage et auxquels « il est dédié. Pour eux, l'histoire des « Amours de Calypso et d'Eucharis, et « de plusieurs descriptions semblables « que les gens austères trouvent trop pas- « sionnées pourraient avoir quelques « dangers. Le long détail des institutions « politiques de Mentor à Salente pour- « rait paraître peu agréable. Il est d'ail- « leurs un fait sur lequel je prends à té- « moins tous les pères de famille et tous « les instituteurs, c'est que les meilleurs « ouvrages, quelque mérite qu'ils ayent, « cessent, dès qu'ils ont trop d'étendue, « d'être lus par les enfans.... Ils passent « toutes les réflexions, ne cherchent que « les faits, et sont rebutés le plus sou- « vent par l'aspect d'un gros volume..... « Abréger le Télémaque, ou y ajouter, « serait un sacrilège, une absurdité, si « l'on offrait un pareil travail à des lec- « teurs raisonnables. Le même travail of- « fert à des enfans peut remplir le seul « avantage qu'on a droit d'en attendre, « celui de les amuser et de les instruire... « J'ai donc retranché tous les épisodes, « tous les long discours et tout ce qui ne « tient pas essentiellement à l'action prin- « cipale d'un poëme, j'ai fait un petit ro- « man ; j'ai cru rendre, par là, usuel, « pour les enfans de huit à douze ans, « un ouvrage qu'ils ne lisaient pas ; j'ai « cru, par là, leur faire désirer l'ouvrage « original..... »

Ces motifs et plusieurs autres exposés par l'auteur du *Petit Télémaque*, pour justifier son entreprise, nous ont paru judicieuses et solides, et les retranchemens avoir été faits avec beaucoup de discernement.

Des Dispositions innées de l'ame et de l'esprit. Du matérialisme, du fatalisme et de la liberté morale, avec des réflexions sur l'éducation et sur la législation criminelle, par F. J. *Gall* et G. *Spurzheim*. Un vol. in-8o. *Schoell.* 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nous révenons sur cet ouvrage que nous n'avions fait qu'annoncer dans le précédent cahier de ce Journal.

Les auteurs, dans la préface, avertissent que ce volume n'est que l'impression séparée du second volume de leur grand ouvrage intitulé : *Anatomie et Physiologie du système nerveux en général et du cerveau en particulier, avec des observations sur la possibilité de reconnaître plusieurs dispositions intellectuelles et morales de l'homme et des animaux par la configuration de leurs têtes.* Le titre de ce volume indique les objets qui y sont traités ; ils sont relatifs à ceux de leurs principes qui ont paru le plus contraires à ce qui concerne généralement la morale, sur lesquels le plus grand nombre des lecteurs s'est cru dans le cas de pouvoir prononcer, et dont on a le plus profité pour décrier leurs découvertes.

Ce volume est divisé en trois sections. La première offre la discussion et la solution des deux questions suivantes : les propriétés de l'ame et de l'esprit sont-elles innées? leur manifestation dépend-elle de conditions matérielles ?

La seconde section traite du matérialisme, du fatalisme et de la liberté morale.

La troisième section renferme l'application des principes des auteurs à l'hom-

me considéré comme objet d'éducation, de correction et de punition.

De rapides analyses de ces trois sections formeront la matière de trois articles.

Article premier.

En se décidant pour l'affirmative sur les deux questions qui font l'objet de la première section, en établissant par les faits et par les raisonnemens qui en découlent que *les dispositions des propriétés de l'ame et de l'esprit sont innées, et que leur manifestation dépend de l'organisation*, les auteurs font l'importante distinction que voici. La faculté d'aimer, disent-ils, le sentiment du juste et de l'injuste, la faculté d'apprendre les langues, celle de composer plusieurs sensations et plusieurs idées, de les juger et d'en tirer les conséquences, voilà ce qui est inné; mais les actes déterminés de ces facultés, tel jugement, telle comparaison, telle ou telle perception des objets, tout cela n'est pas inné.

A l'appui de la première de ces deux propositions, les deux auteurs font observer d'abord qu'on trouve dans les animaux une foule de penchans communs à l'homme et qu'on ne peut pas contester n'être pas innés : tels sont l'amour mutuel des deux sexes, les soins du père et de la mère pour leurs petits; l'attachement, les secours réciproques, la sociabilité qui sont les caractères de l'union conjugale; le penchant à la paix et aux combats; celui de la douceur et de la cruauté; celui du plaisir qu'on goûte à être flatté; celui de l'oubli et du souvenir des mauvais traitemens; on ne peut donc pas supposer, ajoutent-ils, que, dans l'homme et dans les animaux, ces qualités entièrement semblables ayent une origine différente : qu'on admette que ces qualités soient annoblies chez l'homme, on ne verra en cela que des phénomènes modifiés : ce serait faire violence à la raison que de placer l'homme hors de la nature, et de le subordonner à des lois essentiellement différentes de celles auxquelles les facultés primitives et communes aux animaux et à l'homme sont assujéties. Il est impossible de ne pas admettre que les dispositions fondamentales des propriétés des animaux et de l'homme sont innées, et que l'activité et la manifestation de ces facultés sont dépendantes de l'organisation : c'est ce que les auteurs croient pouvoir solidement établir par les six propositions suivantes.

1°. *Les facultés intellectuelles et morales se manifestent, augmentent et diminuent, suivant que les organes qui leur sont propres, se développent, se fortifient et s'affaiblissent.* La preuve de cette proposition résulte de l'état graduel du cerveau dans les enfans, les adultes et les vieillards.

2°. *Lorsque le développement des organes des qualités de l'ame et de l'esprit ne suit pas l'ordre graduel ordinaire, la manifestation des fonctions de ces organes s'écarte aussi de leur ordre accoutumé.* Plusieurs faits rapportés par les auteurs paroissent venir à l'appui de cette proposition.

3°. *Si le développement et le perfectionnement des organes de l'ame et de l'esprit n'ont pas été complets, les manifestations des facultés respectives restent également incomplètes.* Des observations faites sur la conformation des crânes de plusieurs sujets donnent une grande vraisemblance à cette proposition.

4°. *Quand les organes de l'esprit et de l'ame ont acquis un haut degré de développement et de perfectionnement, il en résulte pour ces organes la possibilité de manifester leurs fonctions avec beaucoup d'énergie.* Pour saisir tout ce que cette proposition a d'exact, il suffit de remarquer la différence manifeste qu'offrent trois sortes de têtes, savoir : les têtes des idiots, les têtes des hommes sains dont les talens ne sont que médiocres, et les têtes des hommes lumineux doués d'un vaste et grand génie. Les premières sont caractérisées par leur petitesse; les secondes ont une conformation moyenne; les troisièmes sont remarquables par leur grandeur. Cette différence, soit par l'effet d'une imita-

tion exacte ; soit que l'intérêt du vrai beau ait dirigé les artistes, se fait même apercevoir dans les productions des beaux-arts. On voit que, dans leurs ouvrages, conformément à ce qu'indique la nature, ils font allier les qualités énergiques intellectuelles avec les grandes têtes et surtout avec les grands fronts, et qu'ils donnent des front petits et déprimés, et aux têtes très-fortes dans les parties postérieures aux individus qui ne se distinguent que par des qualités d'un ordre inférieur. Les anciens donnaient aux statues de leurs prêtres et de leurs philosophes de bien plus grands fronts qu'aux statues de leurs gladiateurs. Il ne faut pas s'y tromper, cette distinction ne se trouve dans les arts que parce qu'elle existe dans la nature. En veut-on une preuve sans réplique, c'est que dans tous les cas particuliers où des hommes de talent et de génie ne sont pas d'une grande structure, leurs idées ne sont plus en rapport avec leurs corps. C'est par là qu'il faut expliquer les erreurs qu'ont commises plusieurs artistes. Même dans les beaux temps de la Grèce, ils représentaient Périclès couvert d'un casque, pour cacher la grosseur de sa tête. Les prêtres athéniens se moquaient de cette tête, parce qu'ils la trouvaient peu proportionnée avec le corps de Périclès : ils l'auraient admirée, s'ils avaient connu les secrets de l'organisation et les résultats qu'elle produit. Une autre faute encore plus grande encore contre la nature, est celle que commettent nos artistes, quand ils laissent la tête du plus grand de nos contemporains dans sa grandeur naturelle, mais en la plaçant sur un corps colossal, afin d'établir entre la tête et le corps des proportions qu'ils disent être conformes aux règles de l'art. Ne vaudrait-il pas mieux se conformer aux proportions qui existent et laisser à cette tête auguste toute sa grandeur ? Des causes organiques ne dépatent point celles qui peuvent concourir à expliquer les plus grands événemens ; et les artistes, sous beaucoup de rapports, ont les mêmes devoirs à remplir que les historiens. Enfin, ceux qui veulent se convaincre par l'histoire, que le développement particulier des organes est presque toujours en rapport avec l'exercice plus énergique des propriétés qui y répondent, n'ont qu'à examiner les têtes des hommes qui se sont distingués par des qualités éminentes de l'ame et de l'esprit, n'ont qu'à observer les têtes de Bacon, de Leibnitz, de Boerhave, de Haller, de Pascal, de Bossuet, de Voltaire, de Locke, etc., et en général de tous ceux que l'on a coutume d'appeler de vastes et grandes têtes, manière de parler qui est figurée dans le langage du vulgaire, mais qui ne l'est pas dans le langage du philosophe.

5°. *On ne peut expliquer que par la différence de l'organisation des deux sexes, comment certaines facultés sont plus énergiques chez l'homme et d'autres chez la femme.* Les deux sexes ont, chez les hommes et les animaux, le même cerveau et conséquemment les mêmes organes ; mais tel de ces organes est ordinairement plus parfait dans un sexe et tel organe dans l'autre. Les parties du cerveau situées vers la partie antérieure supérieure du front sont plus petites chez la plupart des femmes ; aussi leurs front sont-ils en général plus petits et plus courts. Elles ont, au contraire, les parties situées à la région supérieure de l'os occipital beaucoup plus fortement développées : leur cervelet est communément plus petit que celui des hommes. On peut, en conséquence, poser en principe que dans les têtes des femmes, conformes à la structure ordinaire, le diamètre du front à l'os occipital est plus grand, et les autres diamètres plus petits : voilà les différences physiques ; or ces différences expliquent parfaitement ce qu'on trouve de dissemblable entre les qualités intellectuelles et morales de l'homme et celles de la femme ; et l'on voit que ce n'est pas l'éducation, mais la nature qui, moyennant une organisation variée, a assigné à chaque sexe sa sphère particulière d'activité morale et intellectuelle.

6°. *Quand la constitution physique se transmet des pères aux enfans, ceux-ci participent dans la même proportion à leurs qualités morales et intellectuelles; et, en général, lorsque la conformation des organes de l'ame est semblable, les qualités sont semblables, et lorsque la conformation est différente, elles diffèrent.* On a observé depuis long-temps que les frères et les sœurs qui se ressemblent le plus entre eux, ou qui ressemblent le plus au père et à la mère, se ressemblent aussi dans les qualités de l'esprit et de l'ame, autant que le permet la différence de l'âge et du sexe. Nous connaissons, disent les deux auteurs, deux jumeaux qui offrent une ressemblance parfaite dans leurs penchans et leurs talens. Deux autres jumeaux ont, dans leurs personnes, beaucoup de traits de ressemblance: nous avons soigneusement comparé les différentes parties de leurs têtes. Partout où le développement de leurs organes est à peu près égal, les fonctions respectives de ces organes sont les mêmes: dans les points où la structure de leurs crânes annonce des organes différens, une différence non moins sensible se fait aussi remarquer dans leurs facultés. Parmi deux autres enfans jumaux d'un sexe différent, le garçon ressemble à la mère, femme ordinaire, et la fille tient du père, homme plein de talent: ils ont atteint l'âge de développement; le garçon annonce en toutes choses que la plus obscure médiocrité sera son partage; sa sœur, au contraire, s'élève, sous beaucoup de rapports au-dessus de son sexe. Nous connaissons aussi deux jumelles dont la tête et la constitution physique diffèrent totalement. Dans l'une, la nature semble n'avoir travaillé qu'à développer les os et les muscles; et dans l'autre, elle semble ne s'être occupée que du système nerveux: aussi la première est-elle d'une intelligence très bornée, tandis que la seconde est douée de brillantes qualités. Chacun sait que les disposition du corps à certaines maladies, par exemple, à la goutte, à la surdité, à la pierre, à l'hydrocéphale, aux difformités, sont héréditaires: il en est de même de certaines maladies morales, telles, par exemple, que l'imbécillité, les inclinations malfaisantes, le funeste penchant au suicide, et le penchant plus funeste encore à manger de la chair humaine. Les deux auteurs citent, sur ce dernier objet, un fait remarquable rapporté par Gaubius. Ce médecin parle d'une fille dont le père était entraîné par cet abominable penchant au point de commettre, pour le satisfaire, plusieurs assassinats: cette fille, quoique séparée de lui depuis long-temps, et quoique élevée au milieu de personnes respectables et entièrement étrangères à sa famille, succomba, comme son père, à l'anthropophagique désir de manger de la chair humaine. Gaubius, en rapportant ce fait, en conclut, comme les deux auteurs, que certaines qualités morales sont héréditaires.

7°. *L'état de veille, de sommeil et les rêves prouvent aussi que l'exercice des facultés spirituelles dépend de l'organe matériel.* Les organes matériels sont les seuls qui se fatiguent, s'épuisent, et ont besoin de repos. Ce repos, cette inactivité des organes, des sensations, des penchans et des facultés intellectuelles, dans l'état de santé, est le sommeil. Pendant sa durée, le cerveau prend de nouvelles forces, et au réveil, les fonctions de l'ame se font avec énergie et facilité. Si quelques organes cérébraux irrités par une cause quelconque sont mis en action, pendant que l'action des autres est suspendue, il en résulte des idées et des sensations partielles qui sont les rêves. La nature de ces rêves est presque toujours le résultat de certaines causes matérielles. L'homme jeune et sain rêve d'événemens agréables: les hommes et les femmes doués d'un système nerveux trop irritable ne trouvent dans leurs rêves que contrariétés et obstacles et éprouvent sans cesse des peines et des angoisses. Ces rapports entre nos rêves et nos organes sont constatés par une foule d'exemples: il en résulte, par conséquent, une nouvelle

velle preuve que l'ame n'agit point indépendamment du corps.

8°. *Tout ce qui change sensiblement, ou affaiblit, ou irrite l'organisme, et surtout le système nerveux, produit aussi des altérations considérables dans l'exercice des facultés spirituelles.* On a toujours remarqué qu'une croissance trop prompte, ou qu'un développement trop rapide des organes affaiblit leurs fonctions spéciales. Les exemples en sont si communs qu'il serait superflu de s'y arrêter.

A cet exposé de leur système, les deux auteurs font succéder l'exposition et la réfutation des différentes opinions sur l'origine des propriétés de l'ame et de l'esprit. Les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de les suivre dans ces intéressans développemens; et nous regrettons surtout de ne pas pouvoir, par le même motif, transcrire le résumé et la conclusion de la première section : il consiste en un tableau de toutes les propositions qu'il faudrait soutenir, et de tous les faits qu'il serait nécessaire d'expliquer pour attaquer sérieusement le premier principe sur lequel la doctrine des deux auteurs est appuyée.

Manuel, ou Réflexions saintes pour tous les jours du mois, tirées des Œuvres spirituelles de François de Solignac de Lamothe-Fénélon. Un vol. in-18. *Dufour* et *Compagnie.*

De cet ouvrage, il existe une bonne traduction allemande que M. Blessig a jointe à son livre de Préparation pour célébrer la Sainte Cêne, imprimé à Strasboug, en 1784.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS. ESTAMPES.

La Rencontre du P. Aubry avec les deux jeunes sauvages. — Moment de la sépulture d'Attala. — Estampes de 14 pouces et demi de longueur sur 12 de hauteur. *Ostervald aîné.* 6 fr. 50 c. en noir : le double en couleur.

Ces deux gravures sont d'une exécution aussi agréable que les quatre précédentes tirées du même ouvrage que nous avons annoncées.

Le Trésor des jeunes artistes et des amateurs des arts ; ou le Guide sûr et infaillible des peintres, sculpteurs, dessinateurs, graveurs, architectes, décorateurs, dans le choix des sujets antiques, etc. 3 v. in-8°. ornés de plus de 400 figures, gravées par *Huet fils. Testu,* et *Treuttel* et *Würtz.* 36 fr. en noir, 72 fr. en couleur.

Théorie circonsphérique des deux genres du beau, etc. par M. *Cordier Delaunay.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans cet ouvrage, l'auteur s'attache d'abord à établir qu'au lieu d'un seul *beau*, d'un *beau unique* dans les arts, il y a deux beaux d'un rang égal : l'un dérive

de l'*imitation exacte ;* l'autre, de l'*assemblage arbitraire* que, par un emprunt qu'il fait à l'architecture, il appelle *composite* : après quelques observations sur l'objet artificiel et la sensation, il parcourt les poésies et les rhétoriques du beau d'imitation exacte et du beau composite. Il fait la confrontation et le parallèle de la poésie d'imitation exacte et de la poésie composite ; et à cet effet, il donne une analyse de l'Iliade, du Paradis perdu, et un Commentaire poétique de l'Apocalypse (*) qu'il compare avec le poëme de la *Kolu-spa*, code mythologique des anciens Celtes ou Scandinaves. De l'Apocalypse, l'auteur passe à la tragédie d'Œdipe-Roi, de Sophocle, et à celle de Macbeth, de Shakespear dont il donne d'assez longs extraits. De la Grèce et de l'Angleterre il transporte ses lecteurs à la Chine par une analyse très-étendue de la pièce intitulée le Petit Orphelin de la maison de Tchao. Il établit ensuite un parallèle entre la peinture, la sculpture, l'architecture et la musique d'imitation exacte, et ces mêmes arts composites, puis il fait des observations sur ce qu'il appelle la *pâleur* ou l'imperfection des beaux-arts sur ce qu'il appelle aussi les *limbes* de la zône d'imitation et des deux zônes composites. Enfin il termine son ouvrage par un rapprochement de l'Ode à la fortune de Rousseau et de la seconde Ode olympique de Pindare.

L'Auteur de cet ouvrage laisse le public juge des *idées extraordinaires* qu'il renferme : cette qualification d'*extraordinaire*, dans l'acception la plus rigoureuse emporte la qualification de *bizarre* : l'ouvrage n'est pas tout-à-fait à l'abri de ce reproche, particulièrement en ce qui concerne l'Apocalypse ; mais, au total, il renferme des observations ingénieuses et quelquefois même profondes. »

(*) Si l'auteur s'est un peu égaré dans ce Commentaire poétique il doit s'en consoler, par l'exemple de deux grands génies Bossuet et Newton, qui se sont égarés aussi dans les Commentaires théologiques qu'ils ont donné de l'Apocalypse.

POÉSIES. THÉATRE.

La Conversation : poëme par J. *Delille*. (Voyez pour les différens prix de cet ouvrage et l'adresse, le quatrième cahier de ce Journal 1812.)

Le célèbre auteur de cet ouvrage, dans sa préface qui renferme des observations pleines de sagacité et de goût, observe que lorsqu'il s'est décidé à composer un poëme sur l'Art de Converser, il a fallu choisir entre deux moyens différens, celui des préceptes qui conduisent à l'art de plaire, et celui des portraits qui, en peignant les ridicules et les travers incommodes à la société, avertissent les interlocuteurs de les éviter. M. Delille a choisi le second moyen : ce choix sans doute était très-judicieux, mais il avait un inconvénient, celui d'une fatigante uniformité que, nous l'osons dire, le poëte, avec son rare talent, n'a pas toujours évité. Peut-être l'aurait-il fait disparaître, s'il eut plus fréquemment répandu dans sa galerie de portraits un dialogue animé, comme l'a fait Rulhiere dans sa charmante pièce des *Disputes*.

M. Delille ajoute que renonçant à la forme didactique, toujours un peu froide et un peu monotone, il a fait passer sous les yeux du lecteur les travers de l'esprit et du caractère les plus remarquables, et qui nuisent le plus à l'agrément de la société ; que les torts de l'esprit sont l'objet du premier chant de son poëme ; que ceux du caractère composent le second ; que dans le troisième, il leur a exposé la peinture de l'homme aimable dont on chérit également le bon goût et la moralité.

En adoptant ce plan, l'intention de M. Delille était d'assigner à chaque chant un objet bien distinct, bien déterminé. Mais la nuance entre les torts de l'esprit et ceux du caractère est très-difficile à

saisir; et il nous a paru qu'elle ne l'avait pas toujours été très-heureusement dans le premier et le second chant du poëme : ces deux torts sont quelquefois confondus dans chacun de ces deux chants. Le troisième chant a, ce nous semble, un autre défaut. Le portrait de l'homme aimable tracé d'une manière isolée offrait peu de ressources au poëte. Il fallait, pour l'animer, le faire contraster avec les portraits de l'homme dont l'esprit offre des travers ridicules, et de l'homme dont le caractère présente des vices repoussans : or ce contraste exposait le poëte à revenir, dans le troisième chant sur les sujets qu'il avait déjà traités dans les deux premiers. Il nous a paru que M. Delille n'avait pas toujours évité cet écueil où devait le jeter nécessairement le plan auquel il s'était arrêté. Mais si les défauts que nous indiquons dans ce plan sont réels, le poëte les fait, en quelque sorte, oublier par le charme de l'exécution, soit dans la vivacité des portraits, soit dans l'élégante facilité de la versification. La forme de notre Journal nous interdit malheureusement la faculté de transcrire plusieurs morceaux qui justifieraient avec quel succès il s'est exercé encore dans un genre de poésie absolument étranger au genre didactique où il s'est si glorieusement distingué tant de fois.

Les Chevaliers de la table ronde, etc., par M. *Creuzé de Lesser*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

« La vieille mythologie des Grecs, observe très-judicieusement M. Creuzé « de Lesser, dans son instructive préface, « a, comme presque tous leurs dieux, « une jeunesse éternelle; et tant qu'on « saura la peindre, elle offrira à la poésie « les plus riches couleurs; mais il me « semble que la chevalerie, avec la féerie « qui y tient, et surtout la religion qui « l'embellit, est un peu la mythologie des « modernes; et, qu'aussi variée que celle « des anciens, elle n'est pas toujours moins « séduisante...... Ces chevaliers redres- « seurs des torts, ces géans persécuteurs « et occis, ces dames protégées, ces fées « bienfaisantes, ces enchanteurs redou- « tables, ces châteaux hospitaliers, ces « retraites asiles du malheur et quelque- « fois de plaisir, ces hermites au pied « d'un autel sauvage, ces preux aux ge- « noux d'un hermite, ce mélange de re- « ligion et de tendresse, de raison et de « folie, des miracles de l'héroïsme avec « les faiblesses de l'humanité, tout enfin « dans ces idées plaît à l'esprit, et surtout à « l'imagination; et comme les temps che- « valeresques, malgré leurs désordres, « valaient mieux en effet que les temps « héroïques, la peinture offre quelque- « fois des sentimens plus nobles et plus « élevés. »

Ce tableau, tel que le trace M. Creuzé de Lesser, a quelque chose de bien séduisant, mais les traits en sont répandus dans des ouvrages rebutans par l'incohérence des faits, la bizarrerie des inventions, la grossière naïveté des images, la rudesse du style : il fallait beaucoup de talent pour former un poëme agréable avec de pareils matériaux. Dans un premier article, nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur la composition du poëme : dans un second article nous indiquerons les morceaux les plus remarquables par la vérité des portraits, le charme des descriptions, la facilité et les graces du style; mais nous releverons aussi quelques incorrections, quelques négligences qui se sont glissées dans le poëme : peut-être ne seront-elles pas inutiles pour le perfectionnement de l'ouvrage dans une seconde édition que le succès de la première fait présager.

Article premier.

La première difficulté que rencontrait l'auteur dans la composition de son poëme résultait du grand nombre de personnages que la nature de son sujet le forçoit d'introduire sur la scène, et que l'utile liste qu'il en a donnée porte jus-

qu'à quarante-huit. Il pouvait jeter dans l'esprit de ses lecteurs une confusion désagréable et fatiguer leur attention. M. Creuzé de Lesser a très-heureusement évité cet écueil en détachant soigneusement chaque personnage, et surtout, à l'imitation de l'Arioste, en ramenant toujours l'attention sur les principaux héros de son poëme, tels qu'Artus, Merlin, Lancelot, Tristan, Clodion, Perceval, etc.; les principales héroïnes, la reine Geneviève, la princesse Yseult, etc. L'auteur pouvait craindre aussi que l'intérêt se trouvant divisé entre tant de personnages n'en fut affaibli. Il a évité cet inconvénient, comme il l'observe très-bien, en formant de la recherche du *Saintgréal* ce *Palladium* de la Table ronde, un nœud général qui, propre à lier toutes les parties de l'ouvrage, a encore l'avantage inappréciable dont il a négligé de parler, celui d'intéresser vivement les lecteurs. Enfin les romans de chevalerie où l'auteur a puisé presque toutes les aventures qui forment le fond de son poëme, offrent des récits qui, dans le style naïf de ces temps anciens, n'ont presque rien de choquant, mais qui, dans un langage épuré et dans un siècle qui se pique de plus de délicatesse que le siècle même de Louis XIV, auraient alarmé la pudeur. L'auteur, en conservant ce que ces récits ont de piquant, a jeté sur ce qu'ils pouvaient avoir de trop libre, un voile qui en augmente encore l'agrément.

Nouvelles fables de Phèdre traduites en vers italiens par M. *Petroni*, et en prose française par M. *Biagioli*, avec les notes latines de l'édition originale, et précédée d'une préface française par Mr *Ginguené*, membre de l'institut. Un vol. in-8o. *Blankenstein*. 6 fr.

Ces nouvelles fables de Phèdre, inédites jusqu'à ces derniers temps, ont été découvertes à Naples dans un manuscrit de *Perotti* que possède la bibliothèque royale. Voici, fort en abrégé, ce que M. Ginguené, dans une savante préface, placée à la tête de cette édition, expose sur la découverte des trente-deux nouvelles fables de Phèdre, et sur leur authenticité.

Perotti, dans un des manuscrits duquel se sont trouvées les Nouvelles fables de Phèdre, est un des savans italiens du quinzième siècle qui ramenèrent leurs contemporains à l'étude de l'antiquité. Ce manuscrit est en très-mauvais état, gâté par des taches d'eau sale et de moisissure, et ce qui est plus fâcheux, entièrement effacé dans un grand nombre d'endroits : dans beaucoup d'autres, et même presque partout, les élémens des lettres sont incertains, vagues et tellement altérés par l'humidité qu'à peine en peut-on saisir la forme. La principale cause de ces détériorations est la liqueur qui a servi à écrire l'ouvrage : ce n'est ni de l'encre noire, ni aucune autre substance acide, pénétrante et tenace, mais une liqueur de couleur verte, à l'exception des lettres initiales et de quelques-unes qui sont en rouge.

Le manuscrit est de format in-8o. et n'a que 170 pages : encore y en a-t-il, au commencement, huit entièrement remplies par la table des matières, et à la fin trente restées en blanc ; il contient en tout cent soixante pièces, parmi lesquelles il a été facile de reconnaître trente-deux fables de Phèdre imprimées et trente-six d'Avien : une soixantaine d'épigrammes de Perotti lui-même portent assez généralement le nom de l'auteur, mais il ne se trouve en tête d'aucune des fables, et il y en a trente-deux totalement inédites : toutes ces pièces s'entremêlent et se succèdent sans aucun ordre : une fable connue de Phèdre en suit une inédite, celle-ci une fable d'Avien, et cette dernière une épigramme de Perotti. Le manuscrit que possède la bibliothèque de Naples est très-précieux, même pour la partie des fables de Phèdre qui était déjà publique : selon toute apparence, l'ancien manuscrit dont elles furent tirées, n'existe

plus, et les deux seuls auteurs qu'on connut ont péri, l'un dès 1774, l'autre depuis environ quinze ans.

L'examen attentif qu'a fait des trente-deux fables inédites un savant aussi éclairé que M. l'abbé Andriès, et l'intime persuasion où il est qu'elles sont de Phèdre suffiraient pour le faire croire. C'est lui qui a exhorté M. Jumelli à publier le manuscrit entier. Ce dernier savant a employé un travail assidu de plusieurs mois à sa révision. M. Ginguené se borne, en rendant compte de cette révision, à ce qui concerne les trente-deux fables inédites. Les lacunes malheureusement trop nombreuses sont figurées par autant de points qu'il y a de lettres, ou totalement effacées, ou tronquées et illisibles dans l'original : le savant traducteur y supplée dans des notes remplies d'érudition et de sagacité qui sont placées au bas des pages. On n'a pas dû, observe M. Ginguené, suivre tout-à-fait dans l'édition de Paris, la même méthode. Ces points et ces vides, dans le texte, et ces lacunes rejetées dans des notes latines auraient paru trop incommodes aux lecteurs français : on a préféré mettre en caractère romain tout ce qui est dans le texte donné par M. Jumelli d'après le manuscrit original, et en caractère italique les lettres et les noms qu'il a suppléés dans ses notes.

L'espece de sanction qu'a donnée M. Ginguené si distingué, entre autres avantages, par sa profonde connaissance de la langue latine et italienne, à la traduction en vers italiens et à la traduction en prose française des trente-deux fables inédites par MM. Petroni et Biagioli garantissent le mérite de ces deux traductions auxquelles se trouve réuni le texte original des trente-deux fables disposées comme nous venons de l'annoncer : ce sont autant de titres qui rendent très-recommandable l'édition publiée par M. Didot qui y a apporté en outre toute l'exactitude et la beauté des caractères qui distinguent les ouvrages sortis de ses presses.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

***Lettres de la marquise du Deffand à Horace Walpole*, etc., *et à Voltaire*, etc. Seconde édition. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le premier cahier de ce Journal.)**

Article quatrième et dernier.

Dès les premiers temps du siècle de Louis XIV, les personnages les plus distingués soit par le rang qu'ils occupaient dans le monde, soit par celui que leur donnaient leurs talens dans la république des lettres, se plaisaient à tracer des portraits des personnes avec qui elles étaient le plus en relation. Un de ces portraits les plus estimés est celui de madame de Sévigné, que madame de La Fayette, son amie, lui adressa à elle-même. Le goût des portraits s'est perpétué dans le dix-huitième siècle, et madame du Deffand a porté ce genre à sa perfection par la vigueur ou la délicatesse des traits, l'éclat ou la suavité du coloris, le charme ou la vérité d'expression qu'elle a répandus dans les neuf portraits qui se trouvent à la fin de sa correspondance. Nous allons en détacher quelques traits seulement de chacun.

Portrait de madame la duchesse de Boufflers, depuis maréchale de Luxembourg. Madame la duchesse de Boufflers est belle sans avoir l'air de s'en douter; sa physionomie est vive et piquante, son

regard exprime tous les mouvemens de son ame.... elle domine partout où elle se trouve, et elle fait toujours la sorte d'impression qu'elle veut faire; elle use de ces avantages presque à la manière de Dieu : elle nous laisse croire que nous avons notre libre arbitre, tandis qu'elle nous détermine, et qu'elle fait, ainsi que lui, des élus et des réprouvés du haut de sa toute-puissance.... Elle est pénétrante à faire trembler; la plus petite prétention, la plus légère affectation, un ton, un geste qui ne seront pas naturels, sont sentis et jugés par elle avec la dernière rigueur.... Madame de Boufiers, en général, est plus crainte qu'aimée; elle le sait, et elle ne daigne pas désarmer ses ennemis par des ménagemens qui seraient trop contraires à la vérité et à l'impétuosité de son caractère..... Elle a beaucoup d'esprit et de gaité : elle est constante dans ses engagemens, fidèle à ses amis, vraie, discrète, serviable, généreuse; enfin, si elle était moins clairvoyante, ou si les hommes étaient moins ridicules, on la trouverait parfaite.

Portrait de ****. Thémire a beaucoup d'esprit, le cœur sensible, l'humeur douce, la figure intéressante.... Thémire aime Dieu, et, immédiatement après, tout ce qui est aimable.... Ses vertus ont, pour ainsi dire, le germe et la pointe des passions : elle joint à une pureté de mœurs admirable une sensibilité extrême; à la plus grande modestie, un désir de plaire qui suffirait seul pour y réussir.... Les agrémens ont tant de pouvoir sur Thémire, qu'ils lui font supporter les plus grands défauts : elle accorde son estime aux personnes vertueuses; son penchant l'entraîne vers celles qui sont aimables : cette faiblesse, si c'en est une, est peut-être ce qui rend Thémire charmante.... On oublie, en voyant Thémire, qu'il puisse y avoir d'autres grandeurs, d'autres élévations que celles des sensations. On se laisserait presque aller à l'illusion de croire qu'il n'y a d'intervalles d'elle à nous; que la supériorité de son mérite; mais un fatal réveil nous apprend que cette Thémire si parfaite, si aimable, c'est.....

Portrait de madame, la marquise du Châtelet. Représentez-vous une femme grande et sèche, le teint échauffé, le visage aigu, le nez pointu, voilà la figure de la belle Emélie, figure dont elle est si contente, qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir : frisure, pompons, pierreries, verreries, tout est à profusion; mais comme elle veut être belle en dépit de la nature, et qu'elle veut être magnifique en dépit de la fortune, elle est obligée, pour se donner le superflu, de se passer du nécessaire, comme chemises, *et autres bagatelles*. Elle est née avec assez d'esprit : le désir de paraître en avoir davantage lui a fait préférer l'étude des sciences les plus abstraites aux connaissances agréables : elle croit, par cette singularité, parvenir à une plus grande réputation, et à une supériorité décidée sur toutes les femmes.... Quelque célèbre que soit madame Duchâtelet, elle ne serait pas satisfaite, si elle n'était pas célébrée, et c'est encore à quoi elle est parvenue, en devenant l'amie déclarée de M. de Voltaire : c'est lui qui donna de l'éclat à sa vie, et c'est à lui qu'elle devra l'immortalité.....

Portrait de M. l'archevêque de Toulouse (M. de Brienne) *adressé à lui-même*. Vous avez beaucoup d'esprit, et surtout une sagacité étonnante qui doit vous faire tout pénétrer, tout savoir, sans avoir, pour ainsi dire, besoin d'aucune application, ni d'aucune étude. Vous avez le goût et le talent des affaires, une si grande activité et tant de facilité pour le travail que, quelque surchargé que vous puissiez être, on dirait que vous avez toujours du temps de reste... L'ambition est le seul sentiment qui remplisse votre ame; je dis sentiment, car je ne crois pas que l'ambition soit en vous une passion : l'ambition est née avec vous; c'est, pour ainsi dire, un penchant que vous avez reçu de la nature.... Je ne vous crois pas incapable d'amitié, mais elle sera toujours subordonnée à l'ambition et aux plaisirs. Vous cherchez la

considération, vous l'avez obtenue; mais votre état, assez contraire à vos goûts, vous en a rendu les moyens difficiles, et c'est en quoi votre dextérité vous est encore fort utile. Voilà ce que je pense de vous, et qui rend indubitable la fortune que je vous prédis.

Portrait de M. de Walpole adressé à lui même. Non, non, je ne veux pas faire votre portrait, personne ne vous connaît moins que moi. Vous me paraissez tantôt tel que je voudrois que vous fussiez, tel que je crains que vous ne soyez, et peut-être jamais tel que vous êtes. Je sais bien que vous avez beaucoup d'esprit; vous en avez de tous les genres, de toutes les sortes; tout le monde sait cela aussi bien que moi; et vous devez le savoir mieux que personne: c'est votre caractère qu'il faut prendre, et voilà pourquoi je ne peux pas être bon juge: il faudrait de l'indifférence, ou du moins de l'impartialité; cependant je peux vous dire que vous êtes un fort honnête homme; que vous avez des principes.... que lorsque vous avez pris un parti, bon ou mauvais, rien ne vous fait changer, ce qui fait que votre fermeté ressemble à l'opiniâtreté. Votre cœur est bon, et votre amitié solide; mais elle n'est ni tendre, ni facile: la peur d'être faible vous rend dur; vous êtes en garde contre votre sensibilité; vous ne pouvez pas vous refuser à rendre à vos amis des faveurs essentielles, vous leur sacrifiez vos propres intérêts, mais vous leur refusez les plus petites complaisances: bon et humain pour tout ce qui vous environne, pour tout ce qui vous est indifférent, vous vous mettez peu en peine de plaire à vos amis en les satisfaisant sur des bagatelles.... La connaissance que vous avez du monde et votre expérience vous ont donné un grand mépris pour tous les hommes, et vous ont appris à vivre avec eux; vous savez que toutes leurs démonstrations ne sont que fausseté, vous leur donnez en échange des égards et de la politesse: en tout, ceux qui ne se soucient pas d'être aimés sont contens de vous.... Vous avez une faiblesse qui n'est pas pardonnable; vous y sacrifiez tous vos sentimens, vous y soumettez votre conduite, c'est la crainte du ridicule; elle vous rend dépendant de l'opinion des sots, et vos amis ne sont point à l'abri des impressions que les sots veulent vous donner contre eux..... Vos sentimens sont nobles et généreux, vous faites le bien pour le plaisir de le faire, sans ostentation, sans prétendre à la reconnaissance; enfin votre ame est belle et bonne.

Portrait de madame la duchesse de Choiseul adressé à elle-même. Vous me demandez votre portrait, vous n'en sentez pas la difficulté; tout le monde le prendra pour le portrait d'un être imaginaire.... Il n'y a pas un habitant du ciel qui vous ait surpassée en vertus, mais ils vous ont surpassée par leurs intentions et par leurs motifs. Vous êtes aussi pure, aussi juste, aussi humble qu'ils ont pu l'être.... Vous avez infiniment d'esprit, surtout de la pénétration, de la profondeur et de la justesse; vous observez tous les mouvemens de votre ame, vous voulez en connaître tous les replis; cette idée n'apporte aucune contrainte à vos manières, et ne vous rend que plus facile et plus indulgente pour les autres. La nature vous a fait naître avec tant de chaleur et de passion, qu'on juge que si elle ne vous avait pas donné aussi infiniment de raison, et que vous ne l'eussiez pas fortifiée par de continuelles et de solides réflexions, vous auriez eu bien de la peine à devenir aussi parfaite; et c'est peut-être ce qui fait qu'on vous pardonne de l'être.... Vous avez de la force et du courage, sans avoir l'air de faire jamais aucun effort. Vous êtes parvenue, suivant toute apparence, à être heureuse: ce n'est point votre élévation ni votre éclat qui fait votre bonheur, c'est la paix de la bonne conscience ..... Tant de vertus et d'excellentes qualités inspirent du respect et de l'admiration, mais ce n'est pas ce que vous voulez. Votre modestie qui est extrême vous fait désirer de n'être jamais distinguée, et

vous faites tout ce qui dépend de vous, pour que chacun se croie votre égal.

Portrait de madame du Deffand fait par elle-même en 1728. Madame du Deffand paraît difficile à définir. Le grand naturel qui fait le fond de son caractère, la laisse voir si différente d'elle-même d'un jour à l'autre, que quand on croit l'avoir attrapée telle qu'elle est, on la trouve, l'instant d'après, sous une forme différente.... Madame du Deffand est ennemie de toute fausseté et affectation : ses discours et son visage sont toujours les interprètes fidèles des sentimens de son ame : sa figure n'est ni bien ni mal; sa contenance est simple et unie : elle a de l'esprit; il aurait eu plus d'étendue et plus de solidité, si elle se fut trouvée avec gens capables de la former et de l'instruire : elle est raisonnable, elle a le goût juste; et si quelquefois la vivacité l'égare, bientôt la vérité la ramène : son imagination est vive, mais elle a besoin d'être réveillée. Souvent elle tombe dans un ennui qui éteint toutes les lumières de son esprit; cet état lui est si insupportable et la rend si malheureuse, qu'elle embrasse aveuglément tout ce qui se présente sans délibérer : de là vient la légèreté dans ses discours et l'imprudence dans sa conduite.... de là vient la réputation qu'elle a d'être méchante, vice dont elle est très-éloignée, n'ayant nulle malignité ni jalousie, ni aucun des sentimens bas que produit ce défaut.

Autre portrait de madame du Deffand fait par elle-même en 1774. On croit plus d'esprit à madame du Deffand qu'elle n'en a ; on la loue, on la craint; elle ne mérite ni l'un ni l'autre : elle est, en fait d'esprit, ce qu'elle a été en fait de figure, et ce qu'elle est en fait de naissance et de fortune, rien d'extraordinaire, rien de distingué : elle n'a, pour ainsi dire, point eu d'éducation, et n'a rien acquis que par l'expérience; cette expérience a été tardive, et a été le fruit de bien des malheurs.... Née sans talent; incapable d'une forte application, elle est très-susceptible d'ennui, et ne trouvent point de ressource en elle-même, elle en cherche dans ce qui l'environne, et cette recherche est souvent sans succès : cette même faiblesse fait que les impressions qu'elle reçoit, quoique très-vives, sont rarement profondes; celles qu'elle fait y sont semblables ; elle peut plaire, mais elle inspire peu de sentimens.

Esquisse du portrait de M. de Pont de Veyle. L'esprit et le talent de M. de Pont de Veyle méritaient toutes les distinctions qui font l'ambition des gens de lettres; mais sa modestie et son amour pour l'indépendance lui firent préférer les agrémens de la société aux honneurs de la célébrité. Ce fut malgré lui qu'on découvrit qu'il était l'auteur de trois comédies qui eurent un grand succès. La crainte de déplaire le rendait fort circonspect dans la conversation. Ceux qui ne le connaissaient pas pouvaient penser qu'il n'était pas frappé des ridicules, et il les démêlait plus finement que personne.... Il avait l'air de tout approuver, il ne se permettait aucune critique, et personne n'était plus en état que lui d'en faire de bonnes, puisque tous les ouvrages qu'on a de lui sont du meilleur ton et du meilleur goût. Son extérieur était froid, ses manières peu empressées : on aurait pu le soupçonner d'une grande indifférence, et l'on se serait bien trompé : il était capable de l'attachement le plus sincère et le plus constant.... Enfin l'on peut dire de M. de Pont de Veyle qu'il était aimable par son esprit, par ses talens, par ses vertus, et par l'extrême bonté de son cœur.

On sera porté à croire que ces portraits si parfaitement dessinés ne coûtaient pas à madame du Deffand de grands efforts, puisque dans sa correspondance on en trouve une foule d'autres qu'elle traçait au courant de sa plume, et qui pourraient, si ce n'est pas pour l'étendue, au moins pour la vivacité du trait soutenir la concurrence avec ceux dont nous venons de donner une idée.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

SEPTIÈME CAHIER, 1812.

Prix pour 12 Cahiers par an 15 fr., franc de port.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, designent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale, par F. André *Michaux*, 15e. et 16e. livraisons. Chez l'*auteur*, place Saint-Michel, no. 8, et *Treuttel* et *Würtz*. Prix de ces deux livraisons 27 fr. — 50 c.

Ces deux livraisons renferment : — Magnolia grandifera. — Magnolia glauca. — Magnolia acuminata. — Magnolia cordata. — Magnolia tripetala — Magnolia auriculata. — Magnolia macrophylla. — Fraxinus americana, frêne blanc. — Fraxinus tomentosa, frêne tomenteux. — Fraxinus viridis, frêne vert. — Fraxinus quadrangulata, frêne blanc.—Fraxinus sambucifolia, frêne à feuilles de sureau. — Fraxinus platicarpa, frêne de Caroline.

PHYSIQUE. CHIMIE.

La Physique réduite en tableaux raisonnés, par E. *Barruel*, examinateur des élèves de l'Ecole polytechnique pour la physique et la chimie. Deuxième édition revue, corrigée et considérablement augmentée, et précédée d'une introduction à la physique. Un vol. in-4°.

Madame *veuve Courcier*. 10. fr. — 12 fr.

Supplément aux institutions de physique, par B. G. *Sage*, fondateur de la première école des mines, membre de l'institut impérial de France. Un vol. in-8o. *Firmin Didot*. 5 fr. — 6 fr.

Nous avons annoncé l'année dernière l'ouvrage de cet académicien, et en avons même donné un petit extrait; mais la précision didactique qui y règne et la multitude des faits neufs qui s'y trouvent, le rendent susceptible d'un plus grand détail Nous croyons donc devoir profiter de l'annonce de ce supplément à ses institutions de physique pour donner un nouveau précis de cet ouvrage.

M. Sage dit qu'il n'a pas employé la nouvelle nomenclature physico-chimique, parce qu'elle est insignifiante et sans euphonie. Cet académicien dit aussi qu'il n'a jamais admis la doctrine lavoisienne, parce qu'elle est erronée; puisque l'eau n'est pas composée de gaz déphlogistique et d'air inflammable; puisque les chaux métalliques, loin de contenir du gaz déphlogistique, recèlent un acide semblable à celui qui constitue la chaux calcaire.

M. Sage démontre aussi que la pierre n'est pas formée d'acide méphitique, mais d'un acide particulier qui se modifie en acide méphitique; que ce dernier n'est point principe des corps, mais un produit de leur décomposition.

Quoique les sectaires de la doctrine lavoisienne aient éliminé le phlogistique, M. Sage le réintègre dans tous ses droits; fait connaître qu'il est l'essence de la lumière et un des plus grands agens de la nature, puisque la lumière concourt à la forme et à la couleur des végétaux; puisque ce même phlogistique est l'essence de l'électricité sidérale, principe de la lumière planétaire.

M. Sage fait aussi connaître, que la lumière solaire ne manifeste sa propriété calorifère que lorsqu'elle est parvenue dans la moyenne région de notre atmosphère, et que lorsqu'on y a fait coïncider le calorique rayonnant, il produit le feu le plus actif, qui tient son énergie de l'acide ignifère un des principes des gaz qui constituent l'air. M. Sage fait connaître que cet acide ignifère en se modifiant, produit tous les autres acides. Les phénomènes de la fermentation vineuse servent à ce physicien, pour faire apprécier les modifications dont cet acide primitif est susceptible; il fait en même temps connaître que la végétation et l'animalisation s'opèrent par une véritable fermentation. M. Sage a cru devoir donner le nom d'*ignifère* à cet acide, parce que, lorsqu'il est saturé de phlogistique il forme l'espèce de soufre qu'il nomme *pyrophore* à raison de sa propriété. C'est à un pyrophore de cette nature que sont dûs le galvanisme et les différentes espèces d'électricité.

L'acide ignifère ayant concouru à constituer le feu, y perd une partie de ses propriétés et se trouve porté à l'état d'acide igné, lequel incarcéré dans les terres métalliques, le reduit à l'état salin nommé *chaux* Cet acide peut en être extrait par l'alcali fixe, qui devient caustique, et dont on peut dégager le même acide sous forme de gaz inflammable, en distillant cet alcali caustique avec de la poudre de charbon.

D'après la théorie de M. Sage, le gaz inflammable n'est autre chose que l'acide igné surchargé de phlogistique; aussi a-t il la propriété de révifier les chaux métalliques.

M. Sage fait connaître que les productions des trois règnes sont de véritables combinaisons salines formées d'acide, de phlogistique, d'une base terreuse, de plus ou moins d'eau, et d'une matière oléagineuse; que ces combinaisons offrent des poliédres qu'on nomme *cristaux*, dont la forme est octaèdre si elle résulte de l'union d'un acide avec du

phlogistique, tandis que la forme est prismatique lorsque les acides sont combinés avec les alcalis.

Les sels insolubles sont nommé *pierre*. Ceux qui sont combustibles sont nommé *soufre*, *matière oléagineuse* ou *métaux*. Ces derniers ont chacun une terre spécifique pour base; les métaux n'ont de commun que le principe métallisant, qui est un soufre igné.

M. Sage prouve que de toutes les productions naturelles, le physicien ne peut imiter que quelques sels solubles et régénérer les métaux; mais que tout ce qui est le produit du mouvement organique est hors de son pouvoir.

C'est dans les Institutions de physique de cet académicien, qu'il faut suivre les théories qu'il donne de la formation des météores, et ses conjectures probables sur l'origine de notre globe, sur les subversions qu'il a pu éprouver par le choc de comètes; subversion attestée par les corps pétrifiés que nous trouvons dans notre climat, et dont les analogues vivans ne sont propres qu'aux mers équatoriales. Aussi, M. Sage regrette-t-il d'avoir été dépouillé de sa fortune, ce qui l'empêche de faire graver les objets intéressans dans ce genre qu'il a été cinquante années à ramasser à grands frais. M. Sage qui s'est occupé en outre, des arts, a inséré à la fin de ses Institutions de physique un petit traité sur les différens genres de peintures, et sur la manière de préparer les couleurs qui y sont employées. L'auteur termine ses Institutions par l'ouvrage dans lequel il indique le moyen de remédier aux différens genres de poisons, ouvrage qui est un véritable présent fait à l'humanité, que M. Sage s'est empressé de répandre en en faisant passer des exemplaires à tous les préfets de l'empire.

Les Institutions de physique de M. Sage sont le fruit de plus de cinquante années d'expériences répétées dans ses cours publics, qu'il a faits gratuitement pendant vingt cinq années, afin de naturaliser en France la minéralogie et la chimie métallurgique; ce à quoi il est parvenu en faisant fonder la première école des mines, et en rassemblant à ses frais la belle collection qui forme le musée des mines à la Monnaie; ce musée est devenu par ses soins un des beaux monumens de la France.

Nous ajouterons, que les Institutions de physique de M. Sage n'offrent pas la monotonie didactique, mais qu'il a su les rendre intéressantes par des détails historiques appropriés aux productions de la nature dont il traite.

Les Institutions de physique de M. Sage forment aujourd'hui 4 vol. in 8°., y compris le Supplement. Se trouvent chez Firmin Didot; prix : 20 francs.

Mémoire sur différentes questions relatives à la physique, par G. C. *Drouet*, ci-devant attaché au corps des ingénieurs de la marine impériale. Broch. in-8°. *Veuve Courcier*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Elémens de chimie expérimentale, par *William Henri*, docteur en médecine, associé de la société royale de Londres, médecin de l'hôpital de Winchester, etc., traduits de l'anglais sur la sixième édition, par H. F. *Gaultier-Chanley*, bachelier ès-lettres, ex-élève des hôpitaux civils de Paris. 2 vol. in-8°. de douze cents pages, et accompagnés de planches. *Magimel*. 15 fr. — 19 fr.

ANATOMIE. MÉDECINE. CHIRURGIE.

Traité d'anatomie descriptive, par X *Bichat*, médecin du grand hospice d'humanité de Paris, professeur d'anatomie et de physiolo-

gie. Nouvelle édition. 5 vol. in-8°. *Brosson.* 25 fr.

Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine, par X. *Bichat, etc.* Nouvelle édition. 4 vol. in-12. *Même adresse.* 15 fr.

Recherches sur la vie et la mort, par X. *Bichat.* Nouvelle édition. Un vol. in 8°. *Même adresse.* 4 fr. 50 c.

Synonymie, ou Concordance de la nomenclature de la nosographie philosophique du professeur Pinel, avec les anciennes nosologies, et vice versâ, par ordre alphabétique, par G. A. *Fercoq*, docteur-médecin des château et prison de Ham. Un volume in-8°. *Gabon* et *Allut.* 3 fr.

Mémoire sur le Croup, ou Angine trachéale, qui a obtenu la première mention honorable, au concours ouvert par S. M. l'Empereur sur cette maladie, par G. *Vieusseux*, docteur en médecine à Genève. Un vol. in-8°. Genève et Paris, *Paschoud.* 4 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Dissertation médico-chirurgicale sur l'ophtalmie, présentée à la Faculté de médecine de l'académie de Rome, par Pierre *Madus*, chirurgien-major des hôpitaux militaires, pour être reçu docteur en médecine, le 18 février 1812. Br. in-4°. Rome, *Salvinaci.*

Traité de vaccination, avec des observations sur le javart et la variole des bêtes à cornes; par Louis *Sacco*, médecin-chirurgien, etc., traduit de l'italien par M. Joseph *Daquin*, docteur en médecine de l'Université de Paris. Un vol. in-8°. Chambéry, P. *Cleuz.*

Recherches médico-philosophiques sur les causes physiques de la polygamie dans les pays chauds, ou Réflexions sur l'opinion de *Montesquieu*, et de quelques autres philosophes qui ont prétendu qu'il naissait dans les climats chauds plus de filles que de garçons, et que les femmes y étaient nubiles à huit, neuf et dix ans, et vieilles à vingt. Thèse présentée à la Faculté de médecine de Paris, par N. *Chervin*, docteur en médecine. Broch. in-4°. *Didot jeune.* 2 fr.

Topographie médicale de l'isle de France, par Ch. *Chapotin*, ex-chirurgien-major de l'hopital militaire de cette isle. Broch. in-8°. *Crochard.* 2 fr. 50 c.

Pyrétologie médicale, ou Exposé méthodique du plus grand nombre des fièvres continues, remittentes et intermittentes, etc., par Ph. *Petit-Radel*, docteur-régent, etc. *Desray.* 5 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Le Dentiste des dames, par Joseph *Lemaire*, chirurgien-dentiste, reçu à la Faculté de médecine de Paris. Un vol. in-18, avec gravures. [illegible]*cault Bechet*, et l'*auteur* [illegible] Monnaie, n°. 3. 1 fr. 50 [illegible]r.

Manuel médico-chirurgical, ou Elémens de médecine et de chirurgie-pratique, etc, par S. P. *Anthenac*, docteur de la Faculté de médecine de Paris. Tome Ier, in-8°. Orléans, *Huet-Pardoux*. 5 fr.

Traité analytique des fièvres essentielles, contenant la théorie et la pratique générale et particulière de ces maladies, par J. F. *Caffin*. 2 vol. in-8°. *Allut*. 9 fr. — 12 fr.

Essai médico-chirurgical sur le cancer en général et sur celui de la mammelle en particulier: dissertation présentée à la Faculté de médecine de Strasbourg, etc., pour obtenir le grade de docteur en médecine, par J. E. *Sobler*, *etc.*, ancien chirurgien interne à l'hôpital civil de Strasbourg. Br. in-4°. Strasbourg, *Louis Eck*.

Exposé des symptômes de la maladie vénérienne, des diverses méthodes de traitement qui lui sont applicables, et des modifications qu'on doit leur faire subir selon l'âge, le sexe, le tempérament du sujet, les saisons et les maladies concomittentes: ouvrage où sont spécialement détaillées les règles de traitement adoptées à l'hospice des vénériens de Paris, par L. V. *Lagneau*, docteur en médecine, ex-chirurgien interne de l'hôpital des vénériens, chirurgien-major du quatrième régiment de tirailleurs de la garde impériale, et membre de la légion d'honneur. Troisième édition corrigée et considérablement augmentée. Un vol. in-8°. *Gabon*. 5 fr. 50 c. — 7 fr.

La juste réputation de l'Hôpital des vénériens de Paris est universellement établie. C'est un établissement unique, non-seulement en France, mais en Europe, dans lequel le traitement de la maladie vénérienne a acquis depuis une vingtaine d'années le plus haut degré de perfection par les travaux de M. le professeur Cellerier. Dire que ce célèbre chirurgien a fourni lui-même les principaux matériaux de l'ouvrage de M. Lagneau, et qu'il en a accepté la dédicace, c'est en faire le meilleur éloge. Son mérite d'ailleurs a été successivement et toujours honorablement apprécié lors des deux premières éditions. Nous ajouterons seulement que la troisième édition que nous annonçons a reçu des améliorations et des augmentations si considérables qu'on peut maintenant regarder l'ouvrage comme l'un des traités les plus complets que nous possédions sur la maladie vénérienne, principalement sous le rapport du traitement, la partie la plus intéressante de tout ce qui concerne cette maladie, et celle où il se commet encore tous les jours les erreurs les plus préjudiciables à l'humanité.

Essai analytique sur la non-identité des virus gonorrhoïque et syphillitique: ouvrage couronné le 3 juillet 1810 par la société de médecine de Besançon, sur la question suivante: « Déterminer, par « des expériences et des observa- « tions concluantes, s'il y a iden- « tité de nature entre le virus de la « gonorrhée virulente et celui de « la vérole; si l'une peut donner « l'autre, et si le traitement qui « convient à l'une peut être appli- « cable à l'autre. » Par J. P. *Hernandez*, ex-membre du corps lé-

gislatif. Un vol. in-8°. Avignon, *D'offray fils.*

Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens, MM. *Alard, Albert, Barbier, etc.*, lettres Amu—Bau. Tome II, in-8°. (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le cinquième cahier de ce Journal.)

Les articles de ce nouveau volume sont rédigés avec le même soin que ceux du premier volume ; mais on distinguera principalement, par les excellens développemens qu'ils présentent, l'article *anatomie*, par M. *Bayle* ; l'article *anévrisme*, par M. *Richerand* ; l'article *angine*, par M. *Renauldin* ; l'article *animal*, par M. *Vivry* ; l'article *apoplexie*, par M. *Lullier-Winslow* ; l'article *appareil* par M. *Nysten* ; l'article *armée*, par M. *Fournier* ; l'article *articulation*, par M. *Jourdan* ; l'article *ascarides*, par M. *Laennec* ; l'article *asphyxie*, par M. *Savary* ; l'article *avortement*, par M. *Marc* ; l'article *bains*, par MM. *Hallé, Guibert* et *Nysten.*

Nouvelle Encyclopédie de médecine et chirurgie : ouvrage renfermant les nouvelles découvertes sur la médecine, la chirurgie, et les branches nécessaires de ces deux sciences, telles que la physique, l'histoire naturelle, la chimie, la pharmacie, avec diverses observations sur l'art de guérir. On s'abonne pour cet ouvrage chez *Allut*. Prix de l'abonnement pour l'année 14 fr. ; pour six mois 8 fr. — 10 fr.

MATHÉMATIQUES POIDS ET MESURES.

Théorie analytique des probabilités, par M. le comte *Laplace* ; chancelier du Sénat conservateur, grand-officier de la légion d'honneur, membre de l'institut impérial et du bureau des longitudes de France, des sociétés royales de Londres et de Gottingue, etc. Un vol. in-4°. Madame *veuve Courcier*. 18 fr.

Cette nouvelle production d'un savant si célèbre par des ouvrages immortels dans plusieurs branches de physique, de mathématiques, et principalement de la haute astronomie, va porter un nouveau jour dans l'important calcul des probabilités, sur lequel se sont exercés les plus célèbres mathématiciens. Il se propose, dans cet ouvrage, d'exposer l'analyse et les principes nécessaires pour résoudre le problème concernant les probabilités. Cette analyse se compose de deux théories qu'il avait données il y a trente ans dans les mémoires de l'académie des sciences : l'une d'elles est *la théorie des fonctions génératoires* ; l'autre est *la théorie de l'approximation des formules fonctions de tous grands nombres*, elles sont l'objet du premier livre de son nouvel ouvrage ; il les y présente d'une manière encore plus générale que dans les deux mémoires que nous venons de citer. Leur rapprochement montre, avec évidence, que la seconde n'est qu'une extension de la première, et qu'elles peuvent être considérées comme deux branches d'un même calcul, il les désigne par le nom *de calcul des fonctions génératrices* : ce calcul est le fondement de sa *théorie des probabilités* qui font l'objet du second livre.

Les questions relatives aux événemens dus au hazard se ramènent le plus souvent, avec facilité, à des équations linéaires aux différences simples ou partielles. La première branche du calcul des fonctions génératrices donne la méthode la plus générale pour intégrer ce genre d'équations ; mais quand les événemens sont en grand nombre, les expres-

sions auxquelles on est conduit se composent d'une si grande multitude de termes et de facteurs, que leur calcul numérique devient impraticable : il est donc alors indispensable d'avoir une méthode qui les transforme en series convergentes : c'est ce que la seconde branche du calcul des fonctions génératrices fait avec d'autant plus d'avantage, que la méthode devient plus nécessaire.

A ces vues générales sur l'objet que s'est proposé l'auteur dans son ouvrage, et dont il nous a lui même fourni l'exposé, nous allons faire succéder le rapide apperçu du plan auquel il s'est assujetti.

L'ouvrage, comme on vient de le voir, est divisé en deux livres.

Le premier roule sur *le calcul des fonctions génératrices*, et est composé de deux parties. La première offre des considérations générales sur les équations aux différences à un ou plusieurs indices variables. sur le passage du fini à l'infiniment petit, et sur la métaphysique du calcul différentiel : elle est divisée en deux chapitres ; 1) des fonctions génératrices à une variable. — De l'interpolation des suites à une variable, et de l'intégration des équations différentielles linéaires.—De la transformation des suites; 2) des fonctions génératrices à deux variables. — Théorêmes sur le développement des séries, des fonctions de plusieurs variables. — Considérations sur les passages du fini à l'infiniment petit. — Considérations générales sur les fonctions génératrices. La seconde partie donne la théorie des approximations des formules qui sont fonctions de grands nombres : elle est divisée en trois chapitres ; 1) de l'intégration par approximation des différentielles qui renferment des facteurs élevés à de grandes puissances ; 2) de l'intégration par approximation des équations linéaires aux différences finies et infiniment petites ; 3) application des méthodes précédentes à l'approximation des diverses fonctions de très-grands nombres. — De l'approximation des produits composés d'un grand nombre de facteurs, et des termes des polygones élevés à de grandes puissances. — De l'approximation des différences infiniment petites très-élevées des puissances d'un polygone, expression très-rapprochée de la différentielle très élevée d'un angle prise par rapport à son sinus. — Remarque sur la convergence des series.

Le second livre a pour objet *la théorie générale des probabilités*, et est divisé en dix chapitres ; 1) principes généraux de cette théorie ; 2) de la probabilité des événemens composés d'événemens simples dont les probabilités respectives sont données ; 3) des lois de la probabilité qui résultent de la multiplication indéfinie des événemens ; 4) de la probabilité des erreurs des résultats moyens d'un grand nombre d'observations et de résultats moyens les plus avantageux ; 5) application du calcul des probabilités à la recherche des phénomènes et de leurs causes ; 6) de la probabilité des causes et des événemens futurs tirée des événemens observés ; 7) de l'influence des inégalités inconnues qui peuvent exister entre des chances que l'on suppose parfaitement égales ; 8) des durées moyennes de la vie, des mariages et des observations quelconques ; 9) des bénéfices dépendans de la probabilité des événemens ; 10) de l'espérance morale.

Vocabulaire des nouveaux poids et mesures légaux, et de ceux rédigés par le décret impérial du 12 février 1812 : suivi de leurs rapports réciproques avec les anciens, conformément à la détermination réciproque des mètres et de la valeur des monnaies, mesures et poids étrangers, et monnaies, poids et mesures de France, par *Devicquehem*, sous-chef au trésor impérial, et auteur de la *Nouvelle carte géographique des distances*, Tableau in-folio. Chez *l'auteur*, rue Christine, n°. 3.

ASTRONOMIE.

L'Uranographie, ou *Traité élémentaire d'astronomie à l'usage des personnes peu versées dans les mathématiques*, accompagné de planisphères, par L. B. *Francœur*, professeur de la Faculté des sciences de Paris, de l'Ecole normale et du Lycée Charlemagne, etc. Un vol. in-8°.

Enseigner à connaître les constellations, à résoudre plusieurs problèmes utiles d'astronomie, à juger du mouvement des corps célestes, enfin mettre ces doctrines à la portée des hommes peu versés dans les sciences mathématiques, tel est le but que l'auteur s'est proposé en publiant son ouvrage ; et il nous a paru qu'il l'avait très-heureusement atteint, soit par la simplicité de sa méthode, soit par la clarté de son style.

L'ouvrage est composé de deux parties. La première est subdivisée en neuf paragraphes ; 1) figure de la terre ; 2) mouvement de la terre ; 3) du soleil ; 4) mesure du temps ; 5) de la lune ; 6) du calendrier ; 7) des planètes et des comètes ; 8) gravitation universelle ; 9) réfraction. La seconde partie est subdivisée en cinq paragraphes seulement ; 1) constellations en général ; 2) constellations boréales ; 3) constellations zodiacales ; 4) constellations australes ; 5) résolution de plusieurs problèmes.

Mémoire sur la projection de Cassini, par L. *Puissant*, pour servir de supplément à sa Théorie des projections des cartes géographiques. Broch. in-4°. Mad. *veuve Courcier*.

Les Comètes ne sont point des météores, ou Réponse à la lettre de M. l'Abonné au Journal de l'empire, insérée dans la feuille du 24 novembre 1811 : suivie de réflexions sur la manie des systèmes, par *un provincial*. Un vol. in-12, avec deux planches. Toulouse, *Beniche*. 1 fr. 50 c.

Considérations sur les effets de la force centrifuge du soleil et des corps célestes ; suivies d'une méthode approximative pour calculer les comètes, faisant suite au Mémoire sur la physique générale, par G. C. *Drouet*, ci-devant attaché au corps des ingénieurs de la marine impériale. Broch. in-8°. Madame *veuve Courcier*. 75 c.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

La Ruche pyramidale, ou *la Ruche écossaise de M. de la Bourdonnaie*, enrichie d'un troisième panier : méthode simple et naturelle pour obtenir des abeilles pour chaque peuplade, chaque année, un panier plein de cire et de miel, outre plusieurs essaims, sans perdre

dre ni mouches, ni couvains, et sans jamais détruire, fumer, châtrer ou transvaser ces précieux insectes, avec une notice d'un procédé non moins simple et naturel, pour amener chaque peuplade d'insectes à doubler ainsi, tous les ans, les produits ordinaires : suivie de l'art de convertir le miel en sucre blanc inodore dégagé du goût de sa première essence, sucrant aussi franchement que le sucre de cannes, d'après le procédé de M. Fouquet, employé par S. M. l'Empereur et Roi, dans le midi de l'empire, pour la fabrication du sucre avec les matières indigènes, par P. *Ducourdic*, président du canton de Maure, département d'Ille et Vilaine. Broch. in-8°. Madame *veuve Courcier*. 1 fr. 50 c.

Abrégé des géoponiques, extrait d'un ouvrage grec, fait sur l'édition donnée par Jean-Nicolas *Nicolas*, à Leipsic en 1781, par un amateur. Un vol. in-8°. Madame *Huzard*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Les géoponiques, en vingt livres, sont des extraits de divers ouvrages grecs et latins sur l'agriculture.

Petits Traités sur les parties les plus importantes de l'agriculture de France, par M. de *Barbançois*. Un volume in-8°. *Grégoire*. 3 fr. 50 c.

Des Vers à soie et de leur éducation selon la pratique des Cevennes : suivi d'un précis sur les divers produits de la soie, et sur la manière de tirer les fantaisies et les filoselles, etc., par M. *Raymond*, fabricant à Saint-Jean de Gand, avec des notes, par P. F. F. J. *Giraud*. Un vol. in-12. *Bailleul*. 3 fr. — 3 fr. 75 c.

Calendrier du Jardinier, ou Journal de son travail, distribué par chaque mois de l'année : ouvrage utile à toutes les personnes qui veulent cultiver elles-mêmes leurs jardins, ou curieuses de pouvoir suivre et même diriger avec fruit les opérations de leurs jardiniers, etc., publié par J. F. *Bastien*. Troisième édition augmentée de toutes les nouvelles découvertes faites jusqu'à ce jour. Un volume in-12. *Arthus Bertrand*.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Annales des arts et manufactures, par J. N. *Barbier de Vémars*, membre de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, n°. 132, livraison de juin 1812. Au bureau des Annales, rue de la Monnaie, n°. 11. Prix de l'abonnement : 32 fr. pour l'année; prix de la collection entière en 44 volumes, 330 fr.

Ce numéro contient :

Agriculture. — Sur le meilleur mode de culture pour les pommes de terre.

Hydraulique. — Nouveau pendule hydraulique pour le pilotage.

Technologie. — Construction des tables pliantes et tournantes. — Sucre de châtaigne. — Eprouvette de la poudre de chasse. — Exploitation des ardoisières ; — Manière d'employer l'encaustique à l'imitation des anciens Grecs. — Cordes métalliques pour les instrumens. — Tricoteur français, nouveau métier à bas, de M. le Roi. — Jauge de M. Bazaine.

Ce

Description du plan incliné sous-terrain exécuté par Henri-François *Egerton*, duc de Bridgewater, entre le bief supérieur et le bief inférieur de son canal souterrain dans ses mines de charbon de terre de Walkdon-Moor dans le Laucrshire, par le très-honorable Henri-François *Egerton*. Broch. in-8°. Au bureau des Annales des arts et manufactures.

Treizième Conférence du sieur Cointeraux sur plusieurs objets importans d'agriculture, d'économie et d'architecture rurale. Broch. in-8°. Mademoiselle *Cointeraux*, rue Traversière Saint-Honoré, n°. 39. Le prix des treize Conférences est de 28 fr.

Cette conférence roule sur une nouvelle sonnete avec son mouton propre à la fabrication des pierres factices, économisant les trois quarts de la dépense ordinaire.

Le Nouveau cuisinier impérial, par *Magiron*, homme de bouche : ouvrage enrichi de notes instructives sur la salubrité des mets, leurs qualités échauffantes ou rafraîchissantes, apéritives ou astringentes d'après *Quesnai* et autres écrivains. Vol. in-12. *Dentu*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

ART MILITAIRE.

Cours élémentaire de fortifications à l'usage de MM. les élèves de l'École spéciale impériale militaire, rédigé par ordre de M. le général de division Bellavoine, commandant-directeur des études de ladite École, par M. *Savart*, professeur. Un vol. in-8°. avec 36 planches. *Valade*. 12 fr.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Carte de la Russie d'Europe en six feuilles, grand-aigle, dressée par P. *Lapie*, capitaine de la première classe au premier corps impérial des ingénieurs-géographes, gravée et publiée par P. A. F. *Tardieu*. Première livraison composée de trois feuilles. Chez P. A. F. *Tardieu*, éditeur-graveur, place de l'Estrapade, n°. 1, et à Paris et à Strasbourg, chez *Treuttel* et *Würtz*. 18 fr.

Cette première livraison comprend le théâtre de la guerre actuelle, le duché de Varsovie, et la partie de la Russie entre Wilna, Grodno, Moscou et Saint-Pétersbourg, d'après la grande carte en cent feuilles, faite par ordre du gouvernement russe. La gravure des trois autres feuilles est très-avancée, elles seront mises au jour séparément, à mesure qu'elles seront terminées.

Plan de St.-Pétersbourg, grand-aigle, d'après le plan original de l'académie impériale Russe. Se trouve aux mêmes adresses que la carte de la Russie. 6 fr.

Théâtre de la guerre actuelle,

comprenant la Prusse, la Pologne, une grande partie de la Russie et de la Turquie Européenne et Asiatique jusqu'à la mer Caspienne, par M. *Bonne*. A Paris et à Strasbourg, chez *Treuttel* et *Würtz*. 9 feuilles jointes. 6 fr. — 6 fr. 50 c.

Carte des routes de poste de la Russie Européenne, exécutée par ordre de S. E. M. le duc de Feltre, ministre de la guerre sous la direction de M. le général comte Sanson, au Dépôt général de la guerre, 3 très-grandes feuilles, 1812. Paris. 18 fr.

Carte de la Russie Européenne en 77 très-grandes feuilles, exécutée au Dépôt général de la guerre. Paris, 1812, avec une carte du tableau général d'assemblage, où sont expliqués les caractères de la langue russe, etc.

Il en paraît les 21 feuilles qui font le carré entre le golfe de Finlande et le Danube, Saint-Pétersbourg et la Crimée par Moscou, qui, avec le tableau d'assemblage, font 22 feuilles, prix 110 fr.

Nouveau Manuel de géographie à l'usage des maîtres et des élèves, par G. B. *Depping*, avec sept cartes gravées avec soin. 2 volumes in-12. *Emery*. 6 fr.; avec les cartes enluminées 9 fr.

STATISTIQUE.

Notice physique, médicale et historique sur le climat, le sol et les productions de l'Espagne, considérés particulièrement sous le rapport de leur influence sur les armées étrangères qui y ont fait la guerre, par *Willame*, chirurgien principal des armées françaises en Espagne, etc. Broch. in-8°. *Gabon*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Dans cet intéressant ouvrage, l'auteur donne un aperçu sur le sol et le climat si varié des différentes parties de l'Espagne, il recherche les causes de l'insalubrité de quelques-unes d'entr'elles, et indique les moyens d'y soustraire les troupes. Par-tout il s'appuie moins sur ce qu'il a vu lui-même que sur les observations qu'il a recueillies, et il fait des rapprochemens heureux de ce qu'ont dit de l'Espagne les propres historiens de ce pays et les Romains qui y firent si long-temps la guerre. Il termine ce tableau par un chapitre très-curieux sur la médecine et les médecins espagnols.

Etat actuel de la Turquie, ou Description de la constitution politique, civile et religieuse, du gouvernement et des lois de l'empire Othoman, des finances, des établissemens militaires de terre et de mer, des sciences, des arts libéraux et mécaniques, des mœurs, des usages et de l'économie domestique des Turcs et autres sujets du Grand-Seigneur : auquel on a ajouté l'état géographique, civil et politique des principautés de la Moldavie et de la Valachie, d'après des observations faites pendant une résidence de quinze ans, tant à Constantinople que dans l'empire Turc, par Th. *Thoenton*, traduit de l'anglais par M. de S.... 2 volumes in-8°. *Dentu*. 12 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage dans l'un des cahiers de ce journal.

HISTOIRE.

Abrégé de l'Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, par M. ***, orné de cent deux sujets historiques ou portraits gravés en taille-douce. 2 vol. in-12. *Brunot-Labbe.*

La France militaire sous les quatre dynasties, par M***. 2 vol. in-18. Madame *veuve Petit.*

Cet ouvrage renferme 1°. la chronologie historique des rois et empereurs qui ont commandé leurs armées ; celle des maires du palais, sénéchaux, connétables, ministres de la guerre, maréchaux de France, généraux en chef, grands-maîtres de l'artillerie, colonels généraux et inspecteurs généraux des différentes armées, lieutenans généraux, maréchaux de camp, brigadiers d'armée, généraux de division, généraux de brigade et adjudans généraux depuis l'institution de ces dignités ou grades, depuis le commencement de la monarchie jusqu'en l'année 1812.

2°. Une chronologie historique des batailles et combats mémorables livrés et soutenus par les armées françaises et alliées, tant sur terre que sur mer, avec les noms des souverains et généraux qui y ont commandé, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à l'année 1812.

Histoire de France pendant le dix-huitième siècle, par Charles *Lacretelle*, membre de l'institut, professeur d'histoire à l'académie de Paris. Tome sixième, in-8°. *Buisson.* 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Dans le cinquième volume de cette histoire, M. Lacretelle s'était arrêté à ce glorieux traité de paix ménagé par les secours efficaces de la France et par sa médiation puissante, qui en consolidant la nouvelle république des Etats-unis, avait arraché à la Grande-Bretagne les plus intéressantes de ses colonies, et délivré l'empire français de l'humiliante surveillance qu'elle exerçait, par un commissaire, depuis le fameux traité d'Utrecht, sur le port de Dunkerque.

Les années suivantes du règne de Louis XVI, du moins jusqu'à la première assemblée des notables, semblaient n'offrir à l'historien qu'une matière assez aride. Il a su la féconder par un riche tableau des mœurs, des lettres, des sciences et des arts avant la révolution, et découvrir, à travers de cette brillante superficie, le germe trop long-temps inapperçu de cette terrible révolution : l'analyse de cette première partie du sixième volume formera la matière d'un premier article. Dans un second article nous donnerons celle de la seconde partie de ce volume où de la première assemblée des notables, l'historien nous conduit successivement à l'ouverture des états-généraux, époque à laquelle il a cru devoir s'arrêter.

Article premier.

La disposition des esprits à desirer de grands changemens dans l'administration du royaume, était singulièrement stimulée par l'embarras des finances. Necker avait réussi à couvrir ou à déguiser le déficit qui existait depuis long-temps dans les revenus de l'état. Il avait eu pour successeurs, dans l'administration des finances, Joly de Fleury, puis d'Ormesson, tous deux hommes probes, mais incapables de remédier au désordre qui s'y était si long-temps introduit. Calonne fut présenté par le comte d'Artois pour remplir un poste si épineux, Calonne qui s'était rendu odieux aux parlemens et même à une grande partie de la nation par son acharnement contre MM. de la Chalotais, qui dans des vues politiques s'était un peu relâché de ses poursuites, mais que ces ménagemens n'avaient pas récon-

cilié tout-à-fait avec l'opinion publique. Voici quelques traits bien dessinés du tableau que l'historien trace de l'administration de ce ministre.

« Le crédit que Necker avait su créer « par un air d'austérité, se maintenait « par la confiance et même par la gaieté « que montrait Calonne ; une paix ho« norable pour la marine et profitable au « commerce favorisait ses opérations. Il « en aurait recueilli des fruits bien plus « heureux s'il eût été le modérateur des « goûts d'une nation légère qui se trahis« sait dans la lutte de son industrie « contre l'industrie anglaise ; mais, léger « lui-même, et mettant sa politique à « flatter des abus qu'il espérait de répri« mer un jour, il se servait, par insou« ciance, de la maxime à la mode : *laissez « faire*, tout fut aimable dans la forme « de son administration. Avant Calonne, « ce qu'on craignait le plus au milieu des « fêtes de la cour, c'était l'aspect d'un « contrôleur général. Calonne y répan« dait la sécurité en paroissant tout ap« prouver de son inaltérable sourire. Il « augmentait le charme de ces fêtes par « les graces de sa conversation, et surtout « par la facilité de ses promesses. »

L'historien dépeint ensuite celle qu'il mettait à favoriser les prodigalités du comte d'Artois son protecteur et de la reine, l'air de sérénité qu'il savait conserver dans les embarras de l'administration, le talent qu'il avait de discourir avec une clarté séduisante sur les systêmes d'économie politique les plus compliqués ; il répandait ce même charme dans ses écrits ; son style, dit M. Lacretelle, avait moins de solemnités mais plus d'élégance que le style de Necker : celui-ci, tant pour justifier les données de son *compte rendu*, dont la publicité avait causé sa disgrace, que pour repousser les attaques sourdes portées par Calonne, à la justesse des résultats de ce compte public, publia du fond de sa retraite son fameux ouvrage *de l'Administration des finances*, où il dévoilait tous les maux que produirait l'augmentation toujours croissante des dépenses privées de la cour et l'insuffisance des ressources qu'on employait pour couvrir le *déficit* qui en résultait. Calonne n'inquiéta point son adversaire : calme au milieu des grands succès qu'obtint cet ouvrage qu'étudièrent des magistrats, des jurisconsultes, des prélats, des militaires même, non pour devenir administrateurs, mais pour se rendre des censeurs redoutables de l'administration actuelle. Calonne n'inquièta pas même son adversaire ; on lui sût gré d'être serein, et plus encore, de se montrer généreux. Cependant, il employait le même moyen que Necker pour subvenir aux dépenses, celui des emprunts ; mais n'ayant pas le même crédit que ce ministre, ni la même faveur dans l'opinion publique, il était obligé de recourir à la ruineuse ressource des anticipations. L'emprunt de quatre-vingt millions qu'il ouvrit ne put être enregistré qu'en lit de justice Cette mesure violente intimida la conscience de Louis XVI. Calonne se flatta de le calmer en lui faisant envisager, dans un discours très-adroit que l'historien lui prête des ressources immenses, soit dans une nouvelle combinaison des impôts qui en augmenterait les produits et en diminuerait les charges, soit dans l'abolition des privilèges des deux ordres les plus puissans du royaume et la suppression de la constitution des pays d'états. Ces projets qui auraient pu sauver l'état demeurèrent ajournés par la faiblesse du prince et l'ascendant qu'avaient sur lui toutes les personnes dont il était environné, particulièrement la reine et ses frères. Ici l'historien trace le tableau des vertus privées du monarque rendues inutiles par la facilité de son caractère, de la société intime de la reine qui par sa légéreté encourageait la mobilité ruineuse des modes, et un certain relâchement dans les mœurs de la cour. Il fait judicieusement observer que le changement le plus sensible qui s'y fut insensiblement opéré, c'était la diminution du respect pour les rangs et pour tous les avantages de la naissance. Il en résulta l'élévation des classes intermédiaires, qui livrées

dans la suite à des démagogues devaient se précipiter dans de si terribles excès.

A cette peinture de la cour, l'historien fait succéder celle du progrès des beaux-arts, où malheureusement se mêlèrent des querelles également ridicules et animées sur des divers genres de musique, et un aveugle enthousiasme pour les jardins anglais. Il signale ensuite le débordement des idées philosophiques, et fait paraître sur la scène, en caractérisant avec beaucoup de sagacité leur genre d'esprit, les philosophes les plus célèbres de ce temps, Diderot, D'Alembert, Condorcet, Bailly, l'abbé Raynal. A ces portraits en succèdent d'autres aussi fidèlement dessinés; ce sont ceux des littérateurs et des poëtes les plus distingués de cette époque: Thomas, Vicq-d'Azir, La Harpe, Chamfort, Gaillard, Bernardin de Saint-Pierre, l'abbé Barthelemi, l'abbé Delille, Le Brun, Dacis, Parni, Colin d'Harleville. Le prodigieux succès de la comédie de Figaro a dû trouver une place dans ce tableau, parce que cette comédie imprudemment tolérée ou plutôt ouvertement protégée par la cour, concourut efficacement à déconsidérer la noblesse et à élever le tiers-état.

Tandisque le gouvernement s'aveuglait sur les germes de troubles qui se préparoient dans l'intérieur, il se distinguait au dehors par l'encouragement qu'il donna au voyage de Bougainville autour du monde, par l'honorable sauve-garde qu'il accorda au célèbre navigateur anglais Cook, par les voyages qu'il fit entreprendre à plusieurs savans pour observer le passage de Vénus sous le soleil, enfin par la mémorable expédition qu'il fit entreprendre pour les terres australes par La Peyrouse, dont la fatale disparution avec son escadre a fait évanouir, en partie, les importans résultats qu'on en attendait.

L'historien a dû ranger, parmi les plus mémorables progrès des sciences à cette époque, la révolution qu'un célèbre chimiste français opéra dans la chimie : nous allons transcrire en entier ce morceau, parce qu'il suffirait seul pour donner une haute idée du talent de l'historien. Après avoir observé que les expériences des Galilée, des Torielli, des Pascal sur la pesanteur et les propriétés de l'air, avaient donné naissance, pendant le dix-septième siècle, à la physique expérimentale, il poursuit ainsi :

« La chimie fut plus heureuse encore « sur la fin du dix-huitième siècle, en « soumettant à l'analyse tout ce qu'il y a « de plus subtil et de plus imperceptible. « Le feu, à l'aide duquel on interroge « toutes les substances, fut lui même in- « terrogé sur la sienne. Le génie fit une « révolution dans le système des quatre « élémens, et leur enleva leur simplicité, « leur unité prétendue. On décomposa, « on recomposa l'air. On fit plus, on « trouva dans les vapeurs, dans les gaz « émanés de certaines substances, un air « plus léger que l'air atmosphérique. « Plusieurs grands chimistes avaient paru « à-la-fois en France, en Angleterre, en « Allemagne, en Italie. Unis pour une « réforme dont ils présentaient le besoin, « ils firent la guerre, non-seulement aux « préjugés de l'ignorance, mais à ceux « du savoir imparfait, et profitèrent soit « des découvertes, soit des erreurs mêmes « de leurs ingénieux devanciers.

« Un homme d'un esprit vaste, d'un « caractère constant, et qui dévouait sa « grande fortune à l'intérêt des sciences, « *Lavoisier* donnait des lois à tous ses « concurrens. Riche de beaucoup de dé- « couvertes qui lui appartenaient, il avait « éminemment l'art de classer et d'unir « dans un même système des expériences « qui, jusques à lui, avaient paru isolées. « Ce fut lui qui, en créant une langue « nouvelle pour la chimie, opéra la belle « union de la logique de Condillac à une « science trop-long-temps entourée de « mystères, de vains miracles et de pro- « messes artificieuses. Des savans français, « dignes successeurs de Newton, *La- « grange*, *Laplace et Monge*, quittèrent « un moment les hauteurs de l'astronomie « et des calculs les plus difficiles, pour

« seconder les travaux ou plutôt la révo-« lution de Lavoisier. C'était en vain que « murmuraient et se liguaient, dans « leur dépit, d'autres savans d'un esprit « inventif, mais qui suivaient une direc-« tion moins sûre : le combat fut court, « et la victoire fut assurée; tout reconnut « le triomphe des chimistes français. »

A ce tableau de la plus importante révolution en chimie, l'historien fait succéder celui de la découverte des aérostats par les deux frères Montgolfier, perfectionnée par Charles; et de la frénésie du mesmérisme. On trouvera peut-être qu'il a donné trop d'étendue à ces deux parties de sa narration, en ce que la découverte des aérostats, dans l'impossibilité presque reconnue aujourd'hui de leur donner une direction, n'est qu'un objet de curiosité et d'étonnement, et ne donne aucuns résultats utiles; et en ce que le mesmérisme n'a laissé aucunes traces dans les têtes bien organisées.

L'historien a dû, au contraire, insister, comme il l'a fait, sur l'influence de divers procès sur l'opinion, parce qu'elle conduisit les esprits à désirer fortement une réforme dans l'instruction criminelle, mit en évidence plusieurs membres de l'ordre des avocats qui se trouvèrent ainsi portés dans la suite à la tête du tiers état. Un fameux procès surtout, celui du collier, devint une des causes les plus influentes dans la révolution par l'inconsidération qu'il imprima à la reine et au principal personnage du haut clergé. Ce procès dont l'historien a donné une rapide et intéressante analyse suffisait, dit-il, pour révéler aux hommes d'état les dispositions inattendues et fâcheuses du public. Calonne brava le danger qu'offraient ces dispositions; et il fit, avec une sécurité réfléchie, ses préparatifs pour une assemblée des notables. Un discours que l'historien lui fait tenir à ses confidens renferme l'exposé des motifs qui le déterminèrent à cette mesure devenue bientôt, comme on le verra, le principe de sa chute et de sa disgrâce.

Mémoire historique relatif aux négociations qui eurent lieu en 1778 pour la succession de la Bavière, par le comte Eustache de *Goertz*, alors envoyé du roi de Prusse Frédéric-le-Grand, près des princes Bavaro-Palatins. Un vol. in 8°. *Cerioux jeune*. 4 fr. 5 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

BIOGRAPHIE.

Discours sur le premier voyage de Pierre-le-Grand, principalement en Hollande, par M. J. *de Meerman*, comte de l'empire et sénateur. Broch. in-8°. *Debure père et fils*.

Ce voyage est l'un des traits les plus saillans de la vie du réformateur de la Russie, du créateur de la puissance russe en Europe. On en trouve la relation dans les diverses histoires de la Russie et dans les biographies relatives à Pierre Ier; mais elle est partout incomplète et offre fréquemment des discordances. L'auteur de ce discours prononcé au commencement de l'année dernière, en hollandais, dans les deux sociétés littéraires de La Haye et de Leyde, l'a traduit lui-même en français : on y trouve réunies toutes les particularités du voyage et les discordances ont disparu par l'emploi d'une judicieuse critique.

Eloge historique de Ch. Sig. Sonnini de Manoncourt, célèbre naturaliste et voyageur, par Arsennes *Thiébaud-de-Bernaud*, secrétaire-émérite de l'académie italienne, et membre de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires. Broch. in-8°. De l'imprimerie de D. *Colas*. Cet ouvrage ne se vend point.

Quoique l'attachement, la reconnaissance même aient inspiré à M. Thiébaud-de-Bernaud cet éloge historique de Sonnini qui fut tout à la fois et son maître et son ami, on n'y trouve aucunes des préventions que ces deux titres pourraient sinon justifier du moins excuser. C'est par une analyse fidèle des voyages et des travaux de Sonnini que le biographe le fait connaître et regretter. Il ne s'étend pas beaucoup sur les deux voyages de Sonnini en Egypte et en Grèce, parce que ses deux voyages sont depuis long-temps connus du public et se recommandent assez d'eux-mêmes; mais il donne une curieuse analyse des deux voyages de Sonnini dans la Guyane française, parce qu'ils sont encore inédits; et cette analyse fait vivement désirer qu'ils soient publiés. On s'étonnera à leur lecture de l'infatigable courage, de l'extrême sagacité dans l'investigation de plusieurs richesses de l'histoire naturelle, que Sonnini, encore très-jeune, déploya en parcourant cette inculte et immense contrée de l'Amérique méridionale. On s'étonnera qu'au milieu des débris de sa fortune entièrement ruinée par le peu de soins qu'il apportait à la grossir ou même à l'entretenir, emporté comme il l'était par sa passion pour les sciences, il soit parvenu à nous donner une édition précieuse des OEuvres de Buffon dont il avait été tout à la fois le disciple, le collaborateur et l'ami, et qu'il ait dirigé les deux Dictionnaires d'histoire naturelle et d'agriculture que nous possédons, inventé et conduit long-temps un journal économique dont la réputation se soutient encore après lui; et l'on gémira que de si grands et si utiles travaux ne l'aient conduit qu'à mourir dans la détresse et dans le chagrin. Mais la postérité reconnaissante dont M. Thiébaud-de-Bernaud s'est montré le digne interprète le vengera de cette injustice du sort.

Histoire de mesdemoiselles de St.-Janvier, les deux seules blanches conservées à Saint-Domingue, par mademoiselle de P.... Seconde édition. Un vol. grand in-18, avec figures. *Blaisé*. 1 fr. 50 c.

La conservation de ces deux blanches dans l'effroyable massacre des blancs ordonné par le barbare Dessalines après l'évacuation du Cap par le général Rochambeault est un des événemens qui réunissent tout l'intérêt de la fiction à la fidélité historique.

De tous les traits dont se compose ce sombre et effroyable tableau, nous n'en recueillerons qu'un seul, parce qu'il peint d'une manière énergique la stupide férocité de l'un des noirs. Dessalines avait fait conduire M. de Saint-Janvier avec sa femme et ses deux filles, l'une née en 1795, l'autre en 1797, dans une partie de l'isle de Saint-Domingue qu'on appelle Saint-Mar. M. de Saint-Janvier fut séparé de sa famille qu'on envoya plus loin dans les terres, et d'abord lui donna journellement de ses nouvelles.

« On juge aisément, c'est l'historienne « elle-même qui parle, dans quelle incertitude cruelle l'infortunée madame « de Saint-Janvier était plongée, lors« qu'elle resta ensuite un mois sans rece« voir aucune nouvelle. Au bout de ce « temps un noir nommé *Jean-Baptiste*, « qui avait été son cocher avant le mas« sacre, entra chez elle. Comme elle sa« vait qu'il venait de Saint-Mar, elle lui « demanda avec empressement... as-tu « des lettres pour moi de M. de Saint-« Janvier?.... De votre mari? lui dit-il; « il est mort; il a été massacré, et c'est « moi-même qui lui ai porté le premier « coup.... je le lui ai si bien appliqué « qu'il n'a pas bougé, je vous assure..... « il m'a chargé de vous dire bien des « choses, ainsi qu'à ses enfans, et de voir « si sa fille cadette (mademoiselle Marie-« Louise Augustine) lui ressemble tou« jours. Il est facile de concevoir l'état « de cette malheureuse épouse: elle ac« cabla de reproches terribles ce misé« rable

« rable qui, loin d'en être touché, ne « cessait de répéter.... c'est moi.... oui.... « c'est moi qui l'ai tué.... »

Nous ne suivrons point l'historienne dans le récit des horreurs qui suivirent cette effroyable scène. Nous dirons seulement que madame de Saint-Janvier fut massacrée dans les bras de ses deux jeunes filles. Elles n'échappèrent au même sort que par l'humanité et l'adresse d'un chef noir qui avait eu des obligations à M. de Saint-Janvier et qui exposa sa vie pour les sauver. C'est ainsi que, comme chez les nations les plus policées, le crime et la vertu se signalaient alternativement chez les noirs. Après avoir essuyé mille autres dangers, mesdemoiselles de Saint-Janvier, par un concours de circonstances presque miraculeuses furent ramenée en France où elles ont trouvé un protecteur en la personne de M. de Saint-Aulaire, leur tuteur et leur oncle.

MÉLANGES DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE VOYAGES.

***Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire*, etc., avec cartes et planches, publiées par M. *Malte-Brun*. Tome IIe. de la cinquième souscription, et 18e. de la collection. Cahier 52. *Buisson*.**

L'article contenu dans la partie des annales proprement dites, est le voyage agricole, botanique et pittoresque dans une partie des Landes de Lot et Garonne, et de celles de la Gironde, par M. de *Saint-Amans*.

Ce voyage soutient la réputation que s'est justement acquise en ce genre M. de Saint-Amans par l'ouvrage intitulé : *fragmens d'un voyage sentimental et pittoresque dans les Pyrénées*, qui parut à Metz en 1789 et qui est devenu assez rare.

La partie du bulletin renferme les articles suivans ; 1) description de l'Egypte, ou recueil d'observations et de recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publié par les ordres de S. M. l'empereur Napoléon-le-Grand : première livraison ; 3e. article. — v. Mémoire sur l'art de faire éclore les poulets en Egypte par le moyen des fours ; par MM. *Rozière*, ingénieur en chef des mines, et *Rouyer*, pharmacien. — vi. Notice sur les médicamens usuels des Egyptiens, par M. *Rouyer*, membre de la commission. — vii. Mémoire sur le système d'imposition territoriale, et sur l'administration des provinces d'Egypte, dans les dernières années du gouvernement des Mameloucks, par feu Michel *Lancret*. — viii. Mémoire sur le lac Menzaléh, d'après la reconnaissance faite en vendémiaire an sept par le général d'artillerie *Andréossy* ; 2) *Travels through Lower Canada*, etc., c'est-à-dire, *Voyages dans le Bas-Canada et dans les Etats-unis d'Amérique*, faits *dans les années* 1806, 1807 *et* 1808, par M. John *Lambert*, 3 vol. in-8°. avec cartes et gravures. Londres 1810 ; 3) voyage au mont Saint-Michel, au mont Dol et à la Roche aux Fées, par M. *Noual de la Houssaie*. Paris 1811, in-18 ; 4) carte des Iles Britanniques, par M. *Lapie*, capitaine-ingénieur-géographe, en six feuilles ; 5) *prospectus*. Voyage aux Antilles et dans l'Amérique méridionale, par *M. le Blond*, médecin-naturaliste, correspondant de l'institut etc. etc. ; 6) nouveaux ouvrages anglais et allemands.

VOYAGES.

***Voyage dans l'intérieur de la Hollande*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)**

Ce n'est que dans le dix-huitième siècle qu'il a paru quelques relations intéressantes sur la Hollande. La plus estimable est celle qui fut publiée en 1780 sous le titre de *Lettres sur la Hollande*

(par Pilati) : elle l'est particulièrement par des observations pleines de sagacité sur l'aspect général du pays, le caractère physique de ses habitans, leurs mœurs, leurs habitudes, leurs usages. L'ouvrage intitulé : la Hollande au dix-huitième siècle, et qui avait paru l'année précédente, renferme quelques notions curieuses sur plusieurs villes de la Hollande et sur la personne et les ouvrages de quelques poëtes hollandais. D'autres relations de la Hollande en anglais et en allemand n'offrent que des renseignemens partiels sur diverses parties de cette contrée : on peut en dire autant des notions qu'en donnent dans leurs relations de diverses parties de l'Europe Georges Forster (voyageur allemand) Courtenvaux, Coyer, Marshall, Mad. Radecliffe.

Le nouveau voyage dans l'intérieur de la Hollande, outre qu'il a le mérite de présenter l'état actuel du pays a celui d'en présenter le tableau le plus complet qui ait paru jusqu'ici : il est rédigé en forme de lettres et enrichi de 38 planches agréablement dessinées et gravées en manière de bistre qui représentent différentes vues, divers monumens et divers costumes, une analyse rapide des deux volumes de ces lettres fera la matière de deux articles.

Article premier.

Les dix lettres dont se compose le premier volume sont consacrées à la description d'Amsterdam et de ses environs. Elles sont précédées d'une relation animée de l'impression que produit le premier coup-d'œil de cette ville, d'observations sur les traits caractéristiques des Hollandais, de réflexions sur le commerce, et à l'occasion de la vue sur l'Y et sur le Tolhuis (la douane), de remarques sur la prédilection des Hollandais pour la navigation, c'est la matière de la première lettre. La seconde roule sur la propreté d'Amsterdam, la beauté de ses quais, la magnificence de l'hôtel de ville, l'agrément du marché aux fleurs. On y décrit un moulin à vase, mu par des chameaux destiné à curer le parc. La troisième lettre est consacrée aux établissemens scientifiques et littéraires, notamment au musée et aux sociétés dites *de concordia et libertate*; *doctrina et amicitia*; *felix meritis*; et à celle qui a pour objet la culture de la langue et de la poésie. La quatrième lettre renferme les réflexions du voyageur sur la manière de vivre, les mœurs et la prospérité des Hollandais; sur la coquetterie, les femmes hollandaises et leurs différens costumes, les prieurs de convoi, les marchands de vin, les tavernes. Dans la cinquième lettre le voyageur donne des détails curieux sur le concert de société dit, *harmonica*, l'opéra italien, les concerts de bénéfice, le théâtre hollandais, les spectacles français et allemands, le mausolée de *De Ruiter*, le monument de Van den Vondel, l'église neuve, l'église vieille et ses vitres peintes. Dans la sixième lettre, le voyageur décrit la belle vue sur l'Amstel et le haut pont : il donne le plan d'Amsterdam vue du côté de la terre, trace le tableau des paysans et de la vie champêtre, et fait une description détaillée du plantage, de *l'hortus medicus*, des bains publics, des auberges et du jeu de crosse, du lac de Diemen, de la pêche et de l'abondance du poisson qu'elle procure. Dans la septième lettre le voyageur fait une excursion à Zaandam, décrit ce village, les diverses professions qu'on y exerce, les habillemens d'homme et de femme qui y sont en usage, le costume, les manières des demoiselles nord-hollandaises et la cabane du Czar Pierre. A cette description il fait succéder celle du village de Broek dont il exalte avec raison la propreté extraordinaire, et la beauté des vitres de son église. Dans la huitième lettre, rentré dans la ville d'Amsterdam, le voyageur fait connaître la galerie des tableaux au *Trippenhuis*, *l'Athénée illustre* et son auditoire, la bibliothèque de la ville, et celle des *Remontrans* et des *Ménonites*, la société dite pour l'utilité générale, les caffés, la bourse, la prompte assistance dans les incendies, l'école de navigation, le magazin de la marine et des atteliers,

l'auberge dite *Zeeburg*, les décroteurs juifs, les filles de bonne volonté. Dans la neuvième lettre se trouvent des notions intéressantes sur le *Werkhuis* (maison de travail) et la maison des aumoniers, la société pour sauver les personnes en danger de se noyer, les expériences du médecin *Schrage*, les cabinets des anciens peintres, graveurs et dessinateurs, ceux qui sont actuellement vivans et les cabinets de tableaux. La dixième et dernière lettre roule sur la fabrique de porcelaine; le village de *Lœnen*; la forteresse *Niewversluis*; la maison de campagne dite *Rapelueonde*; le château de *Brukelen*; le village de Maersen et le nombre de juifs qui s'y trouve; la maison de campagne dite Zydebaalen; la filerie de coton; le mail et le jeu de ce nom; le village de Zeist; les frères et sœurs moraves, leur maintien et leur costume, leurs boutiques, leur service du soir, le camp établi près de Zeist; la maison de campagne dite Trompenburg; le village de *Hilversum.*

Voyage en Abyssinie, par M. *Salt.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous n'avions de voyages en Abyssinie que les relations très-nombreuses des missionnaires sur cette contrée, lorsque le médecin Poncet rédigea la sienne qui est insérée dans le recueil des lettres édifiantes : elle est très-concise et en faisait désirer une autre plus circonstanciée. Le voyage du chevalier de Bruce aux sources du Nil par l'Abyssinie et la Nubie, excessivement volumineux, parce qu'il y a fait entrer une grande partie de l'histoire de ce pays et celle des événemens politiques et militaires qui se passèrent sous ses yeux, paraissait offrir cet avantage; mais une sévère critique y a suspecté un très-grand nombre de faits comme exagérés ou comme infidèles. Le voyage de M. Salt peut nous éclairer sur la justice ou l'injustice des reproches qu'on a faits à Bruce. Dans la partie de l'Ethiopie qu'il a parcourue et que Bruce avait également visitée, il confirme ou combat avec une grande impartialité les observations de ce voyageur : c'est un des principaux mérites de cette nouvelle relation.

Le lord Valentia voulant profiter de tous les moyens que son rang, sa fortune et la situation des Anglais dans l'Inde mettaient à sa portée pour étudier plusieurs pays considérables de l'Orient, entreprit de visiter l'isle de Ceylan, l'Inde, la Mer-Rouge, l'Abyssinie et l'Égypte : il y employa cinq années. De ces voyages, celui d'Abyssinie est le seul qu'il n'ait pas fait lui-même : il en confia l'exécution à M. Salt, son jeune secrétaire, fort actif, très-intelligent et qui lui avait servi en même temps de dessinateur. Son but d'abord était d'acquérir des lumières sûres au sujet d'un pays qui n'avait été visité, avec quelque soin, que par Bruce dont on suspectait, en beaucoup de points, comme nous l'avons observé, la véracité. Il se proposait en outre d'établir quelques relations de commerce entre sa patrie et l'Abyssinie. Il paraît que ce double projet du lord Valentia se bornait à la partie de l'Abyssinie qui porte le nom de principauté de Tigré, et dont le souverain prend le titre de *Ras.* On peut comparer ce Ras à ces Omras de l'ancien empire du Mogol, qui, en apparence simples gouverneurs de grandes provinces, en étaient véritablement les souverains, rendaient des hommages à l'Empereur, mais l'établissaient ou le destituaient à leur gré. Le Ras du Tigré paraissait avoir la même influence dans la disposition de l'empire d'Abyssinie. Le voyage de M. Salt est rédigé en forme de journal, et a les avantages et les inconvéniens de cette forme. Il est très-instructif pour les localités et par conséquent fort utile pour ceux qui entreprendront dans la suite le même voyage, mais en même temps il est un peu fatigant pour le lecteur. Il donne beaucoup de lumières

sur les principales villes de la principauté de Tigré, particulièrement sur Atalow, la résidence du Ras. Mais la partie la plus intéressante de la relation, c'est la description de l'ancienne ville d'Axum, autrefois la résidence des rois, qu'il visita à deux reprises différentes et sur laquelle il relève, plus particulièrement encore que sur d'autres objets, les erreurs ou peut-être même les infidélités de Bruce, auquel néanmoins il rend justice sur un assez grand nombre de sujets. Il s'étend beaucoup sur un obélisque qui subsiste encore à Axum, sur son église, ses prêtres, le siége des rois, et l'état des ruines qu'offre cette ville. Il y observe deux inscriptions, l'une dans la langue éthiopique, l'autre dans la langue grecque; et comme celle-ci présentait des lacunes ou des caractères altérés, il s'occupe à remplir les unes et à rétablir les autres. Dans le cours de son voyage, soit dans l'aller, soit dans le retour, il fait des observations intéressantes sur le sol et la température des diverses contrées qu'il parcourt, sur les mœurs et les dispositions des Abyssins : il prend des informations relatives aux sources du Nil et à l'état actuel de Goudar, la capitale de l'Abyssinie, et où Bruce avait fait un assez long séjour. La partie historique de sa relation a d'autant plus d'intérêt qu'elle est rédigée avec beaucoup de concision. Il remonte à l'origine des Abyssins et expose ensuite leurs relations avec l'Egypte sous les Ptolomées, avec les Romains, et leur conversion au christianisme : il rapporte la splendeur et le déclin de l'Abyssinie au règne d'Hellestéus : il la dépeint soutenant d'abord les attaques des Mahométans, puis prête à succomber, mais secourue par les Portugais dont elle ne paye les services qu'en les renvoyant. A cette narration il ajoute un précis des révolutions qu'a essuyées l'Abyssinie depuis le voyage de Bruce dans cette contrée, un tableau frappant des dangers de la situation actuelle de ce pays et de l'intérêt qu'il doit inspirer. Le lord Valentia nous apprend dans la grande relation de son voyage qu'il a fait nommer M. Salt pour porter au roi d'Abyssinie une lettre du roi d'Angleterre et de riches présens, avec la mission de négocier un traité de commerce.

Voyage dans l'Amérique méridionale, commençant par Buénos-Aynes et Potosi, jusqu'à Lima, avec un appendice contenant la description la plus complète et la plus exacte des possessions ou colonies espagnoles dans l'Amérique méridionale, appendice formé de l'extrait des meilleurs voyages les plus modernes, par Antoine Zacharie *Helms*, ci-devant directeur des mines de Cracovie en Pologne, et nommé ensuite directeur des mines par S. M. le roi d'Espagne, et chargé d'établir une nouvelle méthode d'exploiter les mines du Pérou, traduit par M. B. B. D. membre de plusieurs académies. 2 vol. in-8°. *Galignani.* 7 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Voyage de la Mer Atlantique à la Mer Pacifique par le nord-ouest de la Mer Glaciale, par le capitaine *Maldonado*, l'an 1582, traduit d'un manuscrit espagnol et suivi d'un discours qui en démontre l'authenticité et la véracité, par Charles *Amoretti*, membre de l'institut royal et du conseil des mines du royaume d'Italie. Un vol. in-4°. avec deux planches. Florence, *Maur del Majao.* 3 fr.

Voyage pittoresque de l'Oberland, ou Description de vues prises dans l'Oberland, district du canton de Berne, accompagné de notices historiques et topographi-

ques, avec quinze planches coloriées et une carte itinéraire. Un vol. grand in-4°. Paris et Strasbourg, *Treuttel* et *Würtz*. 72 fr.

Nous reviendrons, dans le prochain cahier, sur cet important ouvrage.

Voyage pittoresque et historique de l'Espagne, par *Alexandre Laborde*. 24e. livraison grand in-folio. *Nicolle*.

Cette livraison contient trois feuilles de texte et six planches. 1) Bains d'Alhauge. 2) Vue extérieure de la mosquée de Cordoue. 3) Plan de ladite mosquée. 4) Jardin de la mosquée. 5) Jardin du generalife à Grenade. 6) Vue d'un intérieur de l'Albambra prise de la salle des Deux-Sœurs.

JURISPRUDENCE. ADMINISTRATION.

Traité de la représentation suivant le Code Napoléon, par M. *Brunetière aîné*, avocat à la Cour impériale de Paris. Un vol. in-12. Chez l'*auteur* et *Klostermann*. 2 fr.

Traité du domicile et de l'absence, par A. T. *Desquiron*, avocat à la Cour impériale de Paris. Un vol. in-8°. *Nicolle*. 4 fr. 50 c.

Traité des donations, des testamens et de toutes les autres dispositions gratuites suivant les principes du Code Napoléon; précédé d'un discours historique sur l'ancienne législation relative à cette matière : on y a joint un traité de l'adoption et de la tutelle officieuse, par M. *Grenier*, baron de l'empire, procureur-général en la Cour impériale de Riom, etc. Seconde édition. Ier. vol. in-4°. Clermont-Ferrand, *Landriot*. Prix des deux volumes 25 fr.

Annales de la législation universelle et des tribunaux de l'empire français, etc., par M. *Léopold*, ancien docteur en droit et avocat. Un vol. in-8°. *Tardieu Denesle*. 5 fr. — 6 fr.

Questions sur les priviléges et les hypothèques, saisies immobiliaires et ordres, faisant suite au régime hypothécaire, contenant la solution des difficultés qui se présentent habituellement dans les Tribunaux, ou sur lesquelles l'auteur a été consulté, etc., par J. C. *Persil*, avocat à la Cour impériale de Paris, et docteur en droit. Un vol. in-8°. *Gueffier*. 12 fr.

Le droit romain dans ses rapports avec le droit français et les principes des deux législations, par M. O. *Leclercq*, premier avocat général à la Cour impériale de Liége. Tome VI, in-8°. Liége, *Duvivier*. 5 fr. — 6 fr.

Traité du voisinage, considéré dans l'ordre judiciaire et administratif, par M. *Fournel*, jurisconsulte. Troisième édition revue et augmentée. 2 vol. in-8°. *Warée oncle*. 12 fr.

De l'instruction criminelle, considérée dans ses rapports généraux et particuliers avec les lois nouvelles et la jurisprudence de la Cour de cassation, par M. *Car-*

not, conseiller à la Cour de cassation, etc. 2 vol. in-4°. *Néve.* 36 fr.

Traité de la jurisprudence des douanes, ou Résumé des arrêts de la Cour de cassation en matière de douanes, précédé d'observations sur le décret impérial du 18 octobre 1810, par *Savin Dumoni*, avocat, employé supérieur à la commission des douanes, ancien directeur des douanes, et chef de division à la commission des relations intérieures et à celle des revenus nationaux. Tome I, in-8°. *Dondey-Dupré.* Prix de l'ouvrage entier 12 fr.

Traité du régime forestier, ou Analyse méthodique et raisonnée des arrêts, réglemens, décisions, instructions et circulaires, concernant l'organisation des officiers et employés forestiers, et la partie administrative de leurs fonctions, suivie des modèles d'états, procès-verbaux et autres actes; ouvrage servant d'introduction au *Traité des délits et des peines et des procédures en matière d'eaux et forêts*; et faisant le complément du *Code général des bois et forêts, de la chasse et de la pêche*, par M. *Dralet*, conservateur du treizième arrondissement forestier. 2 vol. in-8°. *Arthus Bertrand.* 10 fr.

INSTRUCTION.

Bibliothèque des pères de famille et cours d'instruction particulière, 20e. 21e. et 22e. livraisons.

On a apporté à la rédaction de ces nouveaux cahiers le même soin qu'aux précédens, et ils offrent le même degré d'intérêt.

PHILOSOPHIE.

Des Dispositions innées de l'ame et de l'esprit, etc., par F. G. *Gall* et G. *Spurzheim*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Dans la seconde section de leur ouvrage, MM. Gall et Spurzheim traitent du matérialisme, du fatalisme et de la liberté morale en opposition à l'irrésistibilité de nos actions. Ils observent d'abord que de tout temps les opinions les plus contraires ont été tour-à-tour anathématisées et divinisées : ils le prouvent par des exemples nombreux qui remontent jusqu'à Pythagore, Démocrite, Socrate, Aristote, et qui, depuis le renouvellement des sciences et des lettres en Europe, s'étendent par une chaîne presque continue, de *Galilée*, *Vesale*, *Varoli*, *Hervey*, à Locke, Condillac, Bonnet, Buffon, Georges Leroi, Lavater, etc. : ils en concluent que lorsqu'on fait des découvertes on doit moins s'inquiéter du jugement de ses contemporains que de l'intérêt de la vérité. Ils ajoutent que l'Evangile, les Apôtres, les Pères de l'église, et en général les hommes qui ont le mieux connu leurs semblables, et ceux qui les ont le plus aimés et leur ont fait le plus de bien, ont reconnu que les qualités de l'esprit et de l'ame sont innées, et que leur manifestation dépend de conditions matérielles; que ceux qui accusent de matérialisme la doctrine des deux auteurs confondent les conditions matérielles avec les forces ou les facultés, et tombent par là dans des contradictions perpétuelles; que la supposition d'un point central qu'on

croyait devoir consacrer pour mettre à l'abri la nature spirituelle de l'ame n'atteint point à ce but et contredit la structure du cerveau et de ses fonctions ; que même les adversaires des deux auteurs auxquels il semble que la pluralité des organes favorise le matérialisme, sont forcés de reconnaître cette pluralité parce que le cerveau est double, et que par conséquent chacune de ses parties l'est aussi ; que ceux qui regardent comme dangereuse la division des facultés de l'ame en plusieurs facultés fondamentales, ont, de tout temps, adopté des divisions semblables, puisqu'ils ont admis les facultés de juger, de vouloir, de se souvenir, d'imaginer, etc. ; que par conséquent, on ne peut, sous aucun rapport, flétrir la doctrine des deux auteurs plus que toute autre, de l'accusation de matérialisme.

Quant au fatalisme et à l'irrésistibilité de nos actions mis en opposition avec la liberté morale, les deux auteurs prouvent également que les hommes les plus vénérables ont reconnu l'influence la plus puissante de plusieurs causes sur nos déterminations ; que les sensations, les penchans, les désirs, ainsi que les idées et les jugemens de l'homme, sont soumis à des lois déterminées, mais qu'on ne peut induire de là, ni le fatalisme qui fait naître le monde du hasard, ou qui n'en donne pas la direction à une intelligence suprême, ni cet autre fatalisme qui asservit les actions de l'homme à une nécessité aveugle ; qu'une liberté illimitée et une liberté absolue répugnent à la nature d'un être créé, mais que l'homme raisonnable, en vertu des dispositions dont le nombre et la noblesse l'élèvent au-dessus des brutes, a acquis la faculté de fixer son attention, non-seulement sur les impulsions du dedans et du dehors, mais encore sur des motifs plus nobles qu'il puise dans son intérieur ou qu'il reçoit de l'extérieur, et de pouvoir par là ou être déterminé par les motifs existans, ou se déterminer par des motifs nouveaux que l'homme bien organisé peut appeler continuellement à son secours ; que cette faculté constitue la véritable liberté morale, et que cette liberté pratique est la seule que supposent les institutions civiles, l'éducation, la morale et la religion ; que cette liberté soumise à ses propres lois, telle que l'influence puissante des motifs les plus nombreux et les plus forts, et surtout du désir du bonheur, rend l'homme qui agit et ses instituteurs, responsables de toutes leurs actions morales ; que c'est sur cette notion de la liberté que reposent la dignité et la nécessité de l'éducation, de la morale, de la législation, des peines, des récompenses et de la religion. Il suit ainsi, de la doctrine des deux auteurs que toutes les fois qu'un homme sain et bien organisé a voulu une chose, il aurait pu en vouloir une autre contraire à la première, non pas sans motif, ce qui serait absurde, mais en cherchant et en se donnant des motifs autres que ceux qui l'ont déterminé.

Enfin les deux auteurs prouvent que sans l'existence du mal moral et des penchans vicieux, il ne pourrait y avoir ni liberté morale, ni choix entre le bien et le mal, ni par conséquent menace des peines futures, ou promesse de récompenses à venir ; que toutes les discussions et les opinions erronées sur la liberté morale pratique ont pris leur source dans les fausses idées qu'on s'est formées de la cause du mal moral et du penchant au mal, parce qu'on confondait le contentement, les penchans, les désirs, résultats de l'action d'organes particuliers, avec le vouloir ou la volonté, résultats de la comparaison de plusieurs sensations et de plusieurs idées.

Dans cette rapide analyse de la seconde section de l'ouvrage de MM. Gall et Spurzheim, nous n'avons point fait entrer celle des objections qu'on a faites contre leur système et des réponses qu'ils y ont faites, parce que cette analyse nous aurait menés trop loin, et que leur solution d'ailleurs repose toujours sur les principes que nous venons d'exposer.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Tableau historique et pittoresque de Paris, 28e. livraison, in-4°. *Nicolle*. Papier ordinaire 12 fr. — 13 fr.; papier vélin, figures avant la lettre 21 fr. — 22 fr.

Cette livraison contient six planches gravées, cinq vignettes, et cent quarante-quatre pages de texte.

Les planches gravées offrent : 1) le plan du quartier Saint-Germain, première et deuxième parties; 2) la vue de l'église Saint-Severin; 3) la vue extérieure de l'Ecole de médecine; 4) la vue intérieure du même monument; 5) la vue extérieure du palais du Luxembourg; 6) la vue intérieure du même palais.

Les vignettes représentent : 1) six portes de l'enceinte de Philippe-Auguste; dans la partie méridionale, levées d'après le plan en tapisserie exécuté sous Charles IX; 2) la vue des Grands-Augustins (détruits); 3) l'intérieur de la salle des Thermes; 4) le pavillon de l'Ecole de dessin; 5) le cloître du collége de Cluni, remarquable par l'élégance de ses arcades gothiques.

Cette livraison, plus volumineuse qu'aucune de celles qui ont paru jusqu'à ce jour, est aussi l'une des plus intéressantes par l'importance des matières. Elle donne la fin du récit historique de la fronde, l'une des époques les plus remarquables de l'histoire de Paris; un précis de ce que fut cette ville sous le règne de Louis XIV; l'histoire de plusieurs Cours souveraines, telles que la Chambre des comptes, le grand Conseil, la Cour des Aides, etc.; enfin la description entière du quartier Saint-André-des-Arts, si remarquable par l'ancienneté de ses monumens et les illustres sépultures qui remplissaient cette église.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou Galerie complète du Musée Napoléon, 98e. livraison. *Filhol*.

Cette livraison contient, comme les précédentes, six planches avec le texte explicatif : 1) repos de la Sainte Famille de *Carle Maratte*, gravé à l'eau forte par *Châtaignier*, terminé par *Villerey*; 2) Elcana, présentant son fils au Grand-Prêtre, de *Gerbrand van den Eckhaut*, gravé par *Hess*, professeur de l'Académie de peinture à Dusseldorf; 3) le martyre de Saint-Etienne, de C. *Poelenburg*, gravé à l'eau forte par *Châtaignier*, terminé par *Niquet*; 4) Herminie gardant un troupeau, de S. F. *Mola*, gravé à l'eau forte par *Desaulx*, terminé par *Niquet*; 5) portrait d'un jeune homme; de G. *Netscher*, gravé par *Boutrois*; 6) les forges de Vulcain, bas-relief antique, dessiné par *Vauthier*, gravé par *Godefroy fils*.

La veuve de M. Filhol prévient les souscripteurs du *Cours historique de peinture* et du *Concours décennal*, dont nous allons parler tout-à-l'heure, que la perte qu'elle a éprouvée par la mort de son mari, décédé le 5 mai de cette année, ne mettra aucun obstacle à la continuation de ces deux ouvrages, pour la terminaison duquel son associé et elle seront secondés par les mêmes rédacteurs, dessinateurs et graveurs.

Cours

Cours décennal, ou *Collection gravée des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et médailles mentionnés dans le rapport de l'Institut de France*, 2e. livraison, petit in-folio. Veuve *Filhol* et *Bourdon*, rue de l'Odéon, no. 35.

Cette livraison contient : 1) les Trois Ages, par *Gérard*, dessinés par *Bourdon*, gravés à l'eau forte par *Oneverdo*, terminés par *Pigeot*; 2) les Adieux d'Eucharis et de Télémaque, dessinés par *Leroi*, gravés à l'eau forte par *Chataighier*, terminés par *Bovinet*; 3) Cyparisse pleurant son jeune cerf, statue de *Chauvet*, dessinée par *Bourdon*, gravée par *Laugier*.

Etudes de paysages, style agreste, dessinés d'après nature et gravés par J. *Marchand* et M. *Marchand*, propriétaires et éditeurs de ce Cours. Premier et second cahiers contenant chacun sept dessins de paysages. Grand in-folio. Chez J. *Marchand*, dessinateur et graveur, rue Saint-Jacques, no. 30.

Grands prix d'architecture publiés par MM. *Vaudoy* et *Baltard*: recueil complet de toutes sortes de monumens d'architecture composés par MM. les pensionnaires de l'Académie impériale de France à Rome; projets variés qui ont obtenu les grands prix de l'Ecole impériale d'architecture de Paris, au jugement de l'Institut impérial de France. Un vol. in-folio de 120 planches. Six premières livraisons composées chacune de six planches. On souscrit chez *Desillon*, imprimeur des bâtimens au palais des Beaux-Arts et *Soyer*. En papier ordinaire 5 fr.; en papier d'Hollande 9 fr.; en papier d'Hollande lavé 36 fr. chaque livraison.

ESTAMPES.

Voiture du Roi de Rome, dessinée par Antoine *Carassi*, exécutée par *Tremblay*, carossier, gravée et cizelée par *Baltzer*. Se vend rue Saint-André-des-Arts, no. 35.

Départ de Priam pour aller demander le corps de son fils Hector à Achille. Estampe de 24 pouces 9 lignes de largeur sur 18 pouces 9 lignes de hauteur, gravée d'après le tableau de *Vien*, conservé dans la manufacture des Gobelins. *Massard père*, rue des Fossés Saint-Victor. 24 fr. avec la lettre.

POÉSIES. THÉATRE.

Les Chevaliers de la table ronde, etc., par M. *Creuzé de Lesser*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le cinquième cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Dans cet agréable poëme le talent de l'auteur se plie, avec une égale souplesse, soit à la description des sites pittoresques, soit aux récits des combats chevalercsques, soit aux séduisantes peintures des amours des divers interlocuteurs. Comme l'Arioste, il emploie l'art enchanteur de raconter d'un style grave et sérieux les aventures les plus bizarres ou les plus plaisantes : il a également emprunté de ce poëte célèbre, avec plus de succès que ne l'ont fait plusieurs auteurs de nos jours, l'heureuse idée de placer à la tête de chaque chant des prologues. La forme de ce Journal ne

« L'homme qui, dans l'histoire litté-
« raire d'une nation, aime surtout à observer la réaction qu'ont exercée mutuellement les uns sur les autres, les évènemens et les lettres, l'état politique et la direction des études, les entreprises sociales et la culture de l'esprit, les mœurs et les lumières, trouvera dans celle d'Espagne une marche concordante de phénomènes moraux et littéraires qu'il chercherait vainement ailleurs, des points de vue aussi lumineux que féconds en applications instructives, et presqu'à chaque page des problêmes plus intéressans à méditer, que difficiles à résoudre. On peut dire que nulle part le littérateur philosophe ne verra une contre-épreuve plus évidente des principes proclamés et suivis en matière de goût par les Grecs, ni l'homme d'état, des leçons plus frappantes de vérité sur le mal irréparable que les systèmes d'administration fondés sur l'égoïsme et sur la défiance font non-seulement à l'industrie et au bien-être des nations, mais encore à leurs facultés morales et aux arts même qui embellissent la vie et en allongent les peines. Nulle part la providence n'a écrit en caractères plus lisibles, que la crainte des lumières était le flambeau de la raison et de la vérité; que le rétrécissement de l'esprit, amène celui du cœur: qu'il paralyse les caractères les plus vigoureux, et qu'il tarit les sources les plus abondantes des talens et du génie ».

L'éditeur observe ensuite que les évènemens brillans qui signalent les règnes de Ferdinand et de Charles-Quint et qui étoient si propres à exalter les écrivains de la nation espagnole, les secours qu'ils auraient pû tirer de la langue la plus harmonieuse des langues modernes, auraient dû leur fournir la plus abondante moisson de richesses littéraires; et qu'on ne peut pas assez s'étonner qu'une nation qui s'est élevée pendant quelque temps au faîte de la grandeur politique, et qui à deux différentes époques avait produit un Quintilien et un Cervantes, ait tiré un si faible parti de ces circonstances, pour l'accroissement de ses lumières. On trouvera, de l'éditeur, l'explication aussi instructive que satisfaisante de ce singulier phénomène dans l'ouvrage de M. Bouterwek. On y verra que des maximes du gouvernement, dictées tantôt par la crainte, tantôt par la superstition, et mises à exécution pendant un long intervalle, avec toute la persévérance du caractère espagnol, ont arrêté le ressort des esprits, et que ces obstacles sans cesse renaissans ont, peut-être plus qu'on ne pense, contribué à donner aux Espagnols la paresse et l'apathie, qui paralysèrent leur littérature, aussi bien que leur industrie. A ces causes du peu de progrès des lettres en Espagne, il faut ajouter la dépravation du goût opérée par l'influence que le *Gongarisme* (*) a exercé à la fois sur la presse et sur la poésie.

L'éditeur trace ensuite le tableau le plus vigoureusement dessiné, et que nous regrettons de ne pas pouvoir transcrire ici, des diverses révolutions qu'a essuyées la littérature espagnole. Il termine son excellente préface par les observations suivantes. Il auroit désiré, dit-il, pouvoir faire connaître le traducteur de l'ouvrage de M. Bouterwek, mais il lui a été permis seulement de dire que c'est le même auquel nous devons déjà quelques autres traductions d'ouvrages allemands, tels que les lettres de *Gessner* à son fils et celles de Jean de Muller, traductions remarquables par le double mérite du style et de la fidélité. Celle de l'histoire de la littérature espagnole a un avantage sur le texte allemand: elle offre la traduction française de plusieurs passages tirés des écrivains espagnols, que l'auteur allemand s'était par-tout contenté de traduire en espagnol. Le traducteur a mis le fragment intitulé: *Songe de Las Casas*, de feu M. Engel, à la disposition de l'éditeur, qui n'a pas cru devoir en priver ses lecteurs, parce qu'il

(*) Cette dénomination est tirée du nom d'un écrivain espagnol nommé *Gongora* qu'on regarde comme le corrupteur de la littérature espagnole.

l'a trouvé aussi bien pensé que bien écrit.

Dans son introduction, M. Bouterwek observe qu'après la conquête de presque toutes les Espagnes par les Maures, la langue arabe qui, avant Mahomet lui-même, était devenue flexible pour la poésie et l'éloquence, obtint bientôt la préférence sur le barbare *Romanzo* (*); mais à mesure que les chrétiens sortis des montagnes des Asturies, regagnèrent du terrain en Espagne, le Romanzo étendit ses progrès avec eux, et se divisa dans le cours de plusieurs siècles en trois idiômes. Vers le milieu du treizième siècle, par une rencontre assez singulière, les trois principaux de ces idiômes, dans la partie de la Péninsule reconquise sur les Maures, étaient répandus dans trois royaumes indépendans. Dans celui de Castille, auquel fut réuni celui de Léon, la langue castillane dominait exclusivement. Dans le Portugal, on parlait la langue appelée aujourd'hui portugaise; et dans l'Arragon, la Navarre, la Biscaye dominait le Catalan, espèce de Romanzo peu différent de la langue qu'on parle encore aujourd'hui dans les provinces méridionales de la France, mais qui diffère d'une manière frappante des idiômes Castillan et Portugais.

Ce ne fut que vers le milieu du seizième siècle, que la langue castillane devint, dans le sens propre de ce mot, la langue dominante de toute la monarchie espagnole: cette langue avait pris sans doute naissance avant l'invasion des Arabes, dans la partie septentrionale et dans le milieu de la Péninsule. Comme le Castillan fut cultivé plus tard que le Catalan, on ne peut guère douter qu'il n'ait dû à ce dernier une partie de son perfectionnement; mais l'harmonie pleine et soutenue de la langue castillane suffit pour faire reconnaître dans cette langue un Romanzo d'une toute autre nature.

A ces recherches sur les divers idiômes de la Péninsule, M. Bouterwek en fait succéder d'autres sur la poésie espagnole, qu'on lira avec beaucoup d'intérêt dans l'introduction même et qui ne sont pas susceptibles d'analyse.

(*) Cette dénomination employée sans aucune explication par l'auteur, s'applique à un idiome mêlé d'un latin corrompu, vestige de la domination des Romains en Espagne, et de la langue barbare des Visigoths qui l'avaient conquise sur eux.

ANTIQUITÉS.

Nouvelles recherches sur l'origine et la destination des pyramides d'Egypte: ouvrage dans lequel on s'applique à démontrer que ces merveilles renferment les principes élémentaires des sciences abstraites et occultes, ainsi que ceux des arts utiles à la société; suivi d'une dissertation sur la fin du globe terrestre, par A. P J. de V.... Un vol. in-8°. *Treuttel* et *Würtz*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Description des médailles antiques grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur altération: ouvrage servant de catalogue à une suite de plus de vingt mille empreintes en soufre prises sur les pièces originales, par T. E. *Mionnet*. Tome V, in 8°. Chez l'*auteur*, rue des Petits-Champs, et *Debure père et fils*. 24 fr. — 26 fr.

Ce cinquième volume commence à la Syrie et finit à la Babylonie: il complète ainsi tout le système géographique de l'Asie.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

OEuvres de M. Turgot, ministre d'état*, précédées et accompagnées de mémoires et de notes sur sa vie, son administration et ses ouvrages. 9 vol. in-8°. ornés de son portrait. *Firmin Didot.

Cette collection des OEuvres de M. Turgot, précédée et accompagnée, comme l'annonce le titre de Mémoires et de Notes sur sa vie, son administration et ses ouvrages, fournira dans ce journal, la matière de cinq articles. Le premier offrira l'apperçu des mémoires : le second, ce qui reste des ouvrages de M. Turgot, du temps où il était ecclésiastique, ou peu-à-près, et de ses principaux ouvrages philosophiques antérieurs à son intendance: le troisième, ses travaux dans le cours de son intendance: le quatrième, les opérations de son ministère : le cinquième, ce qu'on a recueilli de ses poésies et divers morceaux de littérature et d'économie politique.

Article premier,

Les Mémoires sur la vie de M. Turgot avaient été rédigés par M. Dupont de Nemours, pour servir de matériaux à l'éloge de ce ministre, prononcé par M. Dupuy secrétaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et à sa vie écrite par M. de Condorcet. La famille de M. Turgot désira que l'ouvrage dont ces deux écrivains avaient tiré les leurs, fut livré à l'impression ; et il est demeuré comme plus complet, surtout pour ce qui concerne les finances. Mais comme cet ouvrage fut imprimé à Philadelphie (en 1782), et sur un manuscrit très-imparfait, il s'y était glissé un grand nombre de fautes qui changeaient le sens, et il s'y trouvait aussi plusieurs omissions: on n'y avait qu'imparfaitement remédié, à la tête même de cette édition de Philadelphie, par un avertissement en six pages in-8°. qui rétablit quelques omissions, et corrige environ soixante et douze fautes typographiques (*) ; car il en résultait l'inconvénient notable d'être fréquemment obligé de recourir à cet avertissement. Dans les mémoires placés à la tête des OEuvres de M. Turgot, les omissions se trouvent replacées où elles doivent l'être, et toutes les fautes d'impression soigneusement corrigées. Du reste, dit l'éditeur, on y a fait peu de corrections pour le fond et le style. On aurait craint d'en ôter le naturel qui tient à une suite de vérités intéressantes sur un illustre homme de bien, rapidement exprimées et sentit profondément.

Ces mémoires sont divisés en deux parties : la première contient la jeunesse de M. Turgot, son administration dans la généralité de Limoges, et son ministère à la marine : la seconde, son ministère aux finances et sa retraite. C'est, pour la plus grande partie, une excellente analyse des ouvrages de M. Turgot ; un savant exposé de ses actes d'administration, un tableau fidèle de sa personne, de son caractère, de sa vie privée. Personne n'était aussi en état que M Dupont de Nemours de nous donner des lumières sûres sur M. Turgot, sous ces différens rapports, ayant eu des relations intimes avec lui, et ayant même coopéré sous ses ordres, aux opérations que ce ministre avait simplement projetées ou qu'il a même exécutées dans l'importante matière des finances. Nous allons transcrire ici le morceau qui termine les mémoires: il fera connaître la sensibilité profonde dont était pénétré leur auteur en les rédigeant, et il offrira un tableau touchant

(*) C'est dans l'édition même de Philadelphie que nous avons recueilli ces renseignemens.

des vertus et des talens de M. Turgot. « Il faut beaucoup de malheurs pour com- « penser les avantages qu'avaient répan- « dus sur M. Turgot la nature et la pro- « vidence, qui, après tout, égalisent ou « peu s'en faut, les lots entre leurs en- « fans. Il a eu des peines de toute espèce, « parce qu'il a eu des plaisirs de tous les « genres. Il n'a pas été complètement « heureux, parce qu'il était un homme. « Il a beaucoup souffert et beaucoup « joui, parce qu'il était un grand homme. « C'est toute la faveur que le ciel accorde « à ses créatures privilégiées, que de « charger ainsi les deux bassins de la ba- « lance. Il ne faut pas s'arrêter seulement « à celui qu'ont rempli les douleurs, ce- « lui des jouissances est à côté pour en « payer le prix. Le mortel qui a goûté le « plus des unes et des autres, qui a eu la « plus grande somme de pensées et de « sensations, a été le mieux traité : Il a « vécu davantage. Aussi, quoique le terme « des jours de M. Turgot ait été court, « on peut dire que sa vie a été très-éten- « due en vertus respectables et touchan- « tes, en travaux importans et utiles, en « nobles et bonnes actions. Il est trois « grands besoins : celui de chercher et « de connaître la vérité, celui de faire du « bien aux hommes et celui d'être aimé : « tous trois ont été aussi satisfaits qu'il « soit donné à notre nature de l'être. Ce « n'est donc pas lui qu'il faut plaindre, « c'est l'humanité qu'il eut pu servir en- « core, c'est son pays que ses écrits eus- « sent éclairé, ce sont ses amis qui cha- « que jour auprès de lui devenaient meil- « leurs, plus instruits, plus estimables « et plus heureux. Leur faiblesse ne peut « s'accoutumer à se passer des lumières « de sa raison et des charmes de sa « bonté.... L'écrivain des mémoires de sa « vie a été soutenu dans le cours de ce « triste travail, par la douceur de pein- « dre, au naturel, le plus vertueux, le « plus aimable et l'un des plus grands « hommes, qui jouissoit déjà d'une haute « réputation, quoiqu'on ne connut que « la moindre partie des titres qui la jus- « tifieront à jamais ».

L'Hermite de la chaussée d'Antin, ou *Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement de ce siècle.* Un vol. in-12. *Pillet* et *Michaud frères.* 3 fr. 50 c. — 4 fr. 25. c.

Cet ouvrage offre plusieurs peintures piquantes ; mais ce sont des tableaux bornés à quelques localités de Paris.

Le nouvel Esprit des esprits. Un vol. in-18. Paris, *Fournier.* Lyon, *Ivernault* et *Cabin.* 1 fr. 50 c. — 2 fr.

ÉTUDE DES LANGUES.

Grammaire des Grammaires, ou *Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*, à l'usage de l'institut des maisons impériales Napoléon établies à Ecouen et à Saint-Denis, pour l'éducation des filles des membres de la Légion d'honneur, par Ch.-P. *Girault-Duvivier.* 2 vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Saint-Honoré, n°. 345, et *Porthmann.* 13 fr. — 16 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Grammaire générale, par Auguste-François *Estarac*, ancien président de grammaire générale et de mathématiques aux écoles centrales des Hautes et Basses-Pyrénées, et président de cette dernière école. 2 vol. in-8°. *Garnery* et *Nicolle*.

Essai sur la langue arménienne, par M. *Bellaud*, docteur en médecine. Broch. in-8°. *Lenormant*, et *Treuttel* et *Würtz.* 6 fr. — 6 fr. 50 c.

M. *Chahan de Cirbied*, arménien et professeur de la langue arménienne à

l'école spéciale des langues orientales vivantes, établie près la bibliothèque impériale, qui a revu cet ouvrage, que par décret du 15 septembre 1812, S. M. l'Empereur a bien voulu permettre à l'auteur de faire imprimer à l'imprimerie impériale, a pensé qu'à défaut de livres élémentaires arméniens-français, il pourrait être utile à ceux qui voudront étudier l'arménien : on y trouvera tout ce qui est nécessaire pour apprendre à connaître les caractères arméniens et leur prononciation, un exemple de lecture, plusieurs sujets de traduction, et un vocabulaire arménien-français de tous les mots contenus dans les textes arméniens dont la traduction est présentée en regard. L'auteur ne donne pas les règles de la syntaxe arménienne, attendu qu'elles sont expliquées dans le cours public par le professeur, qui se propose d'ailleurs de publier une grammaire arménienne complète, où il exposera, avec tous les détails nécessaires, les règles de sa langue maternelle. L'auteur a eu seulement en vue d'encourager les commençans en leur procurant les moyens de traduire ; et il croit avoir rempli ce but ; puisqu'ils pourront, à l'aide du vocabulaire qui termine l'*Essai*, s'exercer eux-mêmes sur les textes qu'il renferme. Pour apprécier l'utilité de ce vocabulaire, il faut se souvenir qu'il n'y a aucun dictionnaire arménien-français, ou arménien-latin dont l'auteur ait pu s'aider dans sa composition. Le Dictionnaire arménien-latin du P. Rivola, jésuite, le seul qui existe, est extrêmement abrégé et ne présente qu'une pure nomenclature, sans indication des désinences des noms déclinables, des pronoms et des verbes : il est d'ailleurs rempli de fautes, et les mots vulgaires y sont confondus avec ceux de la langue littérale.

***Nouveau Dictionnaire allemand-français et français-allemand*, à l'usage des deux nations. Septième édition originale augmentée de près de dix mille articles, quatre tomes en deux gros vol. in-8°., ou en 2 vol. in-4°. Paris et Strasbourg, *Amand Kœnig*. 25 fr.**

M. Kœnig a refondu, en grande partie, cette septième édition, et il y a ajouté, comme l'annonce le titre, environ dix mille articles. Il résulte de ce nouveau travail une amélioration bien voisine de la perfection ; et nous doutons qu'il puisse paraître rien de mieux en ce genre. L'éditeur ne s'est point borné à une simple nomenclature et à l'étroite traduction des termes allemands et français : il a voulu initier les étudians aux habitudes, à l'esprit, à la finesse, aux locutions favorites des deux langues ; et pour y parvenir il s'est appliqué à faire connaître le sens de chaque terme par des phrases où ces mots se trouvent placés, et qui sont tirés des meilleurs autorités. Pour la partie allemande, il a puisé dans Adelung, Campe, Schmidling, Moritz, Heynatz, Volbeding, Schwan, etc. Pour la partie française, il a profité des travaux de l'Académie, du Dictionnaire de Trévoux et des ouvrages de Richelet, de Férand, de Wailly, de Restaut, de Gérard, de Roubaud, de Gallet, etc. M. Kœnig n'a point négligé, en énonçant chaque mot, d'indiquer les principes qui doivent le régir : il enseigne avec soin le genre des substantifs, le participe des verbes, l'auxiliaire qui doit seconder les verbes neutres et les différens modes de ceux dont l'irrégularité pourrait embarrasser : en un mot, il n'a rien oublié de ce qui peut rendre facile et claire l'intelligence des deux langues : on trouve aussi dans cette nouvelle édition les termes de sciences, arts et métiers, avec l'explication de ces termes techniques, ce qui lui donne une supériorité marquée sur beaucoup d'ouvrages du même genre.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

HUITIÈME CAHIER, 1812.

Prix pour 12 Cahiers par an 15 fr., franc de port.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

BOTANIQUE.

Herbier de la France. Seconde division : *histoire des champignons de la France*, ou Traité élémentaire renfermant, dans un ordre méthodique, les descriptions et les figures des champignons qui croissent naturellement en France, par *Bulliard* et *Ventenat*. Tome II. Deuxième partie, in-fol. *Leblanc*. 20 fr.

Dans cet ouvrage où l'on a pour but de faciliter l'étude des champignons et de diriger cette étude vers l'utilité, on trouve un détail très-circonstancié des caractères qui distinguent les espèces, le rapprochement analytique de ces mêmes espèces ; pour peu qu'elles aient de rapport et de ressemblance avec d'autres, et la citation des auteurs qui en ont donné les figures : on y a joint aussi un très-grand nombre d'observations microscopiques sur les organes de la fructification de ces végétaux comparés à ceux des plantes staminifères, et l'indication précise de l'usage qu'on a fait jusqu'ici des champignons, comme médicamens, comme alimens.

Herbier général de l'amateur, etc., par M. *Mordant Delaunay*. Sixiè-

me, septième, huitième et neuvième livraisons. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal 1812.)

Supplément à l'essai sur la Flore du département de Maine et Loire, par M. *Baltard*, professeur de botanique. Broch. in-12. Angers, *Pavie*. 1 fr. 50 c.

PHYSIQUE.

Recherches expérimentales sur l'eau et le vent, considérées comme forces motrices applicables au mouvement circulaire, etc., suivies d'expériences sur la transmission du mouvement et la collision des corps : traduit de l'anglais de J. *Sméaton*, de la Société royale de Londres. Un vol. in-4°. Madame *veuve Courcier*. 9 fr. — 10 fr. 50 c.

ANATOMIE. MÉDECINE. CHIRURGIE. HYGIENE.

Essai sur la structure et la formation des mammelles : dissertation présentée et soutenue à la Faculté de médecine de Strasbourg, etc., par Bernard *Sallien*, aide-anatomiste à la Faculté de médecine de ladite ville. Broch. in-4°. Strasbourg, Louis *Eck*.

Doctrine générale des maladies chroniques, pour servir de fondement à la connaissance théorique et pratique de ces maladies ; appendices sur quelques affections simples considérées comme élémens de maladies chroniques, par C. L. *Dumas*, conseiller ordinaire de l'Université impériale, recteur de l'Académie de Marseille, doyen de la Faculté de médecine, etc. Un vol. in-8°. Montpellier, *Tournel*. Paris, *Déterville*. 6 fr.

Essai sur les propriétés médicinales de la digitale pourprée, par F. T. *Bidault de Villiers*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Troisième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Broch. in-8°. *Méquignon-Marvis*. 2 fr. 75 c.

Histoire de quelques affections de la colonne vertébrale et du prolongement rachidien de l'encéphale, par Alexandre *de Mussy*, né à Janine en Epire. Broch. in-8°. *D'Hautel*. 2 fr. 50 c.

Mémoire sur le Croup, etc., par G. *Vieusseux*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

« Il n'y a pas trente ans, dit l'auteur « de ce mémoire, que le croup (ou an« gine trachéale) était à-peu-près in« connu en France. En 1783, la Société « royale de médecine proposa, pour prix « d'encouragement, la question suivante : « si la maladie connue en Ecosse et en « Suède sous le nom de croup ou angine « membraneuse (*) existe en France ? La « rareté de cette affection était sans « doute la cause du peu de connaissances « des médecins français sur l'existence

(*) Il paraît que l'auteur a cru devoir substituer à la dénomination d'*angine membraneuse* par laquelle la Société de médecine désignait le croup celle d'*angine trachéale*, parce qu'il a observé que dans plusieurs affections du croup il ne se formait pas de membrane, mais que toutes avaient pour siege la trachée-artère.

« d'une maladie qui avait certainement « dû être observée, mais qui était con- « fondue avec d'autres maladies catar- « rhales. J'envoyai au concours un mé- « moire dont tout le mérite consistait « dans une vingtaine d'observations fai- « tes à Genève, la plupart assez détail- « lées, et j'eus le bonheur de remporter « le prix. Ce mémoire aurait dû donner « l'éveil sur une maladie aussi grave ; « mais il demeura inédit.... Pendant les « vingt-quatre ans depuis que cette ques- « tion fut proposée, à peine a-t-on parlé « du croup en France. En 1807 S. M. « l'Empereur donna ordre d'ouvrir un « concours sur la maladie connue sous le « nom de *croup*. Dès-lors plusieurs ou- « vrages ont paru sur ce sujet ; mais « comme auparavant on ne voyait point « de croup où il y en avait, on en a vu « souvent où il n'y en avait pas, et je « suis persuadé que plusieurs maladies « décrites sous ce nom ne sont pas de « vrais croups. Dans ce mémoire j'ai tâ- « ché, autant que j'ai pu, d'appuyer sur « des faits les propositions que j'ai nom- « mées, en évitant toute théorie qui ne « serait pas fondée sur l'expérience.... « Pour mettre de l'ordre dans cet ou- « vrage, j'ai suivi la série des questions « détaillées à la suite du programme, en « faisant seulement quelques changemens « à l'ordre suivant lequel elles sont pla- « cées. »

Rappeler ici que le mémoire de M. Vieusseux a obtenu la première mention honorable dans le concours ouvert en 1807, c'est faire observer qu'il y donne des notions satisfaisantes sur la nature de la maladie du croup et sur la manière de la traiter : c'est ce que la lecture de son mémoire prouve disertement. L'auteur y donne d'abord la description exacte et caractéristique de tous les temps de la maladie. Après avoir établi que le croup n'attaque ordinairement que les enfans (*) et doit être classée parmi les maladies de l'enfance, il ajoute qu'on peut et qu'on doit reconnaître trois périodes dans la maladie du croup ; celle de l'invasion, celle du milieu, celle de la fin. Dans la première, la maladie commence comme une affection catarrhale singulière : dans la seconde, que l'auteur appelle inflammatoire, la maladie est décidée et la membrane qui lui avait fait primitivement donner le nom d'angine membraneuse (*) est sur le point de se former : dans la troisième, ou la période de suppuration, la membrane est tout-à-fait formée et la maladie complète. Dans la suite de son mémoire l'auteur démontre, d'après plusieurs faits, que la maladie du croup est contagieuse (**). L'auteur décrit, avec la plus grande clarté les trois temps de cette maladie. Il détermine ensuite les caractères propres et différentiels du croup, et résout d'une manière très-satisfaisante les trois questions suivantes. — Quelle différence y a-t-il entre cette affection et les catharres pulmonaires, ainsi que les différentes espèces d'angines ? — Les symptômes qui lui sont particuliers tiennent-ils à une différence essentielle entre cette maladie et les autres ? — Est-il des âges qui en soient exempts, et quelles sont spécialement les époques de la vie auxquelles elle est le plus communément attachée ?

En traitant ensuite de l'origine et de la fréquence de la maladie du croup, l'auteur donne également la solution des cinq questions suivantes. — Dans les descriptions de maladies qui ont été transmises par les anciens et par les auteurs antérieurs au siècle dernier, en est-il qui présentent les signes caractéristiques du croup ? Cette maladie est-elle devenue

(*) L'auteur, à la fin de son ouvrage, rapporte qu'une demoiselle, âgée de cinquante-trois ans, fut attaquée du croup en 1809, et que tous les secours de l'art ne purent pas la sauver.

(*) Le cas où, dans la maladie du croup, il se forme une membrane est le plus fréquent; mais il reçoit plusieurs exceptions citées par l'auteur.

(**) Il est à la connaissance particulière du rédacteur de ce Journal que tout récemment les deux enfans d'une blanchisseuse qu'on n'avait pas eu la précaution de séparer ont été successivement attaqués du croup, et ont tous deux succombés. Cette maladie vient aussi d'exercer ses funestes ravages dans une pension de l'université.

plus commune dans nos contrées qu'elle ne l'était avant d'être mieux connue et mieux observée? — Est-elle plus fréquente dans les pays du nord qu'elle ne l'est parmi nous? — Y existait-elle aussi communément qu'à présent avant le milieu du siècle dernier? — A quel point est-elle connue et répandue actuellement dans nos climats? En recherchant les causes occasionnelles et déterminantes de la maladie du croup et ses suites funestes, l'auteur résout encore les sept questions suivantes. — Est-il des circonstances connues et applicables qui concourent à la répandre plus généralement dans un pays que dans un autre? — Avec quelles maladies régnantes concourt-elle plus communément? — Est-elle épidémique? — Peut-on la regarder comme contagieuse? — Est-elle quelquefois consécutive d'une autre maladie et spécialement d'une maladie éruptive? — Y a-t-il quelque rapport entre la fréquence de cette maladie et les épidémies de rougeole, de scarlatine et de coqueluche? — Quelle est la mortalité relative de cette maladie? Le résultat de la solution que donne l'auteur de cette dernière question est consolant du moins pour la ville de Genève et son territoire où se sont bornées ses observations : *c'est que la maladie abandonnée à elle mém[illegible]t être considérée comme toujours [illegible]le, et que bien soignée elle ne [illegible]st presque jamais.*

L'auteur discute et résout ensuite les neuf questions suivantes. — Quelle est la nature de la concrétion muqueuse qui donne naissance à la fausse membrane qu'on observe après la mort, et qui forme les tuyaux qu'on rend quelquefois pendant la maladie? — A part les causes naturelles qui déterminent une concrétion dans le croup, l'art a-t-il des moyens de produire un effet semblable dans les animaux vivans? Quels sont les phénomènes qui se manifestent pendant les expériences qui y donnent lieu? — Dans quel état se trouve, sous cette concrétion, la membrane muqueuse propre de la trachée et des bronches? — Jusqu'où s'étend, dans les voies aériennes l'altération propre à la maladie? — Peut-on distinguer l'altération qui la constitue de celles qui sont dans le poumon l'effet de la maladie ou la conséquence de la mort? — Quel traitement est le plus convenable dans cette maladie? — En est-il un qui lui soit propre? — En est-il un auquel on puisse attribuer spécialement et évidemment, non-seulement le soulagement, mais la guérison, à part les circonstances favorables résultant des forces du malade et du degré d'intensité de la maladie qui peuvent quelquefois favoriser une guérison spontanée? — Est-il des signes qui peuvent faire présumer l'invasion du croup? — Est-il des moyens de la prévenir ou d'en préserver?

Tel est le fidèle exposé des questions que l'auteur avait à résoudre et dont il a donné les solutions. Les bornes de ce Journal ne nous permettant pas de donner de ces solutions une analyse qui exigerait de longs développemens, nous allons y suppléer en transcrivant le résumé que l'auteur lui-même a fait de sa doctrine et qui est un rapide extrait de ses solutions.

« Le croup est une maladie de l'en-
« fance qui peut avoir été connue des
« anciens médecins, mais qui n'a été bien
« décrite que par les modernes : elle dif-
« fère, par le manque de douleur, des
« espèces d'esquinancies décrites par les
« anciens, avec lesquelles elle a beau-
« coup de rapport ; c'est une maladie
« *essentiellement inflammatoire* dont le
« siége est dans la trachée-artère : elle
« est particulière aux pays froids, et elle
« y est plus fréquente qu'autrefois depuis
« environ un demi-siècle. Le caractère
« essentiel du croup est une respiration
« serrée et bruyante accompagnée de fiè-
« vre, avec peu ou point de douleur,
« sans signes visibles d'inflammation, et
« sans difficulté dans la déglutition.
« Quand cet état a duré trois ou quatre
« jours, si l'on n'y a pas porté prompte-
« ment les remèdes convenables, il de-

« vient mortel par la suffocation. *La « membrane polypeuse* qu'on trouve « presque toujours dans la trachée artè- « re, à l'ouverture des cadavres de ma- « lades morts du croup, *n'est pas un ca- « ractère essentiel de cette maladie*, « puisqu'il y a des cas de croup décidés « où elle manque. La guérison ne dé- « pend pas de l'expulsion de cette mem- « brane, puisqu'on guérit presque tou- « jours sans en rejeter des lambeaux, et « que l'expectoration d'une portion en « forme de tube est généralement un si- « gne mortel. Mais comme cette mem- « brane une fois formée rend ordinaire- « ment le croup incurable, et que sa « présence est en général le symptôme « qui complète la maladie, l'on peut dire « qu'on ne guérit presque jamais le croup « lorsqu'il est complet, mais qu'on le pré- « vient souvent. Le traitement alors doit « être absolument anti-phlogistique; par « là on prévient l'effet de l'inflammation, « et surtout la formation de la membrane. « Les remèdes essentiels sont la saignée « générale et locale et les vésicatoires : « ces moyens doivent être mis en usage « avant la fin du second jour, si l'on veut « éviter une terminaison fatale. Les re- « mèdes du second rang, mais aussi bien « importans, sont l'émétique et le bain « chaud. Quand après avoir mis en usage « tous ces moyens, le mal se prolonge, « c'est le cas des antispasmodiques, des « anodins, des expectorans, des alté- « rans et des remèdes administrés sous « la forme de vapeur. Mais il est fort « douteux que les maladies guéries uni- « quement par ces remèdes aient été de « véritables croups. La trachéotomie ne « présente que peu ou point de ressource, « parce que dans le commencement de « la maladie où elle pourrait être utile, « on ne l'emploiera jamais, les autres « moyens étant plus sûrs; et parce que « l'expérience a prouvé que la membrane « une fois formée se reproduit de nou- « veau après qu'on l'a enlevée. On doit « cependant le tenter dans les cas déses- « pérés, soit parce qu'il vaut mieux alors « faire un remède douteux que point, « soit parce qu'il est possible qu'il n'y ait « pas de membrane. »

A la suite de ce résumé sont les observations de l'auteur relatives à ses différentes cures du croup pendant un espace de près de quarante ans. L'auteur y rapporte avec la plus estimable candeur les revers comme les succès qu'il a eu dans le traitement du croup.

Traité des hémorrhoïdes, par Joseph-Brice *Delaroque*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Un vol. in-8°. *Méquignon-Marvis*. 3 fr. 60 c.

Pyrétologie médicale, etc., par Ph. *Petit-Radel*; etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Cette pyrétologie médicale qui, comme l'annonce le titre, est un exposé méthodique du plus grand nombre des fièvres continues, rémittentes et intermittentes, comprend leurs descriptions exactes, leurs solutions, leurs causes, leurs pronostics, l'ouverture des cadavres et les moyens de guérison. Il a été originairement composé en latin (*) d'après les anciens et les modernes pour l'instruction de la jeunesse studieuse et la traduction dont il s'agit ici est de l'auteur lui-même. C'est dans cet esprit, celui de se rendre utile aux jeunes étudians, que supposant bien connus les principes qu'il a développés dans ses *Institutions de médecine*, il passe du simple au composé en considérant d'abord les fièvres comme offrant des phénomènes qu'on peut observer sur chaque individu, pourvu qu'on n'ait point entravé leur marche, et que la nature ait été abandonnée à ses propres déterminations. Passant ensuite aux détails, et ayant touché quelque chose des

(*) Cette édition latine se trouve, comme la traduction, chez le même libraire *Detray*. Le prix est de 5 fr. 50 c.

différences, l'auteur traite des symptômes qui s'unissant avec les signes conduisent au diagnostic, pivot sur lequel roule tout l'ensemble de la thérapeutique : aussi s'est-il étendu davantage sur cet objet, parce que, suivant l'observation de *Baglivi*, rien ne conduit plus sûrement à la vérité des axiômes, que la décision précise et très-exacte de tous les symptômes quelque faibles, quelque légers, quelque inutiles même, en quelque manière qu'ils puissent paraître. L'auteur considère aussi les diverses causes, non-seulement celles qu'on puise dans le sein de l'hygiène, mais aussi celles qu'on peut trouver dans les recoins les plus secrets de l'*organisme*; mais il le fait toujours néanmoins avec cette réserve qui convient à un médecin sage, pour ne point paraître chercher des difficultés où il n'y en a point. En s'occupant de ce travail, il n'oublie point les solutions qui conviennent à chaque espèce, soit que la nature supérieure à l'attaque de l'ennemi la combatte vigoureusement avec cette heureuse réunion d'efforts qui constituent la crise, soit qu'elle succombe abattue par l'impétuosité des coups qui lui sont portés. Il ne passe pas non plus sous silence les complications, c'est-à-dire, ces associations de maux dans lesquels les écarts d'une nature souffrante se réunissent pour sapper, d'une manière plus cruelle, l'édifice humain, jusqu'à ce que l'art vienne à son secours pour calmer le désordre porté au dernier degré. L'auteur s'occupe également du prognostic qui s'établit d'une manière d'autant plus variée que les différentes espèces de fièvres, la constitution de l'année et l'*idiosyncrasie* sont dissemblables d'elles-mêmes. Tout ce qu'il développe à ce sujet est appuyé sur l'autorité d'Hippocrate dont les décisions, après une série de tant de siècles, sont encore du plus grand poids aujourd'hui. A ces considérations, l'auteur a joint celles qu'offre l'ouverture des cadavres qui met à découvert, aux yeux de ceux qui la pratiquent, les désordres qui surviennent dans le cours de la maladie, et fait connaître ainsi la route qui pourrait conduire le plus sûrement aux moyens de guérison. La méditation qui doit avoir pour base les notions qui viennent d'être indiquées sont exposées, dans l'ouvrage, d'après les causes et les complications. L'auteur s'occupe aussi de l'adoucissement de la maladie, toutes les fois qu'il serait à craindre qu'un *épiphénomène* porté trop haut n'empirât son caractère primitif, en nuisant à son cours naturel.

L'ouvrage est divisé en dix-sept chapitres, subdivisés chacun en plusieurs paragraphes : 1) Des fièvres en général ; 2) des fièvres continues ; 3) de la fièvre éphémère ; 4) de la fièvre continente ; 5) de la fièvre putride ; 6) de la fièvre jaune d'Amérique ; 7) de la fièvre putride ; 8) de la fièvre pestilentielle ; 9) de la fièvre bilieuse ; 10) de la fièvre pituiteuse ; 11) de la fièvre hectique ; 12) de la fièvre rémittente ; 13) des différentes espèces de fièvres rémittentes ; 14) des fièvres intermittentes ; 15) des différentes espèces de fièvres intermittentes ; 16) des intermittentes personnées ; 17) de la propriété fébrifuge et de l'emploi du quinquina.

Recherches sur la prolongation de la vie humaine et sur les moyens de donner à chaque individu une règle sûre pour se guider en état de santé et de maladie, contenant les principes de la pathologie moderne, l'esquisse d'une nouvelle doctrine, et la recette d'une liqueur appelée vitale, à cause de l'influence dans la diétèse asthénique sur les vieillards et dans les fièvres qu'on remarque principalement dans les armées et dans les hopitaux, par M. Jules *Hueco*, docteur en médecine. Un vol in-8°. Chez l'*auteur*, rue Helvétius, n°. 42. 3 fr. 50 c.

Nouvelle doctrine chirurgicale, ou

Traité complet de pathologie, de thérapeutique et d'observations chirurgicales, d'après la connaissance des parties malades, des guérisons spontanées, et l'uniformité des méthodes curatives, par J. B. F. *Léveillé*. docteur en médecine de la Faculté de Paris, ancien élève de Dussault, etc. 4 vol. in-8°. *Dentu*. 25 fr.

Mélanges de chirurgie et de médecine, par M. *Mothe*, ancien chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Lyon. Un vol. in-8°. *Lenormant*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Mémorial de l'art des accouchemens : ouvrage pratique dans lequel on représente, en 135 gravures, toutes les positions de l'enfant, le mécanisme de tous les accouchemens, et l'on rappelle, en peu de mots, les règles qu'il faut observer en différens cas : suivi des aphorismes de *Mauriceau*, par madame *Boivin*, élève de madame *Lachapelle*. Un vol. in-8°. *Méquignon père*. 9 fr.

MATHÉMATIQUES. POIDS ET MESURES. ASTRONOMIE.

Elémens d'algèbre à l'usage de l'école centrale des Quatre Nations, par F. F. *Lacroix*. Dixième édition revue et corrigée. Un vol. in-8°. Madame *veuve Courcier*. 4 fr.

Analyse du jeu des échecs, par A. D. *Philidor*, avec une nouvelle notation abrégée et des planches où se trouve figurée la situation du jeu pour les renvois et la fin des parties, par l'auteur du *Stratagème des échecs*. Nouvelle édition. Un vol. in-12 orné du portrait de Philidor. Paris et Strasbourg, *Amand Kœnig*. 4 fr.

Comptes faits, ou Tableau comparatif des anciens poids et mesures qui étaient usités dans le département du Rhône avant le système métrique, par P. *Louradoux*, contrôleur des contributions directes du département du Rhône. Broch. in-8°. Lyon, chez l'*auteur*, rue des Maronniers. 2 fr.

Nouvelles tables d'aberration et de nutation pour 1404 étoiles, avec une table générale d'observations pour les planètes et les comètes ; précédées d'une instruction qui renferme l'explication de ces tables, suivies de plusieurs tables destinées à faciliter les calculs astronomiques, par le baron de *Zach*. Un vol. in-8°. Mad. *veuve Courcier*. 10 fr. — 11 fr.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Econome de basse-cour, ou Recueil d'instructions nécessaires pour élever, nourrir et augmenter tous les animaux de basse-cour, avec des remèdes propres à les guérir de toutes les maladies aux-

quelles ils sont sujets; le tout extrait du Cours d'agriculture, du Dictionnaire d'histoire naturelle, de l'Encyclopédie méthodique. Un vol. in-12. *Lebel* et *Guitel*. 1 fr. 50 c.

Le parfait Bouvier, ou Instruction concernant la connaissance des bœufs et des vaches, leur âge, leurs maladies et les symptômes qui les accompagnent, avec les remèdes les plus expérimentés propres à les guérir. Un vol. in-12. Lyon, *Lambert Gentil*. 40 c.

Instruction pour les soupes économiques, publiée par la Société philanthropique. Cinquième édit. Broch. in-8°. avec deux planches. *Lebey*. 1 fr. 50 c. — 2 fr, 65 c.

Rapport fait à M. le préfet du département de la Seine-Inférieure sur l'extraction du sucre de betteraves, par E. B. *Vitalis*, professeur de chimie. Broch. in-8°. Rouen, *Parioux*.

Réponse à M. Bosc, membre de l'Institut, etc., par J. L. *Dechartres*, etc., ou Discussions intéressantes sur divers sujets d'agriculture-pratique. Broch. in-8°. *Bailleul*. 1 fr. 25 c.

Moniteur rural, ou Traité de l'agriculture en France, par *le même auteur*. Un volume in-8°. *Même adresse*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Art de faire les colles, par M. *Duhamel Dumonceau*, etc. Nouvelle édition publiée avec des observations, et augmentée de tout ce qui a été dit de mieux sur cette matière, en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Italie, par J. E. *Bertrand*, professeur de belles-lettres à Neufchâtel (en Suisse), membre de l'académie des sciences à Munich. Broch. in-4°. *Moronval*. 3 fr.

Encyclopédie de l'ingénieur, ou *Dictionnaire des ponts et chaussées*, par J. *Delaistre*, ingénieur pensionné et ancien professeur de l'École militaire de Paris. 3 vol. in-8°. avec un atlas in-4°. de 35 planches. *Dentu*, et *Treuttel* et *Würtz*. 48 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

L'Art de juger le caractère des hommes sur leur écriture, avec vingt-quatre planches représentant les écritures de diverses personnes célèbres, par M***. Un vol. in-16. Madame *veuve Courcier*. 3 fr.

COMMERCE. MONNAIES. POLICE.

Examen d'un recueil de compilations, de divers traités sur la tenue des livres, et des causes qui, depuis quelques années ont paralysé les progrès de cet art, et introduit le désordre dans la comptabilité commerciale, pour être joint à la tenue des livres théorique et pratique de M. J. *Rodrigue*. Broch. in-8°. Gand, *Ferrad*. 1 fr. 25 c.

Tarif général de toutes les monnaies

naies ayant cours en France en monnaie décimale, argent courant et argent de change du Brabant, par Jean *Facon*. Nouvelle édition ornée d'empreintes, revue et considérablement augmentée. Broch. in-8°. Gand, *Ferrand*. 1 fr. 25 c.

Projet d'un établissement de salubrité, pour délivrer Paris des dangers de la voirie de Montfaucon, de l'infection de l'équarissage et de la boyauderie, et pour perfectionner les fosses d'aisance, par Jean-Louis *Fortin*. Broch. in-4°. *Brasseur aîné*.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. STATISTIQUE.

Carte de la Russie d'Europe, donnant l'indication exacte de toutes les routes de poste et des douanes, avec la division actuelle en gouvernemens, fidèlement copiée sur la carte rédigée et gravée au Dépôt impérial de la guerre à Saint-Pétersbourg en 1809. 12 feuilles demi-jésus devant être assemblées pour n'en former qu'une seule. *Hyacinthe Langlois*. Enluminée et en feuilles 12 fr.; assemblée 13 fr.; collée sur toile et placée dans un étui 24 fr.

Carte des isles Britanniques, ou Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Islande, dédiée et présentée à S. A. S. le prince de Wagram et de Neuchâtel, etc., par P. *Lapie*, capitaine de première classe au corps impérial des ingénieurs-géographes, en six feuilles, gravée par *Blondeau*. Chez *Picquet*. 32 fr.; 40 fr. en vélin et enluminée.

Carte des postes d'Allemagne, d'une grande partie de la Pologne, de la France et du Nord, de l'Italie, avec nomenclature statistique des villes : innovation ayant pour objet d'augmenter l'utilité générale des cartes géographiques, en faisant connaître d'un coup-d'œil l'importance absolue et comparative de chacune des villes dont on a la position sous les yeux, en deux feuilles enluminées, par *Champion*. Chez l'*auteur*, et chez *Treuttel* et *Würtz*. 6 fr. — 7 fr.

Par l'enluminure employée sur cette carte, l'Allemagne se trouve divisée en trois grandes portions; savoir : en états de la confédération du Rhin, en empire d'Autriche et en monarchie prussienne.

Géographie élémentaire, ou Description des quatre parties du monde, d'après les derniers traités de paix et les changemens arrivés dans plusieurs états de l'Europe jusqu'à présent : précédée d'un traité de la sphère suivant le système de Copernic, par J. B. *Morin*, professeur du Lycée de Clermont. Troisième édition revue et

corrigée. Un vol. in-12. Clermont-Ferrand, *Veysset-Delcros*. 1 fr. 50 c.

Abrégé de géographie et de mythologie avec les notions de la sphère et de l'empire français par départemens, à l'usage des deux sexes; par demandes et par réponses; avec une description précise et régulière des groupes et statues qui ornent le jardin des Tuileries, etc., par *Buffet*, instituteur de l'Université impériale. Un volume in-12. Chez l'*auteur*, rue des Boucheries, faubourg Saint-Germain, et *Pillet*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Tableau de la mer Baltique, considéré sous les rapports physiques, géographiques, historiques et commerciaux; avec des notions détaillées sur le mouvement du commerce, sur les ports les plus importans, sur les monnaies, poids et mesures, par J. P. *Catteau-Colleville*, auteur du Tableau des Etats Danois, du Voyage en Allemagne et en Suède, etc., membre de plusieurs sociétés littéraires. 2 vol. in-8°. avec une carte de la mer Baltique et des régions de cette mer, dressée par H. *Bruë*. *Pillet*. 15 fr. — 17 fr.; sur papier vélin 30 fr.; sur grand raisin vélin 40 fr.

Nous reviendrons sur cet intéressant ouvrage.

Etat actuel de la Turquie, etc., par Th. *Thornton*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

L'auteur anglais ne s'est point dissimulé que son sujet avait été traité par un grand nombre d'écrivains et que son ouvrage, à l'inspection seule du titre, ne paraîtrait offrir d'aliment ni à l'instruction ni même à la curiosité : il a donc cru devoir prévenir les lecteurs contre ce préjugé. C'est ce qu'il a fait dans sa préface, dont nous n'extrairons que les passages suivans.

« Le grand nombre de livres qui ont « déjà été écrits sur le gouvernement et « les institutions de l'empire turc, paraît devoir rendre superflue toute nou« velle tentative de rappeler ce sujet Ce« pendant les rapports de divers auteurs « varient tellement et sont tellement con« tradictoires, qu'il semble aussi diffi« cile de concilier leurs relations, qu'im« possible d'y ajouter foi. Quelques voya« geurs ont ouvertement négligé de faire « des recherches sur les coutumes parti« culières et les opinions des Turcs, tan« dis que d'autres moins sincères ne les « ayant observées que superficiellement et « même sous un faux jour, ont douté de « ce qu'ils n'entendaient pas, et ont dé« crit ce qu'ils avoient imaginé, plutôt « que ce qu'ils avoient vu. Quoiqu'inté« ressantes, autant par leur célébrité « passée que par leur importance actuelle, « les provinces turques sont cependant « à peine mieux connues, à leur contour « géographique près, que les forêts de « l'Amérique, ou les déserts de l'Afri« que (*) Le voyageur européen, ignorant « le langage, étranger aux usages du « peuple qu'il cherche à connaître, ne « peut saisir que de loin les traits même « les plus saillans de son sujet : ses des« criptions sont nécessairement tracées à « la hâte et incorrectes.... Une résidence « de quatorze ans à la factorerie anglaise « à Constantinople, et d'environ quinze « mois à Odessa sur les côtes de la mer

(*) Cette assertion a le vice de l'exagération, et on peut dire même de la fausseté ; on peut en juger par un seul exemple. Le Pachalik de Bagdad est la province de l'empire turc la plus éloignée du centre de cet empire : elle a néanmoins été décrite exactement dans un ouvrage publié par M. Sylvestre de Sacy; cette description a paru en 1809, et se trouve chez MM. *Treuttel* et *Würtz*.

« Noire ; des excursions faites dans les « provinces de l'Asie mineure et les îles « de l'Archipel ; une liaison étroite avec « les ministres étrangers les plus respec- « tables et leurs interprètes ; un loisir « long et toujours employé ; enfin une « connaissance des langues du pays , « suffisante pour fournir aux conversa- « tions ordinaires, m'ont procuré les occa- « sions de faire des observations nou- « velles , et m'ont mis en état de distin- « guer, avec plus d'exactitude que le lec- « teur sans expérience , ce qui est réel « de ce qui est imaginaire dans les rela- « tions des auteurs qui m'ont précédé. Je « puis renvoyer pour la confirmation gé- « nérale de ces faits aux personnes d'un « rang élevé et d'un caractère respectable, « non-seulement dans ce pays , mais en- « core sur le continent. »

Après plusieurs développemens de ces observations, l'auteur ajoute qu'en comparant à la première la seconde édition de son ouvrage (sur laquelle a été faite la traduction française) on s'appercevra qu'il s'est étudié à perfectionner celle-ci par les fruits de ses réflexions et de ses lectures, et par les avis des écrivains les plus instruits et les plus judicieux ; qu'il a effacé ce qui lui a paru susceptible de reproches , qu'il a essayé de suppléer à ce qui manquoit, d'éclaircir ce qui étoit obscur, et de mettre en ordre ce qui étoit confus.

L'ouvrage est divisé en neuf chapitres, précédé d'une introduction et terminé par un appendice. Le premier chapitre renferme une vue générale des mœurs , des arts et du gouvernement des Turcs ; le second, la constitution de l'empire othoman ; le troisième , l'administration des lois civiles et criminelles ; le quatrième , les forces militaires des Othomans ; le cinquième , les finances de l'empire othoman et les revenus du Sultan ; le sixième , les progrès et la décadence de la puissance othomane ; le septième , la religion , la morale , les mœurs et les coutumes des Turcs ; le huitième, ce qui concerne les femmes turques et l'économie domestique ; le neuvième , la Moldavie et la Valachie. L'appendice contient l'histoire physique de Byzance, celle du Bosphore, de la Propontide , celle de l'Hélespont , de l'île de Leuce , du tombeau d'Achille et de l'établissement des anciens Grecs sur les côtes septentrionales du Pont-Euxin.

Quant à l'introduction , c'est un extrait des ouvrages les plus estimés sur l'histoire de l'empire othoman, et qui conséquemment se refuse à l'analyse ; il faut le lire dans l'ouvrage même : on y trouve une esquisse rapide des principaux faits de cette histoire dans laquelle l'auteur a exercé une critique pleine de sagacité.

Le premier chapitre est celui de tout l'ouvrage où l'auteur a développé des idées plus neuves et combattu le plus les notions reçues concernant l'empire turc : nous y consacrerons, en conséquence, un premier article. Dans un second article , nous nous occuperons des deuxième , troisième , quatrième , cinquième et sixième chapitres. Un troisième article aura pour objet les matières traitées dans le septième et le huitième chapitres. Un quatrième et dernier article roulera sur le neuvième chapitre et sur l'appendice. Nous ne nous attacherons , dans ces analyses , qu'à ce qui nous paraîtra avoir ou le caractère de la nouveauté ou celui de la divergence avec les opinions des auteurs qui ont écrit sur l'empire turc.

Article premier.

On a, mal à propos, intitulé ce chapitre : *Vue générale des mœurs , des arts et du gouvernement des Turcs :* l'auteur n'y traite en aucune manière des mœurs de ce peuple : ce n'est que dans le septième chapitre qu'il s'en occupe spécialement. Le premier chapitre a pour objet de peindre le caractère de la nation turque , de donner une idée bien claire non-seulement de ses dispositions pour les arts, mais de ses facultés intellectuelles et de ses dispositions pour les sciences : il y ajoute seulement quelques observations très-judicieuses sur la nature du gouvernement.

Pour déterminer avec précision le caractère des Turcs, l'auteur fait observer qu'à la différence des Romains qui, après avoir subjugué tous les états de la Grèce, ne furent pas insensibles aux charmes de la littérature des Grecs et reconnurent la supériorité de cette nation dans les sciences et dans les arts; qu'à la différence même des Arabes, qui après avoir étendus leurs conquêtes jusqu'aux frontières occidentales de l'Europe et de l'Afrique cultivèrent les sciences avec succès, et conservèrent un rayon de la littérature grecque et romaine presque éteint parmi les nations chrétiennes, les Turcs ne virent d'abord qu'avec égal mépris et les connaissances des Grecs et leurs personnes, qu'ils ne furent conquérans que pour posséder, et ne connurent d'abord de moyens honnorables pour subsister que le métier des armes en laissant aux esclaves et aux lâches la culture des terres et la pratique des arts.

L'auteur ajoute que témérairement la férocité originaire des Turcs a été attribuée aux principes arrogans et barbares de leur religion, puisque Mahomet non-seulement permet, mais conseille même à ses disciples des deux sexes de s'adonner à l'instruction; mais il ne faut pas croire, dit-il, que les Turcs possesseurs de la littérature arabe et persane, à une époque aussi reculée que l'est celle de leur initiation dans la doctrine de Mahomet méritent des reproches aussi sévères que ceux qu'on leur fait, pour avoir, lors de leur conquête de l'empire d'Orient, vu avec mépris les beautés de la littérature grecque et romaine que l'obscurité d'un langage inconnu déroboit à leurs recherches. Ils ont rejetté; à la vérité, les connoissances dogmatiques par lesquelles les Grecs se faisoient valoir, mais ils ont appris de ce peuple tout ce qu'il pouvoit leur enseigner sur l'agriculture, la mécanique, la navigation, enfin sur les arts qui servent à tous les objets d'utilité et même d'agrément. Ce ne furent pas eux qui détruisirent les anciens monumens de la Grèce : ils l'avaient été long-temps avant eux par les Goths : ils sont seulement blamables d'avoir completé les ravages de la destruction, en faisant servir les fragmens des anciens édifices à la construction de nouveaux bâtimens et à des usages ordinaires.

On reproche aux Turcs, continue l'auteur, de n'avoir pas imité l'architecture de l'ancienne Grèce, de n'avoir pas corrigé un seul défaut, ou de n'avoir pas conçu une seule idée de proportion d'après les modèles de perfection qu'ils avaient sous les yeux; mais une légère revue de l'histoire suffit pour convaincre qu'ils n'ont pu trouver aucun reste de l'ancienne architecture grecque, et que réduits à copier le modèle le plus parfait qui existoit dans l'empire d'Orient, savoir l'église de Sainte-Sophie, ils ont constamment bâti leurs principales mosquées à l'imitation de cette basilique.

Un secret penchant pour la nation turque qui perce dans toute la suite de son ouvrage a conduit l'auteur à une altération manifeste des faits. Comment peut-il dire que les Turcs n'ont trouvé aucun reste de l'architecture grecque? Après la conquête de l'Attique et du Péloponèse, n'avaient-ils pas sous les yeux le superbe temple de Minerve presque entier, puisqu'il ne fut dégradé que lors du siège d'Athènes par les Vénitiens, le temple de Thésée dans toute son intégrité, de magnifiques restes des Propylées, d'imposans débris à Sparte, à Corinthe? n'ont-t-ils pas trouvé dans l'Istrie et la Dalmatie les superbes ruines des édifices construits par Dioclétien qui avait ressucité, en grande partie, l'architecture grecque? l'auteur aurait dû se borner à faire observer que les Turcs, en prenant d'abord pour modèle dans la constitution de leurs mosquées, la basilique de Saint-Sophie ont perfectionné l'art de construire les dômes inconnu aux Grecs et aux Romains. C'en était assez pour établir qu'ils ne sont pas aussi étrangers aux arts qu'on le suppose. L'auteur, au surplus, convient franchement que l'esprit de religion décourage chez les Turs la peinture et la sculpture,

et que c'est à son zèle effréné qu'on doit attribuer la destruction et la suppression de tous les monumens en ce genre qu'avaient réunis les empereurs grecs pour l'ornement de la métropole et qu'avaient épargné la rage des factions et le pillage des Croisés. Au reste il se dédommage, en quelque sorte de cet aveu que la force de la vérité lui arrache, en traçant un tableau un peu exagéré des établissemens formés par plusieurs princes ottomans en faveur des sciences; mais en même temps il a la bonne foi de convenir que si l'on est en droit d'appeler les Turcs un peuple ignorant, ce ne peut pas être parce que l'étude des siences est généralement négligée par les individus, puisqu'au contraire les *Oulemas* ou Jurisconsultes théologiens font un cours d'études aussi long que pénible, qu'on enseigne en Turquie aux gens d'une certaine condition toutes les connaissances d'une nécessité évidente, et même d'agrément, et qu'il y a peu d'enfans, au moins dans la capitale, qui ne reçoivent quelque teinture d'instruction; mais parce que véritablement les objets d'études des Turcs, tels que la rhétorique, la logique, la philosophie et la métaphysique des siècles de ténèbres ne peuvent, dans le fait, que les éloigner de la véritable instruction. Les instrumens sans lesquels les recherches de la nature faites par le philosophe le plus subtil seraient imparfaites, sont inconnus aux Turcs, ou ne sont considérés par eux que comme des jouets d'enfans fait pour exciter l'admiration de l'ignorance ou satisfaire une vaine curiosité. L'usage véritable du télescope, du microscope, de la machine électrique et des autres secours procurés par les sciences, leur est totalement étranger. Le compas même n'est pas, dans leur marine, d'un usage universel, et son but ordinaire n'y est pas connu. Il n'est pas nécessaire enfin d'observer que la navigation, la géographie, la physique, la chimie, l'agriculture et généralement tous les arts qui ont reçu une nouvelle création par les grandes découvertes faites dans les deux siècles derniers, leur sont ou inconnus, ou ne sont exercés que suivant une routine ancienne et vicieuse. C'est très-judicieusement que l'auteur fait remarquer qu'il faut attribuer, en grande partie cet état d'arriéré où restent les Turcs, dans la carrière des sciences et des arts mécaniques et intellectuels, à la nature de la langue turque. Cette langue telle que la parle le peuple, quoique suffisamment abondante pour l'usage ordinaire, manque de termes techniques qui ont une si grande influence dans le perfectionnement des arts et des sciences. Nous ajouterons à ces observations de l'auteur que l'emprunt que fait l'idiome turc aux langues arabe et persane, dans la bouche ou dans les écrits de ceux des Turcs qui ont reçu l'éducation la plus libérale, n'a guère d'autre avantage que de prêter des expressions brillantes et métaphoriques pour la poésie et de pompeuses locutions pour les actes diplomatiques.

Après une longue dissertation sur la littérature des Turcs, qui est bien plus proprement celle des Arabes et des Persans, l'auteur en tire la conclusion suivante qui nous a paru fort hasardée, et un peu contradictoire même avec ce qu'il avait précédemment dit de la fâcheuse influence de la religion mahométane sur le perfectionnement des arts, c'est que les Turcs ne sont éloignés des institutions utiles, ni par les principes de leur religion, ni par un penchant inné pour l'ignorance dont ils ont été injustement accusés; et que, loin de mépriser la littérature et les arts, il n'y a peut-être aucun peuple chez lequel un talent éminent, dans les sciences en général, s'attire de plus grandes distinctions. S'il en était ainsi, l'empire turc présenterait un phénomène bien extraordinaire, celui d'un peuple où les sciences et les arts étant puissamment encouragés resteraient néanmoins dans une espèce d'enfance. En effet, tel est l'état où l'auteur lui-même nous représente ces sciences et ces arts dans l'espèce de récensement qu'il en fait; car, à l'exception de quelques parties de

l'agriculture, telle que le jardinage, et de quelques objets de manufactures, l'auteur avoue, quant aux arts, qu'il n'est pas de preuve plus évidente de la dégradation des arts mécaniques chez les Turcs produite par l'ignorance ou la négligence des principes scientifiques que l'état de leur architecture où ils pèchent autant par le goût que par l'exécution ; que quant à la sculpture, ils n'excellent que dans celle qui s'exécute en bois et en stuc ; que leurs tableaux bornés aux paysages et à l'architecture ont aussi peu de mérite par le dessin que par l'exécution, que les proportions y sont mal observées, et qu'ils ne connaissent aucune des règles de la perspective linéaire et aérienne.

L'auteur ne trouve pas les Turcs plus avancés dans la carrière des sciences que dans celle des arts. Leurs connaissances en géographie ne s'étendent pas au-delà des limites de leur empire. Leurs notions en astronomie se bornent à indiquer dans leurs almanachs les révolutions et les éclipses du soleil et de la lune. Avec la facilité que le baron de Tott reconnaît chez les Turcs pour l'étude des mathématiques, leur apathie les empêche d'y faire aucun progrès. Leur médecine consiste principalement en une aveugle confiance dans les moyens surnaturels. Le défaut de science, d'adresse et d'instruction fait que leur chirurgie est dans un état grossier. L'auteur, en leur refusant toute habileté dans la conduite des vaisseaux de guerre, ne leur accorde que de l'adresse et du courage dans la manière de manœvrer les plus petits bâtimens caboteurs. Leurs vues en fait de commerce sont étroites et souvent impolitiques. Quant au gouvernement des Turcs, l'auteur n'en dissimule pas toute l'imperfection et même les vices : il signale surtout la situation où les plonge le despotisme.

Nous terminerons cet article par l'idée que l'auteur nous donne, d'une manière qui nous a paru très-impartiale, du caractère national des Turcs.

« Ce caractère, dit-il, est un com« posé de qualités contradictoires. Nous « les trouvons braves et pusillanimes, « doux et féroces, déterminés et irréso« lus, actifs et indolens, passant de la « dévotion à la débauche, de la rigueur « de la morale à la brutalité des sens, « délicats et grossiers en même temps, « d'une abstinence ridicule et d'une in« tempérance sans goût. Les grands sont « tour-à-tour altiers et humbles, arrogans « et rampans, généreux et sordides ; et « il faut avancer que les qualités domi« nantes en général ne sont pas celles « que méritent notre approbation. »

HISTOIRE ET BIOGRAPHIE.

Abrégé de l'Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la chute de l'empire romain, traduit de l'anglais du docteur *Goldsmith*, sur la douzième édition, par W. *Musset-Patay*. Un vol. in-12. *Hyacinthe Langlois*.

Mémoire historique sur la succession de Bavière, par le comte de *Goertz*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Ce Mémoire, dit l'éditeur français, a été publié en Allemagne au commencement de cette année 1812 : il se rapporte à des événemens arrivés il y a plus de trente-quatre ans. Le comte de Goertz paraît avoir pensé qu'il ne fallait pas un temps moins long pour qu'il se permît de lever le voile qui jusqu'à présent a couvert les faits qu'il raconte. — Ce ministre fut le principal agent des négociations secrètes qui eurent lieu alors entre le roi de Prusse et la maison de Deux-Ponts.

Tout en observant que l'exactitude des récits d'un homme aussi généralement estimé que l'est le comte de Goertz, ne peut être révoquée en doute par personne, l'éditeur ajoute qu'il n'adopte pas

cependant toutes ses opinions ; que ce ministre servait le roi de Prusse, et qu'un Français et un Prussien ont pu voir les mêmes faits avec des yeux différens et les raconter dès lors différemment, sans être pour cela moins véridiques.

Pour la parfaite intelligence des négociations qui sont le principal objet du Mémoire, l'éditeur a pensé très-judicieusement qu'il était nécessaire de rappeler sommairement quelques détails historiques qui se rapportent à ce mémoire. Il a jugé également utile de faire connaître, par de courtes notions, les personnages dont il est parlé dans le Mémoire. On lira surtout, avec beaucoup d'intérêt, le portrait qu'a tracé du célèbre roi de Prusse Frédéric II le comte de Buel, du vivant même de ce prince, et avant l'ouverture de la succession de Bavière. En rendant justice à ses grandes qualités, il le traite d'ailleurs avec beaucoup de sévérité respectivement au peu de bien que, suivant lui, ce prince a fait à ses peuples.

Quant au Mémoire même, rempli de documens diplomatiques, il n'est pas susceptible d'analyse : il est tout substantiel ; et en retrancher quelque chose dans un extrait, on affaiblirait nécessairement le mérite.

Histoire de France pendant le dix-huitième siècle, par Ch. Lacretelle, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième et dernier.

La mort du comte de Vergennes, qui précéda l'ouverture de la première assemblée des notables, fut très-préjudiciable, suivant l'historien, aux projets de Calonne. Le roi perdit dans Vergennes le seul ministre qui aurait pu lui inspirer la faculté de vouloir avec quelque persévérance, et lui apprendre que les pas rétrogrades précipitent presque toujours dans des abîmes. On remarque dans le faible discours du roi lors de l'ouverture de l'assemblée la froide circonspection de ceux que prononce le roi d'Angleterre à l'ouverture du parlement : l'historien, en le rapportant le fait contracter avec celui que prononça Henri IV dans une occasion semblable, et qui est devenu si célèbre par la chevaleresque franchise qui y règne. Calonne, au contraire, dans son discours, surpassa, par l'étendue de ses idées et la grace de son élocution, l'opinion que ses amis même avaient de ses talens. Mais la plus grande ressource qu'il prit pour combler le déficit étant un impôt territorial en nature payable, comme les dixmes du clergé, substitué aux tailles et aux vingtièmes, et dans l'assiète duquel on ne respecterait ni les priviléges pécuniaires de la noblesse et du clergé, ni ceux des pays d'état : presque tous les membres de ces deux ordres qui siégeaient dans l'assemblée furent révoltés de cette mesure qui rappelait les projets de Turgot, et ne tinrent compte à Calonne ni des modifications de l'imposition de la gabelle, ni de la suppression de la corvée, ni de l'établissement des assemblées provinciales qu'il proposait comme cet ancien ministre. *Monsieur* se montra à la tête de l'opposition : le *comte d'Artois* seul la combattit inutilement, et les réclamations unanimes des bureaux rendues publiques, de l'aveu du roi, par la voie de l'impression, préparèrent la chute de Calonne. Ce fut l'archevêque de Toulouse, Brienne, qui lui succéda avec le titre de chef du conseil des finances. Cependant l'assemblée des notables, avant de se séparer, vota la suppression de la corvée, l'adoucissement de l'impôt de la gabelle, l'exportation libre des grains, l'impôt du timbre, l'établissement d'une subvention territoriale, des réformes importantes dans les dépenses. Celles-ci s'exécutèrent en partie. On s'attendait, dit l'historien, que le lendemain même de la clôture de l'assemblée, le roi, dans un lit de justice, prescrirait l'enregistrement prompt

et passif des édits qui avaient dû être rédigés d'après l'expression du vœu des notables. On se contenta de les envoyer au parlement de Paris qui enregistra, sans beaucoup de difficultés, ceux de la corvée et de la libre circulation des grains, et qui réserva toutes ses forces pour se refuser à l'enregistrement de l'établissement du timbre et surtout de la subvention territoriale.

Avant d'exposer quel redoutable stratagême fut imaginé dans cette compagnie pour embarrasser la cour, l'historien trace, avec un talent distingué, le portrait des deux principaux chefs de l'opposition, Dépresménil et Duport.

« Depresménil avait cette chaleur « d'ame qui semble annoncer l'énergie « du caractère, mais qui n'en est sou« vent qu'un indice trompeur. Doué de « plusieurs qualités brillantes de l'esprit, « il était tout-à-fait privé de la plus né« cessaire à un homme d'état, de celle « qui saisit l'ensemble d'un plan et mon« tre un but déterminé. Ses connaissances « étaient variées, mais superficielles. Il « les faisait valoir avec beaucoup d'art : « c'était un séducteur qu'on séduisait « sans peine : on le conduisait, et c'était « lui qui paraissait tout conduire. Il par« lait avec une étonnante facilité, mais « il ne lui était donné d'être éloquent que « lorsqu'il avait à montrer du courage. Il « chercha les périls pour avoir plus sou« vent des effets d'éloquence. Ce chef « d'opposition était l'homme le plus con« fiant, le plus gai, le plus simple : l'a« gitation l'amusait. On eût dit, dans le « temps même où il troublait toute la « France, qu'il n'avait d'autre pensée « que de se tirer d'une action dramati« que. Dans ses emportemens contre la « cour, il se croyait le sujet le plus fidèle « du roi ; en compromettant beaucoup « les intérêts et même l'existence de sa « compagnie, il en était le partisan le « plus fougueux. . .

« Duport, qu'une étroite amitié unis« sait à lors à Depresménil, était d'un « esprit et d'un caractère tout-à-fait op« posé. Fortement imbu des principes « philosophiques, il en exagérait toutes « les conséquences, et ne souffrait pas « qu'on les admit avec des restrictions. « Quoique très-jeune, il n'avait rien de « la jeunesse ; ses mœurs étaient austè« res, son esprit froid, son caractère « imperturbable. Il mettait son orgueil à « ne servir d'instrument à personne, et « voulait que les plus grands personnages « servissent ses desseins : il y réussissait « souvent. Avec l'esprit de parti le plus « déterminé, il n'avait nul esprit de « corps : tandis qu'il animait le parle« ment contre la cour, il prévoyait la « chute de cette compagnie et méditait « une réforme génerale de l'ordre judi« ciaire. »

Ces deux hommes d'un caractère si différent et avec des talens si divers, n'en étaient pas moins propres à enflammer les esprits ; et ce fût néanmoins un propos jeté comme au hasard qui alluma l'incendie dont devaient tout-à-la-fois être dévorés et le parlement et la cour, et toutes les nations : voici, en abrégé, le récit qu'en fait l'historien. Il était question de demander au gouvernement des Etats pour justifier les dépenses.

Un conseiller qu'on savait être lié avec le duc d'Orléans, et qui avait l'habitude de donner une tournure plaisante à ses pensées les plus hardies, coupa la délibérations par ces mots : « Vous deman« dez des États ; ce sont les *Etats-Géné« raux* qu'il faut demander. » Le rire qu'excita ce pitoyable jeu de mots couvrit la témérité de sa proposition ; c'est ce que voulait sans doute son auteur ; il s'explique et fait entendre qu'il s'agit d'embarrasser la cour ; deux orateurs le secondent avec le plus de gravité. — Une seconde séance a déjà promis davantage pour la convocation des Etats-Généraux. Les pairs se sont rendus au parlement, dont l'esprit a changé et que tout pousse hors de ses vieilles maximes. — Si quelques vieux magistrats, et surtout les présidens, représentent que le parlement lui-même aura à rendre compte aux

aux Etats-Généraux de la manière dont il a su se substituer aux droits de la nation, d'Eprémesnil leur répond que les Etats Généraux ne peuvent pas manquer de sceller une alliance intime avec les parlemens; qu'ils sentiront la nécessité d'établir ces grands corps, les surveillans de tout ce qui se passera dans les intervalles de leur convocation. — On rapporte qu'un conseiller lui fit cette apostrophe prophétique : « La providence « punira vos funestes conseils en exau« çant vos vœux. » A une faible majorité, le parlement, toutes les chambres assemblées, et assisté par les pairs, décide que dans de troisièmes remontrances contre les impôts du timbre et de la subvention territoriale, on déclarerait au roi que les Etats-Généraux ont seuls le droit de consentir aux impôts et que le parlement reconnaît son incompétence pour enregistrer les édits qui les établissent. Tous ses événemens intérieurs qui se succèdent ont leur germe dans cette importante délibération qui est suivie de l'exil du parlement à Troies.

Avant d'en donner la narration, l'historien trace un tableau rapide de ce qui se passait au-dehors. On y trouve la mort du Grand Frédéric, le portrait de son successeur Frédéric Guillaume; celui de Joseph II, Empereur d'Allemagne; le voyage de Catherine II dans la Crimée; la déclaration de guerre de la Porte contre la Russie; le traité de commerce entre cette dernière puissance et la France; l'expédition de Gustave III, roi de Suède, qui marche sur Pétersbourg; la prise d'Oczakow par les Russes; le développement de la politique de Pitt, le principal ministre d'Angleterre; la révolution de la Hollande; le traité de commerce entre la Grande-Bretagne et la France si désavantageux au dernier de ces Etats; les intrigues de l'Angleterre en Hollande; celles de l'épouse du Stathouder, sœur du roi de Prusse; son arrestation dans un voyage, laquelle devient le signal de la guerre; l'expédition du duc de Brunswick en Hollande; et enfin la prise des villes d'Amsterdam et d'Utrecht par ce général.

L'historien rentre ensuite dans l'intérieur du royaume. Il raconte les changemens dans le ministère dont le principal fut la nomination de l'archevêque de Toulouse devenu principal ministre sous le nom de cardinal de Brienne; le rappel du parlement; la séance royale du 19 novembre 1787; l'exil du duc d'Orléans; la promulgation des édits pour l'établissement des grands bailliages et d'une cour plénière; la protestation du parlement de Paris; l'arrestation de d'Eprémesnil au sein même de cette cour; les désordres de l'administration; les troubles de la Bretagne; les réclamations de la province du Dauphiné; les représentations du clergé de France contre l'édit de la cour plénière; l'imprudence de la conduite de ce premier corps de l'état; la renonciation du roi à l'établissement d'une cour plénière, la promesse solemnelle qu'il fait de la convocation des Etats-Généraux pour le premier mai 1789; le renvoi du cardinal de Brienne; le rappel de Necker au ministère; la rentrée du parlement de Paris; le tumulte, les émeutes dont elle est suivie et qui en présageaient de bien plus graves; le plan présenté par Necker pour la formation des Etats-Généraux; la réclamation du parlement de Paris pour la forme qui fut observée dans ceux de 1614; les vives disputes qui s'élevèrent dès-lors dans plusieurs écrits entre le tiers-état et les deux autres ordres; la convocation d'une seconde assemblée des notables pour préparer la formation des Etats-Généraux; la rapide notice des nombreux écrits qui parurent en faveur du tiers-état; la concession que lui fait le roi d'une double représentation; le tableau des élections et particulièrement celle du comte de Mirabeau; enfin un excellent résumé des cahiers des trois ordres.

Dans cette narration, l'historien a très-heureusement su éviter et cette brièveté qui rebute le lecteur par une

sécheresse purement chronologique, et cette diffusion qui le fatigue par de minutieux détails.

Histoire de César Auguste*, premier empereur des Romains, d'après *Plutarque*, *Suétone*, *Dion Cassius*, *Appien*, *Florus*, *Tacite*, *Flavius Joseph* : ouvrage en faveur de la jeunesse, par M. 2 vol. in-12 ornés de gravures. *Blankenstein*. 7 fr.**

***Essai sur la vie et les ouvrages de Pierre Puget*, par Zénon *Pons*. Broch. in-8°. *Delaunay*.**

VOYAGES.

Voyage dans l'intérieur de la Hollande. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce Journal.)

Article deuxième et dernier.

Dans les dix lettres qui composent le second volume de ce Voyage, l'auteur continue de parcourir les diverses provinces de la Hollande.

Arrivé à Utrecht, après quelques observations sur la salubrité de l'air et sur l'antiquité et la distribution singulière de cette ville, il décrit sa cathédrale et son dôme, le mausolée du baron de Gendt, l'édifice de l'académie, l'Hôtel-de-Ville, celui des états, celui des chevaliers de l'Ordre teutonique; et à l'occasion de ce dernier, il se jette dans une digression sur l'esprit chevaleresque. Ses descriptions embrassent ensuite l'académie et ses professeurs, le château et l'église, l'ancienne demeure des frères Moraves, la rivière le *Leck*, et le Wreeswyk où l'on jouit d'une vue magnifique. Il ne dissimule pas les dangers qu'on court en ce lieu dans l'hiver et l'incommodité de deux chemins, dont l'un sablonneux, l'autre de glaise qu'offre le local. Entre les églises d'Utrecht, il fait remarquer celle de Nôtre-Dame et le temple de Salomon. Il donne ensuite des renseignemens curieux sur le Jardin des Plantes, la chambre d'anatomie, l'académie de dessin avec une notice sur les peintres célèbres anciens, la bibliothèque de la ville, la monnaie, et le système monétaire du pays. Ses observations s'étendent ensuite au commerce et aux fabriques d'Utrecht dont l'activité n'est pas telle qu'on ne trouve à Utrecht plusieurs rues désertes. Le voyageur y compte jusqu'à seize fondations pieuses. Dans une tournée qu'il fait aux environs de cette ville, il visite la maison de chasse du roi, une pépinière, des loges à distiller le genièvre, une brasserie, une imprimerie de coton. Il visite la ville d'Amersfoort, située dans une belle contrée, et décrit ses églises de Nôtre-Dame et de St.-George, le monument de l'architecte Van-Kempen et l'école d'artillerie. A la suite de ces détails, il s'étend sur le commerce et les fabriques de cette ville, notamment sur sa verrerie, et il fait un grand éloge de la simplicité des mœurs qui y règne. Dans les environs il remarque des plantations de tabacs qui jadis étaient très-floristantes, mais qui maintenant tombent en décadence, et il indique les moyens de les rétablir.

Avant d'arriver à Nimègue, il s'arrête à Rhenen et y examine le palais de l'infortuné Frédéric V, électeur palatin : il exalte la prospérité des villages et des hameaux de la Gueldre, et dépeint le caractère des habitans de cette province, qui se distiuguent surtout dans les villes par leur politesse. Plusieurs objets attirent son attention sur la route, tels que l'asyle où se réfugia Grotius après sa fuite, la digue du Waal, et les magnifiques perspectives qu'offre le pays. Arrivé à Nimègue, il fait la description de son Hôtel-de-Ville, des antiquités et des tableaux dont il est enrichi, de l'hôtel dit la chambre des députés, et des portraits

qui le décorent. Le belvédère lui offre plusieurs monumens curieux, tels qu'un ancien autel, des médailles, des coupes d'offrande.

Dans le Brabant hollandais, le voyageur observe en général un grand nombre de forteresses; à Bois-le-Duc, l'Hôtel-de-Ville avec ses tableaux, l'hôtel du département, l'église de Saint-Jean, l'Athénée. Il donne une idée satisfaisante de ses fabriques et de son commerce; mais en parlant de l'agriculture, il jette un coup d'œil douloureux sur la quantité de terres incultes qu'offre le pays, indique les causes de leur dépérissement et propose les moyens d'y remédier. Pour se consoler de ce triste spectacle, il s'arrête avec complaisance sur le caractère des villageois de la mayerie de Bois-le-Duc, sur la simplicité de mœurs qui les distingue. A Breda, un vaisseau à tourbe, la grande église, un chef-d'œuvre de Michel-Ange, de belles promenades, une maison de plaisance, attirent particulièrement ses regards. Dans la Zéelande, ce qui mérite le plus son attention, ce sont à Berg-op-Zoom son château et la pêche d'anchois qui s'y fait; à Flessingue, son port, son bassin, son Hôtel-de-Ville, sa bourse; à Véere, ses bastions, ses tours, son Hôtel-de-Ville. Il entre dans des détails fort curieux sur les salines dont il ne dissimule pas la décadence; sur le commerce d'huitres et d'écrevisses, sur l'invention de caquer le hareng. Il observe avec douleur le dépérissement du commerce, les dangers des inondations, enfin, l'insalubrité de l'air dont il trouve la cause dans des alluvions couvertes de poissons pourris et de cadâvres, et dont il propose de faire disparaître les influences fâcheuses par des écluses, des plantations de genets et de pépinières.

En rentrant dans la Hollande proprement dite, il s'arrête d'abord à Dordrecht dont il décrit les principaux édifices, avec des observations sur ses fabriques, son commerce, particulièrement sur celui des vins du Rhin, de la chaux et des charbons de Liége et sur les trains de bois. Rotterdam lui offre ensuite une riche matière à descriptions : elles embrassent son commerce et ses fabriques, ses superbes quais, les mausolées de Corneille de With, cette victime illustre de la fureur populaire, de Cartenaar, de Guillaume I, de Grotius, et les monumens élevés en l'honneur de Tromp et de Leuwenhoek; la maison et la statue d'Erasme, les collections des arts et d'anatomie, la société de physique expérimentale, la salle de spectacle, les digues et les écluses, enfin l'établissement pour les élèves de la marine. Les principales observations du voyageur dans la visite qu'il fait de la ville de Goude frappent sur la beauté et la salubrité de cette ville, sur son commerce, la fabrication considérable qui s'y fait de pipes à tabac, les savans et les peintres sur verre qui s'y sont distingués, le célèbre navigateur Olivier Van Noord qui y est né, la grande pêche de saumon qui s'y fait A Leyde, le voyageur, après avoir décrit le monument élevé en l'honneur de Boerhaave, à l'occasion duquel il parle aussi de son célèbre disciple Van Swieten, donne des détails aussi curieux qu'affligeans sur la terrible explosion de poudre à canon qui a détruit récemment une partie de cette ville et fait périr nombre de ses habitans; et il insiste sur la prompte assistance du roi Louis dans ce désastre, ainsi que sur les secours que tout le pays s'empresse d'apporter. Le voyageur termine sa relation par une description de Harlem, de son lac, de la stagnation du commerce qu'on y observe, et par des anecdotes intéressantes sur Linnée, Henri Hope et Laurent Koster qui a perfectionné l'art de l'imprimerie, et auquel on a élevé une statue.

Ce Voyage, dont nous n'avons pu qu'indiquer les objets les plus remarquables, est un excellent guide pour les amateurs des sciences et des arts, qui, en visitant la Hollande, désireraient ne rien laisser échapper de curieux et d'intéressant dans ces deux genres.

Voyage dans l'Amérique méridionale, etc., par Z. *Helms*, etc. Un vol. in-8°. (*) 5 fr. — 6 fr. 50 c. (Voyez pour le développement du titre et l'adresse, le précédent cahier de ce Journal.)

M Helms, engagé au service d'Espagne, avec un autre savant, le baron de Nordenflicht, minéralogiste suédois, pour aller dans l'Amérique méridionale y détruire les mauvaises méthodes que l'ignorance avait constamment employées jusqu'alors dans les départemens des mines et des monnaies de cette riche contrée, s'embarqua vers la fin d'octobre 1789, époque du printemps de cette partie de la terre, pour Buenos-Ayres, traversa le Tucuman, audessus des Cordillières jusqu'à Potosi et Lima, ce qui fait une étendue de chemin, depuis Buenos Ayres jusqu'à Potosi de 1700 milles, et de Potosi par Cusco et Guancavelica, de 1300 milles (**), et conjointement avec son collègue remplit, avec le zèle le plus efficace la mission qui leur avait été concurremment confiée Ces succès excitèrent la jalousie des employés qui ne cessèrent d'employer les armes familières à la méchanceté l'intrigue, les manœuvres, et jusqu'à la calomnie pour décrier M Helms et ses adjoints et traverser leurs opérations. Ils circonvinrent même à tel point le vice roi du Pérou qu'ils lui surprirent un ordre de suspendre leurs travaux dans la fameuse mine de vif argent à Guancavelica et leur firent refuser par ce vice-roi tout secours pécuniaire pour introduire de meilleures méthodes dans l'exploitation des autres mines du Pérou. Ces traverses qui sont détaillées dans l'introduction, l'ouvrage du traducteur du Journal de M. Helms, le forcèrent de se rembarquer pour l'Europe où il aborda, après une traversée de deux mois et demi par le cap Horn. Obligé de passer sept mois à Madrid pour y solliciter péniblement l'exécution du traité qu'il avait passé avec le gouvernement espagnol, il n'obtint qu'une petite pension viagère qui le faisait à peine subsister à Vienne. C'est dans cette ville qu'il a publié une relation de son voyage ou plutôt une espèce de journal dont chaque page contient, sans modification ni changement, les simples observations qu'il a faites sur le Potosi, le Pérou, ainsi que sur les Cordillières Ces observations sont, pour la plus grande partie minéralogiques et métallurgiques; mais on y trouve néanmoins quelques remarques importantes sur la géographie et la statistique qui jettent un assez grand jour sur ces contrées lointaines avec lesquelles nous avons si peu de relations. Le traducteur anglais du Journal de M. Helms, y a joint un appendice formé de l'extrait des ouvrages les plus rares et les plus estimés qui renferment la description la plus exacte de l'Amérique espagnole, parmi toutes les relations qui existent dans les langues européennes. Il est redevable de la partie la plus précieuse de ses extraits et de ces faits à l'ouvrage récemment publié par M. *Skinner*, et quant à la fixation des frontières et des limites des divers états du gouvernement espagnol en Amérique, il la doit au géographe célèbre M. *Arrowsmith* qui a dressé la grande carte de l'Amérique méridionale (*).

Dans un premier article nous recueillerons les traits les plus remarquables du Journal: dans un deuxième article nous nous occuperons de l'appendice.

Article premier.

Sur la route de Buenos-Ayres à Cordova, le voyageur remarqua des jardins remplis de pêchers qui sont la seule es-

(*) En annonçant cet ouvrage il s'est glissé une erreur sur le nombre de volumes et sur le prix.

(**) Le mille anglais fait un tiers de lieue commune de France.

(*) Le traducteur français a cru devoir observer qu'une réclamation par M. Alexandre de Humboldt contre M. Arrowsmith qui l'accuse de plagiat relativement à cette grande carte, a été consignée dans le Moniteur du 11 octobre 1811.

pèce de grands arbres croissans dans ces immenses plaines presque élyséennes, appelées *pampas* par les Espagnols, et qui s'étendent à 300 milles nord-est jusqu'au pied des montagnes du Tucuman et environ 1500 milles au sud. Ces plaines sont fertiles et entièrement couvertes d'une herbe très haute, mais elles sont inhabitées, et l'on n'y trouve que les maisons de poste. La chaleur y est si forte que les chevaux, les bœufs, les moutons sauvages et les autruches qui y sont répandus, dans un nombre incalculable, y périraient s'ils ne trouvaient pas un abri dans le milieu de l'herbe où ces animaux reposent jusqu'au coucher du soleil. Une des personnes de la suite du voyageur s'étant avancée dans ces hautes prairies en rapporta cinquante œufs d'autruches. L'intensité de la chaleur était telle que chacun de la troupe, ayant mis dans son chapeau quelques-uns de ces œufs, on en vit sortir des petits de la grosseur d'un poulet de deux mois qui, après avoir cassé leurs coques, s'envolèrent dans les airs, et se mirent à manger de l'herbe avec autant d'avidité qu'on aurait cru qu'ils étaient déja accoutumés à cette nourriture.

A l'occasion d'une petite forteresse carrée défendue par deux pièces de canons qui servent à arrêter les incursions des sauvages, et que le voyageur rencontra sur sa route, il observe que ces sauvages qui n'ont aucune communication avec les Américains civilisés sont sales, défians et perfides au plus haut degré; qu'ils sont robustes et entreprenans, quoique très-facilement découragés à la seule apparence du danger; et qu'ils sont au reste si adroits à lancer une pierre ou un morceau de plomb attachés à une corde de six pieds, qu'ils manquent rarement la personne qu'ils veulent frapper. Le voyageur ajoute qu'il serait très-facile, en usant des moyens de douceur et en liant un commerce libre avec eux de les civiliser comme les autres Américains qui se sont rendus très-utiles; mais le caractère des Créoles ne permet guères de se livrer à cette espérance. Quoiqu'ils soient doués, dit il, d'un génie capable d'aspirer à tout ce qui est grand et généreux, ils deviennent, par leur éducation négligée, indolens, grossiers et licentieux dans leur langage, hypocrites tout à-la-fois et fanatiques; en même temps qu'ils exercent leur tyrannie sur leurs esclaves mâles, ils sont dominés par leurs esclaves femelles. La dureté de leur joug est bien propre à leur rendre irréconciliables les Indiens non soumis. Le roi d'Espagne a rendu en vain quelques bonnes lois pour améliorer le sort des Indiens, les intrigues ou les artifices en ont empêché la promulgation : ce sont pourtant ces Indiens qui forment la seule classe industrieuse de ces vastes contrées. Cordova, la dernière ville de la vice-royauté de Buenos-Ayres, est habitée par 1500 Espagnols et Créoles, et par 4000 Nègres esclaves. Sa cathédrale forme un superbe édifice, et la grande place est environnée de bâtimens de la plus grande magnificence. Les rues y sont tenues plus proprement qu'à Buenos-Ayres, parce qu'elles sont pavées et qu'il n'y en a aucune qui le soit dans la capitale. Avant de quitter cette vice-royaute, le voyageur donne un tableau des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain et de plomb qui sont exploitée dans toute son étendue : il a été extrait des régistres de la chancellerie.

Arrivées à Salta, ville peuplée d'environ 9000 ames, le voyageur, son collègue et sa suite furent obligés de laisser leurs voitures et de prendre des mulets. C'est de là qu'ils traversèrent la plus haute chaîne de montagnes qu'il y ait sur le globe par les chemins les plus dangereux et les plus fatigans, pendant 1800 milles jusqu'à Lima. Ils entreprenaient heureusement ce voyage dans une saison favorable; car dans leur marche à travers les Cordillières, ils furent obligés, plus de trente fois de passer à la nage différens torrens, diverses rivières qui grossissent subitement pendant l'été, engloutissent un grand nombre de voyageurs. Aux chaleurs les plus insupportables qu'ils éprouvaient dans les vallées

succédait dans les montagnes un changement brusque de température, auquel il est rare que la santé des Européens les plus robustes résiste : on est saisi d'une fièvre étique ou nerveuse, ou attaqué d'un rhumatisme général et d'une mélancolie nervale.

On ne trouve ni en Hongrie, ni en Saxe, ni dans les Alpes et les Pyrénées des montagnes aussi irrégulières, aussi déchirées et aussi variées dans les élemens qui les composent, comme l'est cette partie des Cordillières : aussi n'est-il aucun lieu du globe où les révolutions de la nature aient été aussi générales que dans l'Amérique méridionale. C'est à 140 milles au-dessus de Jujui que le voyageur est parvenu à la partie la plus élevée des Cordillières où se trouvent ces troupeaux de moutons si fameux qu'on nomme *lama* ou *guanaco*, qui se nourrissent de mousse ou gazon rampant, qu'on peut facilement apprivoiser et dont on se sert comme de bêtes de somme.

C'est dans la chaîne la plus élevée des Andes, dont les sommets sont couverts de neige, à une distance de neuf milles au sud, qu'est située la célèbre ville de Potosi qui est présumée contenir une population de 100,000 ames, y compris les esclaves. Les églises, comme on peut bien le croire, sont extrêmement riches en vases sacrés et en ornemens d'or et d'argent. C'est le siége d'une université. La milice ne consiste qu'en cinq cents hommes de la plus misérable tenue, sans uniforme et sans canons, et dont la moitié fait la parade avec des fusils de bois (*). La montagne de Potosi, au pied de laquelle est située la ville, est en pain de sucre : elle a une circonférence de dix-huit milles et est composée d'ardoise argileuse jaune et remplie de veines de quartz ferrugineux dans lesquelles on trouve de l'argent. Le voyageur, d'après des expériences qu'il a répétées jusqu'à trois cents fois, a trouvé que ces mines contenaient de six à huit onces d'argent dans chaque *caxon* ou cinq mille pesant. On rencontre souvent des mines d'argent massif, et principalement des mines gris-noirs dont chaque *caxon* donne vingt marcs d'argent. L'on y exploite plus de trois cents mines, mais très-irrégulièrement, et comme si l'on travaillait à les spolier : on ne les a poussées que jusqu'à la profondeur de soixante-dix aunes.

Le voyageur expose toute l'imperfection des procédés suivis par les ouvriers américains dans l'exploitation de ces mines et les efforts que lui et les autres commissaires allemands ont fait pour faire disparaître ces procédés défectueux et améliorer la fabrication. Le voyageur a fait construire, à cet effet, un laboratoire chimico-métallurgique : M. Weber a fait faire, dans les montagnes de Potosi deux conduits très-profonds pour extraire les eaux des mines : le baron de Nordenflicht a fait construire une machine propre à cet usage, etc... Aussitôt qu'on sera parvenu à extraire les eaux de ces puits, les mines de Potosi seront dans l'état le plus florissant. Cependant le manque de bois de construction dans cette chaîne de montagnes retardera beaucoup le perfectionnement de ces ouvrages. Les revenus que le roi d'Espagne retire du royaume de la Plata sont, dit-on, évalués à 4,000,000 et demi seulement de piastres; mais quand les Américains auront des connaissances plus étendues et plus sûres en métallurgie, et surtout quand ils auront plus d'économie, ils pourront doubler les revenus du roi. Le voyageur ajoute que si l'on voulait rechercher avec soin les filons des mines et les exploiter avec une habileté et une activité même ordinaires, ce royaume pourrait donner au gouvernement un revenu de 20 à 30,000,000 de piastres.

(*) Cette pénurie de fusils de fer est remarquable dans un pays si riche en mines; mais elle peut s'expliquer peut-être par le défaut absolu de mines de fer qui oblige de tirer de l'Europe tout ce qui se fabrique avec ce métal : on aurait pu y suppléer avec le cuivre, si l'on avait l'art comme l'avaient, dit-on, les anciens Péruviens, de lui donner la dureté et la malléabilité du fer.

Comme le baron de Nordenflicht fut obligé de rester plus long-temps à Potosi pour surveiller les machines employées à l'exploitation des mines, le voyageur continua sa route pour Lima, avec le plus grand nombre des mineurs allemands.

Les bornes de notre journal ne nous permettent pas de le suivre dans le cours de cette route, où il n'a pas cessé de faire d'importantes observations, soit minéralogiques et métallurgiques, soit géographiques mêmes. Nous nous arrêterons seulement avec lui sur les montagnes qui sont derrière *Guancavelica*. Les mines, dit-il, y sont si abondantes que si elles étaient exploitées avec une industrie même ordinaire, elles rendroient plus que la quantité nécessaire pour fournir aux besoins du monde entier; et très-judicieusement il observe que c'est peut-être un évènement heureux que l'ignorance des mineurs et l'oppression exercée par le gouvernement espagnol, empêchent qu'on tire de cette mine inépuisable, une plus grande quantité que celle qu'on a extraite jusqu'à présent. Quant aux mines de vif-argent appartenantes au gouvernement, dans la ville de Guancavelica, et qui sont d'une si grande utilité pour le départ des matières d'or et d'argent, elles étaient autrefois très-célèbres par leur abondance; mais comme ces mines n'ont pas été exploitées d'une manière régulière, qu'on prétend même qu'elles se sont enfoncées de six cens toises de profondeur, et que la plus grande partie des puits se sont écroulés et se comblés; on est obligé de n'exploiter aujourd'hui que des parties de la mine, beaucoup moins riches et qui ne rendent annuellement que quinze cens livres pesant de vif-argent. Le roi le vend aux propriétaires des mines d'or et d'argent, à raison de 73 piastres le cent, et il perd annuellement dans le commerce de cette partie, 200,000 piastres.

Le surplus de la relation du voyageur renferme d'abord une description de la ville de Lima, sur laquelle nous ne nous arrêterons pas, parce que nous en trouverons une autre beaucoup plus étendue dans l'appendice. Il rend compte ensuite du rapport qu'il a fait au vice-roi de l'état des mines et des atteliers de fonderie des mines du Pérou: Il y signale tous les abus et les vices d'exploitation dont il avait été frappé; et il y indique tous les moyens propres à rendre les mines plus productives; mais n'ayant pas pu obtenir du vice-roi aucun secours pécuniaire sur les fonds mêmes qui avoient été spécialement affectés au perfectionnement de l'exploitation des mines, il prit le parti de quitter le Pérou. Sa relation est terminée par un tableau de l'état des monnaies frappées dans ce pays, depuis le 1er. janvier jusqu'au 31 décembre 1790. La totalité en piastres d'or et d'argent s'élève à la somme de 28,376,835 piastres; mais le voyageur fait observer que si l'on ajoute à cette somme l'or et l'argent employés aux ornemens et vases sacrés des églises et des couvens, ainsi qu'à l'usage des particuliers, et les sommes clandestinement emportées en lingot par les négocians, (et qu'on regarde comme formant la moitié), il y a lieu de présumer que la masse totale d'or et d'argent est presque double de la somme portée au tableau.

Voyage pittoresque de l'Oberland. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous n'avions sur l'Oberland, district du conton de Berne, l'une des parties, si ce n'est même la partie la plus pittoresque des Cantons helvétiques, qu'une description sèche, tronquée et entièrement dépourvue des graces magiques du style: on la trouve au tome second (page 270) du Voyage pittoresque de la Suisse, par Laborde, et elle n'est rien moins que pittoresque. L'ouvrage que nous annonçons a donc tout le mérite de la nouveauté; et il a plus encore celui d'une parfaite exécution sous tous les rapports.

Dans un premier article, nous allons donner une idée des excellentes réflexions préliminaires qui sont placées à la tête du voyage : dans des articles ultérieurs nous parcourrons les divers tableaux qui le composent.

Article premier.

Le nom d'*Oberland*, qui signifie *pays d'en haut*, est commun à un grand nombre de districts montueux, situés dans les contrées où l'on parle l'allemand. Celui qui est le plus connu forme la partie méridionale du canton de Berne, et comprend huit vallées. Quelque fois on n'entend par *Oberland* que les trois premières de ces vallées. Les quatorze vues qu'offre le nouveau voyage pittoresque, appartiennent toutes aux contrées situées sur les bords et au midi du lac de Thun, c'est-à-dire, à la partie de l'Oberland la plus riche en scènes gracieuses et pittoresques. On y pénètre par plusieurs chemins, dont un seul est praticable dans toutes les saisons de l'année ; c'est celui qui conduit de Berne à Thun, et par le lac de ce nom aux vallées qui des hautes montagnes descendent sur Unterséen et sur le lac de Brientz. — Toutefois c'est du côté du Nord, et en partant de Berne qu'on visite ordinairement l'Oberland ; et c'est dans cette supposition que l'auteur des descriptions a rangé les tableaux de quelques-uns de ses points de vue les plus remarquables. Outre la beauté des chemins et une plus grande facilité pour le voyageur de se procurer ce dont il peut avoir besoin, on gagne, en préférant cette route, d'abord, dès la plaine des Alpes du côté où elle se présente avec le plus d'avantage, de jouir successivement de tous les aspects de son magnifique amphithéâtre jusqu'à son dernier gradin au-dessous des neiges perpétuelles.

Depuis que l'attention des voyageurs s'est tournée vers la beauté et la variété des aspects, on a souvent demandé, continue l'auteur, quelle était la contrée du globe qui offroit les sites les plus frappans et les plus riches en scènes pittoresques. — Si c'est à la végétation qu'on veut avoir égard ; si c'est la physionomie du sol, déterminée par les formes, et la diversité de ses plantes qu'on a en vue dans ces rapprochemens, il n'y a nul doute que la Suisse ne lutte vainement contre les pays, dont l'ingénieux et savant M. *de Humboldt* nous a fait si bien connaître l'aspect végétal dans son *Essai sur la physionomie des plantes*. Mais, si le parallèle des contrées les plus pittoresques de la terre a pour but la comparaison des effets que le mouvement du terrain et les contours de l'horizon produisent sur l'ame du spectateur, il y a lieu de croire qu'aucun pays de montagnes, ni la Grèce, ni le Caucase, ni le Thibet, ni même la Cordillière des Andes, n'offrent un caractère aussi majestueux que la chaîne des Alpes.

A l'appui de ces observations l'auteur donne des développemens du plus grand intérêt, que nous regrettons de ne pas pouvoir transcrire, mais nous ne pouvons pas omettre une remarque qui nous a paru également juste et neuve ; c'est que les gravures qui accompagnent le voyage de *Turner* au Thibet et au Boutan, font présumer qu'aucune contrée du globe n'a plus de ressemblance avec la Suisse, et que le Thibet est une véritable Helvétie asiatique.

« Dans la Suisse septentrionale (c'est « l'auteur qui parle) on apperçoit, pres« que de tous les points de la plaine, les « plus hautes cimes des Alpes, mais, à « l'exception des montagnes un peu éle« vées, d'où l'on embrasse nécessaire« ment une plus grande étendue, on ne « voit nulle part une portion aussi consi« dérable de la chaîne qu'à Berne, et sur « la route de cette ville à Thun. Ce qui « distingue particulièrement cette vue « des glaciers, dont le Jungfrauhorn « (planche 8) est à peu-près le centre, « c'est qu'ils occupent, de l'est au midi, « un quart de l'horizon, et que la masse « des neiges permanentes n'est inter« rompue sur aucun point. Les plus « hautes

« hautes montagnes de la chaîne secon-
« daire, dont quelques unes ont plus de « 1500 toises au-dessus de la mer, ne « servent que de piédestal à ces magni- « fiques pyramides, et en font ressortir « la grandeur. C'est sur cette terrasse « que s'élèvent, à près de 14,000 pieds, « les géans des montagnes, cuirassés d'une « glace qui les préserve des atteintes de « l'atmosphère, et sur laquelle les rayons « du soleil n'ont d'autre pouvoir que ce- « lui de la dorer. Soit que cet astre les « éclaire, soit que le crépuscule les re- « vête d'un manteau de pourpre, soit « qu'après la disparition du jour, ces « pâles colosses semblent des ombres « augustes descendues du ciel pour pro- « téger les peuples nombreux, dont les « vastes demeures s'étendent au loin à « leur pied, il est impossible de se faire « une idée de la majesté d'un spectacle « dont l'indigène même ne se rassasie « jamais ».

A la suite de ce tableau magnifique où l'on croit entendre parler *Buffon*, et dont nous n'avons offert que les premiers traits, l'auteur observe que ce qu'il appelle modestement *l'indication* de quelques uns des effets que la chaîne des Alpes produit sur tout esprit cultivé, sur tout homme sensible, ne paraîtra obscure ou exagérée qu'à ceux qui n'ont jamais eu le bonheur d'en approcher, ou qui ont été assez malheureux pour rester froids en présence du spectacle le plus imposant de la nature.

L'occupation que les formes des montagnes, les ondulations du terrain, les contours de l'horizon donnent à l'imagination des pâtres des Alpes, sans qu'ils s'en rendent compte à eux-mêmes, finit par devenir un véritable besoin, et ne contribue pas peu à augmenter l'ennui et le mal-aise qu'ils éprouvent dans les pays plats. — Un des plus vastes génies du dernier siècle, a trouvé la source du sentiment du sublime dans le concours de l'imagination et de la raison, s'exerçant tour-à-tour sur un objet d'une grandeur démesurée. — L'impression que la nature produit sur nous dans les hautes Alpes, prouve la justesse de cette analyse philosophique. Si ce spectacle nous accable du sentiment de notre petitesse, l'ame, s'élevant avec énergie contre le découragement prêt à la saisir, met la noblesse de son origine en balance avec ces masses inanimées, et son essence divine en contraste avec leur froide inertie.

Après avoir donné, ce qu'il continue d'appeler avec la même modestie, une *faible* idée de la magnificence du spectacle que la nature déploie sur les premiers degrés de l'amphithéâtre, et à une certaine distance des Alpes, l'auteur invite le lecteur à s'approcher des hautes vallées qui conduisent jusqu'au pied de la chaîne primitive, et à prendre pour guide le tableau de quelques points de vue d'élite, de quelques-uns des sites les plus remarquables de l'Oberland, qu'un artiste du pays (M. Weibel) a tracés avec autant de goût que de fidélité. Il observe à cette occasion, que l'artiste indigène, à talent égal, réussira toujours mieux à rendre les effets d'une grande vue, que l'étranger qui dessine ce qui frappe ses regards pour la première fois; et que, parmi les indigènes, celui qui a examiné de près tous les objets qu'il doit embrasser dans un tableau, aura l'avantage sur un artiste aussi habile que lui, mais moins familiarisé avec les localités. La justesse de ces observations paraîtra bien justifiée par les quatorze vues dont est composé le Voyage pittoresque, et qui se distinguent par la vérité de l'ensemble, la netteté des contours et l'exactitude des détails. Ces vues acquièrent encore un mérite par la manière dont la gravure a été terminée et coloriée.

Ce n'est qu'après avoir payé ce juste tribut d'éloges à M. Weibel, que l'auteur des descriptions et des remarques préliminaires, occupe un moment le lecteur de son propre ouvrage. Désirant, dit-il, de donner à son texte descriptif le seul mérite qu'un ouvrage de cette nature puisse avoir, celui de préparer et d'augmenter la jouissance du

spectateur, il se bornera a indiquer les faits, les circonstances, les données, de quelque espèce qu'elles soient, qui peuvent rehausser l'intérêt, et rendre plus sensibles les beautés pittoresques de ces sites. Quand il pourra se servir des excellentes notes dont M. Ramond a enrichi la traduction des lettres de M. Coxe sur la Suisse, il s'empressera d'en profiter. Quant aux faits géologiques, il ne fera mention que des plus curieux en prenant pour guide M. Ebel, dont le *Manuel du Voyageur en Suisse*, et l'ouvrage sur *la Structure du globe* offrent les renseignemens les plus complets sur la géognosie des Alpes. Nous croyons pouvoir assurer que l'auteur a toujours enrichi le peu d'emprunts qu'il a faits.

Voyage pittoresque du nord de l'Italie, par T. E. *Braun-Neergard*, etc. Deuxième livraison. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le deuxième cahier de ce Journal 1812.)

Cette livraison renferme six planches: 1) vue générale du lac Majeur; 2) vue du château d'Angera sur les bords du lac Majeur; 3) vue de l'église *Santo-Ambrogio* à Milan; 4) vue pittoresque d'un des faubourgs de Milan; 5) fabrique d'un des faubourgs de Milan; 6) vue générale de la ville de Como.

Dans le texte descriptif on trouve des renseignemens curieux sur le fameux tableau de *la Cène*, de Léonard de Vinci; sur les salles de l'université de Milan et la collection de tableaux qu'elles renferment; sur la bibliothèque ambroisienne, et particulièrement sur les manuscrits de Joseph, de Virgile et de Léonard de Vinci qu'elle possède.

LÉGISLATION. JURISPRUDENCE, ADMINISTRATION.

Décret impérial, contenant règlement pour l'administration de la justice en matière criminelle, de police correctionnelle et de simple police, et tarif général des frais, pour faire suite aux éditions officielles des Codes d'instruction criminelle et pénal. Broch. in-4°. *Galland* et *Rondonneau*. 1 fr. 80 c.; sur papier vélin 3 fr.

Sénatus-Consulte du 13 mars 1812 et décret impérial du 14 mars suivant relatif à la division de la garde nationale et à la levée de quatre-vingt-huit cohortes du premier ban. Broch. in-8°. *Magimel*. 50 c. 60 c.

Traité et complément de la loi, ou Code Napoléon, etc., par J. J. *Pausoya*, docteur en droit. 4 vol. in-8°. Turin, *chez l'auteur*, rue Sainte-Marie.

Les Pandectes françaises, ou Commentaires raisonnés sur les Codes Napoléon, de procédure civile, de commerce, d'instruction criminelle, pénal, rural, militaire et de la marine, formant un traité succinct et substantiel mais complet sur chaque matière, par J. B. *Delaporte*, docteur en droit, etc. Seconde édition corrigée par l'auteur. Première partie. — *Code Napoléon*. Tome Ier. in-8°. *D'Hautel* 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Manuel de droit français, etc., par M. *Pailliet*, avocat à la Cour impériale de Paris. Un vol. in-8°.

de soixante-neuf feuilles. *Lefèvre.* 9 fr.

Ce Manuel contient : 1) le Code Napoléon, le Code de procédure civile, le Code de commerce, le Code d'instruction criminelle, le Code pénal ; 2) les tarifs des frais et dépens en matière civile, commerciale, criminelle, correctionnelle et de simple police ; 3) des notes présentant la rectification des fautes d'impression commises dans toutes les éditions des Codes, même dans les éditions officielles, lorsque ces fautes signalées par le bulletin des lois, les arrêts des Cours souveraines et les auteurs, changent le véritable sens des articles ; 4) la corrélation des articles entre eux et avec les tarifs ; 5) l'indication motivée des exceptions, modifications introduites dans un Code par un autre Code ou par une loi particulière ; 6) le rapprochement, au bas de chaque article, des sénatus-consultes, lois, statuts et décrets impériaux qui se rattachent aux Codes et en renferment le complément ; 7) les avis du Conseil-d'Etat, les décisions des ministres et des conseillers d'état chargés d'une branche spéciale de l'administration ; 8) les arrêts de la Cour de cassation et des Cours impériales, jugemens des Tribunaux civils et de commerce qui en interprètent les dispositions ; 9) les opinions des plus célèbres jurisconsultes sur le texte de la loi et les autres difficultés qu'il présente.

Traité de la représentation suivant le Code Napoléon, par M. *Branetière aîné*, ancien avocat au parlement de Paris, et maintenant à la cour impériale. Broch. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Saint-Hyacinthe, n°. 20, et *Klostermann fils*. 2 fr. 25 c.

De la nécessité et des moyens de perfectionner la législation hypothécaire, par E. A. *Hua* (de Mantes), ex-législateur, avocat à la cour de cassation et aux conseils des prises. Broch. in-8°. Chez l'*auteur*, rue des Bons-Enfans, n°. 28, et *Lenormant*. 3 fr.

Recueil général de lois et arrêts en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public, depuis 1800 *jusqu'à la fin de* 1810, par M. *Sirey*, avocat en la Cour de cassation et au Conseil des prises. 11 vol. in-8°. *Au bureau des lois et arrêts, quai des Lunettes, arcade Lamoignon, hôtel Isabeau.* 216 fr.

Additions aux sept premiers volumes de la première édition de ce recueil, pour les rendre conformes à la première édition. 3 vol. in-8°. *Même adresse.* 48 fr.

Notices décennales de législation et de jurisprudence, par *le même auteur*. Un vol. in-4°. *Même adresse.* 20 fr. — 27 fr.

Tableau des désordres dans l'administration de la justice, etc. Un vol. in-8°. *Maradan.* 4 fr.

PHILOSOPHIE.

Des Dispositions innées de l'ame et de l'esprit, etc., par F. G. *Gall* et G. *Spurzheim*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le sixième cahier de ce Journal 1812.)

Article troisième et dernier.

De la troisième et dernière section de l'ouvrage de MM. Gall et Spurzheim, il résulte : que pour bien juger les actions

de l'homme, on doit le considérer comme homme et comme animal, ou comme un assemblage des qualités propres à l'animal et à l'homme : que parmi les hommes un très petit nombre a, dans son intérieur, des moyens suffisans pour se conduire, et que la plupart ont besoin, que des motifs extérieurs influent sur leur volonté : que les forfaits les plus atroces sont ordinairement commis chez des peuples ignorans, ou par des individus grossiers : que par des institutions convenables on pourra diminuer les crimes, mais jamais les prévenir tous : que pour porter un jugement équitable sur le mérite ou le démérite d'une action, on doit prendre en considération toutes les circonstances tant intérieures qu'extérieures, au milieu desquelles s'est trouvé celui qui l'a commise; que des notions précises à cet égard étant plus difficiles à obtenir et souvent impossibles, l'exercice d'une justice dans le sens le plus stricte n'est pas au pouvoir des hommes, mais que le législateur et le juge satisfont à leur devoir, quand ils remplissent le dessein qui répond le mieux au bien des hommes en particulier et de la société en général, celui de prévenir les crimes, de corriger les criminels, et de mettre la société à l'abri des attaques de ceux qui sont incorrigibles ; que les moyens les plus sûrs pour y parvenir ne peuvent être puisés que dans une connaissance exacte de la nature de l'homme, dans la persuasion que les penchans au bien et au mal sont innés, et que l'homme est déterminé et peut se déterminer par des motifs, en un mot dans une idée juste de la liberté morale : que les méthodes employées jusqu'à présent dans presque toutes les institutions de punition ne corrigent qu'un très petit nombre de criminels, et rendent la plupart des scélérats plus dangereux qu'ils ne l'étaient avant leur emprisonnement; que les grands malfaiteurs dont le caractère se compose principalement du penchant animal, sont peu susceptibles d'un repentir veritable : que l'on doit, en conséquence, avoir recours à tous les moyens d'instruction pour leur donner une conscience artificielle, c'est-à-dire pour les convaincre que leurs actions sont contraires aux lois et au bien de la société : que l'on doit opposer aux hommes pervers des motifs extérieurs d'autant plus nombreux et d'autant plus puissans, que leurs penchans aux mauvaises actions sont plus dangereuses et plus atroces, et que leurs mobiles intérieurs sont plus faibles; qu'il est, par conséquent conforme à l'équité naturelle et au but que l'on a en vue, d'aggraver les dispositions pénales et correctionnelles, et même la peine de mort.

Les deux auteurs font observer à leurs lecteurs que les affections et les passions, par leur durée, aussi bien que par leur violence, peuvent tellement affaiblir et obscurcir l'esprit, qu'il est extraordinairement difficile de déterminer avec précision le degré de culpabilité de certaines actions illégales, par exemple, de la plupart des infanticides, etc.... Ils montrent aussi que tous les penchans, soit aux choses indifférentes, soit au bien, soit même aux actions nuisibles, peuvent acquérir, dans certains individus, une énergie extraordinaire et prépondérante, et que cette exaltation est souvent la suite de diverses circonstances qui affectent la santé, telles que la grossesse, l'approche des menstrues ou des hémorrhoïdes, une malheureuse irritation périodique, les effets de certains mets et de certaines boissons.

Les deux auteurs citent des cas où l'homme quoique dans un état en apparence généralement régulier au physique et au moral, a cependant un penchant funeste tellement énergique pour un genre d'actions illégales qu'il n'y peut y résister qu'avec la plus grande difficulté; et que souvent même, par un malheureux concours de circonstances, il ne peut opposer aucune résistance, de sorte qu'on est obligé de considérer cet état comme une aliénation partielle, ou comme un désir fixe : qu'on ne doit pas admettre que tout homme raisonnable, et

dans un état régulier, jouisse, à un degré égal de la liberté morale, et que les individus dans lesquels les qualités nobles ont un développement extrêmement faible et celles de l'ordre le plus bas un développement extrêmement fort, doivent être regardés comme très-peu capables de liberté morale.

En considérant l'imbécilité et l'aliénation d'esprit relativement aux actions illégales, les deux auteurs font voir que souvent les imbéciles, les demi-imbéciles et les aliénés agissent avec une intention marquée et après un calcul exact, mais que leurs actions ne portent que la funeste apparence de la raison : que dans les hommes attaqués d'aliénation partielle ou périodique, il est singulièrement difficile de déterminer le caractère moral des actions ; que chaque qualité de l'esprit et de l'ame peut être dérangée en particulier, tandis que les autres agissent régulièrement, de même qu'un sens peut être malade, tandis que les autres restent en santé : que l'état d'irritation violente d'un penchant nuisible ne se manifeste pas toujours par les symptômes ordinaires, tels que la chaleur, la soif, etc., et que les penchans entraînent les malades avec la force la plus irrésistible, quand ils sont accompagnés de visions et d'apparitions.

Enfin les auteurs établissent que ces phénomènes épouvantables qui nous montrent le spectacle d'un mari égorgeant sa femme sans cause apparente, ou d'une femme tuant son mari, ou d'un père et d'une mère égorgeant leurs enfans, ou de tout autre individu qui, entraîné par le dégoût de la vie, tue quelqu'un pour se faire donner la mort, doivent être jugés comme des résultats d'une maladie de l'esprit et non comme des crimes volontaires.

Prolegomènes de l'arithmétique de la vie française, contenant la classification générale des talens, l'échelle des âges de l'homme, et une formule d'évaluation de toutes les situations géographiques d'après un même système, par Guillaume *Butte*, docteur en philosophie, conseiller de S. M. le roi de Bavière, et professeur de statistique et d'économie politique à l'Université de Landshut. Un volume in-8°. *Dentu*, et *Treuttel* et *Würtz*. 4 fr. 75 c. — 5 fr. 50 c.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Annales du musée et des beaux-arts : galerie Giustiniani, contenant 150 tableaux des plus grands maîtres des écoles d'Italie et autres, accompagnées de l'explication des sujets, et d'observations historiques et critiques, par C. P. *Landon*, peintre. Un vol. in-8°. *Au bureau des Annales du musée*, rue de l'Université. Et chez *Treuttel* et *Würtz*. 15 fr. — 16 fr.; sur papier de Hollande 18 fr.; sur papier vélin 24 fr.

Poétique des arts, ou *Cours de peinture et de littérature comparées*, par J. F. *Sobry*. Un volume in-8°. *Delaunay*, *Treuttel* et

Würtz, et l'*auteur*, rue du Bac, no. 58. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

A l'approche de l'exposition publique des ouvrages d'art vers laquelle doit se précipiter une foule de curieux de l'un et de l'autre sexe dont la partie même qui a eu le bonheur de recevoir une éducation libérale est communément assez étrangère à l'étude des arts de la peinture, de la sculpture, de l'architecture, de la gravure et de la décoration des jardins, les artistes dont les ouvrages auront été jugés par le jury digne de figurer dans cette exposition, doivent désirer que cette nombreuse partie du public soit éclairée par un ouvrage qui, sans l'épouventail des termes techniques, donne des notions saines sur les arts et dirige avec sûreté ce goût pour l'imitation de la belle nature dont chacun porte en soi le germe, mais qui peut si facilement s'égarer. Ce public lui-même doit former le même vœu. Aucune production ne nous a paru plus propre à le remplir que la Poëtique des arts que nous indiquons ici.

Après avoir considéré d'abord les arts sous les rapports politiques, l'auteur descend de ces hautes spéculations pour les envisager sous un rapport plus approprié à la généralité des hommes, c'est-à-dire sous celui des sens; et il fait observer que celui de la vue particulièrement est peut-être la source la plus intarissable des jouissances, et que les arts concourent éminemment à la grossir:

Avant de traiter des trois arts les plus importans, il exalte avec raison les grands avantages de la gravure, nommément celui de répandre partout la connaissance des grands morceaux de peinture, de sculpture et d'architecture qui, sans son secours, resteraient concentrés dans le local où ils sont placés, et celui de renforcer souvent le mérite de la composition des ouvrages de peinture, en les débarrassant de la distraction que donne la magie des couleurs. La détermination de l'époque où la gravure a atteint son véritable point de perfection, présente une espèce d'échelle d'après laquelle on peut mieux juger les nouveaux ouvrages de gravure.

Arrivé à l'art de la peinture, l'auteur fait résulter de la définition qu'en a donnée le Poussin (*) et à laquelle il donne la préférence sur toutes les autres, ce principe vraiment lumineux, que dans tous les arts la vérité doit toujours être combinée avec l'embellissement, et il s'élève vivement contre le système de plusieurs écrivains sur ce qu'ils appellent l'imitation de la belle nature et sur ce qui constitue le beau. Cette partie de son ouvrage est très-propre à discréditer ces jugemens vagues qui ne portent que sur de vains mots.

A des notions sur les peintres anciens et modernes où il a intercalé des observations très-intéressantes sur la renaissance des arts, l'auteur fait succéder un examen très-judicieux de la fameuse balance des peintres par Dépille, et il la rectifie en plusieurs points. Cet examen est un excellent guide pour juger sainement les tableaux de l'école moderne. Dans la comparaison qu'il fait de divers peintres et de divers écrivains, on remarque un sentiment exquis des beautés de l'art qu'il fait passer vivement dans l'ame de ses lecteurs, en les initiant ainsi dans tous ses secrets par la plus efficace de toutes les leçons.

Relativement à la sculpture, l'auteur observe que, comme la peinture, cet art a pour base le dessin qui doit même s'y montrer dans sa plus grande pureté, parce que rien ne peut en racheter le défaut, l'attention n'étant pas détournée par d'autres beautés telles, par exemple, que le coloris, etc.... Il ajoute que la sculpture ne peut pas, comme la peinture, embrasser une multiplicité d'objets; qu'elle doit se restreindre, dans les figures de ronde-bosse, à deux

(*) Ce grand peintre définissait un tableau, la représentation d'une chose naturelle dont le but est la délectation.

ou trois, et qu'elle n'a un peu plus de latitude que dans les bas-reliefs; que la sculpture n'a pas la partie de la peinture qu'on appelle le coloris local, mais qu'elle doit en avoir le clair-obscur; qu'enfin l'expression est une partie qui lui est aussi essentielle qu'à la peinture. En traitant des ouvrages de petite proportion en sculpture, il fait observer que le colossal en impose toujours, et que lorsque les sculpteurs veulent travailler en petit, il faut qu'ils soient sûrs de trouver, dans la grandeur de leur style, de quoi racheter ce qui manque à la grandeur vraie de leurs figures. Avec ces principes dont l'ouvrage offre d'excellens développemens, on peut apprécier, à un certain point, les ouvrages de la sculpture moderne.

L'auteur définit l'architecture, l'art de décorer les bâtimens : c'est sous ce rapport, dit-il judicieusement, qu'elle prend rang parmi les beaux-arts. Les bornes de ce Journal ne nous permettent que d'indiquer rapidement les sujets que l'auteur traite avec une supériorité qui peut inspirer des conceptions neuves aux artistes et éclairer surtout cette nombreuse portion du public qui s'intéresse aux monumens multipliés aujourd'hui de cet art. Après avoir remonté à l'origine de cet art et tracé d'une manière rapide son histoire, il en pose les principes généraux, descend ensuite à ceux de la construction, et traite de ce qu'on appelle corps d'architecture, de ses ornemens dont les cinq ordres furent la partie la plus importante, des différentes architectures, des divers genres d'édifices, des architectes et de leurs ouvrages les plus célèbres. Cette lumineuse théorie est très-propre à éclairer les amateurs sur les monumens modernes.

Les jardins d'agrément qui sont du domaine de l'architecture n'ont pas été oubliés par l'auteur. Fidèle aux principes du bon goût, il s'élève avec chaleur contre la fausse imitation de la nature et indique les modèles auxquels il faut s'attacher dans la formation des jardins. Avec les lumières qu'il procure à cet égard, on pourra juger sainement du mérite ou des vices des jardins récemment exécutés, et de ceux qui ne sont que projetés, mais dont on connaît les plans.

Dans cette rapide analyse nous avons, avec beaucoup de regret, laissé de côté tout ce qui, dans l'ouvrage, concerne le rapport des arts avec la littérature et ce qui constitue la poëtique proprement dite des arts, pour ne nous attacher qu'au mérite qu'il offre éminemment de pouvoir servir de guide dans l'appréciation des ouvrages de l'art.

POÉSIES. THÉATRE.

L'Art épistolaire, traduit en vers français du latin de *Hervey Montaigu*, jésuite, suivi de réflexions sur l'épître familière et l'épître didactique, par H. *Morel*, professeur de rhétorique au Lycée d'Avignon, secrétaire perpétuel de l'Académie de Vaucluse. Un vol. in-8°. Avignon.

Le Banqueroutier du jour, comédie en trois actes et en prose, précédée d'une seconde édition des *Réflexions sur l'art théâtral, sur les causes de sa décadence, les moyens à employer pour ramener la scène française à son ancienne splendeur*, et d'une notice sur *le Comité de lecture*, par Alexandre *Ricord fils*. Un volume in-8°. Chez l'*auteur*, rue Tiquetonne, n°. 14, et *Delaunay*. 3 fr.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET MODERNE.

Eloge d'Agésilas par Xénophon : texte grec avec des variantes de manuscrits et indice, par J. B.

Gail. Broch. in-8°. *Delalain.* 1 fr. 50 c. — 1 fr. 80 c.

Quintilien de l'institution de l'orateur, par l'abbé *Gedoyn.* Nouvelle édition avec le texte latin, revue, corrigée et augmentée des passages omis par le traducteur, d'après un mémoire manuscrit de M. *Capperonier.* 6 vol. in-12. Lyon, *Amable Leroi.*

Ruth et Noëmi, ou les Deux Veuves; sujet épisodique traité d'après l'Histoire sainte, par M. *Keratry.* Un vol. in-18. *Saintin fils.* 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Fables de Lafontaine, traduites en vers italiens, par E. E. *Petroni*, avec le texte en regard. 4 volumes in-8°. *Blankenstein.* 16 fr.—18 fr.

Amours de Psyché et de Cupidon, précédés du poëme d'*Adonis*, par *Lafontaine.* Un vol. in-18 avec figures de *Coiny. Même adresse.* 6 fr.; avant la lettre 12 fr.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Correspondance littéraire, philosophique et critique adressée à un souverain d'Allemagne, depuis 1777 jusqu'en 1782, par le baron de *Grimm* et par *Diderot.* 5 vol. in-8°. *Buisson.* 28 fr. — 35 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

ÉTUDE DES LANGUES.

Histoire de la langue française, par Gabriel *Henry*, professeur en l'université d'Erfurt et d'Iéna. 2 vol. in 8° *Nicolle.* 12 fr. — 15 fr.

Diccionario frances-espanol y espanol frances, mas completo y correcto que todos los que se han publicado hasta ahora, sin exceptuar el de Capmany por Nunez y Taboada (en français): Dictionnaire français-espagnol et espagnol-français plus complet et plus correct que tous ceux qu'on a publiés jusqu'à présent, sans en excepter celui de *Capmany*, par *Nunez de Taboada.* 2 vol. in-8°. de près de 2,500 pages. *Brunot-Labbe* et *Théophile Barrois.* 20 fr.—24 fr.

NÉCROLOGIE.

Nouveau Nécrologe français, ou Liste alphabétique des auteurs nés en France, ou qui ont écrit en français, morts depuis le 1er janvier 1800. Broch. in-8°. *Guitel.* 2 fr. — 2 fr. 30 c.

M. *Legouvé*, membre de l'institut, auteur de plusieurs ouvrages dramatiques distingués, de l'agréable poëme du Mérite des Femmes et d'autres morceaux de littérature est mort à Paris âgé de quarante huit ans seulement, après une longue et fâcheuse maladie.

Madame Montanclos, auteur de poésies légères estimées, et de Robert le Bossu, pièce qui a toujours attiré et attire un grand concours au théâtre des Variétés est morte dans la même ville, âgée de quatre-vingts ans.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

NEUVIÈME CAHIER, 1812.

Prix pour 12 Cahiers par an 15 fr., franc de port.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Annales du Muséum d'histoire naturelle, par les professeurs de cet établissement : ouvrage orné de figures. Tome XIX[e] in-4°. 1[er]. cahier de la X[e]. année. Prix de la souscription 60 fr. pour Paris. G. *Dufour* et *Compagnie*.

Ce cahier contient : 1) rapport fait à la classe des sciences mathématiques et physiques, sur divers cétacées pris sur les côtes de France, principalement sur ceux qui sont échoués près de Paimpol, par M. *Cuvier*; 2) mémoire sur la sulfite de cuivre, par M. *Chevreul*; 3) mémoire sur la chaux fluatée du Vésuve, par M. *Monteiro*; 4) analyse d'une nouvelle variété de mine d'antimoine, par M. *Vauquelin*; 5) observations sur les plantes composées, ou syngenèses; troisième mémoire, par M. *de Candolle*; 6) sur un nouveau rapprochement à établir entre les classes qui composent le règne animal, par M. G. *Cuvier*.

BOTANIQUE.

Prospectus (des *observations sur les volcans de l'Auvergne*, et autres opuscules relatifs à cette contrée, par *Lacoste de Plaisance*, qui formeront trois volumes in-8°.)

Broch. in-8°. Clermont. *Landriot.*

Agrostographie des départemens du Nord de la France, ou Analyse et description de toutes les graminées qui croissent naturellement ou que l'on cultive généralement dans ces départemens, par *Desmazières*. Un vol. in-8°. Lille, *Vanaker*. Paris, *Treuttel* et *Würtz*. 3 fr. — 3 fr. 75 c.

L'auteur de cet ouvrage périodique indique les vertus médicinales des plantes, leur utilité dans les arts, la culture de celles qu'on doit préférer pour la nourriture de l'homme et des animaux domestiques, les différentes maladies auxquelles elle sont sujettes, et les méthodes préservatrices que l'agriculteur doit employer.

Herborisations artificielles aux environs de Paris, ou Recueil de toutes les plantes qui y croissent naturellement, dessinées et gravées d'après nature, par François *Plée fils*. 7e., 8e. et 9e. livraisons. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le quatrième cahier de ce Journal 1812.)

Les Liliacées, par J. *Redouté*, 61 et 62e. livraisons grand in-fol. Chez l'*auteur*, et *Treuttel* et *Würtz*. 40 fr. chaque livraison.

Traité des arbres et arbustes que l'on cultive en France en pleine terre, par *Duhamel Dumonceau*. Nouvelle-édition augmentée, etc. par *Loiseleur Deslongschamps*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le quatrième cahier de ce Journal 1812.)

Botanique de la jeunesse, suivant la méthode de Jussieu, avec trente planches représentant cent deux sujets coloriés avec soin. Un vol. in-18. *Delaunay*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

Recherches historiques et pratiques sur le Croup, par Louis *Valentin*, docteur en médecine, ancien professeur et membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires. Un vol. in-8°. *Lenormant*. 7 fr. 50 c.

Des Erreurs populaires relatives à la médecine, par A. *Richerand*, professeur de la Faculté de médecine de Paris, chirurgien en chef-adjoint de l'hôpital Saint-Louis, chirurgien-major de la garde de Paris, chirurgien-consultant du Lycée Napoléon, membre des Académies de Vienne, de Madrid, de Saint-Pétersbourg, etc. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée. Un vol. in-8°. de 400 pages. *Caille* et *Ravier*. 5 fr. — 6 fr. 20 c.

La première édition de cet ouvrage dont nous avons dit, lors du compte que nous rendîmes dans le temps, que c'était l'un des ouvrages les plus utiles à l'humanité, qui eussent eté publiés jusqu'à présent, ce que nous estimons avoir justifié par l'analyse que nous en avons donnée, n'était, suivant l'expression modeste de l'auteur, qu'une ébauche trop imparfaite. Le succès qu'elle a eue, malgré les critiques passionnées du charlatanisme, prouve que cette ébauche, puisque l'auteur lui-même veut la qualifier ainsi, renfermait un grand nombre de vérités étouffées jusqu'alors par une crédulité aveugle, et que l'auteur a eu le courage de manifes-

ter. On y désirait seulement un plan qui offrît plus d'objets que l'auteur n'en avait embrassés dans son ouvrage, et des développemens plus étendus dans ceux des objets qu'il avait traités : c'est ce qu'il a très-heureusement exécuté dans la nouvelle édition que nous annonçons. Quant à la méthode, l'auteur, dans la première édition de son ouvrage, l'avait divisé seulement en trois parties, dont la première signalait les erreurs commises dans l'éducation physique des enfans ; la seconde, les erreurs relatives à la conservation de la santé ; la troisième, les erreurs relatives aux maladies. A cette division un peu vague et incomplète, l'auteur a substitué celle de dix chapitres qui remplissent parfaitement le vœu qu'on avait formé pour le perfectionnement de l'ouvrage. Dans le premier, ce qu'il n'avait pas fait dans la précédente édition, il combat les fausses idées qui se sont répandues concernant le fœtus de l'espèce humaine. Il rectifie celles qu'on s'est formées touchant les hermaphrodites, les monstres, les taches de naissance ou *envies*, les métamorphoses ou changemens de sexe et la manière dont le fœtus se nourrit dans le sein de la mère : il termine ce chapitre par le redressement des erreurs où l'on est tombé relativement aux mouvemens que le fœtus exécute.

Dans le second chapitre, il relève les erreurs nombreuses qui se sont glissées dans l'éducation physique des enfans. En insistant, comme il l'avait fait, sur les dangers éminens qui résultent des manipulations qu'exercent les sages-femmes sur la tête du nouveau-né, il signale les pratiques ridicules de quelques accoucheurs, et notamment celle de l'un d'entr'eux qui exprimoit soigneusement le sang du cordon ombilical, puis en barbouillait le visage et la poitrine du nouveau-né, dans la vue, disait-il aux parens, de lui rendre la peau blanche.

Dans le troisième et le quatrième chapitres, l'auteur s'attache à combattre les erreurs relatives à la santé et à la conservation à tout ce qu'il avait exposé d'utile à cet égard, il ajoute des observations très judicieuses sur les années climactériques, sur les jours critiques dans les maladies ; et sur ce dernier objet, il a l'heureuse hardiesse de s'élever contre le culte superstitieux que certains médecins rendent à Hippocrate, dont il apprécie avec une grande sagacité le véritable mérite, en le présentant comme un modèle inimitable d'observation et d'analyse, moins admirable sous le rapport des faits qu'il enseigne, que sous celui de la méthode qu'il employe à la recherche, ainsi qu'à l'exposition de la vérité.

Dans les cinquième et sixième chapitres, l'auteur fait la revue des erreurs relatives aux maladies, et il en relève encore un très-grand nombre dont il n'avait point parlé dans la première édition.

Le septième chapitre est presqu'entièrement neuf. L'auteur y signale les fausses idées qu'on s'est assez généralement faites concernant la plique et la teigne : il y combat, ce qu'il était très-important de faire, à cause de la presque universalité du préjugé, l'erreur de ceux qui regardent le lait comme un antidote dans le cas d'empoisonnement. Il indique les mauvaises dénominations des médicamens fondés sur des vertus chimériques. Il démontre l'inefficacité presque générale des lithontriptiques ou fondans intérieurs : il détermine le véritable avantage des évacuations critiques dans les maladies. Il s'élève contre la proscription de certains remèdes tels, par exemple que la saignée : enfin, il fait voir par un exemple frappant, savoir, l'épreuve à laquelle on avait communément recours pour constater l'infanticide, l'inconvénient que présentent des maximes trop générales en médecine.

Aux observations judicieuses que l'auteur avait faites sur les proverbes relatifs à la physiologie, et qui sont répétées dans le huitième chapitre, il en ajoute d'aussi intéressantes dans le neu-

vième chapitre, sur les proverbes relatifs à l'hygiène.

Dans le dixième chapitre, l'auteur donne des développemens à ce qu'il avait exposé touchant l'erreur de ceux qui regardent la médecine et la chirurgie comme deux sciences distinctes, et il fixe, d'une manière plus étendue qu'il ne l'avait fait, l'état de la médecine en France.

Dans le onzième chapitre, l'auteur a fait des additions considérables, à ce qu'il avait déjà dit sur ce qui constitue le vrai médecin, sur les remèdes secrets, sur les charlatans, sur le tact en médecine, sur les médecins allemands, sur les pratiques exclusives, enfin sur les sarcasmes dont la médecine fut de tout temps l'objet.

Le douzième et dernier chapitre qui est entièrement neuf, est consacré par l'auteur à détruire, ce sont ses expressions, une des erreurs les plus répandues et les plus funestes au bonheur des hommes; savoir, les craintes chimériques que leur inspire la mort. La conclusion consolante qu'il tire des observations pleines de sagacité que renferme ce chapitre, c'est que la mort observée dans les phénomènes qui les précédent ou l'accompagnent, cesse d'être terrible, et que semblable à presque tous les objets de notre admiration ou de notre effroi, elle n'est rien pour l'homme qui ose s'en approcher et la soumettre à l'analyse.

Par la rapide esquisse que nous venons de tracer de la nouvelle édition de l'ouvrage de M. Richerand, il est facile de juger le perfectionnement que cet ouvrage a reçu, soit par les développemens qu'il a donnés aux sujets, traités dans la première édition, soit par les nombreuses additions dont il l'a enrichi.

Mémoire sur l'organisation de l'iris et l'opération des pupilles artificielles, par J. P. *Monnoir*, docteur en chirurgie. Broch. in-8°. Genève et Paris. *Paschoud*. 1 fr. 80 c. — 2 fr.

MATHÉMATIQUES.

Annales de mathématiques pures et appliquées: ouvrage périodique rédigé par G. D. *Gorgonne*, professeur de mathématiques transcendantes au Lycée de Nantes. Tome III, n°. Ier. Broch. in-4°. Nismes. *Veuve Bella*. Prix pour l'année entière 18 fr.; par tout l'empire 21 fr.

Arithmétique de Bezout: ouvrage classique augmenté de quatre-vingt-dix notes, de la théorie des quotiens périodiques, et d'un précis d'un nouveau système sur les poids et mesures, par *Prince*, professeur de mathématiques. Un vol. in-8°. Lyon, *Boursy*. 3 fr.

SECONDE CLASSE.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Relation des événemens mémorables arrivés dans l'exploitation de la houille de Beaujonc près de Liège, le 28 février 1812, suivie du précis de ce qui s'est passé le 14 janvier précédent, dans celle de *Horlot*, où soixante-cinq mineurs ont péri par l'effet du gaz in-

flammable, d'une notice sur les mines de houille du département de l'Ourte et du plan des exploitations Beaujonc et Mancouster, avec les portraits d'*Hubert Goffin*, maître mineur, auquel S. M. a accordé la décoration de la légion d'honneur, et de *Mathieu Goffin*, son fils, âgé de douze ans; publiée au profit des veuves et des enfans de ceux qui ont péri dans les houillières de Beaujonc, Horlot et quelques autres du département de l'Ourte. Broch. in-8°. Liége, *Latour*. Paris, *Eymery*. 2 fr. 50 c. — 2 fr. 75 c.

Mémoire sur un nouveau système de roues dentées dont l'action est nécessairement constante, par James *Wite*, mécanicien. Br. in-8°. *Colas*. 1 fr. 50 c.

Mémoire sur l'hydromètre universel de M. *Lunier*, mécanicien à Nantes. Br. in-8°. Nantes. *Mangin*. 1 fr.

Traité du cube des bois, ou Nouveau tarif pour cuber les bois carrés ou de charpente, etc., précédé d'instructions tant sur les mesures de solidité, d'après le système métrique que sur la manière de cuber les différentes espèces de bois, et de mesurer le bois de chauffage, etc., avec une planche représentant la longueur de la membrure du stère d'après la longueur de la bûche, etc., par M. *Herbin*, auteur de différens ouvrages. Un vol. in-12 avec deux tableaux. *Lhuillier*. 5 fr. — 6 fr.

Annales des arts et manufactures. Tome XLV. 31 août 1812, n°. 134, par M. *Barbier de Vémars*, membre de la société d'encouragement.

Ce cahier, cette fois, ne contient que des articles de technologie.

Publication des brevets d'invention dont la durée est expirée. — Terre noire anglaise. — Terre bambou pour les camées. — Camées en porcelaine de toutes couleurs. — Terre blanche anglaise. — Couverte imitant le bronze antique. — Carreaux propres à servir de lambris. — Terre imitant le marbre. — Robinets pour les conduites d'eau. — Plomb à giboyer sans cavités. — Dents et rateliers incorruptibles. — Soude extrait en grand du sel marin. — Vernis métallique contre la rouille. — Tricots en or, etc... tramés sans envers. — Raffinage du sucre. — Mécanique à préparer les laines et les poils pour les chapeaux. — Fabrication de boutons de tombac. — Velours nommés velveret, quinzecord. — Fabrication des crayons-conté — Goudron, brai gras, poix navale, noir de fumée et huile de térébenthine. — Papier à l'abri des falsifications. — Fabrication du filigrane. — Fabrication de la colle forte.

Bibliothèque physico-économique, par une société de savans, d'artistes et d'agronomes, n°. 8, in-12. On souscrit chez *Arthus Bertrand*, pour 12 cahiers 12 fr.

COMMERCE. ART MILITAIRE. MARINE.

Tarif de l'escompte et de l'intérêt à six pour cent, présentant en un seul tableau le résultat d'une opération par jour, par mois et par an, sur un capital d'un franc à dix mille francs et au-dessus, par M. de *Saint-Léger*, chef de la comptabilité du Trésor et de la ville de Paris. Chez l'*auteur*, rue Pinon, n°. 14,

et *Lenormant.* Sur papier jésus 1 fr. : cartonné comme les plans 1 fr. 50 c.

L'Abbréviateur, ou Manuel à l'usage des banquiers, marchands, etc., concernant les intérêts à six pour cent, etc., par F. F. *Laullier*, secrétaire de la maison de banque dite la caisse de Jabach. Un vol. in-4°. *Hocquet.* 5 fr.

Mémoire sur la guerre souterraine, la poudre à canon, et sur une nouvelle branche à feu, nommée pétard souterrain, par M. *Coutelle*, capitaine au corps impérial du génie. Broch. in-4°. avec quatre planches. Savonne, *Rossi.* Paris, *Magimel.* 3 fr.

Discours préliminaire de la troisième édition du traité de la défense des places, par M. *Carnot*, imprimé séparément pour servir de supplément aux premières éditions. Broch. in-8°. Mad. *veuve Courcier.* 1 fr.

Etat militaire du corps impérial de l'artillerie de France. Un vol. in-18. *Didot jeune.*

Etat général de la marine, an bissextil 1812. Un vol. in-18. *Testu.* 3 fr.

Petit manuel du canonnier, ou Instructions sur le service de toutes les bouches à feu en usage dans l'artillerie. Nouvelle édition. Br. in-12. Rennes, *Front.* 1 fr.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. TOPOGRAPHIE.

Nouvel Atlas portatif de toutes les parties du monde connu, particulièrement à l'usage des navigateurs, dressé d'après les Voyages du capitaine *Cook*, de *Bougainville*, de *Lapeyrouse*, de *Humboldt* et des meilleurs autorités, par J. *Poirson*, ingénieur-géographe, avec le Dictionnaire raisonné des termes de marine. Format in 4°. *Dufart père.* Colorié avec soin et cartonné 12 fr.

Carte générale de l'Italie, rédigée d'après les observations les plus authentiques. *Lamarche*, successeur de *Robert Vaugondy*, rue du Jardinet.

Carte du théâtre de la guerre entre la France et la Russie, d'après les meilleurs auteurs, par *Moitte*, ingénieur-géographe. *Jean*, marchand d'estampes, rue Saint-Jean de Beauvais.

Carte de la Pologne et de la partie de la Russie d'Europe comprise entre Wilna, Moscou et *Saint-Pétersbourg*, par *Mentelle* et *Chanlaire.* Trois feuilles jointes. Chez les *auteurs.* 4 fr. 50 c. — 5 fr.

Carte générale de l'Allemagne, comprenant l'empire d'Autriche, la Confédération du Rhin, la Prusse et la Pologne, une partie du Dannemarck, des empires de France, de Russie et de Turquie. Grande feuille avec deux petites feuilles supplémentaires, gravée par *Collin*. Chez l'*auteur*, quai des Augustins, n°. 25. 6 fr.

Itinéraire complet de l'empire Français, de l'Italie et des provinces Illyriennes. Deuxième édition augmentée d'un supplément contenant toutes les routes de la Hollande, des villes Anséatiques, de l'Illyrie; une table alphabétique des villes où il est survenu des changemens et des additions, les ports, le tableau des routes impériales divisées en trois classes. 3 forts volumes in-12. *Hyacinthe Langlois.* 12 fr. — 16 fr.

Plan de Paris divisé en douze mairies, subdivisées chacune en quatre parties.

Paris et ses environs, contenant tout le département de la Seine, divisé en trois arrondissemens communaux, vingt-sept cantons de justice de paix, chefs-lieux d'arrondissement. *Godet aîné*, quai Voltaire, n°. 20.

Plan routier de la ville de Paris, divisé en douze arrondissemens ou mairies, et en quarante-huit quartiers, sur lequel sont indiqués tous les changemens et projets ordonnés par S. M. l'Empereur et Roi. *Piquet.* En noir 9 fr.; enluminé 11 fr.

Dictionnaire topographique, étymologique et historique des rues de Paris, contenant les noms anciens et nouveaux des rues, ruelles, culs-de-sac, passages, places, quais, ports, ponts, avenues, boulevards, etc., et la désignation des arrondissemens dans lesquels ils sont situés, accompagné d'un plan de Paris, par J. *de la Tynna*, de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Un gros vol. in-12. *De la Tynna*, rue J. J. Rousseau, n°. 20, et *Treuttel* et *Würtz*. 5 fr. — 6 fr. 20 c.

On trouve aussi, dans cet ouvrage, le nombre des numéros contenus dans chaque rue, la disposition de ces numéros dans les deux séries des pairs et des impairs, en couleur rouge et noire, donnant une manière sûre de se diriger; l'étymologie ancienne et nouvelle de chaque rue, et une mention abrégée de tous les monumens religieux et civils anciens et modernes, que leur architecture ou leur destination ont rendu ou rendent remarquable.

Cette production où l'auteur avait le double but de se rendre utile, non-seulement aux étrangers, et aux habitans même de Paris, mais de satisfaire aussi leur curiosité, et qu'il nous paraît avoir parfaitement atteint, est singulièrement recommandable encore par les nombreuses recherches qu'elle suppose, et par l'art avec lequel l'auteur en a circonscrit le résultat, dans un cadre de peu d'étendue, qui rend l'ouvrage accessible à toutes les classes d'amateurs.

STATISTIQUE.

Tableau historique, géographique, militaire et moral de l'empire de Russie, par M. *Damaze de Raymond*, ancien chargé d'af-

faires auprès de la république de Raguse, membre du collége électoral du département de Lot et Garonne, et de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen. 2 vol. in-8o. enrichi de deux cartes et des plans de Moscou et de Saint-Pétersbourg. 15 fr. — 18 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Tableau des peuples qui habitent l'Europe, classés d'après les langues qu'ils parlent; et tableau des religions qu'ils professent, par Frédéric *Schoell.* Seconde édition entièrement refondue et augmentée de supplémens sur l'analyse de la langue indienne avec le grec, le latin, le persan et l'allemand; sur l'accent propre aux langues du nord; sur les révolutions qu'a éprouvées dans ses significations le mot de *Saxe*; sur l'origine de la langue française; sur le génie de la langue turque; sur la mythologie scandinave; sur les traditions des Juifs, etc., avec deux cartes géographiques. Un vol. in-8°. *Schoell.* 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nous partagerons la rapide analyse que nous allons donner de cet intéressant ouvrage en deux articles. Le premier sera relatif aux diverses langues des peuples de l'Europe; le second, aux différentes religions qu'ils professent.

Article premier.

Dans l'introduction qui précède le tableau des peuples qui habitent l'Europe, classés d'après les langues qu'ils parlent, l'auteur donne les différentes acceptions du mot de *nation* : il établit disertement que les langues sont un des moyens les plus sûrs, pour reconnaître l'origine d'une nation; mais il ne dissimule pas les difficultés que présentent ces recherches. Après avoir indiqué les mots les plus propres pour établir l'analyse entre les langues, il expose l'objet de son ouvrage et les sources où il a puisé.

Vient ensuite la nomenclature des trente quatre peuples que l'auteur compte en Europe, et qu'il partage en douze classes. I) *Les Basques* ou *Biscaïens*, qui, suivant l'auteur, parlent une langue primitive : il en fait connaître les dialectes et en détermine le caractère. II) *Les Celtes*; l'auteur nous apprend l'origine de ce nom, et quelles sont les demeures des peuples qui le portent : leur langue, comme l'idiôme Basque, est une langue primitive. Les peuples qui descendent des Celtes, sont les *Irlandais*, dont l'auteur donne l'origine, leur ancienne civilisation, et l'état actuel de leur langue. Les *Écossais*, dont l'origine remonte aux Calédoniens, et qui ont pris leur nouveau nom du mot Scotland : il fait voir quel est l'état actuel de la langue gallique, et présente quelques observations sur les poésies d'Ossian. III) *Les peuples Cimbriques.* Après avoir remonté à l'origine de ce peuple, l'auteur le représente envahissant l'Albion et se nommant abusivement *Bretons*, se retirant dans le pays de Galles et dans l'Amérique, et conservant sa langue en deux dialectes : l'un est celui des habitans du pays de Galles et de Cornouailles, dont la langue ne doit pas être appelée Bretonne; l'autre est celui des Bas-Bretons, dont la langue n'est pas Celtique. IV) *Peuples Germaniques.* Après avoir donné l'origine de ce nom, et le caractère distinctif des langues Germaniques, l'auteur observe qu'ils forment deux grandes familles : 1°. *Peuples Teutoniques*, dont la langue se divise en deux dialectes. Après avoir indiqué le monument le plus ancien de la langue Teutonique, l'auteur désigne les peuples d'origine Teutonique : ce sont premièrement les *Allemands*, l'auteur fait connaître le vérita-

bl

ble nom de ce peuple, le pays où on le trouve, les dialectes de sa langue. Il nous instruit de ce qu'il faut entendre par le *Haut-Allemand*, ou la langue des livres; puis déterminant le caractère de la langue allemande et deux particularités qui la distinguent, il établit qu'il n'existe pas d'alphabet allemand. Les trois autres peuples d'origine Teutonique, sont les Hollandais, les Flamands et les Anglais. Il s'arrête sur ce dernier peuple, pour donner l'origine de sa langue et l'état actuel où elle est. 2°. *Peuples Scandinaves :* ce sont les Danois, les Norvègiens, les Islandais, les Suédois. v) *Peuples dont les langues viennent du latin.* Avant de les désigner, l'auteur remonte à l'origine de cette langue, en indique les particularités, fait une excursion dans la littérature latine, distingue deux dialectes principaux dans la langue latine, et en désigne un troisième qui s'est formé dans les provinces. Les peuples dont les langues sortent du latin, sont, suivant l'auteur; 1°. les *Italiens.* L'auteur donne ici les différentes significations du mot *d'Italie*, l'origine de la langue italienne, son caractère et sa littérature; 2°. *les Espagnols.* L'auteur jette des lumières sur le caractère de leur langue et de leur littérature; 3°. *les Portugais*, dont l'idiôme n'est autre chose qu'un dialecte de l'Espagnol, et sur lequel l'auteur aurait pu observer que la langue écrite de ce peuple a beaucoup d'affinité avec la langue espagnole, tandis que sa langue parlée en diffère essentiellement. 4°. *Les Français.* L'auteur, relativement à ce peuple, indique l'origine de la langue romaine, celle de la langue française proprement dite, la division de cette dernière en deux dialectes, les patois qui la défigurent dans plusieurs provinces, le caractère général de cette langue, les trois propriétés qui la distinguent; le pays où on la parle, la littérature dans toutes ses branches qui s'y est formée. 5°. Les Grisons. 6°. Les Valaques. vi) *Peuples Slaves.* L'auteur, après avoir indiqué leur origine, celle de leur alphabèt, et déterminé le caractère de leurs langues, désigne les peuples d'origine Slave : 1°. *les Russes.* L'auteur expose diverses hypothèses sur leur origine, le caractère de leur langue et ses dialectes; 2°. *les Serviens*, 3°. *les Croates*; 4°. *les Wendes Autrichiens*; 5°. *les Polonais*, du nom desquels il fait connaître l'origine, en observant que ce nom a disparu en Europe (*). Il donne des notions sur leur alphabet et sur leur littérature; 6°. *les Bohémiens*, sur lesquels il donne les mêmes lumières. vii) *Les Grecs.* L'auteur remonte à l'origine de ce peuple, exalte la beauté de sa langue, indique la division de cet idiôme en grec vulgaire et littéral, les treize dialectes du grec vulgaire; ses quatre styles, le pays où on le parle. viii) *Les Turcs.* ix) *Les Lettons.* x) *Peuples Tschoudes ou de race finoise.* Après avoir indiqué le motif qui a fait nommer ainsi ces peuples, et le caractère de leurs langues, l'auteur donne, ainsi qu'il suit, leur nomenclature : 1°. *les Finois*; 2°. *les Lapons*; 3°. *les Esthoniens*; 4°. *les Lives.* xi) *Les Hongrois.* xii) *Les Albanois.*

A la suite de cette nomenclature, l'auteur signale trois peuples asiatiques qu'on trouve répandus en Europe : 1°. *les Hébreux ou Juifs.* L'auteur, dans leur langue distingue l'ancien hébreu, le deuxième hébreu, nommé *vieux chaldéen* ou *aranaan*, le troisième hébreu *nouveau chaldéen*, ou *syro-chaldéen.* Il fait connaître le Gouvernement intérieur des Juifs après la destruction de Jérusalem; l'origine de l'hébreu des Rabbins, l'abjection dans laquelle les Juifs sont tombée, et distingue trois classes de Juifs, les juifs espagnols, les juifs polonais, les juifs allemands; 2°. *les Arméniens*; 3°. *les Bohémiens*, autrement dits *Ziagari* (**).

(*) Les événemens actuels font présager le rétablissement glorieux de ce nom autrefois si célèbre.

(**) En parlant, dans une note, de l'histoire de ce peuple par M. *Grellmann*, dont l'auteur, en le nommant *Grohmann* altère le nom, à en juger au moins par le titre de la traduction francaise de cet ouvrage, M. Schoell observe que *David Richards*

M. Schœll termine la première partie de son utile et intéressant ouvrage, par un appendice qui renferme toutes les augmentations qu'il a faites à cet ouvrage dans la seconde édition, et telles que nous les avons annoncées dans le titre.

Etat actuel de la Turquie, etc. par Th. *Thornton*. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)

Article deuxième.

Dans les deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième chapitres de son ouvrage, qui sont l'objet de cet article, l'auteur traite de la constitution de l'empire Ottoman, de l'administration et des lois civiles et criminelles de cet Empire, des forces militaires des Ottomans, de leurs finances et des revenus du Sultan, enfin, des progrès et de la décadence de la puissance Ottomane. En indiquant très-sommairement ce que l'auteur a recueilli sur tous ces objets traités, par tant d'écrivains, nous ne nous arrêterons que sur ce qui nous paraîtra, par des observations nouvelles, mériter une attention particulière.

Le deuxième chapitre offre un tableau rapide du code religieux des lois, de celui des constitutions impériales, de l'autorité et des prérogatives du Sultan, des lois de la succession, des princes du sang, des vice-régens du Sultan, des diverses classes des *Oulemas*, de leurs priviléges et de leur pouvoir, de l'ordre des dignités légales et de la subordination de la prêtrise. A ces branches d'administration, l'auteur en fait succéder d'autres d'un genre plus véritablement administratif encore, telles que les fonctions du Grand-Vizir, celles du diwan ou conseil-d'état, de la Sublime Porte ou cabinet Ottoman, la forme de Gouvernement des provinces, les revenus des Pachas, leur genre de vie, l'instabilité de leurs places Tous ces objets étaient bien connus; et le mérite de l'auteur est d'en circonscrire la description dans un cadre peu étendu. Ce qui nous a paru lui appartenir proprement, ce sont des réflexions très-judicieuses sur l'intervention du Sultan dans le Gouvernement, dans l'administration de la justice; dans la conduite de la guerre; sur la soumission du peuple; sur les distinctions civiles et religieuses; sur le moyen d'obtenir justice contre l'oppression.

Sur le premier de ces objets, l'auteur observe que plusieurs des plus sages sultans ont été poussés à des représailles cruelles et disproportionnées, par leur ardeur à faire justice. Ainsi Soliman I, frustré de l'espoir de faire arrêter quelques Albanais coupables de vols et d'assassinats, ordonna, que tout ce qui se trouvait à Constantinople, de gens de cette nation, fut arrêté et mis à mort, en réparation du crime commis par leurs compatriotes. Ce fut lui aussi qui, ayant appris que le *Mola* et les Radhys d'Alep avaient été assassinés par la populace, envoya une armée pour massacrer tous les habitans sans distinction, et sans recherche les auteurs de ces meurtres. M. Thornton paraît avoir observé que la profession du christianisme n'a pas toujours été un frein assez puissant pour prévenir les excès où l'intervention des princes dans l'administration de la justice peut les faire tomber, puisqu'il cite le massacre de Thessalonique ordonné par Théodose, prince d'ailleurs sage et humain : mais il aurait dû ajouter que les princes ne peuvent se préserver de ces excès qu'en s'interdisant absolument, comme dans nos gouvernemens tempé-

son a reconnu dans le sanscrit beaucoup de mots de la langue des Bohémiens dont Grellmann ignorait l'origine; que d'après *Pallas* le langage des Bohémiens a beaucoup de ressemblance avec celui des négocians originaires de Multan, province de l'Indostan, situé sur l'Indus, qui sont fixés à Artucan; enfin que les recherches de *Bittner* ont donné le même résultat. Mais ces recherches, ces observations viennent évidemment à l'appui de l'opinion de Grellmann qui fait sortir les Bohémiens de l'Indostan, et qui estime qu'ils sont de la caste des *Sudders*.

rés, toute intervention personnelle dans l'administration de la justice, soit en matières civiles et criminelles ordinaires par l'institution des divers tribunaux, soit en matière même de délits militaires, par l'établissement de tribunaux militaires et de conseils de guerre.

Relativement à la soumission du peuple, M. Thornton établit par plusieurs observations, que le dévouement des sujets répond, chez les musulmans, à l'autorité illimitée du monarque; qu'on peut observer, par exemple, que la révolte des Pachahs n'est pas une abnégation de l'autorité du sultan, puisqu'ils ne prononcent jamais son nom qu'avec respect, mais qu'elle a toujours pour prétexte les abus du pouvoir de la part des ministres et des courtisans.

M. Thornton remarque fort judicieusement encore à l'égard des distinctions civiles et religieuses que la loi musulmane ne fait que deux classes des habitans de la terre: ceux qui professent la loi de Mahomet sont, sans distinction de rits, de sectes, d'hérésies ou d'opinions, apelés du nom général de *Mouslim*, mot arabe qui signifie une personne résignée à Dieu, et que les nations qui nient la divinité de la mission du prophète et rejettent sa doctrine, sont confondues sous la dénomination générale de *Kafir*, infidèle, etc. Ainsi tous les infidèles ne forment aux yeux des musulmans qu'un même peuple. Enfin M. Thornton, en indiquant, comme tous les autres voyageurs, la fréquence des incendies, comme le moyen le plus fréquemment employé pour obtenir du sultan le redressement de quelque tort, ou la disgrâce de telle ou telle créature, observe avec beaucoup de sagacité que l'insurrection est le malheur dont le pouvoir absolu est le plus menacé; qu'elle est souvent l'ouvrage d'un instant, le produit d'un accident; mais que quand une fois elle est excitée, il est rare qu'elle s'arrête à la réforme de l'abus dont elle se plaint; qu'il faut que les insurgens soient réduits par la force, ou que le monarque descende du trône.

Le troisième chapitre a pour objet, les juges et les magistrats, la forme des tribunaux, leur pratique, l'administration de la loi civile, la multitude de faux témoins, le défaut d'exactitude de l'instruction, les avanies, les procédures dans les causes criminelles, l'emploi de la torture.

M. Thornton signale ici comme tous les écrivains de l'histoire des Turcs et la foule des divers voyageurs dans leur Empire, les nombreux abus qui se sont introduits dans les diverses branches des lois civiles et criminelles. Il insiste principalement sur la précipitation odieuse qu'on apporte en Turquie à la condamnation et à l'exécution des accusés: il en cite l'exemple suivant. Une plainte est portée devant le vizir, contre quelques soldats qui ont insulté des gentilhommes de la suite du prince Repnin, ambassadeur russe. Le vizir fait de la main un mouvement horizontal; et avant la fin de la conférence, on tire d'un sac sept têtes, et on les roule aux pieds du prince Repnin.

Le quatrième chapitre roule sur les forces militaires des Ottomans. On y expose les divisions militaires de l'Empire, le système féodal des Ottomans, la destruction des *Zyamehs* et des *Timars*; la composition du corps des janissaires, celle des *Adje-oghlans* et des autres corps d'infanterie à la solde de la Porte, tels que les *Topdjys*, les *Gebedjys*, les *Sakkas*; l'espèce de cavalerie à la solde de la Porte, celle qui est à la solde des Pachahs; l'ordre de campement, les tentes et les équipages de camp, la méthode d'approvisionner les armées de vivres, l'ordre de marche et de bataille, les diverses manières de combattre, celle qu'on employe pour la défense des places; les lois de la guerre en Turquie, le traitement des prisonniers, la marine turque.

Pour traiter de ces différens objets, M. Thornton a mis à contribution les anciens écrivains comme les nouveaux, parce que dans leur système militaire les

Turcs ont fait très-peu de changemens remarquables. Ainsi s'est-il aidé de Busbeck, de Marsigli, du prince Cantemir de Montalban, de Sandys, parmi les anciens auteurs, comme du voyageur Witman, de l'observateur Payssonnel, du baron de Tott, d'Eton et de M. Olivier, parmi les écrivains modernes. Dans ce tableau peu de choses appartiennent à M. Thornton; mais il a le mérite d'avoir bien analysé les observations de ses prédécesseurs.

Le cinquième chapitre embrasse les finances de l'empire Ottoman et les revenus du Sultan. M. Thornton y fait un exposé très-méthodique du système de finances sous un gouvernement féodal, tel que celui des Turcs: on y trouve les divisions du département des finances, l'état du trésor public, les sources des revenus, tels que les taxes sur les terres, l'impôt sur les propriétés, les douanes, la capitation, le monopole, les mines, les aubaines et confiscations; les différentes monnaies, les tributs, les dépenses du trésor public; les revenus fixes et éventuels du Sultan, les douaires, dots et pensions; enfin le nouvel ordre introduit dans les finances, qu'on appelle *Nizami djedyd*. Pour tous ces objets, M. Thornton n'a puisé que dans d'excellentes sources qui sont toutes bien connues, tels que divers ouvrages de Peyssonel, le tableau du commerce de la Grèce, de M. Baujour, celui de l'empire Ottoman d'Eton, et enfin le voyage de M. Olivier. Peu d'observations appartiennent en propres à M. Thornton.

Le sixième chapitre est presque entièrement historique et politique. On y considère la grandeur et l'étendue de l'empire Turc, les alarmes qu'il donna à la chrétienté, qui se dissipèrent peu à peu par l'invention de la poudre à canon, dont les terribles effets furent bien plus perfectionnés chez les Chrétiens que chez les Turcs: on y expose le système du gouvernement Turc, envers ses sujets tributaires, le partage qui fut fait des terres entre les conquérans, les sources de revenus qu'il procura et l'insuffisance du système militaire qui s'établit. On y présente des considérations sur la doctrine probable des Turcs, sur la justice et la probabilité de leur expulsion hors de l'Europe et sur l'émancipation des Grecs. A cette occasion, M. Thornton compare les Grecs modernes aux anciens et particulièrement aux Athéniens et aux Spartiates: il indique les causes de la supériorité des anciens Grecs et de la décadence de l'esprit national chez cette nation dont il trace le caractère dans son état actuel. Il se livre ensuite à une digression intéressante sur les craintes que les Turcs ont de la Russie, et après un rapport historique de leur première guerre avec le Czar de Moscovie, il appuie sur les conséquences de la conquête de la Turquie pour la Russie, pour les autres états de l'Europe et pour les Ottomans surtout. A cette digression en succède une autre beaucoup plus déplacée sur l'Eglise russe, sur le gouvernement russe. Enfin le chapitre est terminé par l'examen des argumens allégués pour justifier la dépossession des Turcs, et par la démonstration plausible d'une amélioration dans la constitution et le gouvernement de cette nation.

HISTOIRE.

Nouvel abrégé de l'Histoire de la Bible, etc., par M. *Lécuy*. Deuxième édition ornée de 24 figures et d'une carte. Un vol. in-12. *Desray*. 5 fr. — 6 fr. 50 c. Le même, sans figures et sans carte 3 fr. — 4 fr.

Histoire de la décadence de l'Empire romain, traduite de l'anglais d'Edouard *Gibbon*, et accompagnée de notes historiques relatives à l'histoire de la propagation du christianisme, par M. F. *Guizot*. Tomes IV, V et VI, in-8°. *Maradan*. 21 fr. — 25 fr.

Epitome de l'histoire moderne, contenant les synchronismes de ses principales époques, depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'en 1812, par A. *Serieys*, professeur d'histoire et secrétaire de la Faculté des arts à l'académie de Douay. Un vol. in-12. *Eymery*. 2 fr. 50 c.

Histoire des croisades, par M. *Michaud*. Tome I, in-8°. de 600 pages avec une carte de l'Asie mineure, les plans d'Antioche et de Jérusalem, et ceux des batailles de Dorylée et d'Ascalon. *Michaud frères*. 7 fr. — 9 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Histoire de Pologne, depuis son origine jusqu'au partage définitif de ce royaume entre la Russie, la Prusse et l'Autriche; précédée de détails exacts sur la géographie, l'agriculture, le commerce, l'instruction, les mœurs, les coutumes et l'ancien gouvernement polonais. 2 vol. in-8°. *Pillet*. 8 fr. — 10 fr.

Coup-d'œil rapide sur les causes réelles de la décadence de la Pologne, par M. de *Komarzewski*, ancien lieutenant-général des armées du roi et de la république de Pologne, chevalier de plusieurs ordres, membre de la Société royale de Londres et de la Société littéraire de Varsovie. Un vol. in-8°. *Ferra*. 3 fr. 50 c. — 4 fr. 50 c.

Nous rappelons à l'attention des amateurs, cet ouvrage dont nous avons rendu compte dans le temps, parce qu'il jette beaucoup de jour sur les événemens actuels.

Précis historique sur les Cosaques, nation sous la domination des Russes; leur origine, établissement et accroissement, leur grandeur et abaissement, leurs mœurs et leurs usages. Broch. in-8°. *Moronval*. 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Histoire de Russie et des principales nations de l'empire Russe, par P. C. *Lévesque*. Quatrième édition revue et augmentée d'une vie inédite de Catherine II, par l'auteur, continuée jusqu'à la mort de Paul I, et publiée avec des notes, par MM. *Malte-Brun* et *Depping*. Tomes I, II, III et IV. in-8°. *Fournier frères*. 20 fr. — 25 fr. Les quatre volumes suivans paraîtront en octobre. Prix de l'ouvrage en entier 45 fr.

Mémoires historiques et critiques pour l'histoire de la ville de Troyes, par M. *Grosley* de l'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres, etc. Edition donnée par lui-même et augmentée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur, par M. *Simon*, professeur d'éloquence latine en la Faculté des lettres de l'Académie de Besançon. 2 vol. in-8°. avec des planches. *Voland aîné*. 12 fr.

VOYAGES.

Voyage à la Val-Sainte de Nôtre-Dame de la Trappe dans le canton de Fribourg en Suisse, peu de temps avant que S. M. l'Empereur et Roi Napoléon ordonnât la dissolution de ce monastère, et l'extinction de l'ordre des Trappistes

dans les cantons Helvétiques, par George *Tarenne*. Broch. in-8°. *Dentu.*

L'auteur de ce voyage a séjourné sept jours entiers dans ce monastère. Il donne d'abord une rapide description du chemin qui conduit à la Val-Sainte, et de l'accueil hospitalier qu'il y reçut puis la copie de deux avertissemens qui se trouvaient dans la chambre où étaient introduits d'abord les hôtes; l'un était intitulé : *Avertissement pour messieurs les hôtes qui viennent visiter le monastère, et la manière de le recevoir.* L'autre avait pour titre : *Avertissement pour messieurs les hôtes.* Le séjour du voyageur à la Val-Sainte se prolongea pendant sept jours : il donne un journal très-circonstancié, journée par journée, de la manière dont il a employé le temps durant son séjour. Il obtint du prieur la permission de suivre pendant vingt-quatre heures, dans la nuit comme pendant le jour, les exercices et les travaux des religieux. Cette partie du journal fait frémir : on ne conçoit pas que des hommes pussent soutenir, pendant toute le cours de leur vie, des austérités si rigoureuses. La relation renferme des détails effrayans sur leur régime, auxquels s'étaient condamnés les Trappistes de la Val-Sainte: Il semble, d'après les renseignemens qu'on a publiés sur le monastère de la Trappe, situé dans le Perche, en France, et chef-lieu de l'ordre des Trappistes, que ceux de la Val Sainte avaient enchéri encore sur l'austère réforme de l'abbé de Rancé.

Voyage dans l'Amérique méridionale, etc., par *Z. Helms*, etc. Un vol. in-8°. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)

Aricle deuxième et dernier.

L'appendice placé à la suite du voyage de M. Helms, renferme comme nous l'avons précédemment annoncé, des particularités arrangées avec méthode sur les diverses possessions espagnoles dans l'Amerique méridionale.

On y donne d'abord un tableau des exportations et des importations de la province de Buenos-Ayres, dans la vice-royauté de la Plata, puis quelques renseignemens sur le Paraguay et l'établissement des Jésuites dans cette contrée. Comme ces objets sont bien connus par divers ouvrages assez récemment publiés, nous ne nous y arrêterons pas non plus qu'au tableau des mœurs et des usages des *Abipons* et autres nations sauvages qui habitent la province de Buenos-Ayres, sur lesquels nous avons eu des notions beaucoup plus circonstanciées par la publication fort récente de l'excellent voyage de don *Félix de Azara*, dans l'Amérique méridionale.

On connaît beaucoup moins le *Tucuman*, sur lequel l'appendice donne des lumières et dont nous recueillons les traits suivans. L'étendue de cette province est d'environ 1,580 milles, dont 1,300 sont d'un sol très-fertile et 274 incultes. La première partie de cet immense territoire peut être traversée avec des voitures et des charettes; mais la seconde ne peut être parcourue qu'à cheval. L'intérieur du Tucuman est coupé par un grand nombre de petites et grandes rivières. Le climat est doux en général : la partie du Nord seulement où la chaîne des Andès s'étend, est très-froide et très-sèche pendant l'hiver. Le printemps s'annonce par des pluies abondantes. Les chaleurs d'été surviennent subitement. Le Tucuman est un pays très-sain : il faut excepter seulement les environs des lacs. Dans les parties de cette contrée où les plaines sont fertilisées par des rivières, le pays est couvert d'excellens pâturages qui donnent un produit considérable en bœufs, moutons et en cerfs. Le gibier est très-abondant: les pigeons et les perdrix sont innombrables, mais la chair en est moins bonne

qu'en Europe. Le maïs, la vigne, le coton et l'indigo sont cultivés avec un grand succès : on fabrique au Tucuman une grande quantité d'étoffes de laine et de coton On prétend qu'il s'y trouve deux mines d'or, une d'argent, deux de cuivre et deux de plomb. on y a découvert aussi une mine de fer cristalisée. D'après un calcul modéré, cette province immense où l'on peut naturaliser les productions de tous les pays, pourrait fournir la subsistance à vingt millions d'individus et n'en contient actuellement qu'un million. L'appendice donne la nomenclature de ses principales villes qui n'offrent rien de bien remarquable.

Il en faut dire autant de celles qui sont situées dans les divers gouvernemens, dont est composé le *Charcas* ou Pérou méridional, et sur lesquelles l'appendice fournit de courtes notions, nous passerons donc tout de suite au Chili.

Ce royaume, suivant l'appendice qui s'accorde avec tout ce que nous en ont appris les voyageurs, est le plus beau pays de toute l'Amérique méridionale; le climat en est sain et tempéré, le sol fertile et le ciel toujourt pur. Les saisons y ont un cours régulier, au commencement du printemps il tombe des pluies abondantes, mais rarement ou presque jamais dans les autres saisons, l'été y est affranchi de tempêtes et d'orages: la rareté ou le défaut de pluie dans toute autre saison que le printemps, ne préjudicie point à la végétation, à cause des rosées abondantes qui tombent toutes les nuits d'été. La chaleur de cette saison serait insupportable, si l'air n'était pas continuellement rafraîchi, tantôt par un vent de mer, tantôt par celui qui souffle du côté des Cordillières, dont les sommets sont couverts de neiges pendant toute l'année Il y a dans le Chili des mines de tous les métaux ; mais elles ne sont exploitées que dans les parties occupées par les Espagnols : l'appendice indique les deux procédés usités pour extraire l'or du sable des rivières, et pour l'extraire de la mine même. Il indique aussi ceux qu'on employe pour l'extraction de l'argent et du cuivre. L'appendice ne nous apprend rien de nouveau sur les quadrupèdes de Chili, dont le plus utile, comme dans le Pérou, est le lama. Nous ne suivrons pas l'appendice dans la topographie qu'il donne du Chili, il faut la parcourir dans l'ouvrage même. Sur la vice-royauté du Pérou, le rédacteur de l'appendice observe d'abord qu'une chaîne de montagnes stériles et menaçantes, plusieurs plaines sablonneuses qui longent les côtes, plusieurs lacs d'une grande étendue, occupent une grande partie du territoire péruvien. Dans les vallées et dans les plaines qui jouissent de l'avantage de l'irrigation, le terroir est très-fertile, l'air y est fort salubre et la population y est répartie dans un grand nombre de villes et de villages. La température des montagnes ou *Sierras* est extrêmement froide : dans les *pampas* ou plaines de Bambou, la chaleur, au contraire est très-ardente. La population du Pérou n'excède pas un million d'ames divisées en trois castes primitives ; savoir les Espagnols, les Indiens et les Nègres. Le commerce du Pérou a considérablement augmenté depuis que par l'arrivée des vaisseaux d'Espagne par le cap Horn, il a été affranchi de l'oppression sous laquelle gémissait dans le temps où il ne pouvait communiquer avec l'Europe que par les gallions de la métropole, ou par les terres de Porto Bello et de Panama. Depuis l'abolition de ce système oppresseur, le Pérou consomme et exporte un tiers de marchandises de plus, quoique depuis 1778 treize provinces très-peuplées ayant été séparées de cette vice-royauté, et qu'une grande partie des productions d'Europe lui arrive par le royaume de la Plata. Les importations annuelles du Pérou consistent dans les articles suivans : — Toileries. — Cotonnades. — Lainages. — Soieries. — Marchandises de fer. — Quincaillerie. — Epicerie. L'appendice en donne les qualités : nous nous bornerons à observer que dans les cinq années les plus favorables en commerce, savoir 1785, 1786, 1787,

1788 et 1789, la valeur totale des importations s'est élevée, prix d'envoi, à 161,987,267 francs 50 centimes. Les manufactures du pays consistent presque entièrement en quelques étoffes grossières employées uniquement à vêtir les Indiens et les Nègres. Quelques fabriques de chapeaux, de toiles de coton et des verreries où l'on ne souffle que des verres à boire, méritent à peine qu'on en fasse mention en parlant des richesses du Pérou. Les exportations de ce royaume consistent en or, en argent, en cuivre, laine de Vigogne, cascarille, racine de squine, quinquina, coton, cacao et autres articles encore très-importans dont l'appendice donne le détail. Dans ces exportations, celle des métaux occupe de beaucoup le premier rang. Dans les cinq années qui s'écoulèrent de 1785 à 1789, l'exportation des productions du Pérou monta à 31,486,337 piastres, ou 157,431,785 francs. Sur cette valeur il y avait une somme de 27,861,700 piastres en matières d'or, d'argent et de billon.

L'appendice donne le dernier état de la ville de Lima, capitale de tout le royaume du Pérou. Cette ville où l'esprit commercial ne domine pas autant qu'à Mexico et Buénos-Ayres, est d'une forme triangulaire, entourée de remparts de brique et défendue par trente-quatre bastions. Les rues en sont larges et les principales tirées au cordeau: les maisons sont basses à cause de la fréquence des tremblemens de terre; mais elles sont construites avec élégance et décorées d'une belle architecture: presque toutes ont de très-beaux jardins: la place Royale est remarquable par son étendue et la décoration des bâtimens qui l'entourent: chacune de ses places a cinq ou six cents pieds de longeur. Le milieu est occupé par une très-belle fontaine en bronze surmontée d'une renommée d'un très-bon style. Lima est divisée en quatre quartiers formant 355 rues couvertes de 3,441 maisons: sa population s'élève à environ 57,627 habitans, dont 17,209 Espagnols, 3,219 Indiens, 8,960 Nègres: le reste qui forme la moitié de la population est composé de gens de couleurs ou *Métis*. D'après ce tableau, il est évident que la population de Lima n'est pas en proportion de son étendue, chose étonnante dans un si beau climat. Les causes de la foiblesse de cette population sont, suivant l'appendice, la fréquence des tremblemens de terre qui en éloigne beaucoup les habitans des campagnes, la mortalité qui règne ordinairement parmi les enfans, et surtout la difficulté de se procurer des moyens d'existence pour la classe pauvre de cette métropole. Ces inconvéniens ne sont point balancés par les avantages suivans. Le climat est aussi agréable que salubre, du moins pour les Indiens adultes. Quoiqu'il n'y pleuve jamais, la terre y est constamment humectée, comme nous l'avons déjà remarqué relativement à toute la partie basse du Pérou, par une abondante rosée: aussi les environs de Lima produisent-ils une incroyable variété de fruit delicieux; et il n'y manque rien, du moins pour les classes aisées, de tout ce qui peut contribuer à sa subsistance et même à son luxe. A ces avantages physiques Lima réunit celui d'être le siége de l'audience royale, d'un archevêché, d'une université, d'un trésor public de royaume. Deux ouvrages périodiques paraissent régulièrement dans cette ville: l'un est la *Gazette de Lima* qui paraît deux fois la semaine et qui est modelée sur celle de *Madrid*: l'autre est l'*année politique*, *ecclesiastique et militaire du Pérou* qui, outre le Calendrier et l'état général des employés du royaume, contient encore des notions géographiques et statistiques très-précieuses sur les diverses contrées de l'Amérique espagnole.

Le surplus de l'appendice renferme quelques notions très-courtes sur les richesses du Pérou: elles n'offrent rien de neuf, non plus que celles qu'on y a ajoutées sur la province de Quito. L'appendice est terminé par quelques recherches relatives à l'histoire naturelle dans l'Amérique méridionale. Comme elles sont très-

très-concises, elles ne sont pas susceptibles d'analyse.

Voyage pittoresque de l'Oberland. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)

Article deuxième.

Quinze vues composent le Voyage pittoresque de l'Oberland : en voici la nomenclature. — Frontispice représentant le Staub-Bach de Lauterbrunnen. — Vue de la ville de Thun — Vue des environs de Thun du côté de l'Oberland. — Vue du château d'Oberhofen près de Thun. — Vue du château de Spietz. — Vue de la ville d'Unterséen. — Vue d'Interlachen. Ruines d'Unspunnen, près d'Interlachen. — Cime de la Jungfrau. — Vue des glaciers de Grindelwald. — Vue du glacier de Rosenlaui. — Vue de Meyringen dans la vallée d'Oberhasli. — Vue de la chute de l'Oltschenbach et du pont de Wyler. — Vue des environs de Brientz. — Vue du château de Rinkenberg.

L'auteur des excellentes notions servant d'explication à ces quatorze vues, ne s'est pas borné à rendre les effets pittoresques ; il a enrichi ses descriptions de plusieurs documens historiques d'un grand intérêt. Pour bien faire connaître l'ouvrage sous ce double rapport, il faudrait le copier presque en entier, parce que tout en est si substantiel, qu'il n'y aurait matière à aucuns retranchemens. Nous nous bornerons, sans prétendre faire un choix de préférence, vu que l'ouvrage également bien travaillé dans tous ses détails n'en admet aucun, à transcrire quelques morceaux qui pourront donner une idée du *faire* de l'auteur dans la partie pittoresque, et de ses profondes recherches dans la partie historique. Nous commencerons par la première qui sera l'objet du présent article, en renvoyant la seconde à un troisième et dernier article.

L'auteur décrit ainsi la cataracte du Staub-Bach.

« Ce qui distingue la chute de ce torrent, c'est sa partie supérieure qui offre le phénomène d'une écharpe éblouissante, errant au gré du vent, et changeant sans cesse de direction et de forme. Au moment où le torrent échappe au canal qui le verse dans la vallée, le vent saisit et soulève quelques filets isolés de ses eaux, trop légers pour se précipiter avec le reste de la masse ; et les promenant au gré de ses caprices, les tient suspendus long-temps avant d'être dispersés en pluie, et présente ainsi à la vue le spectacle d'un petit torrent qui flotte dans les airs comme un ruban d'argent. »

Dans les phénomènes qu'offre la vue de la ville de Thun l'auteur en particularise deux.

« Ce sont surtout, dit-il, les masses du Stockhorn et du Niesen, deux montagnes de sept à huit mille pieds d'élévation au-dessus de la mer, qui attirent les regards par leurs formes imposantes. La belle plaine que ces colosses terminent au sud, en rehausse singulièrement la grandeur : ils semblent placés là pour être les gardiens de la contrée. Le Stockhorn a l'air d'un géant qui porte la voûte céleste ; et la figure pyramidale du Niesen, sur le rivage du lac, et au point de contact des chaînes secondaires avec les Hautes-Alpes, se présente comme appartenant à deux mondes différens, comme veillant sur leurs confins et à l'entrée du sanctuaire de la nature. »

La description de la cime de la *Jungfrau* a toute la majesté du style de l'Epopée, la sublimité d'aperçu de la haute métaphysique : nous nous reprocherions de la morceler, en ne la transcrivant pas toute entière.

« La Jungfrau (*), la plus importante de toutes les montagnes des Alpes, est de toutes parts entourée d'épouvantables précipices, des vallées de glace, de vastes solitudes et des abîmes affreux

(*) Elle porte aussi le nom de montagne de la Vierge.

« sillonnent sa surface immense, et forment les replis du manteau de neiges « éternelles qui couvrent ses énormes « flancs. Vainement l'homme qui est capable de sentir ce qu'il y a de sublime dans « ce spectacle, chercherait des termes qui « pussent rendre ce qu'il éprouva lorsque, pour la première fois, la montagne de la Vierge se développa à ses « regards dans toute sa majesté : les « moteurs traînent loin d'une sensation « plus rapide que la pensée. C'est surtout quand la Vierge se montre tout-à-coup au voyageur, soit par un changement inattendu dans la direction de « la route, ou dans l'abaissement des « monts environnans qui le placent inopinément en face de ce colosse, soit « après la dispersion subite d'un nuage « qui voilait ses régions les plus élevées, « c'est alors que l'apparition soudaine de « sa cime a quelque chose d'étonnant et « de magique : les yeux sont éblouis ; on « cherche autour de soi un appui ; des « comparaisons ; tout s'y refuse à la fois ; « un monde finit, un autre commence ; « un monde régi par les lois d'une autre « existence : la cime de la Vierge, toute « resplendissante de célestes clartés, semble ne pas appartenir à la terre. Quel « repos dans ces vastes déserts de glace « où les siècles passent d'un pied plus « léger qu'ici bas les années ! Quelle immobilité et quel silence! Les idées d'une « durée éternelle d'un pouvoir sans bornes, d'un asyle inviolable saisissent « l'ame et lui font, plus vivement qu'ailleurs, sentir la présence de l'Etre incompréhensible qui, de la même main « dont jadis il jeta les fondemens de ce « colosse, et l'éleva au-dessus de la région des orages, le brisera un jour « comme un vase d'argile. Devant cette « masse, l'espèce humaine paraît une « race de Pygmées, dont les efforts redoublés pendant mille générations ne « parviendraient jamais à entamer cette « cuirasse éblouissante que les frimats « des siècles ont formée, ou à renverser « un seul des innombrables rochers qui « hérissent ces régions de glace. Il semble que, s'il était possible d'atteindre à « cette cime superbe, l'ame s'élancerait « de là sans peine jusque vers le Créateur « de tant de merveilles. De quelque côté « qu'on tourne ses regards, des traces « de toute-puissance et des images d'immensité s'offrent à elle et lui révèlent « l'invisible auteur de ces ouvrages prodigieux. »

La même magnificence d'images, la même élévation d'idées se reproduisent dans les notices sur les vues des glaciers de Grindelwald et de Rosenlaui, et dans plusieurs autres encore.

JURISPRUDENCE.

Les Pandectes françaises, etc., par J. B. *Delaporte*, etc. Tome Iᵉʳ. in-8°. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Cet ouvrage nous a paru remplir parfaitement le titre que lui a donné l'auteur. Les commentaires dont il a enrichi le Code Napoléon, et dont il se propose d'enrichir aussi les autres Codes, offrent un excellent choix de ce que les tribunaux, à l'exemple des *Edits du préteur*, ont statué sur l'interprétation de la loi, de ce que les opinions des plus habiles jurisconsultes, tels que les *responsa prudentum*, ont de plus lumineux sur leur esprit.

Dans la nouvelle édition que nous annonçons, l'ouvrage quoiqu'une fois moins volumineux, s'est singulièrement perfectionné. Un choix sévère a porté l'auteur à resserrer des discussions trop étendues que la fixation de la jurisprudence lui permettait d'abréger : il a retranché tout ce qui n'était que de critique et d'une érudition qu'on avait trouvé, dit-il avec une noble franchise, un peu trop ambitieuse. En un mot, il a beaucoup travaillé pour le rendre plus court : c'est ce qui constitue, en tout genre, les bons ouvrages.

Ce premier volume embrasse presque

la moitié du livre premier du Code Napoléon qui traite de l'état des personnes, c'est-à-dire de l'une des parties de la loi la plus importante, et en même temps la plus épineuse.

Traité des privilèges et hypothèques, avec le rapprochement des lois, des décrets impériaux, des avis du conseil d'état et des arrêts de la cour de cassation rendus sur cette matière depuis la publication du Code, par M. le baron *Fabre de Langlade*, conseiller à la cour de cassation. Un vol. in-8°. *Nève.*

De la compétence des juges de paix, par M. le baron *Henrion de Pensey*, président en la cour de cassation. Nouvelle édition considérablement augmentée. Un vol. in-8°. de 600 pages. *Barrois père.* 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Œuvres judiciaires, ou Recueil contenant les plaidoyers du procureur-général de la Cour d'appel de Paris dans des causes célèbres; suivi de discours et réquisitoires sur des objets d'ordre public, etc., par M. *Mourre*, ancien procureur-général à la Cour d'appel de Paris, aujourd'hui président en la Cour de cassation. Un vol. in-4°. *Patris.* 15 fr.

Choix de plaidoyers prononcés sur des questions d'état et des difficultés intéressantes élevées en interprétation du Code Napoléon et du Code de procédure civile, par M. le chevalier *Bera*, procureur-général à la Cour d'appel séant à Poitiers. Un vol. in-4°. *Eymery.* 12 fr.

De la jurisprudence des douanes, ou Résumé méthodique des arrêts de la Cour de cassation en matière de douanes; précédé du texte et d'un commentaire sur le décret impérial du 18 octobre 1810, portant établissement des cours prévôtales et tribunaux des douanes, par M. *Savin-Dumont*, avocat. 2 vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue de Joubert, n°. 12, et *Dondey-Dupré.* 12 fr. — 15 fr.

INSTRUCTION. PHILOSOPHIE.

Beautés de l'histoire, ou Tableau des vertus et des vices : ouvrage à l'usage des jeunes gens des deux sexes et des maisons d'instruction. Nouvelle édition ornée de quatre vignettes représentant des sujets allégoriques gravés d'après les dessins de M. *Monnet*. Un vol. in-12. *Duprat-Duverger.* 3 fr. — 4 fr.

Le Nid de fauvettes, ou Abécédaire ornithologique, contenant des leçons tirées de l'histoire moderne des oiseaux, avec de petites fables propres à instruire et amuser les enfans. Cinquième édition. Broch. in-12 orné de seize planches. *Lepriaur.* 1 fr. — 1 fr. 25 c.

Abécédaire mythologique, ou Petits sujets tirés de l'histoire des dieux, avec des contes, des fables et des dialogues propres à intéresser la curiosité des enfans. Broch. in-12 orné de vingt-six fig. *Même adresse.* 75 c. — 1 fr.

Nouvel abécédaire instructif et amusant, etc. Dix-septième édition. *Même adresse et même prix.*

Elémens du système général des

monde. Nouvelle édition. Broch. in-8°. Lunéville, *Guitel fils*. Paris, *Delaunay*.

Ce petit ouvrage, à la tête duquel est un dialogue contenant le précis du système, traite d'une manière claire et concise des objets suivans. — De l'essence de la matière. — De l'espace, du vide; du plein et du temps. — De l'espace réel et de la gravitation universelle. — De la force de cohésion. — De la formation des premiers assemblages. — De celle des globes. — De celle de l'eau. — De celle de la terre. — Du feu. — De la lumière et des sons. — Des soleils — De leur changement. — De leur mouvement. — Du flux général de l'air ou vents alisés. — Du Continent, de l'Océan, de la figure de la terre. — Des plaines, des mers et des lacs. — Des vents généraux et particuliers — Du flux et reflux — De l'aiguille aimantée. — Du magnétisme. — De l'électricité. — De la congélation. — Des comètes.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou *Galerie complète du Musée Napoléon*. 99e. livraison. in-8°. *Filhol*.

Cette livraison contient, comme les précédentes, six planches avec le texte explicatif. 1) Un *Ex voto* du Titien, gravé à l'eau forte par *Châtaigner*, terminé par *Langlois*; 2) un Concert de *Valentin*, gravé par *Oortman*; 3) le Triomphe de l'Amour, du *Dominiquin*, gravé à l'eau forte par *Châtaigner*, terminé par *Dambrun*; 4) la Chasse au sanglier, de *Berghem*, gravée à l'eau forte par *Bertaux*, terminée par *Niquet*; 5) un Paysage *du même*, gravé par *Geisler*; 6) deux Bustes antiques, l'un de *Néron jeune*, l'autre de l'*Empereur Gallien*, dessinés par *Vauthier*, gravés par *Gérault*.

Tableau historique et pittoresque de Paris. 29e. livraison, in-4°. (Voyez pour l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal, 1812.)

Cette livraison contient six planches gravées, six vignettes et quatre-vingt-seize pages de texte.

Les gravures représentent 1) la vue intérieure de la nouvelle église Sainte-Geneviève (maintenant le Panthéon), avant la restauration; 2) la vue intérieure de l'église Saint-Sulpice; 3) une vue de l'abbaye Saint-Germain telle qu'elle était au commencement du quinzième siècle; 4) la vue extérieure de l'Hôtel de Salm; 5) la vue intérieure de l'église et du dôme des Invalides.

Les vignettes offrent: 1) l'ancienne église de Saint-Sulpice; 2) le portail des Carmes déchaussés; 3) le portail de l'église du noviciat des Jésuites; 4) la fontaine du jardin du Luxembourg; 5) l'église des Chartreux; 6) le portail de l'église de Port-Royal.

Le texte contient la description entière du quartier du Luxembourg, l'un des plus riches en monumens d'architecture moderne, et non moins curieux par l'antiquité de plusieurs de ses édifices.

La trentième livraison qui paraîtra vers la fin d'octobre, terminera le troisième et dernier volume de ce grand ou-

vrage : elle sera accompagnée d'une table raisonnée des matières.

Galerie Giustiniani, ou Catalogue figuré des tableaux de cette célèbre galerie transportée d'Italie en France ; accompagnés d'observations critiques et historiques, et de soixante et douze planches gravées au trait, contenant environ cent cinquante sujets rédigé par C. P. *Landon*, peintre, adjoint au secrétaire-perpétuel des écoles spéciales de peinture et de sculpture. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, et chez *Treuttel* et *Würtz*. 15 fr. — 16 fr. 50 c.

Si cette galerie ne peut pas être mise en parallèle avec les collections impériales, du moins on y trouve un certain nombre de morceaux d'un ordre supérieur, et surtout des productions d'artistes célèbres dont le Musée Napoléon ne possède encore aucun ouvrage.

Comme dans tous ses autres ouvrages au trait, M. Landon saisit, dans celui-ci, tout l'esprit des compositions des différens artistes dont il reproduit ainsi l'un des principaux mérites en peinture. Les notices qu'il donne sur chaque tableau ont le double mérite de la concision et de la clarté : elles annoncent d'ailleurs un écrivain qui possède parfaitement la langue des arts.

Vies et OEuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles : recueil classique, contenant l'œuvre complète des peintres du premier rang et leurs portraits ; les principales productions des artistes de deuxième et troisième classes ; un abrégé de la vie des peintres grecs, et un choix des plus belles peintures antiques : réduit et gravé au trait, d'après les estampes de la bibliothèque nationale et des plus riches collections particulières. *OEuvre de Michel-Ange*. — Publié par C. P. *Landon*, etc. Chez l'*auteur*, et chez *Treuttel* et *Würtz*. Edition in-4°. 25 fr. ; in fol., papier vélin 50 fr.

Cette première livraison de l'œuvre de Michel-Ange renferme cinquante-quatre planches.

Tout le *grandiose* de la composition de Michel-Ange, toute l'énergie de l'expression dont ce grand peintre a animé les divers personnages qu'il a jetés dans ses sublimes scènes sont rendus dans cette nouvelle production de M. Landon avec autant de vérité que le comportait la gravure au simple trait.

Collection de toutes les espèces de bâtimens de guerre et de bâtimens marchands qui naviguent sur l'Océan et dans la Méditerranée, dessinée d'après nature et gravée par *Baugeon*. Première et deuxième livraisons, in-4°. oblong. Chez l'*auteur*, rue Gaillon, n°. 2, et Bance, marchand d'estampes, rue Saint-Denis, n°. 214. Prix de chaque livraison 3 fr. L'ouvrage sera composé de soixante-douze planches divisées en six livraisons qui paraîtront tous les deux mois.

L'auteur de cette collection se propose de présenter, dans cette collection, les navires de guerre et les navires marchands qui fréquentent les ports de l'Europe, exécutant les diverses manœuvres qui se font en mer. La construction, la mise à l'eau, la mâture, le carrélage et toutes les opérations qui ont lieu dans les arsénaux, seront également le sujet d'une partie des planches. On trouvera dans l'ouvrage les bâtimens grecs, ita-

liens, turcs et espagnols qui naviguent dans la Méditerranée, et dont la plupart offrent une forme élégante et un aspect très-pittoresque. Ces bâtimens sont très-peu connus, et doivent intéresser également les artistes et les jeunes gens qui se destinent à la navigation.

Les deux livraisons que nous annonçons, contiennent : — Vaisseau de ligne français au plus près du vent, le per oquet de fougue sur le mât. — Frégate des Etats-Unis d'Amérique faisant sécher ses hamacs. — Divers corsaires français de la Méditerranée. — Trabacole, sorte de bâtiment en usage dans l'Adriatique courant au plus près du vent. — Pinque génoise embarquant des marchandises. — Goëlette au mouillage faisant sécher ses voiles. — Félouque napolitaine au mouillage. — Cutter hollandais au mouillage. — Senau suédois, les voiles au sec. — Bateau espagnol au mouillage. — Barque génoise au calme remorquée par sa chaloupe. — Brick de guerre français en panne embarquant un canot et rappelant des signaux. — Barque provençale courant au mouillage, vent largue — La Frégate des Etats-Unis d'Amérique (le Président), venant d'appareiller avec les ris dans les huniers. — Barques romaines remontant le Tibre. — Vaisseau marchand anglais venant de mettre à la voile. — Vaisseau de ligne français de quatre-vingt, sous la machine à mâter, recevant son grand mât. — Chebec génois de quatorze canons au mouillage. — Barque napolitaine vue par l'arrière au mouillage. — Pinque génois se allant au plus près du vent. — Vaisseau de ligne et frégate anglais venant de mouiller. — Felouque sicilienne tirée à terre. — Tartane napolitaine chargée de fourage au mouillage. — Sacoleva, bâtiment grec, vent largue. — Vaisseau marchand suédois virant de bord, les bas ris dans les huniers. — Corvette française au carrénage, recevant le feu.

POÉSIES. THÉATRES.

Jérusalem délivrée, mise en vers français, par M. *Dianous*, ancien lieutenant colonel. 2 volumes in-12. Orange, *Ponchamp.*

OEuvres de Venance, publiées par Auguste *Labouisse.* Un vol. in 18. *Delaunay.* 1 fr. 80 c. — 2 fr. 25 c. le double sur papier vélin.

L'Atlantide, ou la Théogonie Newtonienne : poëme en six chants par M. *Lemercier*, membre de l'institut de France. Un vol. in-8°. *Pichard.* 4 fr.

Le Demi-Jour : poëme en deux chants, suivi de poésies diverses, par M***. Un vol. in 8°. *Firmin Didot.* 4 fr. — 4 fr. 75 c.

Essai sur l'art du comédien chantant, par M. F. *Boisquet*, de la Société des sciences et arts de Nantes. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Cadet, n° 18, et *Longchamps.* 3 fr. — 4 fr.

ROMANS ET NOUVELLES.

Le Château de Vauvert. 4 volumes in-12. *Lerouge.* 8 fr. — 10 fr.

Adélaïde de Châtillon. 4 volumes in-12. *Même adresse.* 8 fr. — 10 fr.

George et Clary. 2 vol. in-12. *Maradan.* 4 fr. — 5 fr.

La princesse de Nevers, ou Mémoires de sire de la Touraille. 2 vol in-12 *Barba.* 5 fr. — 6 fr.

La Famille d'Almar, ou *les Souterrains du château de L***.* 2 vol. in-12. *Pigoreau.* 4 fr. — 5 fr.

La Famille de Saint-Julien aux bains Bochbrach, ou *le Faussaire anglais*, par M. *Breton de Couve*, avec quatre romances gravées et mises en musique par *Giacomelli*. 4 vol. in-12. *Mathiot*. 8 fr. — 10 fr.

Isaure d'Aubigné : imitation de l'anglais, par *Pigault-Montbelliard*, membre correspondant de la Société philomatique. 4 volumes in-12. *Barba*. 7 fr. 50 c. — 9 fr.

Le Siége de la Rochelle, ou le Malheur et la Conscience, par *madame de Genlis*. Quatrième édition. 2 vol. in-12. *Maradan*. 5 fr. — 6 fr.

Le Missionnaire : histoire indienne, par miss *Owerson*, traduit de l'anglais par l'éditeur de la femme ou *Ida l'athénienne*. 3 vol. in-12. *Nicolle*. 7 fr. 50 c. — 9 fr.

Le Testament : traduit de l'allemand d'*Auguste Lafontaine*, par L. *Fusch*, traducteur de la *Nouvelle Arcadie*. 3 vol. in-12. *Ferra aîné*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Cette seconde traduction d'un ouvrage assez médiocre, nous a paru préférable à la première que nous avons annoncée dans le cinquième cahier de Journal, parce qu'elle est plus resserrée.

Le Portrait. Nouvelle, traduite de l'allemand d'*Auguste Lafontaine*, par le traducteur d'*Ida et du Missionnaire*. Un vol. in-12. *Nicolle*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

L'Anneau de Salomon, par M. *Delasalle*, général de division, etc. 4 vol. in-12. *Bechet*. 7 fr. 50 c. — 9 fr.

Falkenberg, ou l'*Oncle* : imité de l'allemand de madame *Pichler*, par madame de *Montolieu*. 2 vol. in-12. *Delaunay*. 4 fr. — 5 fr.

Ce roman ne brille point par le mérite de l'invention. Falkenberg est un peu calqué sur le principal personnage des Tableaux de Famille d'Auguste Lafontaine ; mais madame de Montolieu, par la grace et par la facilité de son style, et par les développemens qu'elle a donnés à l'original allemand, en rend la lecture agréable.

MUSIQUE.

Cinquième concerto pour le piano-forte, avec accompagnement de grand orchestre, par J. *Beremer*. Œuvre 48. *Mademoiselle Evrard*. 12 fr.

Promenade de Saint-Clair, avec accompagnement de forte et de harpe, par mademoiselle *Dumas-Saint-Amand*. Madame *Duhan*, marchande de musique. 1 fr. 50 c.

Rapport présenté au nom de la section de musique par la classe des beaux arts de l'institut dans ses séances des 18 avril, 2 et 7 mai 1812, sur un ouvrage intitulé *les Vrais principes de la versification développés par tableau comparatif des langues française et italienne, etc.* : on discute dans ce rapport, *les propriétés respectives de ces deux langues, relativement à la musique*, et *compare le génie des deux nations pour cet art*. Un vol. in-8°. *Firmin Didot*. 2 fr. 50 c.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET MODERNE. BIBLIOGRAPHIE.

***L'Iliade, traduite en vers français, etc.*; par F. *Aignan, etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)**

Cette traduction très-perfectionnée dans la seconde édition que nous avons annoncée, est précédée d'un excellent discours préliminaire, dont nous allons donner une analyse rapide, dans un premier article. Nous indiquerons, dans un second article, les morceaux de la traduction qui nous auront paru le plus heureusement traduits, et nous y dirons aussi quelque chose du mérite des notes placées à la suite de chaque chant.

Article premier.

Le discours préliminaire est divisé en deux parties : la première concerne la personne d'Homère ; la seconde roule sur ses écrits. Après avoir observé que les critiques ne peuvent pas s'accorder entre eux sur le temps où vivait Homère ; que l'époque la plus reculée le place quatre-vingts ans seulement après la guerre de Troie, et que la plus récente l'en éloigne de plus de cinq siècles. M. Aignan ajoute que la vérité se trouve vraisemblablement entre ces deux extrémités ; qu'en réunissant plusieurs passages de l'Iliade même qui font mention d'une décadence sensible dans l'espèce humaine, par la comparaison des héros qu'Homère peint dans l'Iliade, avec les athlètes qui se distinguèrent le plus dans des temps postérieurs, on pourroit conclure raisonnablement, qu'il s'est écoulé un intervalle considérable entre le siège de Troie et l'existence d'Homère, et qu'ainsi l'on pourroit souscrire, avec quelque assurance, au témoignage d'Hérodote et à l'autorité des marbres d'Arundel, en plaçant l'existence de ce poëte environ trois cents ans après le sac de Troie. . . . .

Le lieu de la naissance d'Homère a formé aussi la matière d'un problème mais plus facile peut-être à résoudre, du moins pour le pays en général qui lui a donné le jour, que celui du temps où il vivoit. L'Egypte, la Grèce, l'Asie se sont disputé l'honneur de son berceau. Il paraît constant qu'il a pris naissance dans l'Asie mineure, soit à Smyrne, soit dans l'isle de Chio, ou dans toute autre cité ou isle de la côte d'Asie depuis Rhodes jusqu'à Ténédos. Le profond observateur Wood qui a parcouru tous ces lieux, Homère à la main, s'est convaincu par une foule d'observations géographiques que ce poëte était né ou dans l'Ionie ou dans l'Eolie.

De tous les biographes qui ont donné des systèmes sur la famille d'Homère, madame Dacier est celui qui, au jugement de M. Aignan, paraît avoir rencontré le plus juste sur les parens de ce grand poëte, sur son éducation, les progrès qu'il fit dans les sciences de ce temps, son voyage et les lieux où il composa ses deux poëmes : elle le fait naître d'un commerce illicite de Clénatte avec Crithéïs sa pupille ; elle lui fait tenir une école à Smyrne ; visiter ensuite l'Italie, l'Espagne, quelques isles de l'Archipel ; devenir aveugle, retourner à Smyrne, y terminer l'Iliade qu'il avait ébauchée dans le cours de son voyage, quitter de nouveau cette ville qui méconnaissait son mérite, s'établir à Chio, y ouvrir une école, y acquérir du bien, s'y marier, y devenir père de deux filles, composer dans cette retraite l'Odyssée, l'abandonner pour passer en Grèce et s'y montrer sur un plus grand théâtre, et mourir dans la traversée, à l'isle d'Eos, l'une des sporades dont les habitans lui élevèrent un tombeau sur les bords de la mer.

On ne peut pas lire les poëmes d'Homère, dit fort judicieusement M. Aignan, sans être frappé de l'étendue et de la diversité de ses connaissances que l'enthousiasme seulement a quelquefois exagérées. On ne peut pas contester qu'il n'ait

n'ait été fort instruit dans l'astronomie de son temps, et surtout en géographie. On sait qu'Alexandre-le-Grand étudiait la tactique dans l'Iliade : Horace préconise, avec quelque fondement, Homère comme moraliste, voilà peut-être ses seuls et véritables titres en matière de connaissances et ils sont assez brillans. Les yeux perçans des commentateurs ont trouvé dans ses poëmes la physique générale et particulière, la chimie, la pierre philosophale. Pope y a entrevu l'attraction, Erasme Schmidt, la première découverte de l'Amérique : voilà la part de l'enthousiasme ; celle de l'absurdité, c'est d'avoir voulu faire d'Homère un théologien orthodoxe et même un prophète ; et l'on compte parmi les auteurs de ces prétentions ridicules des noms assez considérés en littérature, madame Dacier, Nicolas Bergman, Harles, Lescalopier, Josué Barnès.

Un système aussi absurde est celui de prétendre que l'Iliade est l'ouvrage de plusieurs mains : Il a été néanmoins soutenu, par quelques savans assez distingués : tels que Wolf et Klotz, que M. Aignan combat victorieusement.

Dans la seconde partie de son discours préliminaire, M. Aignan établit d'abord d'après les meilleurs critiques anciens et modernes, qu'à l'exception de l'hymne à Apollon que Thucydide a prouvé être l'ouvrage d'Homère, tous les autres hymnes attribués à ce poëte et qui portent même son nom, ne sont pas de lui ; qu'il est plus douteux encore qu'Homère soit l'auteur de la Batrachomyomachie ou combat des rats et des grenouilles, quoique ce poëme ne soit pas sans mérite, mais parce que la versification en paraît travaillée et n'a pas ce naturel et cet abandon qui caractérisent le style d'Homère. M. Aignan fait passer ensuite en revue dix poëmes qui se sont perdus et qu'on attribuait faussement à Homère ; mais il estime avec toute l'antiquité, que deux ouvrages satyriques, intitulés les Cercopes et le Margitès étaient véritablement des productions de ce poëte et que d'après le témoignage de Platon et d'Aristote, on doit en regretter la perte.

M. Aignan fait un savant exposé du culte que les anciens ont voué à Homère, et des travaux qu'on a exécutés pour perfectionner les différentes éditions de ses Œuvres. Parmi les anciens il signale Démocrite, Anaxagore, Arcésilas, les Stoïciens Antisthène, Zénon, Persée, Chrysippe, mais surtout Aristote et son disciple Alexandre-le-Grand, les Ptolémées et leur bibliothécaire Zénodote, le célèbre Aristarque, Nicanor d'Alexandrie, Hérodien et Eustathe, Denys d'Halicarnasse, Strabon, Dion-Chrysostôme, Plutarque, Maxime de Tyr, Lucien, Longin, Athenée, Philon. Parmi les éditeurs et les commentateurs modernes, il cite avec honneur Démétrius Chalcondyle, Barnès, Clarke, Ernesti, Heyne, Wolf, et surtout le célèbre Villoison.

Nulle gloire, observe très-bien M. Aignan, ne s'établit sans contradiction. A ce concours d'enthousiastes on peut opposer un chœur non moins nombreux de détracteurs. Parmi les anciens on compte chez les Grecs Pythagore, Xénocrate, Empédocle, Bion le sophiste, le grand moraliste Socrate, et jusqu'à Platon qui, plein de vénération pour son génie, l'excluait néanmoins de sa république par des considérations politiques. D'autres écrivains l'ont attaqué sous le rapport essentiellement poétique, tels que Flavius Josephe, Euclide autre que le géomètre, Zoïle l'ancien, orateur célèbre, qu'il ne faut pas confondre avec l'autre Zoïle, unanimement méprisé, Eratosthène, Libanius, Philostrate. Parmi ceux-là même qui ont célébré Homère, et dont nous avons fait le recensement, il en est qui lui ont reproché de graves défauts : tels sont Denys d'Halicarnasse, Longin, Dion-Chrysostôme, Athénée.

Les admirateurs latins d'Homère sont Virgile, Lucrèce, Tibulle, Properce, Quintilien, le prince des Rhéteurs qui a

magnifiquement motivé son admiration, Velléius Paterculus, Valère Maxime, Apulée, Columelle, Pline le naturaliste, Ausone, Macrobe.

Quelques latins ont mêlé la critique à leur admiration, mais avec moins d'audace et plus de mesure que les Grecs : tels sont Cicéron, Pline l'ancien, Sénèque, et plusieurs Pères de l'église les plus distingués : mais à la renaissance des lettres le culte d'Homère reprit toute son ardeur. Il fut célébré par le Dante, Pétrarque, Ange Politien, Vida, Juste-Lipse, Milton, Casaubon, Montaigne, etc. Mais dans le beau siècle de la littérature, dans le siècle de Louis XIV, il se forma une espèce de société de détracteurs acharnés d'Homère, à la tête desquels était Perrault; mais il trouva pour sa défense de redoutables champions, d'abord dans Boileau, madame Dacier, Lafontaine, Labruyère, Huet, l'abbé Dubos, Regnier, Desmarais, Boivin, Longepierre et plus récemment, dans Banier, Rollin, d'Olivet, Massieu, Fraguier. Le déchaînement de Perrault et de ses détracteurs : tels que Lamotte-Houdart, Fontenelle, Terrasson et autres écrivains moins distingués avait gagné l'Angleterre; mais il y trouva aussi de vigoureux défenseurs dans les plus illustres littérateurs de ce pays, le chevalier Temple, Swift, Shaftsbury, Bukingham, Pope et Thompson.

Les deux plus beaux génies de la France, dans le dernier siècle, Voltaire et J. J. Rousseau se sont déclarés les admirateurs d'Homère; trois amateurs célèbres des beaux-arts ont signalé leur enthousiasme pour Homère, le comte de Caylus, Winkelman et Bouchardon. Il a trouvé encore des défenseurs distingués dans ses deux meilleurs traducteurs, Bitaubé et Rochefort, et surtout dans l'abbé Arnaud qui dans son Eloge d'Homère a fait marcher d'un pas égal l'enthousiasme et la raison. L'Italie n'a pas moins signalé que la France son culte pour Homère. A ses admirateurs déjà un peu anciens, Lazzérini, Maffei, Brazzolo, Césarotti, le célèbre traducteur de l'Iliade, il faut en joindre de plus récens, G avina, Garofolo, Vargas, Mattei, Martorelli.

L'enthousiasme qu'a inspiré à son tour un poëte aussi enchanteur que l'est Virgile et qu'on a porté seulement un peu trop loin, a suscité néanmoins à Homère quelques détracteurs sous le rapport de son génie avec celui d'Homère. Tels sont Jules Scaliger, Louis de Lacerda, le P. Rapin, Ségrais, Tassoni, Gaddi, Métastase, Alfieri.

Après cet exposé des opinions sur Homère que nous regrettons d'avoir été forcés d'abréger, M. Aignan fait avec beaucoup d'impartialité le récensement des traductions qu'on a faites, avant lui, de l'Iliade en vers français. Il ne s'arrête et n'a dû s'arrêter que sur celle de Rochefort : c'est très-judicieusement qu'il observe que cet écrivain a traduit Homère plus en académicien qu'en poëte : il ajoute que des morceaux plus nombreux qu'on ne le croit communément d'une élégance et d'une versification facile n'ont pas suffi pour assurer la fortune de son immense et estimable ouvrage; nous présumons que celle de la nouvelle traduction de M. Aignan sera plus solide; et nous nous flattons de justifier, dans un second article, cette présomption.

***Histoire de la littérature espagnole, etc.*, par M. *Bouterweck*, *etc*, (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)**

Article deuxième.

Cette histoire est divisée en trois livres qui sont subdivisés en sections. Le premier livre embrasse la littérature espagnole, à prendre de la fin du treizième siècle jusqu'à la fin des dix premières années du seizième : il est partagé en deux

sections dont l'une retrace les monumens de l'enfance de la poésie espagnole, et dont l'autre parcourt les progrès de la littérature espagnole sous le règne de Jean second. Nous allons en donner, dans cet article, un rapide aperçu.

L'origine de la poésie castillane se perd dans les ténèbres du moyen âge. Ses premiers accens furent des romances et des ballades populaires. Lorsque Rodrigue Diaz de Bivar, surnommé le batailleur (*el Campeador*), plus connu sous le nom arabe du *Cid*, aida Ferdinand Ier. à fonder le royaume de Castille, déjà peut-être d'informes *redondilles* répétoient le nom de ce héros si cher à la nation. On a conservé quelques ouvrages riches en langue castillane qu'on croit antérieurs à toutes les romances connues : le plus ancien de ces ouvrages est une chronique en vers intitulé *le Poëme du Cid*, dont le sujet est le banissement et le retour de ce héros. On a conservé aussi quelques autres ouvrages rimés en langue castillane qui paraissent de la même antiquité; mais ces ouvrages, dont M. Bouterwek donne en partie le dénombrement et indique même le sujet, n'ont de la poésie que la rime. Mais il croit devoir rappeler les obligations que la littérature espagnole a eues au roi Alphonse X, surnommé *le Sage*, ce qui veut dire ici *le Savant*. Cet homme réellement extraordinaire pour le siècle où il a vécu, voulut joindre le titre de poëte à ses autres titres d'honneur. Ce fut en stances dactyliques, *versos de arte mayor*, qu'il se proposa d'enseigner l'alchimie, sa science favorite; et si on en croit ses vers, il fit de l'or plus d'une fois et s'en trouva bien. Ces vers d'Alphonse ne sont pas entièrement dénués d'harmonie, mais on n'y trouve d'ailleurs aucune ombre de véritable poésie. Ce n'est donc pas à ce titre que M. Bouterwek place ce prince à la tête des poëtes castillans, mais parce qu'il a puissamment contribué aux progrès de la poésie par son zèle pour le perfectionnement de la langue castillane et par l'émulation que devait inspirer son exemple. C'est par ses ordres que la Bible fut traduite en castillan, qu'on entreprit une chronique générale d'Espagne, une histoire de la conquête de la guerre sainte d'après Guillaume de Tyr, et que l'usage de la langue vulgaire fut introduit dans la chancellerie. S'il négligea d'encourager la poésie populaire des Castillans, il favorisa les Troubadours empressés à célébrer ses louanges sur des modes plus élégans et plus difficiles. Sa mort n'arrêta point le mouvement qu'il avait donné à la littérature. On peut considérer comme une preuve de l'influence que l'exemple d'Alphonse X eut sur les grands de Castille, les efforts que fit le roi Alphonse XI, au milieu des agitations de son règne, pour mériter le titre de protecteur des lettres et même d'écrivain distingué dans sa langue maternelle. Selon les savans Espagnols, cet Alphonse fut l'auteur d'une chronique générale, écrite en *redondilles*. Cette chronique s'est perdue, ou peut-être est elle ensevelie au fond de quelques anciennes archives. Mais le plus beau monument de la littérature espagnole du quatorzième siècle est l'ouvrage moral et politique du prince de Castille Don Juan Manuel qu'il intitula le Comte Lucanor (*el Conde Lucanor*). M. Bouterwek en donne une analyse rapide, ainsi qu'une curieuse notice sur l'auteur qui le fut encore d'une chronique en prose et de plusieurs ballades en vers. Il arrive ensuite au fameux roman si connu sous le nom d'*Amadis de Gaule*. Quel qu'en soit l'auteur, dit il, cet ouvrage effaça bientôt, même en France, tous les romans de chevalerie latins ou français qui, selon toute apparence, l'avaient précédé. Après de longues et scrupuleuses recherches, les érudits de l'Espagne et du Portugal croient pouvoir assurer que le véritable auteur de l'Amadis est *Vasco de Lobeira*, portugais, qui écrivait sur la fin du treizième siècle. Mais il est probable que cet ouvrage a passé par un grand nombre de mains, tant en Espagne qu'en France, avant de parvenir au plus haut

point de célébrité dont l'époque est celle où le génie poëtique de la nation commença à se développer dans toute son énergie.

Les romances tirées d'abord de l'Amadis des Gaules qui n'a fourni le sujet que d'un petit nombre d'entre elles, et qui l'ont été bien plus abondamment des romans qui furent composés à l'imitation de l'Amadis se distinguent des autres qui, bien que vieilles datent d'une époque moins reculée, autant par la vétusté du langage que par la répétition d'une rime unique qui se perd souvent dans une simple assonance. M. Bouterwek assigne le caractère des unes et des autres, et en rapporte même plusieurs.

Le règne de Jean II est, selon les littérateurs espagnols, une époque remarquable dans l'histoire de leur poésie; mais M. Bouterwek paraît croire que si cette période a produit des ouvrages de plus longue haleine et d'un ton plus élevé, si l'on peut lui faire honneur du perfectionnement de l'ancienne poésie castillane, elle n'en forme pas davantage une époque nouvelle dans l'histoire de cette poésie, puisqu'elle ne lui a pas fait prendre un caractère nouveau.

« Mais cette époque est remarquable, « (dit M. Bouterwek, dont nous transcrivons ici les excellentes observations), « sous un autre point de vue que les littérateurs espagnols n'ont pas pris la « peine de remarquer. Pendant le règne « de Jean II, la monarchie castillane « fut ébranlée jusque dans ses fondemens par des discordes intestines et « continuelles.... Les grands du royaume « se jouaient de l'autorité royale, et le « faible Jean II était peu capable de faire « respecter sa dignité par son caractère. « Dans ces conjonctures difficiles, les « lettres lui rendirent la protection qu'il « leur avait accordée : il leur dût l'affection et la fidélité de quelques-uns des « plus puissans seigneurs du royaume « que le goût de la poesie qui lui était « commun avec eux avait attachés à sa « personne, et qui n'étaient pas sans influence dans l'état.... Peu de temps « avant l'époque où se forma autour « de Jean II cette brillante réunion de « poëtes, un grand seigneur, le marquis « Enrique de Villena, avait déjà entrepris de parer l'érudition des charmes « de la poesie. Il tenta de faire goûter aux « Castillans les modes des Troubadours « limosins qui étaient alors parvenus en « Arragon au plus haut et au dernier degré « de leur gloire. Il voulut même transplanter en Castille l'institution des jeux « floraux établis à Toulouse; mais cette « entreprise n'eut point de succès. Il « mourut à Madrid en 1434. Outre une « comédie allégorique qu'il avait fait représenter à Saragosse, dans les fêtes « d'un mariage illustre, on citait autrefois comme un de ses ouvrages poétiques les *travaux d'Hercule*; mais d'après de nouvelles recherches, il paraît « que ce prétendu poëme n'est qu'une « espèce de conte mythologique en prose. « Les littérateurs citent aussi une traduction de l'Enéide du marquis de Villèna; mais cet ouvrage a probablement « été perdu. En revanche on a conservé « de cet écrivain une espèce de poétique intitulée la Science gaie (la gaya « ciencia), qui est encore respectée « comme la plus ancienne des poétiques « espagnoles; cependant elle ne mérite « ce titre que dans un sens très-limité. »

A la tête de cette brillante société poétique qui ornait la cour de Jean II, M. Bouterwek signale le marquis de Santillane, disciple du marquis de Villèna : il donne le dénombrement de ses ouvrages et en analyse même quelques-uns. De cette école sortirent Juan de Mena, né dans les moyennes classes de la société que les littérateurs ont nommé l'*Ennius* espagnol, et dont M. Bouterwek fait connaître les productions dans divers genres de poésie et de littérature. Un recueil publié sous la dénomination de *concionero general*, donne de grandes lumières sur l'histoire de la littérature de ces temps. On y trouve les poésies lyriques de cent trente-six auteurs qui y sont

nommés, sans compter beaucoup de poésies anonymes.

« Une nation (remarque très-judicieusement M. Bouterwek), qui peut compter cent trente-six poëtes lyriques dans un siècle, et qui possède encore un grand nombre de poëmes anonymes du même genre et du même temps, est sans doute douée d'un génie vraiment poétique; et dans un semblable recueil, ouvrage d'une si grande partie de la nation, on doit espérer de trouver l'empreinte originale et pure du caractère national : c'est ce qui rend cette lecture plus intéressante encore pour l'observateur philosophe que pour le simple littérateur. »

Après avoir donné une idée satisfaisante du caractère des pièces qui composent le *Cancionero*, M. Bouterwek fait connaître aussi le *Romancero general* qui a un rapport si intime avec le premier, que si l'on excepte les romances narratives qu'il renferme on peut le regarder comme une continuation du *Cancionero*.

Tout ce qui, après ces deux recueils, mérite encore, dans les différens genres de poésie, quelque attention relativement au quinzième siècle, se réduit à quelques essais dramatiques de cet âge remarquable seulement en ce qu'ils sont les premiers; M. Bouterwek en donne une notice rapide. Il passe ensuite aux ouvrages biographiques qui parurent dans ce même siècle, et dont deux seulement qu'il fait connaître lui paraissent mériter d'être cités. Fernand del Pulgar, auteur de l'un des deux, est aussi le plus ancien des écrivains espagnols qui ait cultivé le style épistolaire. En qualité d'homme d'état et d'homme public, il a imité dans ses lettres le style de Cicéron et de Pline. Quant à l'art de la critique, la littérature espagnole de ce temps n'en offre pas la moindre trace. Si quelques savans connurent la poétique et la rhétorique d'Aristote, les préceptes de ce philosophe ne furent d'aucune utilité aux poëtes qui ne les mettaient point en pratique, ou qui les appliquaient de travers. Ainsi, conclut M. Bouterwek, se développa de lui-même en Espagne l'art de la poésie et de l'éloquence dans les premiers siècles qui suivirent sa naissance, sans qu'il cessât d'être fidèle aux anciennes formes nationales, et sans qu'un génie supérieur l'élevât à un plus haut degré de perfection, ou lui ouvrît une plus vaste carrière.

Jugemens sur les meilleurs écrivains anciens et modernes, ou Mémoires littéraires, par M. *Sathé-Bordes*. Un vol. in-8°. *Debray*. 5 fr. — 6 fr.

Questions de littérature légale : du plagiat ou supposition d'auteurs : des supercheries qui ont rapport aux livres : ouvrage pour servir de suite au Dictionnaire des anonymes et à toutes les bibliographies. Broch. in-8°. *Barba*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

*Catalogue des livres précieux de la plus belle condition de M. M****, dont la vente se fera dans le courant du mois de janvier 1813. Un vol. in-8°. *Debure père et fils*.

L'époque précise fixée pour la vente sera annoncée dans les journaux, et l'ordre des vacations sera publié quelque temps auparavant.

Catalogue d'un beau choix de livres composant le cabinet de feu M. C. J. Clos, ancien conseiller d'état, etc. Un vol. in-8°. *Tilliard frères*.

La vente de ces livres se fera le lundi 9 novembre 1812 et les cinq jours suivans, en la grande salle de la rue des Bons-Enfans.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Œuvres complètes de Nicolas Boileau Despreaux, 3 vol. in-8°. *Nicolle*. Papier fin sans figures 18 fr.; papier vélin 30 fr. Les mêmes avec sept figures, dessinées par *Moreau jeune*, 28 fr.; papier vélin 40 fr.

Cette nouvelle édition des Œuvres de Boileau comprend ses poésies, ses écrits en prose, sa traduction de Longin, ses lettres à Racine, à Brossète et à diverses autres personnes, avec les variantes, les textes d'Horace, de Juvenal, etc., imités par Boileau, et des notes historiques et critiques, précédées d'un discours historique sur le caractère et l'influence des Œuvres de Boileau, et d'une vie abrégée de ce poëte, par M. D***.

Œuvres complètes de madame de Tencin. Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée d'une notice historique et littéraire. 4 vol. in-18, beau papier. *D'Hautel*. 7 fr.—8 fr. 50 c.

Nous ne pouvons qu'appliquer à cette nouvelle édition des Œuvres de madame de Tencin, ce que nous avons dit dans le cinquième cahier de ce Journal, de la nouvelle édition des Œuvres de madame de La Fayette.

La défectuosité des réimpressions n'est que trop connue; et l'on en trouve particulièrement des exemples, non seulement dans l'édition des Œuvres de madame de La Fayette publié chez Colnet en 1805, mais encore dans celle de madame de Tencin qui a paru chez le même libraire, conjointement avec les précédentes. Cette édition d'ailleurs assez agréable fourmille de fautes d'impression. Outre que l'édition que nous annonçons ici est de la plus grande correction, l'Editeur, sans se permettre d'altérer jamais ni le sens, ni même le tour de phrase de l'auteur, a soigneusement purgé toutes les parties de l'ouvrage original des fautes de grammaire échappées à madame de Tencin, moins fréquemment à la vérité qu'à madame de La Fayette, parce qu'elle vivait à une époque où la langue était plus perfectionnée, mais dont elle n'est pas elle-même tout-à-fait exempte, non plus que ne le sont pas toujours les meilleurs ouvrages du précédent siècle, et du siècle actuel.

Œuvres de madame de Fontaines. Nouvelle édition revue, corrigée et précédée d'une notice littéraire. Un vol. in-18. *Même adresse*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 80 c.

Les observations que nous avons faites sur les deux éditions de mesdames de La Fayette et de Tencin, frappent également sur celle des Œuvres de madame de Fontaines.

Œuvres de M. Turgot, etc. (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)

Article deuxième.

Dans cet article nous allons donner une simple nomenclature. 1°. De ce qui reste des travaux de M. Turgot du temps où il était ecclésiastique, ou peu après; 2°. de ses principaux ouvrages philosophiques antérieurs à son intendance.

Dans la première classe se rangent: 1) lettre à M. l'abbé de Cicé, depuis évêque d'Auxerre, sur le papier suppléé à la monnaie; 2) discours de M. Turgot, alors prieur de Sorbonne pour l'ouverture et

la clôture des Serboniques de l'année 1750 ; 3) premier discours sur les avantages que l'établissement du christianisme a procurés au genre humain ; 4) second discours sur les progrès successifs de l'esprit humain ; 5) lettre à M. de Buffon sur la théorie de la terre ; 6) remarques critiques sur les réflexions philosophiques de M. de Maupertuis sur l'origine des langues, lesquelles se trouvent en regard des remarques critiques ; 7) idées générales sur la géographie politique ; 8) fragmens du même ouvrage ; 9) plan d'un premier discours sur la formation des gouvernemens et le mélange des nations ; 10) ébauche d'un second discours dont l'objet devait être les progrès de l'esprit humain : 11) plan d'un discours sur les progrès et les diverses époques de décadence des sciences et des arts ; 12) pensées et fragmens jetées sur le papier pour être employés dans l'un des trois ouvrages sur l'histoire universelle ou sur les progrès et la décadence des sciences et des arts ; 13) deux lettres adressées à l'abbé ..... grand vicaire, sur la tolérance ; 14) le conciliateur, ou lettres d'un ecclésiastique à un magistrat sur le droit des citoyens à jouir de la tolérance civile pour leurs opinions religieuses ; sur celui du clergé de repousser par toute la puissance ecclésiastique les erreurs qu'il désapprouve, et sur les devoirs du prince à l'un et à l'autre égard.

Ces divers morceaux prouvent que les idées les plus saines en économie politique germaient déjà chez M. Turgot dans sa jeunesse, et qu'il avait la plus haute idée de la perfectibilité dont le genre humain, dans l'état de sociabilité, est susceptible.

Dans la seconde classe se placent : 1) les articles de M. Turgot insérés dans l'Encyclopédie. — Etymologie. — Existence. — Expansibilité. — Foires et marchés. — Fondations ; 2) réflexion sur les langues. — Annexe de l'article étymologie ; 3) étymologies et fragmens sur les langues. — Seconde annexe de l'article étymologie ; 4) réfutation du système de Barkley. — Annexe de l'article existence ; 5) valeurs et monnaies ; 6) pensées diverses ; 7) sur les économistes, par l'Editeur ; 8) éloge de M. de Gournay ; 9) observations géologiques ; 10) letrre à M. de Voltaire.

On aime à trouver dans le recueil des Œuvres de M. Turgot les excellens articles qu'il avait fournis pour l'Encyclopédie, et l'on doit priser particulièrement les développemens qu'il a donnés, par forme d'annexe, aux deux principaux de ces articles : *étymologie* ; *existence*. Les articles valeurs et monnaies, et l'éloge de M. de Gournay renferment des vues très-profondes sur les objets plus importans de l'économie politique, telles que les monnaies et le commerce. Enfin, les observations géologiques font voir que lorsque M. Turgot se détachait de l'étude des matières économiques, pour faire des excursions dans celle de la nature, il y portait encore beaucoup de lumières.

Correspondance littéraire, philosophique et critique, etc. par le baron *de Grimm* et *Diderot*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Dans un premier article, nous allons donner une idée rapide de la personne et du caractère d'esprit du baron de Grimm qui occupe le premier rang dans cette correspondance. Dans des articles ultérieurs, nous recueillerons ce que nous y aurons trouvé de plus remarquable, soit en anecdotes, soit en jugemens critiques, soit en morceaux détachés.

Article premier.

Frédéric Melchior Grimm naquit à Ratisbonne le 26 décembre 1723. Ses parens étaient pauvres et obscurs ; mais ils lui donnèrent une éducation honnête : il en profita si heureusement qu'avec cette seule espèce de fortune, il parvint à se créer un rang dans la société. Ses premiers ouvrages furent très-mal accueillis, mais il ne fut pas découragé et il conti-

nua de s'appliquer vivement à l'étude des lettres. Devenu simple lecteur du duc de Saxe-Gotha, il entra ensuite chez le comte de F.... qui devint son ami. Sa liaison avec J. J. Rousseau, cimentée par une passion réciproque pour la musique, lui procura celle du baron d'Holbach, de madame d'H.... et particulièrement de Diderot. Quoique étranger, il sut prendre en France les formes et l'urbanité parisiennes. Dans la fameuse querelle que fit naître la rivalité de la musique française et de la musique italienne, il se déclara hautement pour la dernière, et publia un écrit très-ingénieux intitulé le Prophète de *Boehmischbrodas* qui eut le plus grand succès. Ses liaisons avec les chefs de l'Encyclopédie, ses relations avec les plus grands seigneurs de France, la variété de ses connaissances et la souplesse de son esprit lui ouvrirent une carrière brillante : il fut pendant quelques années secrétaire des commandemens du duc d'Orléans : il entretint dès-lors une correspondance littéraire avec plusieurs princes d'Allemagne et surtout avec le duc de Saxe-Gotha, son ancien protecteur : il reçut des témoignages d'estime très-distingués de la part de l'impératrice de Russie, du Grand Frédéric et de Gustave III. Son caractère de sagesse et de modération lui valut des cordons et des dignités : il les obtint honorablement sans intrigue et sans bassesse. En 1776, le duc de Saxe-Gotha le nomma son ministre plénipotentiaire à la Cour de France : c'est alors qu'il prit le titre de baron de Grimm : il ne changea rien d'ailleurs à ses habitudes : il continua, comme auparavant, sa correspondance littéraire. Les orages de la révolution l'obligèrent de quitter la France et d'accepter l'asile honorable que le duc de Saxe-Gotha lui offrit. En 1795 l'impératrice le nomma son ministre plénipotentiaire auprès des Etats du cercle de la Basse-Saxe. Confirmé dans ce poste par Paul I, il en remplit les fonctions jusqu'à l'époque où une maladie cruelle lui fit perdre un œil et l'obligea de se retirer entièrement des affaires. Il choisit de nouveau Gotha pour son séjour : il y passa les dernières années de sa vie cultivant les arts et les lettres autant que ses forces pouvaient le lui permettre, et y mourut le 19 décembre 1807.

Grimm avait le plus grand soin de sa personne : il n'était pas beau, sa physionomie avait même quelque chose de bizarre, mais l'art venait au secours de la nature. Sa toilette était pour lui une affaire de la plus haute importance : il y employait, comme une petite maîtresse, le blanc et le rouge. De l'usage qu'il avait de remplir de céruse le creux de ses joues, ses ennemis lui avaient donné le sobriquet de *Tiran le-Blanc* ; mais Grimm portait dans la société tant d'esprit, d'agrément et d'habileté, qu'il déversait sur les moqueurs le ridicule dont ils voulaient l'accabler. Le style de ses écrits n'est pas toujours pur : on y trouve quelques germanismes ; mais il est toujours animé et spirituel : il se distingue surtout par une aimable liberté que Grimm fait humblement concilier avec les égards et le respect qu'on doit aux souverains.

Comme sa correspondance rappelle celle de Laharpe qui avait le même objet, nous croyons avoir remarqué chez Grimm plus de flexibilité dans l'esprit, plus de facilité dans l'expression que chez Laharpe, moins de morgue et plus d'impartialité dans les jugemens littéraires, moins de profondeur peut-être, mais plus de finesse dans l'observation. Grimm réunissait à une conception facile, une imagination vive, un jugement sain et des connaissances infiniment variées. Sa critique était juste et impartiale toutes les fois qu'il ne s'agissait ni de Fréron, ni de Clément, ni d'aucun ennemi du parti philosophique ; mais fallait-il défendre la cause de l'Encyclopédie, alors il accablait ses adversaires de sarcasmes, d'épigrammes, et quelquefois même, mais très-rarement d'invectives.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

DIXIÈME CAHIER, 1812.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Merveilles et beautés de la nature en France; ou Description de tout ce que la France offre de curieux et d'intéressans sous le rapport de l'histoire naturelle, comme grottes, cascades, sources, montagnes, rochers, torrens, vues pittoresques, etc., par G. P. *Depping*. Deuxième édition. Un vol. in-12 avec quatre gravures et une carte. *Eymery*. 3 fr.

Notice historique sur le tremblement de terre du village de Beaumont, département de Vaucluse, etc., par L. M. E. *Robert*, docteur en médecine. Broch. in-8°. Aix, *Ponthier*. 60 c.

On y trouve d'abord l'examen des causes qui ont pu déterminer, dans un pays non volcanique cent vingt-huit secousses dans soixante quinze jours, et dont quelques-unes ont eu lieu à la même heure dans le fameux tremblement qui a détruit Caracas, ville considérable dans l'Amérique méridionale, le 26 mars 1812. Lue originairement à la séance publique de l'académie de Marseille, cette notice a été augmentée à l'impression d'un précis de tous les nouveaux phénomènes survenus depuis cette époque jusqu'à ce jour, et elle est terminée par deux notes curieuses sur le tremblement de terre de

Manosque en 1708, et sur la célèbre grotte formée par quelque ancien tremblement de terre.

Recherches historiques sur le chêne : mémoire lu à la séance publique de la Société d'émulation de Rouen, le 9 juin 1812, par A. L. *Marquis*, docteur en médecine. Broch. in-8°.

ANATOMIE. MÉDECINE. CHIRURGIE.

Abrégé de myologie, ou Description succincte des principaux muscles intérieurs du corps humain, destiné aux jeunes chirurgiens de S. M. l'Empereur et Roi, par Ch. Th. *Gruiger*, docteur en médecine. Broch. in-8°. *Beaucé*. 75 c.

Essai sur le diagnostic de la gale, sur ses causes, et sur les conséquences médicales pratiques à déduire sur les vraies notions de cette maladie, par J. C. *Galés*, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Broch. in-4°. avec figures. *Méquignon l'aîné*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Cette brochure renferme une histoire très-bien faite de la maladie, et un exposé des meilleures méthodes de guérison indiquées par les plus habiles hommes de l'art et appliquées avec succès par l'auteur.

Propositiones medicæ inaugurales; quas in facultate medicinæ Parisiensi, pro doctoratus gradu adipiscendo, die duodecima mensis aprilis 1811, *tueri ac dilucidare conatus est, J. B. Guyonnet Senac, Blaviensis (ad Garumnam), doctor medicus clinicus et consultatorius, litterarum baccalaureus in academiâ Parisiensi, etc.* (en français) : Propositions médicales inaugurales, qu'a essayé de défendre et d'éclaircir devant la Faculté de médecine de Paris, pour l'obtention du grade de docteur, le 12 avril 1811, J. B. *Guyonnet Senac*, de Blaise sur la Garonne, docteur-médecin clinique et consultant, bachelier ès-lettres en l'académie de Paris, etc. Broch. in-4°. Chez l'*auteur*, rue du Bouloy, n°. 18. 75 c.

Ces propositions embrassent des matières d'un grand intérêt à la tête desquelles se trouve la vaccine. A la suite sont quelques aphorismes d'Hippocrate de l'édition de Lorry et des thèses philosophiques de l'auteur, concernant l'homme et ses devoirs envers la société.

Exposé des symptômes de la maladie vénérienne, des diverses méthodes de traitement qui lui sont applicables, et des modifications qu'on doit lui faire subir selon l'âge, la force, le tempérament du sujet, les climats, les saisons et les maladies concomitantes, par L. V. *Lagneau*, docteur en médecine, membre de la légion d'honneur. Troisième édition revue, corrigée et augmentée. Un vol. in-8°. *Gabon*. 5 fr. — 6 fr.

Dans cet ouvrage sont spécialement détaillées les règles de traitement employées à l'hospice des Vénériens de Paris : c'est indiquer la source la plus pure où les praticiens doivent puiser pour la cure d'une maladie dont le traitement mal administré a des conséquences si graves.

Cours de maladies syphilitiques fait aux écoles de médecine de Paris en 1809 *et années suivantes*, ou Histoire des affections tant aiguës que chroniques, dérivées d'une infection vénérienne, avec leurs symptômes et leur traitement, par M. *Petit-Radel*, docteur-régent et professeur de l'ex-faculté de médecine de Paris, professeur de clinique perfective aux écoles actuelles, etc. 2 vol. in-8°. *Fournier*.

Cet ouvrage de l'un des savans qui concourt si bien à éclairer la médecine par ses écrits et qui l'enseigne toujours avec un nouveau zèle est divisé en trois sections.

La première, qui traite de la syphilis primaire ou des symptômes primitifs, est divisée en douze chapitres dont plusieurs sont subdivisés en articles. 1) De la gonorrhagie chez l'homme; 2) de la gonorrhée; 3) de la gonorrhée chez la femme; 4) des suites de la gonorrhagie. — De la strangurie aiguë. — De la strangurie chronique. — Des fistules urétrales; 5) des effets métaptoïques consécutifs à la suppression de la gonorrhagie. — De la fluxion testiculaire ou spermatocèle vénérien. — De la métaptose gonorrhoïque sur l'encéphale. — Sur l'organe de l'ouie. — Sur l'œil, ou de l'ophthalmie syphilitique. — Sur le pharynx et le larynx. — Sur les articulations et autres tissus blancs et muqueux. — Sur les surfaces dermoïdes; 6) du phimosis syphilitique; 7) du paraphimosis syphilitique; 8) des chancres et ulcères primitifs. — De quelques accidens dépendans de la nature du chancre et de la diathèse générale. — De quelques particularités relatives à la situation du chancre; 9) du charbon syphilitique ou pruna; 10) du bubon ou poulain, selon le langage vulgaire. — De l'ancone ou intumescence des glandes cubitales et axillaires. — De quelques engorgemens glanduleux qu'on peut regarder comme symptômes primitifs; 11) de la fluxion maxillaire aiguë et chronique à la suite d'insertion dentaire; 12) des préservatifs.

La seconde section qui traite de la syphilis secondaire ou des symptômes consécutifs est divisée en sept chapitres, subdivisés pour la plus grande partie en articles. 1) Des effets de la syphilis sur les surfaces dermoïdes et muqueuses. — De l'alopécie. — Des taches ou éphélides syphilitiques. — Des dartres. — Des pustules. — Des excroissances. — Des fissures ou rhagades. — Des ulcères syphilitiques; 2) des effets du délétère sur les tissus blancs. — Du rhumatisme syphilitique. — Des nodus. — Du périostose; 3) des effets du délétère sur les viscères et organes. — Sur le cerveau et les organes des sens. — Des affections syphilitiques des poumons. — De la viciation du foie. — De la dyssenterie syphilitique. — Des affections de quelques autres viscères; 4) des effets du délétère sur les os. — De l'exostose syphilitique; 5) des effets du délétère sur toute l'habitude. — De l'atrophie syphilitique. — De la fièvre syphilitique; 6) du délétère ou virus syphilitique; 7) de l'infection constitutionnelle.

La troisième section traite de la médication antisyphilitique, ou de l'application des moyens de guérison relativement à l'infection. 1) De la méthode végétale; 2) du gaïac. — De la salsepareille. — De la squine. — Du sassafras. — Des succédanés ou substances indigènes qui peuvent remplacer les exotiques ci-dessus mentionnés; 2) de la méthode animale. — De l'usage de l'ammoniaque. — De l'emploi des lézards; 3) de la méthode minérale. — Du mercure ou hydrargire. — De l'action mercurielle; 4) de l'hydrargyrose ou emploi du mercure. — De l'illinition. — Des fumigations. — Des emplâtres anti-syphilitiques. — Des lotions anti-syphilitiques. — Des lavemens anti-syphilitiques. — Des bains anti-syphilitiques. — Des pré-

parations mercurielles. — Des effets du mercure considérés comme maladies ; 5) du muriate barytique ; 6) des acides minéraux ; 7) du choix d'une méthode ; 8) de la syphilis chez les femmes grosses ; 9) de la syphilis des nouveaux-nés ; 10) de la syphilis chez les nourrices ; 11) de la syphilis avec complication d'autres maladies ; 12) des maladies syphilitiques larvées et dégénérées.

D'après cette nomenclature on voit que l'auteur a embrassé dans leur universalité les graves accidens qui précèdent et accompagnent la syphilis et les accidens plus terribles encore qu'elle entraîne si souvent dans ses suites. On voit aussi qu'il a considéré cette funeste maladie dans les différens sexes, dans les divers âges, dans sa complication avec d'autres maladies, enfin dans sa dégénération.

Considérations sur le cautère actuel : apologie de ce puissant remède composé avec les caustiques : observations critiques sur le cautère habituel, les exutoires, la saignée, sangsues : observations sur plusieurs maladies graves, par M. *Hunbert de Lannès*. Un vol. in-8°. avec figures. *Croullebois*. 6 fr. 50 c. — 8 fr.

Cours théorique et pratique de l'accouchement, par M. *Capuron*, docteur en médecine. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Saint-André-des-Arts, n°. 58, et *Croullebois*.

PHYSIQUE ET MATHÉMATIQUES.

Lettres d'Euler à une jeune princesse d'Allemagne sur divers sujets de physique et de philosophie. Nouvelle édition revue et augmentée de notes, par M. *Labey*, instituteur à l'Ecole polytechnique. 2 vol. in-8°. ornés du portrait de l'*auteur*. Madame *veuve Courcier*. 15 fr. — 19 fr. Le double sur papier vélin.

Elémens de géométrie, contenant les deux trigonométries, une introduction à la géométrie descriptive, les élémens de la trigonométrie, et quelques notions sur le levé des plans, par S. G. *Garnier*. Un vol. in-8°. *Bechet*. 5 fr. — 6 fr. 25 c.

SECONDE CLASSE.

ECONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Petits traités sur les parties les plus importantes de l'agriculture, par M. de *Barbançais*. Un vol. in-8°. *Grégoire*. 3 fr. 50 c. — 4 fr.

Manuel des propriétaires d'abeilles, suivi de notes historiques, par M. *Lombard*, membre de plusieurs sociétés d'agriculture. Cinquième édition augmentée, avec figures. Un vol. in-8°. *Renouard*. 2 fr. 50 c.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

La Sidérotechnie, ou l'Art de traiter le minerais de fer, pour en ex-

traire de la fonte, du fer ou de l'acier : ouvrage ordonné par S. Ex. le ministre de l'intérieur, approuvé et adopté par la première classe de l'institut impérial de France, pour faire partie de la collection des arts et métiers qu'elle doit publier, par J. *Hassenfratz*, inspecteur divisionnaire au corps impérial des mines. 4 vol. in-4°. ornés de 66 planches. *Firmin Didot*. 80 fr.

Nous reviendrons sur cet intéressant ouvrage.

L'Art raisonné du cultivateur et du fabricant de tabac, contenant l'origine de la culture du tabac, les connaissances des divers tabacs, le meilleur moyen d'en opérer la dessication, de le fabriquer, et de le conserver, par M. *Baillot Saint-Martin*, ancien contrôleur principal des droits réunis à Tonneins. Un vol. in-8°. Paris, *Pichard*. 2 fr. 50 c.

Nouvelle architecture pratique, ou *Bullet* rectifié et entièrement refondu : ouvrage dans lequel on a conservé les principes ou la méthode d'instruction de cet estimable auteur, autant que possible à la portée de tout le monde ; la généralité et les détails de l'art de construire et de décorer les édifices suivant les principes de la statique et de la physique, et d'après les connaissances de l'histoire naturelle, par Alexandre *Michel*, ingénieur en chef au corps impérial des mines. Un vol. in-8°. avec 36 planches. Mons, *Hoyois*. Paris, *Vitret*. 8 fr. — 11 fr. 50 c.

Traité expérimental, analytique et pratique de la poussée des terres et des murs de revêtement, suivi d'un appendice sur le frottement des vannes dans leurs coulisses, par M. *Maquiel*. Un vol. in-4°. *Bachelier*. 12 fr. — 14 fr. 50 c.

Les Ecritures françaises et anglaises, en vingt-quatre planches, avec un traité explicatif, par Alexandre *Bourgoin*, expert écrivain vérificateur, gravées par *Lisle*, attaché au dépôt impérial de la guerre. Un grand cahier in-fol. avec une couverture imprimée en caractères d'écritures et vignettes fondues exprès. *Eymery*. 5 fr. — 6 fr. 25 c. ; sur papier vélin 8 fr.

Annales des arts et manufactures. par J. N. *Barbier de Vémars*. Tome XLV, n°. 135. in-8°. *Bureau des Annales*, rue de la Monnaie, n°. 11.

Ce numéro contient :

Métallurgie. — Sur l'art de fabriquer le fer au moyen de la houille, par M. *Dufaud*.

Technologie. — Emploi des bœufs aux machines à molettes, par M. *Guenyveau*. — Blanc de céruse, par M. *Chaillotdeprusse*, et par M. *Casaurane*. — Alliage de M. *Brun* pour les jetons et les médailles. — Machine à vapeur appliquée aux moulins, par M. *Darnal*. — Blanchiment des chiffons pour le papier, par M. *Potter*. — Bas que l'on peut couper à la pièce comme des habits, par M. *Decroix*. — Poudrette végétative, par M. *Bridet*. — Charbonnage de la tourbe, par M. *Blavier*. — Nouvelles claques, par M. *Bainée*, pour garantir les pieds de l'humidité. — Panification des pommes de terre, par M. *Montaigue*. — Prix proposés pour l'industrie. — Tannage indien. — Filtre de M *Paul*.

— Fabrication du fer, par MM. *Dobson*.

Ce numéro renferme trois planches dont deux figurent sous deux points de vue différens, les moulins mus par la machine à vapeur, et la troisième, les claques pour les pieds.

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE. TOPOGRAPHIE.

Collection de cartes dressées conformément au texte du Précis de la géographie universelle de M. Malte-Brun, par l'*auteur*, et par M. *Lapie*, capitaine-ingénieur-géographe. Un vol. in-folio renfermant vingt-quatre planches gravées par d'habiles artistes, imprimées sur le quart de beau papier nom de Jésus, et coloriées avec grand soin. Seconde édition revue et corrigée. *Buisson*. Solidement cartonnée. 18 fr. — 19 fr. 50 c.

Atlas supplémentaire du Précis de la géographie universelle de M. Malte-Brun, dressé conformément au texte de cet ouvrage, par l'*auteur*, et par M. *Lapie*. Un vol. in-folio publié à la demande des souscripteurs de Paris; précédé d'une notice raisonnée de l'Atlas et renfermant cinquante et une cartes de géographie ancienne et moderne dont deux de grandeur double, gravées à plus grand point et en plus gros caractères que les vingt-quatre cartes ci-dessus et en formant le développement et le complément. *Même adresse*. Colorié avec soin et solidement cartonné 36 fr. — 38 fr.

Ces deux atlas ne se vendent séparément qu'aux seuls souscripteurs du précis aux prix ci-dessus énoncés. Pour les non-souscripteurs les deux atlas coûtent 60 fr. — 63 fr.

Nouvelle carte géométrique des distances réciproques entre les chef-lieux de l'empire français et du royaume d'Italie, et les principales villes des quatre parties du monde, par M. de *Riquehem*, sous-chef au trésor impérial. Deux feuilles de colombier. Chez l'*auteur*, rue Christine, n°. 3, et *Martinet*. 4 fr. 50 c.

Cette carte contient de plus la population des villes et chef-lieux, celle des départemens de la France et de l'Italie, la position géographique des chef-lieux français indiqués par une rose autour d'un centre commun, la différence du méridien, le nombre d'arrondissemens et de justices de paix, les chef-lieux des divisions militaires, les siéges des cours impériales et des archevêchés.

Carte des pays compris entre la Vistule, la Dwina et le Borystène. Lenormant. 1 fr.

On y a tracé la marche des armées françaises en Russie.

Description historique et topographique de Moscou. Broch. in-8°. *Pillet*. 1 fr. 50 c.

STATISTIQUE.

Tableau des peuples qui habitent

l'Europe, classés d'après les langues qu'ils parlent; et tableau des religions qu'ils professent, par Frédéric *Schoell*, *etc.* (Voy. pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Article deuxième et dernier.

Dans l'introduction qui précède le tableau des religions que professent les peuples de l'Europe, l'auteur, après des observations très intéressantes sur la multiplicité des systèmes religieux, établit les divisions de toutes les religions existantes en deux classes. La première se compose des systèmes religieux qui méconnaissent le vrai Dieu, tels que le culte des fétiches, le culte des astres, ou sabéisme qui forme la religion des Mages; l'anthropolatrie à laquelle se rapportent la religion des Grecs et des Romains, celle de Foë, le Lamisme; enfin l'idolatrie. Dans la seconde classe se rangent les systèmes religieux qui reconnaissent un seul Dieu. Trois religions de cette classe n'existent qu'en Asie : ce sont la religion de Confucius, celle de Zoroastre, le Bramisme.

Après ces préliminaires, l'auteur arrive au tableau des religions que professent les peuples de l'Europe. Tous sont unitaires dans le sens qu'ils ne connaissent qu'un seul Dieu; et ils se divisent en deux classes : les Déistes qui n'ont point de culte et les adorateurs de Jéhova. Ceux-ci sont divisés en trois classes : les Juifs, les Chrétiens, les Musulmans.

Les Juifs d'aujourd'hui se divisent en Talmudistes et Caraïtes. Les Chrétiens se subdivisent en Chrétiens d'Orient et d'Occident.

Dans les Chrétiens d'Orient, on distingue l'église grecque appelée *orthodoxe*, à laquelle sont attachées deux nations, les Grecs et les Russes; les Nestoriens ou l'église Chaldéenne; les Monophysites ou Eutychiens; les Jacobites; les Arméniens; les Maronites.

Dans les Chrétiens d'Occident, on distingue l'église latine dont les membres s'appellent catholiques et une seconde famille de Chrétiens qui, en matière de foi ne reconnaissent d'autre autorité que celle de la Bible. Ces derniers se divisent en unitaires qui ne reconnaissent qu'une seul personne en Dieu : ce sont les Ariens, les Unitaires proprement dits, les Sociniens; et en trinitaires qui admettent trois personnes en Dieu. Ils se divisent en quatre classes; savoir, les *Protestans*, qui se divisent en Luthériens, en Calvinistes, en Arminiens, en Presbytériens et indépendans; les *Anglicans*, parmi lesquels on distingue les Whigs et Torys, et les Dissenters ou non-conformistes; et enfin les *Mystiques* et *Enthousiastes*, qui se subdivisent en Mennonites ou Anabaptistes, les Quakers ou Trembleurs, les Piétistes, les frères Moraves ou Herrnhuters, les Méthodistes.

Les Musulmans forment deux sectes, celle des *Sunnites* et celle des *Schiites*.

Neuf appendices très-intéressans enrichissent l'ouvrage. Cinq sont relatifs au tableau des peuples d'Europe classés d'après les langues qu'ils parlent : en voici la nomenclature. — De l'analogie de la langue indienne avec le grec, le latin, le persan et l'allemand d'après *Schlégel*. — De l'accent particulier aux langues du Nord. — Des révolutions qu'a éprouvées dans ses significations le mot *Saxe*. — Observations sur l'origine de la langue française, tirées de la Dissertation de M. Beck, intitulée *Quæstionum de originibus linguæ franco-gallicæ specimen* Sur la langue turque.

Quatre appendices se rapportent au tableau des religions que professent les peuples d'Europe. — De la mythologie scandinave. — Du banquet que le Messie donnera au jour du jugement d'après le *Thalmud*. — Des Sabéens, Zabiens, Galiléens, disciples ou chrétiens de Saint-Jean. — De la manière dont le sa-

crement de l'Eucharistie est célébré dans l'église grecque, tiré de l'Histoire de l'église grecque et de l'église arménienne, par *Ricaut*.

Ces tableaux des peuples de l'Europe, considérés sous les deux rapports les plus caractéristiques qui les distinguent, sont formés de traits si grandiosement rapprochés que pour les bien faire connaître, il faudrait, en quelque manière, les copier presque en entier. Nous nous sommes vus forcés, par les bornes de ce Journal, de n'en présenter qu'une simple nomenclature : elle suffira néanmoins pour en faire pressentir le double mérite : d'une part, cet ouvrage suppose une lecture immense; de l'autre part, ce qui est beaucoup plus rare encore, il annonce un esprit éminemment analytique.

Etat actuel de la Turquie, etc., par Ch. *Thornton, etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal.)

Article troisième.

Dans cet article, nous allons nous occuper des matières traitées dans les septième et huitième chapitres de l'ouvrage, en observant, comme nous l'avons pratiqué, dans les précédens articles, de ne nous arrêter qu'à ce qui nous paraîtra avoir, ou le caractère de la nouveauté, ou celui de la divergence avec les opinions des nombreux auteurs qui ont écrit sur l'empire turc. Le septième chapitre roule sur la religion, la morale, les mœurs et les coutumes des Turcs.

L'auteur y traite de la constitution physique et des habitudes générales des Turcs; de leur éducation morale et religieuse; des croyances et pratiques du peuple; des prêtres et derwiches et des émyrs; des pélerinages de la Mekke; du dogme de la prédestination; de l'invocation des saints; de la foi dans l'efficacité des amulettes, reliques et enchantemens; de la foi dans les présages et les songes; du préjugé contre les tableaux; de la punition de l'apostasie; de la moralité; du prosélytisme et de la manière de proposer la foi aux infidèles; des charités publiques, des aumônes et de l'hospilatité; de la tendresse envers les animaux; du caractère général des Turcs; de leur austérité, de l'irritabilité de leur caractère, de leur intempérance dans l'usage du vin, de celui qu'ils font de l'opium; de leur avarice, leur ambition, leur hypocrisie; de leur conduite envers les étrangers; des vertus de la moyenne classe; de l'habillement des Turcs, de l'usage qu'ils font des bains chauds, de leur luxe, de leurs amusemens, de leur conversation; des conteurs d'histoire, des ombres chinoises, des danseurs et gladiateurs; des exercices du corps chez les Turcs; de leur régime général; de la peste; des deuils; des enterremens et des monumens funéraires.

Sur la religion ottomane. M. Thornton observe que beaucoup de Turcs instruits passent pour refuser une foi implicite à tous les miracles rapportés dans le Coran, mais qu'aucun d'eux ne va jusqu'à contredire les préjugés nationaux assez ouvertement pour les écarter et chercher à les anéantir : il ajoute que l'opinion qu'une vie sainte, indépendemment de tout dogme religieux suffit pour conduire au salut, est embrassée avec silence par un petit nombre de Turcs éclairés, quoiqu'elle soit condamnée comme une hérésie par l'église mahométane. Une autre observation qui nous a paru propre à M. Thornton, c'est que les prêtres musulmans, dans leur genre de vie, ne sont en rien distingués des autres citoyens. Ils vivent dans la même société et s'engagent dans les mêmes professions. Ils ne font le sacrifice d'aucune jouissance, et ne sont obligés à aucun acte de renoncement à eux-mêmes. Leur influence dans la société dépend uniquement de leur réputation d'instruction et de talent, [illegible] de leur gravité et de leur conduite

conduite morale. Ils sont rarement les instituteurs chargés de l'enseignement de la jeunesse et encore moins des hommes faits, et ne sont sous aucun rapport considérés comme directeurs de conscience. Ils ne font que chanter à haute voix le service divin.... Les Turcs ne connaissent point ces cérémonies expiatoires qui donnent aux prêtres tant d'influence : toutes les pratiques de leur religion peuvent être et sont exécutées sans l'intervention des prêtres.

Il est difficile, dit M. Thornton, d'exposer d'une manière claire et précise l'opinion des Turcs sur la prédestination ou la fatalité : il ne croit pouvoir en donner quelque idée que par les trois exemples suivans. Ma maison, dit-il, fut consumée dans une incendie : un Turc de ma connaissance vint me faire une visite de condoléance et me dit : « Un « malheur devait tomber sur vous, que « Dieu soit béni ! remerciez-le : il était « dirigé sur votre tête, et il n'est tombé « que sur votre propriété. »

Un pacha auquel un accident avait été prédit, fut déplacé, pour que la calamité qui le menaçait ne tombât que sur sa personne et fût détournée de dessus le public.

Les Janissaires, après trois charges infructueuses sont persuadés qu'ils combattent contre la Providence, et ils ne peuvent pas être legitimement forcés à tenter une quatrième attaque.

Relativement aux préjugés des Musulmans contre les tableaux, M. Thorton fait ramarquer une contradiction singulière. Le Musulman, dit-il, en s'acquittant des devoirs de la prière, doit se dépouiller des parties de ses habillemens où sont représentées des figures d'hommes et d'animaux ; et néanmoins la mounaie étrangère quelquefois frappée à l'effigie des souverains et portant l'empreinte de leurs figures, ne donne aucune atteinte à leurs prières et peut se porter même dans le voyage à la Mekke. Sans se dissimuler que les Musulmans ont employé originairement la violence pour propager leur religion, M. Thornton exalte, avec raison, leur esprit de tolérance actuel. « La conversion du « cœur, disent-ils, n'appartient qu'à « Dieu seul » ; et quoiqu'ils étendent aux étrangers les avantages de leur foi, ils ne troublent jamais l'harmonie du commerce social par des disputes sur sa supériorité et par des argumens sophistiques pour sa défense : ils croyent avoir assez fait quand ils ont jeté la semence, et ils la laissent produire ses fruits en temps convenable : ils ne demandent jamais à Dieu dans leur prières publiques la conversion d'un autre peuple.

Faire l'aumône aux pauvres et exercer l'hospitalité envers les étrangers, ce sont les vertus auxquelles les nations orientales sont le plus habituées. M. Thornton affirme qu'elles sont pratiquées par les Turcs. Les tables des riches et des grands, dit-il, sont à l'imitation de celles des patriarches, et avec une simplicité vraiment naturelle, ouvertes à tous ceux qui peuvent s'y présenter décemment, tandis que toutes les personnes d'une classe inférieure se rangent autour des tables des officiers de leur maison, et que les restes, sans vérifier leurs besoins, sont distribués à la porte aux pauvres et aux faméliques. Il n'est pas un paysan qui n'offre de partager sa cabane avec le voyageur, et qui ne se gêne même pour le recevoir plutôt que de lui refuser l'hospitalité. Il est rare que le droit de propriété s'exerce jusqu'à exclure d'un jardin, d'un verger ou d'un vignoble une personne qui désire y entrer pour cueillir et manger quelque légume ou quelque fruit.

Après avoir observé, avec la généralité des voyageurs, que l'ivrognerie est condamnée par la loi musulmane et les coutumes de la nation ottomane ; qu'elle n'est cependant considérée que comme un péché véniel, et que les plus grands sultans s'y sont livrés, M. Thornton fait une remarque qui nous a paru lui être particulière ; c'est que comme boire une grande quantité de vin ne fait pas en-

courir une plus grande malédiction, que d'en boire modérément, ceux qui ont une fois transgressé le précepte ne se font aucun scrupule d'aller jusqu'à une ivresse complète.

C'est dans la classe moyenne des citoyens, parmi ces hommes qui subsistent de leur industrie et qui sont également éloignés de la richesse et de la pauvreté qu'il faut rechercher, suivant M. Thornton, le caractère national. Parmi les Turcs de cette classe, les vertus sociales et domestiques sont unies à un degré d'instruction proportionné à leurs besoins et à une urbanité de mœurs vraiment patriarchale. L'honnêteté est le caractère distinctif du marchand turc: elle le distingue du Juif, du Grec, de l'Arménien contre les artifices desquels on ne connaît point de précaution suffisante. Aussi remarque-t-on que dans les villages où il n'y a pas de mélange de ces trois nations avec les Turcs, l'innocence de la vie et la simplicité des mœurs sont remarquables et que leur friponnerie, la supercherie même y sont absolument inconnues.

En parlant de la peste, M. Thornton a fait une observation très-judicieuse. Les Européens, dit-il, ont plusieurs fois attribué au défaut de propreté les retours fréquens de ce fléau; mais il a remarqué au contraire, parmi les Turcs la plus grande attention à remplir leurs devoirs à cet égard; et il est difficile de supposer que l'accusation de malpropreté puisse légitimément s'adresser à un peuple qui communément se lave la figure, les pieds et les mains cinq fois par jour et le corps une fois la semaine.

Le huitième chapitre concerne les femmes et l'économie domestique.

L'auteur y traite de la distribution des appartemens dans les maisons turques; de la sujétion des femmes et de leurs priviléges; du mariage, de la polygamie et du divorce, des devoirs réciproques du mari et de la femme; des arrangemens domestiques; de l'établissement de la maison des femmes; de leurs ameublemens et de leur manière de vivre; de leurs occupations et de leurs amusemens. Il trace ensuite le caractère des femmes turques: il expose les motifs principaux de leur réclusion: il fait des recherches sur les effets de multiplier les mariages, de forcer à l'observation des devoirs envers les époux, d'influencer le caractère public. Il termine enfin ce tableau par des détails curieux, sans être absolument neufs, sur le personnel et l'habillement des femmes; les harems des Turcs bien élevés et des grands, le harem impérial; les titres et les degrés de préséance parmi les dames; les domestiques et la garde d'honneur, l'état des femmes en général et celui des princesses du sang; le marché des esclaves; les femmes publiques, les eunuques.

Nous allons en recueillir quelques traits qui nous ont paru appartenir particulièrement à M. Thornton. Il ne faut pas supposer, observe-t-il très-judicieusement, que les femmes turques soient toujours confinées dans leurs maisons: au contraire, les femmes de tous les rangs se livrent à de fréquentes parties de plaisir au dehors, à pied, en canot ou en voiture. Dans toutes les représentations publiques auxquelles elles peuvent assister avec quelque décence, elles forment la partie la plus nombreuse des spectateurs et occupent toujours les places les plus commodes. Si les femmes sont privées de la société des hommes, elles ne souffrent pas plus qu'eux de ce défaut de communication. Les femmes mariées sont maîtresses absolues de tous les détails domestiques: elles sont parfaitement libres dans le choix de leurs connaissances parmi les personnes de leur sexe et dans celui des amusemens qui leur conviennent. Si elles sont privées des assiduités de la courtoisie et de la galanterie des hommes, elles en sont dédommagées par la vénération et les attentions de leurs enfans; car depuis le souverain jusqu'au dernier de ses sujets, le nom de mère n'est jamais prononcé

qu'avec respect, et généralement tous les Turcs remplissent avec la plus tendre affection le devoir filial.

Hume suppose, dit M. Thornton, que les mœurs turques détruisent le commerce de la société, et que personne n'ose introduire un ami dans sa maison ou à sa table, dans la crainte de se donner un rival; mais en cela, il est dans l'erreur. Les habitations de la famille sont séparées et n'ont aucune communication. Le Turc quitte la conversation de ses amis et les plaisirs de la table pour aller jouir, dans une enfilade d'appartemens distincts de la compagnie de sa femme ou de sa maîtresse. Les précautions prises en Turquie pour soustraire les femmes aux yeux du public, soit que la coutume vienne d'eux-mêmes, soit qu'ils l'aient empruntée d'une autre nation, doivent moins être attribuées à la jalousie et aux soupçons, qu'aux égards pour la personne des femmes et au respect pour leur modestie. Ces précautions doivent être considérées peut être comme un hommage rendu à la beauté que les Turcs pensent ne pouvoir être envisagées par les hommes avec une indifférence physique ou une pureté mentale.

En jetant un coup-d'œil sur l'empire turc en général, on voit qu'il y a peut-être aussi peu de célibataires des deux sexes que dans les autres pays. Il ne paraît donc pas que la réclusion des femmes apporte quelque empêchement au mariage : car, quoique les ambitieux diffèrent de s'établir jusqu'à ce qu'ils aient poussé ou assuré leur fortune, le cultivateur, l'artisan, le négociant, contractent généralement un mariage comme le préliminaire de leur établissement dans l'état qu'ils embrassent; et dans le fait, il ne serait pas permis à un célibataire, ou, ce qui est considéré comme la même chose, à un homme qui n'a pas de femme dans sa famille, de tenir une maison ou d'avoir un établissement indépendant dans la ville de Constantinople. Le mal ne s'étend pas au-delà de priver les filles turques de la conversation générale et de confiner les femmes mariées dans l'observation stricte du devoir conjugal. Il n'y a donc pas plus à s'en plaindre, comme d'une injustice faite aux femmes, que comme d'une faveur faite à l'autre sexe.

Description historique et topographique de Moskow, ou Détails sur les mœurs et usages des habitans de cette grande ville, sur les palais, monumens, tombeaux des Czars, monastères, églises, édifices publics qu'elle renferme, sur les fêtes et cérémonies religieuses qu'on y observe, etc., traduit de J. *Richter*. Broch. in-8°. *Pillet*. 1 fr. 50 c.

Tableau de la mer Baltique sous les rapports physiques, historiques et commerciaux, etc., par J. J. *Catteau de Calleville, etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal.)

Il n'appartenait qu'à l'écrivain distingué qui nous a successivement enrichi d'une excellente statistique des Etats danois, d'un tableau bien terminé de la Suède sur laquelle il nous a donné encore des notions intéressantes, ainsi que sur le nord de l'Allemagne, dans le Voyage qu'il a publié dans ces contrées, et qui s'est procuré depuis de grandes lumières sur les parties de la Russie que baigne la mer Baltique, d'entreprendre de nous tracer le tableau de cette mer à laquelle confinent ces divers Etats, et d'exécuter cette vaste et utile entreprise avec un succès qui ne sera point contesté.

Dans un premier article nous allons donner un aperçu des observations préliminaires qui sont à la tête de l'ouvrage, et du plan même de l'ouvrage.

Article premier.

L'auteur observe d'abord que, sans avoir la vaste étendue de l'Océan, les mers intérieures désignées par le nom de Méditerranées, sont dignes, sous plusieurs rapports, de fixer l'attention. Comme elles se combinent plus étroitement avec les terres, leurs phénomènes, leurs productions, leurs sites se distinguent par des traits particuliers qui fournissent des données importantes pour la connaissance générale du globe. C'est sur les bords des mers Méditerranées, et vers les embouchures des fleuves qui s'y jettent que les tribus éparses ont commencé à se réunir en sociétés régulières : c'est là qu'ont pris leur origine ces échanges de produits qui ont amené l'échange des idées et qui en ont fait naître de nouvelles : c'est de là que le navigateur familiarisé peu à peu avec les vents et les tempêtes s'est élancé sur l'Océan pour atteindre les contrées lointaines.

L'auteur ajoute que depuis long-temps la Méditerranée proprement dite, située sous le plus beau ciel et entourée des plus antiques souvenirs a fixé l'attention; que placée sous un ciel moins propice, environnée de pays où ne pût atteindre cette civilisation qui fit la gloire de la Grèce et de l'Italie, la Baltique n'a pas obtenu jusqu'ici la même célébrité, mais que néanmoins elle peut prétendre à une place distinguée dans les annales de la nature et de l'industrie. Cette mer forme, avec ses détroits et ses golfes, une des mers intérieures les plus considérables du golfe. Sans elle, le Dannemarck, la Suède, le Nord de l'Allemagne, la Prusse, une grande partie de la Russie, n'offriraient pas l'aspect d'une culture qui alimente le commerce, et que le commerce alimente à son tour.

C'est à la suite de plusieurs voyages dans la Baltique et d'un long séjour dans les contrées qu'elle baigne, que l'auteur a entrepris de faire connaître cette mer sous les traits propres à la caractériser. Voici le plan qu'il a suivi. Dans la première partie il détermine la position du bassin de la Baltique, son étendue, ses contours; et il donne la topographie de ses ports accompagnés de traits historiques qui peuvent en relever l'importance.

Dans la seconde partie, passant aux phénomènes de cette mer, l'auteur parle de ses crues, de ses courans, de sa salure, de sa température, des glaces qui en couvrent une partie pendant l'hiver, de sa phosphorescence, des effets du mirage qu'on y aperçoit, et il s'occupe de l'opinion des savans sur la diminution de ses eaux. Pour mieux faire juger de ses divers phénomènes, il les envisage dans leur liaison avec ceux des mers voisines et du grand ensemble des eaux marines.

La troisième partie renferme un exposé des productions de la Baltique; il y joint des observations sur la manière dont ces productions sont mises à profit par l'industrie, sur la chasse aux oiseaux et aux phoques, et particulièrement sur les pêcheries dans lesquelles il comprend celles du Cattegat qui sont d'une haute importance pour tout le Nord de l'Europe.

La quatrième partie renferme des notions géographiques et historiques sur les isles les plus considérables, telles que la Sélande, la Fionie, Rugen, Usedom, Aland, etc.

Dans la cinquième partie, l'auteur considérant les fleuves qui se jettent dans la Baltique, trace leur cours depuis leur origine jusqu'à leur embouchure; désigne les limites où ils se rapprochent des fleuves tombant dans d'autres mers, afin de pouvoir indiquer toute l'étendue des communications qu'ils établissent, soit par leur cours naturel, soit par les canaux, ouvrages de la main des hommes. Dans ce travail épineux, l'auteur se dirige suivant les élévations de terrain et les montagnes qui forment les points de distribution et les versans principaux, de manière que cette partie de son ouvrage donne en même temps une idée

de toute la division septentrionale de l'Europe.

Enfin, dans la sixième et septième parties, l'auteur ayant déterminé ainsi le domaine continental de la Baltique et les limites intérieures d'où l'homme peut atteindre cette mer, passe à la navigation et au commerce qu'elle a fait naître, ce qui le conduit à en tracer l'histoire. Après avoir cherché à découvrir l'origine de cette industrie commerçante, il observe ses premiers progrès sous la direction de la ligue anséatique : il expose le grand développement qu'elle a pris dans les temps modernes, et il fait connaître son influence sur les mœurs, les usages et la civilisation des peuples septentrionaux.

La carte qui accompagne l'ouvrage a pour but d'indiquer la position, les contours, l'étendue du bassin de la Baltique, et les rapports qu'établissent entre cette mer et le continent, les fleuves et les canaux. Les excellentes cartes marines de l'amiral *Nordenanker*, et les meilleures cartes générales et particulières gravées en Dannemarck, en Suède et en Russie ont servi de guides à l'habile dessinateur qui a dressé celle que l'auteur a insérée dans son ouvrage. Les noms ont été indiqués autant que possible, sur la carte et dans tout l'ouvrage, suivant l'orthographe de chaque pays.

Outre cette carte vraiment précieuse, l'ouvrage est enrichi de trois planches. La première offre le nombre et les pavillons des navires qui ont passé le Sund pendant les années 1790 et 1796. La seconde, la répartition des navires selon leur arrivée et leur départ en 1800. La troisième, le résumé des principaux chargemens d'après une moyenne prise sur les dernières années.

HISTOIRE.

Abrégé de l'Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la bataille d'Actium, par B. M**. 2 vol. in-12 ornés de 102 sujets historiques ou portraits gravés au trait d'après les dessins de M. *Monnet. Brunot-Labbe.* 7 fr. 50 c. — 9 fr.

Principaux événemens de l'Histoire de France, depuis le premier roi jusqu'à Napoléon-le-Grand, par H. H. *Bernaud.* Deuxième édition. Broch. in-12. *Moronval.*

Précis de l'Histoire de France, depuis 1789 jusqu'à 1792, par Ant. *Caillot.* Broch. in-12. *Même adresse.*

Histoire des Croisades : première partie, contenant *l'histoire de la première croisade*, par M. *Michaud, etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Les croisades sont l'un des événemens de l'histoire moderne qui ont le plus rapproché l'Europe de l'Asie, et qui ont eu le plus d'influence sur les destinées de la première de ces deux parties du monde : mais jusqu'à présent ces expéditions mémorables n'avaient eu en France dans notre idiôme aucun historien qui leur eut consacré spécialement sa plume d'une manière au moins digne d'un si important sujet. *Yves Duchut* composa en grec et en français une *Histoire de la guerre civile faite par les Français et autres Chrétiens pour la délivrance de la Judée et du Saint-Sépulcre* ; mais, outre que cette composition bizarre dans deux langues est presque littéralement traduite d'une Histoire des croisades par *Ascoli*, intitulée *De Bello sacro*, ni l'original, ni la copie ne répondent à l'importance du sujet, soit par le mérite du fond, soit par le mérite du style.

Postérieurement à cet ouvrage le P. *Maimbourg* publia une Histoire des croisades en deux volumes in-4°. et quatre volumes in-12; mais cette Histoire, comme presque tous les ouvrages historiques de ce jésuite, est justement décriée, tant par les mensonges grossiers dont elle est souillée que par la prolixité assommante du style. Enfin, sous le titre imposant d'*Histoire des Croisades*, on détacha de l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire, depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, par *Voltaire*, ce que ce célèbre écrivain a répandu sur les Croisades; mais ce n'est qu'une rapide esquisse qui porte l'empreinte de son crayon séduisant, mais où l'on aperçoit les taches de partialité principalement en matières religieuses.

Nous avons du savant et judicieux abbé *Fleuri* un excellent morceau sur les Croisades qui fait partie de ses discours sur l'Histoire ecclésiastique; mais ce n'est qu'un aperçu de ces expéditions avec de judicieuses observations qui décèlent, comme dans tous ses autres ouvrages, un esprit judicieux et une plume impartiale.

Enfin, la classe d'histoire et de littérature de l'Institut impérial de France, ayant proposé dans ces derniers temps, pour sujet du prix de 1808, d'examiner qu'elle a été l'influence des Croisades sur la liberté civile des peuples de l'Europe, sur leur civilisation et sur les progrès des lumières, du commerce et de l'industrie, ce concours nous a procuré deux ouvrages d'un grand mérite, l'un par M. *Hééren*, en allemand, traduit en français par M *Villers* (*); l'autre, par M. de *Choiseul d'Aillecourt* qui ont partagé le prix proposé. Ces deux ouvrages renferment, sous des points de vue différens la solution satisfaisante de la question proposée par l'institut; et dans tout deux on a fait une heureuse application de divers documens historiques; mais ni l'un ni l'autre n'offre une histoire des Croisades proprement dite. Cette histoire, dans toute l'étendue qu'elle comporte, était donc une carrière toute nouvelle ouverte à nos écrivains français. M. *Michaud*, déjà avantageusement connu, dans la république des lettres par l'*Histoire des progrès et de la chute de l'Empire de Mysore*, et par *le Printemps d'un Proscrit*, est entré courageusement dans cette intéressante carrière; et à en juger par le premier volume qu'on vient de publier de son ouvrage, on peut présumer qu'il la parcourra avec toute l'érudition et la saine critique qu'exigeait un pareil sujet, et avec tout le talent que promettait un écrivain déjà exercé dans divers genres de littérature. Nous allons donner l'analyse du premier volume qui paraît seul jusqu'aprésent : ce volume est divisé en quatre livres où l'historien traite, comme l'annonce le titre, de la première et de la plus brillante des Croisades. Chaque livre fournira la matière d'un article.

(*) Cet ouvrage se trouve chez MM. Treuttel et Würtz, à Paris, rue de Lille : à Strasbourg, même maison de commerce. Prix 6 fr.

Article premier.

On avait observé de tout temps que les Croisades prenaient leur origine dans l'indignation que les peuples de l'Occident conçurent des avanies, des mauvais traitemens qu'on faisait éprouver dans l'Orient aux pélerins que la dévotion pour le lieu où s'étaient accomplis les Mystères de la Rédemption dirigeait en foule vers la Terre Sainte : mais le tableau de ces pélerinages n'avait été qu'esquissé. Le nouvel historien des Croisades en fait une peinture aussi instructive qu'animée : c'est d'abord l'objet de son premier livre qui s'étend ensuite aux préparatifs qui se firent pour effectuer la première Croisade.

Dans les premiers temps de l'église, dit-il, l'usage s'était introduit parmi les Chrétiens de faire des pélerinages à la Terre Sainte. La Judée, remplie de sou-

venirs religieux était encore la terre promise pour les fidèles : les bénédictions du ciel semblaient réservées à ceux qui visitaient le Calvaire, le tombeau de Jésus-Christ, et renouvelaient leur baptême dans les eaux du Jourdain. Sous le règne de Constantin l'ardeur des pélerinages s'accrut encore parmi les fidèles. Par la munificence de ce prince, le Saint Sépulcre s'offrit aux regards des pélerins entouré d'une magnificence qui redoubla leur vénération. Il célébra la trente et unième année de son règne par l'inauguration de l'église *de la Résurrection* dans laquelle on admirait les richesses de l'Asie et les arts de la Grèce et de Rome. Des milliers de Chrétiens vinrent en cette solemnité entendre le panégyrique de Jésus-Christ par le savant évêque Eusèbe. Sainte-Hélène, mère de Constantin, se rendit à Jérusalem, dans un âge très-avancé, et fit élever des églises sur le mont Thabor, dans la ville de Nazaret et dans la plupart des lieux que Jésus-Christ avait sanctifiés par sa présence et par ses miracles. Depuis cette époque les pélerinages devinrent encore plus fréquens. Lorsque l'empereur Julien, pour affaiblir l'autorité des prophéties entreprit de rétablir le temple des Juifs, on raconta des prodiges par lesquels Dieu avait confondu ses desseins, et Jérusalem en devint encore plus chère aux disciples de Jésus-Christ.

Quand le monde fut ravagé par les Goths, les Huns et les Vandales, les pélerinages de la Terre Sainte ne furent point interrompus. Les pieux voyageurs étaient protégés par les vertus hospitalières de ces barbares qui commençaient à respecter la croix de Jésus-Christ et suivaient quelquefois les pélerins jusqu'à Jérusalem. Cette paix qui avait durée plusieurs siècles ne fut troublée que sous le règne d'Héraclius. Sous ce règne, les armées de Cosroès, roi de Perse, envahirent, avec beaucoup d'autres pays la Palestine, profanèrent les églises de Jérusalem, emportèrent, parmi les dépouilles des vaincus, la croix du Sauveur conservée dans l'église de la Résurrection, et emmenèrent en captivité un grand nombre de Chrétiens. Après dix années de revers, Héraclius brisa leurs fers, les ramena à Jérusalem qu'il avait reconquise, et reporta lui-même sur ses épaules le débris de la vraie croix. Mais ce triomphe de la vraie religion ne fut pas long.

Vers le commencement du septième siècle, il s'éleva dans l'Arabie une religion nouvelle, ennemie de toutes les autres. La doctrine armée de Mahomet, son fondateur, envahit rapidement les trois Arabies, une partie de la Syrie et de la Perse. Les Sarrazins (c'est le nom qu'on donna à ces sectaires belliqueux) regardaient Jérusalem comme la maison de Dieu, comme la ville des Saints et des miracles. Les soldats d'Omar, successeur de Mahomet, l'assiégèrent et la prirent : il vint lui-même dans la Palestine recevoir les clefs de cette ville, et la présence de ce calife dont l'Orient vantait la modération contint le fanatisme des Musulmans ; mais après son départ les fidèles eurent beaucoup à souffrir. La persécution néanmoins n'arrêta point la foule de Chrétiens qui se rendaient en pélerinage à Jérusalem. Parmi ces pélerins on distingue Saint-Antoine et Saint-Arculphe. La relation des pélerinages de celui-ci fut rédigée pour l'édification des fidèles.

La dynastie des Ommades qui avait asservi presque tout l'Orient, sévit avec violence sous le règne de son dernier calife contre les disciples de Jésus-Christ. Celle des Abassides qui la remplaça persécuta tour-à-tour et toléra le christianisme ; mais les fidèles virent renaître des jours plus heureux sous le règne d'Aaron-al-Rachild, le plus grand des califes de la dynastie d'Abbas. Ce prince traita les Chrétiens de l'église latine comme ses propres sujets : pour ôter aux Francs toute idée d'une guerre religieuse qui aurait pu les attirer en Asie, il cultiva soigneusement l'amitié de Charlemagne et lui fit présenter les clefs du

Saint Sépulcre et de la ville sainte. Ses successeurs imitèrent sa modération. Les pélerins arrivaient sans danger à Jérusalem et y étaient reçus dans un hospice. Au besoin de visiter le tombeau de Jésus-Christ se joignait le désir de recueillir des reliques recherchées alors avec avidité par la dévotion des fidèles. Les productions de l'Asie attiraient aussi l'attention des peuples de l'Europe qui avaient établi des comptoirs dans les villes maritimes de la Phénicie et de Jérusalem où il s'était même établi, sur le Calvaire, une foire où s'échangeaient les productions de l'Europe et de l'Orient.

Mais les enfans d'Aaron-al-Rachild eurent le sort de la postérité de Charlemagne; et l'Asie, comme l'Occident, fut plongée dans l'anarchie et les horreurs de la guerre civile. Les Grecs voulurent en profiter pour arrêter les progrès des Musulmans. L'empereur d'Orient, Nicéphore Phocas, reprit sur eux la ville d'Antioche. Après sa mort, Zimiscès, son successeur, pénétra sans résistance dans la Palestine et s'y empara de presque toutes les villes, et même de Jérusalem. Mais à peine les Chrétiens d'Occident avaient-ils eu le temps de se féliciter de ces succès qu'ils apprirent que Zimiscès ayant été empoisonné, Jérusalem et toute la Syrie et la Palestine étaient retombées au pouvoir des califes Fatimites. La persécution recommença donc contre les Chrétiens.

Gerbert, archevêque de Ravenne, devenu pape sous le nom de Silvestre II, avait vu les maux des fidèles, dans un pélerinage qu'il avait fait à Jérusalem. A son retour, il excita les peuples de l'Occident à prendre les armes contre les Sarrazins. Les Pisans, les Génois et le roi d'Arles Boson entreprirent une guerre maritime contre les infidèles et firent une incursion jusque sur les côtes de la Syrie. L'opinion s'était introduite en ces temps que les pélerinages étaient une expiation suffisante pour les plus grands péchés. Dans cet espoir, les comtes de Flandres, de Barcelonne, de Verdun; le duc de Normandie, l'évêque de Cambrai Litbert firent le voyage de Jérusalem. Dix ans après le pélerinage de ce dernier, sept mille Chrétiens parmi lesquels on comptait cinq évêques partirent des bords du Rhin pour se rendre dans la Palestine. Attaqués par les Arabes, ils allaient être massacrés si l'un des Emirs n'était pas venu à leur secours: il leur permit même de continuer leur voyage. La misère dans laquelle ils virent que les Chrétiens étaient tombés à Jérusalem excita vivement leur pitié. Après avoir perdu trois mille des leurs, ils revinrent en Europe raconter les dangers du pélerinage à la Terre Sainte. Vers cette époque, les Turcs sortis des contrées situées au-delà de l'Oxus s'étant rendus maîtres de la Perse, élurent pour leur prince Togrul-Belg, petit fils de Seldjoug, qui donna son nom à la dynastie des Seljoucides: elle se divisa en sept branches qui se partagèrent les plus vastes royaumes de l'Asie. L'une d'elles s'empara de Jérusalem. Les mosquées et les églises furent également pillées et la ville sainte nagea dans le sang des Chrétiens et des Musulmans confondus.

Dix ans avant l'invasion de l'Asie mineure par les Turcs, Michel Ducas, empereur d'Orient, effrayé de leurs progrès qui menaçaient le siége de l'empire, avait imploré le secours du pape et des princes de l'Occident: il avait promis de faire tomber toutes les barrières qui séparaient l'église grecque de l'église romaine si les latins prenaient les armes contre les infidèles. Grégoire VII occupait alors la chaire de Saint-Pierre. Ses talens, dit l'historien, ses lumières, l'audace et l'inflexibilité de son caractère, le rendirent capable des plus grandes entreprises. L'espérance d'étendre la religion et l'empire du Saint-Siége en Orient, lui fit accueillir les supplications de Ducas: il exhorta les fidèles à prendre les armes contre les infidèles, et s'engagea à les conduire lui-même. Entraînés par ses exhortations, cinquante mille Chrétiens prirent l'engagement de le suivre

vre à Constantinople et à Jérusalem ; mais il ne tint point sa promesse; et les affaires de l'Europe où l'ambition du pontif était plus intéressée que dans celle de l'Asie suspendirent l'exécution de ses projets. Victor III, son successeur, effrayé des progrès des Sarrazins qui avaient conquis l'Afrique, qui troublaient la navigation de la Méditerranée et menaçaient encore les côtes de l'Italie, invita les Chrétiens à prendre les armes et leur promit la rémission de leurs péchés s'ils allaient combattre les infidèles. Les habitans de Pise, de Gênes et de plusieurs autres villes équipèrent des flottes, levèrent des troupes et firent une descente sur les côtes d'Afrique où ils obtinrent des succès : cependant le pape Victor mourut sans avoir réalisé le projet d'attaquer les infidèles en Asie. C'était à un simple pélerin qu'était réservé la gloire d'armer une grande partie de l'Occident contre l'Orient, et de préparer la délivrance de Jérusalem,

Ce pélerin, si célèbre dans l'histoire, sous le nom de *Pierre l'Hermite*, d'une origine obscure, suivant quelques écrivains ; descendant d'une famille noble de la Picardie, suivant quelques autres, était d'un extérieur ignoble et grossier d'après le témoignage unanime de tous les historiens; mais il était né avec un esprit actif et inquiet : il avait cherché dans toutes les conditions de la vie un bonheur qu'il ne put y trouver. Dégoûté du monde et des hommes, il se retira parmi les Cénobites les plus austères, où il contracta la ferveur d'un apôtre et le courage d'un martyr. Le bruit des pélerinages en Orient le fit sortir de sa retraite : il suivit dans la Palestine la foule des Chrétiens qui s'y précipitait A l'aspect de Jérusalem, il fut plus ému que tous les autres pélerins; et un entretien avec le patriarche de Jérusalem où ils confondirent leur douleur profonde sur l'état des saints lieux donna un nouvel aliment à l'exaltation du zèle de l'hermite. Il quitta la Palestine, traversa la mer, débarqua en Italie et alla se jeter aux pieds du pape. La chaire de Saint-Pierre était alors occupée par Urbain II, qui avait été le disciple et le confident de Grégoire VII et de Victor III. Urbain embrassa avec ardeur un projet dont ses prédécesseurs avaient eu la première pensée : il reçut Pierre comme un prophète et le chargea d'annoncer la prochaine délivrance de Jérusalem. Pierre traversa l'Italie, parcourut la France et la plus grande partie de l'Europe, embrâsant tous les cœurs du zèle dont il était dévoré. Il voyageait sur une mule, un crucifix à la main, les pieds nus, la tête découverte, ceint d'une grande corde, couvert d'un long froc et d'un manteau d'hermite de l'étoffe la plus grossière. La singularité de ses vêtemens était un spectacle pour le peuple ; l'austérité de ses mœurs, sa charité, la morale qu'il prêchait le faisaient révérer comme un saint. Souvent il rencontrait dans ses courses des Chrétiens d'Orient, bannis de leur patrie, qui parcouraient l'Europe en demandant l'aumône. Pierre les présentait au peuple comme des témoignages vivans de la barbarie des infidèles. A ce spectacle, les uns offraient leurs richesses, les autres leurs prières, tous promettaient de donner leur vie pour la délivrance des saints lieux.

Au milieu de cette agitation générale, Alexis Comnène, empereur d'Orient, menacé par les Turcs, envoya au pape des ambassadeurs pour solliciter le secours des Latins. Il avait précédemment adressé aux princes d'Occident des lettres où il exposait d'une manière lamentable les progrès des Turcs. Pour répondre aux supplications d'Alexis et aux vœux des fidèles, Urbain convoqua un concile à Plaisance afin d'y exposer les périls des églises grecques et latines d'Orient Les prédications de Pierre avaient tellement échauffé le zèle des Occidentaux que plus de deux cents évêques, quatre mille ecclésiastiques et trente mille laïcs obéirent à l'invitation du Saint Siége. Le concile se trouva si nombreux qu'il fut obligé de s'assembler dans la plaine.

Malgré la présence des ambassadeurs d'Alexis et les touchantes exhortations d'Urbain, le concile ne prit aucune résolution sur la guerre contre les infidèles. Urbain n'entreprit point de réveiller l'ardeur des Italiens : il résolut d'assembler un second concile au sein d'une nation belliquese, et dès ces temps reculés accoutumée à donner l'impulsion à l'Europe. Le nouveau concile assemblé à Clermont fut aussi nombreux que celui de Plaisance, mais le résultat en fut plus heureux. L'hermite Pierre y avait parlé d'abord; mais l'historien met dans la bouche d'Urbain un discours de la plus pathétique éloquence qui entraîna victorieusement les esprits. L'assemblée, saisie d'enthousiasme se leva toute entière et lui répondit par ce cri unanime : *Dieu le veut! Dieu le veut!* Le concile alors, dans plusieurs sessions, fit des réglemens propres à régulariser cet entraînement général. L'état de confusion où était l'Europe et la misère des peuples contribuèrent également à grossir le nombre des croisés. Beaucoup de seigneurs qui n'avaient pas pris d'abord la croix et qui voyaient partir leurs vassaux sans pouvoir les arrêter, prirent le parti de les suivre comme chefs militaires pour conserver quelque chose de leur autorité. Le concile de Clermont qui s'était tenu en novembre 1096 avait fixé le départ des croisés à la fête de l'Assomption de l'année suivante. Dès que le printemps parut, les croisés se mirent en marche, le plus grand nombre à pied, quelques-uns sur des chars, d'autres à cheval. Cette multitude offrait un mélange bizarre et confus de toutes les conditions et de tous les rangs. Des moines, des hermites avaient quitté leurs cloîtres et leurs retraites; on voyait la vieillesse à côté de l'enfance, l'opulence près de la misère; le casque était confondu avec le froc, la mitre avec l'épée; les femmes même paraissaient en armes parmi les guerriers. « Au milieu de ce délire universel, « observe judicieusement l'historien, aucun sage ne fit entendre la voie de la « raison. Ces scènes si étranges dans lesquelles tout le monde était acteur, ne « devaient être un spectacle que pour la « postérité. »

Dans un second article, on verra quelle fut l'issue de cette expédition dirigée en partie par Pierre l'Hermite.

MÉLANGES DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE VOYAGES.

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, etc., publiées par M. Malte-Brun. Tome I de la cinquième souscription, et 18e. de la collection, comprenant les cahiers 53 et 54. Buisson.

La partie des Annales proprement dite de ces deux cahiers, renferme : 1) suite du Voyage agricole, botanique, etc. par M. *Saint-Amand*; 2) notes du rédacteur des Annales sur un passage du Voyage précédent; 3) extrait d'un livre qui contient la doctrine des Ismaélis, faisant suite à la notice sur les Nosaïris et les Ismaélis, par M. *Rousseau*, consul général de France à Alep; 4) analyse de la relation d'un Voyage fait en Islande, dans l'été de 1810, par M. *Mackensie*, baronnet écossais, par M. F. W.; 5) nouvelles recherches sur l'intérieur de l'Afrique; 6) tableau de l'isle de Nakachiwa, l'une des marquises, en Océanique, d'après M. de *Langsdorf*, par M. *Rosenstein*.

Le Bulletin des mêmes cahiers contient : 1) description de l'Egypte, ou recueil d'observations et de recherches qui ont été faites en Egypte pendant l'expédition de l'armée française, publiée par les ordres de S. M. l'Empereur Napoléon-le-Grand : première livraison (ive. article). — Mémoire sur la Vallée des lacs de Natrou et celle du fleuve sans eau, par M. le général *Andréossy*. — Mémoire sur les finances de l'Egypte, depuis sa conquête par le sultan Sélim premier, jusqu'à celle du général en

chef Bonaparte, par M. le comte *Estève*, trésorier général de la couronne, etc. — Mémoire sur la Nubie et la Barebrai, par M. *Cortez*, intendant des bâtimens de la couronne, etc.; 2) *esame critco del primo viagio de America Vespucci al Nuevo Mondo* (en français) : examen critique du Voyage d'Améric Vespuce au Nouveau-Monde; 3) *Travels in various countries of Europa, Asia, and Africa, etc.* (en français) : Voyage dans plusieurs contrées de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique, par M. *Edward Clarke* : premier volume, contenant les Voyages de Russie, de Tartarie et de Turquie; 4) état actuel du Tunkin, de la Cochinchine et des royaumes de Camboie, Laos et Lakto, par M. de la *Bissachère*; 5) sur la population de la Scandinavie en général, et des Etats danois en particulier, par M. *Pram*, conseiller de justice, etc.; 6) carte de l'Europe, etc., dessinée par M. *Lapie*, capitaine-ingénieur-géographe, et gravée par M. *Semen*; 6) *Joannis Laur. Lydi de magistratibus populi romani* (en français) : des magistratures romaines, par Jean Laurent *Lydus*; 7) nouvelles et annonces diverses; 8) nouvelles des voyageurs; 9) sur la carte de Danemarck, attachée au cahier 54.

VOYAGES.

***Nouveau Voyage dans la Turquie d'Europe et d'Asie, et en Arabie*, par J. *Griffiths*, docteur en médecine, membre de la Société royale d'Edimbourg, traduit par M. B. *Barrère*, membre de plusieurs académies. 2 volumes in-8°. *Blankenstein*. 10 fr.**

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

***Voyage pittoresque de l'Oberland.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)**

Article troisième et dernier.

Dans le précédent article nous avons donné, par la transcription de plusieurs morceaux, une idée du *faire* de l'auteur dans la partie pittoresque de son Voyage: nous allons, dans celui-ci, donner l'aperçu rapide de quelques unes des profondes recherches que renferme la partie historique de ce Voyage.

« La position de la ville de Thun, dit « l'auteur, aussi favorable à la pêche et « au commerce que celles de Lucerne et « de Zurich, fait présumer une grande « antiquité confirmée par son nom qui « est entièrement celtique (Dunum), et « par le témoignage des historiens. Frédégaire, continuateur de Grégoire de « Tours, fait mention d'un phénomène « arrivé l'an 598-599, et qui ressemble « beaucoup à une éruption volcanique (*) du fond de la vallée couverte « par le lac de Thun. Cette eau du lac » bouillante et jetant une multitude de « poissons sur le rivage, annonce l'ancienne existence d'un foyer volcanique « placé à une grande profondeur au-dessous du lac, en rappelant des phénomènes analogues qui accompagnèrent « quelques éruptions dont l'histoire a « conservé le souvenir. — Il serait d'autant plus à désirer que nous eussions « quelques détails sur l'événement rapporté par Frédégaire et Aimoin, que « les environs du lac de Thun offrent « encore aujourd'hui des phénomènes « qui rappellent une origine volcanique. « Sur le rivage méridional, on trouve « des sources d'eau soufrée, près de Leissigen, et sur le rivage opposé, aux « environs de Béatenberg, on voit dans « du gypse (chaux sulfatée) du bitume « mou auprès des couches de brèche « dont les rochers de la Wandfluh se « composent; on voit aussi dans la même « plage le pétrole nager sur la surface « des ruisseaux de la vallée de Habcheren. — Les mines de houille et les ma-

(*) Ce fait est rapporté aussi par Aimoin.

« tières bitumineuses qu'on trouve sur « les bords du lac de Thun, rapprochées « du récit de Frédégaire, récit bien certainement relatif à ce lac, comme M. « de Bochat l'a prouvé, sont très propres « à nous donner une idée des épouvantables révolutions qui ont bouleversé sa « surface, surtout si nous admettons « l'opinion de Rouellé, telle que l'auteur « du Voyage de la Grèce (M. de Choiseul Goufier) l'a exposée. — Le savant et modeste abbé Haüy exprime la « même opinion, mais avec plus de retenue. L'existence des couches de pierre « calcaire recouvrant les matières dont « l'origine pouvait être rapportée à l'ancienne activité d'un volcan placé à une « certaine profondeur ne détruirait pas « la probabilité de notre conjecture : on « sait que Dolomieu a trouvé, dans plusieurs cantons de la Base de l'Etna, « une quantité de laves et de produits « volcaniques ensevelis sous plus de cinq « cents pieds de pierres calcaires coquillaires en couches horizontales. »

A ces recherches d'histoire naturelle, nous allons en joindre une concernant l'origine et les migrations de l'une des peuplades de la Suisse qui inspire le plus d'intérêt.

« La rivière qu'on voit serpenter (dans « la vallée d'Oberhasli, en vue du grand « et beau village de Meyringen, chef-lieu du pays de Hasli) est l'Aar qui « reçoit les eaux d'un grand nombre « d'autres cascades et qui se jette à trois « lieues plus bas dans le lac de Brientz « dont on aperçoit l'extrémité orientale. « La peuplade qui habite cette vallée « est une des plus intéressantes de la « chaîne des Alpes. Son langage, sa « beauté, ses mœurs et un ardent amour « pour la liberté qui la distinguent de « la plupart des peuples de la Suisse, « viennent à l'appui d'une ancienne tradition qui s'est conservée dans toutes « les vallées comprises entre le canton « de Schwitz et le district de Gruyères, « mais nulle part avec autant de détails « que dans une espèce de chronique en « vers chantés depuis un temps immémorial dans le pays d'Oberland. Cette « tradition fait sortir leurs ancêtres d'un « ancien royaume situé dans le pays des « Frisons et des Suédois. Une disette, « fléau des temps où le commerce ne répare pas le mal causé par de mauvaises « récoltes, les força à se débarrasser « d'une partie de la population. Le « dixième de la nation que le sort désigna émigra sous la conduite de trois « chefs, *Suiter*, *Svey* et *Agio* ou *Hatis*. « Ces fugitifs que les traditions portent « à six mille hommes en état de porter « les armes, s'étant juré une foi mutuelle « et un dévouement sans bornes pour « leurs intérêts communs (peut-être le « germe de l'alliance éternelle des trois « cantons frères à qui la Suisse doit sa « liberté) errèrent quelque temps avec « leurs familles, se battirent sur le « Rhin avec les Francs, et ne parvinrent « qu'après des marches longues et pénibles à trouver ce qu'ils avaient demandé « au ciel, un pays comme celui de leurs « ancêtres, fertile en pâturages et inaccessible à la violence et à la méchanceté, ils bâtirent Schwytz. »

C'est ainsi que l'auteur a répandu à la plus vive lumière sur l'origine d'un canton qui a donné son nom à la confédération helvétique.

Plusieurs autres morceaux que les bornes de ce Journal ne nous permettent pas de transcrire éclaircissent d'autres origines d'un égal intérêt.

JURISPRUDENCE. ADMINISTRATION.

Conférences sur le Code Napoléon, suivies d'une analyse, par ordre alphabétique, par M. *Hua*, avocat, auteur des notions élémentaires sur les matières hypothécaires. 5 vol. in-12. Chez l'*auteur*, rue Croix des Petits-Champs, n°. 24, et *Lenormant*; 15 fr. — 21 fr.

Principes d'administration publique, par Charles Jean *Bonin*. Troisième édition. *Renaudière*. 15 fr. — 19 fr.

Cet ouvrage d'une conception neuve, malgré la publication de quelques ouvrages sur l'administration qui n'en renferment pas les vrais principes et dont l'auteur, dans sa préface, établit l'insuffisance, est d'une utilité majeure, principalement pour tous les citoyens appelés aux places administratives. La rapidité avec laquelle ont été enlevées les deux premières éditions atteste d'ailleurs tout le mérite de l'exécution.

Les détails immenses dans lesquels l'auteur a dû entrer ne nous permettent pas d'en faire l'analyse ; nous nous bornerons donc à donner un très-rapide aperçu, tant des douze livres qui forment la division des deux premiers tomes de l'ouvrage que du plan d'un code administratif qui fait la matière du troisième tome.

Dans l'introduction placée à la tête de l'ouvrage, l'auteur y donne un précis très-lumineux de l'administration jusqu'aux temps actuels et celui des lois constitutionnelles de l'empire.

Dans le premier livre, l'auteur définit l'administration publique, et en quoi elle diffère du gouvernement et de la justice : il examine quel est le but de son institution dans l'organisation sociale. Passant ensuite aux lois administratives, il expose quelles sont ces lois, quelle en est la matière, conséquemment l'objet qu'elles se proposent, et ce qui les différencie des autres espèces de lois dans la législation générale.

Dans le livre second, l'auteur traite de l'organisation administrative, c'est-à-dire de l'institution de l'autorité et des conseils en qui se trouvent l'action, le jugement et l'examen qui sont les trois élémens de l'administration publique.

Le troisième livre roule sur les rapports administratifs. Le quatrième concerne l'action de l'administration sur les personnes. Le cinquième embrasse l'administration sur les propriétés. Dans le sixième, il s'agit de la police administrative. Le septième et le huitième ont pour objets les travaux publics, la dépense, la comptabilité. La justice administrative forme la matière du neuvième livre. Dans le dixième, l'auteur considère le moral de l'administration, c'est-à-dire l'influence administrative sur les personnes et les choses pour les faire servir à la plus grande prospérité de la société. Dans le onzième, l'auteur traite de l'obligation particulière imposée à l'administration par le gouvernement de rédiger une statistique de son département. Dans le douzième livre enfin, il expose tous les autres devoirs qui sont personnels à l'administrateur.

Le troisième tome renferme d'abord des considérations sur un code administratif. Vient ensuite un plan de ce Code, avec l'exposé de quelques dispositions préliminaires.

Ce plan est divisé en trois livres. Le premier considère les personnes dans l'état : le second, les propriétés dans l'état : le troisième, l'instruction administrative.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Choix des plus célèbres maisons de plaisance de Rome et de ses environs, mesurées et dessinées par Charles *Percier* et P. F. L. *Fontaine*. Huitième livrais. Chez les *auteurs*, au Louvre, et chez P. *Didot aîné*. 10 fr.

Cette livraison renferme sept planches et une vignette avec les explications de six de ces planches.

La première planche représente un superbe monument de la ville Borghèse à Rome : on n'en trouve point l'explication dans la livraison que nous annonçons : elle paraîtra sans doute dans les livraisons suivantes.

La seconde planche figure le plan de la villa di Papa Giulio (le Pape Jules III).

La troisième, la vue générale du casin de cette villa.

La quatrième, la vue de l'intérieur de la cour et de la grotte souterraine de cette villa.

La cinquième, la vue de l'intérieur de la grande cour.

La sixième donne le plan de la villa di Bolognetti et d'une partie de ses jardins.

La septième offre la vue de la cour et du casin de cette villa.

La vignette présente des fragmens antiques tirés de la villa Albani.

Annales du musée et de l'école moderne des beaux-arts : recueil de gravures au trait, etc. Seconde collection, *partie ancienne*, contenant un choix des tableaux, statues et autres objets de curiosité conquis par les armées françaises en 1805 et 1806, les antiquités de la villa Borghèse, et les nouvelles acquisitions du Musée Napoléon, par C. P *Landon*, peintre, ancien pensionnaire de l'Académie de France à Rome, associé de l'Institut de Hollande. Tome second grand in-8°. Chez l'*auteur*, rue de l'Université, n°. 19, et *Treuttel et Würtz*. 15 fr.

Ce volume contient, avec les explications, cinquante gravures de tableaux des plus célèbres maîtres des quatre écoles d'Italie et de l'école de France, et de dix-sept sculptures, parmi lesquels on remarque plusieurs morceaux capitaux, tels que le Nil et le Tibre, un jeune Faune, un Antinous, Remus et Romulus allaités par une louve, et dont la plus grande partie provient de la villa Borghèse.

Dans toutes les gravures on retrouve le talent distingué de l'auteur à reproduire au simple trait tout ce que ce genre de gravure peut exprimer, savoir, le grandiose de la composition et de l'ordonnance, la correction et la pureté du dessin, et même, en grande partie, la vigueur ou les graces de l'expression.

La Sainte-Cécile, d'après le tableau du Dominiquin, tiré du cabinet de M. le comte Français (de Nantes). Estampe gravée par Frédéric *Lignon*, faisant pendant au Saint-Jean du même maître, gravé par *Muller fils*. Chez F. *Lignon*, rue Sainte-Avoie, n°. 69. 12 fr.

Reflexions sur l'art de la peinture, considerée comme peinture héroïque. Un vol. in-12. *Migneret*. 2 fr. — 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage publié il y a quatre ans, nous ayant échappé dans le temps, nous croyons devoir le rappeler à l'attention du public et surtout à celle de la classe des élèves en peinture dont la nouvelle exposition nous annonce que le nombre est singulièrement grossi. Peu d'ouvrages sont plus propres à les guider dans l'intéressante mais périlleuse carrière où ils se sont engagés : c'est spécialement même l'objet de l'auteur dont la doctrine s'applique spécialement aussi à la partie de l'art la plus relevée, celle qu'il nomme peinture héroïque. Il a divisé ses réflexions en deux parties. La première traite : 1)

de l'invention et de la composition ; 2) des oppositions et des contrastes ; 3) de l'expression ; 4) de la beauté et de la grace ; 5) du clair-obscur ; 6) du clair-obscur simple ; 7) du clair obscur composé ; 8) du coloris ; 9) des matières coloriées ; 10) de l'art d'appliquer les couleurs ; 11) des costumes ; 12) du beau idéal ; 13) du sublime ; 14) du sublime de l'art ; 15) du sublime de l'esprit ; 15) de l'érudition des peintres ; 17) des livres qui appartiennent aux sciences ; 18) des livres qui appartiennent à l'histoire ; 19) des livres qui appartiennent à l'imagination ; 20) des vicissitudes de la peinture dans le siècle passé.

Dans la seconde partie, l'auteur indique la manière de classer les études pour former les peintres d'histoire : il conduit à cet effet les élèves dans le cours de six années.

Dans la première année, l'auteur occupe les élèves des contours des os des jointures, des extrémités du squelette et du groupe des os de la tête ; puis de la parure extérieure des organes de la tête, savoir, les yeux, le nez, la bouche et les oreilles ; et, enfin les contours de l'ensemble général des têtes antiques.

Dans la seconde année, il fait étudier par les élèves le clair obscur des os des jointures, des extrémités, du grouppe des os de la tête et le squelette ; ensuite les parties extérieures de la tête terminées au clair-obscur et les têtes classiques terminées de la même manière : il leur fait enfin copier des têtes, des pieds et des mains écorchés sur des dessins faits d'après la bosse.

Dans la troisième année, les études consistent d'abord à dessiner d'après la bosse la tête de l'écorché de *Houdon*, d'après les têtes écorchées de l'école de *Michel-Ange*, et d'après des parties d'écorchés moulés sur la nature : sans négliger les études précédentes, on y ajoute de simples contours de l'*Antinous*, des *lutteurs de Florence*, du *lutteur Borghèse*, des études de leurs extrémités terminées au clair-obscur.

Dans la quatrième année, l'étude des élèves sera celle du modèle vivant et des trois statues précédentes.

Dans la cinquième année, les élèves se partageront entre les études d'après l'antique, et les études d'après le modèle vivant.

Dans la sixième année, les élèves doivent s'occuper de toutes les sciences nécessaires pour la composition, telles que des principes de perspective, d'architecture, de géométrie, etc.

POÉSIES. MUSIQUE.

L'Atlantide, ou *le Géant de la Montagne Bleue* ; suivie de *Bustan, ou les Vœux*, conte oriental en vers, et de trente-huit songes en prose, par M. *Baour de Lormian*. Un vol. in-18 orné de quatre gravures. *Brunot-Labbe*. 4 fr. — 4 fr. 50 c. ; en vélin 9 fr. — 9 fr. 50 c.

Poëme et Poésies fugitives, par M. *Montperlier*. Deuxième édition augmentée de plusieurs pièces. Vol. in-18. *Blanchard*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Chansons et Poésies diverses, par M. *Desaugier*, membre du Caveau moderne. Un vol. in-18. *Poulet*. 1 fr. 80 c. — 2 fr. 25 c.

La Pologne dégénérée : épode héroïque, première partie, par M. de *Cormenin*, auditeur au conseil d'état. Broch. in 8°. *Bailleul*. 75 c.

Le Chansonnier des demoiselles. 9e. année. Broch. in-18. *Caillot*.

Fables traduites ou imitées de l'allemand, *et mises en vers*, par

C. *Delajonchère*. Un vol. in-8°. Hambourg, *Perthes*. Paris, *veuve Dargent*. 2 fr. 25 c.

La Mort d'Abel : poëme en cinq chants traduit de l'allemand de *Gesner*, en vers français, suivi du poëme du Jugement dernier, par J. J. *Boncharlat*. Un volume in-18. *Gattel*. 2 fr. — 2 fr. 25 c.

Recueil de chansons et de poésies fugitives de la Société épicurienne de Lyo[illegible]remière année (1811). Un [illegible] in-18. *Blanchard*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

La Jérusalem délivrée, en vers français, par L. P. M. F. *Baour-Lormian*. 2 vol. in 8°. avec de jolies gravures. *Arthus Bertrand*. 7 fr. — 9 fr.

Cette traduction, essai rapide de la jeunesse de l'auteur, demanderait à être beaucoup élaborée : on trouve néanmoins dans quelques morceaux le germe du talent qu'il a développé depuis avec tant d'avantage, particulièrement dans ses *Poésies ossianiques*.

Fantaisie en forme de scène pour le piano-forte, par H. *Karr*. Œuvre 12. *M.elles Evrard*. 6 fr.

LITTÉRATURE. BIBLIOGRAPHIE.

L'Iliade, *traduite en vers français*, *etc.*, par F. *Aignan*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)

Article deuxième et dernier.

La seule manière de faire juger sainement du mérite de la traduction de M. Aignan, si supérieure à celle de Rochefort, serait d'en transcrire différens morceaux ; mais la forme de ce Journal qui nous obligerait de couper en deux chaque vers, nous interdit malheureusement cette faculté : nous en sommes donc réduits à indiquer simplement les passages les plus brillans et les plus poétiques, et dans cette indication, nous n'éprouvons que l'embarras du choix, tant ils sont nombreux. Voici néanmoins ceux qui nous ont le plus particulièrement frappés.

Dans les douze premiers livres : — La dispute d'Achille et d'Agamemnon. — L'enlèvement de Briséis. — La dispute de Jupiter et de Junon. — Le combat de Pâris et de Ménélas. — Vénus et Mars blessés par Diomède. — Adieux d'Hector et d'Andromaque. — Combat d'Ajax et d'Hector. — Discours d'Hector à ses troupes retirées du combat. — Ulysse et Diomède aux tentes de Rhésus. — Hector attaquant les retranchemens des Grecs.

Dans les douze derniers livres : — Neptune secourant les Grecs en l'absence de Jupiter. — Hector repassant à la gauche de son armée pour réparer ses pertes. — Jupiter et Junon sur le mont Ida. — Réveil de Jupiter. — Hector portant la flamme aux vaisseaux. — Mort de Patrocle. — Combat près de son corps. — Achille désarmé faisant fuir les Troyens. — Description de son bouclier. — Combat des dieux. — Mort d'Hector. — Désespoir de Priam, d'Hécube et d'Andromaque à la vue d'Hector traîné sur la poussière. — L'ombre de Patrocle apparaissant en songe à son ami. — Priam aux pieds d'Achille.

Dans ces différens morceaux, le talent du traducteur s'élève en proportion des beautés de l'original qu'il reproduit ; et en conséquence il éclate plus éminemment dans la traduction des douze derniers livres bien supérieurs dans notre opinion aux douze premiers. Il y a toujours, au reste, beaucoup d'élégance et de correction dans le style de M. Aignan : on y désirerait seulement quelquefois un

peu

peu plus de chaleur et de verve : ces deux qualités néanmoins se font souvent remarquer dans les morceaux que nous avons indiqués.

Les notes dont M. Aignan a enrichi chaque chant sont remarquables par des développemens pleins d'érudition et de goût : il ne dissimule pas qu'il en a emprunté plusieurs du commentaire de M. Césarotti ; mais celles qui lui sont propres ne sont pas inférieures à celles du savant Italien, sous les deux rapports que nous venons d'indiquer.

Eloge de Paul Riquet, couronné par l'Académie des jeux floraux, dans le concours ouvert en 1809, accompagné de notes relatives à l'histoire de Riquet et à la construction du canal de Languedoc, par A. L. _Decampe_, professeur de belles-lettres à Toulouse. Br. in-8°. _Imprimerie de Crapelet._ 75 c.

Eloge de Florian prononcé à la séance publique de l'Institut du 10 septembre 1812, par M. Charles _Lacretelle_, membre de la deuxième classe de l'Institut impérial. Broch. in-8°. _Firmin Didot._ 1 fr. 25 c.

Cet Eloge a le caractère des ouvrages de l'homme de lettres qui y est célébré : on y respire, dans toutes les parties, une douce sensibilité : les diverses productions de Florian y sont appréciées d'ailleurs avec beaucoup de finesse et de goût.

El Diabolo coxuelo : Verdades y novellas de la otra vida (en français) : le Diable boiteux : vérités et nouvelles de l'autre vie, traduites par Louis Perez de _Guevara._ Nouvelle édition. Un vol. in-8°. _Théophile Barrois fils._ 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Journal général, 1812, N°. 10.

Histoire de la littérature espagnole, etc., par M. _Bouterweck_, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)

Article troisième.

Le second livre de l'Histoire de la littérature espagnole comprend les dix premières années du seizième siècle jusqu'à la moitié du dix-septième : il est divisé en deux sections : la première offre l'histoire de la littérature espagnole, depuis l'introduction du style italien en Espagne jusqu'au temps de Cervantes et de Lopez de Véga : la seconde, l'état de la littérature espagnole depuis ces deux écrivains jusqu'à la seconde moitié du dix-septième siècle.

Après avoir donné une idée générale des progrès de la littérature, pendant le cours de la première de ces deux époques, M. Bouterweck nous instruit des circonstances qui occasionnèrent l'introduction du style italien dans la poésie espagnole et nous fait connaître les auteurs qui les premiers l'employèrent : ce sont Boscan, Gercilasse de la Véga connu par son histoire du Pérou, Diégo de Mendoza, distingué par ses poésies, par son roman de Lazarille de Tormes, et par son histoire de la Guerre de Grenade, premier ouvrage classique des Espagnols dans le genre historique. Viennent ensuite Saz de Miranda, célèbre par ses idylles et par ses éclogues ; Montemayor, connu principalement par son roman politique de Diane, dont nous n'avons en France qu'une traduction fort ancienne ; Herrera, très-recommandable pas ses odes qui signalèrent le commencement de la poésie lyrique en Espagne ; quelques autres poëtes, tels que Luis de Léon, Acuna, Cotina, etc.

M. Bouterweck énumère ensuite les divers obstacles qui s'opposèrent à l'imitation de l'Epopée italienne en Espagne, les essais malheureux de plusieurs poëtes épiques, et les progrès au contraire de la poésie romancière. A la même époque où Castillejo se déclara l'antagoniste de la poésie italienne, commence en Espagne la poésie dramatique. Différens partis s'élèvent parmi les poésies dramatiques : on distingue, parmi eux, les érudits et les moralistes ; un premier parti national, à la tête duquel est Torrès Naharro, un second parti national qui a pour chef Lopez de Ruesa. Un savant estimable dont les ouvrages sont, sinon oubliés, du moins très-peu connus, découvrit qu'on ne ferait jamais rien du drame national, si les hommes de lettres que leurs talens appelaient dans la carrière du théâtre ne s'imissaient pas avec le parti populaire

A la suite de ce tableau, M. Bouterweck nous donne l'origine des comédies dites *Spirituelles* : il pose le principe fondamental du théâtre espagnol : il indique Bermudez comme l'auteur des deux plus anciennes tragédies espagnoles. En continuant l'Histoire de la littérature en prose, il jette d'abord un coup-d'œil sur les romans de chevalerie dans le seizième siècle ; sur les romans dits *de Fripons*, tels que Lazarille de Tormes, sur les Nouvelles de Timonada : il en vient ensuite aux ouvrages didactiques de Perez d'Oliva, d'Ambrosio Morales et d'autres écrivains en ce genre. Il termine sa première section par une notice des écrivains qui se sont distingués à cette époque dans le genre historique, dans les styles oratoire et épistolaire, et dans la critique littéraire.

A la tête de la seconde section paraît avec éclat Miguel Cervantes de Saavedra : M. Bouterweck donne d'abord une notice intéressante de la vie de ce célèbre écrivain ; et il apprécie ensuite avec beaucoup de sagacité et de goût les divers ouvrages de ce célèbre écrivain, tels que l'immortel roman de Don Quichotte, les Nouvelles, la Galatée, le Voyage au Parnasse, Persille et Sigismond, et enfin ses pièces de théâtre. Les dernières productions de Cervantes conduisent l'auteur à parler de son rival en ce genre, le fameux et trop fécond Lopez de Véga. Il détermine avec précision le caractère général de ce poëte, et en prend occasion de donner une idée exacte de la comédie espagnole en établissant les subdivisions du genre de drame en usage sur le théâtre espagnol, depuis Lopez de Véga, dont il fait connaître encore les autres ouvrages poétiques, en y ajoutant quelques notions intéressantes sur les Nouvelles et les Romances qui parurent du temps de Cervantes et de Lopez de Véga, ainsi que sur les poésies dramatiques qui parurent du temps de ce dernier. Suit une notice curieuse sur les frères d'Argensola, sur les tragédies et les autres ouvrages de l'aîné de ces frères, sur les épîtres et les odes du plus jeune.

Après avoir fait un récensement des autres poëtes de cette période, M. Bouterweck arrive aux essais qui furent tentés dans le genre de l'Epopée ; et il donne une juste idée de l'*Arancana* d'Alonzo d'Ercilla Il fait connaître ensuite les poëtes lyriques et bucoliques de l'école classique du seizième siècle, tels que Cristoval de Mesa, Vincent Espinal, etc. A ce tableau succède celui des ouvrages historiques de cette période entre lesquels figurent surtout l'histoire générale de l'Espagne par Mariana, celle de la conquête de l'Espagne par Antonio de Solis.

C'est vers ce temps que s'éleva une secte littéraire corruptrice du bon goût par l'introduction des subtilités et des pointes : elle eut pour chefs Manuel de Fariaysouza, mais surtout Luis de Gongora, d'où elle prit le nom de Gongorisme, réduit par la suite en système par Baltasar Graciau. Plusieurs écrivains distingués fornièrent une classe intermédiaire entre l'école du seizième siècle et le gongorisme. On y compte Quevedo, Villegas, Lauvegui, le prince Borja d'Es-

quilache et quelques poëtes du même temps, tels que Rebulleda, etc.

A cette époque le théâtre espagnol se perfectionna sous le pinceau du célèbre Culderon. M. Bouterweck développe avec une grande sagacité le caractère des comédies de ce fameux poëte dramatique; et il fait connaître les principaux disciples de son école : Antonio de Solis, si distingué déjà dans le genre de l'histoire, y figure; mais l'un des plus distingués est Moreto que suivent de loin Juan de Hoz, Tirso de Molina, Francisco de Bojas, Salazar, Amasena, Guillon de Castro, etc.

Dissertation sur la traduction française de l'Imitation de Jésus-Christ, suivie de considérations sur les questions relatives à l'auteur de l'Imitation, par M. *Barbier*, bibliothécaire de S. M. l'Empereur et Roi, et de son conseil d'état. Un vol. in-12. *Lefèvre*. 4 fr.; sur papier vélin 6 fr.

Manuscrits de la bibliothèque de Lyon, ou Notices sur leur ancienneté, leurs auteurs, les objets qu'on y a traités, le caractère de leur écriture, l'indication de ceux à qui ils appartiennent, précédés 1°. d'une histoire des anciennes bibliothèques de Lyon, et en particulier de celle de la ville; 2°. d'un essai historique sur les manuscrits en général, par A. F. *Laudine*, bibliothécaire de Lyon, membre de l'académie de cette ville, etc. 3 vol. in-8°. Lyon, *Mitral*. Paris, *Renouard* et *Schoell*.

Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Nardot, ancien administrateur des domaines. in-8°. *Debure père et fils*.

Cette vente se fera le 16 décembre 1812 et les jours suivans, rue de Menars, n°. 4.

ANTIQUITÉS.

Joannis Lydi Philadelphensi de magistratibus rei publicæ Romanæ libri tres nunc primum in lucem editi, et versione, notis indicibusque aucti a Joanne Dominico Fuss Præfatus est Carolus Benedictus Hase, Mss. græca et lat. in Bibliothecâ imperiali Parisiensi sub conservatore custos (en français) : *Trois livres concernant les magistratures de la république romaine*, par Jean Laurent *Lydus*, de Philadelphie, mis au jour pour la première fois, et enrichis de notes et d'indices, par Jean Dominique *Fuss*, avec un avant-propos par Charles Benoît *Hase*, garde des Mss. grecs et latins de la bibliothèque impériale de Paris, sous le conservateur. Un vol. in-8°. *Schoell*. 12 fr. — 14 fr.

Le titre de cet ouvrage de la découverte duquel on a l'obligation à M. de Choiseul-Gouffier pourrait induire en erreur : on croirait que l'auteur y traite uniquement des magistratures romaines pendant l'existence de la république; et il n'y a que le premier livre consacré à cet objet : les deux autres formant le tiers de l'ouvrage sont relatifs aux magistratures de Rome, à commencer de l'empire d'Auguste et s'étendant surtout à celles de l'empire grec. Lydus ne nous apprend rien de bien important sur les magistratures romaines dans ces deux époques : on n'y trouve rien de neuf que beaucoup de détails minutieux sur le costume des magistrats romains et sur les honneurs qu'on leur rendait : on y

chercherait en vain quelques lumières sur l'importante magistrature des censeurs, celle de toutes les magistratures romaines en vigueur au temps de la république sur laquelle les archéologues nous ont procuré le moins d'éclaircissemens satisfaisans.

Si Lydus est très-court sur cet article et sur plusieurs autres, il devient diffus lorsqu'il arrive aux magistratures de l'empire grec; car le plus petit office de cet empire est l'objet de ses recherches. S'il s'étend beaucoup sur l'importante charge de préfet du prétoire, sur ses prérogatives, sur les égards qu'avait pour cet officier l'empereur lui-même, c'est que Lydus, en sa qualité de *Cornicularius*, ou chef de bureau sous le préfet croyait relever l'importance de sa place en exaltant celle de son chef. C'est en conséquence, qu'après avoir modestement assuré que l'emploi de *Cornicularius* était aussi ancien que la république romaine, il ne se borne pas à relever toute l'autorité dont jouissait le préfet du prétoire qui était en effet le premier officier de l'empire; mais il décrit dans le plus grand détail son costume, sa marche, son char, le silence qu'on gardait devant lui, l'honneur que lui faisait l'empereur de l'accompagner à son entrée et à sa sortie.

Dans cette foule de détails, il en est beaucoup de neufs, et sous ce rapport l'ouvrage de Lydus est de quelque intérêt.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉLANGES.

Dictionnaire contenant des anecdotes historiques de l'amour, depuis le commencement du monde jusqu'à ce jour. Seconde édition revue, corrigée et augmentée par l'auteur. 5 vol in-8°. *Bance*. 30 fr. — 35 fr.

Etudes de littérature, d'histoire et de philosophie, ou Traits de nos meilleurs ouvrages, par MM. l'abbé *Levizac* et *Moysant*, conservateurs de la bibliothèque de Caën, rédigés sur un plan absolument neuf et plus méthodique, par un ancien professeur de l'académie de Paris. Nouvelle édition. 2 vol. in-8°. *Longchamps*. 12 fr. — 15 fr.

Le Nouvel esprit des esprits. Br. in-8°. *Fournier*. 1 fr. 50 c. — 1 fr. 80 c.

M. Williaume peint par lui-même et travesti par d'autres, ou ses Agence et ses Mariages : ouvrage très-intéressant dédié aux personnes qui voudront bien l'accepter. Première édition, par conséquent revue, corrigée et considérablement augmentée. Broch. in-12. Chez l'*auteur*, rue Neuve Saint-Eustache, n°. 34, et les marchands de nouveautés.

Correspondance littéraire, philosophique et critique, etc. par le baron *de Grimm* et *Diderot*, etc. (Voyez pour le développement du

titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal.)

Dans les anecdotes que renferme cette correspondance, on en trouvera très-peu de relatives aux événemens civils, religieux et militaires du temps, aux intrigues de la ville et de la cour, aux principaux personnages qui ont figuré sur le théâtre de la France ou de l'Europe, en quoi principalement elles offrent beaucoup moins d'intérêt que la correspondance de madame du Deffand : vraisemblablement la mission du baron de Grimm, non plus que celle de Laharpe ne s'étendait pas à rendre compte des événemens politiques. Ici les anecdotes roulent principalement sur les hommes de lettres ou sur leurs ouvrages : nous allons en donner simplement la nomenclature ; et nous n'en transcrirons qu'une seule, parce qu'elle a influé essentiellement sur un ouvrage de la plus grande importance, sur l'Encyclopédie. Nous observerbns au surplus qu'une partie de ces anecdotes n'ont pas le mérite de la nouveauté, mais que la plupart ont celui de la manière spirituelle et animée avec laquelle elles sont racontées.

Tome premier. — Economistes, appelés les capucins de l'Encyclopédie : leurs ouvrages traités d'apocalypse. — Anecdotes sur le président Hénaut. — Anecdotes sur la Vestale de Fontenelle : vers retranchés par le censeur Saurin — Voltaire, nommé par le pape, père temporel des capucins : sa devotion. — Statue votée à l'hônneur de Voltaire. — Souscriptions du roi de Prusse et du roi de Dannemarck pour cette statue. — Mort de Legros coiffeur, et mot de sa femme. — Grand auto-da-fé de livres impies brûlés par arrêt du parlement. — Le chimiste Rouelle, sa mort; anecdote à son sujet. — L'Encyclopédie horriblement mutilée par l'imprimeur le Breton. — Thomas recouvre la permission de lire à l'académie.

Tome second. — Anecdote sur la princesse de Brunswick, femme du Czar, fils de Pierre-le-Grand : sa prétendue mort; ses aventures sous le nom de madame Dauban; éclaircissement sur ses aventures. — Anecdote sur le roi de Prusse et le marquis d'Argens — Mandement épiscopal composé par le roi de Prusse et publié sous le nom de l'archevêque d'Aix. — Mort d'Helvétius ; anecdote à ce sujet. — Faiseur de miracles arrivé à Paris ; chassé par la police. — L'abbé Ponzo condamné à une prison perpétuelle pour cause d'incrédulité : lettre de Voltaire à ce sujet — Anecdote sur l'empereur Joseph II; pièce de théâtre composée sur cette anecdote ; la représentation de cette pièce défendue. — Anecdote sur le roi de Prusse ; pièce de M Desfontaines composée sur ce sujet. — Dessins chinois envoyés à Louis XVI par l'empereur de la Chine.

Tome troisième. — L'abbé de Condillac : ses ouvrages sont saisis —Suicide de deux dragons à Saint-Denis : lettre de l'un d'eux à M. de Clerac, officier de son régiment ; leur testament; réflexions sur le suicide. — Beaumarchais ; son Barbier de Séville ; contrariétés qu'il éprouve ; particularités ; anecdotes. — Mort de M. de Sainte Foix ; détails sur sa personne. — Anecdotes sur madame Dubarry. — M. Delille-Desales dénoncé au châtelet pour crime de philosophie ; arrêté, détenu, interrogé ; singulier interrogatoire ; sa conduite sage, ferme et courageuse ; on opine pour les galères, le carcan ; on le réduit au bannissement perpétuel et à la confiscation des biens. — L'abbé Coyer ; sa visite à Ferney ; un mot de Voltaire le fait déloger.

Tome quatrième. — Madame Laferté-Imbaud, fille de madame Geoffrin, fait fermer la porte aux philosophes pendant la maladie de sa mère. — Eloge du maréchal de Saxe par M. Blessig. — Bustes de Voltaire et du maréchal de Saxe ordonnés en même temps. — Voltaire reçu franc-maçon. — Profession de foi de Voltaire exigée par l'abbé Gaultier. — Lettre de Voltaire au curé de Saint-Sulpice ; réponse de ce curé. — Mort de Voltaire ;

détails sur cet événement; refus de sépulture; zèle apostolique de quelques dévôtes, surtout de madame de Nivernois; son corps transporté à l'abbaye de Sellieres. — Détails sur la mort de J. J. Rousseau. —Anecdote sur madame Rousseau. — Anecdotes sur madame Geoffrin. — Anecdote de Diderot sur mademoiselle Nodin.

Tome cinquième. — Beau trait de M. de Laharpe envers M. Dorat, son ennemi. — Anecdote sur l'abbé de Dangeau — Le prince Edouard, prétendant, caché chez la marquise de Vassé; ce qui lui arrive chez la princesse de Talmont. — Madame Rousseau convole en secondes nôces avec un jardinier. — L'abbé Millot condamné en Espagne à être pendu en effigie pour cause de philosophie. — L'abbé le Batteux; sa mort, ses ouvrages et sa personne. — Statue de Voltaire donnée à la Comédie française par madame Denis. — Nouveau mariage de cette dame: anecdote. — Madame du Deffand; sa mort, son caractère, ses liaisons. — Mort de Gilbert: particularités sur ce poëte. — Mort de M. D'Hele; détails sur sa vie et ses ouvrages. — Turenne: monument projeté à son honneur par le prince évêque de Strasbourg.

De ces anecdotes, la plupart curieuses et intéressantes, nous ne transcrirons, comme nous l'avons annoncé, que celle qui concerne l'Encyclopédie, parce que c'est celle qui, indépendamment de son importance est peut-être aujourd'hui la moins connue: elle fût insérée, il y a déjà bien des années, par M. Rœdérer, dans le Journal de Paris; mais elle y était resté en quelque sorte ensevelie.

« Le coup le plus sensible et le plus « funeste qui ait été porté à l'Encyclo- « pédie, dit le baron de Grimm, est « resté absolument ignoré du public; et « c'est une anecdote assez intéressante « et assez curieuse pour être consignée « dans ces fastes ignorés des profanes. Je « doute qu'on trouve dans l'histoire en- « tière de la littérature, pour la hardiesse « et la bétise réunies, un trait pareil à « celui que je vais rapporter.

« M. Le Breton, premier imprimeur « ordinaire du roi, était associé pour « moitié dans l'entreprise de l'Encyclo- « pédie. Il était de plus chargé de l'im- « pression de la totalité de l'ouvrage: « l'autre moitié de l'intérêt dans cette « entreprise était partagée entre trois li- « braires dont deux sont morts: Le Bre- « ton et Briasson sont restés les seuls « maîtres de l'entreprise.... L'honoraire « de M. Diderot, pour un travail im- « mense qui a absorbé la moitié de sa « vie, a été fixé à deux mille cinq cents « livres pour chacun des dix-sept volu- « mes in-folio de discours, et à une « somme de vingt mille livres une fois « payée.

« Le Breton, chargé de l'impression « des dix volumes qui devaient terminer « l'ouvrage, et qu'on se proposait de pu- « blier ensemble pour prévenir de nou- « velles persécutions, se fit donner d'a- « bord le syndicat de la librairie, pour « être instruit de toutes les saisies que la « police pourrait ordonner, et à même « par conséquent de prévenir les coups « que de nouvelles délations pourraient « attirer à la continuation de l'entre- « prise; car le gouvernement ne s'était « expliqué sur aucune espèce de tolé- « rance; il faisait semblant d'ignorer que « l'Encyclopédie s'achevait dans la plus « grande imprimerie de Paris où cin- « quante ouvriers étaient employés à ce « travail, voilà toute la faveur. Tran- « quille au moyen de ces précautions, « pour le temps de l'impression, M. Le « Breton voulut encore prévenir les ora- « ges dont il se croyait menacé au mo- « ment de la publication: en conséquence « il s'érigea en prote et à l'insu de tout « le monde, en souverain arbitre et cen- « seur de tous les articles de l'Encyclo- « pédie. On les imprimait à mesure que « les auteurs les avaient fournis; « mais quand M. Diderot avait revu la « dernière épreuve de chaque feuille, et

« qu'il avait mis au bas l'ordre de la ti-« rer, M. Le Breton et son prote s'en « emparaient, retranchaient, coupaient, « supprimaient tout ce qui leur parais-« sait hardi ou propre à faire du bruit et « à exciter les clameurs des dévôts et des « ennemis, et réduisaient ainsi de leur « propre autorité le plus grand nombre « des meilleurs articles à l'état de frag-« mens mutilés et dépouillés de tout ce « qu'ils avaient de précieux, sans s'em-« barrasser de la liaison des morceaux de « ces squelettes déchiquetés, ou en les « réunissant par les coutures les plus im-« pertinentes. On ne peut pas savoir au « juste jusqu'à quel point cette infâme et « incroyable opération a été meurtrière ; « car les auteurs du forfait brûlèrent le « manuscrit à mesure que l'impression « avançait et rendirent le mal irrémédia-« ble..... Et voilà la véritable clef, quoi-« que inconnue de tout le monde, de « toutes les impertinences et contradic-« tions qu'on trouve dans les dix derniers « volumes, et d'une infinité de retran-« chemens qui ne seront jamais réparés. »

Le baron de Grimm peint ensuite l'indignation dont fût saisi Diderot lorsqu'il découvrit les manœuvres de M. Le Breton. Son désespoir le portait à couvrir d'infamie ce libraire en le dévoilant, dans les papiers publics. Le baron de Grimm, moins touché des sollicitations que firent auprès de Diderot les libraires associés dans l'entreprise pour le détourner de cette résolution, qu'effrayé du danger qu'aurait couru Diderot en offrant à ses ennemis, par cette démarche, la preuve juridique de la continuation de l'Encyclopédie malgré la suppression qui en avait été ordonnée, engagea Diderot à garder le silence au moins vis-à-vis du public : car du reste il écrivit à M. Le Breton, une lettre où d'un style plus énergique il lui reprochait sa turpitude ; elle est rapportée toute entière dans la correspondance.

Le baron de Grimm ajoute :

« J'étais persuadé que le public serait « averti de reste par le cri de la plupart « des auteurs, lorsqu'à la publication des « dix volumes, ils trouveraient leurs ar-« ticles si indignement mutilés. Chose « inouie ! Je n'ai jamais entendu aucun « des auteurs maltraités se plaindre : « l'intervalle des années qui s'est écoulé « entre la composition et l'impression de « leurs articles leur avait sans doute « rendu leur ouvrage moins présent ; et « l'on mit tant d'entraves à la publica-« tion des dix volumes que l'édition se « trouva vendue aux souscripteurs de « province et des pays étrangers, avant « que leurs auteurs en eussent pu lire « une ligne. Ainsi, la plus grande entre-« prise littéraire qu'il y eut eu depuis « l'invention de l'imprimerie fut livrée « à la persécution, à l'imbécillité et à la « timidité d'un imprimeur qui s'en rendit « l'arbitre en dernier ressort avec une « hardiesse dont je ne crois pas qu'il y « ait d'exemple. »

Les Voyages de Kang-Hi, ou *Nouvelles Lettres chinoises*, par M. *de Levis*. Seconde édition, augmentée de plusieurs lettres. 2 vol. in-12. *Renouard*. 5 fr. — 6 fr.

Cet ouvrage qu'il y a beaucoup de modestie chez l'auteur d'avoir distingué par cette dénomination de Nouvelles lettres chinoises d'avec celles qui furent publiées il y a bien des années, sous le titre de Lettres chinoises lesquelles, à bien juste titre, sont tombées dans le plus profond oubli (*) a eu, lors de la première édition, un succès qui en présageait une seconde. Ces Nouvelles lettres ont été placées par l'opinion publique, hors de toute comparaison même avec tout ce qui a paru de lettres dans le genre satyrique, immédiatement après les lettres persanes (**). Au mérite très-distingué de l'ouvrage, tel qu'il a paru

(*) Il n'est question, dans ces lettres que des Jansénistes et de la Bulle unigenitus.

(**) Les lettres turques de Sainte-Foix sont, dans ce genre, ce qui avait paru de plus supportable.

pour la première fois, la seconde édition en ajoute un autre par l'addition de plusieurs lettres nouvelles qui ne sont pas inférieures aux autres.

ÉTUDE DES LANGUES.

Nouveau Dictionnaire français-latin, par Fr. *Noël*, membre de la légion d'honneur, inspecteur général de l'Université impériale, membre de plusieurs sociétés savantes; composé sur le plan du Dictionnaire latin-français du même auteur, où se trouvent l'étymologie des mots français, leur définition, leur sens propre et figuré, et leurs acceptions diverses rendues en latin par de nombreux exemples choisis avec soin et vérifiés sur les originaux. Un vol. in-8°. *Lenormant*. Relié en parchemin 7 fr. 65 c.

Dictionnaire des synonymes anglais expliqués par les synonymes français, par G. *Popleton*. Deuxième édition refondue et augmentée. Un vol. in-12. *Louis*. 3 fr. — 4 fr.

NOUVELLES DÉCOUVERTES ET INVENTIONS.

Un chimiste vient de découvrir un secret, de rendre durable les fleurs des jardins et des champs : il garantit que les procédés dont il est l'inventeur, les conservent pendant plusieurs années avec toute leur fraîcheur, leur éclat et leur transparence : on en voit de jolis bouquets chez les principaux parfumeurs de Paris.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

L'académie de Mâcon avait mis au concours la question suivante : « Les « anciens avaient-ils des établissemens « publics en faveur des indigens, des « enfans orphelins ou abandonnés, des « malades et militaires blessés ; et s'ils « n'en avaient point, qu'est-ce qui en « tenait lieu ? » Elle a décerné le prix au mémoire anonyme sous la devise : *Melius est ergo duos esse simul quam unum ; habent enim emolumentum societatis suæ : si unus ceciderit, ex altero fulcietur.* Regrettant de n'avoir pas un second prix à offrir, elle a décerné *l'accessit* à M. *Dumas*, secrétaire général perpétuel de la société des sciences et belles-lettres de Lyon.

L'académie propose cette autre question : « Les historiens anciens sont-ils « supérieurs aux historiens modernes, et « quelles sont les causes de la supériorité « des uns ou des autres ? »

Les concurrens adresseront leurs ouvrages suivant les formes usitées, et francs de port, avant le premier décembre 1813, à M Cortambert, docteur-médecin, secrétaire perpétuel de la société à Mâcon.

SOUS PRESSE :

Almanach des Dames pour l'année 1813, volume in-16, très-soigneusement imprimé sur papier vélin, orné d'un Frontispice à vignette, et de huit jolies gravures. Prix broché 5 francs. Paraîtra à la fin de novembre, chez *Treuttel* et *Würtz*.

JOURNAL GÉNÉRAL

DE LA

LITTÉRATURE DE FRANCE.

ONZIÈME CAHIER, 1812.

Les doubles prix, séparés par un tiret —, cottés aux articles annoncés dans ce journal, désignent le prix pour Paris, et celui franc de port, par la poste, jusqu'aux frontières de la France. Ces prix doivent nécessairement augmenter dans l'étranger, vu les frais ultérieurs, en raison de la distance des lieux.

PREMIÈRE CLASSE.

HISTOIRE NATURELLE.

Extrait du cours de zoologie du Muséum d'histoire naturelle sur les animaux sans vertèbres, présentant la distribution et la classification de ces animaux, les caractères des principales divisions, et une simple liste des genres, à l'usage de ceux qui suivent ce cours, par M. *Delamarck*, professeur de zoologie au Muséum d'histoire naturelle, etc. Un vol. in-8°. *D'Hautel* et *Gabon*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Lorsque l'auteur publia en 1801 son système sur les animaux sans vertèbres, il n'eut en vûe que d'offrir aux élèves qui suivaient ses leçons au Muséum, une distribution générale de ces animaux et un précis des caractères de leur genre. Depuis cette époque, il a établi de nouvelles classes, multiplié et rectifié les divisions, augmenté le nombre des genres, disposé plus convenablement la distribution générale, etc. Il a senti, dès là même, combien une deuxième édition de son système des animaux sans vertèbres devenait nécessaire, et il s'en est occupé sans relâche; mais la difficulté de cette entreprise croissant avec le travail, à cause de l'énorme multiplicité des objets, et parce qu'un grand nombre de ces objets nous est encore très mal connu, il en a retardé malgré lui l'exécution qui cependant est sur le point d'être terminée. Dans cet état de choses, il a été invité à donner provi-

soirement un simple extrait de sa distribution actuelle des animaux sans vertèbres et des divisions qui les partagent, ainsi que des genres qu'il a admis parmi ces animaux: c'est cet extrait concis qui constitue l'ouvrage que nous annonçons : l'auteur ne l'annonce que comme pouvant être utile à ceux qui suivent son cours ; mais nous estimons qu'il aura, en outre beaucoup d'intérêt pour tous les amateurs d'histoire naturelle, parce qu'il indique les progrès immenses que par les infatigables recherches de l'auteur, la partie si intéressante de la zoologie relative aux animaux sans vertèbres a faite depuis quelques années.

Mémoire historique et physique sur les chutes des pierres tombées sur la surface de la terre, par M. P. M. S. Bigot de *Morogues*. Un vol. in-8°. Orléans, *Jacob*. Paris, *Merlin* et *Allais*.

Leçons d'histoire naturelle, par *Arnaud*. Un vol. in-12 orné de 16 figures. *Moronval*.

BOTANIQUE.

Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale, par F. André *Michaux*, 19e. et 20e. livraisons. Chez l'*auteur*, place Saint-Michel, n°. 8, et *Treuttel* et *Würtz*. Prix de ces deux livraisons 27 fr. 50 c.

MM. les souscripteurs sont prévenus que les vingt et unième et vingt-deuxième livraisons paraîtront le premier janvier 1813. Dans le courant de février sera publié le dernier cahier. A ce cahier seront réunis les titres, les tables, etc. qui doivent compléter l'ouvrage.

Les deux livraisons que nous annonçons contiennent : — *Laurus sassafras* : sassafras. — *Laurus Caroliniensis*; laurier de la Caroline. — *Platanus Occidentalis* ; platane d'Occident. — *Liquidambar styraciflua* ; liquidambar styraciflua. — *Lyriodendrum tulipifera*; tulipier. — *Bignonia catalpa* ; catalpa. — *Andromeda arborea* ; andromeda arborea. — *Celtis Occidentalis* ; micocoulier d'Occident. — *Celtis crassifolia* ; micocoulier à grandes feuilles. — *Morus rubra* ; mûrier rouge. – *Pavia lutea* ; pavia jaune. — *Æscolus ohioensis* ; maronnier.

Plantes de la France cultivées et naturalisées en France, décrites et peintes d'après nature, par *Jaume Saint-Hilaire*. Seconde partie. Première livraison. On souscrit, pour cet ouvrage, à raison de 6 fr. par livraison, sur papier jésus grand in-8°.; et de 12 fr. sur papier vélin in-4°. ; 50 cent. de plus pour chaque livraison pour le franc de port, chez l'*auteur*, rue des Fossés Saint-Victor, n°. 19. La première partie contient 450 planches et forme quatre volumes dans les deux formats ci-dessus : ils se trouvent *à la même adresse*, et chez *Treuttel* et *Würtz*.

La publication de cet ouvrage a été suspendue pendant trois ans, parce que l'auteur a fait plusieurs voyages pour observer, sur les lieux mêmes, les plantes qu'on n'élève qu'avec beaucoup de peine ou qu'on ne possède pas dans les collections ; telles que les gentianes, les saxifrages, etc.

La livraison que nous annonçons contient dix planches imprimées et coloriées avec soin. Le texte qui les accompagne donne la description des plantes figurées, leur histoire, leur nom savant et vulgaire, ainsi que les meilleurs procédés pour les cultiver avec succès.

Dictionnaire élémentaire de bo-

tanique, ou Exposition, par ordre alphabétique, des préceptes de la botanique et de tous les termes tant français que latins, consacrés à l'étude de cette science, par *Bulliard*. Troisième édition revue et corrigée d'après les indications de l'auteur et d'autres botanistes. Un vol. in-folio. *Leblanc*. 50 fr.

MÉDECINE. HYGIÈNE. CHIRURGIE. PHARMACIE.

Histoire de quelques affections de la colonne vertébrale et du prolongement rachidien de l'encéphale, par Alexandre *Demusy*, né à Janina en Epire. Un vol. in-8°. *D'Hautel*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Les maladies qui sont l'objet de ce traité, sont aussi graves qu'elles sont nombreuses et ont été étudiées et approfondies par beaucoup de savans médecins. Quoique cette importante matière paraisse épuisée, l'auteur ayant été à portée d'observer fréquemment des affections du rachis, et ayant fait un grand nombre de recherches à cet égard, a pensé qu'il pouvait offrir quelques considérations qui lui sont propres, et propager la connaissance de quelques autres encore peu généralement répandues : il a cru au moins qu'il lui serait possible de donner, en peu de mots, un aperçu de ce qu'on a écrit de meilleur à ce sujet et des opinions les plus probables. D'après la simple nomenclature que nous allons donner des objets traités dans son ouvrage, on pourra juger de l'utilité dont il peut être pour la connaissance des affections rachidiennes.

Cet ouvrage est divisé en cinq articles, et chaque article l'est en paragraphes.

L'article premier qui roule sur les fractures des vertèbres contient deux paragraphes. §. 1er. Observations particulières. — Fracture d'une apophyse épineuse et d'une lame vertébrale suivie de la mort. — Fracture du corps de deux vertèbres, suivie de la mort. — Fracture de plusieurs apophyses épineuses, et entorse vertébrale suivie de la mort. — Fracture d'une apophyse transverse verticale par un coup de feu. — Fracture de la troisième apophyse épineuse dorsale par contre-coup guérie. §. 2e. Des fractures des vertèbres en général.

L'article second où l'auteur traite des commotions simples du prolongement rachidien, entorse vertébrale et luxation des vertèbres par cause externe, est divisé en quatre paragraphes. §. 1er. Observations particulières. — Commotions mortelles. — Commotion légère. — Commotion avec suppuration de la moëlle épinière. — Entorse du rachis guérie par l'usage de l'émétique. — Commotion du rachis suivie de carie. — Luxation générale des première et seconde vertèbres cervicales. — Luxation de l'axis sur l'atlas, à laquelle le malade a survécu pendant quelque temps. — Luxation semblable suivie d'une mort subite. — Déchirure des ligamens du corps des vertèbres sans déplacement. — Luxation pure. §. 2e. Des commotions simples du prolongement de l'encéphale en général. §. 3e. De l'entorse vertébrale en général. §. 4e. Des luxations des vertèbres en général.

L'article troisième a pour objet l'ankylose des vertèbres, et est divisé en deux paragraphes. §. 1er. Histoires particulières. — Analyse des troisième et quatrième vertèbres cervicales. — Analyse des vertèbres heureusement formées. — Analyse de tout le rachis. §. 2e. De l'ankylose vertébrale en général.

Dans l'article quatrième, l'auteur s'occupe de la carie des vertèbres, de la gibbosité et des abcès par contagion qui en sont la suite : il est divisé en deux paragraphes. §. 1er. Observations particulières. — Carie vertébrale avec abcès par congestion guérie. — Carie des vertèbres à la suite d'un effort. — Observations sur une foiblesse des extrémités inférieures

d'une gibbosité de la colonne vértébrale guérie par l'usage de l'émétique. — Carie des vertèbres chez un homme âgé. — Carie des vertèbres avec abcès par congestion à la cuisse. — Carie des vertèbres avec abcès par congestion ouvert dans la vessie. — Carie vertébrale guérie, malgré l'existence d'un abcès par congestion. — Carie à la région cervicale méconnue. — Carie des vertèbres avec formation d'un abcès dans les poumons. §. 2e. De la carie des vertèbres en général. C'est sur ces caries que l'auteur a donné les développemens les plus étendus et les plus intéressans.

L'article cinquième concerne les exostoses du rachis : il est divisé en deux paragraphes. §. 1er. Observations particulières. — Exostoses vertébrales sans cause bien déterminée. §. 2e. Exostoses vertébrales en général.

L'article sixième et dernier roule sur l'hydrorachitis : il est divisé en deux paragraphes. §. 1er. Observations particulières. — Hydrorachitis très-volumineuse. — Spina-bifida dû à une tumeur solide. — Spina-bifida qui a duré jusqu'à l'âge de vingt ans. — Hydrorachitis compliquée d'hydrocéphale. — Hydrorachitis opérée suivie de la mort. §. 2e. De l'hydrorachitis en général.

On cessera d'être étonné des accidens graves et nombreux qu'entraînent les lésions ou les simples affections même de la colonne vertébrale lorsqu'on considérera que cette colonne renferme la moëlle épinière et qu'on se rapportera au rôle important que cette moëlle occupe dans l'économie animale et qui a été si bien développé par les belles expériences rapportées dans l'ouvrage de M. Le Gallois, dont nous avons rendu compte dans le précédent cahier. On doit donc savoir gré à M. Demusy d'avoir jeté un nouveau jour sur les affections de la colonne vertébrale, tant par l'excellente histoire qu'il en donne que par les observations particulières qu'il fait sur ces affections.

Recherches pathologiques sur la fièvre de Livourne de 1804, sur la fièvre jaune d'Amérique et sur les maladies qui leur sont analogues, par M. *Thommasini*, professeur de phisiologie à l'université de Parme, traduit de l'italien par A. M. D. *Due*, médecin. Un vol. in-8o. *Arthus Bertrand*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Manuel des goutteux et des rhumatisans, ou Recueil de remèdes contre cette maladie. Quatrième édition considérablement augmentée, par *Alphonse Leroi*, docteur en médecine. 2 vol. in-18. *Méquignon père*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Rapport sur les effets du remède contre la goutte, fait à la Faculté de médecine de Paris, au nom d'une commission nommée par S. Ex. le ministre de l'intérieur, par M. *Hallé*, rapporteur. Deuxième édition. Un vol. in-8o. *Méquignon-Marvis*. 3 fr. — 4 fr.

Nouvelles observations pratiques sur les maladies de l'œil et leur traitement. Deuxième édition augmentée par M. *Lachaize*, docteur en médecine. Un vol. in-8o. Orléans, *Guyot*. 6 fr.

Traité de la colique métallique, vulgairement appelée colique des peintres, avec une description de la colique végétale, et un mémoire sur le tremblement des doreurs sur métaux, par F. V. *Merat*, docteur en médecine. Quatrième édition. Un vol. in-8o. *Gratiot* et *Méquignon-Marvis*.

Exposition des faits recueillis jusqu'à présent concernant la vaccination, lu à la classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut impérial, par MM. *Bertholet* et *Hallé*. Broch. in-4°. *Firmin Didot*. 2 fr.

Traité des différentes espèces de gonorrhée, par A F. *Hacker*, professeur de médecine à Erford. Un vol. in-12. *Jourdan* et *Maradan*. 2 fr.

Mémoire sur le Croup, par M. *Cailleau*, docteur en médecine, qui a obtenu la seconde mention honorable dans le concours, par les ordres de S. M. I. et R. Un vol. in-8°. *Lavallé jeune*. 3 fr. 50 c.

Traité des maladies des femmes en couches. Un vol. in 8°. *Crapart*.

Les fous, les insensés, les maniaques et les frénétiques ne seraient-ils pas des somnambules désordonnés? par M. L. *Chatenet de Puységur*. Broch. in-8°. *Dentu*. 2 fr. 50 c.

Principes de l'art des accouchemens par demandes et par réponses, en faveur des élèves sages-femmes, augmentés et enrichis d'un grand nombre de figures propres à faciliter l'étude, par feu T. L. *Baudelocque*, professeur à l'école de médecine, chirurgien en chef de l'hospice de la Maternité, etc., precédés de l'éloge de l'auteur par le doyen de la faculté, et d'une notice sur sa vie et sur ses ouvrages, par M. *Chaussieu*, docteur en médecine. Un vol. in-8°. *Méquignon aîné*. 6 fr.

Dictionnaire des sciences médicales, par une société de médecins et de chirurgiens. Tome II in-8°. de sept cents pages, avec figures. On souscrit, pour cet ouvrage, chez *Panckouke*.

La souscription reste toujours ouverte jusqu'à la fin de l'ouvrage : les *nouveaux souscripteurs* auront à payer les volumes *mis au jour avant leur souscription* 9 fr. — 10 fr. et les volumes suivans, 6 fr. seulement.

Le second volume qui comprend la fin de la lettre A et le commencement de la lettre B, supérieur au premier volume par la coordination très exactement établie entre les divers articles dont il est composé, est également recommandable par l'importance de ces articles et la savante manière avec laquelle ils sont traités. Les articles les plus remarquables sont les articles : *analyse*, *anomalie*, *asthénie*, *ataxie*, *antocratie*, par M. *Pinel*; l'article *anatomie*, partagé en trois sections, dont l'une a pour auteur MM. *Geoffroy* et *Suvary*, la seconde, M. *Laenner*, la troisième, M. *Bayle*; l'article *animal*, par M. *Cuvier*; l'article *asphyxie*, par M. *Savari*; les articles *amygdale* et *anévrisme*, les deux articles de chirurgie les plus importans de ce volume, par MM. *Mouton* et *Richerand*; les articles *analeptique*, *anodyn*, *astringent*, par M. *Barbier* d'Amiens; les articles *anneau* et *arsénic*, par MM. *Chaussier* et *Cadet de Gassicourt*; les articles *armée* et *atmosphère*, par MM. *Fournier* et *Keraudren*; l'article *avortement*, par MM. *Marc* et *Gardien*; les articles *antrainine*, *angine*, *ascite* et *azote*, par MM. *Virey*, *Itard* et *Renauldin*; et enfin l'article *bain*, par M. *Hallé*. Cet article, à la rédaction duquel ont coopéré MM. *Guilbert* et *Nesten* est le plus remarquable

de tout le volume, et celui qui, avec le mérite de l'utilité pour les hommes de l'art, a celui d'intéresser le plus grand nombre de classes de lecteurs. Il comprend l'histoire des bains mis en usage chez les différens peuples anciens et modernes de l'Afrique, de l'Europe et de l'Asie; chez les Indiens, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, et les Finlandois, les Russes, les Turcs, les Chinois, et généralement les Orientaux d'aujourd'hui. Vient ensuite l'exposé des effets très variés que produisent sur l'économie animale, soit les bains froids, chauds, tempérés, simples, médicamentaux, généraux, locaux, en vapeurs, etc.; soit les différens procédés qu'on y associe chez les différens peuples, soit, enfin, ces divers moyens réunis ou diversement combinés, employés ou dans l'état de santé comme moyens d'hygiène, ou dans l'état de maladie, comme moyen de guérison.

MATHÉMATIQUES. ASTRONOMIE. POIDS ET MESURES.

Traité des courbes et des surfaces de second degré, précédé des principes fondamentaux de la géométrie analytique, par J. S. *Boucharlat*, licentiés ès-sciences et arts, et professeur de mathématiques au Prytanée militaire à la Flèche. Deuxième édition. Un vol. in-8°. avec planches. *Bechet*. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Cours de mathématiques à l'usage de la marine et de l'artillerie. Troisième partie, contenant l'algèbre et l'application à l'algèbre, à la géométrie, avec des cartes explicatives, par D. A. L. *Reynaud*: ouvrage adopté pour l'instruction publique. Un vol. in-8°. *Veuve Courcier*. 5 fr. — 6 fr.

Elémens d'algèbre à l'usage de l'école centrale des Quatre-Nations, par S. F. *Lacroix*, membre de l'Institut, etc., formant le second volume du cours complet de mathématiques du même auteur, adopté par l'Université impériale pour l'enseignement dans les lycées. Dixième édition. Un vol. in-8°. *Même adresse*. 4 fr. — 5 fr. 50 c.

Réfutation de la théorie des fractures analytiques de Lagrange, par *Hoéné Wronsky*. Un volume in-4°. *Blankenstein*. 6 fr.

Elémens de géométrie, avec des notes, par A. M. *Legendre*, membre de l'Institut, etc. Neuvième édition. *Firmin Didot*. 6 fr.

Annales de l'observatoire de l'académie de Turin, avec des notes statistiques concernant l'agriculture et la médecine, par le professeur *Vassali-Effendi*. Un vol. in-4°. Turin, *Appiano*. 6 fr.

Manuel de l'arithmétique, contenant l'application du calcul décimal aux nouveaux poids et mesures, et en outre un Traité du toisé, ainsi que les principales opérations de banque, par S. *Pernier*. Un vol. in-12. Chez l'*auteur*, rue Saint-Antoine, n°. 77, et *Dentu*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Tableau des mesures légales établies par les lois des 18 germinal an 3, premier vendémiaire an 4 et 19 frimaire an 8, et leur conversion en mesures légales, conformément au décret impérial

du 12 février 1812, par M. H. *de Saint-Léger*, chef de la comptabilité du trésorier de Paris. Feuille in-folio. Chez l'*auteur*, rue Pinon, n°. 14, et *Ballard*, imprimeur. 75 c.; papier ordinaire 1 fr.; papier vélin 1 fr. 80 c. cartonné.

Discours inédit sur les sciences mathématiques, lu au Lycée le 15 *février* 1786, par *Condorcet*, publié par M. *Fayolle*. Brochure in-8°. *Bechet*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Discours inédit de Condorcet sur l'astronomie et les calculs de probabilité publié par M. *Fayolle*. Broch. in-12. Chez *Sagou*, rue de La Harpe, n°. 11, et *Royez*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

SECONDE CLASSE.

ÉCONOMIE RURALE.

Des vers à soie et de leur éducation selon la pratique des Cevennes: suivi d'un Précis sur les divers produits de la soie et sur la manière de détresser les *fantaisies* et les filasseries, avec des notions sur les fabriques de bas de *Ganges*, par M. *Reymond*, fabricant à Saint-Jean du Gard, et des notes par P. F. F. E. *Godard*. Un vol. in-12. *Bailleul*. 3 fr. — 3 fr. 75 c.

Le Maïs, ou Blé de Turquie apprécié sous tous les rapports: mémoire couronné par l'académie de Bordeaux, par M. *Parmentier*, membre de l'Institut, etc. Broch. in-8°. *Marchand*.

Recherches sur le bois et le charbon, par le comte de *Rumfort*. Broch. in-4°. *Everat*.

ARTS MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS.

Aviceptologie, ou Traité général de toutes les ruses dont on peut se servir pour prendre les oiseaux, avec une collection considérable de figures et de piéges nouveaux propres à différentes chasses, par J. C. H. Cinquième édition. Un vol. in-12. *Cussac*. 4 fr. 25 c. — 5 fr.

Manuel de l'essayeur, par M. *Vauquelin*, essayeur du bureau de garantie du département de la Seine, et membre de l'Institut impérial. Broch. in-8°. *Klostermann fils*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

Petit Dictionnaire des inventions, ou Epoques et détails des principales découvertes dans les arts, les sciences et les métiers: ouvrage destiné à l'éducation de la jeunesse. Broch. in-18. *Blanchard*. 1 fr. 50 c. — 2 fr.

Dictionnaire de l'Ingénieur, ou *Dictionnaire des ponts et chaussées*, par M. *Delaistre*, ingénieur, et ancien professeur à l'Ecole militaire. 3 vol. in-8°. *Treuttel* et *Würtz*. Sur papier carré, accom-

pagné d'un Atlas in-4°. comprenant 57 planches et une carte de la navigation de l'intérieur des routes de l'empire français 48 fr.; sur papier vélin 72 fr.

Traité complet sur la théorie et la pratique du nivellement, par M. *Fabre*, ingénieur en chef du corps impérial des ponts et chaussées, correspondant de la première classe de l'Institut, etc. Un vol. grand in-4°. Draguignan, *Fabre*. Paris, *Bailleul*. 30 fr. — 33 fr. 25 c.

Annales des arts et manufactures. par J. N. *Barbier de Vémars*. Tome XLVI, n°. 136. in-8°. *Bureau des Annales*, rue de la Monnaie, n°. 11.

Ce numéro contient:

Métallurgie. — Mémoire de MM. *Dobson* sur la fabrication du fer, et description des souflets à double effet de la forge de Rotherham.

Industrie nationale. — Prix décerné par la société d'encouragement. — Fil de fer et d'acier pour des cardes et des aiguilles. — Secrétage sans sels mercuriels. — Purification du miel et sucre de betterave. — Destruction des plantes aquatiques dans les marais desséchés. — Culture des plantes oléagineuses. — Machine à peigner la laine. — Belle teinture rouge avec la garence.

Technologie. — Mémoire sur les phénomènes que présente l'extraction de la chaux, par M. *Cadet de Gassicourt*. — Nouvel étamage de M. *Ribenel*. — Mastic ou goudron pour les bouteilles — Nouveau procédé pour polir le laiton.

Architecture. — Toits de planche de *Philibert de Lorme*.

Ce numéro est enrichi de trois planches doubles.

ART MILITAIRE. MARINE. COMMERCE.

De la défense des places fortes, par M. *Carnot*, membre de l'Institut impérial, etc. Troisième édition. Un vol. in-4°. *Veuve Courcier*. 25 fr.

De la Machine infernale maritime, ou de la Tactique offensive et défensive de la *Torpille*. Description de cette machine, et expériences faites en Angleterre et aux Etats-Unis, sur la manière d'en faire usage, par Robert Fulton, traduit de l'anglais par *Nunez de Tabuada*. Un vol. in-8°. *Magimel*. 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Guide du commerçant en gros et en détail, par M. ***, ancien avocat au barreau de Paris, auteur de divers ouvrages de législation et de jurisprudence. Un v. in-12. *Eymery* et *Pichard*. 2 fr. 50 c. — 3 fr.

L'Abbréviateur, ou Manuel des banquiers, marchands, négocians, notaires, etc., par F. F. *Lhuillier*. Un vol. in-4°. 5 fr. — 6 fr.

Traité de l'intérêt simple et composé de l'escompte, précédé d'un précis d'arithmétique décimale et d'une instruction sur les règles de trois et conjoints, par *Terion aîné*. Un vol. in-4°. Genève. Chez l'*auteur*. 7 fr. 50 c.

Rudiment de la comptabilité commerciale. Un vol. in-8°. *Belin* et *Leprieur*. 4 fr. — 5 fr.

TROISIÈME

TROISIÈME CLASSE.

GÉOGRAPHIE.

Géographie moderne, par *Nicolle Delacroix.* Nouvelle édition revue et augmentée, avec les nouvelles divisions de l'empire français et celles des autres états de l'Europe, et ornée de trois cartes géographiques. 2 vol. in-12. *Delalain.* 10 fr.

Nouvel Atlas de la jeunesse, ou Abrégé de l'Atlas universel portatif de *Hérisson*, ingénieur-géographe. Deuxième édition, précédée de nouveaux élémens de géographie et d'un vocabulaire ou explication des termes propres à cette science. Un vol. petit in-4°. Chez *les marchands de nouveautés.* Broché en carton 7 fr. — 8 fr.

Carte générale de l'Allemagne, par *Collin.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le neuvième cahier de ce Journal.) Elle se trouve aussi chez *Treuttel* et *Würtz.*

Nous revenons sur cette carte dont la construction et l'exécution demandaient des soins particuliers.

On y trouve 1°. les limites des empires et royaumes et leurs divisions en principautés, et en duchés très-multipliés dans les états de la Confédération du Rhin; 2°. toutes les routes de poste et les autres routes principales partant de Paris pour l'Italie, la Turquie, la Russie jusqu'à Moscou et Saint-Pétersbourg, la Suède et la Norvège; 3°. les embouchures des principaux fleuves, du Danube et du Dniéper dans la mer Noire, de la Dwina, de la Vistule, de l'Oder et du Niémen dans la Baltique, de l'Elbe, du Weser, de la Meuse dans la mer du Nord, de la Seine dans la Manche, du Pô dans la mer Adriatique; 4°. les ports et havres qui se trouvent sur les côtes. On y a enfin sous-ligné les noms des lieux remarquables par les opérations militaires de la guerre actuelle, où l'on a marqué d'une étoile les quartiers généraux.

Carte de l'empire français divisée en départemens et arrondissemens, routes de poste, celles de la première et seconde classe, les autres communications, les fleuves et rivières, les hautes montagnes, les limites des frontières, et les pays limitrophes, par *Belleyme*, ingénieur-géographe, en une grande feuille et une autre plus petite destinée à y être jointe. Chez l'*auteur*, rue du Paon, faubourg Saint-Germain, n°. 1.

Carte des pays compris entre la Vistule, la Dwina et le Borysthène. Lenormant. (Voyez pour l'adresse et le prix, le précédent cahier de ce Journal.)

Nous revenons sur cette carte, pour observer d'abord qu'elle ne forme que le numéro premier qui doit être suivi d'un

second qui prendra les événemens au 24 août et les conduira jusqu'à la fin d'octobre.

Ce numéro premier offre le tableau des opérations de la grande armée, depuis l'ouverture de la campagne jusqu'au 21 août 1812. Outre qu'on a tracé sur la carte, dans un grand détail, la topographie de tous les lieux qui ont été le théâtre des opérations, on y a figuré la position respective des deux armées française et russe : on y a donné aussi le sommaire des événemens qui ont eu lieu dans l'intervalle ci-dessus indiqué : enfin on y a indiqué les distances de Dantzik à Smolensk et à Moscou.

Carte du théâtre de la guerre actuelle, contenant la Prusse, la Pologne, la Russie jusqu'à St.-Pétersbourg, Kasan et *Constantinople*, par M. *Bonne*. Neuf feuilles jointes et enluminées. *Treuttel* et *Würtz*. 6 fr. — 6 fr. 50 c.

Cette carte est singulièrement utile pour suivre la position des armées.

STATISTIQUE.

Description du département du Simplon, ou de la ci-devant république du Valais, par M. *Schinner*, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. Un vol. in-8°. Sion, *Adepeni*. 5 fr.

Etat actuel de la Turquie, etc., par Ch. *Thornton*, *etc* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal.)

Article quatrième et dernier.

Le Tableau de l'état actuel de la Turquie est terminé par un aperçu sur les principautés de la Moldavie et de la Valachie qui, dans ces dernières années, ont occupé la scène des événemens politiques et militaires du Levant de l'Europe, et par un appendice sur l'histoire physique de Byzance.

L'aperçu sur la Valachie et la Moldavie n'est qu'un extrait fort bien fait de l'histoire de ces principautés par Carra, de l'auteur des observations sur ces mêmes provinces, et de ce qu'en ont dit (passim) le prince Cantemir, dans son Histoire de l'empire Ottoman, Busbeck, dans ses Lettres, Dallaway, dans son ouvrage intitulé *Constantinople ancienne et moderne*, Peyssonel, et l'auteur d'un Voyage assez récent de Constantinople. Cet aperçu n'est pas susceptible d'analyse : nous nous bornerons donc à donner la simple nomenclature des objets qui y sont traités.

On y développe d'abord le système du gouvernement turc envers les sujets tributaires qui consiste, d'après les principes du despotisme, à tenir tous les ordres de ces tributaires dans une avilissante égalité : on y expose la seule exception qui soit faite à ces principes par la puissance et les immunités qu'on a laissées au clergé et qui sont, dans la main du despote, autant de fers dont il a rivé l'esclavage de toutes les autres classes. On y fait remarquer que la Porte a assuré néanmoins aux Grecs des avantages particuliers dont ne jouissent pas les autres sujets tributaires de l'empire turc. On y assigne les causes et les conséquences de cette distinction, de cette exception au mode ordinaire du gouvernement turc. En remontant jusqu'à l'ancienne Dacie, on trace la géographie de la Moldavie et de la Valachie : on donne un tableau de ses départemens et de ses diocèses : on décrit leurs saisons, leur température, leur sol, l'apparence que le pays présente. On entre dans quelques détails sur son agriculture et ses productions naturelles. Suivent des observations intéressantes sur la constitution physique et les qualités morales des ha-

bitans, sur les distinctions civiles, le gouvernement. A ce sujet on s'étend sur les chefs de ce gouvernement, c'est-à-dire sur ces Vaiwodes ou princes qui ne sont que des esclaves titrés de la Porte : on y décrit la cérémonie de l'inauguration, la cour, les officiers de l'état, les gardes du corps, le dywan ou conseil, ses départemens. On y donne une idée du pouvoir de ce dywan, des boyards ou de la noblesse, de leurs différentes classes et de leurs priviléges. On arrive ensuite aux magistrats turcs, aux officiers civils et militaires, aux lois qui régissent les deux provinces, au régime de leur police, aux impôts dont elles ont été grevées, aux revenus qu'elles produisent. A la description des villes capitales et des établissemens publics qu'elles renferment, succèdent un tableau des mœurs des Grecs et des Boyards, quelques anecdotes sur les princes déposés, et un résumé des relations extérieures.

L'histoire physique de Byzance, dans laquelle l'auteur remonte jusqu'à la ville de Chalcédoine, offre d'abord la situation, le sol et le climat de Byzance, l'étendue de l'ancienne ville, la situation de ses ports qui ramène à la description de celui de la Byzance moderne ou Constantinople. On expose tous les avantages de la position de cette métropole de l'orient : on décrit ensuite le Bosphore, l'immense étendue du Pont-Euxin, la Propontide, l'Hellespont, l'isle de Leuco, le tombeau d'Achille : l'appendice est terminé par une dissertation sur l'établissement des anciens Grecs sur les côtes septentrionales du Pont-Euxin.

Tout cet appendice n'est qu'un rapide aperçu des détails précieux qu'on trouve sur ces mêmes objets dans les deux Voyages de M. le Chevalier dans la Propontide et la Troade.

Tableau de la mer Baltique, sous les rapports physiques, historiques et commerciaux, etc., par J. J. *Catteau de Catteville, etc.*

(Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

Dans un précédent article nous avons donné l'aperçu des observations préliminaires qui sont à la tête de cet ouvrage et du plan même que l'auteur a suivi. Nous nous occuperons dans le présent article et dans le suivant de donner une idée rapide des particularités les plus remarquables que le savant auteur a recueillies sur la mer Baltique, en les faisant précéder de l'indication sommaire des descriptions qu'il nous donne. M. Catteau détermine d'abord la situation, l'étendue, les contours de cette mer : il en décrit les côtes et les ports. Dans cette description il sème quelques traits historiques sur les contrées adjacentes. A ce tableau général succède celui de Catégat, des détroits du Belt et du Sund ; et après avoir jeté un coup-d'œil général sur la Baltique il entre dans des détails plus circonstanciés sur la partie de la Baltique située au sud-ouest, entre les isles Danoises, le Sleswig, le Holstein et Lubeck, sur la partie du sud entre le Mecklembourg, la Poméranie et la Scanie, sur la partie du sud-est de l'est et de l'ouest, ayant d'un côté la Prusse, la Courlande, la Livonie, et de l'autre la Suède, sur le golfe de Finlande au nord-est, et le golfe de Bothnie au nord.

Descendant ensuite aux phénomènes de la Baltique, l'auteur fait des observations très-intéressantes sur l'hypothèse de la diminution des eaux de cette mer et des eaux marines en général : ces phénomènes sont principalement le flux et le reflux, les crues irrégulières, les courans, les gouffres, les vagues, les vents, les trombes, l'affolement de l'aiguille aimantée, la couleur des eaux, le mirage, la lumière ou phosphorescence, la salure, la pesanteur, la température, les glaces.

De ces phénomènes, nous ne décrirons que les mirages et la phosphorescence, parce que ce sont les plus singuliers : nous transcrirons les propres expressions de l'auteur.

« A l'entrée de l'Archipel, qui forme « les avenues de Stokholm, règne une « bande de rochers appelés *hauteurs sué-* « *doises* : les paysans qui s'y rendent en « été pour s'y livrer à la pêche, disent « que de temps à autre ils découvrent « vis-à-vis une autre bande de rochers « très-élevés : ils représentent cette ap- « parition comme un miracle de la déesse « de la mer, qu'ils nomment *gumilla* ; et « l'apparition en a pris le nom d'*oreilles* « *de gumilla*.... Un ingénieur suédois en- « voyé en ces lieux pour en lever la « carte, a examiné l'apparition en ob- « servateur éclairé, et s'est convaincu « que c'est l'image des hauteurs suédoi- « ses reproduite par une espèce de nuage « (c'est ce qu'on appelle le *mirage*). « C'est apparemment, par un effet sem- « blable que près de Reggio, au détroit « entre la Calabre et la Sicile, on croit « apercevoir dans l'air, pendant les « jours très-chauds, des bois, des châ- « teaux, des troupeaux et des hommes. « Le peuple d'Italie, à l'instar de celui « de Suède, regarde ces apparitions « comme merveilleuses et les attribue à « la fée Morgane, d'où elles ont pris le « nom de *Fata Morgana*. On peut ob- « server dans la Baltique plusieurs autres « effets de ce phénomène du mirage at- « tribué généralement à la disposition « des couches de l'atmosphère. Les riva- « ges opposés semblent se rapprocher ; « les mats des vaisseaux semblent ren- « versés, les flots et les rochers s'élèvent « et se montrent au-delà de l'horizon « sensible.

« Un autre aspect non moins surpre- « nant se présente aux regards de ceux « qui parcourent l'étendue des mers. Au « milieu de la nuit ils se voyent entourés « d'une lumière qui se répand sur les « eaux, ou se joue autour des navires. « On observe ce phénomène sous la forme « de rayons lumineux dans le sillage, « lorsque le vent est frais, ou pendant la « tempête. Le frottement des vagues, les « matières résineuses dont les bâtimens « sont enduits, et la qualité qu'a l'eau « d'être un bon conducteur électrique « font attribuer cette première espèce de « clarté à l'action de l'électricité. Une « seconde espèce se répand davantage, « a un éclat plus vif, et semble pénétrer « dans l'intérieur de la nue. Quoique « ce phénomène n'ait pas le même éclat « ni la même étendue dans les Médi- « terranées que dans le grand Océan, il « s'y montre d'une manière assez frap- « pante pour exciter la surprise et l'ad- « miration. En voyageant dans la Balti- « que, on le voit sous la forme de sillons « éclatans qui suivent la proue, et qui « se répandent quelquefois autour du « vaisseau sur un espace assez consi- « dérable. Ces apparitions de lumière « ont lieu surtout dans les golfes et les « détroits : on les a observées dans plu- « sieurs saisons, et il est probable « qu'elles proviennent tour-à-tour de l'é- « lectricité et du phosphore. Un physicien « moderne a prétendu que lorsqu'elles se « manifestoient à l'entrée de l'hiver, elles « étaient produites par des faisceaux de « molécules aqueuses passant à l'état de « congélation et devenant scintillantes « par le frottement de la quille ou de la « rame. Les pêcheurs de la côte regar- « dent cette clarté comme étant d'un « bon augure pour la pêche, et ils en « profitent pour jeter leurs filets : d'au- « tres qui n'ont pas autant l'habitude de « la mer en sont effrayés, et croyent « voir le dragon enflammé dont on les a « entretenus dans leur enfance. »

Après la description de ces phénomènes, l'auteur donne un tableau des productions de la Baltique et des branches d'industrie qui s'y rapportent : il décrit les oiseaux, les amphibies, les cétacées, les poissons, les mollusques, les crustacées, les zoophytes et les plantes qui peuplent cette mer : puis il donne des notions géographiques et historiques sur

les isles les plus remarquables de la Baltique, et termine cette partie de son ouvrage, par une notice sur les chevaliers teutoniques.

Tableau historique, géographique, militaire et moral de l'empire de Russie, par M. *Damaze de Raymond*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le neuvième cahier de ce Journal.)

Dans sa préface, l'auteur de cet ouvrage indique les sources où il a puisé, et en apprécie judicieusement le mérite: elles sont la plupart très-pures et paraissent suffisantes pour la formation d'un tableau complet de la Russie: nous regrettons néanmoins de n'y pas voir indiqué un petit ouvrage intitulé *Bagatelles, ou Promenades d'un désœuvré à Pétersbourg*, lequel, sous ce titre plus que modeste, renferme des observations également neuves et piquantes. L'auteur aurait pu tirer aussi beaucoup de secours d'un autre ouvrage qui a pour titre *la Russie sous l'empereur Alexandre.*

Le Tableau que nous annonçons est précédé d'un précis historique sur la Russie qui s'étend depuis les temps les plus reculés jusqu'à la mort de Paul I. Ce morceau est écrit avec beaucoup de rapidité et de talent; mais quand l'auteur arrive au règne de Pierre I, le très-louable projet de redresser les erreurs commises par Voltaire dans l'Histoire qu'il a publiée du règne de ce prince et surtout de combattre les adulations outrées auxquelles s'est livré ce célèbre écrivain dans son ouvrage, a jeté l'auteur du Tableau dans une extrémité opposée. Beaucoup de traits de férocité qui prenoient leur source dans son éducation négligée et dans la barbarie de sa nation, dégradent sans doute le caractère du législateur de la Russie; mais de combien de grands traits sa vie n'est-elle pas semée? L'auteur de l'Essai historique, non-seulement en a dissimulé la plupart, mais a déprécié ceux qu'il a rapportés. La même partialité se fait remarquer dans la partie de son Précis qui embrasse le règne de Catherine II. Il devait, comme il l'a fait, ne pas dissimuler les forfaits politiques et les mœurs licencieuses de cette princesse; mais il aurait dû aussi rendre justice aux grands talens qu'elle a déployés dans plusieurs parties de son administration et ne point omettre tout ce qu'elle a opéré de changemens avantageux pour sa nation.

Quant au Tableau même, l'auteur déclare, dans sa préface, qu'il ne se dissimule pas que s'il obtient quelque succès il le devra surtout aux circonstances et que le désir de profiter de tout ce qu'elles lui promettaient de favorable lui a peut être fait mettre trop de précipitation dans son travail. Cette déclaration explique, si elle ne justifie pas tout-à-fait les imperfections qui se trouvent dans un ouvrage recommandable d'ailleurs sous beaucoup d'autres rapports. Le relevé de ces imperfections sera la matière d'un premier article dans lequel nous tâcherons de concilier la sévérité de la critique avec les égards que commande le talent qu'a déployé l'auteur dans la plus grande partie de son ouvrage.

Article premier.

La première imperfection qui nous a frappés dans l'examen du Tableau de la Russie, c'est l'étonnante lacune qui s'y trouve sur la législation de cet empire par le Code de Catherine II, dont le Tableau ne fait qu'une dénonciation fugitive; sur l'administration de la justice et les différens tribunaux; sur le sénat dirigeant et qui n'est nommé qu'une fois dans ce Tableau; sur les diverses branches du conseil du prince; sur les divers ministères; et enfin sur la marine russe.

Relativement à la législation seulement, le chapitre dixième de la première

section de la seconde partie du Tableau est intitulé *lois civiles*, *lois pénales*, *prisons*; mais ce titre induit manifestement en erreur. On ne trouve dans ce chapitre dixième, le plus court de tout l'ouvrage, et qui n'a pas même huit pages, que quelques observations vagues sur l'inutilité du Code de Catherine II, *qui a détruit à la vérité*, dit l'auteur, *une foule d'injustices et d'absurdités et tari la source d'un grand nombre d'abus, mais qui, semblable aux têtes de l'hydre, ont bientôt reparu.* Le surplus du chapitre roule sur le supplice du *knout* et sur le mauvais état des prisons en Russie qui, *comme dans presque tous les pays de l'Europe*, observe l'auteur, *sont malsaines et mal administrées, nonobstant les excellentes ordonnances de Catherine II*, auxquelles il rend ce témoignage, *que rarement l'humanité et l'équité ont inspiré une plus belle loi à un souverain*, et dont il ne donne qu'une très-rapide analyse.

Une autre imperfection du Tableau, c'est l'interversion des matières, relativement aux habitans de la Russie.

Dans la deuxième section de la première partie du Tableau, l'auteur fait l'énumération des divers peuples qui habitent la Russie; et il dénomme les Slaves, les Finois, les Tatars, les peuples Caucasiens, les Mongis, les Mandshoues, les peuples Polonais, les colonies étrangères; mais cette énumération est tout-à-fait incomplète; et il faut, pour la trouver entière, recourir, tout à la fin de l'ouvrage à la quatrième section où l'auteur fait passer en revue les Lapons, les Samoyédes, différentes tribus de Tatars, les habitans du Kamtschatka et des isles Kouriles, les Kalmouks, les Géorgiens et les Circassiens, les Cosaques et les Tatars de la Crimée. Cette interversion qui rompt le fil des matières a même l'inconvénient de jeter l'auteur dans de doubles emplois comme, par exemple, à l'égard des Caucasiens qui sont les mêmes que les Géorgiens et les Circassiens, et les Tatars que l'auteur met, à deux reprises, sous les yeux du lecteur.

Nous ne dirons rien du style de l'ouvrage en général assez pur et assez correct, mais qui néanmoins offre quelques taches dans la contexture des phrases, parce que l'auteur, en rejetant ce genre d'imperfection sur la précipitation de son travail réclame avec une louable modestie l'indulgence de ses lecteurs. C'est cette même précipitation qui a donné lieu, sans doute, à plusieurs fautes d'impression grossières qui auraient dues être corrigées dans un *erratum* et qui le seront sans doute dans une seconde édition que les bonnes parties de l'ouvrage, autant que la faveur des circonstances, nous font présager. Nous invitons l'auteur à y insérer un plan de la ville de Moscou de la même étendue et aussi bien exécuté que l'est celui de la ville de Pétersbourg, car le plan de Moscou qui se trouve dans l'ouvrage, tout au plus grand comme une médaille, est inaccessible aux meilleurs yeux armés même d'une loupe.

Après avoir fait, dans ce premier article, la part de la critique, nous trouverons beaucoup plus de satisfaction à donner dans des articles ultérieurs, une analyse rapide de ce que l'ouvrage renferme d'intéressant et d'utile sous de nombreux rapports.

CHRONOLOGIE. HISTOIRE.

Le Guide des études historiques, ou la Chronologie appliquée à l'histoire : ouvrage dans lequel on explique les difficultés historiques et chronologiques de l'histoire sacrée et profane, par M. Henri *Dillon*. Un vol. in-8o. *Blaise*. 3 fr.—4 fr.

Histoire romaine de Tite-Live, traduite par *Dureau de la Malle* de l'académie française, et traducteur de Tacite et de Salluste; et par M. *Noël*, inspecteur général de l'université impériale; suivie

d'une table méthodique et analytique, par M. *Gallois*. 15 vol. in-8°. *Michaud frères*. 90 fr.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Traduction nouvelle des Œuvres complètes de Tacite, par M. *Gallimard de Bautru*. 3 vol. in-12. Chez l'*auteur*, rue Helvétius, n°. 12, et *Petit*. 18 fr.

Beautés de l'histoire grecque, ou Tableau général des évènemens qui sont relatifs à la Grèce; actions et paroles de leurs grands hommes, avec une esquisse des mœurs, des arts et des sciences à différentes époques, depuis Homère jusqu'à la réduction de la Grèce en province romaine, par R. J. *Durdent*. Un vol. in-12 avec figures. *Eymery*. 3 fr. — 4 fr.

Les Beautés de l'histoire d'Allemagne, ou Précis de ce qu'il y a de plus remarquable et de plus intéressant dans les Annales de la Germanie, depuis l'origine de ces différens états jusques et compris le règne de Joseph II, avec un aperçu des mœurs et usages de cette contrée, par P. G. *Nougaret*. Un vol. in-12 avec 16 figures. *Leprieur*. 3 fr. — 4 fr.

Défense de la Pologne, ou Histoire morale, politique et littéraire de cet état, par M. George *de Despots de Zenowich*. Broch. in-8°. *Dondey-Dupré*. 2 fr.

Des progrès de la puissance russe, depuis son origine jusqu'au commencement du XIXe. siècle, par M. L***. Un vol. in-8°. *Fantin*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Nous reviendrons sur cet ouvrage.

Considérations historiques sur l'empire de la mer, chez les anciens et chez les modernes, par M. le baron *Malouet*, conseiller d'état. Broch. in-8°. *Cussac*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 50 c.

Histoire des Croisades, etc., par M. *Michaud*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le neuvième cahier de ce Journal.)

Article deuxième.

La multitude qui suivait Pierre l'Hermite dans ses prédications, se montra impatiente de devancer les autres croisés : elle choisit Pierre pour son général. La troupe se grossit en chemin d'une foule de pèlerins accourus de toutes les contrées de la France. Cette armée était divisée en deux corps : l'avant-garde marchait sous les ordres de Gauthier *Sans Avoir*, dont le surnom prouve que les chefs étaient aussi misérables que les soldats. Tant que les croisés furent sur le territoire français, la charité des fidèles pourvut à leurs besoins; mais les Hongrois et les Bulgares les attendaient sur les rives de la Morave et du Danube. Lors que l'armée entra dans la Hongrie l'avant-garde ne fut troublée dans sa marche que par quelques insultes dont Gauthier eut la prudence de ne point se venger; mais la disette et d'autres maux firent perdre à sa troupe ce caractère de modération. Les Bulgares, irrités par ses pillages coururent sur elle et en taillèrent en pièces une partie. Les soldats de Gauthier éprouver par ces revers mérités, conduits par un chef qui ne manquait ni d'habileté ni de bravoure, traversèrent la Thrace sans y commettre de dégâts, et arrivèrent sur les murs de Constantinople où l'empereur Alexis leur permit

d'attendre l'arrivée de Pierre l'Hermite.

Cette armée qui traversait alors l'Allemagne allait être plus maltraitée encore que son avant-garde. Le cénobite Pierre, plus enthousiaste que ses soldats ne montra ni modération ni prudence. Il attaqua la ville de Semlin et fit égorger quatre mille de ses habitans. A cette nouvelle, les Hongrois et les Bulgares coururent aux armes : après plusieurs succès mêlés de plusieurs revers, ils taillèrent en pièces les croisés. Le lendemain de cette défaite, sept mille fugitifs vinrent rejoindre Pierre qui s'était réfugié avec quelques débris de sa troupe sur une colline. Pierre vit encore, sous ses ordres, trente mille combattans. Plein de confiance et d'espoir, il poursuivit sa marche et arriva, sans obstacle, sous les murs de Constantinople. Les Grecs, quoiqu'ils n'aimassent pas les Latins, ne les jugeant pas redoutables, leur prodiguèrent des secours. Alexis conseilla à Pierre d'attendre, pour commencer la guerre, l'arrivée des princes et des illustres capitaines qui avaient pris la croix; mais les héros les plus renommés de la croisade n'étaient pas encore prets à quitter l'Europe. Cependant une foule de croisés sortis de l'Allemagne, sous la conduite d'un nouveau prédicateur, nommé Gottschalk, s'avançait vers la Hongrie et y fut victime de la perfidie des Hongrois qui, après les avoir engagés à déposer leurs armes, en firent un horrible carnage. Sur les bords du Rhin et de la Moselle, s'assembla une nouvelle troupe de croisés plus séditieuse et plus indisciplinée encore que celles de Pierre et de Gottschalk : elle massacra d'abord tous les Juifs qu'elle rencontra sur son passage, et éprouva le même sort que les précédentes troupes sur le territoire des Bulgares. Un très-petit nombre arriva à Constantinople.

Le nombre des croisés grossi par des Pisons, des Génois et des Vénitiens s'y montait à cent mille combattans. L'abondance, l'oisiveté, la vue des richesses de l'Orient ramenèrent dans leur camp la licence, l'indiscipline et la soif du brigandage dont leurs revers les avaient un moment guéris. Ils avaient établi leur camp dans les campagnes fertiles qui bordent le golfe de Nicomédie. Le partage du butin excita entre eux de fréquentes querelles. Les Français surtout, présomptueux et railleurs, s'attribuaient tous les succès de la guerre, et traitaient avec mépris les Italiens et les Allemands : ceux-ci se séparèrent de l'armée et s'avancèrent vers Nicée. Là ils se rendirent maîtres d'une forteresse dont ils massacrèrent la garnison. Après cet odieux exploit, ils osèrent attendre l'armée turque qui les passa tous au fil de l'épée : le général et quelques soldats n'obtinrent la vie qu'en embrassant la foi de Mahomet. La nouvelle de ce désastre étant parvenue dans le camp des croisés, les Français qui peu auparavant ne pouvaient pas supporter les Italiens et les Allemands se mirent en marche pour les venger. Gauthier leur représenta inutilement que les croisés dont ils déploraient la perte étaient morts victimes de leurs excès, et qu'il fallait surtout éviter leur imprudence : il ne fut point écouté, et il fut forcé de suivre en gémissant une multitude indocile qui marcha en désordre vers Nicée. Le sultan de cette ville avait embusqué une partie de son armée dans une forêt et les attendait avec le reste de ses troupes au pied d'une montagne. Après quelques heures de marche dans un pays inconnu, ils furent attaqués à l'improviste; s'étant formés à la hâte en bataille, ils se défendirent d'abord vaillamment, mais bientôt ils furent enveloppés et mis en déroute : le carnage fut horrible. Gauthier digne de commander à de meilleurs soldats tomba percé de sept flèches. A l'exception de trois mille hommes qui se réfugièrent dans un château voisin de la mer, toute l'armée périt dans un seul combat, et ne forma plus dans la plaine de Nicée qu'un monceau d'ossemens entassés, *déplorable monument*, dit énergiquement l'historien, *qui devait tracer aux autres croisés* le chemin de la Terre sainte.

Pierre

Pierre qui était revenu à Constantinople, avant la bataille, et qui depuis long-temps avait perdu son autorité parmi les croisés, déclama contre leur indocilité et leur orgueil. Tout le monde put voir dès lors que l'apôtre passionné de la guerre n'avait rien de ce qu'il fallait de talens pour en être le chef. Ce cénobite, après avoir préparé les grands événemens des croisades, se perdit dans la foule des pélerins et fut à peine aperçu dans la suite au milieu d'une guerre qui était son ouvrage.

L'Europe apprit sans doute avec effroi la fin malheureuse de trois cents mille croisés qu'elle avait vu partir, mais elle profita de cet exemple pour former des armées plus régulières. Nous verrons dans une article suivant l'heureux résultat de cette mesure.

BIOGRAPHIE.

Biographie universelle ancienne et moderne, **par une société de savans et de gens de lettres. Troisième livraison composée des tomes V et VI in-8°. *Michaud frères.* Papier fin 14 fr. — 19 fr.; grand-raisin fin 24 fr. — 30 fr.; vélin superfin 48 fr. — 53 fr.**

Dans les cinq ou six cents articles répandus dans ces deux volumes, et dont cent au moins méritent une attention particulière, nous distinguerons surtout l'article *Bossuet* par M. *Barente fils*; l'article *Buffon* par M. *Cuvier*; les articles *Anne de Boulen* et *Bollenbrock* par M. *Lally-Tolendal*; l'article *Calonne* par M. *Bocheran Desportes*; les articles des écrivains grecs par MM. *Amar*, *Boissonade* et *Clavier*; quelques articles d'histoire moderne par M. *Alphonse de Beauchamp*; enfin l'article *Bussy-Rabutin* par M. *Auger*, auteur de plusieurs autres articles.

Après cette indication rapide et abrégée nous ne nous arrêterons un instant que sur l'article *Bossuet*, dans lequel M. de Barente, en parlant des oraisons funèbres de ce célèbre écrivain, dit, que son premier et son plus glorieux titre à l'éloquence, ce sont ses oraisons funèbres. Un des rédacteurs les plus distingués du Journal de l'Empire (M. A.) attaque ce jugement en mettant le discours sur l'histoire universelle en parallèle tout au moins avec les oraisons funèbres. Nous ne partageons pas cette opinion; nous estimons qu'on ne trouve dans ce discours recommandable d'ailleurs sous tant de rapports aucuns morceaux d'éloquence qui puissent soutenir la comparaison avec l'oraison funèbre toute entière du prince de Condé, et avec de nombreux passages des oraisons funèbres de la reine d'Angleterre et de madame Henriette. Le discours sur l'histoire universelle, d'ailleurs, a un défaut capital qui a été relevé plusieurs fois, c'est que dans ce discours destiné à instruire l'héritier du trône des révolutions de tant d'empires puissans, de la destinée de tant de peuples célèbres, ces empires, ces peuples sont continuement subordonnés à la petite nation juive qui n'occupait qu'un point presque imperceptible dans l'univers même alors connu.

Mémoires biographiques et littéraires, **par ordre alphabétique, sur les hommes qui se font remarquer dans le département de la Seine-Inférieure par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus, etc., par J. Et. V. *Guilbert.* 2 vol. in-8°. *Marie.* 12 fr. — 15 fr.**

Essai biographique sur M. Perceval, premier ministre d'Angleterre, **traduit de l'anglais avec des notes par le traducteur. Broch. in-4°. *Galignani.* 3 fr. — 3 fr. 60 c.**

Histoire de Saint-Bruno, fonda-

teur de l'Ordre des Chartreux, par M. *Duoreux* Un vol. in-12 avec le portrait de Saint-Bruno. *Rémond*. 3 fr. 50 c.

Histoire du prince de Timor avec son portrait, par M. B***. 4 vol. in-12. *Lerouge*. 8 fr. — 10 fr.

MÉLANGES DE GEOGRAPHIE, D'HISTOIRE ET DE VOYAGES.

Annales des voyages, de la géographie et de l'histoire, etc., publiées par M. *Malte-Brun*. Tome III de la cinquième souscription, et 19e. de la collection, cahier 55. in-8o. *Buisson*.

La partie des Annales proprement dites de ce cahier, renferme : 1) mémoire sur l'état actuel des Samaritains par M. *Silvestre de Sacy* ; 2) tableau de la Styrie, de la Carinthie d'après divers voyageurs et auteurs de statistique allemands et surtout autrichiens.

Le Bulletin contient : 1) description de l'Egypte, ou recueil d'observations et de recherches qui ont été faites en Egypte, publié par les ordres de S. M. l'Empereur Napoléon-le-Grand. Première livraison (ve article). — Observations sur la fontaine de Moïse, par M. *Monge*. — Description de l'art de fabriquer le sel ammoniac par M. H. O. *Collet Descotils*. — Mémoires et observations sur plusieurs maladies qui ont affecté l'armée française pendant l'expédition d'Egypte, et qui sont endémiques dans ces deux contrées, par M. le baron *Larrey*. — Mémoire sur les inscriptions kufiques recueillies en Egypte, etc., par J. J. *Marcel* ; 2) notice sur la Nouvelle-Zélande, particulièrement sur la baie des isles et contrées adjacentes, par John *Selvage*.

JURISPRUDENCE.

Les cinq Codes de l'empire français, etc., réunis en un seul volume, suivis des tarifs, des frais et dépens en matière civile et en matière criminelle. Seconde édition considérablement augmentée de plusieurs lois, et d'une table analytique. Un vol. in-18. *Ferra aîné*. 3 fr. — 4 fr 25 c. Le même, 1 vol. in-12. 4 fr. — 5 fr. 75 c.

Répertoire universel de jurisprudence. Quatrième édition corrigée, réduite aux objets dont la connaissance peut encore être utile, et augmentée 1o. d'un grand nombre d'articles ; 2o. de notes indicatives des changemens apportés aux lois anciennes par les lois nouvelles ; 3o. des dissertations, des plaidoyers et de réquisitoires de l'éditeur sur les uns et sur les autres, par M. le comte *Merlin*, grand-officier de la légion d'honneur, conseiller d'état, procureur-général impérial à la cour de cassation, membre de l'institut de France. 13 gros volumes in-4o. imprimés sur deux colonnes, en caractère dit petit-romain, grande justification.

Recueil alphabétique des questions de droit qui se présentent le plus fréquemment dans les tribunaux : ouvrage dans lequel sont fondus et classés la plupart des plaidoyers et réquisitoires de l'auteur, avec le texte des arrêts de la cour de cassation qui s'en sont ensuivis. Deuxième édition corrigée et augmentée par M. le comte *Merlin*, etc. 5 vol. in-4o., des mêmes format et caractère que le Répertoire.

On souscrit pour ces deux ouvra-

ges, qui paraîtront successivement en six livraisons, dont les dernières au mois d'août 1813 chez *Garnery*. Les deux premières livraisons paraissent. Prix des dix-huit volumes pour les souscripteurs 300 fr., pour ceux qui n'auront pas souscrit avant le premier janvier 324 fr. Tous les changemens et additions qui se trouvent dans la quatrième édition du Répertoire seront imprimés séparément pour les possesseurs de la trosième édition. Il a été imprimé un supplément à la première édition des questions de droit en 4 vol. in-4°. Il se trouve chez le même libraire. 48 fr.

Journal du Palais, présentant la jurisprudence de la cour de cassation et des cours impériales de Paris et des départemens, sur l'application de tous les Codes de l'empire français, aux questions douteuses et difficiles. Tomes XXXII et XXXIII, premier et deuxième de 1812, in-8°. On s'abonne pour la continuation de cet ouvrage à Paris, *rue neuve des Bons-Enfans*, n°. 7, moyennant 30 fr. par an. La collection générale de cet ouvrage se compose de 33 volumes in-8°. et d'une table générale des matières en 2 vol. in-4°. dont le prix est de 12 fr. — 15 fr., à la même adresse. La collection entière, avec la table générale est de 240 fr. Chaque volume pris séparément est de 8 fr. — 10 fr.

Ce Journal est recommandable et par sa clarté et par sa précision, dans l'exposé des faits et dans le développement des moyens et par la discussion solide des principes propres aux espèces. Ces principes sont toujours analogues à l'esprit véritable de la loi et de l'arrêt actuel qui la confirme ou l'interprête sans autre observation que celle du renvoi à d'autres arrêts qui peuvent avoir jugé des questions qui y ont rapport. On y trouve la solution de plus de six mille questions de droits importantes et d'un grand intérêt.

Un ouvrage de ce genre peut être envisagé comme un dépôt de faits et d'arrêts conformes à la raison écrite des lois; et sous ce rapport il contribue singulièrement à établir l'uniformité si désirable de jurisprudence dans ce vaste empire, comme résultat de nos lois nouvelles.

Les Pandectes françaises, ou Commentaires raisonnés sur les Codes Napoléon, de Procédure civile, de Commerce, d'Instruction criminelle, pénal, rural, militaire et de la marine, formant un traité succinct et substantiel, mais complet de chaque matière, par M. J. B. *Delaporte*, ancien avocat. Seconde édition soigneusement corrigée par l'auteur qui a fait usage de la jurisprudence, en rapportant les décisions intervenues dans les cours sur les questions les plus importantes auxquelles ces Codes ont donné lieu jusqu'à présent. Tome II, in-8°. *D'Hautel*. 6 fr. — 8 fr.

Ce second volume contient la fin du commentaire sur le premier livre du Code et le commencement du commentaire sur le second livre. Nous y avons reconnu la même solidité de doctrine que nous avons observée dans le premier volume.

INSTRUCTION.

Bibliothèque des pères de famille,

ou Cours d'instruction paternelle dédié à S. M. la reine Hortense. Deuxième année. Première et seconde livraisons. On souscrit pour cet ouvrage chez *Patris*. Prix de la souscription 25 fr. — 30 fr.

QUATRIÈME CLASSE.

BEAUX-ARTS.

Grandes Vues pittoresques des principaux sites et monumens de la Grèce et de la Sicile, et des sept collines de Rome, dessinés et gravés à l'eau forte au trait, par MM. *Cassas* et *Bence*, accompagnés d'une explication des monumens, par M. C. P. *Landon* Un vol. in-folio atlantique. *Treuttel* et *Würtz*. 72 fr.

Cet ouvrage est composé de seize grandes planches dont dix sont consacrées à figurer les grandes vues pittoresques des principaux sites et monumens de la Grèce et de la Sicile; et six à figurer celles des sept collines de Rome.

Dans la première qui forme deux pièces et qui offre une vue générale d'Athènes sont représentés dans l'Acropolis les principaux monumens d'Athènes, tels que les vestiges des Propylées, le temple dorique si connu sous le nom de Parthénon, les temples ioniques d'Erecthée, de Minerve Poliade, la chapelle de Pandrose, le petit temple de la Victoire, le temple de Jupiter Olympien, etc. Hors de l'Acropolis on aperçoit d'autres monumens dont le plus considérable est le temple de Thésée, les restes d'un stade et de Panthéon d'Adrien.

La seconde planche offre le temple appelé le *Pandrosium*, le seul temple que nous connaissions où l'entablement et le toît soient soutenus par des caryatides.

Dans la troisième planche est figuré le monument de Philopappus sur lequel, ainsi que sur d'autres monumens, l'auteur du texte donne des explications qui décèlent une grande connaissance de l'antiquité.

Ces trois planches, comme on voit, donnent une idée complète des monumens d'Athènes.

Les planches suivantes ont pour objet ceux de la Sicile.

La planche quatrième offre la façade du grand temple de la Concorde à Agrigente, et dans le lointain, les ruines du temple de Junon-Lacinia.

La cinquième présente la vue latérale du grand temple d'Agrigente.

La sixième planche figure les restes du temple de Junon-Lacinia que la planche quatrième avait fait apercevoir dans le lointain. Ce monument offre aux amateurs de la peinture un souvenir intéressant. C'est là qu'était placé le célèbre tableau de Zeuxis, rival d'Apelles, représentant Vénus nue.

La planche septième donne l'aperçu de partie des ruines du temple de Junon-Lacinia.

La huitième et la neuvième planches, l'aperçu aussi des ruines du théâtre de Taorminium et les restes du temple de Syracuse.

La dixième planche donne la vue de l'une des carrières de Syracuse, dite l'oreille de Dénis.

Ces sept planches embrassent tout ce

que la Sicile renferme de monumens encore existans et de ruines encore intéressantes.

Les six dernières planches offrent un itinéraire pittoresque de Rome divisé en sept collines, qui manquait aux amateurs. Jusqu'ici l'on n'avait publié que le plan topographique de Rome : cet itinéraire pittoresque de Rome fait connaître son aspect pittoresque, les sites variés qui servent de fond à ses riches monumens antiques, ces monumens antiques eux-mêmes, et les édifices modernes.

La première planche présente l'aspect de la première colline, la plus riche en anciens monumens, et celle qu'on a indiquée sous le nom de Mont Capitolin.

La seconde planche, en trois pièces, offre la vue des deux collines connues sous la dénomination du Mont Célius et du Mont Aventin, ainsi que des monumens antiques et des principaux édifices modernes qui les couvrent.

La troisième planche, en deux pièces, font voir le Mont Palatin sur lequel on découvre les restes magnifiques du palais des Césars et une partie du Colisée.

La quatrième planche présente le Mont Esquilin vu à travers les arcades du second ordre du Colisée. Le fond laisse voir une partie du Mont Janicule, les ruines des bains de Titus, la tour de Néron, le palais Colonne, et une partie de Rome où figurent quelques églises modernes, des manufactures, et une arcade brisée du Colisée.

La planche cinquième est consacrée au Mont Janicule si riche en édifices modernes. On y voit d'abord sur le devant quelques vestiges de constructions antiques, le cours du Tibre, sa navigation, les barques qui le couvrent et la partie de Rome appelée Transtevere : mais plus loin l'œil est frappé de la vue du dôme de Saint Pierre, et de celle du Vatican et de la chapelle Sixtine.

La sixième et dernière planche a pour objet les Monts Quirinal et Viminal : on y remarque principalement l'antique temple de la paix, les fabriques du *Campo Vaccino* et du Capitole, le palais Colonne, les jardins et une partie du *Monte Cavallo*.

Toutes ces vues, tant celles d'Athènes et de Sicile, que celle des sept collines de Rome sont dessinées de la manière la plus grandiose ; et la gravure au trait n'a jamais entrepris d'atteindre à représenter des objets d'une si grande étendue. L'exécution qui ne laisse rien à désirer justifie cette heureuse audace des deux artistes.

Cours historique et élémentaire de peinture, ou *Galerie complète du Musée Napoléon*. 100e. livraison. in-8°. *Filhol*.

Cette livraison contient : 1) Jésus servi par les anges d'après le *Parmesan*, gravé à l'eau forte par *Châtaignier*, terminé par *Dambrun* ; 2) la famille d'Ostade, d'après A. *Van Ostade*, gravée à l'eau forte par *Châtaignier*, terminée par *Oortman* ; 3) le Déluge, d'après Nicolas *Poussin*, gravé à l'eau forte par *Châtaignier*, terminé par C. *Bovinet* ; 4) vue d'une forêt, d'après *Ruisdael*, gravée à l'eau forte par *Geisler*, terminée par *Niquet* ; 5) Henri second, roi de France, d'après F. *Clouet*, *dit Janet*, gravé par Philibert *Boutrois* ; 6) Démosthènes, statue antique dessinée par *Vauthier*, gravée par *Aubert*.

Monumens anciens et modernes de l'Indostan en 150 planches, décrits avec des recherches sur l'époque de leur fondation, une notice géographique et une notice historique de cette contrée, par L. *Langlès*, membre de l'Institut, etc., le dessin et la gravure dirigés par A. *Boudeville*. Quatrième livraison. Chez l'*éditeur*, et chez *Treuttel* et *Würtz*. Papier fin,

in-4°. colombier 15 fr.; papier vélin, in-4°.; grand-aigle, figures avec la lettre 24 fr.; avant la lettre 36 fr.

Cette livraison contient six planches avec le texte explicatif de six pages.

La première planche représente *Verdubendbourg*, hauteurs fortifiées dans le *Bara-Mahl*; la seconde, *Diugdeo* et *Warangor*; autres hauteurs fortifiées dans le *Bara-Mahl*; la troisième, *Augour*, dans le *Maïssour*; la quatrième, sépulture de la dynastie musulmane, dans le *Maïssour*; la cinquième, rochers sculptés de *Mavalipouram*; la sixième, entrée d'un temple souterrain à *Mavalipouram*.

Le dessin de ces planches est d'une grande correction, et la gravure d'une extrême vigueur.

Le texte est rempli d'une érudition choisie, et est rédigé avec beaucoup de clarté.

Les Antiquités d'Athènes mesurées et dessinées par J. *Stuart* et N. *Revett*, peintres et architectes: ouvrage traduit de l'anglais par L. F. F. et publié par C. P. *Landon*, peintre, etc. Cinquième livraison. Tome II, 3e. partie. On souscrit chez l'*éditeur*, rue de l'Université, n°. 19.

Cette livraison contient onze planches et huit pages de texte explicatif.

Monumens de sculpture anciens et modernes, publiés par *Vauthier* et *Lacour*. Deuxième livraison. Chez *Vauthier*, rue Saint-Benoît, n°. 12, et *Lacour*, rue Hauteville, n°. 27. Prix de chaque cahier 4 fr. — 4 fr. 50 c.; sur papier vélin, prix double.

Galerie théâtrale, ou Collection gravée et imprimée en couleur des portraits en pied des principaux acteurs des trois premiers théâtres de la capitale. Première livraison. Chez l'*éditeur*, rue des Fossés-Montmartre, n°. 3, et chez *Treuttel* et *Würtz*. Prix de chaque livraison grand in-4°. sur nom-de-jésus vélin 12 fr. — 13 fr.

Cette livraison est composée de trois portraits, celui de *Talma* et ceux de mademoiselle *Mars* et de madame *Gonthier*. Le dessin est tout-à-la-fois plein d'élégance et de correction, l'impression en couleur, très brillante. Le texte renferme sur chacun de ces acteurs des anecdotes intéressantes. Talma est représenté dans le rôle de Titus (tragédie de Brutus). Mademoiselle Mars l'est dans le rôle de Betty (comédie de Henri V). Et madame Gonthier, dans le rôle de Perette (opéra comique de Fanfan et Colas).

Annales du Musée et de l'Ecole moderne des beaux-arts, par *Landon*, salon de 1812. — Recueil de pièces choisies parmi les ouvrages de peinture et de sculpture exposés au Louvre, le premier novembre 1812, et autres productions nouvelles inédites de l'Ecole française, gravées au trait avec l'explication des sujets, et un examen général du salon. 2 vol. in-8°. *Treuttel* et *Würtz*. Chaque volume 15 fr.

Ces deux volumes font suite à ceux des *Annales du Musée*, et sont composés de 72 planches et 150 pages de texte.

Portrait de Charles-Maurice Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, vice-grand électeur, etc., peint par *Gérard*, gravé par *Bou-*

cher Desnoyers. Chez le *graveur.* 30 fr., avant la lettre 60 fr.

Outre la parfaite ressemblance qu'on distingue dans cette belle gravure les étoffes pour l'habillement sont rendus avec un talent et une mise admirables.

POÉSIES. THÉATRE.

Les Bucoliques de Virgile, traduites en vers français, accompagnées de remarques sur le texte et de tous les passages de Théocrite que Virgile a imités, par F. F. *Tissot.* Troisième édition revue et corrigée. Un vol. in-18, orné du portrait de Virgile. *Delaunay.* 3 fr. — 3 fr. 50 c.

Dès la première édition de cette traduction elle fut jugée incomparablement supérieure à celle de Gresset. A la seconde édition l'opinion publique la mit même au-dessus de celle de M. de Langeac, préférable néanmoins sous tous les rapports à celle de Gresset. La troisième édition que nous annonçons ici, par un nouveau perfectionnement de l'ouvrage, ne peut que confirmer ce jugement. Dans une préface très-instructive sur les secrets de l'art de traduire en vers les poëmes de l'antiquité, M. Tissot entre dans des détails très-intéressans sur les réformations qu'il a faites encore dans sa traduction : il insiste principalement sur ce qu'il s'est absolument départi, dans sa troisième édition, du système auquel, dans les deux précédentes, il s'était presque invariablement assujéti d'être aussi court que l'original. Il reconnaît l'impuissance de notre idiôme pour résoudre pleinement cette espèce de problême littéraire qui en effet ne l'a presque jamais été par M. Delille lui-même dans sa belle traduction de l'Enéïde. En suivant une nouvelle marche, M. Tissot a mieux réussi à faire passer dans sa traduction la plus grande partie des beautés du poëme latin. Mais il est dans ce poëme des morceaux qui paraissent résister à tous les efforts de l'art : tel est le fameux couplet de la troisième églogue. « Malo me Gala« tea petit lasciva puella ; et fugit ad « salices, et se cupit ante videri. » Dans la première édition, la traduction de ce couplet que M. Tissot avait renfermée dans deux vers était absolument manquée. Dans la seconde édition, il l'a réformée, mais toujours en n'excédant point la limite étroite des deux vers : voici quelle était cette traduction. « Aga« çante et folâtre Eglé me jette un fruit, « et veut être surprise, alors qu'elle s'en« fuit. » Dans cette nouvelle traduction la charmante image *cupit videri* n'était point rendue par ces mots *veut être surprise* : l'adverbe *ante* ne l'était pas davantage ; enfin le *fugit ad salices* était tout-à-fait omis. M. Tissot qui l'a mieux senti que personne, s'est donc déterminé à étendre en trois vers la traduction du couplet pour rendre dans son intégrité le texte latin : voici ces trois vers. « D'un « fruit lancé de loin ma folâtre bergère « m'attaque, et sous un saule elle s'en« fuit légère, et brûle d'être vue avant « de se cacher. » Cette fois ci le traducteur a rendu le *fugit ad salices*, et, ce qui était beaucoup plus important, le *cupit videri* ; mais dans cet hémistiche, *elle s'enfuit légère*, cette épithète *légère* qui n'est point dans l'original n'est-elle pas placée ici en cheville ? Où est la réduplication de la conjonction *et* qui, dans l'original, donne tant de vivacité à la fuite de la bergère, et un si grand charme au désir qu'elle a d'être aperçue avant de fuir ? Enfin l'adverbe elliptique *ante* qui n'aurait pu être fidèlement rendu dans notre idiôme que par l'adverbe *auparavant*, si difficile véritablement à faire entrer dans un vers, ne perd[illegible]s beaucoup à être délayé, pour ains[illegible], dans cet hémistiche *avant de se cacher ?*

Si M. Tissot a trouvé quelquefois, dans sa traduction, les beautés du poëme latin rébelles à tous ses efforts, pour les

faire passer dans notre idiôme, il les a le plus souvent reproduites autant que le permettait la différence du génie des deux langues : il a singulièrement réussi surtout à faire passer dans sa traduction cette figure qu'on appelle *répétition* dont Virgile a fait un emploi fréquent dans ses églogues et qui y répand tant de charmes. Cette traduction nous paraît donc l'une de celles dont peut s'honorer notre littérature en attendant une nouvelle en prose dont le Journal de Lyon du 17 novembre 1812 publie un fragment recommandable.

Elégies de Properce (au nombre de quinze), *traduites en vers français*, *fragmens de David*, poëme, et *poésies diverses*, par M. P. *Borne-Baron*, de plusieurs académies. Chez *les marchands de nouveautés*. Un vol. in-18. 5 fr.

La Tendresse filiale, poëme, par L. *Vigier*. Un vol. in-8°. avec neuf gravures. *Lefuel*. 6 fr.

Poésies, par M. *Soubira*. Broch. in-8°. *Johanneau*. 1 fr. 25 c. — 1 fr. 35 c.

Œuvres choisies de Boissy. Edition stéréotype. 2 volumes in-18. *Pierre Didot*.

Les Polonais, Tragédie en cinq actes et en vers, par P. *Lamontagne*.

ROMANS ET CONTES.

Lettres du marquis de Roselle, par madame *Elie de Beaumont* (nouvelle édition revue et corrigée). 2 vol. in-18. *D'Hautel*. 3 fr. 50 c. — 4 fr.

Cette nouvelle édition d'un des romans le mieux écrit du siècle dernier, et le plus moral peut-être de tous, se distingue des précédentes, par une grande correction. L'Editeur nous a paru y avoir réformé quelques négligences de style qui avaient échappé à l'auteur, et corrigé quelques fautes d'impression qui se trouvaient dans les éditions précédentes.

Fanny, ou Mémoires d'une jeune orpheline, traduits de l'anglais de miss *Edgeworth*, par M. *Durdent*. 4 vol. in-12. *Galignani*. 9 fr. — 11 fr. 50 c.

Les Israélites modernes, ou Aventures des deux frères Duroca, par *Josiah Haerhen*. 2 vol. in-12. Evreux, *Ancelle*. Paris, *Pigoreau*. 3 fr.

Le comte de Vadheim, et son intendant *Wildenau*, frère d'*Emmerich*, traduit de l'allemand de l'auteur d'Emmerich, par madame de *Montolieu*. 4 vol. in-12. *Dentu*. 8 fr.

Edouard Bernard, ou *Histoire de la famille Egerton*, traduit de l'anglais de M. S. *Pickington*, par madame *veuve Turget* née *Hutchinson*. Un vol. in-12. *Blankenstein*. 1 fr. 80 c.

Les deux fortunés, ou *les Mœurs du treizième siècle*, par madame *Rome*. 4 vol. in-12. *Lerouge*. 8 fr.

Les Torts de l'éducation, ou *les deux Orphelines*, par madame de *Saint-Venant*. Un vol. in-18. *Montaudun*. 60 c.

Les Enfans. Contes à l'usage de la jeunesse, par madame *Pauline Guizot*, née *Meulan*. 2 vol. in-12 (enrichis d'un grand nombre de gravures).

gravures). *Klostermann fils.* 8 fr.

Par ces contes, parfaitement appropriés à l'âge des jeunes demoiselles auxquelles ils sont destinés, madame Guizot concourt efficacement au but que s'est proposé plus généralement M. Guizot dans ses excellentes *Annales d'éducation.*

Contes de Wieland et du baron de Rhodes, traduits de l'allemand, par M. ***, suivis de deux contes russes et d'une anecdote historique. 2 vol. in-12. *Schoell.* 4 fr. 50 c.

MUSIQUE.

Première fantaisie pour le piano, par M. *Fodor.* Mesdemoiselles *Evrard.* 6 fr.

Le Retour du printemps, divertissement pour le piano, par *Crammer.* 3 fr. 50 c. — *Les petits Ramoneurs :* romance historique, parole de M. *Arnault*, musique de Piccini. 1 fr. 50 c. — *Chassant les ennuis*, etc. de l'opéra de *la Vallée suisse*, musique de *Vogel.* 3 fr. *Piccini*, rue Favart, n°. 12.

Trois Quatuor, pour clarinette, cor et basson, extraits des quintetti de *Bocherini*, par *Vandenbrock.* 9 fr. — *Air du grand deuil, musique de Berton*, par *Vanderhagen.* 9 fr. *Pleyel*, barrière de Bonne-Nouvelle, n°. 8.

Le bon Chevalier : romance variée pour le piano, par Louis *Pradher*, membre du Conservatoire. *Leduc*, rue de Richelieu, n°. 18. 7 fr. 50 c.

Méthode de chant, par M. *Garaudé ;* œuvre 25. Chez l'*auteur*, rue de Cléry, n°. 34. 24 fr.

LITTÉRATURE.

Histoire de la décadence des mœurs, des sciences et de la langue des Romains, par M. *Meiners*, traduit de l'allemand par M. *Breton.* 2 vol. in-18, formant les volumes XXXI et XXXII de la Bibliothèque historique à l'usage des jeunes gens. *Schoell.* 3 fr. — 3 fr. 60 c.

Nouveaux Elémens de littérature, ou Analyse raisonnée des différens genres de compositions littéraires, et des meilleurs ouvrages classiques anciens et modernes, français et étrangers, contenant des extraits ou traductions des auteurs les plus estimés ; traduits en partie de l'ouvrage allemand d'*Eschenburg*, par M. *Breton*, traducteur de la Bibliothèque géographique de *Campe*, à l'usage des jeunes gens. 6 volumes in-18. *D'Hautel.* Papier ordinaire 11 fr. ; papier fin 12 fr.

Outre les Elémens de littérature de Marmontel, très-estimables sous un grand nombre de rapports, mais qui renferment néanmoins sur divers points quelques opinions où l'auteur s'écarte des bons principes en matière de goût, nous avons encore les Principes de littérature par Batteux et le Cours de Laharpe, où, avec beaucoup de développemens, on trouve d'excellens Elémens de littérature ; mais les auteurs de ces trois ou-

vrages se sont bornés à la littérature ancienne, et quant à la littérature moderne, à la littérature française seulement.

Les nouveaux Élémens de littérature que nous annonçons, en embrassant le même plan que les ouvrages ci-dessus, y ajoutent encore des notions très-satisfaisantes sur les meilleures productions de littérature en langues étrangères. A ce mérite qui les distingue essentiellement des ouvrages que nous avons précédemment indiqués, se joint celui d'offrir les observations les plus judicieuses de nos littérateurs français, l'exposition des excellens principes posés sur chaque poëme par un des littérateurs les plus distingués de l'Allemagne M. Eschenburg, et souvent aussi des remarques pleines de sagacité par son traducteur M. Breton. Les préceptes sont toujours appuyés sur des citations les mieux appropriées de morceaux tirés des poëtes français et sur la traduction des passages propres à faire autorité, pris dans les poëtes les plus célèbres de l'antiquité, et dans ceux des nations étrangères qui ont le plus de réputation. Ces citations, ces traductions forment une diversion agréable à la sécheresse presque toujours inséparable de l'exposition des principes et jettent dans l'ouvrage une variété propre à délasser la jeunesse à laquelle l'ouvrage est spécialement destiné de l'attention qu'exige la partie de l'ouvrage purement élémentaire.

Histoire de la littérature espagnole, etc., par M. *Bouterweck*, *etc.* (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le septième cahier de ce Journal 1812.)

Aricle quatrième et dernier.

Le troisième et dernier livre de l'Histoire espagnole, comprend la seconde moitié du dix-septième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième, et est divisé en trois sections. La première, renferme l'histoire générale de la littérature espagnole pendant cette période : la seconde, celle de la décadence de l'ancienne littérature et de l'influence du goût français : la troisième, l'histoire de la littérature espagnole à sa dernière période, c'est-à-dire du milieu jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

Relativement à l'esprit général de la littérature espagnole, à prendre du milieu du dix-septième siècle, jusqu'à la fin du dix-huitième, l'auteur observe que le goût pour les productions nationales se soutint en Espagne jusqu'à cette époque qui fut la plus critique de la lutte du goût national contre l'influence étrangère. Le théâtre espagnol n'abandonna jamais ses anciennes formes, mais vers le milieu du dix-huitième siècle, la littérature savante prit le dessus en Espagne, comme dans toute l'Europe sur la littérature proprement dite; la philosophie des encyclopédistes français, en portant un coup mortel au fanatisme, frappa aussi sur l'enthousiasme poétique ; la prose y gagna sous quelques rapports, elle fut consacrée à des connaissances utiles, et la critique acquit du moins le mérite négatif d'arrêter les progrès du mauvais goût et du faux bel esprit.

Mais en même temps l'ancienne littérature tomba tout-à-fait en décadence ; et le goût français exerça toute son influence dans la littérature espagnole. Cette révolution est particulièrement signalée par la célèbre poétique de Luzan qui imprima une forme toute nouvelle à la littérature espagnole. En donnant sa doctrine comme basée sur celle d'Aristote, il l'appuya surtout des observations critiques de plusieurs écrivains français, tels que Corneille, Rapin, Lamy, madame Dacier et Crousas ; il mit même à contribution Muratori et Gravina. Luzan s'efforça de confirmer ses préceptes par son exemple. Il encouragea les traductions des bons ouvrages français et il en publia une lui-même, celle des Œuvres

de Lachaussée. Quant aux ouvrages poétiques qui lui appartiennent en propre, M. Bouterweck observe qu'ils se distinguent avantageusement par la correction, la facilité, l'élégance même du style d'avec les ouvrages gongoristes qui avaient encore quelque vogue en Espagne. L'Histoire de la poésie espagnole par don Velasquez imprimée en 1754, montre à quel point au milieu du dix-huitième siècle, les Espagnols avaient oublié leur propre littérature.

Au commencement de la seconde moitié du dix-huitième siècle, à l'époque même où Velasquez fit paraître son ouvrage, une nouvelle révolution s'opéra dans la littérature espagnole. Les écrivains espagnols s'indignèrent du joug étranger qu'ils s'étaient imposé eux-mêmes. Des hommes d'un talent distingué cherchèrent à réunir dans leurs écrits les qualités les plus essentielles du génie des deux nations espagnole et française, et la poésie espagnole reprit une nouvelle vie. M. Bouterweck cite d'abord comme l'un de ceux qui y contribuèrent le plus Garcia de Lahuorta, bibliothécaire royal, puis Thomas d'Yriarte avantageusement connu par ses Fables littéraires, Juan Melandez Valdès qui marcha sur les traces d'Anacréon, d'Horace et de Tibulle, et Fernandez de Moratin qui se distingua dans la carrière dramatique : ces écrivains forment le dernier état de la littérature espagnole.

Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux, par M. *Lowth*, professeur en l'Université d'Oxford, etc., traduites pour la première fois du latin en français. 2 vol. in-8°. Lyon, *Ballanche*. Paris, *Rémond*. 10 fr. — 12 fr.

Nouveau Dictionnaire de rimes, par M. *Wailly*, proviseur du Lycée Napoléon, et M. *Devret*, adjoint au même Lycée. 2 vol. in-8°. *Debeaussaux*. 12 fr. — 16 fr.

CINQUIÈME CLASSE.

MELANGES.

Le Glaneur, ou *Essais de Nicolas Freeman*, recueillis et publiés par M. A. *Jay*. Un vol. in-8°. *Cérioux jeune*, *Dargent*, *Lenormant*. 5 fr. — 6 fr. 50 c.

Les titres de *Glaneur* et d'*Essais* donnés par le prétendu éditeur à l'ouvrage qu'il publie sous le nom de *Nicolas Freeman* annoncent de sa part une grande modestie. On s'abuserait beaucoup en effet, si, sur la foi du premier de ces articles, on croyait qu'il n'a fait que glaner après ceux qui ont écrit sur les mêmes matières; car il est, au contraire, presque toujours neuf; et ce qu'il appelle des essais sont souvent des morceaux très-achevés : l'aperçu rapide que nous allons donner de l'ouvrage suffira peut-être pour en faire prendre cette opinion; et elle se fortifiera bien certainement à la lecture entière des chapitres dont nous allons indiquer l'objet après avoir donné quelque idée du cadre dans lequel ils sont renfermés.

Le prétendu éditeur suppose qu'il s'était formé une liaison étroite entre *Nicolas Freeman*, jouissant d'une aisance honnête; *Kerkabon*, tout-à-la-fois opu-

lent et philosophe; le major *Floranville*, son neveu, homme de plaisir; *Duhamel*, bibliomane à l'excès, et sa femme bonne provinciale. Nicolas Freeman avait constamment tenu un journal de tous les incidens qui étaient survenus dans le cours de cette liaison et des observations qu'ils lui avaient donné lieu de faire. Au lit de la mort, il présente ce journal à Kerkabon, sans avoir pu lui expliquer ses intentions. L'héritier s'empare du journal, mais n'y attachant aucune valeur, il le rend à Kerkabon des mains duquel il a passé au prétendu éditeur.

L'ouvrage est divisé en vingt et un chapitres, dont nous donnerons une idée dans deux articles.

Article premier.

Dans le premier chapitre, sont tracés d'une manière très-piquante les caractères des interlocuteurs ci-dessus désignés.

Le second chapitre, offre une dissertation en forme de dialogue sur ce puissant ressort des actions humaines, l'*amour-propre*, que Kerkabon concilie d'une manière très-heureuse avec la sociabilité et avec toutes les vertus.

Dans le troisième, la lecture dont Nicolas Freeman s'occupe dans le jardin du Luxembourg lui donne occasion de faire de judicieuses observations sur ce qu'il appelle l'intempérance des descriptions poétiques.

Le quatrième renferme la confidence que fait le major à Freeman de la découverte qu'il a faite d'une jeune personne pleine de charmes et de graces qui ébranle violemment sa résolution de rester célibataire : cet incident se développera dans la suite de l'ouvrage.

Dans le cinquième sont mis en scène, M. Duhamel avec sa bibliomanie, et madame Duhamel avec ses talens pour l'économie domestique. Après une sortie très-plaisante de sa femme contre la passion de son mari qui la portait au point de garnir de tablettes à livres jusqu'à son escalier, se trouve une imitation très-heureuse de la fameuse revue des livres de la bibliothèque de Don Quichotte.

Le sixième chapitre est consacré à l'examen et à l'éloge de la tragédie des *Templiers* : Kerkabon en prend l'occasion de recommander aux poëtes tragiques de puiser surtout leurs sujets dans l'histoire nationale.

Dans le septième chapitre, la scène s'ouvre dans le jardin du Luxembourg. Freeman y raconte l'étrange persévérance d'une jeune et jolie femme qui s'attache à la fixer dans quelque posture qu'il se place pour échapper à son observation. Cette énigme s'explique en partie dans une lettre qu'il reçoit d'elle, et où elle lui marque que professant l'art de la peinture, et occupée d'achever un tableau de l'adoration des Rois, destiné au salon de l'exposition, elle a trouvé dans sa physionomie les traits propres à rendre celle du Roi arabe, et qu'elle s'est hâtée de la dessiner.

Le huitième chapitre renferme des particularités très-intéressantes sur les mœurs des Anglo-Américains.

Le neuvième chapitre offre la suite des amours du major Floranville et une peinture piquante de l'inquiétude que donne à Freeman l'exposition du tableau de l'adoration des Rois au salon, par la crainte qu'on ne reconnaisse sa figure dans ce tableau qui fait une grande sensation. Une lettre qu'il reçoit de madame Lesueur (c'est le nom de la jeune personne qui a fait ce tableau), et où elle lui détaille les précautions qu'elle a prises pour qu'il ne fut pas reconnu, le rassure pleinement.

Le dixième chapitre contient une prétendue traduction par Duhamel, d'un prétendu Dialogue de Théophraste entre ce philosophe et un Athénien qui vient le consulter sur l'affaiblissement de sa santé, laquelle a pour cause un profond ennui au milieu des jouissances du luxe : le grand sens et l'atticisme du philosophe grec sont supérieusement rendus dans ce Dialogue.

Le onzième chapitre intitulé *préface*,

est une satyre aussi ingénieuse que mordante de ce genre de productions.

Les Océanocrates et leurs partisans, ou *la Guerre avec la Russie en* 1812. Broch. in-8°. *L'auteur*, rue Neuve des Petits-Champs, n°. 55, et *Didot aîné*. 2 fr. 50 c.

Œuvres du comte Hamilton, avec huit portraits et quatre estampes, et la suite des quatre Facardins et de Zénéide, par M. *Delevis*. 4 vol. in-8°. *Renouard*. 30 fr. La suite séparément, 3 fr. 50 c.

La Feuille des gens du monde, ou *la Journée imaginaire*, par madame *de Genlis*. Un vol. in 8°. *Eymery*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Lettres de Jean Muller à ses amis MM. de *Bonstetten* et *Gleim*. Un vol. in-8°. *Schoell*. 6 fr. — 7 fr. 50 c.

Chronique de Paris, ou *le Spectateur moderne*, par M. M***., collaborateur du Mercure de France. Un vol. in-8°. Chez l'*auteur*, rue Cérutti, n°. 2.

Cet ouvrage contient un tableau des mœurs, usages et ridicules du jour; des analyses de quelques ouvrages nouveaux; un examen critique des articles littéraires du jour, des poésies et des anecdotes, etc.

Correspondance littéraire et philosophique, etc. par le baron de *Grimm* et *Diderot*, etc. (Voyez pour le développement du titre, l'adresse et le prix, le huitième cahier de ce Journal 1812.)

Article troisième.

Cet article, comme nous l'avons annoncé, a pour objet les jugemens critiques sur les ouvrages qui ont paru du temps de Grimm. Ces jugemens, ainsi que ceux de Laharpe, dans sa Correspondance avec le grand-duc de Russie, et ceux dans les Cours de littérature, roulent trop souvent sur des productions ensevelies aujourd'hui dans le plus profond oubli, et conséquemment n'ont plus maintenant aucun intérêt. Ils sont excusables, ainsi que ceux que renferme la Correspondance de Laharpe par la nature de la mission qui leur avait été donnée à tous les deux, de rendre un compte fidèle de tous les ouvrages généralement qui paraissaient; mais cet intérêt du moment s'est absolument évanoui: on ne peut plus lire avec quelque satisfaction, avec quelque fruit que ceux de ces jugemens critiques relatifs aux productions qui ont surnagé sur le profond abîme de l'oubli. Nous allons rapidement indiquer ceux qui nous ont paru être de cette classe.

Tome premier. — Dialogues de l'abbé Gagliani. — Drame de Mélanie. — Les Disputes de Rhulière. — Voyages d'Italie et de Londres par Grosley. — Le nouveau Russe à Paris. — Traduction d'Eschyle par Pompignan. — Mérite des ouvrages de Noverre. — Belle édition de Tacite par Brotrier. — Histoire de Charles V par Robertson. — Histoire de l'Empire ottoman par Mignot.

Tome deuxième. — Le Fils naturel par Diderot. — Le Boureau Bienfaisant par Goldoni. — De la manière de bien juger les ouvrages de peinture. — Le Zend-Avesta, les livres de Zoroastre par Anquetil Duperron. — Ode sur la mort de Buffon par Lebrun. — Madame Riccoboni : ses Romans. — Essai sur le caractère et les mœurs des femmes par Thomas. — Histoire philosophique et politique de l'abbé Raynal. — De l'Art de la comédie par Cailhava. — Traité de la

tactique par Guibert. — Le Phédon de Moses Mendel.ohn. — Panégyrique de Saint-Louis par l'abbé Maury. — Eloges des académiciens par M. de Condorcet. — Des délits et des peines, traduction par M. Morellet. — Mémoires de madame Maintenon.

Tome Troisième. — L'abbé de Condillac : ses ouvrages, leur saisie. — L'abbé Mably : son livre sur la manière d'écrire l'histoire ; mérite de cette production. — Barbier de Séville de Beaumarchais. — Le comte de Valmont, roman théologique. — Voyages de Cook. — Voyages de Montaigne. — Poëme de l'agriculture par Rosset. — Eloge de La Fontaine par Chamfort. — Eloge de Massillon, de Fénélon et de Boileau par d'Alembert. — Commentaire historique de Voltaire sur ses propres ouvrages. — Le commerce et le gouvernement par Condillac. — Roméo et Julie par M. Ducis. — La traduction de l'Iliade par M. Lebrun. — Lettres de Bailli sur l'origine des sciences. — Les Incas de Marmontel.

Tome quatrième. — Eloge historique de l'Hôpital par Guibert, par l'abbé Rémi, par Condorcet. — Madame Geoffrin: ouvrages consacrés à sa mémoire par Thomas, d'Alembert et M. Morellet — Nouvelle édition des Maximes de La Rochefoucault par M. Suart. — Lettres sur l'Atlantide de Platon par Bailli. — OEdipe chez Admète par M. Ducis. — Réflexions sur les Eloges des académiciens par d'Alembert. — Discours de réception de M. Ducis, et réponse de l'abbé de Radonvilliers.

Tome cinquième. — Rome sauvée de Voltaire. — Eloge de Suger par M. Garat. — Madame de Genlis : son Théâtre d'éducation. — Atrée et Thyeste de Crébillon, comparé à l'Oreste de Voltaire. — OEuvres complètes de Laharpe : jugement sur l'auteur. — La Veuve du Malabar par Lemierre. — Lettres de M. Coxe sur la Suisse, traduites par M. Ramond. — Philoctète, tragédie de Sophocle, traduite par Laharpe. — La Pharsale, traduite par Laharpe.

Presque tous ces jugemens décèlent un goût épuré, beaucoup de sagacité et de tact, et surtout, à la différence de la plupart des jugemens portés par Laharpe sur les ouvrages modernes, une grande impartialité.

ALMANACHS.

***Almanach des dames*, pour l'an 1813. Un vol. in-18. sur papier vélin orné de sept jolies estampes et de deux portraits. *Treuttel* et *Würtz*. 5 fr. ; en papier avec étui 7 fr. — Relié en veau doré 7 fr. — En maroquin très-élégant 9 fr. — Avec étui en papier maroquin 9 fr. 75 c. — Doublé en tabis 10 fr. — En soie, étui en papier glacé 10 fr. — En papier glacé, étui, *idem* 10 fr. — En papier fond d'or et d'argent 12 fr. — En maroquin tabis, étui en maroquin, médaillon 15 fr. — En soie, doublé de tabis, étui en soie 15 fr. — En moire, étui en moire, couleurs diverses 18 fr. — En velours, très-élégant, avec étui en soie 20 fr.**

On retrouve dans cet Almanach pour l'année 1813 la même recherche dans le choix des morceaux qui y sont insérés, et le même goût dans les gravures dont il est enrichi, qui l'ont fait si favorablement accueillir dans les années précédentes.

Les auteurs des poésies sont entre autres, mesdames Babois, Montanclos, Dufresnoy, de Salm, Desroche, et MM. de Fontanes, Ducis, Ginguené, Andrieux, Morellet, Vigée, Tissot, Millevoye, Mollevault, Lavergne, Philippon de la Madelaine, etc.

Parmi les morceaux en prose, on distingue trois écrits de madame du Def-

fand, savoir : 1) une lettre à Voltaire ; 2) une lettre à M. Horace Walpole ; 3) le portrait de madame la duchesse de Choiseul ; 4) un morceau sur mesdames du Deffand et Geoffrin, et du danger de la célébrité pour les femmes ; 5) un fragment d'une correspondance inédite sur la littérature et les spectacles.

Les gravures exécutées par un artiste distingué, M. Forselle, représentent : 1) un frontispice où est figuré l'Amour ; 2) la Vierge et l'Enfant Jésus, d'après un tableau attribué à *Raphaël* ; 3) une famille de satyre, d'après le *Poussin* ; 4) la Visitation de la Vierge, d'après *Sébastiani del Piombo* ; 5) une jeune femme à sa fenêtre, d'après *Gérard Dow* ; 6) la Madelaine dans sa grotte, d'après *Schlken* ; 7) une pastorale, d'après *Glauber* ; 8) les portraits de mesdames Geoffrin et du Deffand.

Almanach des Muses, 49e. partie de la collection. Un vol. in-12. *Louis*. 2 fr. 50 c. — 3 fr. 25 c.

Le petit Chansonnier des Graces, 25e. de la collection. Un vol. in-18 avec 42 gravures. *Même adresse et même prix.*

Etrennes lyriques, 22e. année, par Charles *Mulo*. Un volume in-18. *Dentu*. 2 fr.

NOUVELLES DES SCIENCES, DES LETTRES ET DES ARTS.

La Faculté de médecine de Paris a tenu à la fin de novembre sa séance publique annuelle pour la rentrée de ses cours. Le professeur qui, dans cette assemblée, a tracé l'histoire des travaux de cette compagnie pendant l'année qui vient de s'écouler, a exposé que deux cents thèses ont été soutenues devant la Faculté par de jeunes docteurs. Un grand nombre de ces thèses annonce des talens distingués dans ceux qui les ont soutenues ; mais cinq de ces thèses ont été nominativement mentionnées, comme ayant spécialement fixé l'attention des professeurs par une excellente doctrine, des idées neuves, et un style élégant et pur. Ces thèses remarquables sous tous ses rapports sont celles de MM. Breschet, *sur les hydropisies actives* : Samonzet (de Pau), *sur la vision* : Senné, *sur l'habitude* : Chapotin, *sur la topographie médicale de l'isle de France* : et Valder, *sur la décimasie pulmonaire*. Ces ouvrages, en donnant de grandes espérances sur les travaux futurs de leurs auteurs, prouvent l'excellence des méthodes d'enseignemens adoptées par la Faculté de médecine de Paris.

Les cours de l'Ecole spéciale des langues orientales vivantes, établies près de la Bibliothèque impériale, ont commencé le lundi 7 décembre, dans l'ordre suivant :

Cours de persan. M. Langlès (et en son absence M. de Chezy) donnera ses leçons les lundis, mercredis et samedis, à deux heures après midi.

Cours d'arabe, par M. le chevalier Sylvestre de Sacy, les mardis et jeudis, à une heure, et les mercredis, à midi, par D. Raphaël.

Cours de turc, par M. le chevalier P. Amédée *Joubert* (et en son absence M. Sédillot), les jeudis, à trois heures et demie, et les mardis et vendredis, à onze heures.

Cours d'arménien, par M. Cerbied, les mardis, jeudis et samedis, à six heures du soir.

La classe des sciences physiques et mathématiques de l'institut, a tenu le 4 janvier 1813 une séance publique pour la distribution des prix qu'elle avait

proposés pour le concours de 1812.

Elle a décerné à M. Frédéric Tiedeman, docteur en médecine et en chirurgie, professeur d'anatomie et de zoologie à l'Université de Landshut en Bavière, le prix de physique sur cette question :

« Rechercher s'il existe une circulation « dans les animaux connus sous les « noms d'*astéries* ou étoiles de mer, « d'*échines*, oursins ou hérissons de « mer, et d'*holoturies*, ou priapes de « mer, et dans le cas où elle existe« rait, en décrire la marche et les or« ganes. »

La classe a adjugé à MM. François Delaroche, docteur en médecine, et Jacques Etienne Bérard, un autre prix dont le sujet était :

« De déterminer la chaleur spécifique « des gaz, et particulièrement celle de « l'oxigène, de l'hydrogène, de l'azote « et de quelques gaz composés, en la « comparant à la chaleur spécifique de « l'eau. »

Il n'a paru, cette année, aucun ouvrage qui ait paru mériter le prix du galvanisme fondé par S. M. l'Empereur et Roi.

La médaille fondée par M. Lalande, pour l'*observation la plus intéressante, ou le mémoire le plus utile à l'astronomie, qui aura paru dans l'année*, a été décernée à M. le *baron Lindenau*, directeur de l'observatoire de Seeberg près de Gotha, auteur de l'ouvrage intitulé : *Nouvelles Tables de Mars calculées d'après la théorie de M. le comte La Place, et les observations les plus récentes, ainsi que de plusieurs autres.*

La classe annonce qu'elle tiendra en réserve, jusqu'au premier janvier 1816, s'il est nécessaire, le prix qu'elle a proposé, il y a deux ans, pour la théorie générale des perturbations planétaires. Le prix sera une médaille de la valeur de 6000 fr. Elle propose, pour 1814, un prix de 3000 fr. sur la question suivante :

« Déterminer la chaleur spécifique des « fluides élastiques de 20 en 20 degrés « centigrades, entre la température de « la glace fondante et celle de l'eau « bouillante, et sous deux pressions dif« férentes ; mais dans le rapport de un à « deux, soit en ne faisant point varier à leur volume, soit en le laissant se di« later librement par l'action de la cha« leur. »

S. E. le ministre de l'intérieur a fait, le 31 décembre 1812, à l'Ecole impériale des ponts et chaussées, la distribution solennelle des prix de cours de 1812. Les pièces de concours avaient été jugées, suivant l'usage, par un jury composé d'une commission des membres de la première classe de l'institut impérial de France, et des inspecteurs généraux des ponts et chaussées. S. E. le ministre de l'intérieur, M. le comte Molé, conseiller d'état, directeur général des ponts et chaussées, et M. de Prony, inspecteur général, directeur de l'Ecole, ont successivement adressé la parole aux élèves.

Le Conservatoire impérial de musique a tenu, le 10 décembre 1812, sa séance publique pour la distribution des prix.

La séance a été ouverte par la lecture qu'a faite un des membres du conservatoire, d'un mémoire sur le perfectionnement de l'orgue par M. Grenier, de la clarinette et du diapason. On a procédé ensuite à la distribution des premiers et seconds prix ; puis ont succédé divers exercices de déclamation théâtrale entremêlés de plusieurs morceaux choisis de musique vocale et instrumentale.

JOURNAL GÉNÉRAL
DE LA LITTÉRATURE DE FRANCE.

DOUZIÈME CAHIER, 1812,

FORMANT LE

RÉPERTOIRE SYSTÉMATIQUE
DE LA LITTÉRATURE DE FRANCE PENDANT 1812,

OU

LA TABLE GÉNÉRALE des ouvrages de littérature, de sciences, etc., de gravures, de cartes géographiques et de musique, qui ont paru en France dans le courant de l'année 1811, et qui sont annoncés la plupart avec des remarques critiques dans les onze premiers cahiers de la quinzième année dudit journal.

Le chiffre *romain* indique le *cahier*, et le chiffre *arabe* la *page*.

PREMIÈRE CLASSE,

CONTENANT

Histoire naturelle; Botanique; Minéralogie; Physique et Chimie; Physiologie; Médecine et Chirurgie; Sciences mathématiques; Astronomie; Poids et Mesures.

HISTOIRE NATURELLE.

la chimie et l'histoire naturelle, par *Martin* et *Patrin*. 3e. édition, 4 vol. in-18. III. 67.

Mémoire sur les chutes des pierres tombées sur la terre, par *Bigot de Morogues*. in-8°. XI. 322.

Merveilles et beautés de la nature en France, par *Depping*, 2e. édit. in-12. X. 289.

Sur le tremblement de terre de Beaumont. in-8°. X. 289.

Observations sur les volcans de l'Auvergne, par *Lacoste de Plaisance*. 3 vol. in-8°. IX. 258.

Les Pigeons, par mad. *Knip* et *Temminck*. in-folio, enrichi de planches coloriées. III. 65.

Recherches sur le chêne, par *Marquis*. in-8°. X. 290.

Traité du kermès, par *Truchet*. in-8°. avec planches. IV. 97.

BOTANIQUE.

Agrostographie des départemens du Nord de la France, par *Desmazières*. in-8°. IX. 258.

Botanique de la jeunesse, suivant Jussieu, avec 30 planches coloriées. in-18. IX. 258.

Le jeune Botaniste, par *Plée*. 2 vol. in-12 avec fig. VI. 162.

Dictionnaire de Botanique, par *Bulliard*. 3e. édit. in-fol. XI. 322.

Nouveaux Elémens de botanique, par H***. 2e. édit. in-12. IV. 98.

Nouvelle Flore des environs de Paris, par *Mérat*. in-8°. VI. 162.

Flore des environs de Paris, par *Vigneux* in 4°. VI. 161.

Flore des environs de Spa, par *Lejeune*. 1re. partie. in-8°. IV. 98.

Herbier de la France. 2e. division : histoire des champignons de la France, par *Bulliard* et *Ventenat*. Tome II. 2e. partie, in-fol. VIII. 227.

Herbier général de l'amateur, etc., par *Mordant Delaunay*. 4e. à 9e. livr. in-8°. II. 33. VIII. 227.

Herborisations artificielles aux environs de Paris, par *Plée* fils. 6e. à 9e. livr. in-8°. IV. 98, IX. 258.

Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale, par *Michaux*. 11e. à 20e. livr. gr. in-8°. II. 34. V. 132. VII. 193. XI. 322.

Les Liliacées, par *Redouté*. 60e. à 62e. livr. gr. in-fol. IV. 98. IX. 258.

Notice sur l'arbre à sucre découvert en Espagne en 1807, par *Armesto*. V. 132.

Plantes de la France, cultivées et naturalisées en France, par *Jaume Saint-Hilaire*. 2e. partie. 1er. cahier. gr. in-8°. XI. 322.

Précis d'un voyage botanique fait en Suisse, etc., par *Villars*, *Lauth* et *Nestler*. in-8°. VI. 163.

Supplément à l'Essai sur la Flore du département de Maine et Loire, par *Bastard*. in-12. VIII. 226.

Traité des arbres et arbustes que l'on cultive en France, par *Duhamel Dumonceau*. Nouv. édit. augmentée, etc. 58e. livr. et dernière du tome V, in-fol. IV. 98. IX. 258.

Voyage dans l'empire de Flore. in-8°. IV. 97.

MINÉRALOGIE.

Essai sur la géographie minéralogique des environs de Paris, par *Cuvier* et *Brongniard*. in-4°. I. 3.

Leçons de minéralogie, par *Dele-*

PHYSIQUE, CHIMIE.

PHYSIOLOGIE, MEDECINE ET CHIRURGIE.

Ephémérides médicales, etc., par *Chevassieu d'Audebert*. Oct. à déc. 1811. in-8°. I. 7. IV. 102.

Des Erreurs populaires relatives à la médecine, par *Richerand*. Nouv. édit. in-8°. IX. 258.

Essai sur l'apoplexie, par *Richelme*. in-8°. V. 133.

Essai sur la gale, par *Galès*. in-4°. X. 290.

Essai de littérature médicale, par *Devillars*. in-8°. I. 12.

Essai sur la structure et la formation des mammelles, par *Sallien*. in-4° VIII. 226.

Essai sur le cancer, surtout celui de la mammelle, par *Sobler*. in-4°. VII. 197.

Essai sur les propriétés médicinales de la digitale pourprée, par *Bidault de Villiers*. 3e. édit. in-8°. VIII. 226.

Essai sur la rage, par *Lalouette*. in-8° IV. 101.

Essai sur la non-identité des virus gonorrhoïque et syphillitique, par *Hernandez*. in-8°. VII. 197.

Expériences sur le principe de la vie, par *Le Gallois*. in-8°. VI. 163.

Exposé des symptômes de la maladie vénérienne et de son traitement, etc., par *Lagneau*. 3e. éd. in-8°. VII. 197. X. 290.

Exposition des faits recueillis jusqu'à présent, concernant la vaccination, par *Bertholet* et *Hallé*. in-4°. XI. 325.

Les Fous, comparés aux somnambules, par *Puységur*. in-8°. XI. 325.

Histoire de quelques affections de la colonne vertébrale, par *Mussy*. in-8°. VIII. 226. XI. 325.

Instruction sur le traitement des asphyxies par les gaz métalliques, etc., par *Portal*. Nouv édit. in-12. I. 6.

Manuel d'anatomie, par *Marjolin*. Tome Ier. in-8°. V. 133.

Manuel des goutteux, par *Leroi*. 2 vol. in-18. XI. 325.

Manuel médico-chirurgical, par *Anthenac*. Tome Ier. in-8°. VII. 197.

Manuel de santé. in-18. IV. 101.

Médecine maternelle, par *Alph. Leroi*. in-8°. IV. 102.

Mélanges de chirurgie et de médecine, par *Mothe*. in-8°. VIII. 231.

Mémoire couronné sur la question suivante : Quel est le caractère distinctif des maladies chroniques, etc. ? par *Poilroux*. in-8°. I. 4.

Mémoire sur le Croup, par *Cailleau*. in-8°. XI. 325.

Traité du Croup, par *Double*. in-8°. I. 5.

Recherches sur le Croup, par *Valentin*. in-8°. IX. 258.

Mémoire sur le Croup, par *Vieusseux*. in-8°. VIII. 226.

Mémoire sur les maladies chroniques, par *Poilroux*. in-8°. V. 133.

Mémoires de chirurgie militaire et campagnes de *Larrey*. 3 vol. in-8°. I. 7. II. 36. IV. 104.

Mémoire sur l'organisation de l'iris et l'opération des pupilles artificielles, par *Monnoir*. in-8°. VIII. 260.

Mémorial de l'art des accouchemens, par *Boivin*. in-8°. VIII. 231.

Moyen de conserver sa vue, etc., traduit de l'allemand de *Baer*. 5e. édition. in-8°. IV. 102.

ARITHMÉTIQUE ET SCIENCES MATHÉMATIQUES.

ASTRONOMIE.

POIDS ET MESURES.

SECONDE CLASSE,

CONTENANT

Arts et Manufactures; Commerce; Finances; Economie rurale et domestique; Arts militaire; Marine; Ponts et Chaussées.

ARTS ET MANUFACTURES.

augmentée par *Bertrand*. in-4°. I. 15.

Aviceptologie, ou Traité général de prendre les oiseaux. 5e. édit. in-12. XI. 327.

Conférence 13e. du sieur Cointereaux sur plusieurs objets importans d'architecture rurale. in-8°. VII. 202.

Le nouveau Cuisinier impérial, par *Magiron*. in-12 VII. 202.

Cours complet de tachygraphie, par *Coulon-Thevenot* et *Hue*. in-12. II. 44.

Description des machines spécifiées dans les brevets, par *Molard*. Tome Ier. in-4°. III. 75.

Description du plan incliné souterrain exécuté dans les mines de charbon de terre de Walkdon-Moor, par *Egerton*. in-8°. VII. 202.

Petit Dictionnaire des inventions et découvertes dans les arts. in-12. XI. 327.

Les Ecritures françaises et anglaises, par *Bourgoin*. in-fol. X. 293.

Encyclopédie de l'ingénieur, par *Delaistre*. 3 vol. in-8°. avec un atlas in-4°. VIII. 232.

Essai sur la culture des cheveux, etc., par *Duflos*. in-8°. IV. 108.

Manuel de l'essayeur, par *Vauquelin*. in-8°. XI. 327.

Mémoire sur l'hydromètre universel de M. *Lunier* in-8°. IX. 261.

Mémoire sur un nouveau système de roues dentées, etc., par *Wite*. in-8°. IX. 261.

Notions sur l'aréomètre centigrade, par *Bordier Marcel*. in-8°. IV. 108.

Rapport de M. *Descotils*, sur les canelles aériformes inventées par M. *Jullien*. in-4°. III. 75.

La Sidérotechnie, par *Hassenfratz*. 4 vol. in-4°. X. 292.

Table de cubage pour les bois en grume, par *Charvet*. in-16. III. 75.

Traité du cube des bois, par *Herbin*. in-12. IX. 261.

Traité de l'art de fabriquer la poudre à canon, etc., par *Botte* et *Rifaud*. Vol. in-4°. et atlas in-folio. I. 15.

Traité de la pousse des terres et des murs de revêtement, par *Maquiel*. in-4°. X. 293.

COMMERCE. FINANCES.

L'Abréviateur, manuel concernant les intérêts à six pour cent, etc., par *Lhuillier*. in-4°. IX. 262.

Examen d'un recueil de compilations, de divers traités sur la tenue des livres, etc., de *Rodrigue*. in-8°. VIII. 232.

Le Guide du commerçant et de l'acheteur dans l'usage des poids décimaux, par *Miroir*. in-8°. II. 48.

Le Guide du commerçant en gros et en détails, par M***. in-12. XI. 328.

Rudiment de la comptabilité commerciale. in-8°. XI. 328.

Tarif général de toutes les monnaies en monnaie décimale, etc., par *Facon*. Nouv. édit. in-8°. VIII. 233.

Tarif de l'intérêt à six pour cent, par *Saint-Léger*. IX. 261.

Traité de l'intérêt simple et composé de l'escompte, par *Térion*. in-4°. XI. 328.

Nouveau Tarif du prix des glaces. in-8°. VI. 173.

ÉCONOMIE

ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE.

Abrégé des géoponiques. in-8°. VII. 201.

Agrostographie des départemens du nord de la France, par *Desmazières*. in-8°. VI. 167.

Almanach du cultivateur du Léman, par *Lullin*. Première année. in-8°. VI. 167.

De l'Aménagement et de l'exploitation des forêts, par *Noirot*. in-12. VI. 167.

Annales de l'agriculture française, par *Tessier* et *Bosc*. Tome XLIX. in-8°. III. 75.

Aperçu de la fabrication des sirops de raisins en 1810 et 1811, par *Parmentier*. in-8°. V. 134.

L'Art de trouver des trésors réels dans les campagnes, par *Legras de Saint-Germain*. in-8°. V. 134.

L'Art de faire le pain, par *Edlin*. in-8°. I. 14.

Des Associations rurales pour la fabrication du lait, par *Lullin*. in-8°. I. 13.

Bibliothèque physico-économique, par *Sonnini*. 1 à 8e. cahiers. in-12. III. 75. IX. 261.

Le parfait Bouvier. in-12. VIII. 232.

Calendrier du Jardinier, par *Bastien*. 3e édit. in-12. VII. 201.

Dictionnaire du Jardinier français, par *Filassier*. 2 vol. in-8°. IV. 107.

Econome de basse-cour. in-12. VIII. 231.

Essai sur les phénomènes de la végétation, par *Leburier*. in-8°. IV. 107.

Extrait de l'instruction de Tessier sur les bêtes à laine et les mérinos. in-8°. I. 13.

Instruction pour les soupes économiques. 5e. édit. in 8°. VIII. 232.

Les Maïs apprécié sous tous les rapports, par *Parmentier*. in-8°. XI. 327.

Manuel des haras, par *Pichard*. in-12. I. 15. II. 42.

Manuel des propriétaires d'abeilles, par *Lombard*. in-8°. X. 292.

Manuel sur le paccage des vaches, par *Vernier*. in-8°. VI. 167.

Moniteur rural, par *Deschartes*. in-8°. III. 75. VIII. 231.

Notice sur l'abolition des jachères et les avantages de la culture flamande, etc., par *Mondez*. in-8°. IV. 107.

Notice sur la betterave, par *Huet Delacroix*. in-8°. IV. 107.

Principes d'agriculture, trad. de l'allemand de *Thaer*, par *Crud*. Tome IIe. in-4°. V. 134.

Principes d'agriculture, etc., par *Tatin*. 2 vol. in-8°. III. 74.

Rapport sur l'extraction du sucre de betteraves, par *Vitalis*. in-8°. VIII. 232.

Recherches sur le bois et le charbon, par *Rumfort*. in-4°. XI. 327.

Réponse à M. Bosc sur divers sujest d'agriculture pratique, par *Deschartres* VIII. 231.

La Ruche pyramidale, par *Ducordic*. in-8°. VII. 200.

Traité de l'aménagement des bois et forêts, etc. Nouv. édit. in-12. IV. 108

Traité du chocolat, par *Buc'hoz*. in-8°. IV. 108.

Traité de l'éducation économique des abeilles, par *Ducarne-Blan-*

gy. Nouv. édit. in-12. IV. 107.

Traité sur le sucre de betteraves. Traduction abrégée de M. *Achard*, par *Angar*. in-8°. IV. 108. V. 134.

Petits Traités sur l'agriculture de France, par *Barbançois*. in-8°. VII. 201. X. 292.

Des Vers à soie selon la pratique des Cevennes, par *Raymond*. in-12. VII. 201. X. 327.

ART MILITAIRE. MARINE.

Cours élémentaire de fortifications, par *Savart*. in-8°. avec 36 planches. VII. 202.

De la défense des places fortes, par *Carnot*. 3e. édit. in-4°. VI. 170. IX. 262. XI. 328.

Elémens de fortification, par *Noizoit Saint-Paul*. in-8°. I. 15.

Etat militaire du corps de l'artillerie de France. in-18. IX. 242.

Petit Manuel du canonnier. Nouv. édit. in-12. IX. 262.

Mémoire sur la guerre souterraine, et sur le pétard souterrain, par *Coutelle*. in-4°. IX. 262.

Le mouvement igné d'une pièce d'artillerie, par *Peyre*. in-8°. VI. 169.

Pyrotechnie militaire, par *Ruggieri*. II. 48.

Etat général de la marine en 1812. in-18. IX. 262.

Machine infernale maritime de *Fulton*. in-8°. XI. 328.

PONTS ET CHAUSSÉS.

Dictionnaire de l'ingénieur, par *Delaistre*. 3 vol in-8°. XI. 327.

— *Idem*. — In-4°. avec 57 planches. XI. 328.

Traité sur le nivellement, par *Fabre*. in-4°. XI. 328.

Travaux des ponts et chaussées, etc., sous le règne de Napoléon Ier., par *Courtin*. in-8°. I. 15. II. 44. III. 75. IV. 108. V. 136. VI. 167.

TROISIÈME CLASSE,

CONTENANT

Histoire; Biographie; Voyages; Géographie; Topographie; Statistique; Economie politique; Jurisprudence; Législation; Instruction; Education; Philosophie; Religion et Culte.

HISTOIRE.

Abrégé de l'Histoire romaine, par M***. 2 vol. in-12 avec fig. VII. 204. X. 301.

— *Idem*. — De *Goldsmith*, tra-

duit par *Musset-Patay*. in-12. VIII. 238.

Nouvel Abrégé de l'Histoire de la Bible, par *Lécuy*. 2e. édit. avec fig. in-12. IX. 268.

Beautés de l'histoire d'Allemagne, par *Nougaret*. in-12. fig. XI. 335.

Beautés historiques de la maison d'Autriche, par *Perrin*. 2 vol. in-8°. II. 51.

Beautés de l'histoire ancienne, par D. J. P. S. in-12. VI. 174.

Beautés de l'histoire grecque, par *Durdent*. in-12 avec fig. XI. 335.

Considérations historiques sur l'empire de la mer, par le baron *Malonet*. in-12. XI. 335.

Coup-d'œil rapide sur les causes réelles de la décadence de la Pologne, par *Komarzewski*. in-8°. IX. 269.

Le Cours des temps, ou Tableau de l'histoire universelle, par *Strass*. 3 feuilles in-fol. VI. 173.

Défense de la Pologne, ou Histoire morale, politique, etc., de cet état, par *Zenowich*. in-8°. XI. 335.

Élémens de chronologie historique, par *Schoell*. in-8°. III. 87.

Ephémérides politiques, littéraires et religieuses. 3e. édit. in-8°. I. 19. VI. 174.

Epitome de l'histoire moderne, par *Serieys*. in-12. IX. 269.

La France militaire sous les quatre dynasties, par M***. 2 vol. in-18. VII. 204.

Le Guide des études historiques, ou la Chronologie appliquée à l'histoire, par *Dillon*. in-8°. VI. 174. XI. 334.

Histoire de César Auguste, par M***. 2 vol. in-12 avec fig. VIII. 242.

Histoire des Croisades, par *Michaud*. Tome Ier. in-8°. IX. 269. X. 301. XI. 335.

A History of England, etc., par *Lyttelton* et *Goldsmith*. 2 vol. in-12. V. 141.

Histoire de France pendant le 18e. siècle, par *Lacretelle*. Tome VIe. in-8°. VII. 204. VIII. 239.

Histoire de Genève, par *Picot*. 3 vol. in-8°. I. 20. II. 51.

Histoire de la Grèce, traduite de plusieurs auteurs anglais; par *Leuliette*. 2 vol. in-8°. IV. 115.

Histoire de Pologne, depuis son origine jusqu'au partage définitif de ce royaume. 2 vol. in-8°. IX. 269.

Histoire romaine de Tite-Live : traduction nouvelle, par *Dureau de Lamalle*, et par *Noël*. 15 vol. in-8°. I. 20. XI. 335.

Histoire de la décadence de l'Empire romain, traduite de l'anglais de *Gibbon*, par *Guizot*. Tomes I à VI. in-8°. VI. 174. IX. 268.

Histoire de Russie et des principales nations de l'empire Russe, par *Lévesque*. 4e. édit., par *Malte-Brun* et *Depping*. Tomes I à IV. in-8°. IX. 269.

Mémoire historique sur la succession de la Bavière, par le comte de *Goertz*. in-8°. VII. 207. VIII. 238.

Mémoires sur l'histoire de la ville de Troies, par *Grosley*. 2 vol. in-8°. IX. 269.

Mœurs, usages, costumes des Othomans, etc., par *Castellan*. 6 vol. in-18. III. 81. IV. 112.

Notice sur la ville de *Chinon*, par

BIOGRAPHIE.

VOYAGES.

GÉOGRAPHIE. TOPOGRAPHIE.

Collection de cartes pour la Géographie de *Malte-Brun*, par l'*auteur* et par *Lapie*. Vol. in-fol. X. 294.

— Au dit — Atlas supplémentaire. *Ibid.*

Atlas de la géographie ancienne et moderne, par *Lapie*. in-fol. II. 48.

Nouvel Atlas portatif, particulièrement à l'usage des navigateurs, par *Poirson*. in-4°. VI. 170. IX. 262.

Nouvel Atlas portatif, par *Hérisson*. 3e. édit. in-4°. oblong. VI. 170. XI. 329.

Carte générale de l'Allemagne, de la Pologne, et de parties des empires de France, de Russie et de Turquie. Grande feuille, par *Collin*. IX. 263. XI. 329.

Cartes des postes d'Allemagne, de la Pologne, de la France, d'Italie et du Nord, etc., par *Champion*. VIII. 233.

Carte des isles Britanniques, par *Lapie*. VIII. 233.

Nouvelle carte d'Europe, avec ses divisions politiques, d'après les derniers traités, par *Piquet*. III. 80.

Carte de l'Empire français, par *Belleyme*. Une grande feuille. XI. 329.

Nouvelle carte des distances entre les chef-lieux de l'empire français et les principales villes des quatre parties du monde, par *Riquehem*. Deux feuilles. X. 294.

Carte de l'Italie, par *Lamarche*. IX. 262.

Carte de la Pologne et de la partie de la Russie d'Europe, par *Mentelle* et *Chanlaire*. Trois feuilles. IX. 262.

Carte du théâtre de la guerre actuelle comprenant la Prusse, la Pologne, la Russie, la Turquie, etc., par *Bonne*. Neuf petites feuilles jointes. VII. 202. XI. 330.

Carte du théâtre de la guerre entre la France et la Russie, d'après les meilleurs auteurs, par *Moitte*. IX. 262.

Carte de la Russie européenne en 77 très-grandes feuilles, exécutée au Dépôt général de la guerre. VII. 202.

Carte des routes de poste de la Russie européenne, par *le même*. Trois feuilles. VII. 202.

Carte de la Russie d'Europe en six feuilles, par *Lapie*. VII. 233.

Carte de la Russie d'Europe en 12 feuilles. VII. 202.

Carte des pays entre la Vistule, la Dwina et le Borystène. X. 294. XI. 329.

Plan de Paris divisé en douze mairies. IX. 263.

Plan routier de la ville de Paris, par *Piquet*. IX. 263.

Plan de Saint-Pétersbourg, d'après le plan original. VII. 202.

STATISTIQUE.

Description des Caffres, par *Alberti*. in-8°. avec 38 planches. V. 138.

Description du département du Simplon, par *Schinner*. in-8°. XI. 330.

Etat actuel de la Turquie, par *Th. Thornton*, traduit de l'anglais par M. de S.... 2 vol. in-8°. VII. 203. VIII. 234. IX. 266. X. 296. XI. 330.

Essai sur le royaume de la Nouvelle-Espagne, par *Humboldt*. 5 vol.

ÉCONOMIE POLITIQUE.

JURISPRUDENCE. LÉGISLATION.

Notions élémentaires des divers ordres de successions, par *Desain*. in-8°. VI. 180.

Œuvres judiciaires de Paris dans des causes célèbres ; suivi de discours et réquisitoires, par *Mourre*. in-4°. IX. 275.

Les Pandectes françaises, par *Delaporte*. Tomes I et II. in-8°. VIII. 250. IX. 274. XI. 339.

Principes d'administration publique, par *Bonin*. X. 309.

La procédure civile des tribunaux de France mise en action par des formules, par *Pigeot*. 2 vol. in-4°. VI. 180.

Questions sur les priviléges et les hypothèques, saisies immobiliaires et ordres, etc., par *Persil*. in-8°. VII. 213.

Recueil général de lois et arrêts en matière civile, criminelle, commerciale et de droit public, depuis 1800 jusqu'à la fin de 1810, par *Sirey*. 11 vol. in-8°. VIII. 251.

— *Idem*. — Les additions en 3 vol. in-8°. VIII. 251.

Recueil des observations de toutes les commissions formées en vertu du décret impérial du 19 mai 1808, par *Verneilh*. 3 vol. in-4°. VI. 180.

Recueil alphabétique des questions de droit qui se présentent les plus fréquemment dans les tribunaux, par *Merlin*. 5 vol. in-4°. XI. 338.

Répertoire universelle de jurisprudence. 4e. édit. 13 vol. in-4°. XI. 338.

Sénatus-Consulte relatif à la division de la garde nationale. in-8°. VIII. 250.

Tableau des désordres dans l'administration de la justice, etc. in-8°. VIII. 251.

Ta-Tsing-Leu-Lée, ou les Lois fondamentales de la Chine, etc. 2 vol. in-8°. I. 27.

Traité du domicile et de l'absence, par *Desquiron*. in-8°. VII. 213.

Traité des donations, des testamens, etc., par *Grenier*. Tome Ier. in-4°. VII. 213.

Traité et complément de la loi, par *Pausoya*. 4 vol. in-8°. VIII. 250.

Traité de la jurisprudence des douanes. Tome I. in-8°. VII. 214.

Traité des privilèges et hypothèques, par *Fabre de Langlade*. in-8°. IX. 275.

Traité du régime forestier, par *Dralet*. 2 vol. in-8°. VII. 214.

Traité de la représentation suivant le Code Napoléon, par *Brunetière aîné*. in-12. VII. 213. VIII. 251.

Traité de la séparation des biens, par *Dufour*. in-12. II. 59.

Traité du voisinage, par *Fournel*. 3e. édit. 2 vol. in-8°. VII. 213.

INSTRUCTION. ÉDUCATION.

Abécédaire mythologique. in-12, ornée de 26 fig. IX. 275.

Nouvel abécédaire instructif et amusant, etc. 17e. édit. IX. 275.

Beautés de l'histoire. in-12. IX. 275.

Bibliothèque des pères de famille, et cours d'instruction particulière. 1re. année. in-12. V. 145. VI. 180. VII. 214.

— *Idem*. — 2e. année. 1re. et 2e. livr. in-12. XI. 339.

Botanique de la jeunesse. in-12, figures. II. 60.

Conseils à ma fille, par *Bouilly*. 2 vol. in-12. II. 59.

Elémens du système général du monde. in-8°. IX. 275.

Etrennes

Etrennes à la jeunesse, par *Martin.* in-18. II. 60.

Les Loisirs de la jeunesse : historiettes traduites de l'anglais, par *Bertin.* 4 vol. 18, avec fig. I. 27.

Le Nid de fauvettes. 5e. édit. in-12. IX. 275.

Recueil des lois et décrets sur l'enseignement, rendues jusqu'au 15 novembre 1811. in-18. VI. 180.

Télémaque, précis de ses aventures d'après Fénélon. in-18, avec figures. in-18. VI. 181.

PHILOSOPHIE.

Des dispositions innées de l'ame et de l'esprit, etc., par *Gall* et *Spurzheim.* in-8°. V. 146. VI. 181. VII. 214. VIII. 251.

Quelques idées sur le système de l'univers, par *Maréchal.* in-8°. V. 146.

Prolegomènes de l'arithmétique de la vie française. in-8°. VIII. 253.

RELIGION. CULTE.

Almanach ecclésiastique de France pour 1812. in-18. III. 91.

Discours prononcé dans le temple des Chrétiens de la Confession d'Augsbourg, à Paris, le 13 août 1811, jour anniversaire de la naissance de S. M. l'Empereur, par *Boissard.* in-8°. III. 91.

Manuel, ou Réflexions saintes pour tous les jours du mois. in-18. VI. 185.

QUATRIÈME CLASSE,

CONTENANT

Beaux-Arts; Antiquités; Poésie; Contes et Romans; Théâtre; Littérature ancienne et moderne; Critique; Bibliographie; Musique.

BEAUX-ARTS.

Anatomie du gladiateur combattant, applicable aux beaux-arts, gr. in-fol., par *Selvage.* V. 150.

Annales du musée et des beaux-arts : seconde collection. PARTIE ANCIENNE, par *London.* in-8°. X. 330.

Annales du Musée : GALERIE GIUSTINIANI. Un vol. in-8. VIII. 253. IX. 277.

— *Idem.* — SALON DE 1812. Tome Ier. in-8°. XI. 342.

Les Antiquités d'Athènes, par Stuart et Revelt, publiées par *Landon.* 5e. livr. in-folio. XI. 342.

Choix des plus célèbres maisons de

plaisance de Rome et de ses environs, par *Percier* et *Fontaine*. 8e. livr. X. 309.

Collection de toutes les espèces de bâtimens de guerre et de bâtimens marchands, par *Beaugeon*. 1re. et 2e. livraisons, in-4o. oblong. IX. 277.

Concours décennal, ou Collection gravée des ouvrages de peinture, sculpture, architecture et médailles mentionnés dans le rapport de l'institut de France. 1re. et 2e. livraisons gr. in-4o. I. 30. VII. 217.

Cours d'études de fleurs, par *Marchand*. 1re. et 2e. partie. IV. 121.

Cours de peinture, ou Galerie du musée Napoléon, par *Filhol* et *Lavallée*. 95e. à 100e. livraisons gr. in-8o. I. 29. II. 61. IV. 121. VII. 216. IX. 276. XI. 341.

Etude d'ombres à l'usage des écoles d'architecture, par *Léveillé*. in-4o. I. 30. II. 61.

Etudes des paysages, par *Marchand*. 1er. et 2e. cah. gr. in-fol. IV. 122. VII. 217.

Galerie théâtrale : collection des portraits en pied des principaux acteurs, etc. 1re. livr. gr. in-4o. XI. 342.

Grands prix d'architecture publiés par *Vaudoy* et *Baltard*. in-fol. VII. 217.

Grandes vues pittoresques des principaux sites de la Grèce et de Rome, dessinées et gravées par *Cassas* et *Bence*, accompagnées d'une explication, par *Landon*. Vol. in-fol. atlantique. XI. 340.

Histoire d'Angleterre sous le règne de Georges III, représentée en figures accompagnées d'un précis historique, par *David*. 1re. et 2e. livraisons. in-4o. I. 30.

Histoire de l'art par les monumens, depuis sa décadence au 4e. siècle jusqu'à son renouvellement au 16e. par *Seroux d'Agincourt*. 7e. livraison gr. in-fol. I. 30. II. 60.

Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, par *Langlès*, etc., le dessin et la gravure par *Bondeville*. 2e., 3e. et 4e. livraisons gr. in-4o. III. 92. XI. 341.

Monumens de sculpture anciens et modernes, par *Vauthier* et *Lacour*. 12e. livr. in-fol. XI. 342.

Poétique des arts, par *Sobry*. in-8o. VIII. 253.

Promenades de Paris. Premier cahier : *le Jardin des Tuileries*, par *Schwartz*. in-fol. oblong. IV. 122.

Recueil des plus jolies maisons de Paris, etc., par *Kraft*. 4e. et 5e. cahiers. I. 30.

Réflexions sur l'art de la peinture héroïque. in-12. X. 310.

Tableau historique et pittoresque de Paris. 28e. et 29e. livraisons, in-4o. VII. 216. IX. 276.

Théorie circonsphérique des deux genres du beau, etc., par *Cordier Delaunay*. in-8o. V. 150. VI. 185.

Le Trésor des artistes et des amateurs des arts. 2 vol. in-8o. avec 400 fig. III. 92. VI. 185.

Vies et Œuvres des peintres les plus célèbres de toutes les écoles, par *Landon*. Tome XIV, ou *Œuvre du Poussin*. Tome 3e. in-4o. I. 29.

— *Idem*. — Tome XV. ou *Œuvre de Michel-Ange*. 1re. livraison, in-4o. IX. 277.

Estampes.

ANTIQUITÉS.

POÉSIES.

chants, par M***. in-8°. V. 150. IX. 278.

L'Egypte sacrée, ou Joseph vendu par ses frères, par *Colan*. in-18. VII. 218.

Elégie de Thomas Gray sur un cimetière de campagne, traduite en vers français par *Fayolle*, et suivie d'une traduction en vers italien, par *Torelli*. in-18. V. 150.

Elégies et autres poésies, par *Millevoye*. in-18. I. 31.

Elégies de *Properce*, et poésies diverses par *Bonne-Baron*. in-18. XI. 344.

L'Enfant prodigue; poëme par *Campenon*. 2e. édit. in-8°. IV. 124.

Essai sur la critique par Pope; poëme traduit en vers français, avec le texte en regard, par *Decharbonières*. in-18. III. 92.

Fables de Florian, avec de nouvelles gravures en relief. in-18. IV. 123.

Fables orientales et nouvelles Idylles mises en vers par *Gourdon*. in-18. III. 93.

Fables traduites ou imitées de l'allemand, et mises en vers par *Delajonchère*. in-8°. X. 311.

Nouvelles Fables de Phèdre traduites en vers italiens par *Petroni*, et en prose française par *Biagioli*. in-8°. VI. 188.

La Jérusalem délivrée, en vers français par *Baour-Lormian*. 2 vol. in-8°. X. 312.

— *Idem*. — Par *Dianoüs*. 2 vol. in-12. IX. 278.

La Mort d'Abel; traduit de l'allemand de *Gesner*, en vers français, par *Boncharlat*. in-18. X. 312.

Œuvres choisies de *Boissy*. 2 vol. in-12. XI. 344.

Œuvres de *Venance*. in-18. IX. 278.

Poëme et Poésies fugitives, par *Montperlier*. 2e. éd. in-18. X. 311.

Poésies de Saint-Marc. Nouv. édit. in-8°. IV. 123.

— Par *Soubira*. in-8°. XI. 344.

La Pologne dégénérée; épode héroïque. 1re. partie, par *Cormenin*. in-8°. IX. 311.

Recueil de chansons et de poésies fugitives de la Société épicurienne de Lyon. 1re. année. in-18. X. 312.

Satyre des vœux de Juvenal, traduite en vers français par de la Ch***. in-18. VII. 218.

La Tendresse filiale, par *Vigier*. in-8°. fig. XI. 344.

Le Vieux Troubadour, en 5 chants. in-12. V. 150.

CONTES ET ROMANS.

Adélaïde de Chatillon. 4 vol. in-12. IV. 124. IX. 278.

Adriana, par *Durdent*. 3 vol. in-12. V. 151.

Agathocles, traduit de l'allemand de mad. *Pichler*, par mad. de *Montolieu*. 4 vol. in-12. IV. 124.

L'Anneau de Salomon, par *Delasalle*. 4 vol. in-12. IX. 279.

Le Château de Vauvert. 4 vol. in-12. IX. 278.

Le comte de Vadheim, et Wildenau, trad. de l'allemand, par mad. *Montolieu*. 4 vol. in-12. XI. 344.

Contes moraux, par *Damin*. 2e. éd. 2 vol. in-12. IV. 124.

Contes de *Wieland*, trad. de l'allemand. 2 vol. in-12. XI. 345.

Edouard Bernard, trad. de l'angl. par mad. *Target*. in-12. XI. 344.

Les Enfans, par mad. *Guizot*. 2 vol. in-12, fig. XI. 344.

Falkenberg, imité de l'allemand de mad. *Pichler*, par mad. de *Montolieu*. 2 vol. in-12. IX. 279.

La Famille d'Almar. 2 vol. in-12. IX. 278.

La Famille de Saint-Julien aux bains Bochbrach, par *Breton de Couve*, avec musique. 4 vol. in-12. IX. 279.

Fanny, trad. de l'anglais de miss *Edgeworth*, par *Durdent*. 4 vol. in-12. XI. 344.

La Femme, trad. de l'anglais de miss *Owenson*. 4 vol. in-12. IV. 124.

Les deux Fortunés, par madame *Rome*. 4 vol. in-12. XI. 344.

George et Clary. 2 vol. in-12. IX. 278.

Isaure d'Aubigné : imitation de l'anglais, par *Pigault Montbelliard*. 4 vol. in-12. IX. 279.

Les Israélites modernes, par *Haerhen*. 2 vol. in-12. XI. 344.

Lettres du M. de Roselle, par mad. *Beaumont*. 2 vol. in-18. XI. 344.

Le Missionnaire, par miss *Owenson*, traduit de l'anglais. 3 v. in-12. IX. 279.

Néila, histoire du XIIe. siècle, suivie d'*Enguerrand de Balco*. 2 vol. in-12. IV. 124.

Trois Nouvelles, traduites de l'allemand. 2 vol. in-12. I. 31.

Le Portrait. Nouvelle, traduite de l'allem. d'*A. Lafontaine*. in-12. IX. 279.

La princesse de Nevers. 2 vol. in-12. IX. 278.

Robinson Crusoé. Nouv. éd. 4 vol. in-18.

Le Siége de la Rochelle, par mad. de *Genlis*. 2 vol. in-12. IX. 279.

Le Testament : traduit de l'allemand d'*A. Lafontaine*, par *Fusch*. 3 vol. in-12. V. 151. IX. 279.

Thaima. 2 vol. in-12. V. 151.

Le Tom Jones des enfans, trad. de l'anglais, analysée par *Bertin*, avec fig. in-12. I. 31.

Les Torts de l'éducation, par mad. *Saint-Venant*. in-18. XI. 344.

THÉATRE.

Le Banqueroutier du jour, comédie. VIII. 255.

Essai sur l'art du comédien chantant, par *Boisquet*. in-8°. IX. 275.

Le Ministre anglais : comédie, par *Ribouté*. V. 151.

Œnone : opéra, par *Lebailli* et *Kalkbrenner*. VII. 218.

Les Polonais : tragédie, par *Lamontagne*. XI. 344.

LITTÉRATURE ANCIENNE ET MODERNE. CRITIQUE.

Amours de Psyché et de Cupidon, par *Lafontaine*. in-18, avec figures. VIII. 256.

Apologie de l'histoire de la diplomatie française, par *Flassan*. in-8°. IV. 125.

Choix d'éloges français les plus estimés. in-18. II. 62. IV. 124.

El Diabolo coxuelo (le Diable boiteux), par *Perez de Guevara*. Nouv. édit. in-8°. X. 312.

Dictionnaire (nouveau) des rimes, par *Wailly* et *Devrel*. 2 volumes in-8°. XI. 347.

Discours qui a remporté le prix à la Rochelle, par *Hingau*. in-4°. IV. 125.

BIBLIOGRAPHIE.

MUSIQUE.

CINQUIÈME CLASS,

CONTENANT

Œuvres mêlées ; Étude des langes, Almanachs ; Nécrologie.

ŒUVRES MÊLÉES.

L'Hermite de la chaussée d'Antin. in-12. VII. 223.

Lettres de mad. du Deffand à Horace Walpole, écrites dans les années 1766 à 1780. 4 vol. in-8°. I. 32. III. 93. V. 154. VI. 189.

Lettres de mademoiselle Lespinasse. Nouv. édition augmentée. 2 vol. in-12. III. 96.

Lettres de Jean Müller à ses amis. in-8°. XI. 349.

Lettres inédites de Voltaire à la comtesse de Lutzelbourg. in-8°. III. 96.

Mélanges, etc., par le comte d'*Escherny*. 3 vol. in-12. I. 32. II. 64.

Les Océanocrates et leurs partisans. in-8°. XI. 349.

Œuvres de Boileau. 3 vol. in-8°. avec ou sans figures, de *Moreau*. IX. 286.

Œuvres de mad. de Fontaines. Nouv. édit. in-18. IX. 286.

Œuvres de mad. de La Fayette. Nouv. édit. 5 vol. in-18. V. 160.

Œuvres de Hamilton. 4 vol. in-8°. XI. 349.

Œuvres de Turgot. 9 vol. in 8°. IV. 126. VII. 222. IX. 286.

Œuvres de mad. de Tencin. Nouv. édit. 4 vol. in-18. IX. 286.

Les Voyages de Kang-Hi, ou Nouvelles Lettres chinoises, par *de Levis*. 2e. édit. 2 vol. in-12. IX. 319.

M. William peint par lui-même et travesti par d'autres. in-12. X. 316.

ÉTUDE DES LANGUES.

Nouveau Choix de synonymes français, par *Leroy de Flagis*. 2 vol. in-8°. III. 96.

Dictionnaire espagnol et français, par *Nunez de Taboada*. 2 vol. in-8°. VIII. 256.

Dictionnaire des synonymes englais expliqués par les synonymes français, par *Popleton*. in-12. X. 320.

Nouveau Dictionnaire français-latin, par *Noël*. in-8°. X. 320.

Nouveau Dictionnaire français-allemand, et allemand-français à l'usage des deux nations. 7e. édit. 2 gros vol. in-8°. VII. 224.

— Le même, en 2 v. in-4°. VII. 224.

Nouveau Dictionnaire français de poche, par *Catineau*. 4e. édition. in-12. IV. 126.

Essai sur la langue arménienne, par *Bellaud*. in 8°. III. 96. VII 223.

Grammaire générale, par *Estarac*. 2 vol. in-8°. IV. 126. VII. 223.

Grammaire des Grammaires, ou Analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française, par *Girault-Duvivier*. 2 vol. in-8°. VII. 223.

Histoire de la langue française, par *Henry*. 2 vol. in-8°. VIII. 256.

ALMANACHS.

Almanach des dames pour 1813. in-16, avec 9 gravures. X. 320. XI. 350.

Almanach des Muses pour 1813. in-12. XI. 351.

Le petit Chansonnier des Graces. in-18. XI. 351.

Etrennes lyriques, 22e. année. in-18. XI. 351.

NÉCROLOGIE.

Nouveau Nécrologe français, ou Liste alphabétique des auteurs nés en France, ou qui ont écrit en français, morts depuis le premier janvier 1800. in-8°. VIII. 256.

RÉCAPITULATION.

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE.

PREMIÈRE CLASSE.

	Nombre d'articles.	pag.
Histoire naturelle. . . .	14	353
Botanique.	19	354
Minéralogie.	2	354
Physique, Chimie. . .	12	355
Physiologie, Médecine et Chirurgie.	75	355
Arithmétique et Sciences mathématiques. . .	23	357
Astronomie.	11	358
Poids et Mesures. . . .	4	359

DEUXIÈME CLASSE.

Arts et Manufactures. .	30	359
Commerce, Finances. .	9	360
Economie rurale et domestique.	36	361
Art militaire, Marine. .	10	362
Ponts et Chaussées. . . .	3	362

TROISIÈME CLASSE.

Histoire.	40	362
Biographie.	15	364
Voyages.	17	364
Géographie, Topographie.	39	365
Statistique.	10	366
Economie politique. . .	3	367
Jurisprudence, Législation.	42	367

372

	Nombre d'articles.	pag.
Ci-contre.	372	
Instruction, Education.	13	368
Philosophie.	3	369
Religion, Culte. . . .	3	369

QUATRIÈME CLASSE.

Beaux-Arts.	40	369
Antiquités.	5	371
Poésies.	34	371
Contes et Romans. . . .	31	372
Théâtre.	5	373
Littérature ancienne et moderne. Critique. . .	29	373
Bibliographie.	8	374
Musique.	13	375

CINQUIÈME CLASSE.

Œuvres mêlées. . . .	23	375
Etude des langues. . .	11	376
Almanachs.	4	376
Nécrologie.	1	376

Somme totale des ouvrages annoncés dans la quinzième année de ce Journal, et qui ont paru dans le courant de l'année 1812. 637

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des Auteurs qui se sont nommés sur le titre des ouvrages annoncés au Journal de la littérature française de l'an 1812.

Fin de la quinzième année.

LETTRE de M. Louis Petit-Radel, *à M. le Rédacteur du* Moniteur-Universel, *sur quelques Auteurs cités par des Savans étrangers comme contraires à la haute antiquité des Monumens Cyclopéens ;*

Suivie d'un Rapport *de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut impérial de France, sur le sens que ces Savans ont donné au Chap. VIII du Liv. II de Vitruve.*

(Extrait du Moniteur, nº 110, an 1812.)

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien insérer dans votre journal le rapport ci-joint de la Classe des Beaux-Arts de l'Institut, et de le faire précéder de cette lettre, afin que vos lecteurs puissent mieux connaître en quoi la publication de cette piece peut intéresser l'Histoire ancienne des arts.

Le plus grand nombre des voyageurs savans reconnaît aujourd'hui avec M. Dodwell et moi, que les monumens de construction, dite Cyclopéenne, doivent leur origine en Italie comme en Grèce, aux colonies Pélasgiques qui paraissent avoir employé ce genre de bâtisse dans les remparts de toutes leurs villes. Mais nonobstant ces témoignages et les développemens que ces vues historiques ont reçus successivement dans le Moniteur, par l'analyse de mes Mémoires, quelques antiquaires de la Saxe et de la Toscane se sont élevés contre elles, soit dans des ouvrages didactiques, soit dans des articles de journaux.

M. Schneider, savant éditeur d'une bonne édition de Vitruve, dans son commentaire sur le chapitre 8e du livre 2e de cet auteur, s'est avancé jusqu'à prétendre que j'ai induit l'Institut en erreur sur la haute antiquité d'un genre de construction qui n'est autre chose, selon lui, que la maçonnerie en usage au tems de Vitruve et dont cet auteur aurait traité sous le nom d'*incertum*. M. Micali de Florence, dans son ouvrage in-

titulé, *l'Italia avanti il dominio dei Romani*, soutient que mes idées ne sont que des conjectures dénuées de preuves et d'accord, et que les monumens de construction Cyclopéenne ne doivent offrir autre chose aux observateurs, sinon le résultat d'un perfectionnement successif du génie militaire chez les peuples de l'Italie : cependant, de son aveu même, on ne peut citer aucun monument de ce genre, ni à Rome, ni dans la Toscane, ce qui prouverait que, contre toute apparence, ni les Etrusques, ni les Romains n'auraient participé à ce perfectionnement.

Mais personne ne s'est proposé d'attaquer ma théorie avec autant de suite que M. Sickler, Docteur Saxon, et depuis peu membre de la société des Antiquaires de Rome. Après avoir débuté dans cette attaque par une premiere lettre insérée au Magasin Encyclopédique, mois de février 1810, et appuyée d'un dessin controuvé, comme je l'ai fait voir dans le Moniteur du 2 juin de la même année, ce jeune littérateur a repris de nouveau la discussion dans deux lettres insérées au même Magasin, mois de mars et d'avril. Sa prétendue réfutation y est accompagnée de quelques nouveaux dessins qui ne prouvent absolument rien au jugement de ceux qui ont vérifié les monumens depuis même qu'il les a cités dans ses lettres. Il a rempli la seconde de passages des auteurs classiques et des auteurs modernes dont il m'oppose les autorités. Enfin tout cet appareil d'érudition en a imposé à l'un des coopérateurs de l'un de nos journaux au point, que depuis la publication de ces lettres, cet écrivain judicieux dans les matieres qu'il possède ne cesse d'annoncer à ses lecteurs que M. Sickler a prouvé *complètement que le système imaginé sur les constructions Cyclopéennes est dénué de fondement.*

Dans la correspondance que je publierai à la fin de mon ouvrage, je ne manquerai pas de répondre de point en point aux objections de M. Sickler ; et l'on sent bien que je ne puis le faire qu'alors, parce que dans ce genre de discussion il faut renvoyer continuellement le lecteur à l'examen des gravures : mais je n'ai

pas besoin d'attendre cette publication pour donner aux savans qui n'auraient pas lu les lettres de M. Sickler, une idée de la nature des autorités qu'il emploie, et montrer combien sa critique est en défaut.

Pour prouver avec surabondance que les Romains ont bâti les constructions Cyclopéennes des environs de Rome, M. Sickler m'oppose neuf passages d'un livre *de Coloniis*, attribué à Frontin. Mais il paraît ne pas savoir que Frontin, auteur du livre *de Aquæductibus*, et qui écrivit en très-bon style sous le règne de Trajan, n'a pu écrire le livre *de Coloniis*, dans lequel Antonin et Commode sont cités. Le savant Goësius donne cette preuve dans la meilleure édition des *Autores rei agrariæ*, qu'il a publiée à Amsterdam en 1674; il y démontre par une dissertation qui précède ses notes, page 156, que le livre *de Coloniis* n'est autre chose qu'une compilation informe et extraite de divers ouvrages, de la main d'un ignorant qui ne savait pas même suffisamment la langue latine : néanmoins cette compilation est très-ancienne, car le manuscrit que j'ai consulté à la Bibliothèque Impériale, et qui est de très-nouvelle acquisition, est du 7e ou du 8e siècle.

Goësius, entre beaucoup d'autres preuves de l'ignorance du compilateur du livre *de Coloniis*, cite précisément les mêmes expressions que M. Sickler m'oppose neuf fois, pour me prouver que les constructions Cyclopéennes des remparts des villes où les Romains ont envoyé des colonies, ont été l'ouvrage de ces mêmes colonies, parce que le compilateur ajoute souvent ces mots, *muro ducta colonia*. Je ne crois pas, remarque le savant magistrat hollandais, qu'on ait jamais pu dire en latin, *muro ducere coloniam*, pour *muro circum ducere*. En effet, M. Sickler trouvera dans Virgile, *ducere muros;* mais où trouverait-il ailleurs que dans cette rapsodie, l'exemple d'une phrase elliptique dont le sens littéral serait, *une colonie conduite par un mur?* Une telle ineptie répétée quarante-trois fois ne pouvait avoir de sens que pour le compilateur, qui dit dans le même livre, que deux colonies ont été conduites sans

colons. Goësius développe dans sa dissertation beaucoup d'autres preuves pour démontrer que cet ouvrage ne doit avoir aucune autorité en matiere de critique historique.

M. Sickler a voulu fortifier l'autorité de Frontin par celle du livre des Origines de Caton et du livre des Origines des Italiens et des Tyrrhéniens par Myrtillus de Lesbos. Je ne connaissais que des fragmens de ces deux auteurs, et je me réjouissais d'apprendre qu'il pût en exister des ouvrages entiers ; mais ma surprise a été grande, quand j'ai vu que l'édition de Panvinius, citée par M. Sickler, n'était autre chose que le Caton et le Myrtillus supposés par le faussaire Annius de Viterbe. Je ne qualifierai point cette maniere d'intenter et de soutenir une dispute littéraire ; elle doit en effet continuer comme elle a commencé.

M. Sickler m'oppose encore le témoignage de l'architecte Sangallo ; mais comment peut-il ignorer que le manuscrit qu'il aura consulté, comme moi, dans la bibliotheque Barberini, pendant son séjour à Rome, n'est qu'une copie que Sangallo aura faite sur les manuscrits de Cyriaque d'Ancône. Je sais qu'Holstenius a commis la même erreur, et que M. de Châteaubriant a omis le nom de Cyriaque à la tête de son catalogue des livres écrits sur la Grece. Mais Holstenius avait publié ses notes sur l'Italie de Cluvier bien avant que les inscriptions et les dessins de Cyriaque eussent été imprimés à Rome en 1747, et ce recueil est assez rare à Paris pour que M. de Châteaubriant ait pu n'avoir aucune connaissance du premier voyageur savant qui ait visité et décrit les antiquités de la Grece avant l'époque de la prise de Constantinople et l'invention de l'imprimerie. Mais M. Sickler, qui résidait depuis long-tems à Rome, pouvait-il ignorer l'existence d'un ouvrage qui s'y trouve chez tous les libraires, et avancer hardiment que Sangallo est le premier qui ait fait connaître les monumens Cyclopéens de la Grece, par des dessins datés de 1465, tandis que les mêmes dessins sont datés de 1435 à 1438 dans le recueil Cyriaque.

Enfin, mon adversaire me cite l'autorité d'Alberti, savant architecte Florentin. J'ai cherché dans toutes les éditions de cet auteur que possede la bibliotheque que je dirige, et je n'ai rencontré nulle part le passage que M. Sickler m'allegue. Il n'existe pas même dans l'édition italienne, qui contient quelques additions incorporées au texte par le traducteur. Alberti ne parle nulle part ni de Fondi ni de la voie Appia; mais au chapitre 2e du livre 7, il dit que les anciens Etrusques construisaient les remparts de leurs villes avec des pierres carrées et d'une grandeur énorme, et qu'on trouvait en Etrurie, en Ombrie et chez les Herniques, des remparts construits *en grands blocs irréguliers*, qui portaient le caractere d'*une grande vétusté;* ce qui est favorable à mes opinions, bien loin de les contredire. Je dois cependant ajouter que mon adversaire n'aura commis cette erreur, si je ne me trompe pas moi-même, que parce qu'il s'en sera rapporté à la note de la page 68 de la traduction de Vitruve par Galiani, et que ce traducteur paraît avoir fait ici une citation infidele. Il ne reste donc plus à la cause que M. Sickler a entrepris de soutenir, d'autre autorité que celle de Vitruve, car je ne puis me résoudre encore à reconnaître avec lui l'opinion de M. Micali comme *une grande autorité*.

Vitruve traite des constructions dans deux chapitres. Dans le cinquieme de son premier livre, il s'occupe des constructions militaires, c'est-à-dire des murs des villes et des tours. Dans le chapitre huitieme du second livre, il parle seulement des constructions civiles et d'un usage commun. Il est à remarquer que dans tout ce qu'il dit sur les constructions civiles, il n'emploie jamais le mot *murus*, mais seulement le mot *paries*. Il faut remarquer encore que dans le chapitre cinquieme du premier livre, il oppose, comme ayant un sens différent, les mots *murus* et *paries*, lorsqu'il étend aux autres constructions militaires auxquelles on donnerait l'épaisseur d'un mur de ville, les précautions de solidité qu'on doit prendre pour établir les fondations des remparts mêmes. *Itaque*, dit-il, *non*

solum in muro sed etiam in substructionibus, quique parietes murali crassitudine erunt faciendi. Nous n'avons pas dans notre langue l'équivalent de ces deux nuances *murus* et *paries.* L'expression *mur de refend* serait la seule qui rendrait, mais dans une seule circonstance, le mot latin *paries.* Je ne connais qu'un seul passage où Vitruve ait employé ce mot pour exprimer en apparence ce qu'il entend proprement par *murus;* c'est au commencement du chapitre V de son premier livre. Mais si l'on y fait bien attention, on ne concluera pas, de ce passage, qu'il ait considéré comme synonymes les mots *murus* et *paries;* car il est question aussi des tours dans la même phrase, et le mot *paries* est l'expression qui convient pour désigner leurs distributions intérieures.

Cet exposé général suffit pour faire comprendre au lecteur combien M. Sickler est peu fondé lorsqu'il prétend qu'après avoir traité des murs de ville sans rien dire des constructions Cyclopéennes, Vitruve aurait parlé de ces constructions gigantesques sous le nom d'*Emplecton*, dans le chapitre où il ne traite que des murs des maisons, *parietes.* Mais ce qui prouve encore mieux que sous le nom d'*Emplecton* Vitruve n'a point voulu parler de ces constructions Cyclopéennes qui subsisteraient depuis tant de siécles, quand bien même les Romains en seraient les auteurs, comme le veut M. Sickler, c'est que l'*Emplecton* est, selon Vitruve, du nombre des constructions que les experts romains jugeaient ne devoir durer que 80 ans. Comment M. Sickler peut-il donc supposer qu'il puisse exister encore des murs de cette espece de maçonnerie ? Je bornerai là les remarques que je me proposais d'ajouter à la discussion savante des commissaires de l'Institut qui ont rédigé leur opinion dans le rapport suivant; et pour qu'on puisse le lire avec plus de fruit, je le ferai précéder par la version la plus littérale que je puisse donner du chapitre de Vitruve, dont il s'agit.

P. S. Je dois note pour note à M. Micali, et je vais satisfaire à cette obligation. M. Micali, article Xᵉ des explications de ses planches, confronte deux passages de Pline pour induire ses lecteurs

à en conclure que les murs de Cossa, dont j'ai cité la construction Cyclopéenne et l'origine Pélasgique, doivent avoir été l'ouvrage de la colonie romaine qui y fut conduite avant la premiere guerre punique, vers l'an 273 avant J. C. Dans l'un de ces passages, Pline s'exprime ainsi : *Cossa Volcientium a populo Romano deducta*. Lib. III, pag. 150, éd. Hardouin. Dans l'autre, on lit : *Volaterani, Volcentini cognomine Etrusci, Volsinienses;* idem, ibid, pag. 151. Selon ces autorités, il paraîtrait, comme le dit le critique Toscan, que les *Volcentini* seraient Etrusques, et que *Cossa*, colonie des *Volci*, aurait une origine également Etrusque, et non pas Pélasgique comme je le prétends.

Mais M. Micali paraît n'avoir pas consulté, avant d'écrire cette note, la célebre édition *Princeps* de Pline, imprimée en 1469. On sait qu'Hardouin ne l'a pas connue, quoiqu'elle existe dans la bibliothèque Mazarine depuis l'époque de sa fondation. Or, dans cette édition si rare et si chere, qui représente les plus anciens manuscrits de cet auteur, et que je crois avoir des raisons de considérer pour avoir été faite sur des manuscrits du neuvieme ou dixieme siècle, on trouve la leçon suivante : *Volaterani cognomine Hetrusci, Volsienses*. L'édition de 1472 et une vingtaine d'autres que j'ai consultées, portent uniformément la même leçon. On voit donc que ce sont les *Volaterani* qui sont Etrusques, et non pas les *Volcentini*, comme Hardouin le prétend, sur la seule autorité du manuscrit de Chiflet ; ce ce qui tarit la source de l'objection.

M. Micali, n'appuie-t-il pas lui-même l'origine Pélasgique de Cossa, en citant l'autorité de Strabon pour prouver que *Populonium* fut la seule ville que les Étrusques avaient fondée sur les bors de la mer : *ce qui exclut Cossa du nombre des villes Étrusques*, continue judicieusement M. Micali. Mais alors, sur quoi ce critique peut-il se croire fondé lorsqu'il attribue aux Etrusques les brèches sinueuses de construction Cyclopéenne sur lesquelles ont été fondées les constructions en pierres de forme parallélogramme, dans les murs de Cossa représentés à sa

planche X ? Ne dit-il pas dans la même note que cette derniere construction, régulierement bâtie par assises horizontales, est la seule qui ait été employée dans les murs de toutes les villes Étrusques ?

Si M. Micali eût observé les constructions Cyclopéennes de Saturnia, dont les ruines sont situées à quelques milles de Cossa, sur la même côte, et s'il eût comparé attentivement la section XX du premier livre des Antiquités de Denys d'Halicarnasse, avec la page 226 du cinquieme livre de Strabon, il aurait vu que Cossa doit avoir été une ville Pélasgique, comme Saturnia, qui fut fondée par les Pélasges, selon Denys. Alors, peut-être, la construction Cyclopéenne des murs de Cossa n'eût pas été attribuée aux Etrusques, puisqu'aucun lieu de leur territoire, n'a offert à M. Micali un seul monument de ce genre particulier de construction.

M. Micali prétend néanmoins, dans la même note, que Cossa fut une ville étrusque des moins anciennes; et il ne paraît alléguer la colonie romaine de l'an 273 avant J. C. que pour porter ses lecteurs à penser que la construction Cyclopéenne des murs de cette ville doit avoir été l'ouvrage des Romains. Il a dû avoir d'autant plus en vue cette conséquence, qu'à la page 129 du tom. II de son ouvrage, il fait considérer ce genre de construction comme un perfectionnement de l'art des fortifications, qui daterait des tems des Romains. Mais une origine aussi récente que celle de ces ouvrages attribués à la colonie romaine de Cossa, ne s'accorde point avec ce que nous lisons dans Etienne de Bysance. Hecatée de Milet, historien du cinquieme siécle avant J. C., avait cité Cossa comme une ville existante de son tems, c'est-à-dire, deux siécles avant l'époque de la colonie romaine, que M. Micali nous fait considérer comme fondatrice des constructions Cyclopéennes de Cossa.. Les Romains ou les Étrusques auraient-ils construit confusément le même mur de deux manieres aussi opposées que le sont celles que l'on observe dans le dessin que M. Micali donne à la planche X, fig. 3, de

son atlas ? J'avouerai que je ne trouve dans la partie inférieure de ce mur, que la construction des Pélasges qui ont bâti les murs de Saturnia dans le même système ; et dans les assises supérieures en pierres de forme parallelogramme, je crois être fondé à reconnaître l'ouvrage des Etrusques qui bâtirent les murs de Populonium et de Ruselkæ, dont on trouve les dessins réunis dans la même planche. M. Sickler partagera, je crois, d'autant plus mon avis sur ce point, que Velleius Paterculus, en parlant de cette colonie, n'a point ajouté *muro ducta colonia*.

Extrait traduit de Vitruve, livre II, chapitre VIII.

Les deux genres de constructions sont les suivans, la *réticulaire* dont tous se servent aujourd'hui, et l'antique qu'on appelle *incertaine*. La réticulaire est des deux celle qui présente l'aspect le plus agréable, mais elle prépare des lézardes, parce que les assises et les joints n'y sont arrêtés en aucun sens. Au contraire, les moëlons de l'*incertaine* étant assis les uns sur les autres, et s'impliquant mutuellement forment une construction plus forte que la réticulaire, quoique peu agréable. Ces deux constructions doivent être exécutées avec de très-petits moëllons, afin que les murs abondamment saturés de chaux et de sable puissent durer plus long-tems ; car comme ces moëlons sont d'une nature tendre et poreuse, ils attirent à eux l'humidité du ciment. Mais quand il y aura excès de chaux et de sable, la muraille contenant une surabondance d'humidité, ne se dessèchera pas trop vîte mais elle se maintiendra fraîche. Dans le cas contraire, quand l'humidité du ciment aura été absorbée par les pores des moëlons, la chaux fusera et se séparera du sable. Alors les moëlons n'ayant plus d'adhérence avec le ciment, la ruine des murs succédera avec le tems. On peut observer cet effet même sur des monumens bâtis hors la ville, en marbre ou en pierres de taille. L'intérieur en a été rempli de blocage, et le tems

ayant détruit la ténacité d'un ciment dont l'humidité a été absorbée par la porosité des moëlons, leurs joints se sont désunis; l'ouvrage croule et se détruit.

Celui qui voudra éviter ces inconvéniens, construira dans le vide réservé au milieu de la circonférence du mur extérieur, un autre mur épais de deux pieds, soit en tuf rouge équarri, soit en tuileau, soit en silex rangé par ordre, et il assujettira l'un à l'autre ces deux murs, au moyen d'arrêtes en fer scellées avec du plomb. Suivant cette construction où rien n'est confus, et où tout est fait, au contraire, avec ordre, l'ouvrage pourra durer très-long-tems sans rien souffrir, parce qu'alors les lits et les joints combinés de pierres assujetties dans leur assemblage ne se prêteront pas à la ruine de la bâtisse, et ne faciliteront pas la désunion des paremens extérieurs et du noyau. Il ne faut donc pas mépriser la construction des Grecs. Ils n'ont pas l'usage de former leurs constructions soignées avec des moëlons tendres, et quand ils ne bâtissent pas en pierres de taille, ils emploient du silex ou de la pierre dure rangée en ordre, et de même que s'ils construisaient avec des briques, ils disposent alternativement les joints des lits de pierres, et obtiennent ainsi une solidité durable.

Ces constructions sont de deux genres, l'une est nommée Isodome, et l'autre Pseudoïsodome. On appelle Isodome celle qui ne présente que des rangées d'une hauteur égale; Pseudoïsodome celle qui est dirigée par rangées de hauteurs inégales. Parmi les causes de la solidité de ces deux constructions, il faut remarquer d'abord que les moëlons étant d'une nature solide et compacte ils ne peuvent attirer à eux l'humidité du ciment, mais ils le conservent dans son eau à l'avantage de la durée. En second lieu, les lits des pierres étant établis de niveau, le ciment ne peut quitter sa place, et de plus ces lits s'entrecroisant dans toute l'épaisseur du mur promettent la durée la plus longue.

L'autre construction est celle que les Grecs nommeet ἐμπλεκτὸν, nos campagnards l'emploient aussi. Dans cette construction on s'applique à

soigner seulement les deux paremens extérieurs de la muraille. Dans l'exécution du reste on mêle des moëlons bruts au ciment, et avec la seule attention de lier l'ouvrage par la disposition alternative des joints. Mais nos campagnards qui visent à la célérité, posent leurs moëlons de champ sur les deux paremens de la muraille, et ils en farcissent séparement le milieu d'un garni de blocage et de ciment. Cette construction devient ainsi le résultat de trois montures, les deux paremens et le garni du milieu. Mais les Grecs en usent différemment. D'abord ils disposent leur moëlons à plat, et en dirigeant la longueur de leurs rangs, ils soignent jusque dans l'intérieur l'alternative des joints. Il n'y a point alors de garni dans le milieu, mais les pierres du parement se prolongent dans l'épaisseur du mur pour ne faire qu'un. En outre, ils interposent quelques moëlons qu'ils appellent διατόνυς et qui traversent d'un parement à l'autre toute l'épaisseur de l'ouvrage, ce qui fixe encore les paremens l'un à l'autre, et complette la solidité de la muraille. Celui qui voudra se régler d'après ces commentaires dans le choix d'un genre de construction pourra se rendre raison de sa durée, et verra que celles qui se font avec du moëlon tendre, quoiqu'elles puissent flatter l'œil, ne peuvent promettre une longue durée. C'est pourquoi dans les arbitrages qui ont pour objet l'estimation des murs mitoyens, on n'en estime pas la valeur sur ce qu'ils ont coûté dans l'origine, mais de ce prix constaté d'après les titres de leur entreprise, on déduit pour chaque année qu'ils ont duré le quatre-vingtieme de la somme, et l'on se fixe sur le surplus qui reste pour arriver à 80 ans que ces murailles sont censées devoir durer.

Les murs en briques, pourvu qu'ils se soient maintenus d'à-plomb, ne souffrent aucune déduction, et sont censés valoir le prix qu'ils ont coûté dans l'origine.

Louis Petit-Radel, *de l'Institut.*

INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

Rapport fait à la Classe des Beaux-Arts, dans sa séance du samedi, 14 août 1811.

M. Petit-Radel, notre confrere dans la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne, a demandé l'opinion de la Classe des Beaux-Arts sur le véritable sens de certains passages de Vitruve (*liv.* 2, *chap.* 8), qu'un savant étranger vient d'interpréter et d'employer pour renverser en partie les preuves que notre confrere allégue en faveur de la haute antiquité des constructions existantes en Italie et en Grèce, et qu'il distingue par l'épithete de *Cyclopéennes*. La Classe adhérant au desir de M. Petit-Radel, a nommé dans son sein une commission composée de trois membres, M. Dufourny, M. Heurtier, de la section d'architecture, et le rapporteur, auxquels elle a prié de se joindre M. Quatremère de Quincy, membre de la Classe d'Histoire et de Littérature ancienne. Cette commission s'étant réunie plusieurs fois et ayant examiné les passages de Vitruve, qui font le sujet de la question, m'a chargé de présenter à la Classe le résultat de cet examen.

Persuadé que Vitruve n'a fait mention en aucun endroit de son ouvrage, de ces anciennes constructions formées de blocs énormes, de figure polygone irréguliere, artistement réunis sans ciment, notre savant confrere, M. L. Petit-Radel, s'est cru fondé à y reconnaître cette maniere de bâtir que Pausanias avait remarquée dans les murs de Tirynthe et qu'on regardait de son tems, suivant une ancienne tradition, comme l'ouvrage des Cyclopes. M. Petit-Radel, par suite de cette opinion, s'est livré dans ses voyages à des recherches laborieuses, qu'il a réduites en systême ou corps de preuves, pour déterminer l'époque où ce genre de construction a été usité, l'époque où il a pu cesser d'être employé, et désigner enfin les Pelasgès pour être le peuple qui a élevé ces monumens.

M. Sickler, Docteur en philosophie, voyageur à Rome, bien loin d'adopter les idées de notre confrere, pense, au contraire, que ces constructions sont, en plusieurs endroits, l'ouvrage des Romains, et qu'en d'autres endroits elles peuvent avoir été élevées par différens peuples à une époque postérieure à celle de la fondation de Rome. Si Vitruve, ainsi que M. Sickler le pense, a parlé de ce genre de constructions comme d'une maniere de bâtir qui était employée même de son tems; il est clair que sous ce point-de-vue les preuves de notre confrere s'affaibliraient, si elles ne s'évanouissaient entierement. Si, au contraire, il est constant que Vitruve n'a fait mention nulle part de constructions de ce genre, les inductions de M. Petit-Radel doivent être prises en considération, et ce serait par d'autres autorités et par d'autres moyens qu'il faudrait les attaquer pour les détruire.

M. Sickler n'est pas éloigné de l'opinion de ces antiquaires qui, à l'exemple de Ciampini, sont d'avis que Vitruve a désigné les constructions de ce genre par le nom d'*opus incertum* ou *antiquum* (construction de forme indéterminée, ou construction antique); mais il trouve encore plus probable de reconnaître ces constructions dans l'*Emplecton*, ou construction entrelacée de Vitruve (*Magasin Encyclopédique*, 1811, *t.* 2, *p.* 301 et suivantes.)

Il paraît constant à votre commission que Vitruve n'a eu en vue la construction en grands blocs polygones irréguliers et sans ciment, ni lorsqu'il a parlé de l'*Incertum*, ni lorsqu'il a parlé de l'*Emplecton*. Vitruve, dans le chapitre 8 du 2e livre d'où ces paragraphes sont tirés, ne traite d'aucun genre de construction en pierre de taille, mais seulement de constructions en brique, *lateritiæ*, et de celle qu'il désigne par l'épithete *cæmentitiæ*, c'est-à-dire de constructions formées de pierres qui ne sont ni taillées, ni écarries, mais simplement brisées, c'est-à-dire, pour s'exprimer en latin, *non ex lapide secto, sed ex lapide cæso unde cæmentum.* Il annonce expressément cette intention à la fin

les constructions en grands blocs sans ciment, mais seulement une espece de construction, *cæmentitia et ordinaria*, comme il l'a dit expressément, et à la fin du chap. 7 précédent, et dans le texte de ce même chap. 8, c'est-à-dire, qu'il a rangé l'*Empleeton* dans le nombre des constructions composées de petites pierres (*cæmentitiæ*), et où les petites pierres sont disposées en cours d'assises (*ordinariæ*), caracteres qui ne peuvent pas convenir aux constructions qui font l'objet des recherches de notre savant confrere.

Ainsi les passages de Vitruve indiqués par M. Sickler, ne pouvant pas se rapporter aux mêmes constructions gigantesques sur lesquelles M. Petit-Radel a fixé depuis plusieurs années l'attention des artistes et des antiquaires, les opinions et les conjectures de notre confrere ne peuvent recevoir aucune atteinte de l'application de ces passages.

A ce seul résultat se borne le travail de votre commission. Elle n'a dû se proposer d'autre but que de fixer, autant que possible, le véritable sens de quelques expressions tant soit peu équivoques d'un auteur classique, qui a fait, depuis la renaissance des arts, la base de l'enseignement dans les écoles d'architecture. Au reste, la commission, en donnant son avis sur l'interprétation de ces passages, ne prétend préjuger d'aucune maniere le fond d'une question sur laquelle les opinions des savans sont encore partagées.

Signé, Quatremère de Quincy, Heurtier, Dufourny, Visconti, *rapporteur*.

La classe approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original,

Le secrétaire perpétuel, Joachim Lebreton.

